This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

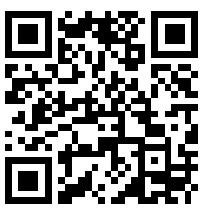

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 hq, 2-6 Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

II/16
1892

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(24e ANNÉE — 2e SÉRIE)

9e LIVRAISON — 15 SEPTEMBRE 1892

SOMMAIRE

Th. Hegener. Le suffrage universel.
Ed. Romberg. Beaumarchais et les droits d'auteurs dramatiques.
Marcelle Jaime. Ame de jeune fille. *(Suite.)*
Charles Rahlenbeck. Les trois régentes des Pays-Bas. II. Marie de Hongrie.
H. Wittmeur. Dans la nature. *(Poésie.)*
Edward Lawrence. Le mystère de Christophe Colomb.

BIBLIOGRAPHIE :

Z. Contes à ma petite rose, par Arthur Detry.
Y. Amours mortelles : A la mer — Médaillon, par Émile Leclercq.

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45

1892

689
Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique . . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . . 15 —

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être envoyé à M. P. WEISSENBRUCH, 45, rue du Poinçon, éditeur, à Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-QUATRIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. VI

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45

1892

Digitized by Google

BIBLIOTECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Staatliche Bibliothek MÜNCHEN

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

— Qu'on le veuille ou non, la revision, inévitable désormais, aboutira au suffrage universel.

— Tant pis. Qui dit suffrage universel, dit domination de la multitude, de la masse aveugle. Ce qui devrait régner et gouverner, c'est la raison et la justice. Espérez-vous jamais les trouver dans la foule, chez le grand nombre?

— Il ne me semble pas que le payement de 20 florins d'impôts directs, ou la possession d'une maison, ou le savoir lire et écrire, ou même un diplôme de docteur, soient des garanties bien sérieuses de sagesse et de justice. Nous connaissons, vous aussi bien que moi, des hommes riches qui sont à la fois bêtes et méchants, et des hommes instruits qui manquent de bon sens aussi bien que d'intégrité.

— Je ne dis pas le contraire; faut aviser alors, trouver le moyen de discerner les plus intelligents et les plus honnêtes et leur donner plein pouvoir pour inaugurer et appliquer le règne de la raison et de la justice.

— Comment les discerner? Qui doit les désigner? C'est là la question. Quel moyen, quelle solution proposeriez-vous?

— Je sais bien qu'à tout système il y aura des objections à faire; mais de tous, le suffrage universel va le plus évidemment contre le but, car la foule, la masse ignorante et inculte n'est ni raisonnable ni juste.

— Qui sait! Voltaire dit que « Tout-le-monde » a plus d'esprit que lui; peut-être ce nommé « Tout-le-monde » a-t-il aussi plus de sagesse et plus d'intégrité qu'aucun individu pris isolément. Il s'agirait seulement de distiller, d'extraire de cette masse la sagesse et la vertu, la raison et la justice qu'elle contient, peut-être à l'état inconscient.

Digitized by Google

— Soit! Mais le suffrage universel n'est certainement pas l'alambic qu'il faudrait pour cette distillation. Il donne à chaque individu un vote, c'est-à-dire, au vice, à l'ignorance, à la nullité autant de poids à mettre dans la balance qu'à la vertu, à l'intelligence, à la valeur. Il y a toujours plus d'imbéciles que de sages et, je le crains, plus de fripons et de vicieux que d'hommes vertueux. Que sera alors le suffrage universel, sinon le règne de la bêtise et de l'injustice?

— Je ne le crois pas, je ne le crains pas. Les ignorants ne voteront pas pour le plus ignorant, mais plutôt pour celui qu'ils croient le plus capable, et les malhonnêtes mêmes confieront leurs intérêts de préférence à un honnête homme. Du reste, que faire? Exclure des droits politiques les imbéciles et les fripons? Mais qui délivrera le certificat d'intelligence et de moralité? La raison et la justice *absolue*, ce serait Dieu. Les théocraties reposent sur ce principe: en voulez-vous? Au siècle dernier, on attendait le règne de la raison et de la justice du « philosophe sur le trône », de l'absolutisme éclairé et philanthropique; faut-il y retourner? Non, n'est-ce pas? et cela pour bien des raisons, dont je ne veux mentionner qu'une : il faut que la raison et la justice règnent, non seulement *sur* le peuple, mais *dans* le peuple, dans les cœurs et dans les esprits. L'État n'a pas seulement pour but et pour mission la protection des droits et des intérêts de ses membres, mais aussi — je dirais même *surtout* — l'éducation de l'homme à l'humanité, à la raison, à la justice. Or, c'est la participation des individus aux affaires communes et publiques qui doit faire cette éducation, à laquelle évidemment tous ont droit.

— Comment la masse peut-elle *apporter* dans les affaires publiques, dans les lois et dans le gouvernement, la raison et la justice, lorsque, de votre aveu, elle ne les possède pas, qu'elle doit seulement les y apprendre? Il faudrait d'abord faire son éducation avant de lui accorder une influence qui, sans cela, ne peut être que dangereuse.

— La raison et la justice ne sont pas des choses qu'on trouverait toutes faites et qu'on n'aurait qu'à *imposer* aux peuples, aux sociétés. Si elles doivent *régler* la vie sociale, les rap-

Digitized by Google

ports entre homme et homme, elles en sont en même temps le *produit*, élaboré par les hommes dans leurs rapports mutuels, dans la vie sociale, par la dialectique des intérêts, des idées, des tendances. Raison et justice se trouvent réalisées dans les idées et dans les volontés des individus à des degrés très différents et avec des tendances divergentes ; il s'agit d'en faire la somme, ou plutôt d'en trouver la moyenne, la *résultante*, qui sera alors, non la raison et la justice absolues, en effet, mais la raison et la justice relatives, sociales et collectives, de ce peuple à cette époque, la loi qui doit le gouverner. Ne faut-il pas, pour faire cette moyenne, pour construire cette résultante, que *toutes* les idées, toutes les volontés individuelles puissent se faire valoir ?

— Je ne sais pas si je vous comprends tout à fait bien. Mais enfin, le suffrage universel ne donnerait-il pas, dans votre parallélogramme des forces, la même longueur à toutes les lignes divergentes ? Et la résultante ainsi obtenue représenterait-elle la raison et la justice sociales et collectives réelles ?

— Toutes les lignes, dans ce parallélogramme des forces, n'auront pas la même longueur ; mais je ne puis pas déterminer d'avance et *a priori* leur mesure. Soyez tranquille cependant ! Chaque individu n'agira que par sa force réelle, n'exercera que l'influence qu'il possède, ne pèsera que de son véritable poids, qui se compose d'intelligence, d'énergie, de la considération dont il jouit, etc. Prenez un collège électoral de 10,000 votants. Ne voyez-vous pas tous les jours qu'un homme de valeur exerce sur le résultat final de l'élection une influence dix fois, cent fois, mille fois plus grande que le premier venu des électeurs ? Il n'a qu'un vote lui-même, mais grâce à lui, des centaines, des milliers votent dans son sens.

— C'est là un autre danger, ou plutôt c'est le grand danger réel. Donnez un vote à tous les ignorants, à tous les incapables, même à tous les mauvais drôles : laissés à eux-mêmes, ils ne sauront qu'en faire ; si leur droit ne leur profite pas, du moins l'usage qu'ils peuvent en faire ne fera pas grand mal, ne mettra pas en danger l'État et la société. Mais séduits par des sophistes et des rhéteurs, embauchés et enrôlés par des ambi-

Digitized by Google

tieux qui les flattent et les trompent, achetés et corrompus par des riches dont ils deviendront les clients, les instruments pour leur politique égoïste et intéressée : c'est ainsi qu'ils deviennent dangereux. Non, les droits politiques ne devraient être exercés que par des hommes indépendants par leur caractère et par leur jugement éclairé, et indépendants par leur position sociale. Tout le reste ne forme qu'une masse impersonnelle et inconsciente, facile à séduire et facile à corrompre.

— Y a-t-il un moyen de définir légalement et de reconnaître l'*homme indépendant?* Comment constater l'indépendance du caractère? L'indépendance du jugement, qui peut se flatter de la posséder? Nous tous, nous reflétons plus ou moins les idées, les opinions de notre milieu, qui se sont infiltrées dans notre esprit, que nous nous sommes assimilées nous ne savons comment. Et cela est bien, cela est heureux; car sans cela il n'y aurait pas de société, il n'y aurait que des individus, des atomes. Une position sociale assez indépendante pour qu'elle soit une garantie contre la corruption du jugement et de sa manifestation sincère? Je n'en connais pas. Le jugement et l'intégrité du plus riche peuvent être corrompus, le seront presque infailliblement par ses propres intérêts et par les intérêts de sa classe. Si le vote d'un pauvre peut être acheté au prix d'un dîner ou d'une pièce de cent sous, le vote de tel autre coûtera plus cher peut-être; mais il sera toujours plutôt possible d'acheter 100 votes que 10,000, plus facile de corrompre le suffrage restreint que le suffrage universel.

— Mais n'admettez-vous pas au moins certaines limites, certaines conditions? Il y a cependant des individus, même des catégories de personnes, qui sont évidemment incapables d'exercer un droit, si vous voulez une *fonction*, politique. Je ne suppose pas que vous voulez donner le droit de vote aux enfants, probablement pas aux femmes non plus. Les criminels, sans doute, doivent perdre le droit de collaborer à la confection des lois et à leur administration; les idiots, les aliénés, les indigents, les vagabonds, qu'en ferez-vous?

— J'admets que ceux qui sont incapables de se gouverner eux-mêmes ou de pourvoir à leur propre subsistance ne

Digitized by Google

devraient pas intervenir dans le gouvernement de l'État. La loi devra établir certaines conditions, définir, pour ainsi dire, le *citoyen actif*. Mais n'entrons pas ici dans les détails, ce serait trop long. Je dirai seulement, quant aux femmes, que leur exclusion absolue des droits politiques ne me semble pas justifiée et ne pourra probablement pas être maintenue à la longue. Que la femme mariée n'ait pas un vote en outre de celui de son mari, soit; on peut la considérer comme étant représentée par lui. Mais la veuve qui gouverne et maintient une famille, la femme non mariée qui est commerçante ou industrielle, qui enseigne, qui s'est distinguée peut-être comme écrivain, comme artiste, pourquoi n'aurait-elle pas de droits politiques? On pourrait défendre la thèse que la véritable unité sociale, ce n'est pas l'individu, mais la famille; que par conséquent les chefs de famille seuls devraient voter dans les affaires publiques, et je serais assez disposé à me rallier à cette manière de voir. Mais le célibat, volontaire ou forcé, est déjà trop dans nos mœurs pour qu'il se laisse exclure de l'organisation sociale et politique.

L'indigent, qui n'est qu'une charge pour la communauté, pas une force vive, ne peut pas revendiquer la qualité de « citoyen actif ». Cependant, ce n'est pas la *possession* de quoi que ce soit qui fait le « citoyen actif »; c'est la *personnalité* même, la valeur de l'homme comme force vive. Quand on proposait, comme condition du droit au vote, la possession d'une chose quelconque de la valeur minime de 30 dollars, B. Franklin dit : « Supposé je possède un âne valant 30 dollars; je suis électeur. Mon âne vient à mourir; je ne suis plus rien. Qui donc a été électeur; mon âne ou moi? »

— C'est d'un homme d'esprit; mais quant à la sagesse politique, si Franklin n'en avait pas donné d'autres preuves, celle-ci ne m'en convaincrait pas J'ai peur, je l'avoue, de ceux qui, ne possédant rien, n'ont rien à perdre. Que risquent-ils en jouant va-tout, en se prêtant aux expériences les plus imprudentes, les plus téméraires? Ils n'ont jamais rien à y perdre.

— Ce qu'ils y risquent? Mais leur vie, leur existence, leur

Digitized by Google

bien-être relatif et l'espérance d'améliorer leur sort. C'est là leur enjeu, et cela vaut bien un sac d'écus. Ils sont autant et peut-être plus intéressés à ce qu'il y ait de bonnes lois et un bon gouvernement que ceux qui possèdent.

— Ils le sont en effet, si seulement ils comprenaient leurs véritables intérêts. Mais ignorants comme ils sont, et incapables de juger pour eux-mêmes, ils seront la proie facile de sophistes et de rhéteurs, politiciens brouillons et intéressés, les dupes de théories fallacieuses, d'utopies spécieuses.

— Vous revenez à un argument auquel j'ai déjà essayé de répondre. D'abord l'intelligence, le jugement d'un homme n'est pas proportionné à sa fortune. Puis, si les pauvres sont en général ignorants, ce n'est pas de leur faute. Instruisez-les, éclairez-les sur les intérêts publics, qui sont aussi les leurs. Attendre qu'ils soient instruits et éclairés avant de pouvoir s'en occuper, c'est un cercle vicieux, s'il en est. C'est la vie publique, c'est leur participation à ses débats qui doit les instruire et les éclairer. Vous vous plaignez des sophistes et des rhéteurs qui tromperaient et séduiraient les masses. Disputez-leur ces masses, qui sont tout au moins aussi accessibles aux bonnes raisons qu'aux mauvaises, à la vérité qu'à l'erreur, à la justice qu'aux mauvaises passions. Ce devoir envers les déshérités de la fortune, les classes aisées et éclairées ne l'ont que très imparfaitement rempli jusqu'à présent; si leur propre intérêt, si la lutte pour l'influence politique les y force, on n'aura qu'à s'en féliciter pour les uns et pour les autres. Ce sera peut-être le résultat le plus heureux et le plus précieux du suffrage universel.

— Je voudrais le croire. Mais le mensonge ou l'erreur qui flattera les préjugés et les passions, entraînera toujours, je le crains, plus facilement les masses, qu'elles ne pourront être amenées à suivre les leçons et les conseils de la sagesse, de la vérité, de la justice, qui souvent sont arides et qui leur demanderont des efforts, des sacrifices, de la patience, de la résignation, — toutes choses qui ne sont pas faites pour les rendre plus acceptables. Puis, la besogne est extrêmement ingrate. Il répugnera à plus d'un honnête homme de descendre dans cette

Digitized by Google

arène où il rencontrerait comme adversaires des gladiateurs de profession et des spadassins. Les meilleurs s'abstiendraient, se refuseraient à la tâche ingrate d'instruire, d'éclairer, de prêcher des foules prévenues.

— Ils se sont trop longtemps abstenus, trop longtemps ils ont négligé ou refusé un devoir qu'ils ont envers le peuple et la société. Si la nécessité de se défendre, de défendre leurs propres intérêts peut les contraindre à entreprendre cette tâche, à accomplir ce devoir, tant mieux. Vous dites les meilleurs. Je veux bien que ce soient de braves gens et des hommes éclairés; mais la mollesse, la nonchalance, l'amour de ses aises, ce ne sont pas là précisément des vertus civiques. Qu'ils se montrent les meilleurs, non seulement par leur intelligence et par leur honnêteté, mais encore par leur énergie, par leur zèle pour le bien public, par leurs efforts au service de la bonne cause.

— Encore, pour engager cette lutte, faudrait-il qu'on pût espérer que la victoire restera à la raison et à la justice.

— Eh bien, je l'espère fermement. J'ai la foi inébranlable que la vérité est plus forte que l'erreur, le bien plus fort que le mal dans le monde, dans l'homme et dans les choses. Si cela n'était pas, le monde aurait péri depuis longtemps.

Du reste, qu'y aurait-il à faire? La souveraineté du peuple, de la nation dans son ensemble, c'est bien le principe, la base de l'État moderne. Chez nous, du moins, on ne conteste, on ne combat plus ce principe. Comment assigner et assurer à chaque individu la part de cette souveraineté collective qui lui reviendrait selon son mérite réel? Impossible, n'est-ce pas? De quelque manière qu'on s'y prenne, on tomberait dans l'arbitraire. Laissez donc faire la nature et ses lois! Si dans des vases communicants — disons des tubes très différents de diamètre — vous avez à verser une quantité déterminée de liquide, ne vous préoccupez pas des moyens de mesurer à chacun la part exacte qui lui revient d'après sa capacité. Versez seulement; le niveau sera le même, mais le contenu différera autant que les diamètres des différents tubes.

TH. HEGENER.

Digitized by Google

BEAUMARCHAIS

ET LES DROITS D'AUTEURS DRAMATIQUES

« La Commission des auteurs dramatiques ne devrait jamais s'assembler sans saluer le buste de Beaumarchais. »

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, vol. VI, p. 185.

Beaumarchais a fait campagne pour les écrivains dramatiques, contre les comédiens, à deux époques de sa vie. La première fois, c'était en 1775, au moment où son crédit, inférieur cependant à sa renommée, commençait à grandir, en attendant que son rôle dans les affaires d'Amérique fît de lui un personnage politique important. La seconde fois, après la Révolution, lorsque son influence avait beaucoup décliné ; la part principale revient alors à La Harpe dans le succès des démarches qui eurent pour effet de faire consacrer la liberté des théâtres et les droits des auteurs dramatiques.

La condition de ceux-ci, dans les premiers temps du théâtre en France, dépendait de l'arbitraire des acteurs qui jouaient leurs pièces, dont les auteurs ne retiraient qu'un maigre profit. D'après ce que rapporte Ménage, la comédienne Beaupré se plaignait des exigences de Corneille. « Nous avions ci-devant, « dit-elle, des pièces de théâtre pour trois écus, que l'on nous « faisait en une nuit. On y était accoutumé, et nous gagnions « beaucoup. Présentement, les pièces de M. Corneille nous « coûtent beaucoup, et nous gagnons peu de chose [1]. »

(1) Si les comédiens rétribuaient peu généreusement les auteurs, leurs recettes aussi devaient être assez modestes. Une ordonnance de police donnée pour la troupe de l'hôtel de Bourgogne et pour celle du Marais, par le lieutenant civil, le 12 novembre 1609, porte, entre autres : « Faisons défense aux comédiens de

Digitized by Google

L'auteur aux trois écus était Hardy, dont on a imprimé quarante et une pièces, qui sont encore loin de former tout son bagage dramatique. Il passe pour avoir été le premier qui ait touché des *parts d'auteur*.

M. Renouard (1) a extrait des registres de la Comédie-Française des détails intéressants sur les sommes payées aux auteurs dramatiques :

« 1660. Donné à Molière, pour les *Précieuses ridicules*, en plusieurs à-comptes, 1,000 livres ; pour le *Cocu imaginaire*, en trois paiements, 1,500 livres, plus un solde au 7 septembre.

« 1661. Au même, pour *Don Garcie*, 968 livres; pour les *Fâcheux*, 1,100 livres.

« 1662. A M. Boyer, pour la tragédie de *Bonaxare*, 100 demi-louis, dans une bourse brodée d'or et d'argent.

« 1663. A M. de la Calprenède, pour une pièce *qu'il doit faire* (l'invention n'est pas de nos jours), 800 livres.

« 1665. A M. Corneille, pour son *Attila*, 2,000 livres.

« 1670. A M. Corneille, même somme pour *Bérénice*.

« 1667. La troupe a délibéré de payer à M. Corneille et à Mme Guérin, ci-devant veuve de Molière, la somme de 200 louis d'or, pour la pièce du *Festin de Pierre*. »

On voit par ces chiffres relativement considérables pour le temps, surtout en tenant compte de la valeur beaucoup plus grande de l'argent (2), que Molière et Corneille avaient amélioré la condition matérielle des auteurs dramatiques, en même temps qu'ils relevaient leur situation morale. L'honneur de ce résultat revient surtout à Corneille, dont le succès extraordinaire de *Mélite*, en 1625, lorsque l'auteur était âgé seulement de dix-neuf ans, amena une révolution au théâtre.

« prendre plus grande somme des habitans et autres personnes, que de cinq sols « au parterre et dix sols aux loges et galeries, et en cas qu'ils aient quelques « actes à représenter où il conviendra plus de frais, il y sera par nous pourvu, « sur leur requête préalablement communiquée au procureur du Roy. »

(1) *Traité des droits d'auteur dans la littérature, les sciences et les beaux-arts*. Paris, 1838, tome Ier, page 307.

(2) On a calculé que, par suite de l'avilissement progressif de la richesse numéraire, sur *mille* francs de revenu en l'année 1700, c'est-à-dire il y a moins de deux siècles, il ne reste aujourd'hui que *cent soixante-six* francs.

Digitized by Google

Le premier traité fait par les comédiens pour assurer à l'auteur une part fixe dans le produit des représentations fut celui qui intervint en 1653 avec Quinault. On lui garantit le neuvième de ce qui resterait de la recette après le prélèvement des frais ordinaires et journaliers. Ce traité particulier devint une condition générale en vertu de règlements adoptés par l'autorité en 1685 et en 1697 ; les auteurs devaient recevoir ce neuvième jusqu'à ce que la Comédie leur eût prouvé, par le résultat de deux recettes consécutives au-dessous de 300 livres l'été et de 500 livres l'hiver, qu'elle avait couvert seulement ses frais et que l'ouvrage avait cessé d'attirer le public.

Cet arrangement resta en vigueur jusqu'en 1757. Un arrêt du Conseil du 18 juin de cette année ordonna qu'un nouveau règlement fût préparé par les gentilshommes de la chambre, dont c'était l'attribution. Ce règlement parut à la date du 23 décembre 1757. La part d'auteur, maintenue au neuvième pour les ouvrages en cinq actes, est réduite à un douzième pour les pièces en trois actes et à un dix-huitième pour les ouvrages en un acte. L'auteur continuait à toucher ce droit jusqu'à ce que la recette eût baissé deux fois de suite, ou trois fois en différents temps, au-dessous de 1,200 livres l'hiver et de 800 livres l'été. Dans ces cas, l'auteur était dépossédé de tout droit sur son ouvrage, et la pièce appartenait aux comédiens. Ceux-ci reçurent de nouveaux avantages par un règlement des gentilshommes de la chambre, du 1er juillet 1766. Rien n'est changé quant à la part réservée aux auteurs, mais ceux-ci n'étaient en droit de demander la reprise des pièces que lorsqu'elles avaient eu, en hiver, douze représentations au-dessus de 1,200 livres, et, en été, dix représentations au-dessus de 800 livres. L'auteur perdait son droit s'il y avait eu deux représentations ayant produit des recettes inférieures à celles que nous venons d'indiquer. Dans le cas où une pièce interrompue dans la nouveauté était reprise, l'auteur n'avait plus la faculté de la retirer, et elle devait être jouée jusqu'à ce que la recette baissât une seule fois au-dessous de ces limites; alors il n'avait plus aucun droit à prétendre.

Digitized by Google

Ce règlement, auquel les ducs de Richelieu, d'Aumont, de Fleury et de Duras ont attaché leur nom, suivait l'œuvre depuis le premier jour, lorsqu'elle était mise sur le bureau et que l'examinateur la trouvait digne de la lecture générale (1), jusqu'au dernier, quand elle *tombait dans les règles*, c'est-à-dire que la recette avait baissé au-dessous de la somme fixée.

Les règlements provoquèrent de nombreuses difficultés d'interprétation et d'exécution. Le calcul des frais ordinaires et journaliers, que l'on devait commencer par déduire de la recette brute, offrait ample matière à des contestations. Pour établir la part qui revenait aux auteurs, fallait-il tenir compte seulement de la recette faite à la porte, sans y ajouter le produit des loges, louées pour la soirée ou à l'année? Devait-on en retrancher le droit des pauvres, que la Comédie calculait, d'ailleurs, d'une manière exagérée? Ces questions et d'autres donnèrent lieu à beaucoup de conflits entre les auteurs et les comédiens, qui se sentaient appuyés par les gentilshommes de la chambre. Il ne leur était pas difficile d'éconduire les auteurs dont ils croyaient avoir à se plaindre. Ce fut, entre autres, le cas pour Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris* (2), auquel les acteurs attribuaient un écrit anonyme peu aimable pour le *tripot*, comme Voltaire disait de la Comédie. Quant à soutenir et à prouver qu'une pièce était tombée dans les règles, la démonstration était fort aisée. On en cite un exemple piquant. Un écrivain complètement oublié aujourd'hui, Lonvay de la Saussaye, auteur de la *Journée lacédémonienne*, ayant reproché aux comédiens de ne plus jouer cette pièce, ils lui fournirent un compte d'après lequel, en calculant des dépenses de mise en scène auxquelles l'auteur s'était opposé, il *redevait* pour son douzième 101 livres 8 sous, bien qu'il ne fût pas contesté que la recette eût été de 12,000 livres en cinq représentations.

(1) Le règlement, avec la politesse de l'époque, prescrit que si l'examinateur juge que la pièce ne doit pas être admise à la lecture générale, il en donnera les raisons par écrit, *le plus honnêtement qu'il sera possible*.

(2) Mercier a écrit un certain nombre de pièces de théâtre dont l'*Habitant de la Guadeloupe* est la plus connue.

Digitized by Google

Voltaire avait renoncé à toucher des droits d'auteur pour la représentation de ses ouvrages. Ainsi qu'il l'écrit au maréchal duc de Richelieu, dans une lettre du 16 mars 1767 : « Vous « savez que les pièces de théâtre font mon amusement; j'en « fais présent aux comédiens; je ne dois attendre d'eux que « des remerciements, et non des tracasseries. » Il portait même la générosité envers eux plus loin. A propos de la représentation des *Scythes*, qui avaient eu un très médiocre succès, il écrit à son libraire Lacombe, chargé d'imprimer la pièce : « Je vous prie de donner un petit honoraire de « 25 louis à M. Lekain pour toutes les peines qu'il a bien « voulu prendre. »

Les comédiens ne pouvaient pas se plaindre non plus de la révérence avec laquelle il leur parlait. Dans une lettre du 30 mars 1761, on lit : « Je prie messieurs les comédiens du « Roi, qui me font l'honneur de représenter mes ouvrages, de « vouloir bien se prêter aux arrangements que M. Lekain « leur présentera de ma part (il s'agissait de *Tancrède*), en « les remerciant de leur zèle, des soins dont ils m'honorent, « et en les assurant de l'estime infinie que j'ai pour leurs « talents. » Cette estime ne l'empêchait pas d'écrire un peu plus tard au comte d'Argental (lettre du 15 mai 1767) : « Et « toi, pauvre Théâtre français, qui n'as qu'un seul acteur « (Lekain), et encore est-il trop gros, toi qui n'approches pas « de notre petit théâtre de Ferney, est-il possible que tu « n'aies ni second rôle, ni confident! Ferme donc ta porte, « malheureux ([1]). »

II

Le maréchal de Richelieu, accablé de réclamations de la part des auteurs, avait chargé Beaumarchais de lui présenter

([1]) L'abandon que Voltaire avait fait aux comédiens de ses droits d'auteur pendant sa vie leur fut continué, après sa mort, par M^me^ Denis, sa nièce. Les registres de la Comédie portent cette mention : « 28 juin 1778. Cession par M^me^ Denis. » Je soussignée, légataire et héritière de tous les biens de M. de « Voltaire, mon oncle, je cède et abandonne en toute propriété à messieurs les « comédiens français tous les honoraires que je suis en droit de prétendre, soit « pour le présent, soit pour l'avenir, des représentations de feu mon oncle. »

Digitized by Google

un rapport sur les règlements anciens et nouveaux, et engagé les comédiens à communiquer à son délégué leurs registres de recettes et dépenses pendant plusieurs années. Ils se refusèrent à cette demande, en alléguant qu'elle était contraire à leur droit. Quant à Beaumarchais, qui, à l'exemple de Voltaire, avait fait don aux comédiens de ses deux premières œuvres (*Eugénie* et les *Deux Amis*), il était alors dans toute la joie du grand succès du *Barbier de Séville* (1), et il vivait dans les meilleurs termes avec les acteurs de la Comédie. « Tant qu'il « vous plaira, messieurs, leur écrit-il, de donner le *Barbier* « *de Séville* (la pièce avait eu trente représentations non interrompues), je l'endurerai avec résignation. Et puissiez-vous « crever de monde, car je suis l'ami de vos succès, et l'amant « des miens! » Mais ces bons rapports ne tardèrent pas à se refroidir. Beaumarchais écrit aux comédiens, le mercredi 20 décembre 1775, pour se plaindre que l'on eût annoncé le *Barbier* pour le samedi suivant, jour où ils jouaient à Versailles, devant le roi, le *Connétable de Bourbon*, de Guibert (2), ce qui devait nécessairement nuire à la recette faite à Paris, et hâter le moment où l'ouvrage tomberait dans les règles. Ce fut le signal des hostilités entre l'auteur et ses interprètes. Le *Barbier* venait d'atteindre la trente-deuxième représentation; Beaumarchais demanda qu'on établît le compte exact de ce qui lui revenait. Les comédiens lui dépêchèrent l'acteur Desessart, chargé de lui remettre, sans aucun détail à l'appui, une somme de 4,500 livres formant, d'après eux, son droit d'auteur, pour toutes les représentations. Beaumarchais refuse l'argent et réclame un compte régulier. Les comédiens répondent qu'on ne peut le dresser que pour le produit de la porte, qu'il n'est possible d'établir les autres éléments de recette que par aperçu, et qu'il faut se contenter d'une *cote mal taillée*.

(1) *Beaumarchais et son temps*, par M. Louis de Loménie (tome II, chapitre XIX). Paris, 1872. Nous empruntons à cet intéressant ouvrage la plupart des détails qui suivent sur l'intervention de Beaumarchais dans l'affaire des droits d'auteur.

(2) Guibert était un militaire distingué, écrivain non sans mérite; il fut de l'Académie.

Digitized by Google

Beaumarchais proteste contre ce faux-fuyant. « Ce que je « demande, dit-il, à la Comédie, beaucoup plus que l'argent, « c'est une *cote bien taillée*, un compte exact qui puisse servir « de type et de modèle à tous les décomptes futurs, et ramener « la paix entre les acteurs et les auteurs. » Après de longues discussions, on convient d'avoir recours à l'opinion du duc de Duras, l'un des gentilshommes de la chambre et membre de l'Académie française. Le duc, persuadé par Beaumarchais, propose de substituer aux comptes arbitraires un règlement nouveau, où les droits des deux parties seraient stipulés d'une manière claire, précise et équitable, et il engage l'auteur du *Barbier* à consulter quelques-uns de ses confrères et à lui soumettre un plan. Beaumarchais répond que la question intéresse tous les auteurs dramatiques qui ont écrit pour le théâtre français et qu'il faut les assembler tous. M. de Duras y consent, et Beaumarchais invite tous ses confrères à dîner chez lui pour discuter leurs intérêts communs. C'est une nouvelle campagne qui commence. Beaumarchais ne rencontrera pas moins de difficultés du côté des écrivains qu'il en avait éprouvées dans ses relations avec les comédiens. Ainsi que le lui disait Sedaine : « Auteurs et acteurs marchent sur des ballons « gonflés de vent. » La Harpe, qui signait alors Delaharpe, lui fait savoir qu'il ne se rendra pas chez lui s'il doit s'y trouver avec Dorat ou Sauvigny, l'auteur de *Gabrielle d'Estrées*, ses ennemis déclarés. Diderot, Collé, Bret, Poinsinet de Sivry et d'autres se dérobent sous divers prétextes. Cependant, Beaumarchais parvint à réunir chez lui, le 3 juillet 1777, vingt-trois auteurs dramatiques qui avaient tous donné des pièces à la Comédie-Française. C'étaient, selon l'expression de Chamfort, très porté d'ailleurs pour le projet, les *États généraux de l'art dramatique* qui allaient se créer. Mais ces États généraux comme les autres furent loin de se trouver d'accord. Les dissensions se firent jour dès les premières séances. La majorité voulait des commissaires inamovibles, ce qui fut admis ; les opposants menaçaient de se retirer. Les comédiens essayaient de mettre le désarroi parmi les auteurs, en favorisant ceux qui se montraient disposés à déserter la ligue. Ils

Digitized by Google

représentèrent une très mauvaise tragédie, *Nadir*, par Dubuisson, qui publia sa pièce avec une préface injurieuse pour la Société des auteurs. L'approbation de la pièce et de la préface par Suard, alors censeur, donna de la gravité à l'incident, et souleva une grande rumeur parmi les auteurs dramatiques.

La lutte se prolongea pendant près de trois ans. Beaumarchais, peu ou mal secondé par ses confrères, la soutenait presque seul, au milieu de toutes ses affaires et de ses préoccupations sans nombre. Au mois d'avril 1780, l'entente parut s'établir, à la suite d'une réunion chez Beaumarchais, où auteurs, comédiens et comédiennes avaient dîné ensemble. Gerbier, l'avocat de la Comédie-Française, avait fait transformer en arrêt du Conseil le règlement convenu, mais en le modifiant dans l'intérêt de ses clients. Le débat se ranime; un nouvel arrêt, du 9 décembre 1780, vient y mettre provisoirement un terme. Cet arrêt, qui semble fait dans l'intérêt des auteurs, leur est, au fond, préjudiciable (1); il décide, d'un côté, pour satisfaire aux réclamations de ceux-ci, que dans le compte de la recette l'on devra faire entrer non seulement celle qui est perçue à la porte, mais encore le produit des loges louées soit pour la représentation, soit à l'année, les abonnements à vie, etc.; en outre, il accorde aux auteurs le septième, au lieu du neuvième de la recette. Mais, par contre, l'arrêt statue que la pièce tombera dans les règles et deviendra la propriété des comédiens, si la recette descend au-dessous de 2,300 livres pendant l'hiver et de 1,800 livres pour l'été; les anciens chiffres étaient de 1,200 et de 800 livres. Le nouvel état de choses favorisait les intérêts des comédiens, en ce sens qu'ils

(1) Chapelier, rapporteur du projet de loi de 1791 sur la liberté des théâtres, dit dans son rapport, au sujet du règlement de 1780 : « Quelques auteurs dramatiques n'ont point été victimes d'une loi si bizarre, mais d'autres, en très grand nombre, ont vu leur propriété sortir de leurs mains, et, par une espèce de droit de conquête, passer dans celles des comédiens... On sait qu'il y a beaucoup de moyens d'exciter, de ménager la curiosité du public, de soutenir ou de faire tomber une pièce, ce que les comédiens appellent *dans les règles*... S'ils la jouent à un jour où le public est entraîné à d'autres amusements, s'ils la joignent à une pièce qui éloigne les spectateurs, c'en est fait de votre propriété. »

Digitized by Google

n'étaient pas en peine d'établir que les recettes n'atteignaient pas le minimum fixé, sauf à les faire remonter lorsque le produit de la pièce leur appartenait complètement, sans partage. Cette situation troublée se prolongea jusqu'à la Révolution française. Au fond, les pièces à succès commençaient à donner aux auteurs en renom un revenu important. Ainsi, le *Mariage de Figaro,* en soixante-cinq représentations, avait fait, jusqu'au 31 décembre 1785, une recette brute de 296,806 francs, et les droits d'auteur s'étaient élevés à 41,499 francs (1). Il est vrai que le succès était sans précédent; la pièce eut 168 représentations consécutives. Nous sommes loin des 2,000 livres payées à Corneille pour *Bérénice.*

III

Dès les premiers jours de la Révolution française, les auteurs dramatiques occupèrent l'Assemblée constituante de leurs réclamations. Les écrivains, en général, et les artistes restèrent dans l'incertitude sur leurs droits jusqu'en 1793 et en obtinrent seulement la reconnaissance de la Convention; les auteurs dramatiques attendirent moins longtemps et reçurent satisfaction par la loi du 19 janvier 1791. Leurs délégués s'étaient rendus, le 24 août 1790, en députation, à la barre de l'Assemblée pour présenter une pétition réclamant contre les règlements qui gouvernaient la Comédie. Parmi les auteurs qui l'avaient signée, on remarque les noms de La Harpe, Sedaine, Cailhava, Ducis, Marie-Joseph Chénier, Fabre d'Églantine, Palissot, Chamfort. La Harpe porte la parole. Son discours se ressent de la phraséologie du temps. La Harpe n'a pas encore coiffé le bonnet rouge dont il se couvrit deux ans plus tard, dans sa chaire au Lycée, mais il se pose déjà en ennemi de « l'inso-

(1) Ces chiffres sont cités par M. Lintilhac dans son ouvrage : *Beaumarchais et ses œuvres.* Paris, 1887. Après la mort de Beaumarchais, le succès du *Mariage de Figaro* ne discontinua point; ses héritiers reçurent, sous le régime de la loi de 1791, dont nous parlons plus loin, une somme de 37,947 fr. 22 c. pour les représentations de cette œuvre et le produit des autres ouvrages de Beaumarchais, de thermidor an VII à mai 1809, pendant les dix années qui suivirent sa mort.

Digitized by Google

lent despotisme ». Ce langage, il l'accentue encore dans un discours sur la liberté des théâtres, prononcé à la Société des amis de la constitution, le 17 décembre 1790 (1). Cette séance, fait intéressant à noter, était présidée par Mirabeau, et le nom d'Alexandre Beauharnais se trouve parmi les secrétaires.

La Harpe et les auteurs qui s'étaient associés à ses démarches réclamaient l'abrogation du règlement de 1780, et la faculté, pour toute troupe ancienne ou nouvelle, de représenter les pièces des auteurs morts, devenues une propriété publique, et de traiter avec les auteurs vivants pour les pièces déjà jouées ou pour leurs ouvrages qui ne l'auraient pas encore été. Le consentement par écrit de ces auteurs était nécessaire pour la représentation de leurs œuvres. Cinq années après leur mort, ces œuvres pouvaient être librement jouées partout et sans rétribution, à moins d'une cession particulière à telle ou telle troupe.

Il se rencontra des dissidents parmi les écrivains dramatiques, entre autres Desforges, Hoffman, Radet, Picard, qui venait de faire ses débuts au théâtre, et quelques autres moins connus; tout en demandant la consécration des droits des auteurs, ils réclamaient très vivement la conservation au Théâtre français national des pièces d'auteurs anciens composant le fonds de son répertoire. Les comédiens français, on le conçoit, firent, de leur côté, une forte résistance. Dans des observations signées par Molé, Dazincourt et Fleury, leurs fondés de pouvoirs, ils déclarent se soumettre à la suppression de leur privilège, mais ils insistent pour conserver leur ancien répertoire et demandent le maintien du règlement de 1780.

Le projet de décret, présenté le 13 janvier 1791, fut adopté le même jour, après une courte discussion dans laquelle on entendit l'abbé Maury, Mirabeau et Robespierre. Le premier demanda le rétablissement de la censure, que la Révolution avait fait disparaître. Mirabeau lui répondit, et il s'éleva contre les mesures de police proposées dans le décret. « Une salle de « jeux publics hérissée de baïonnettes, dit-il avec l'exagération

(1) Voir Renouard, ouvrage cité, tome I, pages 304 et suivantes.

Digitized by Google

« de son éloquence, c'est un spectacle qu'il faut repousser avec « horreur. » Robespierre réclama contre la surveillance des municipalités, qui était aussi proposée. Le projet du comité fut décrété sans modification. Il réalisait, sauf de légers changements, les vœux exprimés dans la pétition de La Harpe. Un membre avait demandé que la propriété des auteurs fût conservée, après leur mort, à leurs héritiers, pendant dix ans au lieu de cinq; mais ce progrès ne fut accompli que plus tard, en attendant que la durée fût portée à cinquante ans.

Beaumarchais semble s'être tenu à l'écart dans cette campagne menée par La Harpe, ou, du moins, il ne s'y montre point d'une manière ostensible. Mais il ne tarde point à rentrer en scène avec éclat. Les comédiens français, affranchis des obligations du règlement de 1780, faisaient aux auteurs des conditions plus dures que par le passé. D'un autre côté, les directeurs des théâtres de province refusaient de rien payer aux auteurs. Déjà, lors de la nouveauté du *Mariage de Figaro*, pour déjouer leur mauvais vouloir, Beaumarchais, inaugurant un système qui est encore souvent pratiqué aujourd'hui pour les ouvrages à succès, avait décidé que cette pièce ne serait pas imprimée et que la représentation n'en serait permise en province que lorsque les directeurs des troupes théâtrales auraient consenti à donner, non pas à lui seul, mais à tous les auteurs vivants, la même rétribution dont ils jouissaient à Paris. Que firent les directeurs de province? Ils engagèrent des copistes expéditifs qui écrivirent, en le défigurant, le *Mariage de Figaro* pendant qu'on représentait la pièce à la Comédie-Française, et elle fut jouée ainsi sur maint théâtre, au grand désespoir de l'auteur, blessé dans son amour-propre et frustré dans ses intérêts.

Beaumarchais présenta, le 23 décembre 1791, à l'Assemblée législative, une pétition pour demander que l'on accordât aux écrivains dramatiques des garanties plus efficaces (1). Les comé-

(1) Dans sa requête à l'Assemblée législative, Beaumarchais cite ce fait, qui en dit assez sur la position des auteurs, même les plus en renom : « Depuis les décrets qui nous assurent enfin la propriété de nos pièces, je me suis plaint au sieur Flachat, qui, de procureur du spectacle de Lyon, a si bien fait qu'il en est

Digitized by Google

diens, de leur côté, et les directeurs des théâtres des départements se plaignaient des auteurs. Une loi du 30 août 1792, bientôt abrogée, ne satisfit ni les uns ni les autres. Enfin, le décret du 1er septembre 1793 (1), qui rapporta cette loi et étendit aux écrivains dramatiques les avantages que celle du 19-24 juillet de la même année venait d'attribuer aux auteurs d'écrits en tout genre, aux compositeurs de musique, aux peintres et aux dessinateurs, supprima, au moins en principe, pour les auteurs dramatiques tout sujet légitime de réclamations. Mais, en fait, leurs difficultés, surtout avec les directeurs de province, n'avaient point pris fin. Beaumarchais continua la lutte jusqu'au dernier jour de sa vie. En messidor an V (juin 1797), peu de temps après sa radiation de la liste des émigrés et de son retour à Paris, Beaumarchais, vieilli, ruiné, tourmenté par des soucis de toute sorte, écrit au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, pour appuyer la pétition de la Société des auteurs dramatiques qui invoquaient l'appui du ministre afin de faire respecter leurs droits méconnus par les entrepreneurs de spectacle et les administrations locales.

Au début de l'Empire, la situation des auteurs ne s'était que peu améliorée. Grétry, le doux et excellent homme, sans se plaindre d'ailleurs, écrit à Dalayrac (2) : « Je n'ai pas de « note exacte de mes honoraires, mon cher ami, mais je « déclare que, depuis environ dix ans, je n'ai touché pour les « départements qu'environ deux cents francs par mois et cent « francs à peu près du théâtre de l'Opéra-Comique. » Cepen-

devenu premier propriétaire, que l'on continuât à y jouer, sans ma permission à moi, le *Mariage de Figaro*. Il m'a donné cette réponse curieuse : « Nous jouons « votre *Mariage* parce qu'il nous fournit d'excellentes recettes, et nous le joue- « rons malgré vous, malgré tous les décrets du monde. Je ne conseille même à « personne de venir nous en empêcher. Il y passerait mal son temps »

(1) La Convention nationale, dit le considérant de ce décret, « voulant assu- « rer aux auteurs dramatiques la propriété de leurs ouvrages, leur garantir les « moyens d'en disposer avec une égale liberté par la voie de l'impression et celle « de la représentation, et faire cesser à cet égard, entre les théâtres de Paris et « ceux des départements, une différence aussi abusive que contraire aux principes « de l'égalité... ».

(2) Lettre du 4 mars 1806, citée par Renouard, tome I, page 355.

Digitized by Google

dant, en ces dix années, on avait dû représenter maintes fois le *Tableau parlant, Zémire et Azor*, la *Caravane;* nous ne parlons pas de *Richard Cœur de Lion*, qui resta longtemps suspect. Dalayrac se déclara beaucoup mieux partagé ; *Adolphe et Clara, Maison à vendre, Picaro et Diego*, etc., étaient alors dans leur nouveauté et en plein succès, et Dalayrac avait fait des arrangements particuliers avec l'Opéra-Comique et les théâtres des départements.

On avait essayé, en brumaire an VI, sur la proposition de Chénier, de modifier la législation relative aux droits des auteurs. La seule disposition intéressante du projet de résolution était celle qui attribuait à une caisse destinée aux encouragements à l'art dramatique le produit de la part des auteurs, dix années après leur mort. Mais la résolution, adoptée par le conseil des Cinq-Cents, fut rejetée en son entier par le conseil des Anciens, le 18 prairial an VI. Une disposition ayant un objet analogue se trouvait dans le projet de décret sur les théâtres préparé en 1806 par le ministre de l'intérieur Champagny. Elle ne fut pas insérée dans le décret impérial promulgué le 8 juin 1806, lequel, pour les droits d'auteur, consacrait les vrais principes, en établissant (art. 16) que « les « auteurs et les entrepreneurs seront libres de déterminer « entre eux, par des conventions mutuelles, les rétributions « dues aux premiers, par somme fixe ou autrement ». Il fut dérogé plus tard à cette règle, pour le Théâtre français, par le décret impérial de Moscou, du 15 octobre 1812, d'après lequel (art. 72) « la part d'auteur dans le produit des recettes, le « tiers prélevé pour les frais, est du huitième pour une pièce en « cinq ou en quatre actes, du douzième pour une pièce en trois « actes, et du seizième pour une pièce en un et deux actes; « cependant, les auteurs et comédiens peuvent faire toute autre « convention de gré à gré ». Aujourd'hui, suivant le décret du 29 novembre 1859, la part des auteurs au Théâtre français est de 15 p. c. de la recette brute, à diviser selon le nombre d'actes d'ouvrages tant anciens que modernes; la totalité pour une pièce en quatre ou cinq actes, si elle tient toute la soirée; les ouvrages en un acte sont assimilés à ceux en deux actes.

Digitized by Google

Les auteurs et la Comédie restent libres de faire tout autre arrangement de commun accord, à la condition de ne pas réduire le tarif établi par le décret. Les droits des auteurs ont été réglés pour le théâtre de l'Opéra par un décret du 10 décembre 1860. Les auteurs se partagent, selon le nombre d'actes représentés, une somme de cinq cents francs, dont la moitié est attribuée au librettiste et l'autre moitié au compositeur; pour les ballets, le partage se fait par tiers, entre l'auteur de *scenario*, le musicien et le chorégraphe. D'après le dernier Annuaire de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, les auteurs touchent aujourd'hui à l'Opéra 8 p. c. de la recette. Le droit pour les autres théâtres de Paris est réglé entre les intéressés et varie de 10 à 12 p. c. Il y a, de plus, le droit de billets, qui procure aux auteurs un revenu plus ou moins important. Pour les départements et l'étranger, le tarif des droits est fixé par des conventions particulières.

IV

Nous sommes loin du temps où Voltaire déclarait « la littérature le premier des arts et le dernier des métiers ». Il n'y a pas aujourd'hui, je parle des écrivains dramatiques, de profession industrielle plus sagement ordonnée, mieux gouvernée et dont la gestion financière soit plus attentive et plus féconde en bons résultats, grâce à une organisation dont l'initiative, dans sa forme première, appartient à Beaumarchais, et dont la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (1) offre l'expression dernière et parfaite. Lorsqu'on étudie les colonnes de chiffres qui se suivent dans les rapports annuels, et que l'on se rend compte du travail que réclame une telle administration, soucieuse des intérêts du plus infime des auteurs et pénétrant jusqu'à la dernière bourgade, pour ne laisser échap-

(1) La Société actuelle a succédé en 1879 à une autre qui avait été fondée de fait le 25 mars 1829, mais qui ne fonctionnait légalement que depuis le 10 novembre 1839. Scribe en était le président et l'âme. Auparavant, les intérêts des auteurs dramatiques étaient représentés par des agents chargés de la perception des droits. Le premier fut Framery.

Digitized by Google

per aucun élément de recette, on est émerveillé de cet effort incessant, toujours et partout en éveil pour faire rendre à cet impôt intellectuel prélevé sur le public, qui le paye avec empressement, tout ce qu'il peut produire. L'auteur dramatique, lorsqu'il a fait acte d'adhésion aux statuts de la Société, au lieu d'avoir à poursuivre péniblement, comme autrefois, le recouvrement de ses droits, presque toujours contestés, trouve en elle un intermédiaire sûr qui se charge pour lui de ce soin, défend ses intérêts auprès des directeurs, en poursuit la violation devant les tribunaux, et vient à son aide et à celle de sa famille, si la détresse vient à les frapper. Rien n'est oublié parmi les services que la Société est appelée à rendre, pas même les honneurs funèbres, pour lesquels un ordre est établi parmi les orateurs chargés d'y présider. Le sociétaire décédé en mars a droit à un discours de M. Ludovic Halévy ou de M. Ohnet; celui qui meurt en juillet sera loué par M. Sardou ou par M. Meilhac; c'est M. Coppée ou M. Massenet qui prononcera l'oraison funèbre en novembre. La qualité y est toujours. Beaumarchais eut aussi un discours sur sa tombe. Ce fut Collin d'Harleville qui le prononça.

En 1879-80, le premier exercice de la Société actuelle, ses recettes étaient de 2,596,000 francs; Paris contribuait à cette somme pour 1,757,097 francs; les départements, pour 670,265; la banlieue parisienne, pour 71,047; les concerts, pour 40,276; enfin, l'étranger, pour 57,373 francs.

En 1890-91, la Société a reçu 3,411,119 francs; le contingent de Paris a été de 2,090,806 francs; les théâtres des départements ont versé 941,609 francs; la banlieue parisienne, 93,763; les concerts, 86,667; les théâtres de l'étranger, 198,312. On remarquera que ces derniers ont contribué, relativement, pour la part la plus forte à l'augmentation des recettes; cet accroissement provient d'une manière presque exclusive de la Belgique, qui a payé, à elle seule, 162,382 fr. 82 c. de droits d'auteur à la Société en 1891-92 (1).

(1) Bruxelles participe à cette somme pour 98,860 fr. 4 c., ainsi répartis : Théâtre de la Monnaie, 36,410 fr. 34 c.; Galeries Saint-Hubert, 25,608 fr. 45 c.; théâtre du Parc, 10,712 fr. 26 c.; Vaudeville, 9,560 fr. 68 c.; théâtre Moliere,

Digitized by Google

La part des autres pays, en exceptant la Suisse et la Russie (théâtre Michel, de Saint-Pétersbourg), est presque nulle. C'est dans cette direction surtout que les intéressés doivent chercher à rendre la Convention de Berne plus générale et plus complète.

A côté de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, une autre fonctionne et grandit rapidement : la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, dont les attributions s'étendent à toute la partie lyrique et instrumentale, les théâtres de chant exceptés (sauf les airs intercalés), depuis le Conservatoire jusqu'aux orgues de Barbarie, et depuis les concerts Lamoureux et Colonne jusqu'aux cafés-concerts et aux brasseries, qui forment sa meilleure clientèle. En 1891, la Société n'a pas touché moins de douze cent mille francs, somme énorme lorsqu'on songe de combien de petits ruisseaux est formée cette large rivière. Le prélèvement est, en général, de 6 p. c. de la recette brute ; or, en supposant un café-concert ayant la vogue, la Scala, par exemple, et une recette de 3,000 francs, il y aura 180 francs de droits d'auteur, à partager par tiers entre l'éditeur, l'auteur des paroles et celui de la musique des soixante chansons, en moyenne, que le public entendra dans la soirée, soit un franc par chanson pour chacun des participants. La somme est modeste, mais l'effort intellectuel l'est également ; et telle chansonnette parfaitement absurde, qui doit son succès au caprice du public ou aux grimaces du chanteur, et de Paris envahit la province et même l'étranger, finit par donner de gros revenus.

D'après un relevé que nous avons sous les yeux, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a encaissé,

7,676 fr. 71 c.; Alhambra, fr. 5,928 fr. 35 c ; Alcazar, 1,600 francs; *Théâtre flamand*, 628 fr. 99 c.; divers, 734 fr. 26 c. Viennent ensuite Anvers, pour 21,481 fr. 35 c.; Liége, pour 19.046 fr. 73 c.; Gand, pour 9,206 fr. 38 c., et vingt-neuf autres localités belges pour le surplus. On trouve au bas de l'échelle Saint-Trond, qui a donné 35 francs; Renaix, 12 francs, et Ath, 6 francs.

Bruxelles paye aux auteurs français une rente qui dépasse celle de plus d'un théâtre parisien : le Palais-Royal, l'Odéon, la Porte-Saint-Martin, le Châtelet, la Gaîté, etc. Il précède dans l'ordre des recettes toutes les grandes villes de France : Lyon, Marseille, Bordeaux, etc.

Digitized by Google

dans les mois de mars, avril et mai de cette année, 281,941 fr. 73 c. Paris et sa banlieue ont participé à cette somme pour 119,519 fr. 27 c. et les départements pour 130,352 fr. 64 c., ce qui montre à quel point l'épidémie des cafés-concerts attaque la province. L'étranger se partage le surplus, soit 32,069 fr. 87 c.; le lot de la Belgique est de 12,997 fr. 85 c., toujours pour un trimestre seulement.

La Société comprenant dans ses perceptions la musique sacrée ainsi que les airs de danse, la liste de ses contribuables donne lieu aux plus singulières rencontres : on y voit le bal Bullier à côté de l'église Ménilmontant, et l'église Saint-Germain des-Prés en compagnie du Grand-Orient; les départements ministériels aussi ont payé leur écot: le ministère des travaux publics, 65 fr. 2 c., et le ministère des affaires étrangères, 8 fr. 50 c. Cette somme n'a pas grevé beaucoup le budget de M. Ribot. Les rigoristes trouveront peut-être que l'on aurait pu, dans le rapport, voiler ces promiscuites légèrement compromettantes. Mais la statistique ignore la pudeur.

Avec le goût de plus en plus vif du gros public, et même de l'autre, pour les endroits où se débite la littérature, arrosée de musique, des cafés-concerts, on peut prévoir le jour où la marée montante des recettes de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, enflée surtout par ces produits plus ou moins frelatés, ne sera pas loin d'atteindre le niveau des revenus de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

ÉDOUARD ROMBERG.

Digitized by Google

AME DE JEUNE FILLE [1]

24 janvier.

Ce matin, Rosie est venue me trouver. J'avais pris froid la veille en patinant et je l'ai reçue au coin de mon feu, en peignoir.

C'est un miracle de joliesse frêle que Rosie, menue, gracieuse, exquisement tournée et si blonde, que sa fine tête auréolée semble toujours se mouvoir dans un rayon. Elle est entrée doucettement, les joues roses de froid, frileuse et blottie dans sa pelisse comme un bijou dans sa gaine. Élégante, coiffée à l'air de son visage, comme toujours, un gros pigeon blanc ouvrant ses ailes sur sa toque de loutre. Elle s'est assise, rôtissant à la flamme ses petites bottes cambrées, un peu soucieuse, mais ses yeux bleus tout éclairés de joie, babillant du bout des lèvres pour en venir à quelque grave confidence que je voyais là, marquant d'un pli son front d'enfant.

Une fois elle entr'ouvrit sa bouche fraîche, hésita, secoua la tête et se tut rougissante.

Je m'amusais de ses reculades de souris affriandée et peureuse, m'attendant à l'aveu de quelque caprice nouveau, Rosie ayant l'habitude de se choisir chaque mois une nouvelle idole, détrônée le mois suivant pour quelque autre dont le règne doit être non moins éphémère. Je l'avais souvent grondée de gaspiller ainsi le meilleur de son cœur.

« Bah! disait-elle, mais c'est prudence. Je suis passée

[1] Suite, voir les numéros des 15 juillet et 15 août 1892.

Digitized by Google

l'autre jour près du jardinier qui ouvrait ses couches. « Mais, Vincent, il gèle, vous allez gaspiller beaucoup de chaleur! — Faut bien, mamzelle, si on tenait ça fermé, le feu s'y mettrait! ». Je donne de l'air à mon cœur tout bonnement.. Prends garde à l'incendie, toi, grondeuse! »

Puis suivait l'aveu net et franc de quelque idylle bâtie sur le sable dans son petit cœur capricieux. Mais cette fois, Rosie y mettait plus de façons. Enfin, elle prit son parti.

« As-tu remarqué mon cotillonneur au dernier bal? »

Nous y étions.

« Vraiment, oui, je m'en souviens. Un gros brun gauche, qui te mangeait des yeux et qui partait à rebours tout le temps. Pas tout jeune, l'air sérieux et bon, des lunettes sur de fort beaux yeux... Est-ce ça? »

Rosette hoche affirmativement la tête.

« Tout à fait... Qu'en penses-tu?

— Mais qu'il danse très mal... Comment lui as-tu donné ton cotillon, toi qui raffoles des bons valseurs?

— Ça dépend pour quoi en faire... »

Elle eut un petit sourire étrange, en dessous.

« Je lui ai promis bien autre chose, va!

— Quoi donc, folle? »

Rosette arracha son gant nerveusement, et me tendant sa main fine, où un gros saphir brillait :

« Ça! »

Puis, se jetant dans mes bras, très émue malgré son rire :

« Tu seras ma demoiselle d'honneur, hein, Marthon? »

Quoi, Rosie se marier... Cette enfant!

Je l'ai fait asseoir tout près de moi, stupéfaite, et lui tenant les deux mains, ainsi qu'à un baby qu'on gronde, je l'ai confessée.

« C'est un ami de Pierre, me dit-elle. Je le voyais de temps à autre, pas dans le monde, il n'y va pas, mais à la maison. J'ai bien vu de suite qu'il m'aimait... C'est un très beau causeur. Les vieux qui font le whist de père demeuraient très tard à

Digitized by Google

l'entendre, charmés qu'ils étaient de cette parole brillante et grave à la fois. Vers neuf heures, j'arrivais pour servir le thé, passant seulement sur ma robe de maison mon petit tablier de dentelle rayé de moire cerise. Moi entrée, bonsoir!... Muet comme une carpe! Il se rencognait, silencieux, et tout en faisant mon ménage, je sentais sur moi son long regard doux. Quand venait son tour d'être servi, ses mains tremblaient un peu en prenant la tasse. « Merci, mademoiselle. » Ça seulement, deux mots, jamais plus.

« Dès l'abord, je l'avais trouvé un peu vieux, pas joli non plus, très différent de tous ceux qui, jusqu'alors, m'avaient charmée, et je riais un tantinet de lui, contente tout de même et flattée de cette dévote extase où, chaque fois, ma vue le plongeait. Pierre, qui d'avance l'aimait en frère, me dit un jour son histoire. Il a une sœur, la belle M^me^ Erheimer, la femme du riche banquier, tu sais, cette brune or, aux yeux pers, qui marche toujours comme sur une nuée. Les Erheimer s'opposaient au mariage, trouvant la dot mince. Tu penses, presque des Rothschild, ces gens-là!

« Gérard, passant brillamment son dernier examen, venait d'être reçu docteur. Sais-tu ce qu'il a fait? Il a abandonné à sa sœur la part qui devait lui revenir dans la fortune paternelle, s'est mis pour elle nu comme un saint Jean, puis, n'ayant plus rien à attendre que de lui-même, se mit à l'œuvre, besogna rude, se fit très vite une clientèle choisie. A présent, le voici professeur à l'Université, en passe de devenir célèbre... Que te dirai-je? Je trouvais ça très beau, moi, folle petite, cette grandeur tranquille, se dépouillant par bonté, et par son mérite seul reprenant place au premier rang. Le même soir, je le regardai de plus près, et cette fois ce fut ma main qui trembla jusqu'à faire déborder la tasse, étonnée que j'étais de le trouver si jeune, baissant à mon tour les yeux sous la profondeur tendre de son regard à lui.

« Un beau jour, une belle nuit plutôt, au bal des de C... tu l'as vu, il est venu tout exprès pour moi et m'a demandé

Digitized by Google

mon cotillon. Puis, trouvant un peu de courage dans cette foule qui nous isolait, ne comptant de toutes ces paires d'yeux que les miens, que je tenais baissés, il a osé redevenir lui-même.

« Et c'était comme un miracle, les ailes lui poussaient d'un coup, l'emportaient très haut. Il allait, il allait, ce timide, brouillant les figures, insoucieux de tout, m'ouvrant son cœur au large afin que j'y visse mon image profondément gravée, me disant sans honte, ce peureux d'hier, avec des mots neufs, des trouvailles douces, toute la flambante litanie d'amour.

« Très nettement, j'ai senti que c'était là ma vie qui se décidait, que le bonheur passait à ma portée, qu'il me suffisait d'étendre la main pour emprisonner le bel oiseau sauvage et que je serais folle de ne le pas saisir. Entre ces bras robustes, dont l'étreinte se faisait toujours plus étroite, je me sentais soutenue, doucement captive, conquise et plus maîtresse de me reprendre. Ce brave cœur qui battait follement près du mien, je sentais qu'il dépendait de moi seule de le briser ou de l'épanouir. Ce vaillant, cet austère, dont la science, jusqu'ici, avait été la seule et pure maîtresse, je le devinais de la race de ces infiniment tendres, qui ploient et s'agenouillent devant la femme et le berceau...

« Nous en étions à la figure du miroir... Je m'étais laissé mener, inconsciente, sur la chaise haute au milieu du cercle... Ils passaient, passaient, tous refusés, mes jolis pchutteux, mes caprices d'antan; et à les regarder de mes yeux dessillés, je me trouvais frivole et bébête de m'être laissé prendre à leurs grâces et leurrée sur leur médiocrité. Puis dans la glace claire, un autre visage s'est reflété, anxieux, combien différent dans sa force mâle! Il avait enlevé ses lunettes, et ses yeux flambaient, m'implorant, disant la passion absolue, toute-puissante. J'ai vu là, comme en un miroir magique, se dérouler ma vie telle qu'il me la ferait si je lui en confiais le soin, pareille à une grand'-route droite, ensoleillée, avec, çà et là, de jolis coins d'ombre où cacher notre amour... J'ai eu foi, et, baissant affirmativement la tête, je me levai, allant d'un pas vers lui, que je prenais

Digitized by Google

pour maître. Il a bien vu que je me donnais et m'a prise d'un grand mouvement de joie, tout pâle, un peu fou, refermant les bras sur moi comme sur une proie chérie. Puis, miracle, nous sommes partis en mesure pour la première fois, essayant là le pas dont, enlacés, nous marcherons dans la vie... »

. . . . . .

Rosette s'était tue. Brusquement, elle renversa sa tête blonde sur mon épaule, du geste d'un enfant cherchant à la fois l'appui et la caresse.

« Es-tu heureuse ? demandai-je, la baisant doucement dans les cheveux.

— Oui, dit-elle d'une voix nette.

— Tu l'aimes ?

— Oui. »

Elle réfléchit un peu, cherchant en elle-même.

« Oui, je l'aime... Non pas de cette passion que nous montrent les livres, folle, intense et jalouse jusqu'à la souffrance, mais d'une tranquille et sûre tendresse, qui durera, je le sens, autant que ma vie et suffira à la remplir. Un peu l'affection que j'ai pour Pierre, nuancée d'orgueil, avec parfois quelque chose de chaud qui tressaille en moi sous son regard et qu'éveillera son premier baiser. Oh! nous serons heureux, va, d'un bonheur pas bien brillant peut-être, mais vivace, non un feu d'artifice qui éblouit et passe, mais quelque chose comme la sereine lueur d'une lampe de famille éclairant tour à tour les travaux et les jeux. Gérard gagne un argent fou, ma dot est gentille, le duvet ne manquera pas à notre nid. Puis viendront les enfants, des anges blonds, qui l'empliront de leurs rires. Je resterai un peu enfant aussi moi, pour être plus gâtée, laissant à mon mari le soin de mener notre barque, m'occupant seulement à la parer, insoucieuse comme tous les petits, dont l'unique sagesse est de bien choisir leur guide. Tant que dureront les beaux jours, nous irons ainsi la main dans la main, prenant en commun la part de joie que nous garde la vie, puis aux heures noires inévitables je me serrerai contre lui, confiante comme un oiseau qui sent

Digitized by Google

venir la tourmente et se peletonne peureuse dans la tiédeur de son nid.

Elle se tut un moment, puis me nouant ses bras autour du cou.

« Marthe, dit-elle câlinement, si tu voulais, nous nous marierions ensemble, oui, le même jour. Pierre t'adore... Ah! comme il t'aime, le pauvre, depuis longtemps, depuis toujours! L'homme est à toi comme le fut l'enfant. Tu es son idole, sa religion, son tout... Aie pitié. Donne-moi un mot d'espoir à lui porter, seulement un mot. » Comme je me taisais, désolée de la douleur que j'allais causer à ces deux chers êtres, Rosette a dénoué son étreinte,et baissant tristement son joli visage dont la joie s'envolait :

« Ah! dit-elle, mon pauvre Pierre!... Mais je l'avais pensé. Lui-même n'a jamais eu d'espoir. Sois tranquille, nous resterons amies. Le désespoir de Pierre, pour profond qu'il soit, demeurera paisible et résigné. Il t'aime tant qu'il irait pour toi, sans une plainte, jusqu'à la crucification. Dieu fasse que tu retrouves pareil cœur!... C'est le comte de Barges que tu aimes?

— Non, dis-je, triste jusqu'à pleurer, ni lui, ni personne. Il semble que mon cœur soit mort; hormis une ombre, rien jusqu'ici ne l'a troublé. Pierre et le comte de Barges, Pierre surtout, sont des êtres tels que leur choix tombant sur toute femme devrait la rendre fière, et pourtant je ne puis pas, non, je ne puis me donner à l'un d'eux! Te voilà presque femme, enfant chérie, je puis donc te parler librement. Je n'ai jamais aimé, non, mais il est des heures où mon cœur bat jusqu'à m'étouffer; dans ce long sommeil de mon être passent parfois d'étranges visions. Alors que tu me voyais sourire distraite au récit de tes innocentes amours, ou me détourner dédaigneuse de celles qui me cherchaient, c'est qu'alors déjà je rêvais d'un amour autre, tout-puissant, unique, dont l'attente seule me causant des joies infinies me faisait trouver toute réalité si froide qu'elle n'avait plus rien qui pût me tenter. Au delà de ce bonheur tranquille que tu viens de me peindre et que tu es mille fois sage d'avoir choisi,

Digitized by Google

il est autre chose que je pressens et pour quoi je me garde. Je n'ai pas de mère, moi Rosie, nul n'a su deviner mes songes et m'en montrer le danger. Ainsi abstraite et charmée, j'ai laissé prendre à ma chimère une intensité de pouvoir dont parfois la violence m'effraye. A force de vivre dans mon rêve, tête à tête avec l'idole que je créais de toutes pièces, j'en suis venue à l'incarner presque, me troublant par instants comme si elle était proche, devinant ses yeux, son sourire et jusqu'au son de sa voix. Te rappelles-tu cette adorable légende dans laquelle Dieu, créant les petites âmes, les laisse tomber du ciel deux par deux? Les unes, bienheureuses, emportées d'un même vol, font côte à côte le voyage de la vie et rentrent toujours unies dans l'éternité. D'autres, séparées par la chute, tourbillonnent isolées, cherchant l'amie perdue. C'est cette moitié de moi-même que j'attends, je me garde pour l'aimé. Prescience ou divination, je sais qu'il existe, qu'au premier regard je le reconnaîtrai pour maître et que je l'aimerai ensuite follement dans la joie ou les larmes, jusqu'à m'abaisser pour le rejoindre, m'exhiler pour le suivre, jusqu'au renoncement, jusqu'au sacrifice, jusqu'à, non, pas jusqu'à la honte. Songe un peu mon martyre, si, au jour béni de sa venue, l'irréparable se dressait entre nous! L'horrible lutte où il me faudrait non seulement marcher sur mon propre cœur pour l'étouffer, mais encore combattre un ennemi cent fois cher dont la défaite me laisserait brisée, saignant à la fois de tous les coups portés et reçus. Tel serment que je fasse, je le tiendrais... mais quel supplice! Avoir le bonheur à portée, sous la main, et ne pouvoir l'étendre pour le saisir, cette main qu'un anneau d'or rive ainsi que la plus lourde chaîne! Se dire sans fin dans une révolte impuissante : Ça aurait pu être... et ce ne sera pas ; jamais, jamais ».

Rose était devenue très pâle, un peu effrayée de ma violence, l'enfant frêle, agrandissant ses yeux bleus à fixer ces horizons nouveaux dont le vertige la prenait.

« Tu comprends, dis-je plus doucement, que je ne puisse épouser Pierre, ni le comte de Barges, ni personne, hormis celui

Digitized by Google

que j'attends. Quand l'ami viendra, il me trouvera pure et blanche. Il faut que je puisse dire : Me voici, bien-aimé, prends ma main que nul n'a touchée et que tes lèvres donnent à mes lèvres leur premier baiser. »

La chère restait triste et rêveuse.

« J'ai peur que tu ne gâches ta vie, dit-elle tristement. Riche, belle à miracle, avec assez d'intelligence pour indemniser dix laiderons, tu es déjà tellement au-dessus du commun des mortels, que si tu te mets à chevaucher par les airs assise sur un rayon... bonsoir les amis! Les hommes auront beau jeu de se hausser pour atteindre un pli de ta robe flottante. Tu attends le bien-aimé, dis-tu... Et s'il ne vient pas, si tu vieillis seule, isolée en tes songes, ignorante de l'amour pour l'avoir trop cherché?

— Soit... je mourrai, s'il le faut, sans avoir vécu. Au moins passerai-je grande et fière en ma paix sans prostituer mon cœur et mes lèvres à de menteuses tendresses. Et qui sait? ajoutai-je avec un sourire, peut-être trouverai-je ma petite âme à la porte du paradis. »

2 février.

Bal travesti hier chez Mme de Sénonnes. J'étais en coquelicot avec, sur la tête, une grande capuche de soie écarlate retombante, figurant la fleur renversée. Corsage montant de peluche verte se divisant en longues pétioles dentelées sur ma jupe bouffante de tulle coquelicot.

C'était la première fois que je voyais une fête de ce genre. Bien plus joli qu'un bal blanc, plus gai surtout. Il semble que la claire tintée des grelots des folies sonne un brin dans tous les cerveaux. Un vrai régal pour les yeux, cette Babel renversée où, dans la bigarrure des nations et des siècles, chacun parle la même langue joyeuse.

Je cite au hasard.

Rosie, en chaperon rouge, avec de vraies galettes dans son petit panier, affriolante et si jolie dans son court jupon qu'une fringale prend aux hommes rien qu'à la voir passer. Son fiancé, qui la mène, a mis une grosse tête de loup par-dessus son habit

Digitized by Google

noir et se penche vers elle, tout prêt à croquer cette proie friande. La sœur de Gérard — Rose veut que je dise Gérard — la belle Mme Erheimer, est en Walkyrie, ses bras de déesse sortant nus jusqu'à l'épaule de sa cuirasse d'argent, un casque d'or sur l'or sombre de ses cheveux dénoués. Henri N..., en hanneton, drôle, si réussi dans son maillot rayé avec ses élytres longues qu'il réveille la peur enfantine que j'ai gardée et me fait passer dans le dos un court frisson. Les petites de Sénonnes, un double début, en pâquerettes jumelles, d'une grâce blanche sous la corolle immaculée qui nimbe leur fraîche mine. Puissent-elles, les enfants blondes, garder des profanes le doux mystère de leurs jeunes cœurs demi-fermés!

Jeanne Hermés était idéale en mignon avec ses yeux de pervenche toujours levés et qui semblent fixer quelque rêve visible pour elle seule dans une éclaircie des cieux. Une gardeuse d'oies, souple comme une baguette de coudrier, traînait après ses pieds nus de marbre rose tout un troupeau humain.

Le comte de Barges faisait un Hamlet saisissant dans son costume de velours sombre merveilleusement brodé de jais. Je l'ai complimenté, puis, en riant :

« Ce pauvre Hamlet, ce douteur éternel... Vous l'aimez donc, comte?

— Oui, autrefois, fit-il lentement. Aujourd'hui..., je ne puis plus même le comprendre. Qu'importe l'humaine misère quand notre part est divine..., et la sienne l'était..., puisqu'il était aimé. »

Il attendit un instant, m'interrogeant ardemment des yeux. Je vis poindre sur ses lèvres des mots qu'il ne me plaisait point d'entendre. L'orchestre entamait la *Valse des cloches;* je lui tendis la main avec un sourire.

« Oh! mais, nous sommes trop graves! Vous plaît-il que nous dansions, seigneur Hamlet? »

Avec un soupir, il passa la main sur ses yeux comme pour en éteindre la flamme.

« Soit, dansons », fit-il tout assombri.

Digitized by Google

12 février.

Ce matin, je suis allée à Saint-Jacques. La messe de 7 heures finie, je suis restée prosternée dans un besoin de recueillement et de prière élevant sans effort mon cœur jusqu'à Dieu, comme si toutes ces fêtes des jours derniers m'eussent donné la soif des choses divines au lieu de m'en détourner.

Au bout d'un temps, un bruit de chaises remuées me fit lever la tête. Des prêtres en chasuble noire montaient à l'autel et, portée à bras dans la psalmodie lente des chantres, une petite bière venait dans la grande nef couverte du drap des vierges, toute blanche dans le demi-jour gris du temple avec sa jonchée de lis qui la noyait.

Derrière, demi-brisé, le père, reconnaissable à sa douleur, marche son calvaire au bras d'un grand jeune homme les yeux fous, sans larmes. Tout de suite après, soutenue par deux femmes et voilée de crêpe, la mère, dont tout le corps tremble et s'affaisse à suivre ainsi dans une agonie lente cette chair de sa chair que la mort a glacée. Ce sont des humbles, des petits... Chez nous, dans notre monde, la mère resterait au logis, cachant ses larmes. Celle-ci, plus vaillante, plus près de nature, mère jusqu'au bout, suit jusqu'à la tombe et couche pour l'éternel sommeil l'enfant qu'elle a bercé.

Tout ce monde s'est rangé.

L'idée de la mort m'a prise là pour la première fois. — Si je mourais jeune, c'est ici que je viendrais, endormie comme cette enfant sous les fleurs, comme elle étendue roide sous le drap blanc, sourde comme elle aux sanglots des bien-aimés. Il me semble à présent que c'est une sœur à moi qui dort là, et j'incline un peu ma chaise pour la mieux voir.

Est-ce un frère, ce beau travailleur robuste qui, par instants, s'affaisse comme sous une croix trop lourde, puis se redresse, croisant les bras dans une sorte de défi farouche, fixant éperduement la bière comme pour défendre qu'on y osât toucher? Un fiancé, plutôt. Sa douleur sombre et révoltée a une sorte d'acuité passionnelle que n'a pas celle des vieux.

Digitized by Google

Le bedeau passe. Je l'appelle d'un signe :

« Une jeune fille, n'est-ce pas?

— Oui, dix-huit ans. Ses bans étaient publiés avec ce beau gars là-bas. Une angine qu'elle a prise à soigner un des petits... Ils l'ont ensevelie dans le voile des noces... Misère, va! »

Il passe avec un geste de pitié, glissant sans bruit sur les dalles polies.

Dix-huit ans... Mon âge. Et elle était aimée. Est-ce donc qu'on peut mourir quand on est jeune et qu'on aime? La réponse est là, navrante, se profilant rigide à la lueur des cierges qui vacillent et crépitent avec de petites plaintes continues et douces.

Elle est venue, la vierge, toute de blanc vêtue, non pas dans le triomphe rêvé des épousailles, mais endormie sur sa couche étroite du dernier, de l'éternel sommeil. Sa main, que l'alliance d'or devait orner en signe d'heureux servage, repose inerte et pâle sous le voile, pareille à une fleur qu'on aurait froissée. Un bouquet d'oranger devait trembler sur son sein au battement doux de son cœur extasié, et voici que de grands lis la couvrent dont jamais plus elle ne sentira le parfum.

A présent, c'est l'offrande.

Les prêtres s'avancent dans un nuage d'encens. Un rayon de soleil passant au vitrage de gauche met tout le groupe en lumière, découpe fines les dentelles des aubes, accroche les ors de la patène, glisse, s'étend et, gagnant la bière, se joue sur le drap blanc, baisant au cœur les grands lis pâmés.

Tous se sont levés.

Le père et le fiancé hésitent une seconde, s'effaçant ensemble comme si, dans leur douleur égale, ils n'eussent su lequel de leurs désespoirs dût primer, puis tous deux partent ensemble du même pas alourdi.

C'est le tour des femmes, maintenant. Je prends la file, voulant donner à la morte un témoignage de cette pitié tendre dont mon cœur est plein.

Hélas! j'ai été cruelle dans mon bon vouloir. Quand je

Digitized by Google

passe près de la mère, elle relève la tête, me contemple un moment avec une surprise douloureuse, et me voyant jeune, belle, forte, songeant à toutes les joies que semble me garder la vie, elle jette un regard navré sur la dure couchette où dort son enfant à jamais dépouillée, puis se courbant sur sa chaise, sanglote éperduement. Elle reste ainsi jusqu'à la fin, affaissée, ne bouge même pas à la douce frôlée du prêtre qui passe dans un nuage d'encens, tournant autour du corps qu'il asperge d'eau sainte, scandant la triste mélopée du dernier adieu.

Déjà les porteurs s'approchent..., le cercueil glisse avec un bruit sourd. Soudain, la mère s'est dressée avec un cri rauque, comprenant que tout est fini, qu'on va lui prendre ce qui reste de l'adorée, le pauvre corps tout froid dont ses lèvres connaissaient chaque place, né d'elle-même dans l'angoisse et que, dans cette angoisse bien plus grande, on va lui arracher.

D'une pâleur de mort, sur la petite bière blanche l'amant s'est courbé. Ses lèvres remuent dans une promesse suprême de fidélité ; il étend, comme pour un serment, sa main droite, où brillent deux anneaux d'or. Puis il se courbe, effleurant le drap de sa bouche crispée, et dérobe une fleur qu'il cache dans son sein. Alors, comme les porteurs attendent, il en repousse un doucement et soulève d'un mouvement de caresse l'un des coins du cercueil où dort la vierge qui devait être sienne, trouvant une volupté dernière à porter à la terre ce jeune corps qu'elle attend et que ses bras à lui eussent si délicieusement bercé.

Je suis rentrée toute triste et j'ai gardé tout le jour mon cœur serré d'une angoisse infinie. J'ai beau regarder au loin, interroger l'avenir, je ne me vois pas mariée, vieillie, entourée de petits enfants nés des miens et portant comme une couronne mes cheveux blanchis. Il me semble que, comme la morte de ce matin, je doive m'en aller jeune...

Après tout, Dieu est le maître. Il peut bien reprendre ce qu'il nous a donné.

Digitized by Google

22 février.

Jacques et Madeleine sont arrivés d'hier avec les babies. Je eur ai cédé ma chambre qui donne sur le boulevard et je suis grimpée au second, d'où j'entends, dès l'aube, la chevauchée des petites.

Nous sommes tous ravis de ce congé de Jacques qui nous rassemble pour quinze jours pleins; Madeleine surtout, qui, depuis la naissance de Bébé, qu'elle a nourrie, n'est plus venue à Bruxelles que dare dare, toujours anxieuse, toujours courant.

Nous avons fait des courses ce matin. La fine Bruxelloise reprend pied, se retrempe, retrouve tout de suite ce pas glissé que donne l'habitude des trottoirs.

« Je fais peau neuve », dit-elle avec une joie d'enfant.

Jacques, plus heureux qu'elle, ouvre sa bourse toute grande.

« Prends. Ce sont tes honoraires, Nounou », dit-il avec un bon rire.

Nous sommes allés chez Wenkencek. Madeleine choisit un veston de peau de loutre très collant et cambre sa jolie taille, qui déjà reprend son élégance. Nous rions quand elle laisse tomber avec une moue de dédain la pelisse « Bonne femme » où s'est enseveli un peu longtemps à son gré son corps gracieux.

« Bon voyage! Et pas au revoir... »

De là, nous entrons chez Roberti, où la coquette s'est acheté une capote minuscule fleurie de mimosa, qui coiffe à ravir ses cheveux blonds.

Elle tourne et se retourne penchée sur le miroir à main, silhouettée dans les hautes glaces, et ravie de se retrouver si jeune après sa double maternité, elle coule vers Jacques, pour voir s'il l'admire, son clair regard amoureux.

« C'est bien, dis?

— Superbe! Viens te faire admirer au bois, à présent. »

On patinait sur le lac. Le comte de Barges nous a rejoints, et après les présentations, nous sommes partis par couples, les bras enlacés, glissant, tournant, nous arrêtant net d'un coup de talon, pour repartir ensuite dans une envolée plus rapide.

Digitized by Google

C'est pour moi un plaisir exquis que courir ainsi, grisée d'air, les joues mordues de bise, filant sans fatigue et sans heurt sur cette belle glace diamantée de soleil et que raye en tous sens la morsure preste du patin. Il me semble chaque fois qu'il me pousse des ailes à me sentir le corps si léger, et la tentation me prend de les ouvrir et de m'envoler très haut, dans le bleu.

Je l'ai dit en riant au comte.

« Donnez-moi la main, alors, que je monte avec vous. »

J'ai secoué la tête.

« Mes ailes ne sont pas assez solides pour nous deux. »

Ses doigts nerveux ont resserré un peu leur étreinte.

« Ployez-les donc, dit-il d'une voix basse et tendre ; moi, je connais un paradis ici-bas. »

Un paradis... oui, moi aussi, pensais-je. Combien en rêvent qui demeurent au seuil éternellement !... Qui sait si vous et moi y entreront jamais ?

26 février.

Reçu une lettre de Laure... Elle n'accepte pas mon refus et m'attendra malgré tout samedi matin. « C'est le dernier grand bal de la saison, dit-elle, ton frère et sa femme t'excuseront. D'ailleurs, tu rentreras dimanche, si tu y tiens ; mais tu n'es pas venue à Gand de l'hiver et je veux t'y voir sacrer « Professionnal Beauty ». Est-ce que tu vas bouder à mon dévouement pur comme l'antique ? Il faut t'aimer pour te vouloir, va, chère Olympienne ! Pense un peu dans quelle ombre tu vas rejeter mon petit nez retroussé ! »

J'ai porté la lettre à père.

« Mais vas-y, fillette. Jan te conduira.

— Mais, père, je n'ai pas de robe.

— Et ta bourse ? »

J'ai ouvert les mains avec un peu de honte.

« Vide ! »

Il a eu son bon sourire de papa gâteau, et me donnant la sienne :

Digitized by Google

« Dépensière, va ! »

J'ai pris trois billets bleus, puis j'ai noué mes bras à son cou, me coulant contre lui du geste que j'avais étant toute petite, et que j'accourais me blottir là, ainsi qu'en son nid un oisillon épeuré.

Il a caressé mes cheveux tout doucement.

« Tu es donc heureuse, mignonne ?

— Trop, dis-je, tu me rends difficile. Quel mari me gâtera comme toi ? »

Il a eu un grand sourire ému, et ses yeux, détachés de moi, sont allés au portrait de sa chère morte, dont le regard doux semblait tomber sur lui ainsi qu'une bénédiction.

« Tu l'entends, fit-il tout bas, j'ai tenu ma promesse ; l'enfant est heureuse, Marthe ! »

. . . . . .

Je viens d'écrire à Mme Minthell : « Simple, très simple. Je ne veux donner que deux cents francs... » C'est vrai, je dépense trop et je veux dès ce jour tailler plus largement dans mon budget la part de la charité. J'ai donc écrit un autre billet au bon abbé Normand, celui-là : « Ci, cent francs pour vos pauvres... » Je suis contente, contente !

5 mars.

Ah ! cher, cher petit livre !

Enfin, j'ai...

Paix donc, ma plume, indiscrète et pressée, qui d'un coup courez à l'aveu charmant. Lentement, lentement, vous dis-je, laissez-moi reprendre une à une pour les savourer à nouveau exquises, ces sensations hier inconnues dont la floraison divine laisse mon cœur très épanoui.

C'était hier donc... Laurette m'avait enfin laissée seule dans l'étroite chambre rose, coquette, musquée, pomponnée comme une boîte à pralines, sa chambre à elle, faite à son image et où, de force, la chère m'installe chaque fois.

De ci, de là, sous les draperies pimpantes vibre l'écho de son rire dernier, les magots de la cheminée dodelinent la tête d'un

Digitized by Google

air heureux, indulgents à cette joie d'enfant gâtée; deux inséparables s'endorment côte à côte dans une cage de treillis doré, un feu clair brûle dans l'âtre avec un crépitement discret et, par-dessus les courtines fleuries du lit, se détache et s'envole dans une légèreté de souffle ma simple robe de tulle blanc.

C'est bon, après le voyage, la tiédeur de cette chambre close, capitonnée ainsi qu'un coffret. Je suis toute engourdie de bien-être; une envie me prend de m'étendre là, devant le feu, comme un grand lézard paresseux, et de rester immobile, perdue dans un rêve à écouter les petites choses douces que chante la flamme.

Huit heures, déjà.

Vite... je me secoue, j'enlève une épingle, encore une, mes cheveux se déroulent, me couvrant presque; je les relève très haut sous une aigrette de petites plumes blanches qui semble un gros flocon de neige fraîchement tombée.

Je n'ai jamais été plus jolie. Ma robe, dans sa simplicité extrême, me pare mieux que de très coûteux chiffons. C'est charmant, cette berthe de plumes frisées avec sur l'épaule gauche la tête huppée d'un pigeon blanc. Ce qui était bien plus charmant encore, c'était la joie des deux petites que m'a envoyées l'abbé Normand, habillées de neuf toutes deux avec ce qu'eût coûté une guirlande pour ma robe. Quelles fleurs eussent valu le doux merci tombé de leurs lèvres et que doublait encore la joie de leurs yeux innocents!

Quand j'entre au salon, blanche de la tête aux pieds, M. Dennayon a une exclamation :

« Tiens, un cygne! »

Charlot, ce grand collégien gommeux tout frais émoulu du collège, se tourne vers Laure et, donnant une chiquenaude dans l'envolée de rubans roses qui palpitent au moindre battement de son sein :

« Que les femmes sont donc maladroites avec tous leurs affiquets! Tu es une jolie brunette, hein, Laure? Eh bien, passe devant avec tous tes pompons et que M^lle^ Lemarcé te suive

Digitized by Google

comme ça, toute blanche, avec ses yeux qui brûlent... pas un homme ne te regardera.

—Voir, fit Laure avec un rire de bon aloi. Il en faut pour tous les goûts. » Et me prenant le bras : « Allons, venez, déesse. »

. . . . . .

Nous étions à souper, bien gais, attablés dans un petit coin, quand tout à coup j'ai senti une gêne délicieuse et, cédant à une sorte d'attirance magnétique, j'ai levé la tête, mes yeux allant d'un coup là où il fallait qu'ils aillent, pris soudain à l'impérieuse caresse de deux grands yeux d'acier bleui.

Cette fois, je ne me suis pas détournée, et involontairement, ainsi qu'on le fait pour un ami reconnu dans la foule, je lui ai souri.

Ah! mon rêve, mon rêve!

« Qu'as-tu donc? me demanda Laure, tu es toute pâle.

— Mais rien. Je suis très bien. »

Bien, oh! divinement. J'avais dormi presque vingt années et je m'éveillais... en paradis. Oh! je savais bien, moi, qu'il existait l'ami si cher, qu'un jour il viendrait à moi dans une douceur de rêve... et je baissais la tête, épeurée dans un trouble exquis, me disant qu'il allait venir, qu'on me le présenterait, et que, chancelante d'une émotion jamais goûtée, je m'appuyerais à son bras.

Mais non... il demeurait immobile, toujours adossé au chambranle de la porte, dans sa pose nonchalante et fière, très grand, d'une beauté inquiétante et rare, un étrange sourire écartant un peu, sur la blancheur des dents, ses lèvres fines, sensuelles et lassées, dédaigneuses aussi et d'un rouge violent. Ses yeux, qui me fixaient, étincelaient par instants comme la prunelle d'un fauve, pour se voiler ensuite, apaisés, d'une douceur tendre sous ses paupières longues et frangées de cils pareils à ceux d'une femme. Au premier coup d'archet, nous nous envolâmes comme une bande de grands oiseaux. J'allais inconsciente, menée dans le tourbillon par Charlot, suivant sans savoir le rythme berceur. Pourquoi n'était-il pas venu?

Digitized by Google

Tout en valsant, Charlot m'entraînait vers la porte à laquelle il demeurait appuyé... Une poussée soudaine nous jeta de côté et je le touchai à l'épaule de mon bras nu. Il tressaillit violemment et je vis ses yeux flamber tandis que j'abaissais les miens.

« Pardon. »

Sa voix tremblait, mâle et d'un timbre qui, au premier mot, sonna à mon oreille délicieusement chère et connue, éveillant en moi une angoisse si douce que mon cœur y semblait fondre... Nous étions déjà loin quand j'osai relever la tête.

Qu'était-ce donc? Comme il était sombre à présent, les traits changés, durcis, un pli de souffrance mauvaise fermant la pourpre impérieuse des lèvres...

Tandis que je l'observais, inquiète, une très jeune femme, rousse, le teint blanc carné d'un camélia en fleur, vint à lui, traînant dans une nonchalance royale sa robe de moire or, frissonnante de dentelles et décolletée très bas sur sa gorge de marbre rose. Avec une familiarité souriante, elle lui mit, en maîtresse, la main sur le bras, son buste superbe un peu ployé vers lui, comme en offrande.

Mon cœur se serra.

Lui, cependant, toujours sombre, secoua la tête, refusant d'un geste de fatigue, sans même abaisser les yeux sur cette splendeur de chair nue, frémissante et nacrée, que d'admirables brillants constellaient. Et comme elle insistait, rieuse, avec une superbe incroyance de déesse qui jamais ne s'est vue refusée, sa figure s'assombrit encore et il prononça quelques mots, très bas, la repoussant presque.

La jeune femme se redressa, étonnée, sa bouche caressante et chaude pâlit de colère, elle eut un geste de menace folle; puis son visage irrité changea encore une fois, s'adoucit, figé en un désespoir immense, et elle se pencha, suppliante, courbant dans une prière sa tête rousse qu'un diadème à fleurons de perles couronnait.

« Non », fit-il de la tête, durement.

Alors elle se détourna, tranquille, souriant toujours de ses

Digitized by Google

lèvres pâles par un effort suprême, mettant une coquetterie dernière à ne pas tomber devant celui qui la frappait en plein cœur, et tandis qu'elle s'éloignait, superbe, portant très haut la tête, marchant dans sa robe d'or ainsi qu'une jeune reine dans la lumière, ses yeux à lui vinrent me trouver, m'offrant ce refus en hommage, chargés de tant d'amour que mon cœur se dilata soudain et que, pour la seconde fois, je lui souris dans mon trouble.

Et ce fut comme une miraculeuse aurore. Sa face, tantôt inquiétante et sombre ainsi que celle d'un mauvais ange, s'apaisa, se fondit, rayonnante. Il secoua la tête dans un geste de volonté soudaine, la portant plus haut, comme enorgueilli. Ses lèvres rouges, tantôt fermées d'un pli cruel, se détendirent délicieusement en un rire de tendresse croyante et jeune, et ses yeux, à présent couleur de violette, passèrent sur mon cou, mes mains, mon visage, comme pour les caresser d'un baiser ineffable longuement traîné.

Le cotillon commençait.

Appelant un des petits grooms en habit vert boutonné d'argent, il lui remit quelques mots griffonnés en hâte sur une feuille de son carnet, puis reprit sa pose, me suivant au travers des groupes de son regard troublant qui, croisant le mien, le retenait chaque fois éperdu. J'allais reprendre ma place après la figure des fleurs, lorsque quelqu'un derrière moi prononça un nom qui me fit tressaillir et que je devinai sien.

« Paul de Nangis... Mademoiselle Lemarcé. »

Quand j'eus pris son bouquet, non pas le bouquet banal de cotillon, éternel camélia serti de violettes, dont j'avais déjà une charge pleine, mais une touffe de roses Niel merveilleuses blotties dans la dentelle et nouées de faille blanche, d'un mouvement de caresse il me prit entre ses bras.

Au bout d'un temps :

« Ève, » fit-il tout bas.

J'essayai de sourire :

« Mais on vous a dit mon nom... Marthe. »

Digitized by Google

Il secoua la tête :

« Non. Ève, la première, la seule femme, la vision adorable de l'homme s'éveillant au paradis. »

Sa voix chaude ciselait les mots comme autant de caresses, et c'était lui répondant dans mon cœur l'hosanna de l'amour triomphant.

O douce et chère folie qui, brisant ma froideur de marbre, me laissait ainsi désarmée avec la conception étonnée et ravie de ma fragilité? Était-ce le parfum des roses qui me grisait ainsi, me laissant allanguie d'une volupté douce?... Je levai les yeux, confiante, lui laissant voir sans honte le trouble divin où j'étais.

Il resserra un peu son étreinte :

« Chère, chère enfant blanche! »

Et c'était là vraiment ce qu'il fallait qu'il dît, tant je me sentais entre ses bras délicieusement petite et faible, abdiquant dans une hâte de soumission tendre ma hautaine souveraineté. Devant moi, déjà un autre cavalier, le traditionnel bouquet à la main, s'inclinait :

« Déjà... »

Il ouvrit les bras doucement avec un soupir de regret, comme arraché à l'extase de quelque rêve. Le même combat d'ombre et de lumière troubla encore son regard bleu. Il fit un pas comme pour s'éloigner, une colère douloureuse passa dans ses yeux :

« Eh bien non, non! » fit-il les dents serrées.

Puis, se décidant :

« Êtes-vous encore à Gand pour quelques jours, mademoiselle?

-- Non, fis-je, tout heureuse qu'il y eût songé. Je pars demain... Pas demain, corrigeai-je avec un sourire, comme trois heures sonnaient, aujourd'hui. »

. . . . . .

Comme je descendais le grand escalier, je l'ai trouvé sur mon passage. Je n'avais gardé que ses roses à la main, et Charlot me suivait, les bras étendus sous la farde embaumée dont je l'avais chargé. Il s'est courbé très bas, avec un sourire heureux :

Digitized by Google

« Tiens, le beau Paul, a fait Laure. C'est mon rêve, moi, cet homme-là.

— Laure! gronda M. Dennayon.

— Eh bien, quoi? Amour de l'art, simplement. »

Son père l'a menacée du doigt, rassuré de son ton de gamine.

Je n'ai pas osé questionner Laure. Il me semble qu'elle aurait compris tout de suite, ma joie eût chanté au travers de chacune des syllabes de son nom.

Qui est-il? Que fait-il? Pourquoi M. Dennayon a-t-il pris cette voix grave pour gronder Laure?

Ah! après tout, qu'importe! Cela viendra en son temps... Il est celui que j'aime, voilà.

Une fois seule dans ma chambre, je suis tombée à deux genoux, priant sans phrase, épanchant le trop-plein de mon cœur en un alleluia triomphant.

Puis, je me suis couchée, engourdie peu à peu d'une bienheureuse torpeur, voyant s'incarner là, dans le rose des choses, le grand rêve dont l'extase me prenait.

Bientôt, je perdis la perception nette des êtres; il me sembla que les fleurs pâles du papier s'entr'ouvraient subitement grandies et, tandis que les perruches éveillées faisaient sonner un bruit de baisers sous leur treillis d'or, les oiseaux bleus qui battaient des ailes dans les rideaux de mon lit, trompés à cette floraison de printemps, les ouvrirent et s'envolèrent, égrenant leur chanson divine.

Je fermai les yeux, et balbutiant son nom : « Paul! » je m'endormis dans cette éclosion de paradis.

. . . . . .

Le jour même, Jan et moi, nous reprîmes le train de midi. Comme le cœur me battait en approchant de la gare! Il serait là, sans doute...

« Mais baise donc ton voile, m'avait dit Laure, c'est positivement indécent. Tu resplendis! »

Hélas! Une fois descendue, toute cette joie d'elle-même s'éteignit.

Digitized by Google

Il n'était pas là, non, ni sur les quais, ni dans la grande salle. Il m'avait pourtant semblé comprendre le doux langage de ses yeux... Enfin! je m'installai dans mon coin.

« Bon voyage, ma reine... » Et Laure, gaminement, me souffla un baiser sur le bout de ses doigts minces.

Je fis un effort pour lui sourire :

« A bientôt... »

Un coup de sifflet strident. Un choc, une poussée lente qui tout de suite se précipite et s'accentue... Nous partons.

Un dernier regard... Quelque chose l'a retenu, bien sûr... Je me penche avec l'enfantine croyance qu'il est là, que je vais le voir.

Personne.

Je me rencogne silencieuse, subitement désenchantée de toutes choses. Il semble que devant moi le grand livre de la vie, espérances et promesses, se soit fermé. J'abaisse mon voile, non pour cacher ma joie trop vite envolée, mais bien mes larmes, qui s'échappent et glissent une à une ainsi que les perles d'un collier brisé.

Son bouquet, que j'ai gardé sur mes genoux, s'en diamante comme d'une rosée.

Jan égrène son chapelet, ses bons yeux inquiets pèsent par instants sur moi.

« Ah! jeunesse, jeunesse, soupire-t-elle. Qu'a-t-elle donc qui la tourmente, cette fillotte? Tantôt elle ne touchait quasiment plus terre en marchant... »

Hélas! j'y touche à présent, nourrice, et mes pieds sont tout meurtris des ronces du chemin.

Pourquoi n'est-il pas venu? Sa voix tremblait pourtant... Il a dit : « Chère, chère enfant blanche. » Qu'est-ce donc qui l'éloigne de moi?

Et la vision me revient, torturante, de cette belle jeune femme rousse, les épaules rondes aux tons de fleurs duvetées de blond comme un fruit mûr. J'ai entendu son nom : « comtesse Paderowska ». Elle est mariée... Elle ne peut donc être à lui.

Digitized by Google

Pourtant il l'a aimée... Et je la revois très belle, son buste merveilleux ployé comme en offrande, courbant devant lui dans un éblouissement et une prière sa tête hautaine couronnée de brillants.

Non, pourtant. Ce n'est pas elle qui le retient. Pour moi, devant moi il l'a repoussée et j'ai vu se fermer douloureuses ces lèvres entr'ouvertes prêtes à l'ivresse du baiser.

« Marthe ?

— Quoi donc, nourrice ?

— Nous arrivons, ma minette. »

C'est vrai. Nous voici en gare. Perdue en ma peine, je ne me suis pas aperçue du chemin parcouru.

Je me lève; tous les membres me font mal. Père est là qui doit m'attendre. Je me penche un peu dans une hâte de l'apercevoir plus vite et de porter à son baiser mon front brûlant que la même pensée douloureuse martèle.

« Prends donc garde, fillette! »

Jan a saisi un pan de ma robe grise, puis grondeuse, me sentant chanceler.

« Là! Tu vois bien, le choc. »

Eh! non, Jan, ma bonne chérie, ce n'est pas le choc, ou plutôt si, mais c'est en plein cœur que je l'ai reçu. Là, là, derrière papa!... C'est lui! Je ne m'étais donc pas trompée, lui aussi il m'aime. Il s'est informé, m'a devancée, il est là, le bien-aimé!

Mon cœur bat à tout rompre. J'ai des ailes... Suis-je descendue? L'ange des heureuses amours m'a-t-il portée ? Je ne sais... Père m'embrasse par deux fois, puis m'éloignant à bout de bras :

« Ah ça! Marthe, qu'as-tu donc? Tu rayonnes. »

Ce que j'ai ? Mais le ciel, la terre, tout, puisqu'il m'aime.

29 mars.

Ce matin, je me suis levée tard, reprise au charme enjoleur du chez moi, emparessée dans ma petite chambre d'un bien-être exquis.

Digitized by Google

Jan m'a servi mon déjeuner au lit.

« Là, enfant chérie. »

J'attire pour la baiser sa bonne vieille tête ridée. C'est tellement bon d'être aimée!

Jacques et Madeleine, dont les pas sonnent ensemble pendant que, selon leur coutume, ils descendent enlacés, me jettent d'en bas un bonjour gai.

On m'apporte les petites, qui jouent à cache-cache dans les dentelles de mes oreillers, me mangent de baisers avec des rires qui n'en finissent plus. Chères mignonnes! J'en aurai comme ça, à moi... On emporte les petiotes et ma chambre tout ensoleillée retombe en sa paix. Je demeure immobile, les yeux clos, à me remémorer mon bonheur. Puis je dis son nom pour le plaisir de l'entendre, exquisement, avec sur les lèvres la douceur d'un baiser.

« Paul... Paul. »

Une fièvre de vie me prend, un besoin d'épandre dans la maison entière ma joie débordante. Je me lève, et passant un peignoir, je cours au balcon, humant avec délices cette fraîche senteur de renouveau qui, du boulevard, monte jusqu'à moi.

Les gros bourgeons des platanes, gonflés de sève, semblent prêts à craquer et montrent déjà, de ci, de là, les pressés, dans leur gourmandise d'air pur, quelque fine déchirure qui demain, après-demain, s'élargissant grandie, habillera de guipure verte leurs branchages encore nus. Des moineaux francs piaillent grisés de soleil, affairés, lissant leurs plumes, se disputant la paille ou le duvet, qu'ils emportent ensuite triomphants dans un bruit d'ailes jusqu'au nid de leurs amours.

Puis cette même angoisse délicieuse, déjà ressentie, m'a prise. J'ai caché mon visage dans mes deux mains, songeant dans une croyance enfantine : Quand je les écarterai, il sera là.

Et mes mains écartées, j'ai rougi jusqu'au front... Il y était.

(*A suivre.*) MARCELLE JAIME.

Digitized by Google

LES TROIS REGENTES DES PAYS-BAS

1507-1567

II

Marie de Hongrie.

Si Charles-Quint fit de Bruxelles sa résidence préférée et, pour ainsi dire, la capitale de ses vastes États, ce fut, à coup sûr, moins par déférence pour les dernières volontés de sa tante que par suite de la tournure donnée à son éducation, à son caractère et à ses habitudes.

Le français était la seule langue qu'il possédât à fond. C'était avec le latin, qu'Adrien d'Utrecht avait eu grand mal à lui apprendre, qu'il se tirait d'affaire tant bien que mal en Espagne et en Allemagne. Cela changea sans doute avec le temps; il est difficile, toutefois, de ne pas croire que cette ignorance avait été, dès ses jeunes années, un calcul de la part de son entourage et que, sur ce point au moins, Marguerite avait dû se trouver d'accord avec les Croy.

Mais, en pensant surtout à soi, on ne saurait tout prévoir. L'avènement au trône d'Espagne de l'archiduc Charles et son élection impériale en fournissent à deux reprises la preuve. Les Espagnols ne voulurent d'abord pour roi que le prince Ferdinand, frère cadet de Charles, parce qu'il était né et avait été élevé au milieu d'eux et parlait leur langue; les Allemands, quelques années plus tard, déclarèrent avec non moins d'unanimité qu'ils préféraient comme empereur ce même prince Ferdinand, parce qu'il était aussi un petit-fils de Maxi-

Digitized by Google

milien et avait à leurs yeux le grand mérite de n'être point roi de Castille et d'Aragon. Ce furent là de grosses difficultés, qui ne purent être vaincues qu'au prix des plus grands efforts. Marguerite, qui conduisait tout, était parfois désespérée. Elle alla même un jour jusqu'à proposer à Charles-Quint de céder la couronne impériale à son frère. Cette proposition fut très mal reçue. Le jeune prince était de nature jalouse; il entendait tout prendre et tout garder; il fit même à cette époque sortir d'Espagne son frère, dont la popularité l'inquiétait. Marguerite reçut à Malines Ferdinand, le caressa et le consola.

Il était là en famille pour la première fois de sa vie. Mais peut-on parler sérieusement de famille quand il s'agit des grands de ce monde! Chez eux, le plus souvent, la naissance d'un enfant n'est pas autre chose que la promesse d'une flatteuse alliance, que la perspective lointaine mais déjà visible d'un accroissement de puissance et d'autorité. Il n'en avait pas été autrement à la cour de Marguerite. Toute la couvée des Habsbourg-Bourgogne, sauf Ferdinand et Catherine, élevés en Espagne, lui avait été confiée. Éléonore et Isabelle eurent les mêmes maîtres et les mêmes jeux que Charles-Quint, et leur plus grande distraction à tous fut leur sœur cadette Marie, qui était bien, comme le dit le sieur de Chièvres dans un rapport adressé à l'empereur Maximilien, la plus charmante et la plus espiègle enfant qu'il fût possible de rêver.

Marguerite se voyait revivre en elle avec sa vive intelligence, sa blonde chevelure, ses yeux bleus et sa lèvre bourguignonne. On l'aurait surprise douloureusement en lui annonçant que le sort de cette délicieuse fillette serait aussi cruel que le sien. A peine mariée par ses soins, Marie d'Autriche se trouva veuve de Louis, roi de Hongrie, et, considérant sa vie comme brisée, elle abandonna le royaume des Jagellons à son frère Ferdinand, qui, comme époux de la princesse Anne, sœur unique du défunt roi, y avait, après elle, le plus de droits.

A l'exemple de sa tante Marguerite, elle avait pris le deuil avec la ferme résolution de ne plus le quitter, et elle se tint parole. Elle repoussa tous les partis qui s'offrirent à elle, et peut-être, au point de vue des mœurs de son époque, n'eut-

Digitized by Google

elle pas tort; la barbarie était grande encore, et la politique des cours aussi cruelle qu'aveugle à l'égard des filles de maisons royales. Elle ne sortit de sa retraite qu'en 1530 pour aller à Augsbourg, sur la prière instante de Charles-Quint, afin de l'aider à s'entendre avec les protestants.

Ici, ses services furent si grands qu'ils permirent à la confession dite d'Augsbourg d'aboutir, et que Luther se trouva récompensé de lui avoir adressé, en 1526, un beau psaume consolatoire à l'occasion du glorieux trépas de son époux.

Charles-Quint, qui, de son côté, venait de profiter si largement des sentiments hétérodoxes bien connus de sa sœur, se montra, suivant son habitude, ingrat vis-à-vis d'elle et de son chapelain, Henkel de Commerstadt, qui lui avait servi d'intermédiaire dans ces laborieuses discussions théologiques. Il les remercia à peine; toutefois, il pensa à la reine Marie pour la régence des Pays-Bas, laissée vacante par la mort de Marguerite d'Autriche. La reine, sondée à cet égard par Ferdinand, refusa. Charles-Quint lui écrivit alors des choses flatteuses, en renouvelant son offre de remplacer en Belgique leur tante regrettée, mais il a soin d'ajouter que, s'il a en elle pleine et entière confiance, il n'en est pas de même de ses serviteurs. Et c'est Charles-Quint, qui n'a jamais trouvé à redire aux Bourguignons et aux Savoyards dont sa tante s'entourait à Malines, qui s'en servait aussi avec une sorte d'ostentation, qui s'aperçoit tout à coup qu'aux Pays-Bas on n'aime guère les étrangers et qu'on est très soupçonneux et malveillant à leur endroit. D'où lui vient cette tardive clairvoyance? Uniquement de son horreur pour l'hérésie. A ses yeux, tout Allemand est doublé d'un luthérien. Depuis Augsbourg, il doute de l'orthodoxie de sa sœur; il le lui donne assez brutalement à entendre en lui écrivant que, s'il lui arrivait d'errer plus longtemps dans la foi, il cesserait sur l'heure d'être pour elle « un bon frère ».

Si, après cela, Marie cède à ses instances, à celles de Ferdinand, devenu dans l'intervalle roi des Romains, c'est qu'elle a l'exemple de ses sœurs sous les yeux, c'est qu'elle se souvient de sa bonne tante de Malines, de ses conseils, qu'elle se dit

Digitized by Google

qu'à son tour elle doit se sacrifier à la grandeur de sa maison. C'est l'argument qu'elle fait valoir vis-à-vis d'elle-même, qui triomphe de ses craintes, de ses répugnances suffisamment justifiées. La maison d'Autriche ne pouvait se passer de ses femmes. Elle en use et elle en abuse sous le règne du froid, de l'égoïste Charles-Quint surtout, et non sans succès, il faut bien l'avouer, car de Marguerite, la duchesse de Savoie, jusqu'à Marguerite de Parme, ce sont elles qui, de leurs faibles mains, de leur raison supérieure, de leur dévouement toujours en éveil, du fruit même de leurs entrailles, soutiennent un édifice immense, difforme et boiteux qui, dans l'idée de son impérial maître, doit aboutir avant peu à la monarchie universelle. Leurs efforts seront stériles, mais ils sont poursuivis de telle sorte qu'ils étonnent et commandent l'admiration. Marie de Hongrie fait le gros de la besogne.

Il y a chez elle un héroïsme dont l'histoire nous offre peu d'exemples, l'héroïsme de la *veuve chrétienne* qu'Érasme admire et qui le pousse, lui le misogame déterminé, à lui dédier un traité imprimé à Paris, en 1529. Marie est luthérienne ou érasmienne tout au moins, et elle sait que devenir gouvernante des Pays-Bas, c'est se faire la complice des tueurs d'hérétiques. Si elle se décide cependant à venir résider à Bruxelles, dans sa ville natale, qui a ce triste privilège d'avoir vu en pleine Renaissance s'allumer le premier autodafé, c'est que, chez elle, en vraie veuve chrétienne, le devoir parle plus haut que tout le reste. Elle dissimulera, puisqu'il le faut, tout en se promettant d'avoir l'œil ouvert sur les inquisiteurs, de restreindre leur zèle dans la mesure du possible. Cela a été prévu et on la surveille de près. Charles-Quint l'a entourée de gens à lui; il a même été jusqu'à désigner son confesseur et son chapelain. Ce dernier était un carme du couvent d'Arras appelé Pierre Alexandre. On vantait son savoir et son éloquence. La reine Marie aimait à s'entretenir familièrement avec lui.

C'est très probablement avec son agrément qu'il publia à Anvers, en 1541, une traduction des psaumes de David, puisque le titre porte : « *Par M^e Pierre Alexandre, conciona-*

Digitized by Google

teur ordinaire de la Reyne de Hungarie. » Les docteurs de Louvain n'en tinrent compte aucun; ils traitèrent Alexandre en malcontent de la foi, confisquèrent ses livres et papiers et lui firent un procès. A toutes leurs questions, il répondit comme son ami Clément Marot, dont il avait réédité plusieurs psaumes, l'avait fait devant la Sorbonne :

» Point ne suis luthériste,
» Ni zuinglien et moins anabaptiste,
» Je suis de Dieu par son fils Jésus-Christ.
» Je suis celuy qui ait fait maint escrit
» Dont un seul vers on n'en saurait extraire
» Qui à la loy divine soit contraire. »

Et comme Marot, il avait raison, car, déjà à ce moment-là, il appartenait corps et âme à l'école de Genève, à laquelle il rendit peu après en Allemagne et en Angleterre de signalés services.

La reine Marie n'hésita pas à intervenir en sa faveur. Elle attribua le procès qu'on faisait à son serviteur à la haine que lui portait l'Espagnol Pierre de Soto, confesseur de Charles-Quint, avec lequel il s'était fort disputé en 1540, pendant le séjour que l'Empereur fit aux Pays-Bas, et elle ordonna qu'on le laissât en liberté pendant tout le temps que durerait l'instruction de son procès. Cette circonstance permit à Alexandre de se sauver de Bruxelles, en novembre 1544, quand il sut qu'une sentence capitale allait être rendue contre lui. Marie avait donc, à l'exemple de sa tante Marguerite, sauvé la vie d'un hérétique, d'un excommunié de la sainte Église, dont, faute de mieux, les livres et manuscrits furent solennellement brûlés sur la place de la Chancellerie, à Bruxelles. Charles-Quint n'osa pas, à cette occasion, s'en prendre à sa sœur, et c'est grand dommage, car il aurait entendu de dures vérités dont l'écho, comme une manne bienfaisante, serait venu jusqu'à nous.

Déjà, en 1526, une autre de ses sœurs, Isabelle, dont il avait, pour son malheur, fait une reine de Danemark, était revenue mourir en Belgique et l'avait ouvertement bravé en commu-

Digitized by Google

niant sous les deux espèces, et Marie, la plus utile de toutes, celle dont le gouvernement des Pays-Bas méritait les plus grands éloges, ne consentait pas à se mentir à elle-même, à descendre jusqu'à l'hypocrisie pour lui complaire. Marie lui est indispensable, voilà pourquoi Charles-Quint ronge son frein, pourquoi, en apprenant que le ci-devant carme Alexandre s'est sauvé, il frappe du poing et jure d'être désormais sans pitié pour les luthériens. Comme lui, cependant, comme Marguerite, Marie de Hongrie est l'esclave de l'idée bourguignonne; elle travaille de tout cœur à la grandeur de sa maison, subordonnant à ce but tout le reste; seulement, la besogne lui répugne de plus en plus; il arrive même que le cœur lui manque : c'est qu'elle est femme et de plus femme d'esprit, c'est que le génie moderne l'a conquise et la gouverne, qu'elle ne peut considérer sans pitié son pauvre frère encore empêtré dans les liens du moyen âge, qui a fait du fameux livre de Machiavel son bréviaire, qui se montre si fervent catholique, parce que, d'après lui, la religion la meilleure et la plus commode pour les rois est celle qui leur donne le moyen de ne point tenir leurs serments les plus solennels et de se décharger par la confession sur autrui du poids parfois si lourd à porter de leur conscience. Malheureusement, ce qui sauve, ce qui fait vivre les rois est justement ce qui tue les peuples, à commencer par les plus braves, les plus confiants. Charles-Quint ne se cache point pour dire que, tout bon catholique qu'il est, il a fait saccager la ville de Rome par ses soldats pour punir le pape Clément VII d'avoir servi les intérêts de la France contre les siens; cependant, ce qu'il n'avoue point à sa sœur Marie, c'est que, sur les conseils de leur tante Marguerite, il s'est fait donner par ce même pape, qu'il a reconquis le glaive et la torche en main, un acte le relevant dans toutes les formes, lui et ses officiers, de leur serment d'observer fidèlement la Joyeuse-Entrée de Brabant. Cet acte d'intervention du saint-siège dans nos affaires politiques porte la date du 15 septembre 1530; il montre ce que valent constitutions, chartes et privilèges quand il y a vis-à-vis d'eux une religion qui s'arroge le droit d'en suspendre à son gré les effets.

Digitized by Google

On comprend parfaitement que Charles-Quint ait tenu secret cet acte papal si capable de déchaîner une révolution, mais on doit supposer que par défiance, par un reste de pudeur ou pour toute autre raison, il n'en parla jamais à sa sœur, la régente des Pays-Bas.

Celle-ci, dûment avertie, aurait compris qu'elle prenait une peine inutile en intervenant, en 1540, à Gand, en faveur des bourgeois révoltés, et à Augsbourg, en 1548, en cherchant à assurer la neutralité de nos dix-sept provinces. Ce qu'elle voyait clairement, ce qu'elle disait non moins clairement, ni l'empereur, ni ses ministres et conseillers bourguignons ne voulaient le voir et le comprendre. Elle avait raison cependant. A ses yeux, l'insurrection gantoise n'était autre chose que l'élément flamand, jusqu'alors traité avec dédain, rentrant en scène avec le sentiment de sa valeur et de ses droits méconnus. Tout se serait bien passé si l'on avait laissé faire la bourgeoisie; malheureusement, là comme à Maestricht, en 1539, à l'occasion de l'arrestation d'un luthérien, des gens sans aveu, qu'on tenait pour des anarchistes échappés du sac de Munster, réussirent à soulever le peuple, à lui faire verser le sang. Quand ce résultat fut obtenu, ils se sauvèrent et la bourgeoisie paya pour eux. La répression fut cruelle, elle s'étendit fort injustement sur la Flandre entière. Gand fut ruinée de fond en comble et, du même coup, l'espérance de la ligue de Smalkalde de voir le luthéranisme s'implanter dans la Belgique germanique. Les promesses pourtant étaient si belles! On avait vu, en 1539, les chambres de réthorique, appelées au Landjuweel gantois, proclamer hardiment leurs sentiments religieux. Faut-il s'étonner après cela que les Flamands, désabusés sur le compte des Allemands, se tournèrent plus tard du côté de la réforme de Genève, déjà acclamée par les Wallons, et pour le maintien de laquelle ils croyaient avec bonne raison pouvoir compter sur l'appui des huguenots de France? Charles-Quint ne l'avait point prévu, et il se trouve que par sa rigueur envers les Gantois, il a été le principal instrument du rapprochement de nos deux races sur le terrain religieux et, par là, a rendu possible cette lutte formidable et glorieuse de trois générations d'hommes contre le despotisme espagnol.

Digitized by Google

Marie de Hongrie était fort loin de partager en tout les idées de son frère. La neutralité des Pays-Bas est son idée fixe; elle y revient constamment, mettant en avant, suivant les circonstances, des arguments nouveaux. Un jour, impatienté, Charles-Quint lui écrit de Naples, en 1536, qu'il ne veut plus en entendre parler « parce que ce serait tout bonnement perdre réputation, bailler cœur à l'ennemi et le faire plus insolent ». Son orgueil s'obstine à ne rien voir au delà. Certes, la neutralité liégeoise, qui était de nature cléricale, et quelques autres du même genre n'ont pas eu une destinée enviable, mais ce n'est pas une raison pour ne point tenir à celle de nos dix-sept provinces, qui s'appuyaient d'un côté sur la mer, dont la valeur politique était aussi grande que l'importance mercantile. Charles le Téméraire avait rêvé de cette neutralité là, et ce qui prouve qu'il n'avait pas tort, c'est qu'en 1715, quand il était trop tard pour sauver quoi que ce fût, on y songea encore, et, faute de mieux, l'on fit le traité de la Barrière. Sous Charles-Quint, les Pays-Bas n'auraient pas demandé autre chose. Ils étaient la fabrique et l'entrepôt de l'Europe centrale, la route la plus commode des Allemands vers la mer, aussi, forcer ceux-ci à s'en écarter, c'était les abîmer presque à coup sûr. Charles-Quint ne pouvait l'ignorer; s'il fut sourd cependant aux prières de sa sœur Marie, de son frère Ferdinand, s'il trahit à Augsbourg, en 1548, les intérêts de l'Allemagne dont il était le maître, ceux de ses États héréditaires, c'est qu'avant d'abdiquer, il veut châtier tous ceux qui n'ont pas accepté patiemment son joug ou qui ont trompé ses espérances. Son caractère était ainsi fait; son orgueil le poussait à la rancune, son despotisme à la férocité. Comment expliquer, en présence de qualités aussi peu aimables, l'affection toujours égale, le dévouement infatigable de ses sœurs, si ce n'est par un de ces grands mystères de la nature féminine, par l'éducation et la tradition de famille?

Car, il n'y a pas à dire, ces nobles femmes qui entourent Charles-Quint sont tantôt les victimes, tantôt les esclaves de sa politique, et, sans se plaindre, elles continuent à lui sourire, à l'adorer. Marie de Hongrie ne fait pas exception à la règle.

Digitized by Google

Sa tante a été l'éducatrice de deux générations de princes et de princesses, elle poursuit sa tâche, établissant les filles plus ou moins bien suivant qu'elles sont légitimes ou non, qu'elles ont ou qu'elles n'ont pas la dot bourguignonne ordinaire de dix mille florins d'or. La première qu'elle marie c'est Marguerite de Parme, à laquelle nous ne pouvons nous empêcher de donner dès à présent son nom historique. Sa naissance irrégulière ne lui permet d'aspirer qu'aux alliances de valeur secondaire. C'est ainsi que Charles-Quint la marie, à peine nubile, à Alexandre de Médicis, duc de Florence, un bâtard et un monstre, qui tombe, en 1537, sous les coups d'un sien cousin. Il la pousse aussitôt dans une autre famille papale en lui donnant pour époux un enfant de douze ans, Octave Farnèse, avec lequel elle ne tarde pas à faire mauvais ménage.

C'est là toute sa préparation à son gouvernement des Pays-Bas dont nous aurons à nous occuper.

Après elle vient Dorothée d'Autriche, qui aurait dû passer la première, étant de beaucoup la plus âgée des pupilles de Marie de Hongrie. Elle était fille naturelle de l'empereur Maximilien Ier. Hugues de Melun, prince d'Épinoi, demanda sa main en 1535. Il était veuf et avait, disait-il, « bonnes et solides raisons pour se remarier ». Ces bonnes et solides raisons sont que Charles-Quint lui doit assez bien d'argent prêté et qu'il se contenterait, comme dot, du remboursement immédiat de cet argent. La reine Marie plaide sa cause, mais Charles-Quint, qui doit à tout le monde et ne paye personne, la rembarre avec humeur. Il donne Dorothée d'Autriche à Christophe d'Ost-Frise, comte de Rochefort et de Durbuy, l'un de ses généraux de la guerre de Smalkalde, qui ne sait certainement pas que les bâtardes de la maison de Habsbourg ont droit à une dot de dix mille florins d'or, et qui, l'apprenant un jour, n'osera pas la réclamer. Le généreux général meurt en 1546 et sa veuve reste sans ressources. Encore une malheureuse, encore une victime! Elle n'est pas la dernière. Christine de Danemark, une nièce de Charles-Quint, qui n'a jamais eu d'autre résidence que le palais de Malines ou la cour de Bruxelles, doit, comme femme de Sforza, le dernier duc de

Digitized by Google

Milan, veiller au profit de l'Espagne sur le nord de l'Italie et contrebalancer le succès que la France vient d'obtenir par l'union du duc d'Orléans avec Catherine de Médicis. Vain espoir! Christine est veuve au bout de dix-huit mois et rentre à Bruxelles.

Aussitôt l'empereur cherche pour elle une nouvelle combinaison matrimoniale. Le 2 mars 1536, il écrit à sa sœur : « Je pense à notre nièce de Milan. Ira-t-elle en Écosse ou à Clèves ? Je ne suis pas encore fixé. En attendant, il faudra entretenir les choses sans s'y lier et sans les rebouter. » C'est ce que fit notre régente des Pays-Bas. Elle supplia toutefois son frère de ne rien précipiter. « J'y suis poussée, ajoute-t-elle, par l'amour que je porte à cette jeune femme, et parce que je sais, par expérience, ce que c'est d'être une jeune veuve. »

L'amour de la reine Marie se montra ambitieux. La blonde Christine étant fort jolie, elle la mit sur les rangs pour être reine d'Angleterre. On sait que Henri Tudor, s'il était grand appréciateur de la beauté féminine, n'en était pas moins un abominable tyran : on jouait donc gros jeu en se fiant à lui. Christine n'eut sans doute qu'à se féliciter de ce que notre Bernard van Orley était un peintre consciencieux et véridique, car Henri VIII, ayant vu le portrait d'Anne de Clèves, outrageusement flattée par Hans Holbein, la préféra.

Une tentative matrimoniale faite après cela du côté de la cour de Clèves, en manière de revanche, ne fut pas plus heureuse. Les protestants d'Allemagne veillaient et réussirent à rendre la chose impossible. On se retourna du côté de la Lorraine, ce fief impérial attaché aux flancs de la France des Valois, dont l'importance stratégique était grande en cas de guerre, et ici, enfin, la réussite fut complète. Voilà donc notre duchesse de Milan installée à Nancy comme duchesse de Lorraine et condamnée, comme toutes ses pareilles, au rôle de correspondante et d'espionne au profit de Charles-Quint. Ceci nous explique pourquoi l'empereur, qu'on pourrait croire accablé sous le poids de ses grands soucis et de ses grandes

Digitized by Google

affaires, trouve toujours le temps de chercher des maris pour ses sœurs, ses filles, ses nièces et ses cousines.

Marie de Hongrie lui rend, sous ce rapport, des services signalés, et c'est si bien connu qu'en 1547, l'empereur ayant besoin de ses bons avis et de son influence sur son frère Ferdinand, il la prie de venir le retrouver à Augsbourg et d'amener avec elle, pour donner le change, la duchesse Christine de Lorraine, de nouveau veuve, dont il voudrait faire une reine de Pologne, et la princesse d'Orange, qu'il destine au margrave de Brandebourg. Le séjour de la reine Marie à Augsbourg se prolonge sans faire avancer d'un pas la question de succession à l'empire, pour le règlement de laquelle elle a été si secrètement mandée.

Quand elle rentre à Bruxelles, au printemps de 1548, elle a bien d'autres soucis. Sa sœur bien-aimée Éléonore, la reine douairière de France, vient la retrouver en fugitive. Encore une victime de la politique impériale, et des plus intéressantes ! Toute jeune, elle a été sacrifiée à un vieillard, Emmanuel le Grand, roi de Portugal, qui la laisse veuve, avec une fille, au bout de deux ans. Le traité de Cambrai décide bientôt après qu'elle sera reine de France. C'est là, à coup sûr, un singulier abus de la victoire. François Ier s'exécute de mauvaise grâce, et la rend la plus malheureuse des femmes. Son martyre dure dix-sept ans, qu'elle passe dans la retraite, l'oubli et les dédains immérités. Quand elle est libre enfin, elle annonce à sa sœur Marie qu'elle n'en peut plus, qu'elle a résolu de venir la trouver pour revivre ou mourir auprès d'elle. Le comte d'Egmont est envoyé de Bruxelles à sa rencontre. Le nouveau roi de France, Henri II, tourne le dos à ce gentilhomme quand il vient, au Louvre, lui dire que la reine douairière voudrait le voir et lui faire ses adieux. Il aggrave même cette impolitesse en ne donnant point à la reine Éléonore l'escorte à laquelle elle a droit, et en faisant fouiller ses bagages, comme si on la soupçonnait d'emporter les diamants de la couronne. Elle tombe malade en route et prend près d'un mois pour un voyage qui ne demandait alors que quatre ou cinq jours. La cour de

Digitized by Google

Bruxelles fut indignée, jeta les hauts cris. Charles-Quint et Philippe II étaient justement là. Ils comprirent que la France les provoquait, se préparait à la guerre. Les mangeurs d'hérétiques allaient de nouveau se manger entre eux. Des deux côtés, ils sont en face de la banqueroute, et ils vont toujours. Le châtiment ne se fait pas attendre. Charles-Quint, battu en Allemagne par les protestants, est forcé de relâcher les électeurs de Saxe et de Hesse qu'il a retenus prisonniers malgré sa parole donnée; il est surpris encore par Henri II, qui entre sans coup férir dans Metz, qu'il gardera ainsi que Toul et Verdun.

Sa neutralité ne sauva point la Lorraine; les Français l'occupèrent militairement comme pays de passage. Aux cris de détresse de la duchesse Christine, Marie de Hongrie, dans l'impuissance de la secourir, lui conseilla de se réfugier auprès de l'électeur palatin ou tout autre prince de l'empire. Elle l'aurait très volontiers reçue à Bruxelles, mais cela pourrait nuire à l'exercice de ses droits, puisque le malencontreux traité d'Augsbourg avait soustrait la Belgique à la protection et au contrôle de l'Allemagne. Christine hésita trop longtemps sur le parti à prendre, et Henri II, aussi brutal vis-à-vis d'elle qu'il l'avait été envers sa belle-mère Éléonore d'Autriche, lui enleva son fils pour l'élever à la française, et comme elle ne voulait pas s'en aller, quoiqu'elle fût, comme elle le dit elle-même dans une lettre du 17 avril 1552 à sa sœur Marie, « dénuée de tout pouvoir comme une esclave », il la fit accompagner à la frontière luxembourgeoise. C'est ainsi qu'elle vint à Bruxelles, ne pouvant aller ailleurs.

Dans sa guerre aux femmes, le roi de France ne s'arrêta pas en si beau chemin. Il déteste cordialement Marie de Hongrie et, ne pouvant l'atteindre autrement, il se jette bêtement et lâchement sur le château de Binche et le château de Mariemont, parce que ce sont deux créations de notre princesse, parce qu'il sait qu'elle y a réuni toutes les merveilles que l'art et l'industrie des Pays-Bas étaient capables de produire. Il ne prend rien; il brûle et détruit tout, mettant lui-même la main à l'œuvre, animant les siens à mal faire. Il payera bientôt

Digitized by Google

après le dégât ; il sera frappé dans son orgueil à Saint-Quentin et à Gravelines, comme l'a été plus tard Louis XIV pour avoir bombardé rageusement Bruxelles, ville ouverte et sans défense. Ces châtiments de l'histoire sont la grande consolation des infamies et des injustices qu'on y rencontre.

Charles-Quint a trop fait pour y échapper. Son abdication n'est que le commencement de son expiation.

Il a été quelqu'un, Philippe II n'est qu'une ombre, un scribe déguisé en roi, un roi s'abaissant au rôle de bourreau.

Marie de Hongrie se refuse à le servir. N'ayant plus ni Binche, ni Mariemont, ni autour d'elle ses serviteurs les mieux aimés, comme le comte de Buren, qu'elle appelait son cher moricaud, le comte de Boussu et Molembais, le grand maître de sa maison, elle quitte la Belgique sans regret; elle suit, avec la reine Éléonore, Charles-Quint en Espagne, et bientôt après dans la tombe. Ces morts successives et si rapprochées n'ont pas été expliquées comme il convient. Celle de Charles-Quint était prévue, attendue depuis longtemps, et cependant elle fit l'objet d'une enquête du Saint-Office ; celle de la reine Éléonore fut attribuée en grande partie au chagrin que lui causa l'ingratitude de sa fille unique, Marie de Portugal, qu'elle n'avait plus vue depuis sa plus tendre enfance ; celle de Marie de Hongrie enfin, qu'on tourmentait en ce moment-là pour la forcer de reprendre les fonctions de gouvernante des Pays-Bas, paraît avoir été causée par la rupture d'un anévrisme. Ainsi, tout s'expliquerait naturellement, mais la rumeur publique persista à s'attacher à un crime mystérieux, à un grand scandale qui avait été étouffé. Ceci doit se rapporter au zèle maladroit des tout-puissants inquisiteurs d'Espagne.

Carranza, l'archevêque de Tolède qui assista Charles-Quint à ses derniers moments, fut décrété d'hérésie, frappé de suspension et expédié à Rome, où il mourut; le P. Ponce, son confesseur, eut, lui, un sort non moins cruel, ayant écrit sous le voile de l'anonymat contre l'Église.

Charles-Quint mort luthérien, ce serait trop drôle; il ne faut point s'y arrêter; par contre, Charles-Quint repentant est possible.

Digitized by Google

Il dut regretter d'avoir toujours préféré des Espagnols et des Italiens à ses généraux des Pays-Bas quand il apprit à Yuste les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines, remportées par ceux-ci, livrés enfin à eux-mêmes ; il dut regretter aussi, à cette occasion, d'avoir donné à son héritier une éducation cléricale qui en fit un homme hésitant et couard, car, ayant demandé si, après ces deux victoires, son fils avait marché sur Paris, on lui répondit que le roi d'Espagne n'avait pas bougé. Il avait légué à son fils un ministre de la valeur de Granvelle, mais il n'avait pu lui donner des collaborateurs et des conseillers aussi dévoués que Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie l'avaient été pour lui. A ces regrets, que de Robertson à Mignet, les historiens n'ont pas relevés, dont Henne et Gachard ont été les premiers à parler, il nous faut joindre celui qui l'a poursuivi bien certainement dans la solitude, le regret de toutes les occasions manquées. Il aurait pu, lui aussi, entrer à Paris avec Martin van Rossem, s'il l'avait voulu. Avant cela, une meilleure occasion encore s'était offerte à lui. Après sa victoire de Pavie, le monde était à lui ; il n'aurait eu, pour le prendre, qu'à dire un mot et à lever la main, et il n'osa point. Il n'osa point parce qu'il avait peur de la pensée humaine qui lui barrait le chemin. Il n'avait, cependant, qu'à regarder autour de lui pour la juger à l'œuvre et comprendre qu'elle pouvait, comme alliée, le mener loin, aussi loin qu'il voudrait. Marie de Hongrie était souvent témoin de ses hésitations, et elle aurait voulu le tirer d'embarras en lui démontrant qu'ayant pour lui l'esprit du siècle, il aurait facilement raison du pape, du roi de France et des Turcs.

Chose étrange, qui prouve bien que nous ne nous égarons pas et que les femmes supérieures sont toutes de la même famille, c'est qu'à peu près à la même heure, et sans plus de succès, Marguerite de Valois avait tenu des discours à peu près identiques à son royal frère.

François Ier, on le sait, chérissait celle qu'il appelait, avec raison, l'ange de sa délivrance, comme, de son côté, Charles-Quint aimait sa sœur Marie, et cependant il la maltraita et la

Digitized by Google

tortura tout autant, humilié, sans doute, par sa raison plus haute, par sa conscience plus éclairée. Des fanatiques lui demandèrent aussi de la leur livrer ; il s'y refusa, mais il permit qu'on courût sus à ses coreligionnaires, qu'on frappât, sous ses yeux, ses amis les plus chers. On pensait lui faire peur, la ramener, on ne réussit qu'à lui arracher des plaintes et des larmes. Quand les femmes sont en veine d'héroïsme, elles vont loin et dépassent, en général, les hommes.

L'histoire, jusqu'à présent, n'en convient pas, et c'est un tort, c'est une lacune à remplir le plus tôt et le mieux qu'on pourra, car la connaissance exacte du passé est tout à fait nécessaire pour agir fructueusement sur le présent, pour entrevoir et surtout pour conquérir l'avenir.

Nous croyons qu'on serait plus loin que nous ne le sommes si cela n'avait pas été perdu de vue, si la postérité avait toujours rendu aux femmes de génie l'hommage qui leur revient.

Marguerite d'Autriche a sa statue à Malines, et nous avouons ne pas comprendre pourquoi Marie de Hongrie, qui aimait autant les Flamands que les Wallons et leur rendit tous les services en son pouvoir, qui sauva Anvers de l'Inquisition, en 1550, n'a pas la sienne à Bruxelles, ni même dans notre métropole commerciale.

CHARLES RAHLENBECK.

Digitized by Google

DANS LA NATURE

I

SOUS BOIS.

Sur le sol, tout couvert des frondes des sapins,
S'arrondissent, en tas, les mousses enlacées ;
Comme les doigts noueux de vigoureuses mains,
Les racines, des troncs émergent, crevassées.

Déjà pousse l'airelle aux rameaux verdissants,
Étalant, sous le bois, des feuillages naissants ;
La fougère, inclinant ses tiges isolées,
Déroule ses anneaux, en palmes dentelées.

Sur les pins hérissés, que l'hiver a noircis,
Commencent à percer les frondaisons premières,
Qui suspendent au bout des rameaux reverdis
En panaches ombreux, des houppes printanières.

Aux faites sourcilleux de leurs torses chenus,
Qui profilent en l'air leurs onduleuses hanches,
Les hêtres argentés, comme des bras tendus,
Dans l'azur du ciel bleu, entrelacent leurs branches.

C'est le printemps, le renouveau :
La sève gonfle le rameau,
L'insecte sort de la poussière,
L'oiseau revient bâtir son nid,
Le chaud rayon ranime en terre,
Tout ce que l'hiver engourdit.

Digitized by Google

Sous les grands arceaux de feuillages,
Que transpercent des flèches d'or,
Gazouillements, chansons, ramages
Bientôt vont résonner encor.

Enlacements, baisers, murmures
Vont revenir au bois charmé,
Dans les doux frissons des ramures,
Car toutes choses vont aimer.

Et la création nouvelle
Va s'épanouir au grand jour,
Dans la symphonie éternelle
De la lumière et de l'amour.

II

SUR LA PLAGE.

La plage, au sable blanc et fin,
S'étend, mollement arrondie;
La fraîche brise du matin
Lui verse une haleine attiédie.

Au couchant, sur la mer profonde,
La brume se balance encor;
Aux crêtes de la dune blonde,
Le soleil met ses rayons d'or.

Le flot se soulève et retombe
En écumeux enlacements
Blancs comme une aile de colombe,
Doux comme des embrassements.

Le grand souffle du large apporte
De l'Océan, la grande voix,
Qui résonne, moelleuse et forte,
Pareille à celle des grands bois.

Digitized by Google

Dans son onde sonore et tendre,
Sous la chaleur du rayon d'or
Qui resplendit, je crois entendre
La voix dire et redire encor :

« Tout ce qui brille et qui rayonne
Sous le ciel bleu, dans le grand jour,
Tout ce qui vibre et qui frissonne,
C'est le tressaillement d'amour.

O flot ! arrondis, de ton onde,
Les bras larges et vigoureux :
D'un enlacement amoureux,
Étreins la plage blanche et ronde.

Et toi, plage ! laisse, à ton tour,
Le flot onduleux qui te presse,
Dans une éternelle caresse,
T'aimer, d'un éternel amour ! »

III

AUX BLÉS.

La nielle n'a plus de pétales,
Et, sur son ovaire gonflé,
Juillet finit de rassembler
Le long faisceau de ses sépales.

Du coquelicot chiffonné,
Adieu ! la rouge collerette :
Sa tige velue et fluette
Balance un front découronné.

De leurs étoiles azurées,
Les bluets perdent les fleurons,
Et leurs corolles déchirées
Laissent à nu de verts boutons.

Digitized by Google

Aimables fleurs, douce parure
Que le printemps mit dans les blés,
Pour égayer la chevelure
Des sveltes épis emmêlés!,

Vos heures d'or sont écoulées,
Vos charmes sont évanouis :
Des floraisons ensoleillées
Les doux instants se sont enfuis.

Tourbillonnant dans la lumière,
Les blancs essaims des papillons
Ne viendront plus baiser vos fronts
En joignant leur aile légère.

Vos charmes sont évanouis,
Vos heures d'or sont écoulées :
Des floraisons ensoleillées
Les doux instants se sont enfuis.

Ainsi, tout prend fin sur la terre,
Ainsi, tout s'efface ici-bas :
Charme d'un jour, joie éphémère!
Et nul ne revient sur ses pas.

A

GIACOMO MEYERBEER,

Pour le centenaire de sa naissance.

O grand Giacomo! noble et mâle figure
Sur laquelle se marque, en sa sérénité,
Le calme olympien d'une âme haute et pure,
Profondément abstraite en sa sublimité :
Dans ce jour, qui rappelle à la foule oublieuse
Après un siècle entier, par ton œuvre conquis,
Le jour trois fois heureux, le jour où tu naquis,
Laisse-nous évoquer ton ombre glorieuse.

Digitized by Google

Mozart allait mourir : le cygne de Salzbourg,
Dans le délaissement, chantait son chant suprême,
Lorsque tu vins au monde : ainsi, le triste jour
Où mourait Galilée annonçait l'heure même
Où le puissant Newton émergeait du néant;
Et, comme ce colosse, élargissant la trace
De ton grand devancier, tu fixas dans l'espace
Aux sons harmonieux, ton œuvre de géant.

Toute la joie humaine et toute la douleur,
Les extases d'amour et les affres du cœur,
La noble loyauté, l'ardent prosélytisme
Et la profonde horreur du sombre fanatisme,
De tous les sentiments, ta grande âme vibra :
Et jamais nulle voix, de musique inspirée,
De suaves accents, d'harmonie enivrée,
Avec plus de grandeur, ne les exprimera.

HENRI WITMEUR.

Digitized by Google

LE MYSTÈRE DE CHRISTOPHE COLOMB

Le 400e anniversaire de la découverte du nouveau monde a été et sera célébré en Europe et en Amérique comme jamais cet événement ne l'a été jusqu'ici. L'intérêt qui s'attache à ce fait historique si décisif s'accroît à mesure que l'instruction se répand, et l'on devient aujourd'hui de plus en plus avide de renseignements positifs à cet égard. Nous ne nous contentons plus des légendes et des fables, nous recherchons plus que jamais la vérité. Il s'ensuit que l'on étudie avec un nouvel et incomparable intérêt la vie de l'homme qui, le premier, a ouvert devant ses contemporains une page, jusque-là fermée, des annales humaines, qui a tranché la question capitale de son temps et conduit sa race à des triomphes encore sans égaux. Cet homme, dit-on, a donné un monde nouveau au royaume de Léon et de Castille, ou plutôt à l'Europe. C'est vers lui qu'une fois de plus sont tournés tous les regards. Colomb se dresse devant nous plus célèbre, plus extraordinaire que quand il revint dans le port de Palos, en 1494, pour raconter sa découverte merveilleuse.

Quel navigateur avait jamais accompli de semblables travaux? Sur lui repose toute l'histoire d'un continent. Et pourtant, quand nous nous demandons qui était ce Colomb, quels étaient son caractère et son objectif, nous sommes forcés d'avouer que nous savons moins encore de sa vie que de celle de Shakespeare ou du Dante. Tout est doute en ce qui le concerne. Son nom lui-même, à peine peut-on dire que nous le connaissons. Si nous nous en rapportons aux dernières publi-

Digitized by Google

cations, Colomb n'était qu'un nom d'emprunt, une sorte de sobriquet maritime — *la tourterelle* — cachant quelque mystère. C'était une appellation empruntée par le grand Colomb aux deux pirates sous le pavillon desquels il avait navigué d'abord, qu'il réclamait comme ses parents, avec lesquels il avait combattu et ravagé les hautes mers; c'était un nom haï et redouté comme tous ceux des pirates sans merci de l'époque, un nom avec lequel les mères effrayaient leurs enfants et qui faisait trembler tous les honnêtes commerçants d'alors.

C'est en 1468 que pour la première fois on entend parler de ce nom de Colomb. La publication par M. Rawdon Brown des papiers d'État de Venise a jeté une faible lumière sur son origine. Venise avait coutume d'expédier chaque année trois ou quatre énormes galères chargées d'épices ou de marchandises de prix à Londres, à Bruges ou à l'Écluse; on appelait ces navires les galères flamandes, ils jaugeaient un millier de tonnes, naviguaient à la rame et à la voile. Ils quittaient l'Adriatique au mois de juillet, touchaient à Cadix et à Malaga, côtoyaient les rivages escarpés du Portugal et se séparaient dans la Manche, deux se rendant à Londres et les deux autres dans les ports flamands. On se représente aisément cette flotte lente et lourd chargée, riche d'épices, de vins, de fruits, de draps, de soies de Perse et d'Italie, de coton des Indes, de sucres de Sicile, de pierres précieuses, de joyaux, de verres, de céramiques, d'or et de ducats, accomplissant en deux ou trois mois le trajet de Venise aux ports anglais. C'était une entreprise pleine de hasards que d'expédier de semblables convois et on y voit la preuve de la rare audace des trafiquants du moyen âge. Les tempêtes, les guerres, les pirates et surtout le fameux corsaire Colomb semblaient s'unir pour menacer de ruine la flotte aventureuse de 1468.

En juillet de cette année, le Sénat vénitien reçut de ses consuls à Londres et à Bruges l'avis que Colomb le pirate croisait dans les mers flamandes pour s'emparer des galères sans défense. C'est ainsi que pour la première fois se trouve mentionné le nom de Colomb. Ce n'est pas celui du « découvreur », mais celui d'un corsaire fameux, depuis longtemps la

Digitized by Google

terreur des mers d'Europe. Colomb l'appelle son parent, et sans doute naviguait-il alors avec lui. Les galères vénitiennes échappèrent au danger grâce à l'avertissement des consuls, mais, en 1470, Colomb, le coureur de mer, est signalé de rechef comme attendant la flotte flamande et le Sénat ordonne à deux navires de guerre, la *Malipiera* et le *Squarcia*, d'escorter le convoi et de le défendre contre « le pirate ». De ce moment nous n'entendons plus parler des Colomb pendant quinze ans dans les rapports de Venise, mais leur nom y reparaît en 1485 de la façon la plus triste et la plus terrible.

Nous lisons là un de ces récits qui nous montrent dans toute leur clarté les mœurs de cet âge cruel. Depuis longtemps, les pirates étaient le fléau des marchands de Venise. Souvent ils se déguisaient eux-mêmes en marchands, achetant paisiblement des vivres à Candie, puis, se dépouillant tout à coup de leurs habits d'emprunt, ils pillaient tout autour d'eux. Aucune pitié n'était accordée dans ces redoutables combats. Entre les corsaires et les marchands, c'était une hostilité mortelle et sans fin. Les Colomb appartenaient à la race des corsaires, et, de tous ceux du temps, c'étaient les plus fameux. L'aîné des Colomb avait probablement attendu en vain la riche flottille cinglant chaque année vers le Nord; mais il avait un fils, Colomb le jeune, suivant la même carrière et dont le vrai nom était Nicolas Griego ou Nicolas le Grec. Celui-là réalisa le projet si longtemps poursuivi sans succès par son père. La proie était tentante pour de hardis boucaniers : on estimait les galères flamandes et leur chargement à 200,000 ducats, à peu près 10 millions de francs, et c'eût été une fortune inespérée pour les corsaires que de s'emparer d'un pareil butin.

Jamais les galères n'avaient été équipées et chargées avec plus de soins qu'en 1485. Le décret du Sénat qui autorisait leur départ subsiste. Le doge Giovanni Moncenigo nomme capitaine le noble Bartolomeo Minio, avec un salaire de 600 ducats. Quatre grands navires composent la flottille et une prime de 3,500 ducats d'or est promise à chaque capitaine s'il rentre à Venise sain et sauf. Tout cet argent provenait de la taxe frappée sur les Juifs et l'on trouve là la preuve de l'inexac-

Digitized by Google

titude d'une des peintures de mœurs de Shakespeare : en réalité, les vrais Shyloks étaient les marchands vénitiens et non point les israélites. Un médecin, au maigre traitement de 9 ducats par mois, était attaché à la flotte; des instructions minutieuses étaient tracées pour la conduite de l'expédition. Le fret était payé par l'État, aucune charge d'étain n'était admise, les raisins et les mélasses étaient également exclus du chargement intérieur. Deux des navires devaient se rendre à Londres et les autres à Bruges et l'Écluse. Tous pouvaient toucher à Malaga et autres ports espagnols; au retour, un des vaisseaux devait se détacher du gros du convoi pour trafiquer avec les musulmans le long de la côte de Barbarie. Les Vénitiens étaient de trop habiles commerçants pour ne point trouver des marchés avantageux jusque chez les infidèles.

Les Colomb devaient cette fois saisir leur proie. Ils veillaient avec sept vaisseaux, puissants à coup sûr et bien armés, près de la côte d'Espagne, pour barrer le passage à Bartolomeo Minio. Nicolo Griego, fils, comme nous l'avons dit, de Colomb l'aîné, commandait ces pirates; le père avait été perdu de vue. Avec Nicolo Griego, sur un des navires de sa flotte, se trouvait un autre Colomb, le futur conquérant et amiral des Indes. Dans sa *Vie de Christophe Colomb*, Fernando, son fils, vante la part prise par son père dans cet engagement mémorable — mémorable surtout parce qu'il devait entraîner l'établissement de Colomb à Lisbonne, son mariage et ses futurs exploits. Colomb était alors un homme de cinquante ans environ, fatigué par trente-six années d'aventures sans fin. Quelle position occupait-il dans la flotte des corsaires? Était-il commandant ou simple matelot? Son fils ne nous le dit pas. Nous savons seulement qu'il servait sous les ordres de Nicolo Griego ou Colomb, son parent, et qu'il se battit avec une énergie désespérée dans la fameuse rencontre du cap Saint-Vincent.

Les Colomb s'approchèrent la nuit des Vénitiens, les entourèrent et fondirent sur eux à l'aube. On luttait sept et peut-être huit contre quatre, les galères étaient lourdes et autrement difficiles à manœuvrer que les vaisseaux de leurs assaillants, les corsaires avaient donc tout lieu de se croire maîtres

Digitized by Google

de leur proie. Ils portaient pavillon français et s'étaient armés à Gênes. C'était, semble-t-il, l'habitude des pirates de prendre de fausses couleurs. Terrible fut la lutte, qui fit rage tout le jour sur la mer tranquille, raconte Colomb à son fils — et son récit est confirmé par les archives vénitiennes. Les quatre galères de Bartolomeo Minio se défendirent avec un courage admirable; de la première à la vingtième heure, elles repoussèrent tous les assauts. Les navires s'accrochaient les uns aux autres et l'on combattait corps à corps, usant de feux artificiels, les pirates attachant leurs vaisseaux aux galères au moyen de crochets et de chaînes de fer. Ils finirent par aborder et furent enfin vainqueurs. Alors se produisit le romantique incident que Fernando Colomb nous rapporte et qui conduisit, pense-t-il, à la découverte du nouveau monde. Le vaisseau sur lequel était monté Colomb s'était accroché à l'une des galères, les Vénitiens y mirent le feu; les flammes consumèrent les deux navires, et la seule ressource laissée aux combattants encore en vie fut de sauter dans la mer.

Colomb, excellent nageur, saisit une rame qui flottait auprès de lui et, moitié nageant, moitié s'appuyant sur cette rame, il parvint à se soutenir au-dessus des flots. Il se savait être à six milles à peu près de la côte de Portugal, et se dirigea vers la rive. Exténué, presque inanimé, il fut jeté sur la plage et eut grand'peine à revenir à lui. Mais il était près de Lisbonne et se mit en route, marin naufragé et sans ressources, vers la capitale portugaise. Une transformation surprenante dans sa vie et sa fortune l'y attendait. Quelques Génois, ses concitoyens, l'y reçurent et lui prêtèrent assistance. Il abandonna son existence de pirate et, comme son fils le dit, il commença à vivre « honorablement ». Dans l'église où il assistait aux offices, il vit une belle jeune fille, dona Felipa Moniz, fille de Perestrello, qui avait découvert Madère. L'amiral, son fils l'assure, était de belle mine et de vie régulière; il plut à la jeune fille et bientôt l'épousa. Il vécut avec sa belle-mère, veuve de Perestrello, en bonne harmonie, et celle ci lui montra les cartes et les plans de son mari. Il étudiait avec passion les découvertes des Portugais lorsque, brusquement, surgit dans son esprit

Digitized by Google

l'idée de trouver un nouveau monde par delà l'Atlantique. Dans leurs recherches, les Portugais s'étaient toujours dirigés au Sud ; il imagina de chercher à l'Ouest la route des Indes.

Tel est le récit de Fernando Colomb, recueilli selon toute apparence des lèvres mêmes de son père. Certains historiens le croient apocryphe et même inadmissible, aussi le mentionnent-ils à peine ou passent-ils sans s'y arrêter. L'histoire, en effet, semble en contradiction complète avec les idées préconçues que l'on se fait de la carrière de Colomb. S'il est arrivé à Lisbonne en 1485, comment aurait-il pu correspondre avec Toscanelli en 1474 ou projeter sa découverte dès 1470? Cette contradiction ne fait qu'assombrir les ténèbres qui pèsent sur la première partie de l'existence de Colomb. Mais l'intérêt principal qui s'attache à ce romantique récit provient de la lumière nouvelle que, grâce aux rapports de Venise, il jette sur le nom et les origines de Colomb. Si l'on en croit son fils, Colomb était proche parent des deux Colomb si bien connus du Sénat et des marchands de Venise, sous le nom de Griego, comme les plus dangereux des corsaires. Colomb, le navigateur, voyagea avec Nicolo Griego, ou Colomb le jeune, longtemps avant le combat du cap Saint-Vincent. Il nous dit lui-même qu'il était de cette famille ; il se vante de n'avoir pas été le premier amiral de ce nom, et en effet, Colomb le jeune portait le titre d'amiral du roi de France. Mais pour les Vénitiens il n'était que Nicolo Griego, le pirate, et il est impossible de croire que les rusés Vénitiens, les plus intelligents commerçants de leur temps, se soient trompés sur les noms de leurs principaux ennemis.

La dépêche vénitienne raconte comme suit la rencontre navale du cap Saint-Vincent :

« Le 18 septembre est arrivée la nouvelle que, le 22 août, nos quatre galères flamandes, capitaine Bartolomeo Minio, ayant quitté Cadix, sont tombées sur Colomb, c'est-à-dire Nicolo Griego, capitaine de sept navires armés, battant pavillon du roi Charles de France. Il faisait nuit, mais au jour on en est venu aux mains. Trois cents hommes des équipages des galères furent tués. La bataille dura de la première

Digitized by Google

à la vingtième heure. Enfin, Colomb fut victorieux, captura les galères et les emmena dans le port de Lisbonne. « Là, il débarqua le capitaine Minio, deux maîtres et les armateurs et les chassa, dépouillés de tout. A peine, dit le rapport, avaient-ils les habits sur le dos. Griego plaça les marchandises sur ses navires et prit le large. Mais le roi de Portugal, se souvenant de quelques actes de bonté du Sénat de Venise à l'égard de ses ancêtres, habilla les malheureux et les rapatria. Le Sénat dépêcha à cette occasion une ambassade à Lisbonne pour remercier le roi de sa générosité. D'après la dépêche, Griego disparut avec son riche butin, mais il ne lui fut pas longtemps permis d'en jouir. Le Sénat vénitien en appela au roi de France, Charles VIII, et le roi fit venir Griego devant lui. « Nicolo Griego, appelé Colomb le jeune, porte une des dépêches publiées, a demandé au roi un sauf-conduit de trois semaines, afin d'arranger l'affaire. » Le roi, paraît-il, accorda le sauf-conduit, entendit la défense et prononça contre Griego. Marchandises et navires furent rendus aux Vénitiens. Deux cents balles d'épices, cent et cinquante pipes de vin de Malvoisie, trente balles de coton, etc., furent trouvées à Harfleur et le reste en Biscaye. Le pirate fut donc dépouillé à son tour et dès lors, comme celle de son père, sa trace disparaît de l'histoire. Les Vénitiens, du reste, commençaient à faire aux pirates une guerre acharnée, la piraterie cessa de rapporter gros profits et Colomb le navigateur, proche parent de Nicolo Griego, son compagnon de tant d'années, marié et établi à Lisbonne, entreprit de révéler à ses contemporains son fantastique projet de traverser le farouche Atlantique pour aborder à Cathay et à Cipango.

Mais qui était-ce que cet illustre navigateur, quels étaient son caractère et son but? La légende le représente sous des couleurs de sainteté presque surhumaines. Aucun homme n'aurait été si sage, aimable, savant et bon. Pour quelques-uns de ses récents biographes, il est sans fautes, c'est un Numa, un Washington, avec une âme plus haute encore. Avec une austérité chevaleresque, il se prépare à ses rares exploits; le ciel le guide, il accomplit des miracles, les larmes et l'affliction

Digitized by Google

le suivent; majestueux et divin, il passe à travers l'humanité, sans défauts et sans péché. Tel il est aux yeux de De Lorgues, de Bellay et de l'abbé Cadoret. La délicieuse biographie d'Irving admet ses fautes, mais elle les atténue et en fait de vénielles erreurs; elle drape son héros dans l'incomparable tissu d'un style sans rival. La légende a rempli toutes les histoires modernes, de telle sorte que la vie entière de Colomb est enveloppée d'un vrai nuage d'inexactitudes. Et pourtant, il y a du vrai dans ce portrait imaginaire. Colomb possédait une force de caractère et de volonté que l'on n'a point surpassée, un esprit d'une puissance et d'une sagacité rares. Il fut fort comme Hercule en traçant sa voie à travers les mers lointaines; mais, comme Hercule aussi, il commit plutôt qu'il ne redressa des fautes. Jamais il n'exista de différence plus tranchée qu'entre le traditionnel Colomb des biographes et le Colomb de l'histoire vraie, celui des contemporains.

Quand Colomb apparaît pour la première fois sous la lumière de cette histoire vraie, il n'est qu'un marin battu par la tempête, consumé par les fatigues de longues années d'aventures. Ne raconte-t-il pas, dans une de ses lettres, qu'il a navigué pendant quarante ans? Pendant vingt-deux ans, à peine a-t-il quitté le plancher vacillant d'un navire. Selon toute probabilité, il devait avoir alors près de soixante ans, il était pauvre, obscur, délaissé, si obscur que toutes les premières années de sa vie sont restées inconnues et sans lueur. Il est même à remarquer que l'on ne possède de lui aucun portrait authentique. Ses diverses images, gravures, peintures, sculptures, diffèrent toutes les unes des autres et ne sont appuyées sur aucune autorité. Nous avons à New-York un portrait de Colomb, accepté comme sérieux dans les collections européennes; mais son fils nous dit que la chevelure de Colomb était devenue blanche à trente ans, et les cheveux de ce portrait sont noirs. Ce n'est donc qu'une œuvre d'imagination. Il était petit, dit son fils, de belle apparence, gracieux, avec de fins yeux gris, un nez aquilin, une chevelure et une barbe grisonnantes, sinon tout à fait blanches. C'est tout ce que nous en savons. Dante, deux cents ans auparavant, avait eu son

Digitized by Google

Giotto ; l'Espagne abonde en portraits des contemporains de Colomb, et personne n'a songé à recueillir le vrai nom et les traits du plus marquant des hommes du temps.

Colomb lui-même n'a pas laissé de mémoires détaillés de sa vie, bien que, son journal et ses lettres le prouvent, il eût pu en écrire d'excellents s'il l'eût voulu. Il était devenu, en effet, un admirable écrivain. Ses aventures étonnantes dans les mers méridionales sont rapportées avec une extrême clarté dans son journal ; il décrit les tempêtes des tropiques avec la justesse de Cooper. Ses douleurs et ses infortunes, l'ingratitude de son siècle, la haine de ses contemporains, il nous les conte avec une simplicité et une force toutes poétiques. Mais jamais il ne s'est occupé à retracer les événements des premiers temps de sa vie ; il semble avoir cherché à les cacher dans l'obscurité. Le premier récit de son existence est celui qui a été écrit par son fils Fernando ; sans contredit, ce récit fut inspiré par lui. Mais nous ne le connaissons que par une traduction italienne, l'original en a été perdu. Aussi, des doutes ont-ils surgi sur son authenticité. Pourtant cette biographie toute particulière de Colomb, composée en partie sous ses yeux ou d'après ses dires, manque de ce luxe de détails que comportent la plupart des biographies. Elle ne nous dit ni quand ni où Colomb est né. On supposerait volontiers que Colomb a dû indiquer à son fils, avec précision, quels étaient ses parents, son lieu de naissance, ses amis d'enfance. Aucune allusion à tout cela, sauf aux deux corsaires Colomb ou Griego ; aucune généalogie ni souvenir de famille. Certainement Fernando Colomb n'a connu les noms ni de son grand-père, ni de sa grand'mère, ni d'aucun de ses proches. Un autre parent, Jean-Antoine Colomb, est mentionné comme commandant un navire sous les ordres de Christophe. Celui-ci nous dit que toute sa famille était composée d'armateurs et de marchands ; il est certain qu'il ne pouvait être le fils d'un cardeur de laine de Gênes, et ce qu'on nous raconte à cet égard est inadmissible. La mystérieuse parenté avec les deux Colomb est tout ce que nous connaissons de positif, et l'on peut se demander s'il était le fils ou le neveu de Colomb le vieux, si son père n'était pas lui-même

Digitized by Google

quelque rude coureur des mers comme lui, s'il n'était pas Grec plutôt qu'Italien. A toutes ces questions, il n'est pas de réponse jusqu'ici.

Le Colomb de l'histoire est une figure d'aspect fort peu séduisant. Sans aucun doute, il était coureur de mers et boucanier, vendant indifféremment ses services à René d'Anjou ou à Charles de France. Marin rude et sans instruction, il prit part au barbare coup de main du cap Saint-Vincent et aida au massacre d'honnêtes et utiles commerçants. L'âge adoucit quelque peu la rudesse de son caractère, mais ses premières habitudes ne l'abandonnèrent jamais. Il se familiarisa en Portugal avec la traite des esclaves et l'introduisit dans le nouveau monde, traitant les indigènes de ces contrées avec une sévérité sans merci. Il les chargea de chaînes, leur coupa les mains et les pieds, les livra à la misère et à la mort. Selon toute apparence, il inventa la légende des Caraïbes et du cannibalisme pour se justifier de les avoir décimés. Las Casas pense que les jugements du ciel ont justement frappé ce conquérant inaccessible à la pitié. Sous tous les rapports, les indices de la bonté morale lui font défaut. Pour les colons espagnols d'Hispaniola, il était un objet de haine, un cruel usurpateur. Il jeta Moxica en bas des murs de son fort et le poussa du pied quand il tomba. La vue de ses victimes, pendues de ses propres mains par le cou, révolta Bobadilla. On pensait que Colomb et ses confrères projetaient la création d'un nouvel empire des Indes et espéraient pouvoir repousser le joug de l'Espagne; dans ses dernières années, il engagea avec Gênes une correspondance félonne. Son ingratitude pour les Pinzon, la trahison de Beatrix Enriquez, ses mensonges, ses furieux accès de rage, son avarice, ses vengeances, son ambition sauvage, ses fraudes pieuses, son fanatisme ne pourraient jamais être oubliés, si l'on pouvait les excuser. Dureté, cruauté, méchanceté, ces traits de Colomb nous apparaissent, à travers l'espace de quatre siècles, comme le symbole de la rudesse de l'époque.

Colomb trouva les indigènes d'Amérique possédés de la passion de l'or. Les objets brillants avaient pour eux une

Digitized by Google

attraction irrésistible, ainsi que pour beaucoup de ceux qui appartiennent à ce que l'on appelle les races supérieures. Ils cherchaient l'or dans les rivières et les sables, et quand ils l'avaient trouvé, ils en ornaient leur nez et leurs oreilles. Parfois, les plus intelligents le battaient et en faisaient des plaques qu'ils attachaient autour de leur cou. C'était leur principal et presque leur seul ornement, souvent leur seul costume ; ils se servaient aussi de couleurs, de plumes et de rangs de perles. L'universalité de cette étrange passion pour le ductile métal chez l'homme sauvage ou civilisé est inexplicable, mais elle est naturelle. On prétend que certaines fourmis amoncellent des parcelles brillantes de pierres précieuses ou colorées ; c'est leur instinct aussi. Chez Colomb, cette passion sévissait avec une violence rarement atteinte. Il rêvait de palais dorés, de monceaux de trésors, de mines regorgeant de richesses sans fin. Partout, il réclamait de l'or. A tout moment, dans sa terrible cupidité, il s'imaginait atteindre à une opulence illimitée et sur le point de saisir les trésors d'Orient décrits par Marco Polo et Mandeville. « L'or, écrivait-il au roi et à la reine d'Espagne, est la chose la plus précieuse du monde, elle tire les âmes du purgatoire et les appelle aux joies du paradis. »

Le plus souvent, sa vie de pirate lui suggérait ses plans de découvertes. Toujours il fut boucanier et marchand d'esclaves. Il choisit le port de Navidad, parce qu'il lui paraissait approprié aux vaisseaux de traite ; il faisait des esclaves partout où il allait. Dans son avarice, quand il voyait des Indiens dénudés porteurs d'un peu d'or, il leur proposait de le lui vendre et se créait ainsi de larges sources de profits. Par tous moyens il lui fallait faire de l'or. Il insista auprès du roi et de la reine sur son infâme projet. Tout d'abord, ils parurent le réprouver, puis ils finirent par l'encourager, bien qu'ils pussent difficilement ne pas croire que cette chasse à travers un continent et des îles à la poursuite de pauvres indigènes, pour les réduire en esclavage et les vendre, fût une chose antichrétienne au premier chef. Ils repoussèrent faiblement le navigateur, puis bientôt ils lui firent parvenir leur assentiment. « Qu'il soit informé, écrivaient-ils, de ce qui a transpiré touchant les cannibales qui

Digitized by Google

sont venus en Espagne. Il a bien fait..., etc. » Bientôt chaque Espagnol débarqué en Amérique devint un marchand d'esclaves. Ojeda et Américic Vespuce remplirent leurs vaisseaux de « cannibales », et les confrères de Colomb suivirent l'exemple de leur amiral. Une horreur sans fin s'était abattue sur les terres nouvellement découvertes. Las Casas estime les maladies et les tourments tombés sur Colomb un juste châtiment des maux infligés par lui aux Indiens sans défense.

Colomb n'a jamais moins de suite que quand il parle de ces races indigènes. Tantôt il les dépeint comme remplies de grâce et de bonté. Elles vivent dans une paix idyllique, elles sont douces et bienveillantes; tantôt, au contraire, il nous dit que les habitants des îles sont en guerre constante les uns contre les autres, que la paix n'a jamais existé dans tout l'archipel des Bahamas. Puis il nous parle des îles infestées de cannibalisme, et enfin, il nous décrit les natifs dans des termes qui semblent s'approcher réellement de la vérité : « Ils mangent tous les reptiles, lézards, araignées et vers qu'ils trouvent sur le sol, de telle sorte, qu'à mon avis leur bestialité est pire que celle d'aucune bête sur la surface de la terre. »

L'amiral était bien imbu de toutes les sauvages fantaisies du XV^e^ siècle et il nous conte d'aussi extravagantes histoires que Mandeville ou Marco Polo; l'une d'entre elles, celle des cannibales et des amazones du nouveau monde, a été soigneusement redressée dans une savante étude : *La légende des Caraïbes*, due à M. Armas, et lue devant la Société anthropologique de la Havane. Colomb insiste avec une force particulière sur ce point que les Caraïbes étaient des mangeurs d'hommes; M. Armas prouve qu'ils se nourrissaient au contraire exclusivement de fruits et d'insectes. Dans son premier voyage, Colomb dit : « J'ai vu une grande île dont les habitants redoutent beaucoup ceux d'une autre île, parce qu'ils mangent les hommes. » Il voit partout des Caraïbes, au moins en imagination, mais jamais il ne fournit aucune preuve de les avoir surpris dans leurs horribles festins. M. Armas nie qu'il ait existé des cannibales dans toutes les Indes occidentales, et il le démontre par arguments scientifiques irréfutables. Il pense que les seuls

Digitized by Google

exemples de tels repas découverts dans le nouveau monde furent donnés par les Espagnols eux-mêmes, se nourrissant les uns des autres à certains moments d'effroyable détresse. Les habitants des Indes occidentales, croit-il, étaient presque étrangers à la consommation de la viande animale.

Pour M. Armas, la raison, la cause fatale qui a conduit Colomb à répandre cette calomnie fut sa cupidité ou sa peur. Grand avait été le coût de son expédition; il lui fallait de l'or pour satisfaire aux demandes de ses amis, de ses créanciers, du roi et de la reine. N'ayant trouvé que peu de chose parmi les faibles et innocents indigènes, il fut contraint de devenir marchand d'esclaves pour satisfaire la rapacité de ses protecteurs.

Néanmoins, malgré toutes ses erreurs ou ses crimes, Colomb était en avance sur ses contemporains. Ceux-ci étaient encore les tyrans cruels du moyen âge. Rois, prêtres, nobles faisaient tous preuve d'une corruption sans bornes et d'une cruauté semblable. Un Borgia bien doué, mais sans remords, occupait la chaire de saint Pierre; Louis XI, Charles VIII régnaient en France; Edward IV, Richard III et Henry VII couvraient l'Angleterre d'horreurs sans fin. Il est curieux de lire dans les dépêches vénitiennes les congratulations du Sénat à Richard III sur son mariage avec la malheureuse Anne, qu'il devait bientôt empoisonner, puis, peu de temps après, le récit de la bataille de Bosworth et la mort du roi meurtrier. Colomb naquit vers l'époque de la mort de Jeanne d'Arc; il vit la désolation et la misère de la France. De ses souverains espagnols, il n'avait pu recevoir que des exemples de dissipation et de crimes. Les recherches de Bergenroth dans les archives de Salamanque ont mis à néant toutes les vieilles légendes. La sainte reine Isabelle, célébrée par Irving et Prescott, n'est plus qu'une mère cruelle, une épouse détestée, opprimant les pauvres juifs et créant l'Inquisition. Elle fut sans pitié pour les innombrables femmes et enfants juifs qu'elle chassa de son royaume et fit même voler pendant leur fuite leurs joyaux et leur or. Le roi Ferdinand, digne de sa femme, laissa sa fille Catherine souffrir de besoin en Angleterre; il était froid, sanguinaire, immoral, mari sans foi, traître allié, dangereux ami.

Digitized by Google

Au milieu de tout ce monde, Colomb le corsaire semble presque humain.

Un roi faisait exception à cette règle générale. René d'Anjou, souverain nominal de Jérusalem, de Naples et de Sicile, fut en relations étroites avec les deux principaux « découvreurs » du nouveau monde. Il était peintre, poète, architecte, savant et tout ce qu'il est possible d'être, sauf un vrai roi. Il fut le père de cette terrible et cruelle Marguerite d'Anjou, femme d'Henry VI d'Angleterre, dont l'énergique volonté prolongea la guerre des Roses et y ajouta de nouvelles horreurs. Mais René n'avait aucun des instincts sauvages de sa fille; il préférait le chevalet du peintre à sa couronne; il construisait des châteaux et des palais curieux; il faisait souvent le voyage d'Angers à Aix, ornait de jardins ses capitales et fondait une ménagerie qui fut la merveille de son temps. Il écrivait des vers et illustrait ses propres manuscrits; il chantait et jouait du violon; il correspondait avec la plupart des savants de l'époque. Son titre principal à notre attention est qu'il employa le jeune Colomb dans une expédition contre Tunis. Il est possible que parmi les archives d'Anjou, dont une partie a été maintenant transportée à Paris, on retrouverait quelques traces du navigateur.

René II, petit-fils de René Ier, est probablement celui qui donna au nouveau monde le nom d'Amérique. Il avait été élevé par l'oncle d'Américo Vespuce, celui-ci était son condisciple et lui avait adressé le compte rendu de ses quatre voyages, en réclamant l'honneur de la découverte du continent. C'est à René II que fut écrite la lettre de Waldseemüller, appelant Amérique les terres nouvelles. Les rapports des deux René avec ces deux grands navigateurs sont au moins curieux. Les archives d'Aix, d'Angers et de Saumur révéleront peut-être un jour le secret du nom et du lieu de naissance de Colomb.

Une grande pensée a enflammé l'esprit du pirate et du boucanier et l'a transformé en un héros, un conquérant, un bienfaiteur de l'humanité. Mais où lui vint cette inspiration soudaine, où reçut-il cette nouvelle impulsion? C'est encore

Digitized by Google

là l'un des mystères qui planent sur sa vie. Matelot sans culture et à demi-barbare, il ne put puiser son idée dans l'étude. Aucun exemple ne l'y avait poussé ; il n'y avait dans sa forte intelligence et sa constitution de fer que de la volonté et de l'audace, gagnées dans sa carrière aventureuse et sauvage, dans ses croisières du golfe de Guinée aux rivages d'Angleterre, et aux pics éloignés d'Islande. Son fils Fernando consacre plusieurs chapitres à ce sujet ; il montre que l'idée d'un passage à travers l'Atlantique et vers la côte de Cathay était, de longue date, un objet de discussions ou d'espérances en Europe. Mais rien de ce qu'il dit n'éclaircit l'obscurité qui pèse sur l'origine de l'entreprise de son père, ni n'indique comment ce père seul rendit enfin l'idée praticable. Les hommes frémissaient de terreur, timides, irrésolus devant les vagues houleuses du sombre océan ; Colomb les leur fit traverser.

Il est probable que c'est en Portugal qu'il conçut ou puisa d'abord cette pensée. J'ai trouvé à cet égard des indications qui semblent avoir échappé aux écrivains qui se sont occupés de la question. Elles figurent dans le très intéressant journal de quelques voyageurs bohémiens, Prince Léo, Fetzel et Schassek, qui visitèrent, en 1466, l'Espagne et le Portugal. Ils avaient été de Prague à Bruges et dans les Flandres et avaient passé en Angleterre, où ils avaient été reçus avec la plus grande amitié et embrassés cent fois par toutes les belles dames de la cour d'Édouard IV. De Londres, ils se rendirent en France, virent Louis XI, tremblant et timide dans ses forteresses, et visitèrent à Saumur le gracieux René d'Anjou. Ils vinrent enfin en Espagne, constatèrent sa misère et son désespoir, son peuple affamé et morose, ses prêtres corrompus, ses souverains barbares, entreprirent un pèlerinage à Compostelle et atteignirent l'océan à la pointe escarpée du cap Finistère. Là, ils s'assirent sur le puissant rocher qui garde l'extrémité de l'Europe et repousse les plus terribles lames de l'Atlantique. Devant eux s'étendait la nappe infinie de l'océan mystérieux, les nuages et les cieux sans fin, et dans ce sombre décor ils entendirent raconter la légende de trois navires qui avaient

Digitized by Google

traversé la mer et dont un seul était revenu. Ces navires avaient été armés par le roi de Portugal et durant trois années ils avaient erré sur les mers. Celui qui revint au port ramenait un équipage affaibli et décimé, parlant de terres étranges découvertes dans l'Atlantique, des monstres et des hommes sauvages qui remplissaient ces côtes lointaines. Cette légende, répétons-le, fut contée en 1466, longtemps avant que Colomb pût projeter son voyage de découverte.

Les Arabes et les Juifs sont probablement ceux auxquels nous devons la découverte de l'Amérique. C'est d'eux que les Espagnols et les Portugais tenaient tout ce qu'ils possédaient de civilisation. Du IX^e^ au XII^e^ siècle, les Arabes furent les maîtres des mers et les fondateurs du commerce européen. Edrisi, leur historien, nous décrit les ports d'Alméria et de Lisbonne, centres de la richesse et du trafic. Deux voyageurs musulmans qui visitèrent la Chine au IV^e^ siècle y trouvèrent les ports fréquentés par les navires de leurs compatriotes, qui suivaient les côtes de l'Inde. Edrisi, encore, décrit aussi les mers de Chine, inconnues des Grecs et des Romains, et les bateaux chinois, qu'il dit être les plus beaux de tous. Les aventureux marins arabes étaient rencontrés partout. C'est d'eux que les Espagnols et les Portugais apprirent l'art de construire les navires comme la plupart des autres arts. Nos voyageurs bohémiens de 1466 virent sur toute leur route les Espagnols portant des habits arabes, imitant les manières arabes, montant des chevaux arabes, et les rois entourés de gardes arabes. La splendide Cordoue et Grenade sans rivale gardaient le sceptre du goût. Les Espagnols empruntaient même aux Arabes les mots principaux du commerce et des affaires de marine, de politique et de finance. Le maravédi, une monnaie arabe, était en usage au temps de Colomb pour toutes les transactions en espèces.

Ce fut donc à Lisbonne que Colomb projeta d'abord son voyage. Or, longtemps auparavant, quand Lisbonne était une ville arabe florissante, intelligente et splendide, Edrisi rapporte qu'une expédition fut envoyée de son port pour explorer l'océan inconnu. Les chefs en étaient des frères con-

Digitized by Google

nus sous le nom d'Almagrurins, qui durent s'embarquer avant l'année 1150. Ils traversèrent, dit-on, l'Atlantique, visitèrent des îles non encore abordées, découvrirent des terres nouvelles et rentrèrent sains et saufs après un fatigant voyage de plusieurs mois. Une voie fut baptisée de leur nom dans la Lisbonne maure et s'appela la rue Almagrurins.

Peut-être la tentative eût-elle été renouvelée et une cité mauresque se fût-elle élevée à Cuba, à Hispaniola, à Philadelphie ou à New-York: mais bientôt les conquérants chrétiens s'emparèrent de Lisbonne et y arrêtèrent le développement des sciences. Pendant quelques siècles, la ville fut vouée à la guerre et à la chevalerie. Mais les instincts maures de commerce et de trafic reprirent enfin le dessus, Lisbonne devint le centre des découvertes navales et Colomb apprit sans doute dans ses traditions locales l'histoire des Almagrurins.

Mais Colomb ne pouvait trouver de données suffisantes dans ces vagues récits du passé des Arabes ou des Portugais. Où acquit-il la conviction qu'il n'était pas impossible de traverser l'Atlantique? D'où lui vint cette foi robuste qui en convainquit tant d'autres et lui gagna le concours du frère Perez Santangel et des Pinzons, les deux rusés marins? Ses contemporains, comme explication du mystère, ont parlé d'une histoire de pilote. « Quelqu'un raconte, écrit Oviedo dans son livre, qu'une caravelle se rendant d'Espagne en Angleterre fut entraînée sur l'océan et aborda enfin sur une terre inconnue. » « Elle arriva à un port, dit Eden, mais la plus grande partie de l'équipage succomba; le pilote et quelques matelots seulement survécurent. Tous les écrivains conviennent qu'ils se rendirent chez Colomb à Madère et moururent là, lui laissant leurs cartes et leurs notes, lui disant ce qu'ils avaient vu sur l'océan et l'élévation du pôle sur la terre nouvellement découverte. » Après la mort du pilote, Colomb, possesseur du secret, aurait résolu de suivre la voie qui lui avait été indiquée, croyant évidemment qu'elle conduisait aux Indes et à Cathay. Cette histoire du pilote est reproduite par presque tous les contemporains de Colomb et elle explique la persistance avec laquelle il maintint son affirmation de la possibilité de traverser l'Atlantique. Par contre,

Digitized by Google

elle est repoussée par tous les biographes modernes de l'amiral, sauf par M. Goodrich, qui affirme son exactitude. Irving la traite de fable, Fernando Colomb ne la mentionnait pas davantage. Mais le témoignage d'Eden est confirmé par de nombreuses circonstances et répété par beaucoup d'écrivains. Je pense qu'il faut admettre que Colomb avait quelques indices certains pour le guider dans son voyage sans précédent.

La plus intéressante de toutes ces questions, de ces mystères de Colomb, est celle de savoir où il débarqua d'abord. Personne ne peut le dire avec certitude. J'avoue n'avoir jamais lu la plus simple, la plus naïve relation de ce mémorable voyage, le plus important de tous, sans un profond tressaillement : ces pauvres navires à demi fracassés, ces équipages de criminels et de forçats, les Pinzons remplis de jalousie, le chef haï et redouté, toujours pirate et corsaire dans le fond de l'âme, les vents doux et favorables, l'océan plein d'une sorte de cordialité, le *Salve Regina* chanté le soir sur la mer tranquille, la surveillance attentive de toutes les traces de la proximité de la terre, enfin les fleurs flottantes et les herbages verdâtres et frais, disant que l'on allait aborder ! Colomb eût-il un instant hésité, sa ferme volonté et son audacieuse résolution eussent-elles cédé à la faiblesse du commun des mortels, il fût aussitôt retourné sur ses pas et nous ne serions pas ici. Aux premières lueurs d'un matin d'octobre, — le 12 vieux style et le 24 nouveau style, — les Espagnols furent surpris par la vue ravissante d'une île plus belle que toutes celles sur lesquelles brillaient les rayons du soleil.

« Elle était très grande, dit Colomb, avec de grands arbres et abondance d'eau. Il y a au centre une lagune étendue, mais pas de montagnes, et le tout est couvert de la verdure la plus plaisante à l'œil. » L'île était peuplée de naturels couleur cannelle, les plus gracieux de leur espèce ; elle abondait en fruits, dont ils faisaient leur nourriture. Colomb débarqua sur ce riant rivage en rendant grâces au ciel, et, s'agenouillant devant sa bannière à la croix verte, il prit possession de ce qui lui semblait un présent de Dieu. Il fit en bateau une excursion de reconnaissance autour de sa nouvelle propriété. Elle contenait

Digitized by Google

un havre assez vaste pour contenir tous les navires d'Europe; c'était la plus belle des possessions, il la nomma San-Salvador. Dans leur langue musicale, les indigènes l'appelaient Guanahani.

Mais il semblerait que ce fût là un rêve trompeur de l'amiral, car aucune île de ce nom n'existe aujourd'hui dans le groupe de Bahama. Tout cet archipel n'a que des rives sablonneuses, stériles, sans verdure, sans arbres, sans lacs et sans eau, et l'on n'y peut découvrir aucun vestige d'habitants. Il est donc impossible que la peinture de Colomb s'applique à l'une de ces îles. Celle que l'on appelle San-Salvador sur les cartes et que les Anglais nomment l'île du Chat est pourtant généralement signalée comme l'endroit du débarquement. C'est un point aride, sans trace aucune des aspects charmants qui enchantèrent ses premiers explorateurs.

Lady Brassey, dans son livre sur les tropiques, pose et résout ainsi la question : « Au sud-est d'Eleuthera, se trouve l'île du Chat, longtemps admise comme étant le lieu où débarqua Colomb en 1492 et comme ayant été appelée par lui San-Salvador, nom sous lequel, je pense, elle est encore connue des Américains. Nous autres Anglais, au contraire, après avoir mûrement pesé les termes du journal assez imparfait de Colomb et comparé ses cartes avec celles d'aujourd'hui, nous sommes arrivés à cette conclusion qu'une beaucoup plus petite île, plus au sud-est, appelée île de Watling et aussi connue aujourd'hui sous le nom de San-Salvador, est vraiment l'endroit historique du débarquement. Les trois raisons qui nous conduisent à cette conclusion sont d'abord que l'île de Watling est bien plus sur le chemin de Colomb que l'île du Chat; en second lieu, que Colomb raconte avec précision qu'il fit le tour de San-Salvador en un jour, chose facile en ce qui concerne l'île de Watling, mais absolument impossible en ce qui regarde l'île du Chat; enfin, qu'il mentionne l'existence d'un grand lac intérieur, qui existe dans l'île de Watling, tandis qu'il n'y a pas d'eau dans l'île du Chat. »

Quatre îles réclament ou, pour mieux parler, réclameraient, si elles avaient des habitants parlant en leur nom, l'honneur

Digitized by Google

d'avoir été le lieu de ce débarquement historique. Du moins, leurs défenseurs soutiennent leurs prétentions avec de longs et vigoureux arguments. Il y a l'île du Turc, l'île de Watling, l'île du Chat ou San-Salvador et l'île de Samana. On a parlé de plusieurs autres encore. Navarrete, le plus attentif de tous ceux qui ont étudié les documents de Colomb, opine pour l'île du Turc, et M. Gibbs se range à son avis après une étude toute récente. Mais il ne semble pas exister de rapport possible entre ce récif dénudé, rempli de salines et de marécages, et la charmante vision retracée par Colomb. Depuis 1856, les autorités anglaises sont unanimes en faveur de l'île de Watling, elles lui ont donné sur leurs cartes le nom de San Salvador. M. Major et le capitaine Becker appuient cette opinion, exprimée par Munoz en 1793 déjà. Mais l'île de Watling n'a que douze milles de long, et elle possède de petites collines boisées et un lac, et l'île décrite par Colomb était vaste, *bien grande*, dit-il, et longue de quinze milles; elle n'avait pas de collines. Watling est donc trop petite et trop abrupte pour être réellement San-Salvador.

Humboldt, Irving et Slidell-Mackenzie s'en sont tenus à l'île du Chat, connue sous le nom de San-Salvador sur les cartes anglaises et américaines de 1650 à 1850, soit pendant deux cents années. Cette île a quarante-deux milles de long d'après M. Major, trente-six d'après un autre relevé et elle possède les collines les plus basses de tout le groupe des Bahamas. En largeur, elle semble approcher des quinze lieues dont parle Colomb, mais elle n'a ni eau, ni bois et elle ne possède pas de lac intérieur. Inculte, déserte, désolée, son aspect solitaire ne saurait que bien peu rappeler la fraîcheur et la beauté d'une île indienne. Était-ce là la belle Guanahani, le séjour de l'innocence, la terre des fleurs? Nous nous perdons en conjectures. Il est possible que les fraîches sources, la riche verdure, les arbres, les fruits énumérés par Colomb aient disparu avec les gracieux sauvages qu'ils nourrissaient, et pourtant cela paraît inadmissible.

L'étude la plus récente de cette intéressante question a été faite par le capitaine G.-V. Fox, du service de surveillance des

Digitized by Google

côtes. M. Fox a soigneusement comparé le journal et les lettres de Colomb et il s'est efforcé de retrouver la trace exacte de l'explorateur. Son laborieux travail mérite les plus grands éloges, mais ses conclusions ne peuvent être considérées comme définitives. Il s'arrête à l'île de Samana comme ayant été l'endroit du débarquement, et il objecte que de l'île du Chat on n'en peut apercevoir aucune autre. Seulement, il oublie que Colomb dut remonter sur son navire, *di la Vela*, avant de voir les innombrables îles qui l'entouraient. M. Major a commis une semblable erreur : « Colomb, dit-il, appela San-Salvador une petite île, mais, dans ses lettres, il dit qu'elle était *bien grande*, très grande. »

La série d'îles qui s'étendent devant Nassau est en tout cas remplie d'un impérissable intérêt historique. Les premiers navires qui traversèrent l'océan inconnu la longèrent, Colomb aborda sur l'une d'elles. Laquelle était Guanahani? Peut-être arriverait-on à trancher la question par une nouvelle et minutieuse étude des îles elles-mêmes. Quelques-uns de nos vaillants explorateurs pourraient bien consacrer une couple de mois chaque hiver à l'examen des affirmations contradictoires que nous venons de relever. Les surprises des Bahamas sont incessantes. Les coraux de forme et de couleur étrange, les poissons dont les teintes varient comme celles de l'arc-en-ciel et qui frappèrent l'œil de Colomb, les eaux si limpides qu'elles laissaient apercevoir les plus grandes profondeurs, les grottes, les fleurs de mer, les monstres marins décrits par les « découvreurs », sont toujours là. Lady Brassey parle des restes d'un temple indien et d'un cimetière qu'elle a vus dans l'île de Watling. Peut-il exister d'étude plus tentante que celle de la situation exacte de ces îles mémorables et de cette question capitale : Où Colomb aborda-t-il réellement?

Le dernier mystère que nous devons signaler comme restant à pénétrer dans cette vie fameuse, est celui de la disgrâce et de la pauvreté dans laquelle elle se termina. « Pleure sur moi, s'écrie Colomb dans un moment d'agonie, pleure sur moi quiconque aime la charité, la vérité et la justice! Je ne suis pas revenu de ce voyage afin de conquérir

Digitized by Google

pour moi la fortune ou la renommée, car tout espoir de ces biens était mort en moi. » L'abjection de sa chute et de sa détresse est indicible. Amiral de Castille, vice-roi du nouveau monde, possesseur du dixième de tous ses revenus, Colomb était si pauvre qu'il n'avait pas de quoi payer sa dette dans une auberge. Il avait été ramené de son gouvernement couvert de chaînes, son esprit fier et ambitieux en était abattu. Ses deux derniers voyages furent entrepris avec une sorte de désespoir affolé, les lettres qui les racontent sont pleines de contes fantastiques et de soupçons cruels, et il est visible que cette grande douleur a assombri sa vive intelligence. Jamais pourtant cette intelligence ne fut plus grande; ces derniers voyages, où il est accablé par la tristesse, les peines, la maladie, les naufrages, la vieillesse, semblent plus étonnants encore que le premier.

C'est sous ce jour que nous devons envisager Colomb. Il ne fut pas un homme du XIX^e^ siècle, mais du XV^e^, il partagea la demi-barbarie de ses contemporains. Mais sa robuste intelligence accomplit pour l'humanité ce que personne n'avait fait ni pu faire avant lui. Cette puissance de résistance, cette énergie héroïque, cette force herculéenne consacrée au bonheur de la postérité, le placent au-dessus d'Alexandre et de César et en font un esprit à part parmi les hommes. Peu importe, sauf au point de vue de l'intérêt historique, de savoir quels étaient son nom et sa famille, s'il était corsaire ou pirate, Italien, Grec ou Juif; nous devons rester en admiration devant lui, transportés de sympathie pour son triste sort. Ses appels de mourant retentissent sur le nouveau monde comme les gémissements d'Hercule enserré dans la tunique de Nessus et ceux de Prométhée, dévoré par son vautour. Ainsi que Prométhée, il semble s'écrier : « Moi qui ai donné aux hommes un monde nouveau, je suis torturé pour les services que j'ai rendus à l'humanité! »

L'hommage le plus précieux que nous puissions rendre au grand explorateur à l'occasion du quatre centième anniversaire de son immortel voyage, est d'étudier à nouveau son étonnante carrière. Qu'il nous soit enfin permis de savoir qui il

Digitized by Google

était réellement ; la vérité historique ne peut qu'ajouter à son incontestable grandeur. C'est l'homme que nous voudrions connaître, et si, par un effort qui dépasse les bornes de notre esprit, c'est bien du pont d'un corsaire ou de quelque emploi obscur, de l'ignorance, de l'erreur, qu'il s'est élevé jusqu'à devenir un bienfaiteur de l'humanité, son mérite sans pareil n'en sera que plus admirable encore.

EDWARD LAWRENCE.

L'article qu'on vient de lire est extrait d'une revue américaine bien connue, le *Harper's Monthly*. Il y a paru tout récemment. Son caractère d'actualité et les indications inédites pleines d'intérêt qui s'y trouvent nous ont engagé à en placer la traduction sous les yeux de nos lecteurs, encore que la forme se ressente un peu de l'abondance des *essayists* américains.

BIBLIOGRAPHIE

Contes à ma petite rose, par ARTHUR DETRY. — Verviers, 1892.

Ce petit livre est comme un coin d'idéal : « Nous vivons en un coin de ciel », dit l'auteur, « à sa douce fiancée, Mlle Angèle H... », dans l'*envoi* de son livre. Et il tient parole.

Livre jeune et ému, plein de grâce délicate et de foi naïve, d'un amoureux « décidé à semer des fleurs sur le monde pour que son adorée n'y trouve que des rêves ».

Ces fleurs seront des œuvres d'écrivain-artiste. D'un artiste dont les tendances s'esquissent : « Psychologue très fin, *il connaissait la réalité*, savait la puissance de la nature humaine et sa faiblesse, vivait de rêve et croyait à l'illusion ».

Et par-dessus tout, l'amour, tel qu'on le rêve auprès d'une fiancée, comme couronnement de la vie du penseur et au milieu

Digitized by Google

de la douce nature : « Deux mésanges, dans un buisson devant la ferme, gazouillaient... »

On remplirait des volumes avec ces idées et ces sentiments. L'auteur n'offre à sa fiancée que quarante-quatre pages. Mais il a tout l'avenir devant lui. Z.

ÉMILE LECLERCQ, *Amours mortelles : A la Mer. Médaillon*. Bruxelles, P. Weissenbruch, 1892, 1 vol. in-8°.

Quand on relit ce que M. Émile Leclercq écrivait en 1867 dans la *Revue trimestrielle* sur le roman de mœurs contemporain, on s'aperçoit bien vite que pour lui le monde est devenu beaucoup plus triste et beaucoup plus laid. Nous aussi nous croyons que si Flaubert pouvait reparaître au milieu de nous, il dépasserait sensiblement Zola dans l'art de faire frémir ses contemporains et de les pousser, en manière de correction, à avoir horreur d'eux-mêmes. Le volume que nous annonçons rentre assez bien dans ce cadre-là.

Dans une première nouvelle, que les lecteurs de la *Revue de Belgique* connaissent déjà, M. Leclercq nous montre un brave père de famille, qui, affligé d'une mère qui s'adonne à la boisson, en devient fou de chagrin et de honte, et finit par se jeter « à la mer ». C'est là un cas rare, tout à fait exceptionnel; il n'en est pas de même d'une seconde nouvelle intitulée : « Médaillon ».

Dans celle-ci, que nous préférons de beaucoup, l'ingratitude et la duplicité féminines sont très bien exposées. Le chapitre VIII surtout, intitulé : « l'Inattendu », est une trouvaille. Jamais notre auteur bruxellois n'a été plus âpre, plus mordant et n'a peint ses personnages avec plus de réalité. Nous partageons très volontiers sa généreuse indignation envers les lâches femelles qui font le mal par pur désœuvrement, mais nous nous demandons en même temps s'il est admissible que l'homme trahi soit assez généreux ou assez bête pour se venger sur lui-même. Sur ce point, M. Leclercq est récidiviste. Ce sera la seule critique que nous lui adresserons. Y.

Digitized by Google

NOS ASSOCIATIONS POLITIQUES

ET LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les cléricaux se déclarent formellement résolus à lutter à Bruxelles aux prochaines élections législatives. Il ne semble donc pas prématuré de se préoccuper dès aujourd'hui d'assurer la victoire du parti libéral, ou tout au moins de diminuer les chances de la défaite.

Au lendemain de l'élection des libéraux unis, on s'est écrié : « Les indépendants sont morts. Le parti libéral bruxellois s'est définitivement ressaisi, et plus jamais on ne verra le retour des défaites de 1884 et de 1888. » De telles appréciations s'excusent par l'ivresse du triomphe, mais sont de nature à nous ménager de cruelles déceptions.

Il n'y a pas d'illusions à se faire : si le parti libéral l'a emporté dans les dernières élections, c'est qu'il a lutté dans des conditions exceptionnellement avantageuses, dans des conditions qui ne se renouvelleront plus.

Que l'on ne vienne pas attribuer la victoire à la formule de « l'union devant l'ennemi commun », à la formation d'une liste hétérogène donnant satisfaction, suivant l'expression consacrée, à toutes les nuances du parti.

Cette liste hétérogène et unique existait en 1884, et elle n'a pas empêché les indépendants de triompher à une écrasante majorité. Ce qui a amené la victoire libérale aux dernières

Digitized by Google

élections, c'est la colossale erreur dans laquelle ont versé les indépendants : on avait fait depuis quelques années tant de bruit autour de la revision de l'article 47 de la Constitution, que beaucoup de gens ont fini par croire que l'opinion publique était unanimement acquise à cette revision.

Les indépendants ont partagé cette erreur. Ils ont agi en conséquence. C'est ce qui les a perdus.

***

Le parti indépendant n'a eu d'autre élément de succès et d'autre raison d'être que son hostilité à la revision.

Lorsqu'en 1884 l'Association libérale a présenté une liste en grande partie revisionniste, elle s'est mise si violemment en opposition avec le corps électoral, que celui-ci a senti le besoin de lui infliger une leçon. Et qu'on ne dise pas que les nouveaux impôts ont été la cause du désastre : s'il en eût été ainsi, MM. Janson, Féron, Robert, Arnould, qui s'étaient joints à la minorité cléricale pour combattre les impôts, n'eussent-ils pas trouvé grâce devant le corps électoral? Leurs noms n'eussent-ils pas tout au moins figuré en tête de la liste vaincue, au lieu d'être les moins favorisés? M. Graux eût-il été réélu sénateur en juillet 1884? Enfin le ministère Beernaert n'eût-il pas été balayé pour avoir promis de supprimer les impôts de M. Graux et n'avoir pas tenu ses promesses?

L'augmentation des impôts, il faut le constater à l'honneur du corps électoral, a été sans influence appréciable sur les élections de 1884. Mais de nombreux électeurs ont refusé de suivre l'Association libérale dans son évolution réformiste. Se trouvant en présence d'une liste libérale revisionniste et d'une liste antilibérale et antirevisionniste, ils ont opté pour la seconde.

Chez ces électeurs, l'hostilité à la revision l'a emporté sur l'hostilité au cléricalisme.

Mais lorsque toute la fraction militante du parti libéral put être considérée comme ralliée à la revision, le ministère clérical s'est cru assez fort pour s'y rallier à son tour et pour faire une dissolution qui devait, suivant ses calculs, lui con-

Digitized by Google

server cette majorité des deux tiers qu'il possédait déjà, et qui lui eût permis de reviser à sa guise.

Le ministère a perdu la partie. Peut-être n'était-il pas possible de la gagner. Mais, à coup sûr, la défaite de Bruxelles eût été infiniment moins écrasante si les indépendants eussent eu une notion plus saine des sentiments du corps électoral.

Il serait oiseux de se demander si nos anciens représentants eussent fait preuve d'habileté en restant, comme par le passé, inébranlablement opposés à toute revision. Le groupe indépendant, essentiellement ministériel, ne pouvait pas, sur une question aussi importante, ne pas suivre le gouvernement.

Aussi, du jour où le ministère est devenu revisionniste, la réélection des indépendants s'est trouvée gravement compromise; les représentants de Bruxelles ont été brusquement privés de tout ce qui faisait leur force : l'appui des éléments libéraux conservateurs, appui qu'on n'aurait plus aucune raison de leur accorder lorsque, ayant toujours le défaut d'être cléricaux, ils n'auraient plus la qualité d'être antirevisionnistes.

Toutefois, eu égard au magnifique résultat qu'il eût obtenu en cas de succès, la formation d'une majorité des deux tiers, et l'annihilation du parti libéral, on conçoit que le ministère, malgré la situation défavorable créée à Bruxelles, se soit résolu à livrer cette périlleuse bataille, dans laquelle le parti indépendant jouait le rôle d'un de ces régiments auxquels on réserve l'honneur de porter à l'ennemi le coup décisif, mais que l'on voue par là à une destruction presque certaine.

La lutte étant engagée dans ces conditions, les indépendants, fatalement contraints à appuyer la revision qu'ils avaient toujours combattue, ont fait pendant toute la période électorale précisément l'inverse de ce qu'ils eussent dû faire.

Leur rôle était de se taire, de chercher à laisser ignorer à tous les flottants, à tous les libéraux conservateurs qui avaient soutenu en eux les adversaires de la revision, que le groupe antirevisionniste de la veille était devenu le groupe revisionniste du lendemain.

Au lieu de se confiner dans un prudent silence, qui d'ailleurs

Digitized by Google

eût convenu à merveille à leur brusque volte-face, qu'ont-ils fait? Ils n'ont pas négligé une occasion de proclamer leur revisionnisme de fraîche date, ils ont accablé les électeurs de circulaires dans lesquelles ils soutenaient la revision avec toute l'ardeur des néophytes, et croyaient être habiles en faisant ressortir l'impuissance de la liste libérale, impuissance résultant de l'hétérogénéité de ses éléments.

Cette manière de mener la campagne électorale eût été évidemment la bonne si le mouvement revisionniste eût eu l'importance qu'on lui attribuait. Le corps électoral se fût laissé convaincre par cet argument des indépendants : « Nous sommes seuls capables de faire la revision. » Il se fût préoccupé uniquement du résultat à obtenir et n'eût pas demandé aux représentants sortants les raisons de leur brusque changement d'attitude. Il n'y eût pas regardé de si près. Mais il n'eût certes pas pardonné à la liste libérale cette hétérogénéité que lui reprochaient ses adversaires.

Mais telle n'était pas la situation : le corps électoral étant foncièrement hostile aux deux solutions qu'on lui proposait, ne voulant pas plus de l'occupation que du suffrage universel, a cherché de quel côté le danger était le moins grand. Entre les deux listes, il a cherché celle dont le revisionnisme était le plus inoffensif, et voilà le secret des trois mille cinq cents voix de majorité qu'a obtenues la liste des libéraux unis.

Une affiche des indépendants domine toute la lutte électorale : c'est celle qui, après avoir établi que sur les vingt-sept candidats libéraux, treize et demi étaient partisans du suffrage universel et que treize et demi en étaient adversaires, concluait triomphalement :

« Treize et demi de treize et demi : reste zero. » Cette affiche a fait plus pour le succès de la liste libérale que tous les efforts de la Ligue et de l'Association. Elle a indiqué nettement la voie à suivre aux électeurs. Elle leur a montré que la liste libérale, quelle que fût la valeur des personnalités qui la constituaient, équivalait à zéro au point de vue de la revision. Les électeurs ont voté pour le zéro.

Digitized by Google

***

L'élection du 14 juin est incontestablement la condamnation de la formule ministérielle de l'occupation. En présence de l'écrasement de la liste indépendante à Bruxelles, il semblerait même puéril de se demander s'il y a encore lieu d'examiner cette formule.

Mais si l'on considère l'ensemble des élections dans tout le pays, la condamnation du suffrage universel n'est-elle pas aussi claire, aussi éloquente, que celle de l'occupation?

En ce qui concerne l'élection de Bruxelles, il importe de remarquer que cette élection, envisagée isolément, est sans signification et ne porte en elle-même aucun enseignement, aucune indication, si vague qu'elle soit, au sujet des tendances revisionnistes du corps électoral.

Quels sont, en effet, les éléments qui ont dû se rallier à la liste libérale?

Les partisans du suffrage universel pur et simple de l'Association, ou du suffrage universel mitigé de la Ligue,

Tous les électeurs qui, préférant une troisième solution, par exemple celle de la capacité, sont plus antipathiques à l'occupation qu'au suffrage universel,

Tous les libéraux qui considèrent la question clérico-libérale comme primant la question revisionniste,

Tous les électeurs enfin qui sont hostiles à la revision quelle qu'elle soit, et ont voté pour les libéraux en vertu de cet argument des indépendants : « Nous sommes seuls capables de faire la revision. »

Quelle est la proportion de ces divers éléments? C'est ce que personne ne saurait dire. Mais il n'est pas permis de déclarer que les électeurs bruxellois se sont prononcés en faveur du suffrage universel. Que l'on suppose un instant le corps électoral unanimement rallié à cette réforme et reléguant au second plan la question clérico libérale : la liste de l'Association et de la Ligue eût recueilli l'unanimité des suffrages. Mais que l'on fasse l'hypothèse inverse et que l'on suppose le corps électoral unanimement hostile à toute revision, et reléguant encore au second plan la question clérico-libérale : la

Digitized by Google

liste des libéraux unis eût encore recueilli l'unanimité des suffrages.

Pour être en droit de proclamer au lendemain de l'élection que le corps électoral s'est prononcé en faveur du suffrage universel, il n'eût pas fallu prendre la veille l'attitude que l'on sait ; il n'eût pas fallu que les journaux les plus intransigeants fissent appel non seulement aux libéraux conservateurs, mais encore aux conservateurs de tous les partis.

Pour être en droit de tenir un pareil langage, il n'eût pas fallu demander son appui à l'ancien ministre connu dans l'Europe entière comme l'incarnation du suffrage capacitaire opposé au suffrage universel, celui à qui le radical Larousse jette l'anathème dans son Grand Dictionnaire, en dénonçant la politique « étroite, mesquine et arriérée » de l'homme d'État qui a commis le crime impardonnable de combattre le suffrage universel.

Ce n'est donc pas à Bruxelles que l'on peut chercher à dégager un enseignement de l'élection du 14 juin.

Dans les autres arrondissements, presque partout où les libéraux ont adopté le suffrage universel avec ou sans restriction, ils ont vu diminuer le nombre de leurs adhérents.

A Tournai, à Soignies, à Charleroi, à Huy, le recul apparent de l'opinion libérale prendrait la proportion d'un véritable désastre s'il ne s'expliquait, ainsi que le reconnaissent les partisans mêmes du suffrage universel, par la crainte que cette réforme inspire à de nombreux libéraux.

A Verviers, le candidat du suffrage universel échoue. Les autres candidats libéraux sont élus.

A Ath, deux candidats libéraux se rallient à la réforme radicale : ils sont éliminés. Le troisième ne s'y rallie pas : il est réélu.

Si le résultat a été si brillant à Bruxelles et si désastreux dans d'autres circonscriptions, c'est que le corps électoral bruxellois, qui n'a jamais cessé d'être, en grande majorité, libéral, avait élu les indépendants pour un seul motif : leur hostilité à la revision. Cette hostilité ayant cessé, tous les éléments libéraux qui étaient allés aux indépendants

Digitized by Google

devaient fatalement les abandonner. Les indépendants devaient fatalement « recevoir une leçon » de ceux qui les avaient soutenus jusqu'alors, et qui avaient infligé une même leçon à l'Association libérale en 1884.

Ailleurs, la situation n'était pas la même : les deux partis avaient évolué simultanément : l'un était allé jusqu'au suffrage universel, l'autre s'était arrêté à une formule moins radicale en apparence, celle de l'occupation.

Ce qui était prévu est arrivé : les électeurs hostiles aux deux formules, mais hostiles surtout à la première, se sont jetés dans les bras du cléricalisme.

Dans la journée du 14 juin, il y a eu deux vaincus : le suffrage universel et l'occupation.

Il n'est que deux arrondissements, ceux de Gand et de Liége, où partisans et adversaires du suffrage universel aient pu se compter, où il ait été donné aux libéraux de manifester librement leur volonté tout en affirmant leur libéralisme. Et dans ces deux arrondissements, le suffrage universel a recueilli un nombre de voix tellement infime qu'il n'a pas même suffi à enlever à la liste victorieuse la majorité absolue et à provoquer un ballottage.

A Liége, ç'a été la lutte à outrance : on n'a eu recours à aucune des finesses, des habiletés, des équivoques qui forment le fond de la politique actuelle. Et lorsque M. Frère-Orban, à l'Association libérale de Liége, a jeté, comme il l'avait fait à la Chambre, son cri de guerre au suffrage universel, beaucoup de prudents et d'habiles en ont été épouvantés. Beaucoup d'hommes qui ignoraient alors, ce que les élections ont dû leur apprendre depuis, que les sentiments de M. Frère-Orban sont ceux de l'immense majorité du parti libéral, ont vu avec regret le chef autrefois incontesté du libéralisme belge se séparer de son propre parti.

Double et profonde erreur : M. Frère-Orban combattant la réforme radicale était plus que jamais en communauté d'idées avec son parti.

Mais en supposant même qu'il n'en fût pas ainsi, et qu'il ne représentât plus « qu'une minorité dans la minorité », on

Digitized by Google

se demande comment il est possible que l'on ait regretté son attitude.

Ainsi, lorsque tout le monde s'égare, il serait politique et utile que l'on s'égarât avec tout le monde. Ainsi l'on aurait tort d'être seul à avoir raison.

Défendre une idée lorsque cette idée est partagée par tous, à la bonne heure! Mais se condamner soi-même à l'isolement, lutter énergiquement contre le courant qui emporte tout autour de vous, avoir le courage d'adresser un cri d'alarme à ceux qui se précipitent vers leur perte, avoir l'honneur d'être seul à avoir raison lorsque tout le monde a tort, voilà ce qui est impardonnable.

L'écrasement des radicaux liégeois fait voir combien l'opinion publique est hostile au suffrage universel, et combien le libéralisme belge a dû se faire de tort en ne répudiant pas énergiquement cette réforme. Si toutes les associations libérales avaient suivi l'exemple de celle de Liége, peut-être la majorité cléricale eût-elle été renversée.

On a demandé au corps électoral : « Voulez-vous le suffrage universel? Voulez-vous l'occupation? » et à ces deux questions il a répondu : « Non ». Et cette réponse négative, il l'a formulée aussi nettement, aussi énergiquement que le lui permettaient les conditions défectueuses dans lesquelles la question a été posée.

On lui a encore demandé, mais dans un seul arrondissement, celui de Liége : « Voulez-vous la capacité? » Là, la question a été posée de telle façon que la réponse ne pouvait pas prêter à des interprétations diverses, que la lutte clérico-libérale ne devait pas venir fausser le résultat de la consultation, et le corps électoral a répondu clairement : « Oui ».

Que reste-t-il à faire à nos mandataires pour se conformer à l'esprit de la Constitution, pour respecter les principes du régime représentatif et ne pas se mettre en opposition avec les vœux de leurs mandants?

Peuvent-ils adopter l'occupation ou le suffrage universel? Évidemment non. Peuvent-ils se rejeter sur la formule de la capacité, la seule qui, dans la journée du 14 juin, n'ait pas reçu

Digitized by Google

une solennelle condamnation? Mais les libéraux liégeois ne sont pas tout le libéralisme belge, et encore moins tout le corps électoral. Si la question eût été posée partout comme elle l'a été à Liége, qui oserait affirmer que dans la plus grande partie du pays la réponse eût été la même?

Telle est donc la situation étrange créée à nos constituants : ils ignorent les vœux du pays et sont dépourvus de toute autorité pour reviser.

Cette situation n'est qu'une des conséquences du vice profond de nos mœurs électorales : l'omnipotence, l'autocratie des associations libérales, l'écrasement, l'annihilation de l'opinion publique.

Il est permis de se demander si, dans ces conditions, la meilleure voie à suivre ne serait pas d'attendre, avant de reviser l'article 47, que la question ait été de nouveau posée à la nation, mais posée de façon à en obtenir la réponse catégorique qu'on a obtenue du corps électoral liégeois.

A ceux qui voudraient voir différer la revision de l'art. 47, on oppose des objections de trois natures différentes. En premier lieu, les constituants sont, dit-on, trop engagés dans la voie revisionniste pour pouvoir reculer ou attendre. C'est là, pour chacun d'eux, une question d'amour-propre personnel; le vin est tiré, il faut le boire.

En second lieu, le corps électoral s'est prononcé contre les formules revisionnistes qui lui ont été soumises; mais il n'y a pas à tenir compte de son opinion, parce que celle-ci est l'émanation d'un régime inique.

Enfin, il faut reviser par mesure de salut public, pour éviter les troubles qui se produiront infailliblement si l'on ne revise pas immédiatement.

Quant au premier argument, il ne tend à rien moins qu'à proclamer que dans notre pays de régime représentatif, la volonté des électeurs ne compte pas. On est tellement accoutumé au despotisme des associations politiques, on est tellement habitué au spectacle d'un corps électoral inerte et passif, venant enregistrer fidèlement les décisions de quelques politiciens, qu'on en est venu à oublier que dans cette grande ques-

Digitized by Google

tion de la revision, c'était le corps électoral qu'il fallait consulter.

Et lorsque celui-ci a parlé aussi éloquemment que le lui permettaient les conditions dans lesquelles il lui a été donné de se prononcer, on professe pour sa volonté un tel mépris que l'on va jusqu'à oublier que l'on viole par là l'esprit de la Constitution. La nation ne veut pas des réformes que lui proposent les associations : peu importe. Les associations ont parlé : donc on se passera de la volonté de la nation. Le résultat du scrutin est tel que la revision se trouve hérissée de difficultés presque insurmontables. On s'ingéniera, on cherchera des biais, et l'on arrivera à un article 47 qui ne satisfera personne, que tout le monde jugera plus défectueux que l'article 47 actuel. Peu importe : les associations électorales ont prononcé. On revisera comme on pourra, mais on revisera.

Et il est des libéraux qui vont plus loin encore, et qui, sous prétexte que le vin est tiré et qu'il faut le boire, poussent au suffrage universel tout en voyant dans cette réforme la ruine définitive, irrémédiable du parti libéral.

Comment ! Pendant soixante ans, on aura lutté pour empêcher le clergé de confisquer à son profit exclusif la révolution de 1830 ; on aura vu des hommes politiques, des publicistes consacrer leur vie entière à défendre l'indépendance du pouvoir civil ; on aura vu des magistrats amovibles lancer, sans souci de leur intérêt personnel, les plus virulentes attaques contre les actes du gouvernement clérical ; on aura vu des maîtres d'école, des institutrices soutenir une lutte obscure mais héroïque et subir sans défaillance les persécutions incessantes d'un clergé fanatique.

Et le gigantesque effort du libéralisme se sera accompli pendant soixante ans pour qu'en un jour de faiblesse et de lassitude on vienne dire : « Le suffrage universel est à nos portes. Liberté, prospérité matérielle, il va tout engloutir. Il va asseoir la plus effroyable domination théocratique sur les ruines de notre société. Mais le vin est tiré, il faut le boire. Vive le suffrage universel ! »

Quant au second argument, celui de l'iniquité du suffrage restreint, ne pourrait-on l'abandonner une bonne fois en recon-

Digitized by Google

naissant qu'il n'a rien à faire avec le côté pratique de la question? Les partisans du suffrage universel trouvent que ce système est le seul juste : libre à eux. Mais qu'ils reconnaissent que beaucoup de gens ont la faiblesse de croire que ce n'est pas le comble de la justice de permettre à ceux qui ne payent pas d'impôts de décider comment les impôts seront payés ; que ce n'est pas le comble de la justice d'écraser le vote conscient et réfléchi de celui qui sait, sous les votes de ceux qui ignorent.

Le corps électoral actuel n'a pas encore compris, malgré les efforts d'une grande partie de la presse, que le pouvoir dont il dispose est un pouvoir usurpé, qu'il l'exerce contre toute justice, et qu'il n'a pas le droit de le détenir. Qu'on cherche à lui démontrer qu'il se trompe, que l'on continue auprès de lui la propagande la plus active : rien de mieux. Mais que l'on ne vienne pas faire état de cet argument de la justice pour conclure à la nécessité de la revision, alors que les uns pensent très sincèrement que la réforme en question serait juste, et que les autres pensent tout aussi sincèrement qu'elle serait profondément injuste.

Le troisième argument est celui dont on fait le plus grand état : il faut reviser par mesure de salut public. On n'examine pas si la réforme est utile ou nuisible, juste ou inique en soi ; on constate un fait : une partie de la nation, aujourd'hui privée du droit de suffrage, réclame ce droit. Elle se portera peut-être aux plus graves extrémités si l'on ne lui accorde pas ce qu'elle demande. Donc, pour conjurer la révolution, il faut donner, tout au moins, une satisfaction partielle au parti qui prend une attitude menaçante en réclamant le suffrage universel.

Ce parti, quel est-il? Une infime minorité, capable, il est vrai, de mettre en mouvement, à un moment donné, les masses aveugles et inconscientes des ouvriers, leurrées par ses promesses.

Ce parti, digne d'ailleurs de tous les respects, et possédant dans son sein, comme tous les autres partis, des hommes convaincus, dévoués et désintéressés, ce parti se caractérise par son but et par ses moyens d'action.

Son but : la république sociale.

Digitized by Google

Ses moyens d'action : l'agitation de la rue, les grèves, les troubles, la révolution.

Et si le parti ouvrier menace de mettre en jeu les moyens extra-légaux pour obtenir le suffrage universel, c'est parce que, comme il le déclare avec une louable franchise, il voit dans cette réforme l'arme qui doit lui procurer la conquête de la république sociale.

Tel est l'adversaire que nous avons en face de nous, adversaire loyal et respectable, et que nous n'avons pas le droit de mépriser et de stigmatiser : nous qui sommes issus de la révolution de 1830, nous aurions mauvaise grâce à flétrir l'emploi des moyens extra-légaux.

Mais il ne faut pas se faire d'illusion : ce parti, malgré le nombre minime de ses adhérents, est un adversaire avec lequel il faut savoir compter, et qu'il faut savoir combattre sérieusement.

Et l'on viendra faire ce superbe raisonnement : « Le parti ouvrier nous demande le suffrage universel ; il nous fatigue les oreilles de ses réclamations, nous obsède et ne nous laisse pas un instant de repos. Eh bien, donnons-lui une bonne fois ce qu'il nous demande. Après quoi, il ne demandera plus rien, et se tiendra bien tranquille. »

Mais croit-on donc avoir affaire à des enfants, dont il s'agit de satisfaire un caprice? Que l'on fasse donc au parti ouvrier l'honneur de le prendre au sérieux ; de reconnaître qu'il sait ce qu'il veut, et de comprendre que s'il demande une arme, c'est pour s'en servir, et non pour avoir la platonique satisfaction de dire qu'on lui a donné ce qu'il demandait.

« Le parti ouvrier, dit-on, croit que le suffrage universel lui donnera la force d'établir la république sociale. Mais en cela il se trompe. Donc il n'y a pas de danger à lui accorder ce qu'il nous demande. »

Certes, l'extension du droit de suffrage, quelle qu'elle soit, allât-elle jusqu'au suffrage universel, ne donnerait nullement au parti ouvrier la prépondérance qu'il en attend ; comme le démontre si clairement M. Louis Navez, dans un remarquable article qu'on devrait répandre à profusion dans toutes les

Digitized by Google

classes de la société (1), « les orateurs démocrates se trompent et trompent leurs auditeurs quand ils affirment que les ouvriers industriels socialistes sont plus nombreux que les citoyens appartenant aux autres catégories sociales. Leur assertion ne se vérifie nulle part. »

Ce ne sera donc pas le parti ouvrier qui bénéficiera directement de la réforme électorale : ainsi que le proclamaient hautement, il y a quelques années, les chefs du parti progressiste bruxellois, le suffrage universel n'aura d'autre effet que de donner d'écrasantes majorités au parti clérical, et selon l'expression euphémique de M. Nothomb, la démocratie sera chrétienne.

Mais quelle sera dès lors la situation du parti ouvrier?

D'une part, il constatera que l'arme légale qu'il aura arrachée à la société bourgeoise est impuissante à faire triompher ses principes.

D'autre part, ce fait important, considérable, sera acquis : le parti ouvrier aura, par la menace et par l'agitation, obtenu tout ou partie de ce qu'il réclamait.

Voyant donc que l'arme légale qu'il aura obtenue est mauvaise, mais que l'arme extra-légale dont il se sera servi une première fois est capable de vaincre toutes les résistances, le parti ouvrier saura très bien ce qu'il lui reste à faire pour marcher de succès en succès jusqu'à l'entière réalisation de son idéal.

C'est la crainte des troubles, de l'agitation de la rue qui fait qu'on veut faire une concession au parti ouvrier! Et l'on est donc à ce point aveuglé que l'on ne voit pas que toute concession faite ne sera qu'un encouragement à ceux qui nous menacent, que toute extension du droit de suffrage sera une force de plus que l'on donnera au parti ouvrier, une chance de plus que l'on ajoutera aux chances du triomphe des principes socialistes!

Plus l'extension du droit de suffrage sera considérable, plus sera grande la force du parti ouvrier, plus augmentera sa confiance dans l'infaillibilité des moyens qui lui sont chers : l'agitation et la menace.

(1) « L'avènement du socialisme », *Revue de Belgique* du 15 août 1892.

Digitized by Google

Que les gens qui veulent reviser l'article 47 par crainte des troubles soient donc logiques. La démocratie socialiste ne désarmera pas avant d'avoir obtenu la réalisation intégrale de son programme. Si donc on a si peur de l'agitation des rues, que l'on donne à la démocratie tout ce qu'elle demande : alors, et alors seulement, elle se tiendra tranquille.

Ceux qui penseraient que les grèves dont nous sommes menacés sont plus à redouter que le triomphe du socialisme, et qui ne comprendraient pas que ce triomphe serait bientôt suivi des plus épouvantables catastrophes (1), ceux-là auraient raison d'entrer dans la voie des concessions, mais avec la ferme volonté d'aller jusqu'au bout, de céder, de capituler en toutes circonstances.

Quant aux autres, ils ressemblent aux gens qui, pour éviter des embarras financiers, se jettent dans les bras des usuriers, et qui, pour se soustraire à une petite difficulté à l'heure présente, accumulent des difficultés insurmontables pour l'avenir.

Un discours récent de M. Anseele est de nature à ouvrir les yeux des moins clairvoyants sur les difficultés que suscitera le suffrage universel. Engageant les ouvriers à ne négliger aucun moyen pour forcer la bourgeoisie à céder, il a préconisé le refus du payement des loyers. « Pas de suffrage universel, pas de rente ! » s'est-il écrié (2).

Des journaux libéraux ont regretté cette attitude et ont reproché à M. Anseele d'avoir conseillé aux ouvriers une chose répréhensible. Le reproche est injuste. On oublie que M. Anseele, en sa qualité de socialiste, doit nécessairement considérer le payement de tout loyer comme une chose inique. La suppression de ce payement, qu'il demande dès aujourd'hui, il la demandera à plus forte raison demain. D'accord avec Proudhon, qui déclarait que la propriété c'est le vol, il n'a pas attendu que la réforme électorale fût un fait accompli

(1) Il est intéressant de lire à ce sujet l'article déjà cité de M. Louis Navez, et l'article de M. Eugène Richter : « Où mène le socialisme », traduit de l'allemand par M. Villard.

(2) Voir *Gazette* du 31 juillet 1892.

Digitized by Google

pour mettre en pratique l'un des principes du collectivisme : l'absence de toute rétribution du capital.

Ce discours de M. Anseele donne raison à la prédiction de de Laveleye : la mise à l'ordre du jour du *No rent* du paysan irlandais sera chez nous une des conséquences du suffrage universel.

Et que l'on ne s'y trompe pas, ce sera au paysan que s'adressera le parti socialiste. Lorsque les chefs du parti auront constaté que les forces dont ils disposent parmi les ouvriers industriels ne forment qu'une infime minorité au sein de la nation, ils chercheront à augmenter le nombre de leurs prosélytes, et s'adresseront aux ouvriers agricoles.

Certes, il est parmi les paysans des propriétaires qui ne cultivent pas eux-mêmes leurs terres et ont pour fermiers d'autres paysans. Auprès de ceux-là, la formule irlandaise n'aura aucun succès. Mais infiniment plus nombreux sont les paysans qui louent les terres appartenant soit à d'autres paysans, soit aux grands propriétaires. Ils accueilleront avec une faveur incontestable ce principe de socialisme essentiellement pratique, facile à comprendre et surtout facile à mettre à exécution, qui consiste dans la simple suppression d'une petite formalité : le payement du loyer.

Que feront les chefs du parti clérical, que fera le clergé lorsque de nombreux électeurs ruraux réclameront une loi supprimant la rente?

Le clergé se joindra-t-il à ceux-ci, et s'aliénera-t-il par là non seulement les grands propriétaires, mais toute la bourgeoisie conservatrice, essentiellement hostile au socialisme?

Ou bien le clergé combattra-t-il la réforme proposée, et se condamnera-t-il à perdre une grande part de son influence sur les populations des campagnes?

En toute hypothèse, on peut être assuré qu'il se produira de profonds déchirements dans le parti clérical, et que celui-ci en viendra à regretter amèrement son ancien adversaire, désormais réduit à l'impuissance, le libéralisme.

On parle de l'accord patriotique des partis en vue de la revi-

Digitized by Google

sion. Mais l'accord des deux partis gouvernementaux devrait se manifester avant tout par la lutte contre toute formule qui constituerait un acheminement vers le suffrage universel.

***

La situation créée par la procédure revisionniste permet de faire toucher du doigt le vice inhérent à nos mœurs électorales.

Pour que l'œuvre revisionniste fût féconde, il fallait d'abord qu'une discussion approfondie permît à la grande majorité des Chambres de se mettre d'accord sur une solution à proposer aux électeurs. (On sait avec quelle hâte cette discussion a été menée, et quelles justes protestations la procédure suivie a soulevées sur les bancs de la gauche.)

Les Chambres dissoutes, il fallait faire au corps électoral l'honneur de lui demander son avis. Il fallait lui tenir ce langage : « Vous convient-il ou ne vous convient-il pas d'adopter telle formule sur laquelle les Chambres dissoutes se sont mises d'accord? » Il fallait mettre les électeurs à même de répondre en toute liberté, et ce résultat eût été obtenu si les associations libérales, se préoccupant d'assurer en toute hypothèse la victoire du libéralisme, eussent fait surgir dans toutes les circonscriptions des candidatures favorables et des candidatures hostiles à la solution proposée.

Si l'on eût agi de la sorte, on eût évité l'inextricable gâchis dans lequel on se débat aujourd'hui, gâchis qui n'a d'autre solution rationnelle que l'ajournement de la revision de l'article 47.

C'est au despotisme de nos associations politiques, cause de l'impuissance des Chambres constituantes, que sont dues les défaites du parti libéral à Bruxelles. C'est à ce despotisme qu'il faut remédier pour éviter de nouvelles défaites.

Si le suffrage universel et l'occupation sont repoussés par la Constituante, il restera au parti libéral la possibilité de lutter avec des chances de succès.

Si, en outre, la représentation proportionnelle n'est pas admise, les conditions de nos luttes électorales ne seront pas sensiblement modifiées.

Il n'est donc nullement impossible qu'aux élections futures,

Digitized by Google

la situation respective des partis soit à peu près ce qu'elle est aujourd'hui.

C'est en prévision de cette hypothèse que l'on devrait se préoccuper d'éviter le retour des désastres de 1884 et de 1888.

Plus jamais on n'aura, comme en 1892, cet argument sans réplique à adresser aux électeurs flottants et aux libéraux conservateurs : « Si les indépendants sont élus, on revisera certainement. Si les libéraux sont élus, on ne revisera peut-être pas. »

Donc, que l'on ne vienne pas dire que la liste unique, parce qu'elle a su vaincre dans les circonstances exceptionnelles de 1892, serait capable de vaincre dans d'autres circonstances.

Si l'on présente une liste unique, on sera battu comme en 1884. Si l'Association et la Ligue entrent en lutte, on sera battu comme en 1888.

***

Les hommes à qui leurs occupations ne laissent pas le loisir de faire métier de politiciens sont dépourvus de toute influence dans les affaires publiques, et n'ont qu'un seul rôle à jouer : se soumettre docilement aux ukases des associations.

A cela l'on répondra : « Mais pourquoi le corps électoral accepte-t-il ce rôle passif? Pourquoi, notamment dans la grave question de la revision, des groupes d'électeurs n'ont-ils pas proclamé leur volonté et ne l'ont-ils pas fait triompher ? »

Pourquoi? Parce que le pli est tellement bien pris, l'omnipotence des associations tellement bien assise, que si la moindre velléité d'indépendance se manifestait chez de simples électeurs, on aurait vite fait de les faire rentrer dans les rangs avec les grands mots de « trahison sur le champ de bataille », de « division devant l'ennemi commun ».

Non, la puissance des associations est devenue trop formidable pour qu'il soit possible au gros du parti, à la masse des électeurs libéraux, d'exercer une influence quelconque sur l'orientation à donner à la politique libérale.

Il ne reste à la majorité, lorsqu'elle est lassée de son obéissance passive, lorsqu'elle juge que l'infime minorité qui la mène se met trop violemment en opposition avec ses propres aspi-

Digitized by Google

rations, il ne lui reste qu'un seul recours : voter pour les cléricaux.

Les campagnes électorales peuvent se résumer en ce langage tenu par les associations aux électeurs : « Nos candidats se présentent avec tel programme, sur lequel nous ne vous avons pas consultés, et qui vous déplaît peut-être très fort. Mais comme nous supposons que la domination cléricale vous déplaît encore plus, nous en profitons pour vous imposer notre programme, convaincus qu'entre deux maux vous choisirez le moindre. » Et l'on arrache ainsi concession sur concession aux électeurs, jusqu'au jour où ceux-ci jugent que le moindre des deux maux, c'est la domination cléricale.

C'est à cette déplorable situation qu'il faut remédier. Mais ce sont les associations mêmes qui sont seules capables de le faire.

La cause du mal réside en ce que nos associations politiques étant à la fois des sociétés de propagande et des sociétés électorales, sacrifient l'intérêt électoral à l'intérêt de la propagande.

Préconiser telle ou telle réforme, chercher à y rallier tout le parti libéral, ne négliger pour cela aucun moyen, brochures, conférences, meetings : tel est le rôle légitime de la société de propagande.

Mais lorsque la société électorale inscrit à son programme une réforme qui ne répond pas d'une façon certaine aux vœux de l'immense majorité du parti, elle va précisément à l'encontre de sa mission : elle écarte les électeurs au lieu de les rallier.

Le rôle de la société électorale libérale doit être uniquement celui-ci : faire en sorte que les adversaires du libéralisme ne soient pas élus. Et pour obtenir ce résultat, il faut qu'elle laisse à chaque électeur le choix des moyens de combattre cléricaux ou socialistes; qu'elle donne à chaque électeur la faculté de lutter contre ceux-ci, tout en votant pour ceux des candidats libéraux qui lui inspirent le plus de sympathies, dont le programme répond le mieux à ses aspirations.

L'élection prendrait le caractère d'une consultation deman-

Digitized by Google

dée par l'association aux électeurs : on connaîtrait, à la suite de chaque élection, l'état de l'opinion publique; on s'assurerait des progrès réalisés par telle ou telle idée.

On déciderait d'autant plus facilement les électeurs libéraux à se rendre au scrutin que leur vote serait plus qu'un simple choix entre le libéralisme et le cléricalisme : chaque vote aurait son influence sur l'orientation à donner à la politique libérale. Une telle consultation pourrait être réalisée si, aux prochaines élections, nos deux associations constituaient de commun accord deux listes complètes représentant, autant que possible, chacune des deux tendances qui, sur les questions à l'ordre du jour, partagent le parti libéral.

Dans ces conditions, ceux des libéraux qui, aujourd'hui, votent pour la liste cléricale afin de protester contre une politique qui leur déplaît, ceux-là exerceraient leur influence en votant pour les candidats qui ont leur préférence, et il n'y aurait pas de voix perdues pour le libéralisme. Les électeurs pourraient, à leur choix, panacher ou voter pour une liste complète.

A cela, on fera l'objection suivante : la difficulté de l'union au ballottage ne sera-t-elle pas, malgré l'entente des deux associations, aussi grande qu'en 1888? Si l'une des listes est entièrement éliminée au premier tour, obtiendra-t-on que tous les votes libéraux se reportent, au ballottage, sur l'autre liste, et empêchera-t-on qu'un grand nombre d'électeurs s'abstiennent ou votent même pour les cléricaux? D'autre part, est-il désirable que les personnalités les plus marquantes de l'une et l'autre fraction courent le risque d'être entraînées dans la défaite de leur liste?

Pour écarter ces objections, il suffirait que la stipulation suivante fût adoptée par la Ligue et l'Association :

« S'il y a ballottage, les... candidats les plus favorisés d'une même liste (les quinze, par exemple, si la liste est de dix-huit) pourront seuls accepter le mandat qui leur sera conféré. Les autres, s'ils sont élus, seront tenus de se démettre immédiatement en faveur des candidats les plus favorisés parmi les non-élus de l'autre liste. »

Si une telle stipulation est adoptée, il n'y aura pas de défec-

Digitized by Google

tion au ballottage. Les deux fractions du parti lutteront avec une égale ardeur pour le triomphe de la liste ballottée et auront un égal intérêt à ce que toute la liste soit élue.

Cette combinaison ne différerait pas beaucoup de la combinaison des *deux douze* qui avait été proposée par M. Janson en vue des dernières élections, mais dont l'adoption n'a pas été nécessaire, parce que les indépendants s'étaient chargés d'assurer en toute hypothèse la victoire du parti libéral.

A ce système, on peut faire évidemment diverses objections : les électeurs devront se déranger, non seulement une seconde fois pour le ballottage, mais encore une troisième fois pour l'élection des candidats destinés à remplacer les démissionnaires.

D'autre part, les électeurs qui désireront que les deux fractions soient représentées panacheront leurs bulletins, et c'est parmi les bulletins panachés que l'on trouve toujours la plus grande proportion de bulletins nuls. De ce chef, il y aura un certain déchet dans le nombre des voix libérales.

Cela est incontestable. Mais ces quelques bulletins annulés seront loin de contrebalancer l'énorme gain résultant de la suppression presque totale des défections.

La corvée des électeurs sera plus grande ; mais le triomphe des libéraux ne vaut-il pas une telle corvée ?

N'est-ce rien d'ailleurs que de donner à l'opinion publique l'occasion de se manifester ? On s'est plaint bien souvent de l'engourdissement de l'opinion, de la profonde indifférence qui se répand en matière politique. Mais quel meilleur moyen de secouer cet engourdissement que de donner à chaque électeur une part effective d'influence dans l'élection, de lui faire voir que son vote aura pour effet de donner telle ou telle orientation à la politique libérale, de lui permettre enfin de manifester son antipathie pour tel ou tel programme autrement qu'en votant pour la liste cléricale ?

Aujourd'hui, l'électeur n'est rien. Pour que de nouvelles défaites soient épargnées au parti libéral, il faut que l'électeur soit quelque chose.

LUCIEN ANSPACH.

Digitized by Google

AME DE JEUNE FILLE [1]

20 avril.

Il passe ainsi chaque matin, mettant chaque fois dans son regard plus long une prière plus tendre. Chaque jour aussi, le soleil baise d'une caresse plus chaude les grands platanes reverdis qui frissonnent d'aise dans leur pimpante toilette, et il me semble que les rayons tièdes pénètrent jusqu'à mon cœur, le dilatent, l'échauffent, y faisant sourdre, puis resplendir toute la flore magique des pensers amoureux.

Vingt fois, j'ai été sur le point d'aller trouver père, de lui tout dire. Vingt fois, la même pudeur m'a prise, scellant mes lèvres.

Dire quoi, d'ailleurs? Je ne sais de lui que son nom. Il ne s'est même pas fait officiellement présenter...

Pourquoi?

Ah! folle, folle, qui déjà te lasses de ton bonheur exquis, impatiente de le crier à tous la tête haute, dans ta joie orgueilleuse! Veux-tu pas à présent mener tes divines amours par la grande route vulgaire et cueillir d'un seul coup toutes les fleurs du chemin?

Patience donc, tout viendra en son heure. Ne t'a-t-il pas déjà suivie et retrouvée? Patience, marche pas à pas dans ton joli sentier.

Et quand il parlera, d'ailleurs, que dira-t-il que tu ne saches?

Qu'il t'aime...

Mais tu le sais bien!

(1) Suite, voir les numéros des 15 juillet, 15 août et 15 septembre 1892.

Digitized by Google

30 avril.

Tout m'est joie. Mon amour m'est un prisme au travers duquel je vois toutes choses. C'est une fête que me lever pour le voir, une fête encore que me coucher pour rêver à lui. Je traîne ma toilette avec des raffinements lents, trouvant à me parer pour lui plaire un plaisir infini. Toute la maison vibre de mon rire, égayée du matin au soir de ma perpétuelle chanson.

Jacques et Madeleine sont partis. J'ai repris possession de ma chambre. Au fond d'un tiroir, sur le velours bleu d'un coffret, dorment mes chères roses fanées. Ce matin, je les ai baisées et mes lèvres en sont demeurées parfumées tout le jour.

J'ouvre mon piano dix fois en une matinée. J'entame quelque mélodie bien connue... Qu'est-ce donc?

Ma voix plus chaude m'étonne et je m'arrête brusquement, rougissante, surprise de la volupté nouvelle que les mots prennent à présent sur mes lèvres. Hier, comme je chantais l'air de *Paul et Virginie,* de Massenet :

Cette nuit, nous marchions égarés dans les bois.
Pour franchir un ruisseau, sa main m'a soutenue.
J'ai senti sur mon front une ardeur inconnue.
J'ai tremblé près de lui pour la première fois.
. . . . . .
Flamme divine, effroi subit où mon cœur s'est épanoui.
. . . . . .

Pierre est entré, m'apportant un billet de Rosie. Elle me demande pour l'aider à choisir les dentelles de sa corbeille.

« J'irai demain, Pierre. »

Le pauvre bon garçon m'a fixée longtemps, tandis que j'allais par la chambre, joyeuse, d'un pas de cadence, épanouie d'un grand rire qui me montait aux lèvres tout à coup.

« Ah! Marthe, m'a-t-il dit dans un soupir, que vous voilà changée! »

Ça se voit donc, mon bonheur?

J'ai des enfantillages où je me retrouve toute petite, des câlineries qui ravissent Jan, une tendresse plus expansive avec

Digitized by Google

père, comme pour le dédommager de cette part de mon cœur qu'un autre lui vole.

Même je reprends ma plus chère habitude de gamine... Je rebâtis ma maison. Mon adolescence d'enfant trop gâtée a été singulièrement inactive, nulle mère n'étant là pour m'enseigner les menus ouvrages de femme. Entre les leçons de mes professeurs, je demeurais maîtresse de mon temps. Je l'employais à rêvasser, les yeux demi-clos, et c'était dans ma petite cervelle toute une fantasmagorie brillante. J'allais, jonglant avec la vie, l'arrangeant à ma guise, la menant par mille détours au gré de mon caprice, me forgeant dans un ressouvenir des *Mille et une Nuits* toute une épopée romanesque d'un faste royal, dont les détails prestigieux et fous me charmaient.

Des fois, j'étais princesse, princesse enchantée s'entend, et je me bâtissais un palais idéal dans un ruissellement d'or et de pourpre, dont mes yeux d'enfant demeuraient éblouis.

Il y avait là, je m'en souviens, et c'était ma pièce favorite, celle où, en pensée, je vivais mes rêves, un certain salon octogone dont les huit pans coupés présentaient tour à tour dans un rayonnement de lumière une glace et une croisée.

Devant chaque glace, une Ondine frêle mire sa nudité blanche, les bras étendus pour soutenir une source dont l'eau perle goutte à goutte le long de son corps frissonnant et s'amasse, très pure, dans une vasque de corail rose où baignent ses pieds nus.

Devant chaque fenêtre drapée de dentelles rousses, sous la retombée lourde des rideaux de peluche tissés d'argent, une fougère arborescente aux fines dentelures s'élance d'un jet hardi de son bac d'émail cloisonné.

Çà et là, jetés sur le parquet, fait d'une énorme glace dépolie, des divans bas où s'épanouissent de grosses fleurs de Sésame, des coussins d'un vert doux brodés de soie pâle, où semble courir, avec le reflet changeant de la peluche, la moire argentée des eaux.

Le plafond peint figure un lac avec de grands nénuphars

Digitized by Google

endormis sur leur couchette de feuilles. Deux cygnes, les ailes ployées, se baisent dans un bouquet d'iris blonds, des roseaux, des trèfles d'eau à fleurs pourpres, tout un vol de papillons blancs qui jouent et se poursuivent, deux par deux, dans les ajoncs fleuris. Puis de-ci, de-là, portés sur le bleu de l'onde, s'étalent et se bercent dans une traînée d'émeraude, de grands feuillages étranges veinés d'argent.

Au centre, dans un redoublement de vie, toute cette flore aquatique se masse, prend corps subitement, et se détache du cintre dans une coulée d'or verdi où s'épanouit dans un enchevêtrement de feuilles pâles une fleur de nymphéa géante au cœur lumineux.

C'était là, dans ces splendeurs évoquées, pour moi tangibles, que j'errais en esprit, grandie, toute de blanc vêtue, réfugiée en cette demeure de rêve, sans que rien de triste ou de bas pût jamais m'y atteindre et m'y blesser.

Puis, promenant mes songes de gamine exaltée, je m'accoudais aux larges balcons de pierre ouvrée dans une finesse de guipure, m'attardant à fouler le tapis de loutre de la bibliothèque, vaste comme un temple, endormie d'une paix d'église sous le demi-jour des vitraux.

Très lentement, du pas hiératique et glissé que je prêtais à mes visions, par la montée douce d'un escalier royal, je gagnais ma chambre, pareille à un coin d'Orient. Une vieille soie japonaise, fond blanc, semée d'exquises fleurs insensées, drape les murs; les meubles y sont de laque incrustée d'or, d'énormes touffes de lotus s'y épanouissent dans des bacs d'or martelé. Deux chimères d'ivoire, les ailes étendues, planent au-dessus du lit, le voilent à demi d'une coulée de dentelles minces et ténues ainsi que des fils de la vierge. Dans un coin, un hamac de soie, chaque maille perlée d'un grelot de cristal. Aux deux côtés de la porte, deux sphinxs à visage de femme gardent le seuil, accroupis.

La salle à manger est très grande, dallée de marbre de Carrare avec des peaux d'ours noirs, soyeuses, où les pieds s'enfoncent

Digitized by Google

et s'alanguissent. Les crédences étincellent de verrerie de Bohême; aux murailles peintes de nuances éteintes s'appuient de lourds dressoirs chargés d'orfèvrerie précieuse. La cheminée flamande est grande à brûler un hêtre tout entier, branches et culée. Dans le fond, une fine grille de vieil argent que tapissent jusqu'en haut des camélias centenaires la sépare seule d'un jardin merveilleux, où mille oiseaux s'ébattent à grand bruit d'ailes...

Chacun, chez nous, connaissait ma manie, et pour peu qu'on me vît songeuse, immobile, les yeux perdus dans le vague de quelque création nouvelle, on passait, indulgent, disant avec un haussement d'épaules :

« Allons, voilà encore Marthe qui bâtit sa maison. »

. . . . . .

Donc, je la rebâtis. Seulement, j'ai coupé les ailes à ma fantaisie, afin qu'elle puisse prendre la mesure de mon nouveau logis, en faire un cadre digne de nos triomphantes amours. Je m'ingénie, cette fois, à faire à la fois simple et joli, taillant de-ci, de-là dans les ors de ma féerie, ainsi qu'un bon jardinier taille dans une floraison trop épaisse, sans un soupir pour la jonchée blanche qui s'abat à ses pieds et pensant seulement aux fruits prochains.

31 avril.

Ce matin, je suis allée voir Rosie. Jan me chaperonnait. Nous avons pris un tram ouvert pour remonter l'avenue Louise, pleine de monde dans un bourdonnement de ruche qui essaime. Tous ces gens-là, très gais, s'en allaient vers le bois, mis en appétit d'ombre et de verdure par le soleil de mai.

Bruxelles a décidément pris sa toilette d'été. Les femmes sont en robes claires, les bébés courent jambes nues, les landaus armoriés qui passent dans un bercement doux au pas relevé de leurs steppeurs sont découverts tous, avec dans le fond, grandes fleurs elles-mêmes, nos beautés brunes et blondes coiffées de petits chapeaux très fleuris.

Digitized by Google

Les grands hôtels demain délaissés s'ouvrent de toutes leurs fenêtres dans une hâte de vie avant le départ prochain. Çà et là, de sveltes formes de femmes s'encadrent de la triple vague des rideaux de dentelles un moment écartés.

Nous arrivons... La maison riante s'étale au soleil sur le velours vert des pelouses, parée de blanc comme une épousée dans son cadre d'acacias. La grande serre de Pierre, diamantée de lumière, brille ainsi qu'un colossal joyau. Comme tout embaume!... Un rossignol chante, caché dans l'ombre proche du bois, et là, au détour d'un bosquet, une nymphe très rieuse, mi-blottie dans une touffe d'azalées vivaces, montre sa tête charmante, se hausse avec un air d'écouter le chantre divin.

Rose la bien nommée, plus rose que jamais dans sa robe de foulard à mille raies, accourt au-devant de moi. Un rire, deux gros baisers qui sonnent. Elle me prend à la taille et nous rentrons ainsi, elle câline, s'appuyant un peu à moi dans sa grâce frêle.

Du petit vestibule de marbre égayé de la pourpre violente des géraniums et où les canaris de Rosie chantent éperduement, l'œil rayonne et plonge partout. C'est ici la maison heureuse et sans mystère, dont tout crie l'innocente joie.

« Nous montons, mère... Oh! tu vas voir, Marthe!... des merveilles tout bonnement. »

Les meubles du petit salon de Rosie disparaissent sous les richesses éparses dans un pêle-mêle de bazar, velours, cachemires, soieries de Brousse et d'Alger, gazes lames d'argent ou brodées de teintes douces merveilleusement. Dans une corbeille doublée de soie blanche sont les dentelles à choisir: Bruges, Malines, points de Bruxelles ajourés, puis des valenciennes très fines, plus maigres de dessin.

Sur une table, les éventails au chiffre de Rosie, des bonbonnières de Saxe ou d'émail, toute une garniture de toilette en cristal de Baccarat, portant jusque sur l'ivoire des brosses une toute petite rose d'argent. Une glace à main de vieux Venise, une garniture de bureau en nacre changeante, puis couché dans

Digitized by Google

sa gaine de velours, le livre d'heures ancien enluminé sur vélin de vieilles peintures naïves, où l'enfant tremblante sous le voile lira l'émouvante prière de ses yeux mouillés :

« Et les maris aimeront leur femme... Femmes, soyez soumises à vos maris... Et vous ne serez plus qu'un en une même chair pour que Dieu vous bénisse jusque dans les enfants de vos enfants. »

Une ombrelle au manche d'ivoire vert délicieusement fouillé, figure une rose épanouie.

« Vois », fait l'heureuse fiancée.

Sous une feuille aux délicates nervures, deux mots sont gravés : « Sans épines ! »

Dans une serviette en cuir de Russie, toute une provision de gants. Rosie m'en montre un, blanc, long de manchette, tout petit de pointure, qui garde encore l'empreinte de sa main d'enfant.

C'est son fiancé qui le lui a essayé, et avec combien de baisers, ce gant qui, le grand jour venu, habillera sa main frêle et qu'elle enlèvera rougissante, la chère épousée, pour que l'époux puisse glisser l'anneau d'or à son doigt charmant.

Dans l'ombre de la toilette, l'écrin étincelle. Rosie l'ouvre tout large :

« Hein, dit-elle dans un rire, ça donne envie, Marthon ! »

Nous passons dans sa chambre à coucher, où des merveilles de lingerie s'étalent, un triple rang de dentelles bordant comme d'une écume neigeuse le blanc mat et doux des fines toiles de Flandre.

Sur un divan, la toilette de mariée allonge sa traîne énorme dans une coulée d'argent.

Avec un frémissement pieux qui la pâlit un peu, Rosie soulève doucement les flots de tulle noyant d'une ombre légère le satin aux cassures brillantes que fleurit çà et là une touffe d'oranger.

« Ma robe, dit-elle d'une voix tremblée, mon voile... »

Quel être virginal fera Rosie dans tout ce blanc ! Son exquise

Digitized by Google

figure est toute changée d'une beauté de songe recueillie et rêveuse.

Elle ouvre un carton où dorment côte à côte sa couronne étoilée et le bouquet mignon que, le grand jour venu, j'attacherai moi-même à son corsage et dont, la chère, me donnera un brin. Les fleurs d'une mariée qu'on aime portent bonheur aux amoureuses, dit-on. Rosie soulève la couronne blanche, m'en coiffe tout en jouant :

« Essaye-la... Dieu! la belle mariée que tu feras, Marthe! »

Je ris à mon image. Certes, un jour viendra...

Mon Dieu, encore cette vision... Mon visage radieux, les vingt ans blonds de Rosie, cette chambre tiède étalant au grand soleil son luxe et sa gaieté, tout se fondit, pâlit et s'effaça. J'entendis bruire comme un son de cloches lentement tintées, et là, dans le demi-jour gris de Saint-Jacques, je revis l'étroite bière blanche mettant dans la nef sombre comme une tache grandissante de lumière.

Celle-là aussi avait espéré se couronner d'oranger dans la gloire des noces heureuses qui, à présent, dormait toute froide sous sa jonchée de lis.

Mon Dieu... ayez pitié! Laissez-moi vivre, laissez-moi goûter aux délices entrevues, je l'aime tant!

Celle-là aussi aimait...

Et elle dort glacée dans son suaire de tulle. Les plis doux du voile qui devaient, au jour des épousailles, cacher l'innocente rougeur de son front parent pour le dernier sommeil sa pâleur mate de trépassée.

A présent, du milieu de la nef sombre tendue de velours lamé, dans la pompe des grandes funérailles, la bière de vierge se détache grandie dans un flamboiement de cierges allumés.

Toute une théorie de prêtres officient à l'autel dans un nuage d'encens, faisant bruire à chaque génuflexion les franges d'argent de leurs chapes. La grande voix des orgues s'élève plaintive, disant les *Adieux à la vie* de Chopin. Le chant monte, monte,

Digitized by Google

emplissant l'église comme d'une plainte surhumaine, où de longs accords arpégés éclatent désespérément et se brisent pareils à des sanglots.

Mais c'est atroce, cette vision. Ils sont là tous... Père prosterné dans un désespoir sans nom, Jacques qui sanglote, Madeleine et Rosie très pâles et côte à côte, Pierre qui pleure comme un enfant.

C'est donc moi à présent qui dors là glacée dans cette pompe dont mes yeux ne perçoivent plus rien, sous cette brassée de fleurs pâles fauchées comme moi dès le matin!...

« Marthe, Marthe, mais qu'as-tu donc, chérie? »

Sans répondre, d'un geste machinal, je détachai les fleurs de joie qui étoilaient mes cheveux :

« Des lis m'iraient mieux, dis-je tristement.

— Des lis... mais tu es folle! » Rosie m'enlaça, baisant coup sur coup mes joues d'une pâleur mortelle, où, sous la caresse de ses lèvres, peu à peu le sang remontait. — « Qu'as-tu à faire de cette parure des vierges mortes ou vouées à Dieu dans un précoce renoncement? Vois donc la vie qui te sourit avec son cortège de joies permises. Tu pourras choisir, va, chère créature d'élite! Tiens, mais regarde-toi donc!... Mourir, toi! Mais tu n'es pas vivante, tu es la vie! Tu n'es pas belle, tu es la beauté! Folle d'aller songer au soir quand l'aurore est si douce et que tant de fleurs marquent ton chemin! »

Une fauvette à tête noire, perchée sous la fenêtre dans un lilas, se mit à perler ses trilles en cadence.

« Écoute, dit Rose, c'est notre jeunesse qui chante. »

Et comme je souriais, rassurée à présent, ma funèbre vision s'effaçant dans la splendeur grandissante du jour :

« Bon, bon, dit-elle avec un joli rire, recouchant sa couronne avec toute sorte de précautions douillettes, celle-ci est à moi; mais laisse faire, belle peureuse, je t'en donnerai une autre, moi! Seulement — et elle eut une moue mignonne — seulement, je n'aurai plus le droit de te l'attacher! »

Puis son visage mobile changea encore une fois, attristé.

Digitized by Google

« Comme mon pauvre Pierre souffrira ce jour-là! » dit-elle, hochant lentement la tête avec un soupir.

. . . . . .

On frappe à la porte discrètement.

« Entrez », crie Rosie.

C'est son fiancé, portant une grosse touffe de roses de mai.

Elle lui tend avec un doux merci ses petites mains, qu'il baise l'une après l'autre. Puis, leurs noces étant prochaines, il effleure son front des lèvres, tendrement.

Rosette reste souriante et calme, les joues seulement avivées d'une nuance plus chaude.

Nous n'aimons pas de même elle et moi. Ah! si les lèvres de Paul se posaient ainsi caressantes sur mon front!...

Il me semble parfois que je l'aime trop. Dieu permet-il à ses créatures cette tendresse absolue, unique, tenant de l'adoration à laquelle lui seul a droit et qui, partagée, leur ouvrirait dès ce monde les portes du paradis? Ou bien marque-t-il à notre félicité humaine une mesure que nul de nous ne peut dépasser sans danger?

Ce sont les cimes qui attirent la foudre. Tel arbre qui s'élève haut dans le bleu du ciel est foudroyé le premier, et tandis qu'il tombe, un tapis de petites violettes fleurit le gazon.

20 mai.

Depuis quelques jours, un enfant frêle, la mine intelligente et pâle, s'attache à mes pas. Si je sors, il me suit. Si je reste au logis, il s'étend au-dessous de mes fenêtres sur un banc du boulevard. Ses yeux luisent profonds et superbes dans sa pauvre mine pâlotte d'enfant anémié. Jamais il ne joue, reste là pensif pendant des heures à suivre les jeux de lumière dans les grands platanes feuillus. Je passe... il me suit, glissant sans bruit sur ses pieds nus, ombre toute petite et mouvante. Où je vais, il va, mettant dans sa poursuite une souplesse et une ténacité de Peau-Rouge. Puis, une fois au but, au parc, à l'église, au théâtre, n'importe, il dévale, s'enfuyant dans un trot leste de jeune

Digitized by Google

cabri. Puis, presque tout de suite, très vite, comme si l'amour le portait, Lui, toujours Lui!

C'est ainsi qu'au premier jour de mai, à Saint-Jacques, juste comme j'entonnais l'*Ave Maria* de Gounod, une ombre très haute s'est dressée par-dessus l'universel prosternement.

Tandis que je chantais, il est resté debout, me voilant l'autel irradié, mettant comme une barrière de chair entre la Vierge dont mes lèvres disaient la louange et mon cœur où chantait l'amour.

Comme le dernier *amen* s'éteignait dans le chant doux des orgues, il a glissé un peu sa chaise, prosterné à présent devant moi.

Chaque soir, il revient... et je ne puis plus prier, mes lèvres seules disent l'hymne à Marie :

— *Regina angelorum...*
— *Regina cœli...*

Et tandis que j'essaye de les lever vers le ciel dont je dis les splendeurs, mes yeux, chaque fois, rencontrant dans leur vol cette tête troublante et chère, s'arrêtent et retombent délicieusement éperdus.

L'office s'achève dans la bénédiction triomphale, l'ostensoir soulevé par trois fois dans un éclair au-dessus du peuple agenouillé. Les clochettes d'argent tintent, une montée d'encens remplit l'église. Puis le chapitre s'ébranle, les petits chorals marchent devant en aube de dentelle, puis viennent les clercs avec leurs grandes manches qui flottent comme deux ailes, la théorie lente des prêtres en surplis et le dernier, dans un nuage, courbé et très grand, Monseigneur passe, portant l'hostie entre ses mains jointes et voilées de lin.

Maintenant, les clochettes se taisent, une à une apaisées. L'orgue tonne son dernier chant. L'un après l'autre, lentement, les fidèles se relèvent, traversent la zone lumineuse du chœur et disparaissent dans le sombre de la grande nef, d'un pas d'ombre glissé.

Moi, je reste très tard, me reprenant seulement lorsque son

Digitized by Google

pas à lui, sonore et frappant les dalles, s'est éteint sous le porche. Je m'agenouille alors devant l'autel de la Vierge, qui, belle et très douce, élevée dans une gloire, trône parmi les roses et les lis, et je dis de tout mon cœur, ardemment :

« Souvenez-vous, ô vierge Marie, qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous, imploré votre secours, demandé vos suffrages ait été abandonné. Animée de la même confiance, je viens à vous, je cours à vous, et, prosternée dans la joie de mon grand amour, je vous demande, ô Vierge très miséricordieuse, de le bénir et de le protéger. »

. . . . . .

. . . . . .

Le dimanche, j'ai l'habitude de prendre un bouquet à une petite Transtévérine qui se tient au sortir de la messe sur la plus haute marche de Saint-Jacques, en costume national, soutenant sur sa tête, d'un joli mouvement de statue, son grand panier fleuri.

Ses bouquets sont simples, fleurent bon et sont comme la marchande, d'un tour à la fois fruste et coquet. Des violettes, d'éclatantes jonquilles, de capiteuses jacinthes et encore, à la saison, de grosses bottes de muguets qui embaument.

Elle est jolie, cette fillette, avec ses yeux de velours, largement épanouis, qui rient dans l'or de sa peau. Dimanche dernier, comme je voulais choisir dans sa corbeille :

« Laissez-moi faire, signorina. »

Et montrant toutes ses dents dans un rire musical et doux, un peu voilé comme le son d'une cloche lointaine, elle m'a donné une grosse botte de roses qui valait deux fois son éventaire tout entier.

« Rosa innamorata... »

Puis elle s'est sauvée, égrenant les dernières notes de son rire, disant, narquoise :

« Un beau cavalier, signora... Bello ! »

« Tiens, a dit père, comme je le rejoignais, des maréchal Neil, et superbes encore ! Où a-t-elle déniché ça, cette petite ?

Digitized by Google

Quelque galanterie de jardinier, sans doute... »

. . . . . .

Et hier encore cette chose inoubliable! Ce baiser dont je garde la brûlure.

J'avais chanté l'*Ave Maris Stella* au salut. Tout le temps, il m'avait fixée, et de quel air d'adoration profonde! L'office terminé, j'étais restée prosternée dans l'ombre douce du temple, où toutes choses s'éteignaient et qui, par degré, reprenait son mystique silence. Mon cœur trop plein s'apaisait, se fondait en une extase bienheureuse. L'église, toute noire à présent, s'endormait dans une paix céleste, le souffle divin flottant encore, très haut, dans la majesté blanche des grands piliers vaguement profilés.

Enfin, songeant à ma vieille Jan, qui devait se lasser à m'attendre, je m'arrachai à mon rêve et gagnai la porte du jubé. L'escalier était tout noir; j'en descendis les marches une à une, lentement, songeuse, disant dans une mélopée :

« Paul! Paul!... Paul! »

Et il n'y avait plus en moi-même que ce nom qui chantait sur mes lèvres, dans un reste d'alanguissement pieux.

« Paul! »

Brusquement, deux mains fiévreuses saisirent la mienne et je sentis, traînée du poignet jusqu'aux ongles, la morsure d'un baiser longuement appuyé.

« Je vous aime, oh! je vous aime! » disait-on follement.

J'avais poussé un cri. Soudain, ma main retomba, délaissée, comme si celui qui la tenait avait eu tout à coup conscience de son indignité, et tandis que je descendais, chancelante, appuyée de tout mon poids à la rampe pour ne pas tomber, j'entendis bruire dans l'escalier sombre quelque chose qui ressemblait à un sanglot.

. . . . . .

Pourquoi pleurait-il, mon Dieu, pourquoi?

Pourquoi ne parle-t-il pas? Il a cent fois vu que je l'aime. Ce n'est donc pas la peur du refus qui scelle ainsi ses lèvres.

Digitized by Google

Quoi donc, alors? Une barrière, un obstacle inconnu semble l'arrêter, se dresser entre nous. Je cherche vainement dans une peur grandissante cet inconnu qui nous sépare, glace sur ses lèvres les mots très doux qui me feraient sienne à tout jamais. La pauvreté?... Non, tout en lui dit la vie élégante et facile. Que m'importerait, d'ailleurs? N'ai-je pas ma dot... Trois cent mille francs, je crois; avec cela, nous vivrions heureux dans le luxe de notre grand amour.

Quelque faute peut-être? La chaîne de quelque liaison coupable? Une tache sur son nom?... Qu'importe, qu'importe! Puisqu'il est sien, je le porterais malgré tout la tête haute...

Qu'il parle seulement...

Car à force de vivre dans cette chaude atmosphère de tendresse dont il m'entoure, à le retrouver ainsi mêlé au moindre acte de ma vie jusqu'à l'incarner toute, une fièvre me prend où mes sens éveillés parlent en maîtres.

Le baiser d'hier, dont ma peau garde encore le frisson, semble avoir filtré son doux poison jusqu'au sang de mes veines. Avant de le connaître, je vivais dans l'immatériel, très haut, presque pas femme, sans l'ombre d'une pensée charnelle. A présent, d'étranges désirs me viennent, des songes troublent mon sommeil, dont au réveil je reste éperdue. Dans mon trouble grandissant, j'essaye parfois de me reprendre, de m'occuper pour échapper au danger de cette ivresse ainsi savourée. Vains efforts, peine inutile, mon esprit s'envole bien loin du livre où j'essaye de lire, repris à l'intérêt plus grand de notre amour, l'ouvrage tombe de ma main où refleurit vivante la trace de ses lèvres... Je courbe la tête, vaincue, son image passe sous mes paupières closes, et je songe aux délices inconnues d'autres baisers.

22 mai.

Hier, dans une seconde d'oubli, j'ai fait signe au garçonnet du boulevard. J'avais la fièvre, je voulais savoir.

Anne, ma jeune femme de chambre, croyant à quelque fantaisie charitable, l'a laissé monter sur ses pieds nus.

Digitized by Google

Et je garde mon angoisse. Il ne sait rien, ce petit. On lui a donné mission de me suivre, il me suit, ou si je me cloître, reste des heures sous mes fenêtres, étendu. Ses peines sont payées au centuple :

« Ah ! si ça pouvait durer ! dit-il. Personne n'a plus faim à la maison. »

Avec quel naïf orgueil il disait ça, le pauvre enfant ! Puis, comme je restais songeuse, ne trouvant plus les mots qu'il fallait dire, il a levé vers moi sa tête intelligente, troublée d'un rire mauvais et que déflore déjà, hélas ! une précoce science de vie :

« La demoiselle a une commission ? Ah ! ce qu'il me la payera cher ! Non ?... Que faudra-t-il dire alors ?

— Rien. »

Je l'ai congédié d'un geste. Lui parti de honte, j'ai caché, pour pleurer, ma tête dans mes deux mains.

24 mai.

Écrit à Laure ce matin. Je l'engage pour les courses du 1er juin. Cette compagne, toute jeune et joyeuse, me sauvera de moi-même, effarouchant de son rire l'obsédante et chère vision qui me poursuit.

(*A suivre.*) MARCELLE JAIME.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ D'UPSAL

Au Danemark et en Norvège, l'organisation universitaire est calquée sur celle de l'Allemagne. Les deux universités suédoises, au contraire, Lund et surtout Upsal, ont conservé des institutions archaïques, analogues à celles de l'ancienne université de Paris. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de les décrire et de montrer comment elles se sont adaptées au milieu scientifique moderne. Lund n'étant qu'une copie et d'ailleurs d'importance secondaire, nous nous en tiendrons à la vieille *Academia Upsaliensis,* que nous avons eu l'occasion de visiter en détail et sur laquelle nous possédons des renseignements plus complets [1].

LA VILLE D'UPSAL.

Modeste ville de province, moins importante que Louvain, Upsal n'est en somme qu'une grande université, avec quelques maisons autour, et juste assez de philistins pour subvenir aux besoins matériels des professeurs et de leurs élèves. En fait de monuments, à part la cathédrale, rien autre que l'université, sa bibliothèque, ses grands laboratoires et les magnifiques locaux des associations d'étudiants. Tout cela très moderne, contrastant singulièrement avec l'archaïsme des institutions; nous sommes au pays des maisons de bois: les villes brûlent et

[1] V. COGORDAN, « L'instruction supérieure en Suède » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1876); « Le quatrième centenaire de l'université d'Upsala » (*Revue des Deux Mondes*, novembre 1877); *Upsala Universitets Katalog för Vårterminen*, 1890; *id.*, 1892. — Renseignements fournis par M. Holmgren, prof. de physiologie à Upsal.

Digitized by Google

les traditions restent. Upsal a été complètement rebâtie depuis deux siècles, mais c'est de temps immémorial qu'elle est le centre intellectuel, la capitale religieuse, et plus tard scientifique, de la Suède.

Les peuples du lac Moellar y venaient jadis sacrifier à leurs dieux ou offrir à leurs déesses des couronnes de fleurs : trois grands tumuli que l'on découvre des hauteurs qui dominent la vallée du Fyris s'appellent encore les tombeaux d'Odin, de Thor et de Freya. Et plus tard, quand vint le *Götterdämmerung*, c'est à côté de ces tombes, sur ce sol engraissé par des croyances mortes, que, pour la première fois en Suède, on vit fleuronner une cathédrale gothique. Bientôt enfin, à l'ombre de ses piliers, grandit la modeste école qui a fini par devenir l'actuelle université.

Dès le XIII^e^ siècle, les latinistes de l'école cathédrale formaient la grande majorité des étudiants suédois qui s'en allaient fonder des colonies intellectuelles autour de l'université de Paris, et, sur la montagne Sainte-Geneviève, deux grandes maisons appartenaient au collège d'Upsal. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à l'époque où la Suède eut pris un développement suffisant pour se créer une organisation scientifique autonome, le choix se soit porté sur Upsal, « la ville au doux climat et aux abondantes ressources ». C'est ainsi que parlait Sixte IV, dans une bulle du 27 février 1477, y autorisant la création d'un « studium generale » sur le modèle de Bologne. Le 2 juillet suivant, parut une lettre, rédigée de commun accord par les autorités laïques et ecclésiastiques, pour confirmer la fondation de la nouvelle université et lui accorder « les avantages que les rois de France avaient accordés à l'université de Paris ». L'inauguration solennelle eut lieu trois mois plus tard, le 21 septembre 1477.

UN CONFLIT UNIVERSITAIRE AU XVI^e^ SIÈCLE.

Il n'entre pas dans nos intentions de faire l'historique de l'université d'Upsal. Tout au plus insisterons-nous quelque peu sur ses origines, pour montrer les difficultés qu'elle eut à

Digitized by Google

vaincre et découvrir les racines profondes que ses institutions actuelles ont dans le passé.

Catholique à l'époque de sa fondation, Upsal ne tarde pas à subir l'influence protestante : dès le milieu du XVI^e siècle, des conflits se produisent, le corps professoral se trouve divisé, les étudiants se partagent en deux groupes. L'avantage finit par rester au parti de la Réforme, si bien que, lors de la tentative de restauration catholique faite par Jean III, fils de Gustave Wasa, l'université d'Upsal fut le centre de la résistance. Pour en venir à bout, le roi dut fermer ses portes et transporter l'enseignement supérieur à Stockholm ; mais, quelques mois à peine après sa mort, en mars 1593, un concile protestant se tint à Upsal, le luthéranisme fut déclaré religion d'État, l'université fut rétablie et reçut sa constitution définitive.

La lutte contre le catholicisme n'était pas terminée que, pendant la première moitié du XVII^e siècle, au sein même de l'université, se livrèrent de nouveaux combats : le conflit existait, cette fois, entre les luthériens orthodoxes et les représentants de l'école cartésienne, en qui s'incarnait alors le principe de la liberté scientifique. Hoffvenius, le chef des cartésiens, fut traduit devant le consistoire académique, comme hérétique en philosophie et en théologie. Il prétendait — pressentant vaguement la classification hiérarchique des sciences — que nul ne pouvait être médecin sans avoir étudié la chimie, la botanique et l'anatomie ; il déclarait qu'il n'y avait pas de vide dans la nature et — proposition qui horrifiait tout particulièrement la docte assemblée — il affirmait avoir vu de ses propres yeux, dans le cerveau d'un animal, l'âme, embusquée dans la fameuse glande pinéale, comme une araignée au milieu de sa toile, et, de là, se remuant et s'agitant sans cesse. D'autres thèses encore, moins fantaisistes, étaient violemment censurées. De longs débats s'ensuivirent, mais, malgré les efforts des orthodoxes, le principe du libre examen resta sauf : le chancelier de l'université, Magnus de la Gardie, décida qu'il fallait laisser au jugement de l'avenir l'appréciation de la nouvelle philosophie, et invita ses collègues « à ne porter atteinte, ni aux intérêts de l'université, qui étaient ceux de la liberté

Digitized by Google

scientifique, ni à la tranquillité de l'Église, qui était aussi une chose précieuse à sauvegarder ». Un conflit n'arrive jamais seul : pendant que les professeurs se déchiraient entre eux, les étudiants, à leur tour, partaient en guerre contre le conseil académique. A partir de 1630, la population universitaire avait commencé à se grouper par *nations*, constituées sur le modèle des fameuses quatre nations de l'université de Paris. Au début, ces associations n'avaient d'autre but que de resserrer les liens d'amitié entre étudiants des mêmes provinces et de s'assurer des secours mutuels ; mais, à peine eurent-elles acquis quelque vitalité que, se donnant une administration autonome, elles affirmèrent leur complète indépendance vis-à-vis du conseil académique et intervinrent activement dans les conflits qui divisaient le corps professoral. Un protocole, publié par les autorités universitaires en 1655, montre clairement qu'on leur reprochait surtout d'incarner les tendances nouvelles, et de pactiser avec les éléments jeunes, avec les agrégés acquis à la philosophie révolutionnaire : « Les étudiants — dit ce proto-» cole — sont à l'entière dévotion des *seniores*, qui les » retiennent à leurs leçons privées et les empêchent d'aller » aux leçons publiques faites par les professeurs. »

Il fallait aviser ; les chaires officielles étaient complètement désertées, l'orthodoxie ne trouvait plus d'auditeurs. On s'en prit aux nations, que l'on essaya de supprimer, mais en vain. Après ce premier échec, on tenta de les apprivoiser : le recteur offrit de conserver leur trésor, leur *fiscus*, dans l'aerarium de l'université ; les étudiants, défiants comme le rat de la fable devant son bloc enfariné, refusèrent net, résistèrent aux cajoleries comme aux menaces avec une indéconcertable énergie, en un mot, firent tant et si bien que le consistoire finit par les reconnaître, sans plus essayer de les absorber.

C'est vers la fin du XVII^e^ siècle que les nations autonomes s'agrégèrent définitivement à l'organisation universitaire, et, à partir de ce moment, le développement de celle-ci se poursuit sans nouvelles secousses. Son histoire pourrait se résumer dans la biographie de ses grands hommes. Leurs portraits se trouvent dans les salles des facultés, et, de cette longue série,

Digitized by Google

deux grandes figures se détachent : le chimiste Berzélius et Linné, qui fut citoyen d'Upsal et que l'on a enterré dans une des nefs de la cathédrale. Nous voulûmes voir sa tombe : le professeur Holmgren, qui nous conduisait, ne savait pas trop à quelle place pouvait bien se trouver la pierre tombale. Voyant son embarras, un ouvrier, occupé à certains travaux de restauration, s'approche, s'enquiert, et, s'armant d'un balai, découvre le grand nom sous un monceau de plâtras et de décombres. *Alas, poor Yorick !* Combien peu de chose que le cadavre d'un immortel !

Notons encore, dans la galerie des professeurs d'Upsal, le nom d'Olaf Rüdbeck, archevêque, chancelier de l'université et auteur de l'*Atlantide,* que Feuquières, l'ambassadeur de France, appelait le premier livre du monde après la Bible. L'Atlantide, c'est « la mère des peuples, l'antique Suède, source première de toute sagesse humaine, de toute lumière, de toute civilisation ». Cela ressemble un peu aux gens qui soutiennent qu'Adam et Ève parlaient flamand et que le paradis terrestre se trouvait dans l'île de Walcheren. Quoi qu'il en soit, l'ardeur patriotique de Rüdbeck ne lui a certes pas fait tort dans l'esprit de ses concitoyens, qui n'ont jamais cessé d'honorer sa mémoire et de vanter son caractère. Citons, entre autres, ce trait, que nous contait M. Holmgren : Le 16 mai 1672, un formidable incendie éclata dans Upsal, et se propagea de maison en maison jusqu'aux portes de la bibliothèque. On accourut de toutes parts — le vieil Olaf Rüdbeck en tête — pour sauver tout au moins le patrimoine intellectuel de la ville. Pendant qu'il dirigeait les travaux de défense, quelqu'un vient lui dire que sa maison brûle, — Sauvez la bibliothèque, répond Rüdbeck ; — que ses manuscrits, l'œuvre de toute sa vie, vont être la proie des flammes, — Sauvez la bibliothèque. — L'instant d'après, on lui annonce que sa cathédrale est atteinte à son tour et qu'elle est déjà mutilée par le feu. — N'importe, dit l'archevêque, sauvez avant tout la bibliothèque ! Mettre ainsi l'intérêt scientifique de tous au-dessus de ses instincts de propriétaire, de son orgueil d'érudit et de ses croyances de chrétien, voilà qui me paraît

Digitized by Google

valoir beaucoup mieux que l'*Atlantide* pour assurer à Rüdbeck une bonne place dans notre souvenir.

Mais il est temps d'en finir avec une introduction qui menace d'être plus longue que notre exposé même. Sautons par-dessus deux siècles qui n'ont d'ailleurs été marqués par aucun fait important, et, sans transition, parlons de la situation actuelle. Si turbulente à ses débuts, l'université est devenue profondément calme. Les nations sont vues d'aussi bon œil par les autorités académiques que les vieilles Trade Unions anglaises par les bourgeois qui les conspuaient jadis. Entre les docteurs de la faculté de théologie et les savants de la faculté de médecine, il y a bien des divergences profondes, mais, comme disait M. Holmgren, les conflits restent « in Luft ». En cas de désaccord, on s'abstient. C'est ainsi que dans la salle académique, on a laissé vierges les cartouches destinés à porter des noms de grands hommes. Les uns ne pouvaient se résigner à Darwin ; les autres se refusaient à y substituer d'autres noms, plus orthodoxes, mais beaucoup moins illustres. Bref, ne pouvant contenter tout le monde, on a tout au moins fait en sorte de ne mécontenter personne. Et le même esprit de tolérance se retrouve à chaque instant : les libres-penseurs de l'université trouvent tout naturel que, pendant les travaux de restauration de la cathédrale, l'archevêque dise la messe dans la salle académique, et par contre, ce dernier, lors du 300e anniversaire de l'université, mit sa cathédrale à la disposition des professeurs et des représentants des universités étrangères.

LA POPULATION UNIVERSITAIRE.

I. — *Les professeurs.*

Upsal compte quatre facultés que nous citons, d'après le programme, par ordre de préséance : théologie, droit, médecine, philosophie. Notons toutefois que depuis quelques années les étudiants ont une tendance à ne plus mettre la théologie en première ligne : c'est ainsi que la nation du

Digitized by Google

Nordland, sur le fronton de son nouveau local, a fait graver les emblèmes des quatre facultés et, cette fois, la médecine est en tête, la théologie en queue. Symbolisme auquel personne ne ferait attention chez nous, mais que tout le monde remarque en ce pays, où les plus minimes modifications reflètent souvent de profondes transformations morales.

Le corps professoral se compose de professeurs titulaires, d'adjoints et de *docenter*.

Les *titulaires* sont nommés par le gouvernement, mais sur présentation du consistoire académique, dont les propositions sont toujours agréées. Leur traitement s'élève, en moyenne, à 6,600 francs par an ; toutefois, pour les professeurs en théologie, les appointements sont remplacés par le revenu d'une cure qu'ils font desservir par leur vicaire.

Les *adjoints* reçoivent la moitié du traitement des professeurs ; ils ne peuvent être ni doyens, ni membres du consistoire. Leur nomination dépend, en fait, du consistoire, en droit, du chancelier, personnage essentiellement décoratif, qui est censé représenter le gouvernement à la tête de l'université, mais qui pourrait, comme le roi constitutionnel de Condorcet, être avantageusement remplacé par un automate.

Les *docenter* ont une situation à peu près analogue à celle de nos agrégés : ils peuvent être admis à enseigner, mais cette autorisation est toujours révocable et ils ne reçoivent aucun traitement.

L'ensemble du personnel universitaire, en 1890, se décomposait comme suit :

34 professeurs ordinaires ;
23 professeurs extraordinaires ;
3 adjoints ;
1 assistant ;
6 prosecteurs ;
3 lektorer ;
61 docenter ;
4 maîtres d'exercice (gymnastique, équitation, musique).

Digitized by Google

II. — *Les étudiants.*

L'affiliation à l'une des treize nations étant obligatoire, le tableau ci-après nous renseigne à la fois sur leur importance respective et sur le nombre total des étudiants :

NATIONS.	Faculté de philosophie.	Faculté de théologie.	Faculté de droit.	Faculté de médecine.	TOTAUX.
Stockholm	99	11	121	9	240
Upland	31	13	22	19	85
Gestrike-Helsinge	27	8	21	8	64
Ostgöta	86	41	39	21	187
Vestgöta	69	34	20	19	142
Södermanland-Nerike	56	11	38	16	121
Vestmanland-Dala	47	22	33	9	111
Småland	43	34	29	10	116
Göteborg	52	27	41	27	147
Kalmar	16	9	5	2	32
Värmland	43	20	25	14	102
Norrland	76	32	40	16	164
Gotland	17	3	6	2	28
	662	265	440	172	1539

L'ORGANISATION UNIVERSITAIRE.

L'université d'Upsal se distingue avantageusement de beaucoup d'autres en ce qu'elle ne ressemble pas, soit à une caserne, soit à une fabrique de diplômés. C'est une véritable république, où l'on n'entre qu'après un examen sérieux et des études complètes; chacun y a des droits en même temps que des devoirs, depuis le chancelier jusqu'au plus jeune des *recentiores*, et l'on reste « citoyen académique » pendant toute sa vie, incorporé dans sa nation et participant à son existence. Entre le corps des étudiants et celui des professeurs, il n'existe pas de ligne de démarcation précise : les professeurs font partie des nations, et les seniores, les docteurs, les docenter, les adjoints, sont autant d'intermédiaires entre eux et leurs plus jeunes élèves. Néanmoins, il va sans dire que, pour plus

Digitized by Google

de clarté, nous parlerons séparément des étudiants et des professeurs, sauf à indiquer ensuite les liens qui les unissent.

I. — *Le corps professoral.*

Les deux universités de Lund et d'Upsal sont organisées d'une manière à peu près identique par les statuts de 1852. Leur autonomie est presque absolue : l'intervention de l'État se manifeste seulement sous forme de subsides, et, ainsi que nous l'avons déjà dit, les représentants du gouvernement, le chancelier et le pro-chancelier, n'ont qu'une autorité purement nominale. Le chancelier, qui règne à la fois sur Lund et sur Upsal, se borne à de rares visites, aussi solennelles que sans portée pratique ; quant au pro-chancelier, c'est l'archevêque d'Upsal, à qui incombe la mission de concilier, le cas échéant, les conflits de la science et de la religion.

En fait, l'assemblée générale des professeurs est souveraine : c'est à elle seule, au *consistorium academicum majus*, qu'appartient le pouvoir législatif. Si le consistoire discute des questions de finance, ou prend des mesures qui intéressent la bibliothèque, on convoque le trésorier ou le bibliothécaire, mais il n'est jamais venu à l'idée de personne que les professeurs soient incompétents lorsqu'il s'agit des intérêts temporels de l'université et doivent être remplacés par un conseil d'administration, plus ou moins étranger à la vie scientifique.

Le consistoire est présidé par le recteur, qui exerce le pouvoir exécutif, mais dont l'autorité est assez restreinte. Chacun des professeurs, à tour de rôle, remplit ces fonctions. On a jugé, comme jadis dans certaines cités grecques, que chacun en était digne et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de maintenir le principe de l'élection.

Le pouvoir judiciaire, l'autorité chargée de maintenir la discipline parmi les étudiants, c'est le *consistorium academicum minus*. Le statut organique d'Upsal maintient dans une certaine mesure la juridiction spéciale qui existait jadis en faveur des citoyens académiques. Un tribunal, composé de sept professeurs, statue non seulement en cas d'infraction

Digitized by Google

aux règlements, mais, en outre, lorsqu'il s'agit de délits de minime importance commis par les étudiants sur le territoire d'Upsal, ou dans le rayon d'un mille autour de la ville. Ce tribunal de professeurs n'intervient d'ailleurs qu'assez rarement, car nous allons voir que les étudiants, groupés en nation, exercent eux-mêmes un pouvoir disciplinaire très étendu.

II. — *Le corps des étudiants.*

Tout étudiant est tenu de faire partie de l'une des treize nations, dont chacune correspond à l'une des provinces : immédiatement après son immatriculation, la loi lui ordonne de se faire inscrire parmi ses compatriotes (*landsmän*), à moins qu'il ne préfère demander sa naturalisation dans un autre groupe.

Chaque nation vote elle-même ses statuts, sauf approbation par le *consistorium minus;* mais, à part quelques points de détail, elles ont toutes une organisation identique.

Les landsmän sont répartis en trois classes : *recentiores, juniores, seniores.* C'est un vote de l'assemblée qui autorise le passage d'une classe à l'autre, mais il faut au moins un an de stage pour devenir *junior*, et deux ans pour être élevé au grade de *senior.*

L'assemblée générale se compose de tous les membres de la nation; seulement, les recentiores n'ont qu'une voix, les juniores deux, tandis que les seniores en ont trois.

Les nations ont pour but et fonctions essentielles : 1° de resserrer les liens de confraternité entre étudiants; 2° de créer des bibliothèques, — dont plusieurs sont assez riches, — d'organiser des fêtes, des représentations théâtrales et des concerts; 3° de distribuer des bourses d'études; 4° d'exercer sur leurs membres un certain pouvoir disciplinaire.

C'est surtout à raison de ces deux dernières fonctions que les nations constituent des organes importants de la vie universitaire.

En ce qui concerne tout d'abord les bourses d'études, il faut

Digitized by Google

remarquer qu'en Suède l'enseignement est gratuit à tous les degrés. Les bourses n'ont pour but que de subvenir aux besoins matériels des bénéficiaires, dont le nombre est fort considérable. Le catalogue de l'université pour 1890 mentionne que les nations disposent de 190 bourses d'études et qu'il y a en tout 390 boursiers. Ce dernier chiffre, mis en rapport avec celui de la population universitaire, démontre ce fait significatif qu'actuellement, en Suède, l'élite intellectuelle se recrute en grande partie dans les rangs du prolétariat.

Quant au pouvoir disciplinaire des nations, il consiste surtout dans le droit d'expulser ceux de leurs membres qui se rendent coupables de fautes graves. Or, quiconque est exclu d'une nation et ne parvient pas à se faire admettre dans une autre est, par le fait même, exclu de l'université ou tout au moins placé à l'écart, sous la surveillance spéciale et directe du recteur.

En outre, un étudiant ne peut être admis aux examens sans un certificat émanant de la nation et constatant « qu'il s'est toujours montré fidèle camarade et bon travailleur ». Ce certificat est délivré par le comité, sauf recours devant l'assemblée générale.

La commission administrative, élue annuellement par l'assemblée générale, se compose de deux curateurs, dont l'un préside et l'autre se consacre à l'administration financière, d'un bibliothécaire et d'un organisateur des fêtes : *magister bibendi*.

Les treize nations forment une fédération qui constitue, vis-à-vis du corps professoral, le corps des étudiants (*Studentkaren*). Celui-ci est représenté par un véritable parlement fédéral, composé de délégués des nations en proportion de l'importance de celui-ci. Ces délégués sont actuellement au nombre de trente-six.

Cette représentation des étudiants n'est pas le seul lien qui existe entre eux et les représentants du corps professoral. Il en est un autre, plus direct, plus intime, et qu'il serait extrêmement désirable de voir établir dans d'autres universités : chaque nation choisit elle-même, par un vote de son

Digitized by Google

assemblée générale, un *inspecteur* qui doit être choisi parmi les professeurs. Inutile d'insister sur les avantages de ce système qui, tout en présentant des garanties d'ordre, permet aux étudiants d'accorder à leurs maîtres le plus flatteur des témoignages de confiance et de gratitude.

L'ENSEIGNEMENT ET LES EXAMENS.

Des quatre facultés, celle de philosophie est la plus importante au point de vue du nombre des élèves et des cours. Tous les étudiants doivent y passer au moins deux ans avant d'entrer dans une des facultés spéciales; il en est un certain nombre qui, se destinant au professorat, y font un plus long séjour; d'autres, enfin, leurs études professionnelles terminées, reviennent à la faculté de philosophie et restent, ou redeviennent, étudiants pendant des années encore. Il n'est pas rare de rencontrer dans les rues d'Upsal des hommes à barbe grise, coiffés de la minuscule casquette blanche des citoyens académiques. C'est le cas de dire avec Montaigne : Mieux vaut être apprenti à soixante ans que docteur à dix.

Si la faculté de philosophie n'a pas de caractère professionnel, les trois autres font une distinction très marquée entre la théorie et la pratique, les hautes études et la préparation aux carrières libérales.

Dans la faculté de droit, il y a trois séries d'épreuves : *a*) Examens théoriques en vue d'arriver au professorat; *b*) examens professionnels (*ambets examina*) pour les aspirants aux carrières diplomatiques et administratives; *c*) pour ceux qui se destinent à la magistrature et au barreau.

Dans la faculté de théologie, on distingue également l'examen qui conduit au doctorat et se confine dans la théorie pure, de celui qui donne accès à la prêtrise.

En médecine, la division n'est pas aussi nette, mais on la retrouve cependant dans la distinction que l'on fait entre les licenciés, qui peuvent exercer la médecine, et les docteurs qui, pour obtenir ce grade, doivent — sauf dispense de la faculté — présenter une thèse.

Digitized by Google

Nous avons parlé d'examens. Il importe de s'entendre sur ce terme : l'épreuve publique et solennelle tend de plus en plus à disparaître, pour être remplacée par ce qu'on appelle le *tentamen*. L'élève se présente chez le professeur qui, dans un long tête-à-tête, l'examine, le sonde, le passe au crible, en un mot, le jauge à son exacte valeur ; au lieu d'un interrogatoire de dix minutes, livré à tous les hasards de la chance et de la malechance, une conversation de plusieurs heures, qui ne laisse rien à l'imprévu. L'écueil, c'est la partialité et le favoritisme ; aussi le système exige-t-il une confiance absolue dans la personne des professeurs. Mais nous sommes au pays de la confiance : on peut laisser son paletot sur les accotements de la grand'route avec la certitude de le retrouver le lendemain ; les pastourelles dorment, portes ouvertes, dans le fjeld solitaire, à deux ou trois lieues de leur village, et, de même, à Upsal, les étudiants connaissent trop bien leurs camarades et leurs maîtres pour savoir qu'il n'est pas besoin du contrôle — assez illusoire d'ailleurs -- de l'épreuve publique. Tout est juste entre les justes, disait Proud'hon. Peut-être serait-il dangereux d'introduire brusquement les *tentamina* ailleurs que dans leur pays d'origine, mais on doit admirer la beauté morale d'un peuple où cette institution n'entraîne pas d'abus et ne présente que des avantages.

Il est assez intéressant de noter que les *tentamina* se sont introduits beaucoup plus rapidement dans le domaine des sciences positives que dans celui où règnent encore des entités métaphysiques. Aujourd'hui, dans la faculté de médecine, on ne connaît plus que le *tentamen*, sans apparat et sans phrases ; en droit et en théologie, au contraire, le *tentamen* reste au second plan et l'on s'en tient encore à l'épreuve solennelle, avec ses formes archaïques et pompeuses.

LA PERSONNIFICATION CIVILE ET LES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ.

Pour terminer cet exposé rapide, nous avons à énumérer brièvement les ressources qui permettent à Upsal d'entretenir et de développer son organisation scientifique.

Digitized by Google

L'université proprement dite, de même que les institutions qui la complètent, possèdent la personnification civile et forment, pour ainsi dire, un agrégat de personnes morales. Nous nous souvenons encore de l'étonnement de M. Holmgren lorsque nous lui posions des questions à cet égard : il ne semblait guère comprendre comment il fût possible que le droit d'association n'ait pas pour corollaire le droit de posséder, et son étonnement redoubla lorsqu'il lui fut expliqué que l'université de Bruxelles ne possédait aucune forme juridique et se trouvait dans cette situation bizarre de délivrer des diplômes officiels sans avoir d'existence légale !

Il n'est pas douteux que c'est, en partie, à un régime légal plus favorable et plus rationnel que l'université d'Upsal doit les ressources considérables dont elle dispose.

Ses revenus se composent :

1° D'une subvention annuelle de l'État qui s'élevait, en 1875, — nous n'avons pu nous procurer des données plus récentes, — à 183,000 couronnes ;

2° De l'intérêt des capitaux accumulés depuis la fondation de l'université et surtout depuis les riches dotations qui lui ont été faites par Gustave-Adolphe. Une partie de ces revenus consiste en loyers et en fermages d'immeubles et de terres, et même — les pays du Nord connaissent ces contrastes — en dimes, redevances seigneuriales, etc.

La *bibliothèque*, les *nations*, les *instituts* ont également la personnification civile.

1° La bibliothèque est fort riche et dispose de ressources très considérables : tout ce qui paraît dans les deux royaumes doit y être déposé. Quant aux livres étrangers, les achats sont confiés à une commission de spécialistes, composée de deux professeurs par faculté.

2° Nous n'avons pu visiter — faute de temps — les laboratoires de chimie et l'institut de physiologie; mais il est intéressant de rappeler que c'est à Upsal que le professeur Holmgren, le plus ancien élève de Ludwig, établit l'un des premiers laboratoires de physiologie expérimentale. « Si nous étions de quelques années plus jeunes, disait-il au docteur

Digitized by Google

Heger, notre compagnon de voyage, j'aurais pu vous montrer du nouveau, mais aujourd'hui, et je m'en félicite pour la science, nous avons été presque partout égalés ou même dépassés. »

3° Les nations sont de très inégale importance, mais toutes possèdent un patrimoine qui s'alimente à deux sources : les donations de particuliers, d'amis ou d'anciens membres et les cotisations, qui sont fixées en moyenne à 15 couronnes par semestre. Le droit d'entrée est de 12 couronnes.

***

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les institutions de l'université d'Upsal. Nous n'avons pas dissimulé, dans la description que nous venons d'en faire, l'impression éminemment favorable que nous a laissée notre visite. Est-ce à dire, cependant, que cette organisation, si merveilleusement adaptée à son milieu, pourrait s'acclimater ailleurs, où n'existent pas les traditions qui l'ont formée et l'esprit qui les rajeunit sans cesse? Nous ne le croyons certes pas : ce serait folie de penser qu'il suffirait d'adopter les règlements d'Upsal pour transformer une fabrique de diplômes, une collection d'individualités plus ou moins éminentes, en une école de hautes études en même temps que d'études professionnelles, en une organisation universitaire où toutes les bonnes volontés convergeraient vers le même but. Mais nous avons la conviction que de plus en plus, à l'avenir, on verra pénétrer partout, dans la vie universitaire, les principes qui dominent déjà à Upsal et à Lund : gratuité de l'enseignement, autonomie du corps professoral, organisation des étudiants, subordination des études professionnelles aux études purement scientifiques. Ce sont là des conditions indispensables pour réaliser la belle devise inscrite au fronton de l'université d'Upsal :

« *Tänka fritt är stort, men tänka rit är större.* »
Penser librement, c'est grand, mais penser juste, c'est plus grand.

ÉMILE VANDERVELDE.

Digitized by Google

RICHARD WAGNER

L'HOMME ET L'ARTISTE (simples esquisses) [1].

« C'était, au demeurant, un fort vilain homme... », disait naguère la *Revue des Deux Mondes* dans l'un des articles écrits en vue de combattre *son théâtre*. Généralement, d'ailleurs, on lui a attribué un caractère anguleux et même des mobiles inavouables, de vils sentiments tels que la jalousie, — tout cela parce qu'il malmenait assez durement ses contemporains, notamment les compositeurs d'opéras, et qu'il a flétri très énergiquement le mercantilisme artistique sous le nom de « judaïsme dans la musique ».

Or, les passions violentes forment volontiers cortège au génie ; tous les grands artistes sont *personnels :* c'est là une condition *sine quâ non* de la production artistique et, pour R. Wagner surtout, le résultat de convictions ardentes et d'une volonté tendue vers un but unique. Gluck, Mozart, Berlioz (pour ne citer que des morts) ne ménageaient pas non plus les autres musiciens, et le grand solitaire Beethoven lui-même avait, raconte-t-on, conçu un vif dépit contre Rossini fêté et choyé par la haute société de Vienne (c'était en 1822, donc avant le *Guillaume Tell*).

Il y aurait toute une étude psychologique à faire avant de condamner, sur de vaines apparences, les faiblesses d'hommes qui échappent à notre jugement compétent, parce qu'ils sortent en tout de l'ordinaire. Il ne faut pas oublier non plus que, comme l'a si bien dit l'auteur de : *De l'autre rive*, l'écrivain russe Pierre-Alexandre Herzen, la souffrance accom-

[1] Fragments détachés d'un ouvrage (*Essais de Philosophie de l'art*, 2 vol.), qui paraîtra prochainement chez Fischbacher, à Paris.

Digitized by Google

pagne toujours un *développement moral supérieur* : une nature de génie, pour ne pas souffrir, doit se concentrer en elle-même et se contenter de jouissances intérieures; dans les sphères pratiques, elle souffrira toujours. Car une telle nature dérange l'équilibre de la vie ordinaire; le milieu qui l'enserre est pour elle insupportable; les proportions ou rapports calculés pour de moindres grandeurs la gênent. Tout ce sur quoi nous discutons tout doucement et à quoi nous nous soumettons, tout cela, dans la poitrine d'une individualité puissante, amène une douleur intolérable, un déchirement, une protestation implacable; d'où haine ouverte, provocation téméraire au combat, bref inévitable conflit avec les contemporains. La foule voit le mépris professé pour ce qu'elle adore et lance au génie des pierres et de la boue, jusqu'à ce qu'elle ait enfin compris qu'il avait raison. Le génie est-il fautif d'être supérieur à la foule?

***

« Le véritable artiste » — dit Hegel dans son *Esthétique* — « est poussé par un penchant naturel, par un besoin immédiat, à donner une forme à tout ce qu'il éprouve, à tout ce que son imagination lui représente. De là lui vient la faculté d'exprimer l'*habileté technique* nécessaire pour réaliser ses conceptions... » Dès sa première jeunesse, un irrésistible désir poussa Richard Wagner à mettre en action son idéal, à le faire éclater aux yeux de l'humanité.

Ces ambitieuses visées, ces rêveries solitaires, qui souvent chez les adolescents sont la conséquence d'une imagination maladive ou d'une nature lymphatique, ne laissaient chez lui nulle trace d'abattement. Au contraire, elles le fortifiaient en lui-même: les émotions profondes, les élans passionnés, les véhémentes sensations, il les comprimait dans une âme ardente et fière. Esprit judicieux et admirablement compréhensif, une haute faculté de généralisation, un sens métaphysique très développé, lui permettaient d'embrasser les plus vastes ensembles. Aux dégoûts de la vie pratique, — dont le cadre trop étroit cause de si vives souffrances au génie, parce que les proportions n'en sont pas établies pour lui, —

Digitized by Google

R. Wagner avait à opposer une formidable force d'âme, grâce à laquelle ne devait jamais s'ébranler sa foi dans l'art. Taillé pour la lutte, les obstacles et les déceptions devaient être un stimulant pour lui et avoir une influence salutaire, décisive, sur sa destinée.

***

A côté de ces vertus éminemment viriles, un cœur d'une tendresse féminine, « partageant sans cesse la peine de quelqu'un », une puissance incroyable de fascination, notamment sur les interprètes de ses œuvres, — a rapporté Mme Judith Gautier (1869), — un tempérament extrêmement nerveux et impressionnable, des sentiments toujours poussés à leur paroxysme, une déception légère devenant chez lui du désespoir, et la moindre irritation prenant l'aspect de la fureur; des violences et des rudesses qui le faisaient méconnaître des hommes jugeant exclusivement par l'extériorité des choses; une merveilleuse organisation, d'une exquise sensibilité, avec des vibrations effrayantes et des transports si terribles qu'on se demandait comment il pouvait y résister; une ardeur, un feu, une passion se dépensant avec une prodigalité extraordinaire; toujours sincère, se donnant tout entier à l'impression du moment; bref, la nature semblait l'avoir fait excessif en tout.

Tel aussi au physique nous le dépeignent ceux qui l'ont approché : corps grêle, mais robuste, aux muscles d'acier, agité de mouvements fébriles presque convulsifs, comme sous l'influence de ressorts intérieurs; visage maigre et pâle, d'une coloration changeante, d'une inoubliable expression de puissance, de défi hautain et de sérénité; noble physionomie décelant une volonté impérieuse, une audace étrange, un caractère de superbe révolte, tour à tour une exaltation mystique ou une mordante ironie; menton d'une indomptable énergie, extrémité résolument saillante d'un bas de figure creusé et tourmenté par les passions; bouche fine laissant errer sur ses lèvres tantôt l'amertume, tantôt l'infinie bonté; nez à angle dominateur portant dans ses ailes un immense désir inassouvi; regard perçant, magnétique par l'éclat intense

Digitized by Google

des prunelles ; yeux bleus profonds d'une transparence ingénue, d'une candeur de rêve inviolé, des yeux pareils à ceux d'un enfant ou d'une vierge, — a écrit M. Catulle Mendès (1) ; front vaste, pur et uni, orné de cheveux très doux, portant la paix inaltérable d'une pensée infinie, à travers le rayonnement d'un splendide génie.

***

Une chose qui transparaît dans la correspondance de R. Wagner, publiée ces dernières années (voir le *Guide musical*), notamment dans les nombreuses lettres échangées avec Liszt (*Briefwechsel zwischen W. und L.*, 2 vol., Breitkopf et Härtel, Leipzig), c'est la naïveté, la simplicité d'âme de cet homme, dont le caractère et la vie privée ont été si injustement vilipendés. Lui qu'on a représenté comme un assoiffé de faste et de volupté, dévoré par l'orgueil et par l'envie, il s'est en réalité imposé une vie de privations, sans autre préoccupation que son rêve étoilé !

De tout temps, son esprit fut hanté de rêveries philosophiques : c'était même, à proprement parler, un *philosophe*, c'est-à-dire un homme voué à la recherche de l'éternelle vérité, tout autant qu'un poète et un artiste. Les doctrines panthéistes de Hegel et de Schelling avaient déjà en son esprit succédé aux théories positivistes et à l'athéisme de Feuerbach, lorsque, au moment décisif de sa carrière, il s'initia à la philosophie de Schopenhauer (2), en qui il avait salué à son aurore un moraliste de premier ordre, et par les idées « bouddhistes » duquel

(1) M. Catulle Mendès, accompagné de Mme Judith Gautier et de Villiers de l'Isle-Adam, visita en juillet 1869 R. Wagner à sa villa de Triebchen, près de Lucerne, sur le lac des Quatre-Cantons : les voyageurs français furent pendant quelques jours admis dans son intimité et s'y complurent en de longues causeries artistiques. M. Mendès a dit, en quelques pages humoristiques, les honneurs royaux qui leur furent rendus en cette occasion par les hôteliers de Lucerne, et la curiosité dont ils furent l'objet de la part des Anglais en séjour, ayant été pris pour le roi de Bavière, la Patti et le prince Taxis. — Villiers de l'Isle-Adam, fanatique admirateur de R. Wagner, lui a dédié un de ses *Contes cruels* (Le secret de l'ancienne Musique).

(2) Les *Parerga und Paralipomena* du célèbre philosophe allemand datent de 1851. Son principal ouvrage, *Le monde comme volonté et comme représentation*, date de 1844.

Digitized by Google

il s'était laissé peu à peu gagner. Nous savons quel manque de sincérité, de conviction intime, certains lui ont reproché en ces matières : l'on a vu un fait étrange, ou même une contradiction, dans ce qu'il trouva, somme toute, dans la plus décevante, prétendument (1), des théories philosophiques, — celle qui semble, à coup sûr, la plus propre à détourner de toute manifestation extérieure, de toute production artistique, — la matière qui lui rendait le courage et l'espérance au sein d'amères angoisses (2)! A la vérité, en cette circonstance, on vit sur le *philosophe* l'emporter *l'artiste*, qui, poussé par son désir souverain, voulut exprimer sous une forme merveilleuse la doctrine qui avait séduit son imagination.

***

On connaît l'influence que les événements politiques de 1848 exercèrent indirectement sur la révolution dramatique de R. Wagner. Malgré sa position officielle de *Capellmeister* à la cour de Saxe, le fougueux poète de 35 ans, instigué par le révolutionnaire russe Bakunin, l' « apôtre de la destruction universelle », s'était signalé par des discours séditieux et avait participé au mouvement insurrectionnel de Dresde (1849), contre-coup de celui de Paris. Les suites de cette escapade furent la retraite précipitée à Weimar et à Paris, puis la vie d'exil à Zurich, laquelle l'obligea à briser tout espoir de réalisation prochaine pour son rêve et l'achemina vers la méditation esthétique.

L'infatigable réformateur, à qui par privilège la Norne bienfaisante avait départi « le cerveau mécontent toujours en train

(1) Adverbe autorisé (mais, en vérité, mal défini), par Littré.

(2) Tout cela. — a-t-on écrit parfois avec sérieux, — n'a rien d'étonnant, si l'on songe que Schopenhauer lui-même, tout en prêchant l'extinction de la race humaine, procréait de nombreux enfants! — Nous aimerions que l'on nous montrât où l'illustre philosophe a prêché l'extinction de la race. Mais, voilà! il faudrait peut-être l'étudier ailleurs que dans les journaux satiriques qui s'en amusent! — Sa *négation du vouloir-vivre* est un idéal vers lequel tend, sans jamais y atteindre complètement, la morale du *pessimisme*. — Les *optimistes* affectent de confondre l'anéantissement de la volonté avec son inaction; l'anéantissement de la volonté tel que l'entend Schopenhauer, ne peut être acquis au contraire que par l'exercice de cette volonté; et celui-ci développe en l'homme ce qu'il possède de ressorts et d'énergie pour l'action.

Digitized by Google

de méditer du nouveau », n'avait pu, naturellement, se trouver satisfait de l'ordre établi. Longtemps avant la catastrophe, il nourrissait des projets de rénovation sociale, dont la base était l'éducation du peuple par le théâtre réorganisé. Se refusant à sacrifier humblement à *la mode*, cette redoutable divinité qui fait les grands favoris du jour, il voulait au contraire guider le goût public et, à cet effet, transformer le théâtre de manière qu'il acquière une influence morale dirigeante. Il voulait, sur *l'amour du Beau* développé dans les masses, fonder une sorte de religion panthéiste sans formule, apprenant à connaître, par la Révélation de l'Art, la « Force vitale » une dans la nature et dans l'humanité : l'homme, entré en communion intime avec l' « âme des choses », jouirait complètement de cette « Force vitale » au sein d'un État libre (anarchique, même), lequel ne s'opposerait plus à ses manifestations et ne mettrait plus d'entraves à la *volonté* individuelle. De l'administration de son théâtre-temple, il faisait une véritable mission sacerdotale, qui eût pu ressortir au ministère des cultes.

Les idées de régénération sociale de R. Wagner se retrouvent vaguement dans son poème de l'*Anneau du Nibelung*. Cela n'étonnera pas, car c'est dans la période agitée de 1848, au moment où il élaborait ses vastes plans politiques, que la première pensée du sujet épique lui vint à l'esprit ; c'est même alors qu'il commença le poème de la *Mort de Siegfried*, germe embryonnaire de l'œuvre future (1).

Dans cette coïncidence, il est difficile de ne point voir une relation d'idées. S'il n'avait alors aucunement l'intention d'imiter les trilogies antiques, il avait déjà celle d'embrasser dans son œuvre les origines, les destinées, l'essence de l'humanité et même de l'univers. Un peu plus tard, dans sa *Communication à ses amis* (2), publiant le plan général du

(1) La *Mort de Siegfried* devint plus tard la troisième et dernière journée de la trilogie, en changeant son titre contre celui de *Crépuscule des dieux* (le « Ragnarok » fatal de l'Edda). Car R. Wagner avait reconnu après coup que ce drame se liait à plusieurs autres antérieurs, embrassant dans leur enchaînement les anciens mythes du Nord.

(2) *Eine Mittheilung an meine Freunde*, 1851, Ges. Schriften, t. IV. « Je

Digitized by Google

poème, il exposait les raisons de la conception du drame nouveau et il annonçait que l'œuvre devrait être exécutée dans des fêtes solennelles durant quatre jours consécutifs : ces représentations, dans la forme de grands festivals artistiques, seraient indépendantes de toute considération de profit matériel et s'adresseraient à une foule rassemblée dans le seul but d'une préoccupation esthétique. L'institution ainsi conçue, en rupture complète avec le passé, serait consacrée au libre développement de l'art pur et véritable.

Formuler un tel programme put paraître outrecuidant; le réaliser dut sembler illusoire. Cependant il fut, dans le fait, ponctuellement suivi à Bayreuth vingt-cinq ans plus tard. Et ainsi les idées subversives qui fermentaient en R. Wagner à cette époque troublée de l'histoire ont reçu — chose incroyable — une application pratique, tout au moins une réalisation partielle. Certes, il dut beaucoup retrancher des projets caressés dans son rêve : il fut forcé de reconnaître, par l'expérience de la vie, que la culture libre, universelle, rêvée de prime abord, appartenait à la pure utopie; mais il lui était apparu aussi, et il lui resta toujours, que le but le plus noble de l'artiste, dans sa sphère d'action limitée, était de contribuer au relèvement spirituel de l'humanité.

***

D'autre part, R. Wagner songea-t-il jamais à inaugurer un art « hermétique » ou tout au moins un art patricien, d'accès réservé par privilège à quelques initiés, élite clairsemée, qui seule en connaîtrait le sens véritable? Du moins, si jamais il fit sienne cette déclaration de Jean-Paul Richter : « *Ich schreibe nicht für Laien* », il paraît dans la suite avoir modifié son sentiment sous ce rapport; car pendant la plus grande partie de sa carrière, — que les « aristocratiques » de l'art, dépositaires

n'adresse cette communication qu'à *mes amis* », — disait-il dès le début; — « car seuls peuvent me comprendre ceux qui en éprouvent le désir et le besoin, c'est-à-dire *mes amis*. Mais je ne puis regarder comme tels ceux qui disent m'aimer comme *artiste*, non comme *homme*. Autant vaut séparer l'âme et le corps. Jamais un art n'a pu être compris et aimé, sans que les œuvres et la vie de l'artiste fussent comprises et aimées... » R. Wagner était arrivé ainsi à exposer les principaux événements de sa carrière.

Digitized by Google

des secrets des dieux, « mandarins » enfermés dans leurs tours d'ivoire sans issue prennent exemple sur lui ! — il a abandonné tout dédain et lutté pour faire partager sa foi aux profanes (*Laien*) ; en un mot, il s'est efforcé de rendre son œuvre populaire. Lui du moins sut dédoubler sa nature et présenter deux êtres distincts : le *poète* rêvant sur les hautes cimes de l'idéal, et l'*homme* artisan sur terre de la réalisation de ses désirs secrets, — dualité qui témoigne d'un équilibre parfait de facultés opposées et qui prouve que l'orgueilleuse vanité ne rendait pas inconciliables en lui la pensée et l'action !

Pour se rendre compte du caractère essentiellement artistique des mobiles qui l'inspirèrent, il faut lire ses écrits théoriques et esthétiques. A dire vrai, le sens est souvent noyé dans une phraséologie de lecture aride, parente de celle du philosophe positiviste Feuerbach, dont il avait longuement étudié les ouvrages et auquel il a même dédié l'*Œuvre d'art de l'avenir*. Mais, en dépit de la difficulté de compréhension, ces écrits sont d'une lecture très intéressante, grâce aux aperçus critiques ingénieux qu'ils renferment, à la sagacité des recherches historiques, à la tournure philosophique et généralisatrice de leur esprit, au souffle créateur qui les anime. On y trouve des pages d'une haute éloquence, où déborde le cœur de l'artiste tout plein de son art, le cœur ardent de l'homme qui a vécu sa pensée. Et l'on doit admirer sans réserve cette intelligence incomparable qui a pu ainsi concevoir et réaliser de toutes pièces, il y a quelque quarante ans déjà, le drame nouveau dont la splendeur partout saisit d'enthousiasme ceux qui s'initient.

Certes, il fallut pour ce grand œuvre le triple génie du poète-philosophe, du dramatiste et du musicien, dont, seul des temps modernes, R. Wagner put tenir entre les mains le puissant faisceau. Il fallut, à l'égal du divin Orphée dans l'antiquité, rassembler en une force unique les *disjecti membra poetæ* d'Horace, débris épars de l'art vivant, de l'art qui représente l'*homme* dans son entière vitalité. J.-G. FRESON.

Digitized by Google

L'ETAT INDEPENDANT DU CONGO ET LE COMMERCE

I

« En 1876, dit M. Beernaert dans l'exposé des motifs du projet de loi approuvant la convention intervenue le 1er juillet 1890 entre la Belgique et l'État indépendant du Congo, le Roi, cherchant à réaliser une pensée qui le préoccupait longtemps déjà avant son avènement, réunit au palais de Bruxelles une conférence géographique, à laquelle il appela les principaux explorateurs de l'Afrique à prendre part.

« Il s'agissait dès lors de donner une impulsion vigoureuse à la reconnaissance des territoires encore inconnus de l'Afrique centrale et de créer les bases de sa civilisation future.

« La fondation de l'Association internationale africaine fut le résultat de ce premier effort. Une souscription nationale, organisée dans le pays pour l'appuyer, produisit en quelques mois la somme relativement considérable de 410,000 francs. Ce fut le témoignage manifeste de l'intérêt que la nation prit dès l'origine à cette courageuse initiative.

« Pendant six ans, les expéditions se succédèrent, mais par la côte orientale d'Afrique; la fondation des stations de Karéma et de Mpala date de cette époque.

« Un grand événement s'était produit dans l'intervalle. A la fin de 1877, Stanley, dont on était sans nouvelles depuis trois ans, avait reparu sur les bords de l'Atlantique, révélant au monde le cours du Congo et les richesses de son immense bassin. Le Roi, frappé de l'importance de ces grandes découvertes, appela à lui l'héroïque explorateur, et le 25 novem-

Digitized by Google

bre 1878 se constituait à Bruxelles le comité d'études du haut Congo, destiné à remplir à la côte occidentale une mission analogue à celle dont l'Association internationale s'acquittait sur les rivages de l'océan Indien. »

De 1879 à 1884, ce comité, déployant une grande activité, couvrit de stations les rives du fleuve, traça des routes et commença l'exploration du réseau hydrographique du Congo. Le 3 décembre 1881, un premier steamer était lancé, en amont des cataractes, sur le Stanley-Pool et, deux mois plus tard, Léopoldville était fondée. Plus de mille traités avaient été négociés avec les chefs indigènes et assuraient au comité la possession de vastes régions.

« Dès lors, continue M. Beernaert, la fusion de l'Association et du comité s'imposait, et ils firent place à l'Association internationale du Congo. Devenue une puissance territoriale considérable, cette institution concentra désormais tous ses efforts sur le bassin du Congo et y exerça de fait des pouvoirs souverains.

« L'Amérique et l'Europe applaudirent à cet événement important. Les États-Unis d'abord, l'empire d'Allemagne ensuite, reconnurent le pavillon étoilé à l'égal de celui d'une nation amie.

« Bientôt un nouvel et grand acte s'accomplit. Le 15 novembre 1884, s'ouvrit à Berlin une conférence convoquée par l'empereur d'Allemagne, de concert avec le président de la République française. Après quatre mois de délibérations, cette assemblée mémorable traça les limites du bassin conventionnel du Congo, fixa la législation économique destinée à le régir et lui concéda le privilège politique de la neutralité. Le traité du 28 février 1885 clôt le premier acte de l'entreprise du Roi. »

La Belgique, comme les autres puissances, reconnut le caractère souverain de l'Association internationale du Congo. Il en résulta que le roi des Belges se trouvait être de fait le souverain d'un autre territoire.

Se conformant aux dispositions de la Constitution, il demanda aux Chambres législatives l'autorisation d'assurer,

Digitized by Google

à titre personnel, la souveraineté du nouvel État africain. Une double déclaration du 28-30 avril 1885 lui accorda cette autorisation.

Trois mois après, le 1er août, le Roi notifia à toutes les puissances, sa prise de possession, les limites et la neutralité du nouvel État, puis se mit en devoir de faire procéder à l'occupation du territoire.

L'État indépendant était fondé.

De 1885 jusqu'à ce jour, d'immenses progrès ont été réalisés : presque tout le réseau navigable a été exploré ; de nombreuses et importantes stations sont fondées ; le commerce a pris son essor ; une force publique a été créée ; une justice civile et répressive est établie ; bref, le jeune État présente déjà les grandes lignes d'une organisation pratique et tout à fait sérieuse.

« Un tel effort, constate M. Beernaert, a nécessairement exigé de grands sacrifices. Une colonie naissante ne peut recourir à l'impôt que modérément, et la douane est, pour ainsi dire, son unique recette. Or, l'Acte de Berlin enlevait au Congo cette source de revenus, au moins en ce qui concerne les droits d'entrée. »

Ces sacrifices, le Roi les consentit. Cependant, ne pouvant plus continuer à subvenir seul aux nécessités sans cesse croissantes de son empire africain, il résolut, en 1888, de négocier un emprunt de cent cinquante millions de francs. Cette opération ne réussit pas et l'État indépendant se vit bientôt contraint de solliciter l'aide de la Belgique, qui, le 29 juillet 1889, avait manifesté sa sympathie pour l'œuvre en consentant à intervenir pour dix millions dans la formation du capital destiné à la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville. Il s'agissait, on le sait, d'une entreprise privée.

La Belgique alors (juillet 1890), se décida à faire à l'État indépendant un prêt de vingt-cinq millions, payables pour un cinquième immédiatement et pour le surplus en dix annuités de deux millions chacune.

C'est ainsi que le Trésor belge se trouva engagé dans l'œuvre africaine.

Digitized by Google

En retour, la possession de l'État indépendant du Congo est assurée dans un temps donné à la Belgique aussi bien par la convention intervenue entre les deux gouvernements que par le testament du Roi.

Mais l'intervention pécuniaire de l'État belge n'est pas encore suffisante, pas plus que l'autorisation accordée par les puissances représentées à la Conférence antiesclavagiste de percevoir des droits d'entrée. « Il nous faut encore des ressources! », tel est le dernier cri de l'État aux abois. Celui-ci est trop avancé pour pouvoir reculer. Lui marchander les ressources qu'il réclame serait donc plus qu'une action impolitique : ce serait une faute (1).

II

On distingue trois sortes de colonies : les colonies de peuplement, d'exploitation et de commerce.

Cette classification n'étant pas toujours très bien tranchée, on a alors une colonie mixte.

Il ne peut être question sérieusement de faire du Congo une colonie de peuplement, comme l'Australie et le Canada.

Jusqu'à présent, on s'est borné à y créer des comptoirs et à trafiquer avec les indigènes. On exploite le jeune État comme une colonie de commerce, parce que, à cause des difficultés de transport à l'intérieur, il n'y a pas encore moyen de faire autrement.

Imaginez de merveilleuses cultures de céréales dans le haut Congo. Elles sont stériles pour nous; elles ne produiraient pas un écu. En mettant la main-d'œuvre au plus bas prix, le coût du transport est tel que la vente en Europe n'est pas possible. On ne peut tirer quelque bénéfice que de l'exploitation de certains produits végétaux dont le prix est relativement élevé, le caoutchouc, par exemple.

Heureusement, il n'en sera pas toujours ainsi. La création

(1) Bien entendu, il ne peut être question ici que des ressources nécessaires et dont l'utilité est parfaitement démontrée.

Digitized by Google

du chemin de fer des cataractes rendra plus tard les transactions possibles et l'on verra alors le Congo se transformer en une colonie mixte : l'exploitation et le commerce y marcheront de pair.

Dans ces conditions, quel doit être le rôle de l'État? La réponse n'est pas douteuse : il doit faciliter le commerce et surtout mettre tout en œuvre pour assurer au Congo une exploitation sérieuse, intelligente, efficace et rémunératrice.

D'aucuns se plaignent de ne pas voir l'État s'adonner comme il le faudrait à cette tâche difficile.

Il faut être de bon compte et ne pas perdre de vue que le Congo se trouve dans une situation toute particulière.

Peut-on, en présence de la véritable crise que traverse l'État, lui demander des sacrifices qu'il ne peut faire? Évidemment non; à l'impossible nul n'est tenu.

Et pourtant, il faut que le commerce vive et se développe; il importe qu'au plus vite les territoires du Congo soient mis en exploitation.

Que faire?

Le budget pour l'année 1892 nous apprend que les recettes, y compris les deux millions de la Belgique, sont évaluées à la somme de 4,731,981 francs.

Les dépenses du département de l'intérieur s'élèvent à 4,159,593 francs, celles du département des finances à 414,250 francs, celles du département des affaires étrangères et de la justice à 158,138 francs, soit au total 4,731,981 francs.

Il y a donc équilibre.

Seulement, l'État a besoin, en plus de ses ressources ordinaires, d'un crédit extraordinaire de 800,000 francs pour « travaux publics extraordinaires à Boma, Léopoldville et dans la région de la Luculla, et dépenses extraordinaires pour la répression de la traite ».

Comment se procurer ces 800,000 francs?

L'État indépendant s'est interdit de recourir à ce procédé facile : l'emprunt. Il ne lui reste donc qu'à vendre une partie de ses immenses propriétés, aliéner ses droits, ou bien tirer lui-même de son domaine les ressources qui lui manquent.

Digitized by Google

La vente des terres, le seul moyen vraiment recommandable, étant, pour le moment, impossible, les préférences de l'État se sont marquées d'une façon spéciale pour l'aliénation momentanée de ses droits.

Il a, nous semble-t-il, choisi la voie la moins bonne et la moins profitable à ses intérêts, ainsi qu'aux intérêts du commerce privé.

III

Il importe ici d'ouvrir une parenthèse et d'examiner rapidement la législation qui régit le domaine de l'État.

En quoi consiste ce domaine?

Il comprend toutes les terres vacantes, tous les biens « sans maîtres ». On a laissé aux indigènes la propriété de leurs villages, en ayant soin de leur réserver, en outre, certaines étendues de terrains pour la culture. Tout ce qui reste du territoire, sauf, bien entendu, les terres régulièrement acquises par les non-indigènes, appartient à l'État.

Ce droit de propriété a été revendiqué pour la première fois peu de temps après la fondation du jeune État, dans une ordonnance de l'administrateur général en date du 1er juillet 1885. Cette ordonnance porte : « Nul n'a le droit d'occuper « sans titres des terres vacantes, ni de déposséder les indi- « gènes des terres qu'ils occupent; les terres vacantes doivent « être considérées comme appartenant à l'État. »

C'est en vertu de son droit de propriétaire que, l'année suivante, par un décret, le Roi-Souverain accorda au conservateur des titres fonciers l'autorisation de vendre ou de louer les terres domaniales.

Le 30 avril 1887, nouveau décret réprimant les atteintes à la propriété et contenant, en outre, une mesure libérale : « Considérant, dit ce décret, qu'il convient de faciliter la « création de nouveaux établissements commerciaux et agri- « coles dans les régions où les services de l'enregistrement et « du mesurage officiels des terres ne peuvent être organisés « dès à présent..., les non-indigènes qui veulent fonder des « établissements commerciaux ou agricoles dans les régions

Digitized by Google

« situées en amont du Stanley-Pool ou dans d'autres régions « que notre gouverneur général au Congo désignera éventuellement, pourront prendre, à cet effet, possession d'une « superficie de terre vacante dont ledit gouverneur général « fixera le maximum; moyennant l'accomplissement des conditions qu'il déterminera, ils jouiront d'un droit de préférence pour l'acquisition ultérieure de la propriété de ces « terres, à un prix qu'il fixera d'avance. »

Bien certainement, cette mesure n'a pu avoir que d'heureux effets, car elle facilitait singulièrement au commerce l'accès du haut Congo.

Peu à peu, la législation relative au domaine se complète. Un décret du 8 juin 1888 établit une distinction entre la propriété du sol et celle des richesses minérales qu'il renferme. L'exploitation des mines est subordonnée à l'octroi d'une concession.

Le 25 juillet 1889, un décret interdit, à moins de permission spéciale, la chasse à l'éléphant dans toute l'étendue du territoire. Il commine des peines contre les contrevenants ou ceux qui s'empareraient des dépouilles (l'ivoire notamment) des éléphants tués. Le recèlement est puni également.

Ce décret, qui est pris « dans l'intérêt de la conservation de « la race des éléphants et du maintien des droits de l'État sur « les éléphants capturés sur ses domaines », est rigoureux : il abroge « tous usages et coutumes ayant force de loi « qui lui sont contraires.

Le 17 octobre 1889, intervient un décret sur le caoutchouc, le seul produit qui, avec l'ivoire, permet actuellement au commerce de réaliser quelque profit.

Le décret du 25 juillet assure à l'État la propriété de l'ivoire trouvé sur ses domaines; par le décret du 17 octobre, l'État revendique la propriété du caoutchouc, de la gomme copale et des autres produits végétaux dans les terres domaniales, notamment dans les îles situées dans la zone comprise entre Bolobo et l'embouchure de l'Aruimi, et dans les forêts qui s'étendent dans cette zone le long du fleuve et de ses affluents, ou tout au moins subordonne « l'exploitation » de ces matières

Digitized by Google

à l'octroi d'une concession entraînant naturellement payement d'une redevance.

Quiconque, sans concession valable, aura « exploité ou fait exploiter » le caoutchouc et les autres produits dans la zone susdite sera puni sévèrement.

Le 26 mai 1890, nouvelle revendication des « fruits domaniaux ». « Dans le but de prévenir des déboisements contraires à l'intérêt public », des peines sont comminées contre ceux qui, sans autorisation, font abattre des « arbres croissant sur « des terres dont la propriété privée n'a été légalement « reconnue à personne. »

Bientôt, le gouvernement doit reconnaître lui-même qu'il est allé un peu loin dans ses revendications. Il importe surtout d'atténuer la portée du décret du 25 juillet 1889. C'est ce qu'il fait par un décret portant la date du 9 juillet 1890 :

« Considérant, dit ce décret, qu'il y a lieu de régler la récolte « de l'ivoire dans l'État *de manière à favoriser la libre concur-* « *rence...*, le gouvernement abandonne exclusivement aux « particuliers la récolte de l'ivoire des domaines de l'État dans « tous les territoires situés au delà du Stanley-Pool, directe- « ment accessibles aux steamers en aval des chutes du Congo « et en aval de celles de ses affluents, sur une profondeur de « rive de 50 kilomètres (1). »

La mesure, excellente à tous égards, a donné les meilleurs résultats au point de vue de l'extension du trafic.

Il ne nous reste plus qu'à signaler le décret du 21 septembre 1891, non inséré au *Bulletin officiel*, mais dont l'existence a été révélée par le *Mouvement géographique*. En voici la teneur : « ..... les commissaires de district de l'Aruimi- « Uelle, de l'Ubangi, les chefs d'expédition du haut Ubangi « prendront les mesures urgentes et nécessaires pour conser- « ver à la disposition de l'État les fruits domaniaux, notam- « ment l'ivoire et le caoutchouc. »

Ce décret n'introduit, il est vrai, aucun élément nouveau

(1) Pendant un certain temps, l'ivoire récolté dans cette région fut soumis à un droit spécial qui disparut le jour où l'État augmenta considérablement le droit de sortie perçu sur ce produit.

Digitized by Google

dans la question. Il ne fait qu'inviter certains fonctionnaires à faire exécuter les décrets existants.

Tel est l'état de la législation domaniale au Congo.

IV

Examinons maintenant la situation faite en ce moment aux entreprises commerciales. Les quelques notes que nous venons de consacrer à la législation domaniale nous rendent la tâche facile.

Tandis qu'au début les agents commerciaux trafiquaient librement partout, petit à petit l'État revendiqua la propriété des « fruits » de son domaine.

Propriétaire du fonds, il est, sans conteste, propriétaire des « fruits ». Sa revendication est légitime. Mais il en résulta pour le commerce ceci : c'est que son trafic se trouva exclusivement réduit aux opérations qu'il pouvait faire avec les indigènes, c'est-à-dire l'achat de l'ivoire qui serait en leur possession, ou bien des « fruits » provenant des terres qui leur appartiennent.

C'était maigre, d'autant plus que la chasse à l'éléphant est interdite et que, dans certaines régions, le commerce a à supporter la concurrence *nécessaire* des agents de l'État.

L'État, d'ailleurs, s'en rendit compte. Et, pour porter remède à cette situation, il facilita la création d'établissements commerciaux en amont du Stanley-Pool en concédant gratuitement le terrain pour une période déterminée (1); il autorisa l'exploitation du caoutchouc, de la gomme copale et des autres produits végétaux croissant dans certaines terres domaniales, moyennant l'octroi d'une concession entraînant naturellement le payement d'une redevance (2); enfin, il abandonna exclusivement aux particuliers la récolte de l'ivoire sur les rives du Congo et de ses affluents dans la zone comprise en

(1) Décret du 30 avril 1887.
(2) Décret du 17 octobre 1889.

Digitized by Google

amont du Stanley-Pool et en aval des chutes interrompant la navigation (1).

Telle est exactement la part faite au commerce.

Est-elle suffisante?

Évidemment non, car il est à noter que le commerce africain a des charges écrasantes.

Il faut, pour la direction des entreprises, des spécialistes qui sont payés fort cher. Le transport et la subsistance des agents est à la charge des compagnies. Un matériel de navigation fluviale est nécessaire, et rien que le transport de ce matériel sur le haut fleuve entraîne des dépenses considérables. Les pertes sont nombreuses; les frais d'exploitation énormes.

Puis il y a les charges fiscales.

Il y a des droits d'entrée et des droits de sortie; des impositions directes et personnelles sur les bâtiments et enclos, les employés et ouvriers, les bateaux et embarcations; des péages sur la route des caravanes; des droits de licence pour le recrutement des porteurs et des travailleurs; un permis de port d'arme pour chaque agent; des taxes de navigation et de pilotage, etc... (2).

Pour pouvoir supporter des charges aussi lourdes, le commerce a besoin d'un champ d'action considérable. Peut-être lui est-il possible de subsister maintenant en raison du petit nombre des commerçants établis là-bas; mais viennent à se fonder des sociétés nouvelles et, la concurrence aidant, la situation deviendra intenable.

V

« Mais, m'objectera-t-on, vous perdez de vue le décret du 17 octobre 1889 sur l'exploitation du caoutchouc, de la gomme copale, etc... Il suffit de demander à l'État une concession, et celui-ci, moyennant payement d'une redevance qui ne doit

(1) Décret du 9 juillet 1890.

(2) Une lettre de M. Brugmann à M. Van Eetvelde, qui a été reproduite par plusieurs journaux, nous apprend que rien que la Compagnie du Haut-Congo aura à payer à l'État 400,000 francs de droits et d'impôts cette année-ci.

Digitized by Google

pas être bien écrasante, accorde très volontiers l'autorisation d'exploiter une parcelle de son domaine. La part réservée à l'activité commerciale peut donc s'étendre. Cela ne dépendra que de l'initiative des sociétés établies au Congo. »

C'est à dessein que, dans le précédent chapitre, nous n'avons fait que signaler le décret en question, nous réservant d'y revenir d'une façon toute particulière.

Cette question des concessions revêt, à nos yeux, une importance énorme, car c'est par ce procédé que l'État, protecteur naturel du commerce, entend lui venir en aide. C'est le tempérament qu'il a trouvé pour affaiblir les conséquences fatales de sa théorie du domaine. C'est la soupape offerte aux entreprises commerciales menacées de se voir comprimées dans des limites trop étroites. C'est le moyen choisi par l'État pour se procurer les ressources qui lui manquent. C'est, enfin, la principale indication que nous possédions sur la politique que l'État entend suivre pour assurer et faciliter l'exploitation du Congo.

Ce moyen, nous le déclarons dangereux et mauvais.

Il n'a pas vu, l'État, qu'un des premiers dangers de ce système, c'est de rendre pour longtemps *absolument inutile* l'achat des terres au Congo. A quoi bon, pour les exploitants, employer leurs capitaux à acquérir des territoires, puisqu'on les leur offre au prix d'une location minime? Il en résulte que l'exploitation du domaine ne sera jamais assurée d'une façon définitive. Elle dépendra uniquement de l'esprit d'initiative ou de l'intérêt des exploitants.

Eh bien! je le demande, est-ce là une gestion prévoyante et sage?

Le domaine de l'État renferme des richesses immenses, et, de gaieté de cœur, on les livre à une exploitation incertaine et insuffisamment rémunératrice.

De plus, aux mains des concessionnaires, ces vastes et riches propriétés risquent, par une exploitation outrancière, ou bien d'être frappées plus tard de stérilité ou bien de perdre une grande partie de leur valeur.

Il est à noter encore que le système des concessions ne

Digitized by Google

résout pas entièrement la question de l'extension du commerce. Il offre un champ d'action aux exploitants ; il n'intervient en rien en faveur de ceux qui ne se livrent exclusivement qu'au trafic.

VI

Le système des concessions, dangereux et mauvais, devrait donc être abandonné.

Il ne reste plus alors que le troisième moyen que nous avons signalé : l'État producteur.

Ce n'est pas l'idéal en matière de colonisation, mais puisqu'il y a nécessité...

L'État, au moins, pourrait se procurer les ressources qui lui manquent, assurer l'exploitation du Congo et augmenter considérablement le trafic.

Mais..., il y a un mais..., il doit être bien entendu qu'en aucune circonstance l'État n'agira comme un producteur ordinaire, sous peine de voir se produire tout le contraire des bienfaits attendus. Alors, adieu les ressources ; les exploitants fuiront la région, le commerce s'épuisera de langueur, et, pour l'État lui-même, ce sera la débâcle !

On objectera : « Pourquoi préconiser un moyen aussi dangereux? »

Réponse : « Parce qu'il le faut ; parce qu'il n'y a pas autre chose à faire. »

L'État ne peut augmenter ses impôts ; il ne peut emprunter non plus ; il est dans l'impossibilité de vendre des parcelles de son domaine et, pourtant, il lui faut des ressources.

Ces ressources, évidemment, il ne peut se les procurer que par l'exploitation de son domaine. Or, comme nous avons vu que l'exploitation au moyen du système des concessions est un danger, il faut bien, s'il veut sauvegarder l'avenir du Congo, que l'État se décide à exploiter lui-même.

Ce sera, il est vrai, une tâche bien lourde, bien délicate, bien difficile. Il y a de quoi mettre en éveil toute la perspicacité de nos colonisateurs, car il s'agit ici d'une création spéciale et tout à fait nouvelle.

Digitized by Google

Nous venons de le dire : l'État ne doit pas être un producteur ordinaire. Il ne doit pas surtout chercher à faire des affaires. Son but est plus élevé, sa tâche plus noble et plus grande. Tout en se créant les ressources qui lui sont nécessaires, il doit, vis-à-vis du commerce, se montrer très large, sans tomber dans le gaspillage et la prodigalité. Son action ne doit pouvoir en rien ressembler à de la concurrence. Il doit avant tout se livrer à une sorte de propagande par l'exemple, destinée à préparer les voies à l'exploitation privée des immenses richesses du sol africain.

Comme première et principale garantie pour le commerce, l'État devrait s'interdire formellement, soit directement, soit indirectement, toutes opérations de commerçant ou de transporteur.

Son rôle se bornerait à faire la récolte sur ses domaines et à vendre publiquement ses produits sur place.

Cette vente se ferait-elle au plus offrant ou bien d'après un tarif fixé par l'État? Le système du tarif nous paraît nécessaire.

Il est à noter que cette question du prix de vente a une importance considérable. Ce qu'il faut à l'État, ce sont des acheteurs. S'il vend trop cher, il les écarte. Le système de la vente aux enchères peut présenter cet inconvénient. De plus, on pourrait voir de fortes sociétés pousser pendant un certain temps à la hausse dans le but de décourager et éloigner les autres, et se rendre ainsi maîtresses du marché.

Le système du tarif n'offre pas ce danger, si, bien entendu, l'État l'applique avec sagesse. Il importe surtout que, dans la fixation des prix, les profits plus ou moins gros du commerce ne lui portent pas envie. Ce qu'il doit rechercher, c'est s'assurer des ressources, non des bénéfices. Toutefois, il ne faut pas que les prix dérisoires des produits viennent avilir la valeur de la terre. Ce serait, d'une autre façon, tomber dans le danger des concessions en écartant toute pensée d'acquisition de territoires.

En résumé, il faudrait fixer un tarif ni trop élevé, ni trop bas, suffisamment rémunérateur pour l'État, suffisamment favo-

Digitized by Google

rable au commerce, sans qu'il soit pour cela une entrave à l'exploitation privée.

Tel est le problème. La solution peut paraître difficile; elle n'est pas impossible.

Et l'on arriverait ainsi, sans toucher aux droits de l'État sur ses domaines, sans exiger de lui des sacrifices au-dessus de ses forces, à lui assurer des ressources sérieuses et à agrandir largement le champ des opérations commerciales. De plus, l'exemple de l'État serait bientôt suivi; des sociétés ne tarderaient pas à se former pour acquérir des territoires et les exploiter à leur profit, et ces acquisitions assureraient l'exploitation définitive et raisonnée du sol africain.

Au surplus, étant donné que les sociétés n'ont pas le droit de s'approprier les « fruits » du domaine de l'État, et que ce dernier se trouve dans une situation telle qu'il ne peut en faire l'abandon en faveur du commerce, il faut bien s'incliner et essayer de s'entendre à l'amiable, de manière à pouvoir sauvegarder tous les intérêts.

Le système de l'État producteur, appliqué sagement, prudemment, dans les limites que nous avons tracées, nous paraît de nature à amener cette entente si utile, si nécessaire pour le développement et l'avenir du jeune État africain.

F. KAECKENBEECK.

Digitized by Google

LES TROIS REGENTES DES PAYS-BAS

1507-1567

III

MARGUERITE DE PARME

La duchesse de Parme après Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie, c'est plus qu'une simple dégringolade, c'est la nuit après le jour, c'est le sombre et attristant esprit de Loyola succédant aux joyeuses clartés et aux éblouissements de la Renaissance. La chute avait été aussi profonde de Charles-Quint à Philippe II. Tout se rapetisse et se racornit dans la Belgique officielle ; Bruxelles quitte ses allures de capitale ; son vaste palais se dépeuple et se dégarnit, et, comme si Philippe II n'avait pas voulu que sa sœur fût entourée d'un luxe souverain peu en rapport avec sa modeste origine, il fit emballer et emporta toutes les œuvres d'art et les meubles précieux qui s'y trouvaient. Ce déménagement si complet disait clairement que le roi d'Espagne s'en allait pour ne point revenir.

Loin de s'en plaindre, on était, ne l'aimant pas, tout disposé à s'en réjouir. Une seule chose troublait les esprits clairvoyants, c'est que les Pays-Bas, au lieu de rester le pied-à-terre accoutumé et le centre de la politique des Habsbourgs, comme du temps de Charles-Quint, comme le voulait d'ailleurs la pragmatique sanction de 1549, n'allaient plus être que *les pays par deça*, c'est-à-dire le foyer des intrigues espagnoles dans l'Europe centrale au seul et unique profit du despotisme

Digitized by Google

religieux et monarchique. Là, en effet, résidait un danger d'autant plus grand pour les allures démocratiques et le bien-être de nos ancêtres, que l'Espagne, séparée du reste du monde par les Pyrénées et par la mer, était, par rapport à nous, fort arriérée dans ses mœurs et ses idées, et que son souverain, notre nouveau maître, était par malheur espagnol des pieds à la tête, c'est-à-dire vain, orgueilleux, entêté et fanatique.

Dans ces conditions-là, le désaccord était certain ; il devait éclater tôt ou tard. Charles-Quint avait eu une politique espagnole, une politique italienne, une politique allemande et une politique flamande ; ce qui était bon et légitime d'un côté ne l'était plus et ne pouvait l'être de l'autre ; son fils, moins intelligent et moins bien conseillé, voulut mettre fin à ces contradictions qui le choquaient, et, sans tenir compte des bonnes raisons pour lesquelles elles s'imposaient encore, il décida que désormais dans l'ancien et le nouveau monde, en Flandre comme au Mexique, tout serait conduit et réglé à l'espagnole.

Marguerite de Parme, en humble servante, se garda bien de protester, et Antoine de Granvelle, son premier ministre, en prince de l'Église dont Philippe II ne faisait qu'appliquer au temporel la funeste doctrine d'universalité obligatoire, ne put qu'approuver.

Si Philippe II, comme le comte de Feria, qu'il écoutait volontiers, le lui avait conseillé, avait confié à sa cousine Christine de Danemark, duchesse douairière de Lorraine, le gouvernement de nos provinces, il aurait peut-être été obéi moins promptement, mais à coup sûr plus intelligemment. Cette princesse avait sur Marguerite de Parme l'avantage de la naissance, d'une connaissance plus intime de nos affaires, ayant si longtemps vécu dans l'intimité de Marie de Hongrie et n'ayant jamais cessé de correspondre avec elle. Elle prouva d'ailleurs, en 1559, son rare mérite et sa vaillance. Il s'agissait de régler nos comptes avec la France. Les négociations pour la paix traînaient en longueur, et Philippe II, soupirant après sa chère Espagne, s'impatientait. La duchesse le vit et lui proposa d'y porter remède ; il accepta, et le résultat fut merveilleux. « Qu'elle fut instincte d'un esprit divin », dit à ce

Digitized by Google

propos Brantôme, « ou poussée de quelque bon zèle chrestien et de son bon esprit naturel, elle entreprit cette grande négociation, et la conduisit si bien que la fin s'en est suivie si heureuse alors par toute la chrestienneté. »

Ces compliments, si mérités qu'ils soient, sonnent étrangement dans la bouche d'un gentilhomme français, son pays ayant dû rendre gorge comme après Pavie. Seulement, pour obéir aux rancunes personnelles de Philippe II, Calais ne sera pas remis à l'Angleterre ni Metz à l'Allemagne. C'est une double faute dont les conséquences peuvent devenir graves; Christine le sait, elle en gémit à cause de la Lorraine, mais elle s'en sert avec adresse pour vaincre le chef des négociateurs français, le cardinal de Lorraine, qu'elle déteste, qui, servant les Valois, n'est à ses yeux qu'un traître et un transfuge. On a déjà imposé à son fils une fille de France; il en reste deux à pourvoir et, suivant l'usage des trafics matrimoniaux, suite obligatoire des grandes querelles internationales, Philippe II prend l'une et cède l'autre au duc de Savoie, qui s'empresse de quitter les Pays-Bas pour rentrer en possession de ses États héréditaires. C'était le moment que Philippe II aurait dû saisir pour récompenser sa cousine, mais il s'arrête aux félicitations, aux promesses vagues.

Charles-Quint, nous l'avons vu, acceptait les services de ses sœurs comme chose due; son fils, vis-à-vis de la duchesse de Lorraine, n'avait pas ce droit. Il avait déserté la tradition bourguignonne à laquelle elle entendait rester fidèle, et ne se gênait pas pour garder devers lui plusieurs de ses seigneuries d'Italie qu'elle réclamait avec instance. Il ne lui manquait vraiment plus, après cela, pour être complet, que d'être jaloux d'une femme Nous avons cherché avec zèle, et n'avons pas trouvé autre chose pour expliquer sa résolution de ne point faire de la duchesse Christine la régente des Pays-Bas. Elle avait l'énergie et la résolution qui lui manquaient, et c'est là sans doute ce qui la fit échouer. Elle fut si rudement éprouvée du coup qu'elle se rendit à Héverlé, auprès de sa belle-sœur, Anne de Lorraine, duchesse d'Arschot, pour y chercher des consolations. On donna des fêtes pour la distraire. Le prince

Digitized by Google

d'Orange en était. Il lui avait demandé la main de l'une de ses filles et fut assez brutalement éconduit. Elle passait sur lui sa colère.

Quelques mois plus tard, étant à Nancy, elle apprit que son père Christiern II, le roi de Danemark détrôné et prisonnier, était mort presque à la même heure que le prince de Sleswig-Holstein qui l'avait supplanté; elle se disposa à faire valoir ses droits à une couronne doublement vacante. Mais elle avait une sœur aînée dont les droits primaient les siens et qui résidait depuis longtemps à Heidelberg comme épouse de l'Électeur palatin. Elle alla la trouver dans le courant de l'été de 1560, au moment même où le nouveau roi de Danemark, qu'elle aurait voulu détrôner, s'est rendu à Marbourg, en Hesse, où il est allé offrir son alliance aux princes luthériens d'Allemagne, parmi lesquels l'Électeur palatin brille au premier rang. La duchesse de Lorraine ne pouvait donc tomber plus mal ; sa sœur le lui donne à entendre, mais elle, qui ne veut point avoir fait le voyage pour rien, qui vient de manquer comme gendre le prince d'Orange à cause de ses folles exigences, jette son dévolu sur le jeune comte palatin et se heurte à l'obstacle invincible de la différence de religion.

C'était dans la destinée de la duchesse Christine d'arriver trop tard, de laisser échapper les bonnes occasions qui s'offraient à elle. Nous avons raconté ses épreuves en Italie, ses mariages manqués d'Angleterre et de Pologne, la Lorraine acceptée comme pis aller, et maintenant, pour clôturer la série, c'est le Danemark qui fait la sourde oreille et lui tourne le dos. On se désespérerait à moins; surtout quand on a deux filles à pourvoir. L'aînée épousa, six ans plus tard, en grande pompe, le duc Guillaume de Bavière, un futur souverain; l'autre, qui était paralysée des jambes, trouva malgré cela à se caser. Son mari fut ce fameux duc Eric de Brunswick, un aventurier de haut parage que les grands seigneurs des Pays-Bas détestaient cordialement en sa qualité d'étranger et de luthérien converti. Sans les jésuites, ces deux mariages ne se seraient jamais faits. Ils y avaient un intérêt évident, leur but étant de conquérir l'Allemagne en l'espagnolisant.

Digitized by Google

Le P. Dominique Mengin, un Lorrain de naissance, qui avait le plus contribué à la réussite de l'alliance bavaroise, accompagna en 1568, de Nancy à Munich, la fiancée et demeura auprès d'elle en qualité de confesseur. Le duc Guillaume était si enchanté de lui, qu'il lui confia toutes ses affaires, le voulut comme recteur du collège de Munich et se ruina à moitié pour installer partout royalement les jésuites dans ses États.

Brantôme a négligé ces détails en nous parlant de la duchesse de Lorraine, et il s'est trompé en disant que cette orgueilleuse princesse « mourut un an après avoir sceu les nouvelles qu'elle estoit roine de Danemark ». Ces nouvelles ne lui vinrent jamais.

Le roi Frédéric II, fils de Christiern III de Danemark, avait succédé à son père, sans contestation aucune, en 1559, et il mourut sur le trône vingt-neuf ans plus tard, c'est-à-dire longtemps après que la duchesse Christine eut terminé ses jours à Tortone, son douaire du Milanais où elle s'était retirée.

Nous avons déjà parlé de Marguerite de Parme. Son retour en Belgique, où elle n'avait plus mis les pieds depuis les jours déjà lointains de son extrême jeunesse, fit peu de bruit. Il signifiait cependant qu'on marchait au-devant d'un changement de régime et que l'Espagne n'ayant plus, pour le moment, à craindre les intrigues françaises en Italie, on pouvait s'y passer de sa surveillance et de ses bons soins. Les mauvaises langues ajoutaient que son mari, qui avait toujours tremblé en sa présence et supportait mal les explosions de sa colère, remerciait le ciel d'être intervenu en sa faveur et le suppliait de la retenir au loin le plus longtemps possible. Elle resta à Bruxelles neuf ans, presque le terme d'un siège de Troie, ce qui est déjà joli. Quand on étudie les portraits que nous avons d'elle, on incline à croire que les mauvaises langues n'ont pas tout à fait tort.

Les yeux, le nez, la bouche ne disent rien de bon ; tout chez elle est dur et fort, plus populaire qu'aristocratique, en un mot aussi éloigné que possible de cette caresse féminine qui était le grand charme des sœurs de Charles-Quint et de sa

Digitized by Google

nièce Christine de Lorraine. Le duvet qui ombrageait insolemment sa lèvre supérieure contribuait encore à éloigner toute idée de douceur et de tendresse. Un front large corrigeait heureusement tout cela dans une certaine mesure. Elle devait avoir chez elle le grand mot à dire et c'était le cas. De deux jumeaux qu'elle avait eus en 1546, elle n'en conserva qu'un seul, et celui-ci fut le duc Alexandre Farnèse, petit-fils et filleul du pape Paul III, le célèbre homme de guerre qui devait ramener la Belgique frémissante sous le joug espagnol. La naissance de cet enfant, célébrée au Vatican, fut saluée avec plus d'allégresse encore par Ignace de Loyola, le fondateur de l'ordre des Jésuites.

Il dit pourquoi dans une lettre au P. Laynez. Charles-Quint a repoussé ses services, mais il a déjà réparé en partie ce contretemps en devenant le confesseur de sa fille la duchesse de Parme, en s'emparant de l'esprit de son époux, et il espère pouvoir diriger plus tard comme il l'entend l'éducation de son fils. C'était bien vu, car Loyola parvint, par ces moyens détournés, à faire approuver son ordre religieux par le pape Paul III, à s'insinuer dans les bonnes grâces de Philippe II, à s'implanter dans les Pays-Bas et finir par dominer le concile de Trente.

Notre but n'est point de raconter ici en détail le gouvernement de Marguerite de Parme dans nos provinces, nous voulons seulement en dire les particularités qui mettent le mieux en évidence son caractère et ses tendances. On sait que le ministre Granvelle tomba et que Marguerite resta debout, quoique ne le valant pas. C'est que Granvelle n'aimait pas les jésuites. Ce sont eux qui, en 1558, poussent Marguerite à se rendre aux Pays-Bas sous le prétexte assez naturel de rejoindre son mari et son fils unique, quand, au fond, elle ne songe qu'à réaliser leurs communes espérances. On a dit que Philippe l'avait fait venir à Bruxelles. Mais qui dit cela le premier? C'est le jésuite Strada, dont la version, en aucune façon confirmée jusqu'ici, a été admise les yeux fermés. Il en est de même du roman qu'il forge à propos de l'origine nobiliaire de la duchesse. Les archives de la ville d'Audenarde ont permis

Digitized by Google

dès 1836, au savant numismate et professeur d'histoire à Gand, M. Serrure, de le détruire de fond en comble, ce qui n'a pas empêché l'historien américain Prescott et bien d'autres écrivains moins exotiques et plus récents d'accepter le mensonge comme argent comptant. La vérité est triste à dire. Il est fort probable que la mère de Marguerite de Parme, l'ancienne femme de chambre de la comtesse de Lalaing, vivait encore quand sa fille revint dans sa patrie pour y jouer le premier rôle.

Mais on avait tout à fait oublié de lui créer un sort, de la mettre, pour le restant de ses jours, à l'abri du besoin. Elle s'était mariée dans des conditions si modestes qu'elle ne pouvait venir au secours de ses parents besoigneux ; ceux-ci, qui n'avaient ni ses scrupules ni sa délicatesse, se firent délivrer un acte authentique, qui porte la date du 29 octobre 1561, au moyen duquel ils tentèrent très certainement d'obtenir une pension de la gouvernante.

Par malheur, les renseignements nous font absolument défaut sur le résultat de leur démarche. En tout cas, s'il est vrai, comme le suppose M. Vander Meersch, qu'on laissa la duchesse de Parme toute sa vie dans l'ignorance du nom et de la condition de sa mère, la pétition de ses parents pauvres dut lui ouvrir les yeux et lui inspirer une résolution généreuse. Si Strada s'en tait, c'est qu'il n'a rien trouvé de pareil dans les papiers de la maison Farnèse ou qu'il a préféré n'en rien dire.

Il faut le regretter, quand bien même, dans la suite de son roman, nous aurions découvert un Charles-Quint faux bonhomme, et une Marguerite contre nature. Le savant jésuite a le grand tort de mettre le cœur en avant où il n'y en a pas, de faire jouer un rôle dans la politique du XVI^e^ siècle à la tendresse familiale. Cette drôlerie rappelle le mot de Pie VII à Napoléon I^er^ : Comédien, va !

Une comédie aussi le rappel de Granvelle. Ce ministre s'était rendu impossible, et il se savait si impopulaire par le zèle qu'il avait mis à espagnoliser les Pays-Bas, qu'il craignait pour sa vie. En cela, il calomniait ses opposants, mais il se rendait justice en leur supposant des intentions sanguinaires, en s'avouant

Digitized by Google

qu'il en avait fait assez pour qu'on pût aller jusque là. Son crime principal aux yeux de nos grands seigneurs et de nos grands et petits bourgeois était d'avoir, lui, Bourguignon et sujet de l'empire, conduit et fait réussir à la diète d'Augsbourg de 1548, le traité de séparation et d'avoir installé chez nous les nouveaux évêques dont il s'était fait le métropolitain.

Ceux de nos pères qui se disaient *anticardinalistes* depuis le jour où les signalés services de Granvelle avaient fait de lui un premier ministre de Marguerite de Parme n'avaient pas tort.

Quand on fait de la politique dynastique ou personnelle, et que celle-ci ne tient compte aucun des intérêts matériels qu'elle a pour mission de protéger, on court fatalement au-devant des plus cruels mécomptes.

Quel était le premier devoir de Philippe II au moment où la signature de la paix de Cateau-Cambrésis lui laisse une entière liberté d'esprit? Évidemment de ménager sa poule aux œufs d'or, ses Pays-Bas, et, dans ce but, de prendre les mesures les plus propres à maintenir la prospérité d'Anvers en y faisant refluer de plus en plus le commerce chassé des rivages de la Méditerranée par les Turcs et les Barbaresques et en l'offrant comme siège et comme refuge à la Hanse teutonique en train de se dissoudre. Au lieu de cela, que conseilla Granvelle et que fit Philippe II?

Ils s'amusèrent à rendre plus sérieuse qu'elle ne l'avait été jusqu'alors l'application des placards sur l'hérésie.

Une femme, qui avait l'intérêt le plus grand à se tenir au courant de leurs faits et gestes, les traita d'aveugles et de fous, et elle n'avait pas tort, car les nouveaux évêques et leurs inquisiteurs firent du zèle et forcèrent la pauvre cité d'Anvers d'abdiquer en faveur de Londres.

Cette femme qui jugeait si bien nos maitres, c'était Élisabeth Tudor, la belle-sœur de Philippe II. Elle se riait de lui. Son protestantisme faisait sa force. Tout ce que le roi d'Espagne perdrait par sa faute servirait à augmenter son bien-être et sa puissance.

Après les principaux facteurs anversois, ce furent les marins hollandais, les artisans flamands et wallons qui allèrent

Digitized by Google

s'établir dans ses États. L'exode du commerce et de l'industrie ne s'arrêta point là. Des milliers de travailleurs émigrèrent en Allemagne en restant toutefois, autant que possible, dans le voisinage de nos frontières; ils portèrent dans cette patrie nouvelle, au profit de nos luttes futures, la haine de l'Espagne et de l'Inquisition. Comme l'Angleterre, l'Allemagne y était bien préparée. Et, à ce propos, qu'il nous soit permis de citer une anecdote.

C'était en 1547, pendant la guerre Smalkalde; Charles-Quint marchait à la tête d'une armée, qui comptait plus d'Espagnols et d'Italiens que d'Allemands, des rives du Danube vers celles de l'Elbe. Les chemins étant mauvais, ses canons, pour lesquels on avait réquisitionné des paysans et leurs chevaux, étaient restés en arrière. Il se porta seul à leur rencontre. Avisant bientôt un campagnard qui se reposait auprès de ses chevaux fumants, harassés, il lui cria : « Grosse bête, faudra-t-il qu'on te tanne la peau pour te faire avancer? » et il le frappa de sa canne. « Voilà pour toi », répondit le manant, en le marquant de son fouet au visage, « et puisse le » diable vous entraîner tous au fin fond de l'enfer, maudits » Espagnols que vous êtes. » Ce souhait-là resta en Allemagne comme chez nous pendant plus d'un siècle à l'ordre du jour.

Granvelle l'éprouva. Plus Espagnol que de raison pour un ministre belge et un prince de l'Église, on le sacrifia pour éclaircir la situation et rendre à Marguerite de Parme un peu de confiance. Mais, comme dans ce temps-là on ne faisait rien franchement et naturellement, on forgea à ce propos un petit roman. Granvelle, qui ne s'occupait pas plus de sa vieille mère que la duchesse de Parme de la sienne, fut sensé être pris d'un grand désir de la revoir, et Philippe II l'autorisa à se rendre dans son pays « pour quelques jours ». Cela ne trompa personne. On fit honneur de la disgrâce du cardinal aux grands seigneurs des Pays-Bas qui n'y étaient que pour peu de chose, et l'on oublia les jésuites tout puissants auprès de la gouvernante et très bien en cour à Madrid. Ce ne fut qu'après avoir conféré avec le P. Laynez, l'ancien confident et le successeur de S. Ignace comme général de l'ordre, que Marguerite se

Digitized by Google

décida à expédier à Philippe II l'Espagnol Thomas Armenteros, son secrétaire particulier.

La partie secrète de la mission d'Armenteros se rapportait évidemment à l'aigre querelle qui avait surgi entre Granvelle et Simon Renard, l'ancien ambassadeur d'Espagne en France et en Angleterre, et divisait les Pays-Bas en cardinalistes et en renardistes. L'histoire de cette querelle est encore à faire. Son début fut très probablement le remplacement de Renard comme ambassadeur espagnol à Paris par Chantonay, l'un des frères de Granvelle. On vit alors deux hommes réellement supérieurs, anciens amis et compatriotes, ne reculer devant rien pour se nuire. La galerie applaudissait parce qu'il y avait longtemps qu'aux Pays-Bas on en avait assez des Bourguignons et qu'on était enchanté de les voir se manger entre eux. Granvelle oublie avec trop de complaisance ses injustices, ses actes de népotisme et ses provocations, quand, le 14 juin 1562, il écrit à Philippe II que Renard a excité contre lui le comte d'Egmont et le prince d'Orange en leur persuadant que, sur ses conseils, le roi allait attirer en Espagne les principaux seigneurs des Pays-Bas pour se débarrasser d'eux à petit bruit.

Si tout ici n'est pas pure perfidie, si Renard, qui connaissait son monde, a dit quelque chose d'approchant, la conduite du roi vis-à-vis du baron de Montigny et du marquis de Berghes nous prouve qu'il n'était pas loin de la vérité. On sait d'ailleurs que les attentats répétés contre la vie de Guillaume d'Orange étaient de fabrique ou de nature granvellesque, que le cardinal conseillait le poignard ou l'arme à feu quand le poison avait peu de chance d'être administré discrètement. Farnèse après lui ne fit pas autrement.

Le XVI^e^ siècle étant une époque de réveil pour l'esprit, la conscience et le cœur, il est profondément triste d'avoir si souvent à constater chez ceux de ses hommes les plus en évidence un manque presque absolu de dignité et de scrupules. Nous ne forcerons pas la note en parlant d'eux; nous n'irons même pas jusqu'à admettre la moitié du mal que les adversaires connus et les pamphlétaires anonymes disent de Granvelle, comme nous ne nous attacherons qu'à un seul des reproches

Digitized by Google

que les partisans de celui-ci adressaient à Renard. Ils n'avaient rien trouvé de mieux que de le faire passer pour un voleur.

Ils racontaient qu'un ancien valet de chambre de l'ambassadeur, pendu à Dôle pour avoir trafiqué de secrets d'État, avait confessé que son maître, profitant de ce qu'il avait auprès de la reine Marie d'Angleterre ses grandes et petites entrées, avait fait main basse sur les splendides joyaux qu'elle avait reçus d'Espagne par son entremise. L'ancien valet, qui avait voulu sans doute se venger du peu d'empressement de Renard à le tirer d'affaire, avait cependant oublié de dire, ce qui était essentiel, comment il s'était fait qu'en cette circonstance l'ambassadeur l'avait pris pour complice ou pour confident.

« Avez-vous les preuves de cette histoire-là? demanda un jour au cardinal Marguerite de Parme.

— Certes, madame, répondit-il, j'ai fait venir de Dôle les pièces du procès. »

La régente était fixée, et dès ce moment son penchant pour Granvelle se tourna en aversion. Elle affectait de se rencontrer avec lui le moins possible, et l'on remarqua que souvent, quand on prononçait à l'improviste son nom devant elle, elle devenait toute rouge de colère.

Renard ne fut point sans l'apprendre et il en fit son profit. A deux reprises il refusa de se retirer dans son bailliage de Bourgogne, disant que ces ordres n'étaient pas sérieux, accusant le cardinal d'abuser envers lui des blancs-seings laissés par Philippe II à sa disposition.

Malheureusement, les queues de renard que des amis maladroits arboraient ou faisaient agir dans des mascarades le compromirent de telle sorte, qu'après le départ de Granvelle pour la Bourgogne, il ne lui resta rien de mieux à faire que d'aller se justifier auprès de Philippe II. Le roi lui fit un accueil des plus froids, et comme il n'entendait pas qu'on se permît d'être populaire dans ses Pays-Bas quand lui-même ne l'était pas, il eut soin de le retenir en Espagne en une étroite prison jusqu'à sa mort.

Qui sait si ce dernier serviteur bourguignon, dont on se débarrasse ainsi sans façon, n'eût pas été de force à dominer

Digitized by Google

chez nous les événements, à écarter ou tout au moins à retarder l'explosion des troubles des Pays-Bas? A Bruxelles et à Madrid, il demanda à cor et à cri des juges et ne put jamais les obtenir. C'est à nos yeux la preuve la meilleure de son innocence.

Marguerite de Parme remplace après cela les premiers rôles qui lui échappent par de pâles et tristes doublures. C'est le président Viglius, c'est le comte de Berlaimont qui l'aident maintenant à porter la lourde charge des affaires publiques.

Nous avons dit que Marguerite avait pris les conseils du général des jésuites. Cela avait servi à doubler sa confiance en elle-même, à la rendre plus redoutable. Que voulait alors le P. Laynez? Le concours du gouvernement pour fonder le plus grand nombre possible de collèges afin d'alimenter l'université de Douai, qu'il venait de fonder dans l'intérêt des provinces wallonnes, et à l'inauguration de laquelle il présida avec l'évêque d'Arras, le 5 octobre 1562. Ce concours lui fut assuré. Nous rappelons ces faits, parce qu'il n'est pas inutile, croyons-nous, de faire valoir que la politique sacrée, pour exploiter les peuples ou les retenir dans une lâche obéissance, s'est toujours servie de l'instruction publique comme d'une verge ou d'un levier tout-puissant. On sait que l'Église n'a pas varié en ceci, qu'elle n'a même pas reculé devant une révolution quand elle lui paraissait indispensable pour reconquérir la direction des écoles. C'est là l'histoire de 1830, et même, si l'on veut, une histoire plus récente qui nous prouve combien il est nécessaire que les vaincus reviennent à la charge, s'ils ne veulent point voir, comme au XVI^e^ siècle, succéder tout à coup les ténèbres à la lumière, la plus morne tristesse à la gaité, la mort à la vie.

Seulement, sous la régence de Marguerite de Parme nos pères avaient de grands avantages sur nous. Ils avaient une énergie, une chaleur d'âme et de cœur qui nous font défaut; ils croyaient; ils voulaient sincèrement sauver le christianisme compromis, à moitié condamné par les fous de Munster et les fanatiques de Trente. Aussi la lutte entre les représentants du passé et ceux de l'avenir fut-elle formidable. Voyant de haut

Digitized by Google

et de loin, nous en saisissons les moindres détails; il n'en était pas de même pour notre régente et son entourage. La pauvre femme retardait; elle en était encore, comme du temps de Charles-Quint, aux luthériens et aux Français, les voyait dans tout et partout. Or, le temps, les traités, les mariages souverains et d'autres causes encore avaient changé tout cela. Les ministres et conseillers de Marguerite n'y firent pas assez attention, et ses espions n'étaient pas de force à les remettre dans la bonne voie. C'est que les doctrines les plus machiavéliques ne vaudront jamais les leçons données par l'enchaînement logique des faits. Chez nous, où le peuple ne désarme ni ne désespère, parce qu'il a la foi, le remède s'est toujours trouvé à côté du mal. Ainsi, à la fondation de l'université jésuitique de Douai, devenue bientôt un foyer de conspirations et même quelque chose de pis, répondit la création des universités protestantes de Gand et de Leide. Et cela en vertu de cette maxime ou plutôt de cet axiome : A qui l'école, à celui-là la puissance.

L'école de Leide a survécu, comme on sait, pour le bien et la gloire de la Hollande, tandis que celle de Gand, écrasée au berceau par Farnèse et relevée au bout de deux siècles par le roi Guillaume Ier de Nassau, a passé après 1830 le flambeau du libre examen à l'université de Bruxelles. Ces souvenirs sont autant d'encouragements, autant de sujets de se réjouir et d'espérer.

Ce qui nous reste à dire sur l'aveuglement de la police espagnole avant et immédiatement après l'explosion de 1566 ne l'est pas moins. Le mot d'ordre était : Ayez l'œil ouvert sur les Français. On les poursuit, on les traque, on les emprisonne sans rien apprendre. Pendant ce temps-là se dressait entre Flamands et Wallons, le plus tranquillement du monde, une terrible machine de guerre. D'abord, c'est, en 1561, la confession de foi belge de Gui de Brès, un Montois; puis un premier synode réformé où s'organise la correspondance entre toutes les Églises réformées des Pays-Bas, cachées, comme leurs pasteurs, sous des noms mystiques qu'on changeait quand la prudence l'ordonnait. Le secret fut si bien

Digitized by Google

gardé que, longtemps après, quand la lutte eut cessé sur terre et sur mer, et qu'on en vint à guerroyer simplement à coups de pamphlets, les inquisiteurs et leurs moines s'étonnaient des noms de la Vigne, de l'Olive ou de la Palme, portés par de simples dogmatiseurs, et faisaient mal à propos des gorges chaudes sur leur vanité nobiliaires.

Ils eussent été plus avancés si l'erreur de Marguerite de Parme et de ses conseillers n'avait pas été la leur, si l'on ne s'était pas imaginé que les réformés des Pays-Bas marchaient à la remorque des huguenots de France et recevaient d'eux leur mot d'ordre, tandis qu'ils s'appuyaient uniquement sur leurs refuges d'Allemagne et d'Angleterre et en tiraient, suivant leurs besoins, des serviteurs et de l'argent. Cela n'a pas été mis suffisamment en lumière, malgré les médailles et les chansons des Gueux, qui en parlent assez clairement. La devise : *En tout fidèles au Roi* n'était pas une fourberie, mais un cri sincère, une vérité.

Tandis qu'en France le mouvement des consciences pouvait passer pour une nouvelle édition de la Ligue du bien public, où la féodalité faisait tout, ne pensait qu'à elle et marchait tout droit à la république, chez nous, l'aristocratie comptait seulement comme alliée de la bourgeoisie émancipée de longue main et du peuple. Son rôle cependant aurait pu être glorieux. On ne lui demandait pas de déchirer ses vieux parchemins, de renoncer à ses titres ronflants, qui faisaient partie de notre histoire, mais on réclamait d'elle du dévouement, de la fidélité. Il paraît que c'était trop demander. Des hésitations au bon moment, de fausses manœuvres et, enfin, des défections aussi honteuses qu'éclatantes, rompirent les mesures les mieux prises et retardèrent de beaucoup le triomphe final. Malgré cette cruelle leçon, notre révolution du XVI^e^ siècle n'en fut par après que plus grande, plus belle, plus logique. Son histoire explique clairement le sort tout autre du protestantisme en France et dans les Pays-Bas, où la démocratie, déçue, poussée à bout, finit par déposer un roi traître à ses serments et supprime le catholicisme comme tourmenteur féroce et négateur de toute indépendance et de

Digitized by Google

tout progrès. Cette double mais bien tardive sentence, sur laquelle nous ne voulons pas nous appesantir davantage, eut de grands résultats. Elle servit de leçon à l'Angleterre et présida à la fondation des États-Unis d'Amérique.

Nous avons parlé de l'impuissance de la police aux Pays-Bas, et nous y revenons pour l'expliquer. La défiance de Philippe II est si grande, qu'elle le pousse à faire contrôler la police secrète de sa sœur par la sienne, dont les agents lui sont personnellement connus, à laquelle il croit davantage parce qu'elle est exclusivement espagnole. Est-ce seulement raisonnable? Le Roi n'aurait-il pas dû se dire que ces nouveaux agents allaient se trouver dépaysés, que chez nous leur aspect, leur langage et leurs allures ne manqueraient pas de les trahir à première vue et qu'après cela, voulant cependant, comme tous leurs compatriotes, se faire valoir, ils seraient obligés d'exagérer, de mentir. Et ils n'y ont pas manqué, comme on peut s'en assurer en lisant leurs rapports exhumés des archives de Simancas. La gouvernante, mise au courant de ces faits par André d'Anderlecht, un homme tout à elle, s'en désespère et parle pour la première fois de s'en aller. Elle est dévouée; elle est vaillante et voudrait qu'on lui montrât une confiance plus entière. Cependant, à ce moment-là, sa police se fourvoie comme celle du Roi. On regarde en haut au lieu de regarder en bas; on surveille jour et nuit les palais au lieu de fouiller les comptoirs, les ateliers et les chaumières. Si l'on avait agi autrement, il est plus que probable qu'on aurait su l'existence du Compromis des nobles quatre ou cinq mois plus tôt, et qu'on aurait découvert dans la basse Flandre des survivants d'entre les anabaptistes de Münster, attendant l'accasion propice d'une revanche et, dans le reste du pays, des ouvriers en grand nombre, non moins excités, non moins avides de vengeance, parce que, revenus d'Angleterre ou d'Allemagne, où ils avaient trouvé de l'ouvrage, ils venaient chercher leurs femmes, leurs enfants, ne les retrouvaient point au logis et entendaient dire par les voisins que les inquisiteurs étaient venus les prendre pour les conduire on ne savait où. Il est à peu près certain que ces anabaptistes et ces émigrés au

Digitized by Google

désespoir, laissés à eux-mêmes, se rapprochèrent, mirent en commun leurs rancunes et leurs haines, et, suivis par une populace en délire, détruisirent au mois d'août 1566, dans les villes et les campagnes, la plupart des églises. Rien n'avait été prévu, rien ne fut empêché. Ce qui semble, à première vue, sonner le glas de la domination étrangère dans nos contrées fut, au contraire, ce qui la sauva.

On comprend l'indignation des honnêtes gens, protestants aussi bien que catholiques ; on comprend aussi le parti que les timides, les indécis et les repentants vont tirer de ces désordres. Chose à jamais regrettable, c'est le comte d'Egmont, le plus en vue de nos grands seigneurs et le plus populaire, qui donne l'exemple de la défection ; c'est lui qui, inconsciemment, fait le plus pour relever le moral de Marguerite de Parme.

Sa peur est tombée ; elle ne veut plus se sauver à Mons, car elle voit « gouverneurs et gentilshommes agités de passion qui les fait reculer en arrière et agir au rebours de leurs premières actions et desseins ». C'est pourquoi, en digne fille de Charles-Quint, en sœur de Philippe II et en servante d'Ignace de Loyola, elle ne craint pas d'accorder tout ce qu'on exige d'elle, sachant bien qu'il en sera comme des lettres officielles de son frère, dont chacune est accompagnée d'un commentaire pour elle seule qui dit tout le contraire. Charles-Quint, nous l'avons vu, se faisait relever de ses serments par le Pape ; Philippe II ne prend pas cette peine. Les jésuites lui ont appris la valeur des restrictions mentales, et il s'en servira vis-à-vis des Belges le plus cyniquement du monde. Le reste n'était qu'un jeu. La gouvernante fit si bien, choisit avec tant de tact les massacreurs de chanteurs de psaumes souvent désarmés, compromit à tel point les comtes d'Egmont et de Hornes que le procès que leur fit plus tard le duc d'Albe n'était plus qu'une inutile mise en scène et que les Pays-Bas se trouvèrent réduits à l'obéissance, pieds et poings liés, sans avoir eu l'occasion d'élever la voix au sein des états généraux dont la convocation, à tout moment annoncée, est toujours retardée. Mentir le front serein, le sourire aux lèvres, tout

Digitized by Google

promettre et ne rien tenir, tel avait été son système. On dira qu'une femme se défend comme elle peut. Ici, ce n'est pas admissible.

Marguerite remplissait une haute magistrature; elle parlait au nom du souverain et devait, dans ses actes, sauvegarder le respect et la dignité de la couronne. Or, cela ne la préoccupe jamais. Comme elle le dit un matin, en rentrant de la messe, au comte d'Egmont, « le salut de l'Église est tout à ses yeux ». Et elle agit en conséquence. Les excès de la populace lui servent d'excuse pour exiger de la noblesse un nouveau serment écrit où l'obligation de servir le roi envers et contre tous sans limitation ou restriction quelconque revient à deux reprises.

Grands officiers, grands dignitaires, chevaliers de l'ordre, signataires du Compromis des nobles, tous doivent y passer. Ils signent leur déchéance et, pour beaucoup d'entre eux, leur propre condamnation à mort. Il est impossible de les plaindre. Ils ont été des mandataires infidèles. Ils ont poussé en avant de braves gens qu'ils ont ensuite abandonnés à eux-mêmes. L'intérêt personnel a parlé chez eux plus haut que tout le reste, et Nicolas de Hames les juge bien quand il écrit à Louis de Nassau que « l'abaissement de la noblesse est presque une extermination ». Les noms restent; quelques grandes figures, quelques grands caractères seulement surnagent, et tout est dit pour notre aristocratie, pour nos glorieux chevaliers de la Toison d'or.

Par contre, la bourgeoisie et le peuple tiennent bon jusqu'au moment où les Gueux sont battus sous les murs d'Anvers, où Valenciennes succombe et où le prince d'Orange s'en va. Ils comprennent alors que tout est fini ou plutôt que tout est à recommencer. La sœur du roi les a indignement trompés. Elle, qui exige des serments des autres, ne tient point les siens; elle renie à la fois sa parole et sa signature et s'applaudit d'avoir à ce prix fait avorter une révolution. N'avons-nous pas eu raison de dire que de Marguerite d'Autriche et de Marie de Hongrie à Marguerite de Parme la chute est profonde?

Digitized by Google

Cette dernière régente des Pays-Bas n'a su comme telle rien prévoir ni rien empêcher. Elle n'a su acquérir ni les sympathies de la foule ni même le respect des fonctionnaires qui l'entourent. On la critique, on la chansonne. « Tiens, voici le barbier de Madame », disait-on en voyant passer Thomas Armenteros, le secrétaire particulier de la duchesse. « Et c'est lui qui nous tond », ajoutait un autre, faisant allusion à la rapacité de ce favori tout-puissant.

Elle détestait le duc d'Arschot, parce que sa femme, qui était une duchesse de Lorraine, s'arrangeait toujours de façon à ne point se trouver sur le chemin *de la bâtarde*. Le duc s'en consolait, mais il ne se gênait pas pour dire que la gouvernante suivait une voie bien dangereuse et qu'elle gâterait tout si on ne la retirait pas de Bruxelles le plus tôt possible. Ce n'est pas un conspirateur, c'est un ami du pouvoir, un membre du conseil d'État qui dit cela et, comme le propos est tenu dans les derniers jours du mois de novembre 1565, il faut supposer qu'il s'applique surtout aux folles dépenses tout récemment faites à Bruxelles à l'occasion du mariage d'Alexandre Farnèse, fils unique de la gouvernante, avec la princesse Marie de Portugal. Il est vrai que ce somptueux mariage tombait mal; la récolte avait été mauvaise aux Pays-Bas, le peuple murmurait à cause de la cherté du pain, et il était à craindre qu'un étalage de luxe princier ne lui semblât une amère dérision et ne le poussât à mal faire. Des conseils de prudence avaient été donnés à Marguerite, mais elle n'avait voulu rien entendre.

Il lui fallait du bruit, il lui fallait de l'éclat. Elle réalisait le rêve de toute sa vie, ce mariage pour lequel depuis cinq ans elle n'avait pas laissé de repos au roi d'Espagne, voulant d'abord pour son fils une archiduchesse d'Autriche, puis, ayant fini par comprendre qu'elle avait visé trop haut, se contentant d'une simple princesse royale. Cette princesse, elle la tenait enfin, elle l'exhibait avec bonheur et voulait que le monde entier fût témoin de son triomphe et s'associât à sa joie.

Nous touchons ici au seul point où la duchesse de Parme échappe à la critique, où elle n'est plus simplement l'instrument

Digitized by Google

d'une œuvre de servitude et de compression, où elle cesse d'être la pâle imitatrice des deux régentes qui l'ont précédée à Bruxelles. Son amour maternel la transfigure et nous permet de l'admirer sans réserve.

Son fils unique pourra désormais marcher l'égal des rois et, à l'occasion, les tutoyer et les appeler cousins comme font entre eux les clowns dans nos cirques équestres. Et c'est pour arriver à ce résultat, qui nous paraît peu de chose, mais qui était énorme, pour ainsi dire inouï dans ce temps-là, qu'elle avait renoncé à une vie douce et facile et s'était vouée pendant de longues années à un travail répugnant et sans relâche.

Maintenant qu'elle n'a plus rien à demander, plus rien à espérer, elle est toute disposée à se sacrifier encore par reconnaissance. Philippe II en a assez ; il l'arrête. Elle a pourtant été aussi féroce que lui-même. Elle n'a jamais fait grâce à un hérétique comme la duchesse de Savoie, comme la reine de Hongrie, ni à Valenciennes, où l'on a pendu avec délices, ni même à Audenarde, sa ville natale, où un certain Tuscaen, qui exerçait la profession de haute lisseur comme tous les Van Gheenst, ses ancêtres à elle, a pulvérisé entre ses mains des hosties consacrées et s'est moqué du pape au milieu des flammes. Si elle a dépensé des sommes folles à un certain moment, elle l'a fait en vertu d'un principe jésuitique dont on a vu par après l'application sur une plus grande échelle en Portugal, en Espagne, en Bavière et en Autriche, et qui peut se résumer en ces termes : Commencer par éblouir pour ensuite convaincre et dominer. Si elle a provisoirement obtenu le silence et l'obéissance, c'est en laissant le vide se faire autour d'elle par l'émigration. Le roi trouve que ce n'est pas suffisant. Il la force de révoquer son édit du 24 mai 1567, qu'il trouve « absurde, indécent et par trop contraire à la foi chrétienne pour être maintenu », quoiqu'il soit d'une rigueur très grande, et par là il lui enlève le peu qu'il lui demeure de prestige et d'autorité. Il ne lui reste plus après cela qu'à la rappeler.

Il s'y décide à la fin.

Un moment, il est question de mettre en son lieu et place sa belle-fille Marie de Portugal, mais Alexandre Farnèse, son

Digitized by Google

mari, est trop jeune, trop emporté, et c'est pourquoi, en dernière analyse, le duc d'Albe, dont la candidature à la vice-royauté des Pays-Bas avait déjà été proposée et discutée à plusieurs reprises, est préféré.

Le règne des femmes est fini pour toujours aux Pays-Bas. On ne peut s'empêcher de le regretter quand on le compare à celui des soudards qui leur succède. La révolution était morte ou à peu près; on la remet sur pied, on la remonte à force de sauvagerie et de brutalités; on intéresse le monde entier à son sort et, finalement, on se sentira impuissant à la vaincre. C'est en ne voulant garder rien de romain ni rien de latin en eux, chez eux et autour d'eux, que les Gueux ont obtenu ce résultat.

Il convient plus que jamais de s'en souvenir. Notre révolution du XVI^e^ siècle, si généreuse et si logique, n'est pas achevée pour nous ; c'est à défaut d'énergie suffisante de notre part que de Hollande, d'Angleterre et d'Allemagne, c'est-à-dire de nos anciens refuges flamands et wallons, le salut doit nous venir. Le christianisme compromis — pas celui de Philippe II, bien entendu — ne peut chez nous se sauver autrement. Si nous ne sommes pas le premier à le dire, nous ne nous lasserons cependant pas de le proclamer, et, en attendant que l'événement nous donne raison, nous en mettrons ici l'annonce en manière de conclusion.

CHARLES RAHLENBECK.

Digitized by Google

NOTICES

CHARLES FUSTER, *Le Cœur* (poésies de 1886-1892). 3e édit. Paris, Fischbacher, In-18. Prix : 4 francs.

Le nouveau volume de poésies que M. Charles Fuster vient de publier sous le titre : *Le Cœur*, forme un recueil digne de ses aînés, meilleur, dirons-nous.

M. Fuster a le mérite d'écrire dans un style simple, clair et élégant, d'être doué d'une imagination riche, et de dire toujours quelque chose, ce qui n'est pas précisément ordinaire. C'est ce qu'on peut appeler un lettré de bon ton, évitant avec soin le galimatia de la nouvelle école, aussi prétentieux qu'obscur, et lui préférant la belle langue de Voltaire, que chacun peut comprendre, mais que peu savent manier.

Là où l'auteur excelle surtout, c'est dans les petits tableaux de genre, plus attrayants, du reste, pour la plupart des lecteurs que la notation des pures sensations de l'âme. Il possède l'art des vrais peintres, qui consiste à faire un choix délicat des détails, et à ne pas déparer l'œuvre par une abondance stérile et de mauvais goût.

La poësie de M. Fuster est toute intime : joies, espérances, tristesses, amour, bref, l'histoire de son cœur.

Ce nouveau volume ne peut manquer d'obtenir le même succès que les volumes antérieurs de notre poète, parmi lesquels nous remarquons *Ame de choses*, qui a eu quatre éditions,

Digitized by Google

succès énorme si on considère que la poésie n'est plus guère que le partage d'une certaine élite.

Nous avons lu surtout avec plaisir *l'Enfant aux roses*, *Vision*, *les Ailes du rêve*, *Septembre*, *Maison ancienne*, *l'Aveugle*, *l'Infini*, *Un vieux livre*, *Les Dieux qui reviennent*, *Petite ville* et *l'Amour*.

L'*Amour*, est digne d'Alfred de Musset, c'est la même verve et la même sensibilité éloquente.

La pièce est malheureusement trop longue pour être citée ici. Nous devons choisir ailleurs.

Prenons un passage de : *Maison ancienne :*

Vous souriez toujours, chères maisons françaises!
Vienne Avril orageux, vienne Août avec ses braises.
Septembre pris de vin, Octobre pluvieux,
Ou Novembre, terreur des mourants et des vieux,
Douces pareillement, d'un air toujours le même,
Vous nous gardez l'accueil câlin des bras qu'on aime,
Et l'on a chaud au cœur, en vous reconnaissant,
Comme le délaissé qui retrouve l'absent.
Le ciel bleu vous va bien ; le ciel noir vous essuie
Avec ses coups de vent et ses larmes de pluie ;
Le ciel lourd des midis orageux, le ciel blanc
Qu'aux champs les moissonneurs regardent en tremblant,
Le ciel gros de menace, effrayant de surprises,
Prête un charme d'asile à vos murailles grises,
Et que la grêle tombe, ou la neige, ou la nuit,
C'est à vous qu'on accourt, c'est vers vous qu'on s'enfuit.

Un autre de : *Petite ville :*

Mais la voici, la ville où je plaçais l'idylle,
La dormante, vieillotte et souriante ville!
Comme on y vivrait bien, dans cet oubli des jours
Qui fait l'art plus exquis, meilleures les amours,
Le songe plus tranquille, et l'amitié suave
Comme un vieux vin, mûri longtemps dans une cave!
Tout ce que je rêvais m'est apparu soudain :
Les pêches, les cassis embaument le jardin ;
On voit des rideaux bleus aux fenêtres antiques ;
Le chien dort, l'enfant rit sur le seuil des boutiques ;
Jusqu'à cet hôpital, avec ses pots de fleurs,
Tout est joyeux accueil, musiques et couleurs...
Et tu m'as fait relire *Hermann et Dorothée*,
Petite ville blanche où mon âme est restée!

Digitized by Google

Enfin de : *L'Aveugle :*

Sous le soleil d'azur la mer chantait plus bas.
Un sourire égayait ses lointains grandioses.
Près de moi, sur la plage, en face de ces choses,
On menait un aveugle en lui tenant le bras.
Il s'en allait, voûté, mélancolique, las,
Avec des gestes mous, d'interminables pauses;
Et ces flots de lumière, et ces apothéoses,
Ces deux infinis bleus, il ne les voyait pas.
Soudain, — ce fut touchant plus que je ne peux dire, —
Sur les traits de l'aveugle apparut un sourire.
Sa sœur, une filette, au regard clair et pur,
S'extasiait pour deux, lui racontait ensuite;
Au pauvre cœur plein d'ombre elle expliquait l'azur:
Et l'aveugle disait : « Je vois... Je vois, petite ! »

N'est-ce pas que c'est joli, frais et touchant dans sa naïveté simple? Y.

SALVATORE FARINA, *Perchè ho risposto no?* etc. Un petit volume. Milan, Librairie contemporaine, 1892.

Ce livre ouvre une jolie collection, format mignon, cartonnée, tranche supérieure dorée, par deux nouvelles du maître humoriste. *Pourquoi ai-je dit non?* Dans la bouche d'une femme, ce mot suppose de mélancoliques regrets. Mais l'auteur ne broie pas du noir. Il transporte une jeune Italienne, avec son père, à Berlin, où il refait sa fortune et où elle est entourée d'un cercle de jeunes filles qui veulent acquérir le véritable accent pour parler une langue à la mode, qu'elles n'ont apprise que dans les livres. Des messieurs sont reçus aussi dans la maison, et, dans le nombre, un grand poète veuf, le père d'Irma, l'une des plus charmantes élèves. C'est avant de quitter l'Italie que l'héroïne a dit *non* pour la première fois, à l'un des industriels qui reprenaient l'usine de son père. La seconde et la quatrième fois ne comptent que pour varier le sujet. Mais refuser un poète, c'était grave; elle le fait cependant et l'auteur prend un plaisir, sans malice, mais non sans esprit ni sans grâce, à esquisser

Digitized by Google

quelques nuances entre la femme germanique, qui épouse facilement un homme plus âgé qu'elle de vingt ans, et l'Italienne qui demande au mariage plus de jeunesse et moins de maturité. Mais tous ces beaux raisonnements de prudence et de sagesse ne tiennent pas devant le « coup de soleil ». Un rien transforme la jolie raisonneuse. Après des scènes spirituelles et émouvantes, la nouvelle finit par un tableau de famille :

« Et moi? — Moi je suis maintenant sa femme (au poète) « et nous avons déjà un bébé qui dort là dans la chambre « d'Irma. — Vite! Il s'éveille! — « Cher petit, tu aimeras « bien ta grande sœur! »

X.

Digitized by Google

LA QUESTION SOCIALE EN ANGLETERRE

ET LE SOCIALISME MUNICIPAL

LETTRE A M. FRÉDÉRIC HARRISON,

chef de l'Église positiviste anglaise,
alderman du Conseil municipal de Londres.

Illustre Maître,

Je suis encore sous l'impression du livre étonnant de votre compatriote, M. Charles Booth (1), sur la vie des classes laborieuses à Londres. Depuis huit jours, j'aborde tous les amis que je rencontre : « Avez-vous lu *Baruch?* » — Naturellement, personne ne l'a lu. On ne lit guère en Belgique que les romans français du jour. Pour ma part, je l'ai dévoré, j'en ai encore l'imagination tout ardente, l'émotion toute débordante et les nerfs tout brisés.

Quelle œuvre! Quinze cents pages de petits faits bruts accumulés sur les misérables de Londres, formant un ensemble plus émouvant que les *Misérables* de Victor Hugo ou *Germinal* de Zola! Quinze cents pages de statistiques d'où se déduit tout un système de réformes sociales. Monde de faits suggérant un monde d'idées!

Décidément, ce monde n'est pas beau; ni les faits, ni les idées qu'il éveille. Il est heureux que Schopenhauer ne l'ait pas lu; cela nous a épargné bien des pages désolantes sur le plus

(1) CH. BOOTH, *Life and Labour of the London People*. 3 volumes avec atlas. William and Norgate, London.

Digitized by Google

mauvais des mondes possible. Pour faire un Enfer qui ne le cédât en rien à celui du poète florentin, un Dante moderne n'aurait qu'à descendre dans les bas-fonds de votre métropole. Sans être visionnaire et en serrant de très près la réalité, quelle *comédie infernale* il évoquerait à notre imagination! Et il n'oserait plus l'appeler, comme Dante, une *Comédie Divine*. A vrai dire, je ne connais pas de poète contemporain, ni chez vous, ni sur le continent, qui soit au niveau de ce lugubre sujet. Votre grand Tennyson, que l'Angleterre pleure en ce moment, était trop doux et trop idyllique, et la muse Indignation n'a jamais enflé son vers. Comment ces malheureux sans foyer ni famille eussent-ils pu inspirer celui-là qui fut par excellence le poète des familles et des jeunes filles?

Puisque, aussi bien, il faudra se passer d'un Dante pour poète et d'un Virgile pour guide, contentons-nous du guide que nous avons. D'ailleurs, il est excellent. M. Booth connaît à merveille tous vos quartiers pauvres : Whitechapel, Battersea, St-Georges in the East, Lambeth, ce Lambeth où Stanley l'Africain brigua un mandat parlementaire et qu'il aurait trouvé, dit-on, plus sombre que le continent noir (*from darkest Africa through darker Lambeth*). Il est certain que les indigènes du quartier ne voulurent pas de lui comme député, malgré l'éloquence de sa charmante femme, et il me paraît non moins certain que les indigènes d'Afrique n'eussent pas résisté à un pareil orateur, pas plus qu'ils ne résistèrent au grand explorateur.

M. Booth a habité tous ces quartiers. Il en a exploré toutes les ruelles, toutes les impasses, tous les culs-de-sac. En entrant à sa suite dans ces bas-fonds par les sombres artères de vos méphitiques et sulfureux *underground-railways*, on serait bien tenté de chercher, dans les ténèbres, la funèbre inscription dantesque :

Voi che entrate, lasciate ogni speranza,

si M. Booth, qui est le plus rassurant des guides, comme il en est le plus sûr, ne nous faisait espérer une prompte issue.

Mieux que personne, vous connaissez les scènes que nous dépeint cette œuvre merveilleuse, mais horrible : *Marvellous*

Digitized by Google

but awful, comme dit votre collègue John Burns, le roi des *dockers*. Je crois cependant que, par un effet de l'habitude, la misère de Londres vous frappe moins qu'elle ne frappe l'étranger. Je ne veux pas dire que le paupérisme soit, en réalité, plus grand à Londres que sur le continent et que ce privilège peu enviable vous appartienne exclusivement. Mais il l'est au moins en apparence. La misère y est plus *visible*, éclate plus aux yeux, parce qu'elle est accumulée sur un plus petit espace, parce que nulle part ailleurs elle ne constitue une aussi effroyable agglomération.

Depuis que la confiance et l'admiration de vos collègues vous ont appelé à siéger comme alderman dans le Conseil municipal, les problèmes sociaux, et surtout le paupérisme, sont devenus plus que jamais l'objet de vos constantes préoccupations. Aussi bien, je ne m'adresse pas ici au leader de l'Église positiviste anglaise, que j'ai eu trop rarement l'occasion d'applaudir à Newton-Hall, ni à l'admirable écrivain qui a écrit tant de pages devenues classiques et qui a fait revivre dans ses Essais, dans la *Fortnightly* et la *Nineteenth Century*, les beaux temps du Spectator et des Essayistes. Je ne m'adresse aujourd'hui qu'à l'alderman du Conseil municipal de Londres, appelé à faire face aux plus redoutables problèmes qui se soient jamais posés à une assemblée municipale.

Je me rappelle encore le saisissement que j'éprouvai quand vous m'avez introduit pour la première fois au County Council, le jour où vous développiez votre artistique projet de boulevard intérieur reliant le Strand à Holborn, projet que vous estimiez à 50 millions et que l'on trouva, probablement pour cette raison, trop esthétique. Ce fut pour moi un spectacle étrange. Je venais de visiter votre Chambre des lords, j'avais été étonné de voir cette assemblée médiévale, anachronisme vivant; et me voici aux antipodes, c'est-à-dire en présence d'une assemblée fin de siècle, qui évoquait l'avenir autant que l'autre rappelait le passé.

Vous étiez là 139 membres, mélange le plus bizarre, composé des éléments les plus hétéroclites : ouvriers, ingénieurs, banquiers, artistes, littérateurs, industriels, pairs d'Angle-

Digitized by Google

terre, ducs et membres du Conseil privé de la reine, socialistes, collectivistes (avec des pensées anarchistes de derrière la tête), ultra-radicaux coudoyant des réactionnaires. C'était un chaos d'opinions, mais ce chaos symbolisait admirablement ce chaos d'êtres humains qui s'appelle Londres. Chaos en apparence seulement, car, en réalité, c'était presque l'ordre et l'harmonie, et c'était chose admirable pour un étranger que de voir le calme, le flegme, le bon sens politique et pratique qui animaient tous ces hommes d'opinions opposées. Phénomène qui serait absolument impossible sur le continent (1)!

A ne vous rien cacher, avant de venir à vos séances, je m'étais demandé *a priori* ce que vous alliez faire dans cette galère, noyé dans une majorité radicale, vous, l'artiste et le penseur. Je me disais qu'il y avait vraiment discrépance trop grande entre votre austère petite chapelle comtiste de Newton-Hall et votre pandémonium municipal. Eh bien! je m'étais trompé, ce qui arrive souvent quand on raisonne *a priori*. De prime abord que je vous vis, j'y compris votre rôle. Dans cette assemblée où tous les intérêts, toutes les opinions, toutes les fonctions sociales étaient représentées, vous personnifiez l'art et la philosophie, c'est-à-dire les fonctions les plus élevées et les intérêts suprêmes. N'étant pas politicien, vous avez été oublié par les électeurs; les élus vous appelèrent. C'était dans l'ordre. Sans doute, le temps n'est pas encore où, selon le rêve de votre maître, Aug. Comte, et du mien, Platon, les philosophes tiendront les rênes du gouvernement, mais au moins, dès maintenant, les philosophes ne devraient jamais négliger de dire leur mot et de briguer leur place dans les affaires publiques, se souvenant que l'homme n'est pas seulement un animal métaphysique, mais qu'il est aussi et surtout un animal politique, un *politikon zôon*, suivant le beau mot d'Aristote.

La philosophie vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire la synthèse non seulement de la pensée, mais de l'activité

(1) La première impression, comme je l'ai raconté ailleurs, ne fut pas favorable. Il fallut plusieurs visites pour dissiper tout préjugé et pour habituer mon esprit à ces étonnantes assises.

Digitized by Google

humaine, ne peut plus se désintéresser de la question sociale quand il s'agit pour la civilisation d'être ou de ne pas être, *to be or no te be;* elle ne peut plus planer en l'air, comme à l'âge de la métaphysique allemande, elle ne doit plus craindre de se souiller au contact de la réalité. Partout, les philosophes ont compris ce nouveau rôle que leur imposent le temps et les circonstances. En France, les Taine, les Renan, les Renouvier, les Fouillée, les Guyau, les Tarde, ont apporté leur parole, et souvent la parole décisive, à la solution des énigmes sociales. Chez vous, les Stuart Mill, les Spencer, les Sigdwick et vous-même, monsieur, vous avez quitté votre méditatoire; les naturalistes eux-mêmes, les Wallace, les Huxley, les Tyndall, ont abandonné leur laboratoire et sont descendus dans l'arène.

Lorsque le Christ vit devant lui la foule affamée qu'il venait de nourrir du pain de l'âme, son cœur déborda de pitié et il dit à ses disciples le mot adorable tant de fois répété depuis par les réformateurs de tous les temps : *Misereor super turbas!*

Nous aussi, en présence des 2,500,000 pauvres de Londres et des innombrables affamés des autres pays, nous ne pouvons que nous sentir gonflés d'indicible pitié et prononcer, nous aussi, notre *Misereor super turbas.* Mais, hélas! trop souvent, notre *Misereor* est stérile. Le divin socialiste de l'Évangile ne nous a pas transmis le secret de la multiplication des pains. La chimie, un jour peut-être, nous le dira et nous révélera quel grand chimiste fut Jésus. Je le dis très sérieusement. Hier encore, un illustre chimiste contemporain, Meyer, à un congrès des naturalistes allemands, ne nous laissait-il pas entrevoir le jour prochain où la chimie saurait transmuter, non pas les métaux en or, mais la substance du bois en pain délectable?

En attendant cette grande découverte, qui serait la solution des questions qui nous tourmentent tant aujourd'hui, et à défaut du miracle de la multiplication des pains, il faudra bien aviser au moyen de remédier à la situation présente, ou tout au moins de la pallier. Je lisais dans la *Nineteenth Century* deux articles de John Burns où il esquissait son programme

Digitized by Google

pour le County Council de demain. Mû par une curiosité aussi légitime qu'indiscrète peut-être, je voudrais vous demander quel est le vôtre et par quels moyens vous procurerez à vos 2,500,000 pauvres un peu plus de pain, un peu plus de lumières et un peu moins de souffrances.

Il y a un proverbe qui dit : « Poser un problème, c'est le résoudre. » Si cela était vrai et si les proverbes, qui sont, dit-on, la sagesse des nations, n'étaient pas plus souvent l'expression de leur sottise, le problème de Londres serait déjà résolu, ou bien près de l'être. Car pour Londres, le problème est définitivement posé, et nettement posé. Après l'œuvre monumentale de Ch. Booth, après les rapports de la Chambre des lords sur le *sweating system* (cette antique Chambre haute dont vous réclamez si énergiquement la suppression), je ne vois pas ce qui resterait encore à faire dans ce sens, et il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. Donc, nous sommes éclairés. Les gens sensibles nous diront même qu'une lumière trop crue éclaire des scènes trop sombres. Ils ont tort. Je ne connais en peinture rien qui vaille le clair-obscur. Je connais dans votre *National Gallery* un tableau de Rembrandt qui est un pur chef-d'œuvre et qui n'est cependant, comme me le faisait observer mon illustre compatriote Delbœuf, qu'un simple jet de lumière tombant sur un fond obscur.

M. Booth a revêtu la blouse de l'ouvrier. Grâce à cet accoutrement qui ne le signalait pas à la méfiance des travailleurs, nous connaissons tous les métiers, même les plus interlopes, tous les ouvriers, même les plus dégradés. Nous savons ce qu'ils gagnent, ce qu'ils dépensent, nous connaissons le travail des femmes, des enfants. Nous visitons avec lui les habitations ou, pour les appeler par leurs noms, les taudis ouvriers (1). Nous avons le budget des ménages pauvres, sou par sou, avec les détails les plus circonstanciés. M. Booth a analysé soixante-dix rues dans les quartiers les plus misérables de la métropole; il nous en donne la physionomie générale

(1) Je suis heureux de saisir cette occasion pour signaler la très remarquable enquête sur les habitations ouvrières de Bruxelles et les rapports présentés par MM. Ch. Lagasse et Ch. de Quéker.

Digitized by Google

et la populace qui y grouille, maison par maison, chambre par chambre, famille par famille. Désormais, nous pouvons dire, par exemple, combien Macklin street et Parker street, aux environs du théâtre de Drury-Lane, comptent de cagneux, de boiteux, de scrofuleux, de cancéreux, de tuberculeux; combien de rachitiques, de siphylitiques; combien d'entremetteurs, de voleurs, d'assassins; combien d'ivrognesses et de prostituées; combien infinitésimale y est la quantité des honnêtes gens. M. Booth ne nous a fait grâce d'aucune puanteur, d'aucune abjection, d'aucune déformation physique ou morale. Il nous décrit avec complaisance les ulcères de Londres, mais c'est avec une complaisance de médecin qui veut les guérir ou de chirurgien qui veut les opérer. Le résultat de cette enquête, *la plus considérable du siècle qui soit due à l'initiative d'un individu*, est là devant moi, sous forme de quelques centaines de tables de statistique (permettez à un Belge de vous rappeler que le fondateur de cette science est un Belge, Quetelet) et sous la forme plus saisissante encore d'une carte polychrome, de toute couleur, de toute nuance, depuis l'or jusqu'au noir sombre, établissant les divers degrés de richesse et de pauvreté.

Elle est stupéfiante, cette carte de deux mètres carrés, et me permet, par un coup d'œil, de résumer toutes mes horribles lectures.

J'y vois, dans le *West End*, autour de Hyde-Park et de Regents-Park, l'aisance *dorée*, colorée en *or* sur la carte, dresser ses palais et ses hôtels à Mayfair et à Belgravia, doux noms harmonieux que l'on dirait empruntés à une féerie de Shakespeare; j'y vois, dans l'*East End*, autour des docks, croupir la misère *noire*, colorée en noir sur la carte, à Hackney, Saint-Georges in the East, Battersea et Whitechapel, noms effrayants, familiers dans les annales du crime. Ici, *Dives*, là-bas, *Lazare;* ici, le règne de la lumière, là, le règne des ténèbres; Plutus et Pluton, Ahriman et Ormuzd. Les règnes sont bien tranchés et séparés. C'est à peine si, de loin en loin, sur la carte, un îlot noir s'avance comme une menace jusqu'aux alentours des quartiers aristocratiques.

Digitized by Google

Mais là ne se borne pas l'œuvre de M. Booth. C'est plus qu'un livre documenté, bourré de faits. Il ne me montre pas seulement la situation, qui est horrible, il me montre aussi les efforts, qui sont admirables. Et ce qui redouble mon admiration, c'est que je cherche en vain la main de l'État ; je ne vois partout que l'initiative de l'individu. Tout vient du dedans, rien n'est imposé du dehors. Je vois ce qui a été fait pour donner à ces déshérités du sort, à ces interdits d'eau et de feu, *aqua interdicti et igni,* un peu d'eau pure, un peu de chaleur réconfortante, un peu de lumière, et surtout un peu de lumières. Je suis avec une émotion croissante les magnifiques institutions de la jeunesse universitaire, *Toynbee Hall*, *Oxford Hall*, phares lumineux au milieu des ténèbres, et ces *Neighbourhood Guilds*, que vient de fonder à l'extrême nord un philanthrope américain, notre excellent ami le docteur Stanton Coït. Je vois la croisade entreprise, en plein XIX^e^ siècle incrédule et athée, par le général Booth (qui n'a rien de commun avec l'auteur du livre), ces efforts d'un homme et d'une femme pour relever les misérables qui ont réussi à fonder, en moins de vingt-cinq ans, un capital de près d'un demi-milliard, c'est-à-dire un revenu annuel de 25 millions de francs. Je puis ne pas accepter et je n'accepte pas les idées du général Booth, je puis même trouver, avec Huxley, que les remèdes sont pires que les maux, mais je ne puis me lasser d'admirer ces croisés du XIX^e^ siècle. Pour admirer les saints du moyen âge, je ne suis pas forcé d'admirer les idées et les dogmes auxquels ils s'immolaient eux-mêmes et immolaient leurs frères. Mais je ne puis voir sans émotion cette véritable *creatio ex nihil* de la charité fanatique, et je m'écrie : Cœur humain, que tes œuvres sont grandes !

Grâce au développement précoce de votre industrie, à votre position insulaire, à vos inépuisables mines de charbon, à votre immense empire colonial, toutes causes qui ont fait de vous la première puissance commerciale du monde, l'Angleterre a précédé le continent de près d'un demi-siècle dans son évolution économique. Vous avez depuis longtemps dépassé des phases et des crises où nous nous débattons encore aujour-

Digitized by Google

d'hui. Il y a cinquante ans déjà, l'Angleterre se trouvait acculée dans le sombre défilé où nous luttons encore et d'où elle est sortie. C'était l'époque des *Reform Bills*, des *Corn Laws*, des *Latter-day Pamphlets* de Carlyle qui sonnaient à vos oreilles comme les trompettes du jugement dernier.

Hier encore, le Nestor de la science anglaise, John Tyndall, nous racontait l'impression que *Past and Present* fit sur sa génération. Vous avez été menacés, avant la révolution sociale de 1848, du plus terrible des bouleversements. Le chartisme, le *People's Charter*, appuyé d'une pétition gigantesque que dix porteurs traînèrent devant la Chambre des communes, et couverte de 3,200,000 signatures, la révolte des mineurs dans le Pays de Galles, le pillage de Birmingham, les insurrections de Manchester, la crise sociale compliquée de la question du libre-échange, alors vitale pour l'Angleterre, l'agitation de Richard Cobden, les révoltes agraires de l'Irlande, électrisée par la parole magique d'O'Connell, la réclamation de la journée des 4 huit (*sic*) appuyée par la dynamite :

Qu'était-ce donc, tout cela, sinon les symptômes d'un cataclysme à côté duquel les signes avant-coureurs qui nous inquiètent tant aujourd'hui doivent nous sembler presque rassurants? Même en 1867, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans à peine, Carlyle, dans son funèbre pamphlet *Shooting Niagara*, prédisait que le cataclysme était inévitable et que *l'engouffrement dans l'abîme du Niagara* n'était plus qu'une question d'années.

Et aujourd'hui, que voyons-nous? Vous avez triomphé sur presque toute la ligne. Vous n'avez eu ni Terreur, ni troubles, ni révolution. Tout au rebours des lugubres prophéties de Carlyle, on peut dire aujourd'hui que c'est la pacification sociale qui n'est plus qu'une question d'années.

Au moment où le problème social se pose comme une énigme du Sphinx qu'il faut résoudre sous peine d'être dévoré par lui, au moment où Catilina et Spartacus sont aux portes de nos cités, où, selon une autre prédiction de l'optimiste Macaulay, plus funèbre encore que celle du pessimiste écossais, l'Amérique nourrit en son sein une génération de

Digitized by Google

Huns et de Vandales, vous seuls êtes en marche vers la paix sociale.

Un jeune économiste allemand, M. von Schulze-Gœvernitz, qui vous a visité, avec autant d'admiration que moi-même, a rapporté de son séjour et de ses études en Angleterre un très remarquable livre intitulé : *Vers la paix sociale.* Exposé de l'éducation politique, économique et sociale du peuple anglais. Le titre seul est une *révélation.* Il nous *révèle* en effet que, si vous avez triomphé, ce n'est pas par des remèdes imposés du dehors. C'est par l'éducation que vous avez donnée à vos ouvriers : coopération, discipline, organisation, trade-unions et Oxford-Halls. Voilà les bottes de sept lieues qui vous ont fait faire des pas de géant. Les individus qui n'étaient jadis que des atomes de sable sans cohésion se sont groupés en molécules, puis en molécules plus complexes, en molécules organiques, en cellules. Ces groupements spontanés, régis par les lois de leurs affinités électives et de leurs sympathies réciproques, ces associations volontaires en vue d'un but commun, c'est là le véritable, le grand socialisme, le seul que j'accepte!

Voilà ce que vous avez fait, ou plutôt voilà ce qu'a fait l'initiative individuelle. Certains trouvent que ce n'est pas assez. Ils trouvent que vous ne marchez pas assez vite, qu'il vous faudrait courir, et par d'autres chemins. Quelques-uns des vôtres, écoutant la voix des idéologues allemands, de Rodbertus, de Marx, de Bebel, disent à vos ouvriers : « Aux grands maux les grands remèdes, au paupérisme effroyable, le socialisme d'État. » Ils voudraient vous inoculer le mal révolutionnaire, le *morbus gallicus*, ce goût des innovations, *novarum rerum studium*, que César, dans ses *Commentaires*, reproche déjà aux ancêtres des Français. N'ayant aucune confiance dans la transformation intérieure et morale des ouvriers, ils voudraient s'abandonner et les abandonner exclusivement à l'action de l'État, et attendent de lui la panacée universelle.

Or, je dois vous dire dans la sincérité de ma conviction que le socialisme d'État, pris dans son sens rigoureux, me paraît être l'un des plus funestes errements de notre époque. J'ai

Digitized by Google

peut-être le tort grave d'être, quoique tout jeune encore, imbu et farci d'idées vieillies. Lombroso me prouverait peut-être que j'ai la tête d'un réactionnaire-né, l'un de ces types de dolichocéphale ou de brachycéphale, je ne sais, dont on voit de si frappants spécimens dans votre splendide musée du *College of Surgeons*. Il est certain que je ne crois pas aux dogmes nouveaux, et que je crois toujours fermement au vieux dogme libéral. On nous parle beaucoup, il est vrai, des idées qui vieillissent et de l'humanité qui progresse. Je pense qu'il y a des idées qui ne connaissent pas de vieillesse, un progrès qui n'est qu'un recul. Le libéralisme est une de ces idées éternellement jeunes, le socialisme d'État me paraît un de ces reculs.

Oh! je vois bien que le libéralisme traverse en ce moment, sur le continent, une crise dont il serait inutile et même dangereux de se dissimuler la gravité. Pris en flanc par les ultramontains d'une part, par les ultra-radicaux de l'autre, et ceux-ci d'autant plus redoutables qu'ils se réclament des principes mêmes qu'ils attaquent et qu'ils compromettent, renié par d'anciens amis, pris en défiance par les conservateurs terrorisés par de sinistres exploits, le libéralisme ne peut plus compter que sur ses seules forces et sur la vérité immortelle des principes qu'il défend.

Oh! j'entends bien les cris qui retentissent de tous les points cardinaux :

« Le libéralisme se meurt! Vive le cléricalisme! »

« Le libéralisme est mort! Vive le socialisme! »

Je les vois accourir, les entrepreneurs des pompes funèbres, toute une cohue, de toute couleur : socialistes noirs en soutane (ce sont les plus logiques), socialistes rouges coiffés du bonnet phrygien (ce sont les plus fanatiques et les plus dangereux), socialistes de la chaire, drapés dans leur toge professorale! *Kathedersocialisten, Social-Democraten!* — tous convoitant l'héritage et se précipitant à la curée du libéralisme, et s'apprêtant à lui rendre les honneurs et les déshonneurs suprêmes! Quelques-uns, par déférence, éconduisant à la frontière la déesse Liberté *en la remerciant de ses services provisoires*.

Pour ne pas entendre ces cris de jour en jour plus assourdis-

Digitized by Google

sants, il faudrait être sourd; pour ne pas voir la poussée socialiste de plus en plus envahissante, il faudrait être aveugle.

Et notons que le mouvement n'en est encore qu'à ses débuts. Dès maintenant, nous pouvons prévoir et prédire que *sur le continent au moins*, après les libertés économiques déjà abandonnées, après les libertés politiques déjà compromises, le tour viendra à la liberté de pensée et de conscience, et le jour semble proche où le libre échange des idées sera condamné au même titre et avec la même rigueur que le libre échange des produits industriels et la liberté des contrats.

Car, qu'on y prenne garde, la lutte qui s'engage n'est pas seulement une lutte où sont débattus des intérêts matériels, des questions de hausse et de baisse du salaire, d'extension ou de restriction du vote électoral; c'est la lutte même pour la civilisation, pour la culture, c'est le *Kulturkampf* par excellence, et de l'issue de la lutte dépendra la question de savoir si la civilisation moderne surviva intacte ou si elle éprouvera, momentanément du moins et par éclipse, le sort de la civilisation antique.

En tous pays, en tous esprits, le courant général est au socialisme d'État, à la concentration de tous les pouvoirs, à l'abdication de tous les droits individuels entre les mains du gouvernement. Partout l'État enserre l'individu dans des mailles de plus en plus serrées. Partout le corps social offre de plus en plus l'aspect que Mirabeau, l'ami des hommes, donnait comme caractéristique de la France : *Une tête apoplectique sur un corps anémique*. Et ce n'est pas seulement une dictature temporaire établie pour défendre les citoyens contre les ennemis du dehors et surtout contre les barbares du dedans, un retour provisoire de ce que votre Herbert Spencer appelle l'*État militant*. Nullement! Le socialisme d'État est devenu un mal chronique, il est préconisé comme le *gouvernement idéal de l'avenir*.

C'est d'abord l'*Allemagne* qui, reniant son sprite décentralisateur et fédéraliste, établit par la main de fer de Bismarck, l'ami de Lassalle, un socialisme d'État gigantesque coïncidant avec un militarisme non moins colossal. C'est, ensuite, en

Digitized by Google

Amérique, dans cette Amérique où l'on n'aborde que sous l'égide de la *statue de la Liberté éclairant le monde :* l'asservissement de l'individu par l'État n'y est pas moins imminent. La centralisation des pouvoirs y prend des proportions effrayantes, et il n'est pas difficile d'en voir dès maintenant les néfastes effets. Pour ne citer qu'un exemple, le maire de New-York exerce sur ses deux millions et demi de commettants une *dictature à laquelle de Laveleye ne trouve à comparer que le despotisme du czar.* Et quelle amère dérision quand on relit alors les admirables pages de Tocqueville sur le *self-government* dans la Nouvelle-Angleterre! Les cris d'alarme poussés par quelques voix isolées sont restés sans écho et ne sont que des voix prêchant dans le désert, *voces clamantium in deserto.*

Je dois avouer que l'Angleterre même ne me semble pas avoir entièrement échappé à cette fascination du *dieu État.* Votre patrie, la terre classique de la liberté, du *self-government*, de l'individualisme au plus beau sens du mot, me semble être tentée, elle aussi, par la centralisation administrative. Je ne puis approuver sans restriction toutes vos *poor-laws.* Je n'aime pas l'État devenant le *bon Samaritain* et prélevant sur les citoyens aisés un cinquième de leur revenu pour aider les pauvres et inscrivant sur son budget annuel 250 millions pour le service de bienfaisance.

Nous croyons avec M. Jules Simon que l'État moderne devrait de plus en plus travailler à se rendre inutile et à préparer sa démission, *comme un chef d'armée qui se débarrasse de la plupart de ses fonctions sur ses officiers quand il les a suffisamment disciplinés, et ne se réservant que le commandement dans les circonstances critiques, comme le cerveau des organismes supérieurs qui abandonne la plupart de ses fonctions, primitivement conscientes aux centres inférieurs de la vie réflexe et inconsciente.* Or, voici au contraire que l'État redevient, comme aux temps du césarisme romain, la divinité à laquelle tous recourent pendant que tout s'écroule, voici que le culte de l'État, la statolâtrie, devient la religion universelle pendant que meurent toutes les autres. Le rôle de l'État ne se borne plus seulement à ce que nous croyons être son rôle normal, assurer la protec-

Digitized by Google

tion des personnes et des biens. *Sans doute, la ligne de démarcation, alors même, est difficile, sinon impossible à tracer en théorie et ne peut être abandonnée qu'au génie pratique de l'homme d'État.* Tel, du moins, est le principe : Limiter aux fonctions strictement nécessaires le rôle du gouvernement. Désormais, au contraire, il interviendra dans les contrats de travail pour les régler, dans les relations industrielles et commerciales pour se les asservir. La charité, la bienfaisance, l'enseignement supérieur, *dont l'autonomie a fait seule la grandeur scientifique de l'Allemagne et la splendeur de vos incomparables collèges d'Oxford et de Cambridge*, la réglementation des heures de travail, la fixation des salaires à un prix équitable, *justum pretium*, toutes fonctions que nous croyions être fonctions individuelles sont devenues fonctions du gouvernement.

M. Jules Ferry a esquissé le programme du gouvernement de demain : « Il faut, dit-il, dans un discours du 31 mars 1884, dans un pays qui n'a plus d'aristocratie de race et où les aristocraties de fortune se dissipent presque aussitôt qu'elles sont fondées, il faut que l'État qui est le riche et qui a le loisir prenne en main les nobles causes que le travail, que l'entraînement des affaires, que le courant des choses positives font nécessairement perdre de vue à la masse de la société. C'est là le rôle de l'État démocratique et plus cette société est démocratique, plus il importe que l'État se charge du rôle non seulement d'administrateur, de gendarme, de ménagère de la société, mais de tuteur des hautes études et, permettez-moi le mot, de *gardien de l'idéal.* »

On le voit, d'après nos modernes hommes d'État, le gouvernement sera à la fois notre père nourricier à tous et gardien de l'idéal. Or, voici les effets certains de cet admirable régime. L'État, *gardien de l'idéal*, nous donnerait une espèce de « mandarinat chinois », l'État, *père nourricier*, nous ramènerait au gouvernement paternel de Tibère et de Domitien et le peuple lui demanderait à grands cris, comme jadis la plèbe romaine, le pain et les plaisirs : *Panem et Circenses.*

Au surplus, comment l'État ne serait-il pas tout-puissant sur les hommes, puisqu'il va jusqu'à se prétendre tout puissant

Digitized by Google

sur la nature, puisqu'il va jusqu'à vouloir s'opposer à ses lois? La science nous dit qu'il y a des lois nécessaires qui régissent les rapports entre les hommes,. comme il y a des lois qui régissent les rapports entre les choses. Mais les socialistes n'ont cure des lois de Malthus, des lois de l'offre et de la demande, des lois de l'évolution économique. *La déesse nature serait-elle donc seule à ne pas céder devant le dieu État!* (1)

En vain, tous les enseignements de la science, toutes les conquêtes de la biologie et de la sociologie concourent à réfuter les utopies socialistes, en vain, de grands esprits et parmi les plus grands du siècle nous prémunissent-ils contre *la grande superstition politique,* contre les faux dogmes de 1789. Ils nous avertissent que nous nous engageons dans un défilé, d'où, une fois acculés, nous ne pourrons plus sortir ou du moins sans autre issue que le césarisme. Ils ne cessent de nous répéter que le despotisme du tyran anonyme qui s'appelle *Démos* est identique, au fond, au despotisme du tyran qui s'appelle *César* et que d'ailleurs l'un conduit fatalement à l'autre; que Napoléon et les plébiscites, que le président des États-Unis, esclave du Congrès asservi à une caste de politiciens, rappellent étrangement les empereurs romains, esclaves et maîtres de la plèbe et de la garde prétorienne ; que tout cela ne sont que des formes identiques avec des noms différents; que le peuple abattant les aristocraties de naissance et les aristocraties de l'intelligence fait penser à Tarquin abattant les têtes de pavots dans son jardin de Tusculum, que la démocratie excelle à niveler les hommes, mais que c'est autre chose d'élever le niveau de l'humanité !...

Vaines tentatives! Protestations vaines! Le courant est irrésistible. Les chefs de partis s'y sont précipités et la race moutonnière des politiciens a suivi; tristes moutons de Panurge

Et je le répète, l'on ne peut accuser les grands esprits de

(1) Voir la prétendue réfutation de ces lois dans l'ouvrage de H. GEORGE : *Progress and Poverty* ; il y veut établir que toutes les misères sont le fait de la mauvaise organisation sociale et non des lois de la concurrence vitale et de la population *dont il nie l'existence.* Voir aussi les conclusions de M. GIDE : *Économie politique.*

Digitized by Google

notre génération d'avoir manqué de perspicacité et de n'avoir rien fait pour conjurer le danger. Au contraire, sur ce point, l'accord entre eux a été unanime, quelle que fût d'ailleurs la divergence de leurs doctrines philosophiques ou religieuses. Sur ce terrain, des penseurs incrédules ou positivistes comme *Renan, Macaulay, Taine, Strauss, Spencer*, tendent la main à des réactionnaires, à des esprits profondément religieux comme *Burke, Joseph de Maistre, Carlyle* (1).

Qu'on se souvienne de la lugubre prophétie de l'optimiste Macaulay sur les destinées prochaines de la démocratie américaine (2). Rappelons-nous Renan, répétant depuis vingt-cinq ans *dans tous ses ouvrages* et clamant comme le fou de l'Évangile : « Malheur à Jérusalem! », prévoyant et prédisant, dès 1868, la guerre de 1870 et le plébiscite avec toutes leurs conséquences, et jetant à la France cette objurgation : *Corrigeons-nous de la démocratie!* (3) Rappelez-vous surtout Taine et ses admirables *Origines de la France contemporaine*, montrant à l'œuvre la souveraineté du peuple, la centralisation de l'État et le socialisme. — Toute l'œuvre monumentale de Taine n'est que le développement de cette pensée unique, et, en étudiant la France de 1792, il a sans cesse les yeux tournés vers la France et l'Europe de 1892. Il nous montre l'État incapable de soutenir des industries et de faire progresser les arts et métiers. Les moyens dont dispose l'État sont tous *extérieurs* et insuffisants, et ce d'autant plus, que ceux-ci ont besoin d'un *moteur interne, comme l'intérêt privé*, le patriotisme local, les affections de famille, l'amour de la science, l'instinct de la charité, la foi religieuse. Il nous fait toucher du doigt son

(1) Pour cette partie de notre travail, nous nous sommes surtout inspiré de : RENAN, *Questions contemporaines; Réforme intellectuelle et morale de la France.* Dialogues et fragments philosophiques ; TAINE, *Les origines de la France contemporaine*; STRAUSS, *Der alte und der neue Glaube* ; BURKE, *Thoughts on French Revolution*, le livre le plus profond qui ait été écrit sur la philosophie de la Révolution ; CARLYLE, *French Revolution.* Latter-day pamphlets. Past and Present. Miscellaneous essays. 7 vol.

(2) Dans sa fameuse lettre au *Times* (1857). Dupont-White et de Laveleye citent et invoquent plusieurs fois cette page admirable.

(3) *Questions contemporaines*, 1868.

Digitized by Google

mode d'action tout mécanique, trop rigide et trop limité pour faire progresser les entreprises qui réclament de leur auteur un tact sûr, la dextérité de mains, l'appréciation des circonstances, l'adaptation variée des moyens à la fin et surtout l'invention continuelle, l'initiative et la liberté!

Nous voyons l'État mauvais chef de famille, agriculteur, industriel et commerçant exécrable, distributeur inique du travail et des subsistances en voulant être équitable, détestable régulateur de la production, des échanges, de la consommation, directeur et gardien ridicule de la science, de l'art, de l'enseignement, de « l'idéal ». En un mot, en tout et pour tout, action lente ou inepte et changeante, bureaucratie toujours dispendieuse, peu efficace et de peu de profit, toujours en dessous ou au-dessus des besoins réels que l'État prétend satisfaire.

Tous les chefs de file des deux dernières générations, tous, Carlyle, Taine, Renan, Macaulay, Spencer, Frère-Orban, nous les voyons interrogeant l'histoire, et tous nous montrent que tous les peuples ont sombré dans la démocratie égalitaire et niveleuse. Tant qu'Athènes et Rome sont restées aristocraties ouvertes au talent, tant que les États-Unis ont gardé l'esprit puritain de la mère patrie, ils sont restés prospères jusqu'au jour où le flot de la démagogie eut tout submergé.

L'Angleterre, j'en suis convaincu, échappera aux destinées qui menacent le continent. La campagne irlandaise menée par votre Great Old Man, la politique du Home rule sur laquelle vous donniez hier votre fameuse philippique : *How to carry home Home rule!* nous montre que votre pays, plus que jamais, est hostile à la centralisation excessive et au despotisme gouvernemental, et qu'il est partisan, plus que jamais, des autonomies locales, du *self-government.* Voilà pourquoi j'ai le ferme espoir que, après une obnubilation passagère de la conscience libérale sur le continent, la liberté prendra son refuge, une fois de plus, au delà de la Manche et que l'Angleterre aura pour tâche de relever, par son influence et ses idées, les ruines accumulées par les Huns et les Vandales modernes.

On nous parle beaucoup aujourd'hui de l'égalité comme de

Digitized by Google

la compagne inséparable de la liberté. On aime à accoler ces deux mots sonores, qui riment peut-être (et même la rime est riche) dans les vers des poètes et les déclamations des rhéteurs, mais qui se contredisent dans la réalité et dans la logique. Cette union, en effet, est monstrueuse, parce que l'égalité est contraire aux lois naturelles, parce que, comme le dit et le prouve admirablement votre grand Huxley, parce qu'il y a une inégalité humaine fondée dans la nature des choses : *a natural inequality of men!* L'inégalité et non l'égalité est la conséquence nécessaire de la liberté, car la liberté de l'individu est un postulat du progrès humain. La liberté, la libre concurrence, interviennent, non pour faire régner l'égalité sociale, mais pour permettre aux supériorités naturelles, c'est-à-dire aux inégalités naturelles, de se produire au grand jour. Ce que la révolution de 1789 aura fait disparaître, ce sont les inégalités artificielles résultant non des lois de la nature, mais des lois injustes et absurdes des hommes, inégalités de classes, castes, monopoles, privilèges. Heureuse l'humanité, si son œuvre se fût bornée là!

Et s'il est vrai que ce fut l'œuvre négative de 1789 de faire disparaître les inégalités artificielles, ce sera l'œuvre positive de la théorie de l'évolution de faire apparaître en sa lumière éclatante le rôle des inégalités naturelles, de montrer que tous les progrès de l'animalité et de l'humanité ont été dus *en grande partie* à la concurrence vitale, au choix, à la sélection par la nature d'une élite, d'une aristocratie de l'intelligence se perpétuant en une aristocratie de naissance.

La civilisation et la science n'ont fait qu'augmenter l'inégalité : *Il y a un abîme immensément plus grand entre les Dives et les Lazare d'aujourd'hui, d'une part, et, d'autre part, entre les savants et les ignorants, qu'il n'y en eut au moyen âge entre un seigneur féodal et le plus misérable de ses serfs, entre ces serfs ignorants et les subtils docteurs de la scolastique.* Au point de vue exclusif du dogme égalitaire, tout n'est pas faux dans cette thèse défendue avec tant d'éclat par Henry George, dans son remarquable livre : *Progress and Poverty*, que le progrès a pour corollaire une pauvreté et une misère croissantes; au point de vue de

Digitized by Google

l'idéal égalitaire, tout n'est pas paradoxe dans la thèse fameuse de Rousseau, que « les progrès des sciences, des lettres et des arts ont contribué à corrompre l'humanité ».

D'autre part, sans doute, il est vrai que les progrès de la science ont profité et profiteront dans une mesure de plus en plus large aux pauvres et aux humbles, la bonne nouvelle en sera annoncée de plus en plus aux déshérités de la fortune, et dès maintenant l'on peut dire que leur condition s'est considérablement améliorée. Des socialistes comme Henry George et Hyndman (*The historical basis of socialism*) contestent ce fait incontestable. Il est vrai qu'ils ont une manière d'écrire l'histoire aussi amusante et aussi exclusive que les révérends pères jésuites. Pour prouver la supériorité de l'ouvrier du moyen âge sur l'ouvrier d'aujourd'hui, ils opposent nos travailleurs les plus misérables aux ouvriers des corporations. Ils oublient malheureusement que ces corporations étaient fermées et accessibles seulement à une élite. Ils oublient le monde des serfs taillables et corvéables à merci, que visitaient sans cesse la famine, la peste et la guerre, ces « sauvages à face humaine dont nous parle encore La Bruyère et dont seuls peuvent encore nous donner une faible idée ces infortunés moujiks de Russie, décimés cette année même par une épouvantable famine, ou ces cent millions de Chinois qui se disputent une charogne ramassée dans un égout et où grouille une appétissante vermine.

L'ouvrier d'aujourd'hui possède la liberté de se mouvoir, de se déplacer, de s'associer, de se mettre en grève. L'instruction est à sa portée quand elle ne lui est pas imposée. Les bibliothèques publiques lui sont ouvertes. Avantages immenses dont sans doute ne profitent guère et ne profiteront pas de sitôt les coupe-jarrets de Whitechapel, élevés dès l'enfance dans l'abjection, prédisposés au crime par des tares héréditaires.

Ce qu'il y a de vérité philosophique et profonde dans la thèse socialiste, c'est que la notion de progrès est purement relative; le sentiment du bonheur n'est pas une quantité absolue, invariable ou mesurable, c'est un rapport entre les

Digitized by Google

besoins satisfaits et les besoins éprouvés, entre la condition présente et la condition rêvée ou possible.

Aujourd'hui, plus de besoins des ouvriers sont satisfaits qu'au moyen âge, mais les besoins se sont multipliés et ils éprouvent infiniment plus de besoins qu'ils ne peuvent en satisfaire. Il en résulte que si leur situation s'est positivement améliorée, elle s'est comparativement empirée, c'est-à-dire que les causes de mécontentement ont augmenté.

Donc si les classes inférieures comparent leur sort à celui des classes supérieures, leur distance réciproque est plus grande qu'elle n'a jamais été. Or, cette distance deviendra de plus en plus grande. La plus grande égalité n'est pas le but de l'univers ; ce but n'est pas de résoudre un problème d'arithmétique, de permettre au *plus grand nombre* d'hommes de vivre sur *la plus petite surface* donnée avec *le plus de jouissances* et le *moins* de peines possible (1). « Un état qui donnerait le plus grand bonheur possible aux individus serait probablement, au point de vue des nobles poursuites de l'humanité, un état de profond abaissement (Renan). » Le but final de l'humanité, s'il y en a un, semble être de réaliser la plus haute conscience de soi et de l'univers. Cette conscience supérieure sera toujours l'apanage d'une infime minorité. La science, la moralité seront toujours représentées par un magistère qui gardera la tradition du vrai, du bien et du beau. Galilée, Descartes, Newton, Leibnitz, saint Vincent de Paul, furent à leur heure le but de l'humanité. Quoi qu'en aient dit les socialistes de l'école de Rousseau, la nature n'est pas et ne sera jamais citoyenne et ne se laissera pas affubler du bonnet phrygien,

(1) Nous ne parlons, bien entendu, ici que *des inégalités naturelles*, des supériorités intellectuelles et morales, et non *des inégalités sociales artificielles*, de ces fortunes monstrueuses dues à une spéculation éhontée, inégalités que la civilisation doit faire disparaître sous peine de disparaître elle-même. Ces fortunes d'un demi-milliard des Astor, des Vanderbilt, du duc de Westminster sont dues uniquement à la hausse de la rente foncière urbaine ou rurale, sans que les possesseurs aient ajouté un iota à la richesse publique. Sous ce rapport, nous nous rallions entièrement à la critique de la propriété foncière de Stuart Mill et même, à un certain point, aux conclusions de Henri George et de Wallace sur la nationalisation du sol.

Digitized by Google

et si même nous devions marcher vers le nivellement universel, quand même, comme il est à craindre, l'idéal de la démocratie devrait se réaliser, la ci-devant nature détruirait l'œuvre artificielle des idéologues, et nous ferions une fois de plus, au prix de noyades de sang et d'un effroyable recul de la civilisation, l'expérience terrible que nous ne pouvons diriger la nature qu'en obéissant à ses lois. *Naturæ non imperans nisi parendo!*

L'histoire continuera donc d'être une grande aristocrate, bien qu'avec des tendances populaires[1]. Les masses, instruites et cultivées dans une sphère de plus en plus large, pousseront et presseront de plus en plus sur les classes supérieures, et cette poussée exercera sur celles-ci la plus salutaire influence. Mais quant à diriger l'humanité, ce sera toujours le rôle de quelques grandes individualités; comprendre ce rôle ce sera toujours l'apanage d'une élite, et dans l'avenir comme dans le passé, il ne manquera jamais de rois de l'intelligence, bâtissant des monuments pour la postérité et donnant de l'ouvrage à une masse innombrable de terrassiers [2].

L'apôtre inspiré de l'égalité sociale, le grand Proudhon, dans une de ces lettres intimes où se trahissaient ses désillusions et ses amertumes, a laissé échapper à sa plume cette condamnation de l'utopie égalitaire que n'aurait pas désavouée un aristocrate comme Renan : « Que si nous abaissons nos regards sur notre pauvre humanité, il m'est avis que tout en cherchant à gagner le plus possible de bipèdes à la dignité humaine, nous ne devons considérer comme semblables à nous que ceux qui jouissent aussi bien que nous de la liberté de raison ou de conscience, ce qui diminue singulièrement l'intérêt que nous pouvons prendre à tout le reste. L'humanité ce ne sont pas ces masses brutales toujours prêtes à crier :

(1) STRAUSS, *Der alte und der neue Glaube.*

(2) C'est le mot de GOETHE : *Wenn die Könige bauen, haben die Karrner zu thun.*

La thèse que nous ne faisons qu'esquisser ici a été supérieurement défendue par RENAN, par STRAUSS : *Der alte und der neue Glaube*, et surtout par CARLYLE.

Pour la critique de la théorie, voir FOUILLÉE, *L'idée moderne du droit.*

Digitized by Google

Vive le roi! Vive la Ligue! L'humanité, c'est cette élite qui constitue le ferment des siècles et qui fait lever toute la pâte. Je vois bien, d'après les statistiques, 900 millions d'individus à face humaine sur la croûte terrestre. Je doute que l'humanité se compose de plus de 90,000 hommes. Un homme sur dix mille, la proportion n'est-elle pas encore trop forte? (1) »

L'*inégalité, conséquence de la liberté, conséquence naturelle et inéluctable, et postulat de tout progrès*, voilà ce qu'*a oublié la Constituante de* 1789, voilà ce qui explique que le siècle de l'évolution dans les sciences aura été le siècle de révolution en politique. C'est de cette confusion de deux principes contradictoires qu'est issu cet assemblage d'erreurs monstrueuses et de vérités sublimes qui forme tout le tissu et la trame de l'époque et qui fait de la révolution de 1789 le musée tératologique de l'histoire moderne. Aussi bien, faites le bilan de 1789, faites le *départ* de l'actif et du passif, et vous verrez que le principe de liberté est la source de tout ce qui s'est fait de grand et de durable, et le principe d'égalité, la source de tout ce qui s'est fait de funeste

Mais notons que le mal l'a emporté de beaucoup sur le bien. Quelque sublime et quelque grandiose qu'elle ait été, la Révolution est une expérience manquée, pour cette raison surtout que l'amour de la liberté n'a exercé qu'une influence restreinte comparée à celle exercée par l'amour de l'égalité. Il suffit de comparer l'influence relative de deux hommes qui représentent le mieux l'antithèse des deux principes : Voltaire, qui est la liberté, Rousseau, qui est l'égalité. C'est Voltaire qui parle encore par la bouche de Turgot, de Necker, des physiocrates et des libéraux modérés de la première Constituante ; c'est Rousseau et Rousseau tout seul, et Rousseau tout entier, avec son effrayante et absurde logique, qui s'incarne et ressuscite dans Robespierre, dans Danton et Babœuf, et c'est parce que Rousseau et le *Discours sur l'inégalité* ont triomphé que nous avons eu d'abord l'asservissement politique des minorités par les majorités, puis des majorités

(1) Correspondance de Proudhon. Lettre à Charles Edmond.

Digitized by Google

par l'unité, par la tyrannie d'un seul, puis l'asservissement moral des consciences et des caractères, puis l'anéantissement de toutes les libertés, puis enfin ce *monstrum horrendum* né de la souveraineté populaire : la centralisation administrative et le socialisme d'État.

Le penseur qui a le mieux compris et jugé le plus sévèrement la Révolution française nous montre, dans ses *Origines de la France contemporaine*, les causes et les influences qui ont agi sur l'esprit de ses auteurs : l'abus de la fausse métaphysique, de l'esprit classique, l'abus du verbe et d'une phraséologie abstraite, à quoi je voudrais ajouter l'optimisme révolutionnaire et destructeur du passé, la foi des Condorcet et les rêveries des Mably. Le grand tort des constituants de 1789 comme des radicaux de tous les temps, c'est la croyance à la toute-puissance immédiate de la raison, la conviction, d'ailleurs admirable quand elle est sincère, qu'il suffit de proclamer une idée pour qu'elle prenne corps aussitôt et se réalise dans les lois comme dans les consciences, comme si une idée qui luit dans un cerveau de génie pouvait aussitôt irradier sur les masses, comme si le soleil qui illumine les cimes neigeuses de l'Himalaya pouvait illuminer au même instant les profondeurs et les bas-fonds de la vallée, plongés souvent dans une nuit éternelle.

Joignez à cela l'influence prédominante des avocats et des rhéteurs, sans autre talent que le verbe, sans autre expérience, sans autre nourriture intellectuelle que Rousseau et Mably. Et ce sont ces rhéteurs qui vont devenir les porte-voix de la raison raisonnante et les défenseurs de la politique déductive et à priori. Consultez les *Mémoires* (1) des hommes d'État anglais et américains qui étaient à Paris au moment de l'explosion, lisez et relisez le livre immortel d'Edmond Burke contre la Révolution, livre dont les pages enflammées et prophétiques et toujours également vivantes furent écrites au lendemain même des premiers événements, et vous saisirez sur le vif l'im-

(1) *Mémoires* de JEFFERSON, de sir SAMUEL ROMILLY et du gouverneur MORRIS.

Digitized by Google

pression produite par les constituants sur des hommes qui avaient l'expérience des institutions libres et parlementaires. Burke surtout avait vu et prévu tous les événements futurs, et rien qu'à voir la liste des députés du tiers état, rien qu'à voir la majorité écrasante des avocats (il y en avait 373), il avait eu comme l'intuition de l'apocalypse de 1793.

Dès les premiers mois, nous voyons à l'œuvre cette raison raisonnante, cette politique géométrique. La monarchie anglaise avait pris sept siècles pour croître et pour se développer; ici, dans la Constituante, nous voyons édifier une république platonicienne en moins de quelques semaines, sur les fondements métaphysiques qui s'appellent : droits de l'homme, souveraineté du peuple, suffrage universel, contrat social et, pour clef de voûte de tout l'édifice, le socialisme d'État.

Et d'abord voyez quelle superbe métaphysique que cette Déclaration des droits : elle fait les hommes libres et égaux par la seule vertu d'une constitution improvisée. Elle ne voit pas que ce sont choses bien différentes que la métaphysique politique et la physique politique, que l'une est plus belle sans doute, mais que l'autre est plus sûre. La métaphysique politique des Français est belle à la façon de la cité des Oiseaux d'Aristophane, bâtie en l'air à l'abri des passions des hommes: la politique des Anglais est imparfaite, mais solide comme toutes choses humaines où beaucoup de mal apparaît comme la condition d'un peu de bien.

Au lieu de dire que *les hommes naissent libres et égaux en droits*, nous dirons peut-être aujourd'hui, et encore sous réserves, que *les hommes naissent* POUR *devenir libres et égaux en droits*, ce qui est bien un peu différent. Mais les constituants franchissent les siècles par un élan sublime, ils confondent tout, droits civils et fonctions politiques, présent et avenir; ils enjambent la réalité et s'élancent vers l'idéal pour retomber (hélas! combien lourdement et combien rapidement!) dans la fange et dans le sang.

Qu'il y ait des droits métaphysiques de l'homme, qui voudrait le nier? Mais dans la réalité physique, il n'y a pas plus

Digitized by Google

de droits de l'homme qu'il n'existe d'être abstrait qui s'appelle l'homme. La scolastique nominaliste aurait dit que l'homme n'est qu'une entité, un vrai souffle, *Homo, nomen, flatus vocis!* Je vois bien *des hommes*, ou pour mieux dire des êtres humains infiniment variables de race, de climat, de milieu et partant de mœurs et d'aptitudes, n'ayant pas les mêmes droits parce qu'ils n'ont pas même intelligence, n'ayant pas les mêmes devoirs parce qu'ils n'ont pas même puissance. Au lieu de l'homme étriqué des constituants, la *Psychologie des peuples* (die Volkerpsychologie) nous décrit le Français, qui est très sociable, très frondeur, bien qu'esclave de la mode et de l'opinion, et dont Tacite et César faisaient déjà ressortir les caractères toujours vrais : l'amour de la gloire militaire, de la chicane et de la parole et le goût des révolutions (*rem militarem, argute loqui, rerum novarum, studium*) ; je vois l'Anglais, espèce admirablement décrite par Emerson (1), l'Anglais indépendant, obstiné, peu sociable, individualiste ; j'entrevois le Slave mystique et concentré, le Scandinave de l'extrême Nord, buveur d'alcool, l'Hindou, qui est presque un halluciné, le Bosschiman, qui est presque un singe. Mais toutes ces *espèces* bien distinctes nous offrent encore des *variétés* non moins bien tranchées. Étudiez quelques types de Zola, « cette épopée pessimiste de l'animalité humaine » : le paysan de la Beauce attaché à la glèbe, le houilleur de *Germinal* à l'intelligence enténébrée par l'habitude des ténèbres. Opposez à cela quelques types d'aristocrates ou quelques types d'artistes et d'hommes de lettres, ces névrosés comme on en voit des spécimens si parfaits dans le journal des de Goncourt, et vous aurez dans l'espèce France une échelle ascendante immense, depuis les brutes de tel roman naturaliste jusqu'aux colosses, aux « devas » qui s'appellent Renan, Pasteur ou Taine.

En vain donc chercherez-vous l'homme des idéologues, vous ne le trouverez pas. C'est qu'aussi bien l'homme n'est pas, il se fait, *non est, sed fit.* Voilà la vérité primordiale fondée sur la théorie de l'évolution. Par conséquent, les droits ne sont pas

(1) *English Traits.*

Digitized by Google

davantage, ils se font peu à peu dans la conscience humaine, et cette conscience a des nuances infiniment variées, depuis les couleurs sombres des consciences brutales et instinctives jusqu'aux couleurs éclatantes de lumière qui rayonnent de la conscience du génie. Non pas qu'il n'y ait pas un *idéal* du droit. Sans doute, il existe, mais chaque époque, chaque milieu a le sien propre, et *l'idée moderne du droit* n'est pas l'idée antique, l'idéal germanique n'est pas l'idéal français (1). Vouloir appliquer et imposer cet idéal à tous, ce serait folie, parce qu'il n'est applicable qu'à une infime élite. Ce qui n'enlève rien de sa valeur, de même que les hautes mathématiques, les théories de Cauchy et d'Abel ne perdent rien de leur certitude parce que je ne les comprends pas et qu'elles ne sont comprises que par une cinquantaine de savants. Je ne nie pas davantage qu'on ne puisse *croire* à un droit naturel, à une morale absolue indépendante des temps et des lieux ; mais, encore une fois, ces droits et cette morale n'existent *pour nous* qu'autant qu'ils se réalisent *pour nous* et qu'ils prennent possession de la conscience humaine.

Que si les socialistes égalitaires persistent à m'affirmer les droits de l'homme, je puis leur répondre que l'animal a les siens, et je ne sais où je m'arrêterais dans cette voie. Car, je le leur demande, dans quelle catégorie animale ou humaine auraient-ils rangé les hommes préhistoriques et les singes anthropomorphes? dans quelle catégorie rangeront-ils les bipèdes de la Papouasie et les Fuégiens? Que s'ils hésitaient encore, qu'ils demandent aux voyageurs, qu'ils demandent même à certains missionnaires très religieux qui ont visité les campements de ces bimanes, qui ont vu leurs femelles et leur progéniture grouillant et rampant sur le sol, et retombant ainsi, comme par un cas d'atavisme, à la dignité originelle de quadrumanes, c'est-à-dire, dans la langue de Jean-Jacques, « tels qu'ils sont sortis des mains de la nature ». Et si, malgré tout, ils revendiquent encore pour les Papous ou pour les sauvages de la Terre-de-Feu les droits de l'homme, et non les

(1) Voir le beau livre de FOUILLÉE sur *L'idée moderne du droit*.

Digitized by Google

droits de l'animal, qui, à mon sens, leur conviennent autant, sinon davantage, je les prierais de lire tel livre de Huxley ou de Lubbock sur la *Place de l'homme dans la nature*. Ils nous disent qu'il y a moins de distance d'un gorille à un Bosschiman qu'il n'y en a d'un Bosschiman à un Helmholtz, et que dans les temps préhistoriques, avant la disparition dans la lutte pour la vie des chaînons intermédiaires, il y avait moins de distance encore de l'homme préhistorique inférieur au Bosschiman au singe préhistorique supérieur au gorille. N'est-ce pas une vague intuition de cette vérité scientifique qu'exprimait le langage populaire en confondant sous une même appellation les singes anthropomorphes et les hommes pithécoïdes, tous deux *hommes des bois* (*bosschemannen*), ne distinguant pas dans les mots ce qui n'est pas essentiellement distinct dans la réalité?

Je dirai donc aux socialistes égalitaires : « Si aux droits sociaux et aux droits historiques fondés sur le passé, les usages, les traditions, les nécessités de la société, le caractère national, vous voulez substituer un droit naturel, tâchez de trouver des hommes à l'état de nature; émigrez dans un désert du Far-West, comme les Mormons, comme le socialiste R. Owen. J'admets qu'à l'état de nature l'homme ait tous les droits, Robinson, dans son île, eût pu se réclamer de Rousseau. Quand on manque de tout, on a droit à tout. Appliquez donc, si vous le voulez, la *République* de Platon ou l'*Utopia* de Morus, mais n'oubliez pas qu'elle est faite pour des philosophes. Acceptez, si bon vous semble, le *Contrat* de Jean-Jacques, mais n'oubliez pas de l'appliquer aux hommes pour lesquels il a été fabriqué. Ce sont des hommes qui ne sont d'aucun pays, d'aucun siècle, naissant enfants trouvés et mourant célibataires, pures entités, écloses sous la baguette métaphysique.

Vous êtes un grand admirateur des hommes de la Révolution, vous avez admis plusieurs de ses héros dans votre remarquable *Calendrier positiviste des grands hommes*. Je les admire autant que vous. Je ne connais guère dans l'histoire de spectacle qui vaille celui de Condorcet, écrivant dans sa prison, devant la vision de l'échafaud, son immortelle *Esquisse des*

Digitized by Google

progrès de l'esprit humain, croyant *quand même*, malgré la Terreur, malgré les noyades de sang, au culte de l'humanité. Oui, véritablement, ces hommes furent sublimes. Leur foi était plus forte que la mort. Ce fut leur plus grande erreur. Ils voulurent imposer à l'humanité présente des principes de constitutions qui n'étaient faites que pour l'humanité idéale.

Dans ma répulsion pour le dogme de l'égalité et pour le socialisme d'État, je ne me laisse donc pas guider par des principes abstraits, mais par les faits. *La politique n'est pas une science à priori, ni même une science à postériori. A mon avis, elle n'est même pas une science du tout, je veux dire une science exacte*. Pour moi, il n'y a qu'un *art politique*, il y a une politique anglaise, une politique slave, une politique américaine. C'est en ce sens que les Allemands ne parlent pas d'une économie politique, mais d'une économie nationale (*Nationalökonomie*). Sans doute, un droit naturel, une politique abstraite comme celle de Rousseau, une économie déductive comme celle de Bentham, de James Mill, sont beaucoup plus parfaits, plus simples et plus clairs qu'un droit historique, qu'une politique fondée sur les faits et sur l'observation, mais cette perfection abstraite est précisément son défaut pratique. Les gouvernements simples sont foncièrement défectueux, comme les organismes simples sont nécessairement des organismes inférieurs dans l'échelle des êtres. Quand l'État a besoin de ranimer ses forces et de remédier à ses maux, a dit l'un de vos plus grands hommes, à quoi servirait pour alimenter ou pour guérir, une discussion sur les droits de l'homme? La question est de savoir procurer l'un et l'autre, et en pareille matière, je conseillerai plutôt d'avoir recours au médecin et au fermier qu'aux professeurs de métaphysique et de droit naturel.

C'est donc uniquement l'expérience qui me dirige. C'est surtout l'expérience grandiose instituée depuis des siècles par l'Angleterre. Toujours vous avez eu horreur de la centralisation excessive, de l'immixtion de l'État dans les affaires individuelles, de l'idéologie. Votre constitution est l'œuvre du temps, elle n'est pas une machine forgée par le cerveau d'un

Digitized by Google

génie dont on ôte, ou brise, ou remplace à volonté le ressort. La France, depuis Rousseau, a déjà fait une quantité considérable de ces machines. A la prochaine exposition, elle pourra bâtir à leur usage un « Palais des machines » politique. Je vous jure que cette exposition serait d'un intérêt palpitant.

La biologie a été partagée jusqu'à nos jours en deux camps ennemis sur la question de la définition de la vie. Les uns, appelés vitalistes, admettaient avec l'école de Montpellier que la vie d'un organisme est une Cause mystérieuse, une Force vitale une et indivisible qui tient sous sa dépendance tous les organes. Si elle se relâche, c'est la maladie; si elle s'affaiblit outre mesure, c'est la mort. Les autres, c'est-à-dire aujourd'hui la presque totalité des biologistes, admettent que la vie n'est pas une *cause* mystérieuse, une force vitale une et indivisible, mais qu'elle est un *effet,* que la vie a sa source dans les propriétés des tissus vivants, comme le dit Bichat par une intuition de génie, ou plutôt dans les propriétés des cellules, comme le prouva Schwann et comme l'exposa magistralement Claude Bernard. Depuis la théorie cellulaire, la biologie, pour employer le langage d'Auguste Comte, est sortie de la *période métaphysique*, elle est entrée dans sa *phase positive*. Malheureusement, la sociologie, ou, pour éviter ce mot barbare, la science sociale qui succède à la biologie dans l'ordre hiérarchique des sciences, est encore attardée dans les conceptions métaphysiques. La plupart des sociologues qui ont rejeté l'idée d'une force vitale pour les organismes vivants l'admettent encore pour l'organisme social. Ils croient à une force vitale qui s'appelle l'État. Si la société est malade, ce n'est pas parce que les cellules sociales sont malades, c'est parce que les rênes de l'État sont relâchées, c'est que l'État n'applique pas sa panacée universelle. Or, dans la conception positive de la société, il est établi que la vie sociale résulte de la vie de ses parties, de ses cellules. Telles cellules, tel organisme; tels individus, telles familles, tel aussi sera le gouvernement. En ce sens, on a pu dire avec raison que les sociétés n'ont que les gouvernements et les institutions qu'elles

Digitized by Google

méritent. Aucun changement ne peut se faire dans la société, sauf ces changements lents dans la nature humaine. *La question sociale n'est donc pas autant un problème politique qu'un problème moral, c'est-à-dire relevant de la philosophie morale.* Selon la conception profonde donnée sous forme humoristique dans le *Sartor resartus* de votre Carlyle, l'homme est un grand tailleur, un infatigable, un *sartor resartus;* sans cesse il se taille des institutions comme il se taille des vêtements. Mais il arrive un moment critique dans la croissance des sociétés, où ces vêtements deviennent trop étroits. Nous sommes à une de ces phases critiques. Hier encore, l'humanité était enfant, aujourd'hui, elle est adulte; grâce aux progrès des sciences et aux *changements dans les idées que ces progrès ont provoqués*, cette croissance a été si rapide que l'humanité n'a pas eu le temps de se faire des vêtements nouveaux, de se donner des institutions nouvelles en rapport avec la grandeur de sa taille nouvelle. Quoi d'étonnant si ces vêtements se déchirent et se percent aux coudes, si l'humanité se montre à nous en haillons et nous apparaît comme une grande déguenillée?

Si je ne suis pas socialiste d'État, parce que je *déteste l'idéologie appliquée à la politique*, si j'abhorre la centralisation excessive, *parce que je crains les attaques d'apoplexie*, je ne suis cependant pas davantage individualiste dans le sens de vos anciens économistes. Ceux-là aussi étaient des abstracteurs de quintessence. Comme les sciences exactes procèdent toujours par abstraction et comme ils regardaient l'économie politique comme une science exacte, ils employèrent nécessairement la méthode d'abstraction. Ils isolaient des faits, considéraient à part certaines conditions sociales, se demandaient, par exemple, ce que *serait* l'humanité *si* l'homme n'était guidé que par le seul égoïsme. *Ils confondaient les lois du marché avec les lois de la vie. Ils ne considéraient que l'instinct de produire, ils négligeaient l'instinct de sociabilité*, l'instinct de sympathie, cet instinct dont Schopenhauer fait avec raison, je pense, la base de toute morale. Le juif Ricardo raisonnait comme si tous les hommes étaient guidés par les pratiques de la haute banque juive. D'ailleurs, ces précurseurs, en fondant l'économie

Digitized by Google

politique, ne pouvaient prévoir la transformation radicale que les découvertes de la science mécanique introduiraient dans le monde industriel et commercial. Ce serait donc une immense erreur et un anachronisme que de revenir encore à eux.

Vous m'objecterez peut-être : Vous condamnez le socialisme d'État, vous condamnez l'individualisme, et cependant il faut vous prononcer : seriez-vous comme l'âne de Buridan des scolastiques placé entre deux picotins d'avoine ou comme le Malheureux de Dante, qui, sollicité en sens contraires par deux aliments, se laissait mourir de faim :

Intra due cibi distanti e moventi
D'un modo primo si morria de fame
Che libero uomo si recasse a denti.

Vous admettriez peut-être une politique d'indifférence comme les scolastiques admettaient une liberté d'indifférence?

Non, monsieur, je ne suis partisan ni de la politique d'indifférence ou d'indécision, ni de la liberté d'indifférence, et, dans la situation de l'âne de Buridan, tout homme et même tout âne qui ne serait pas aussi baudet que l'âne de Buridan eût mangé les deux picotins. Il faut agir, il faut prendre des mesures, et même, s'il le fallait, des mesures révolutionnaires. Comme vous le dites très bien, nous sommes à une époque de transformation, de crise, risquons le mot, de *révolution*, et à rien ne sert de le déguiser. Après tout, le danger, c'est de glisser *inconsciemment* dans une période révolutionnaire. La grande erreur du pauvre Louis XVI, erreur qu'il paya de sa tête, fut de ne pas se douter qu'il était dans une révolution et de vouloir recourir à des demi-mesures, à des expédients. Il nous faut donc agir, il faut se soumettre aux réformes qui s'imposent. Mais je pense que, entre les deux conceptions opposées que nous avons examinées, il y a encore un moyen terme ; je pense que, entre le socialisme d'État et l'individualisme des anciens économistes, il y a le socialisme municipal ; je pense que, entre la Chambre des communes, légiférant sur toutes choses pour l'Angleterre tout entière, et le nihilisme administratif d'un Herbert Spencer, il y a le County Council, légiférant sur certains intérêts pour chaque municipe.

Digitized by Google

Nous voici donc revenus à notre point de départ, qui sera notre point d'arrivée.

Or, c'est une chose pour moi étonnante que l'on parle sans cesse de socialisme d'État et que l'on ne parle jamais de socialisme municipal. Certes, de prime abord, il peut paraître qu'entre les deux termes il n'y ait d'autre différence que l'adjectif. Mais nous sommes dupes des mots. Entre les deux conceptions, il y a un abîme. Le socialisme municipal, c'est le gouvernement de la cité libre dans l'État libre. Comme le dit Tocqueville : « C'est dans la commune seule que réside la force d'une nation ». Le socialisme d'État, c'est la centralisation et souvent le despotisme; le socialisme municipal, c'est la décentralisation et la liberté. Dans l'un, je ne vois, je le répète, qu'une tête immense sur un corps anémique, la vie s'étant retirée des extrémités ; dans l'autre, je vois une vie intense dans toutes les parties, dans tous les organes. Pour les quatre-vingt-dix centièmes des électeurs, l'État n'est qu'une abstraction, le municipe seul est la chose concrète. Dans les États centralisés, comme la France, tuez Paris, vous tuez la province, vous tuez le haut enseignement, la Sorbonne, le Collège de France, le haut commerce; attaquez Paris, vous paralysez le pays tout entier. Les alliés le savaient bien en 1814, et les Communards ne le comprirent que trop bien en 1871. Au contraire, dans les États non centralisés, comme l'Angleterre, où domine le principe du *self-government* et du *home rule*, où le principe des municipes autonomes est en vigueur, tuez la capitale, tuez Londres, il vous reste Édimbourg, il vous reste le haut enseignement à Oxford et à Cambridge, le haut commerce et la grande industrie à Liverpool, à Manchester, à Glasgow. Sous l'empire romain, qui nous a légué les tristes traditions du dieu État et de la centralisation excessive, la prise de Rome *urbis et orbis* livrait l'empire au conquérant; au moyen âge, au contraire, la perte ou la décadence de Rome laissaient subsister dans tout leur éclat les municipes, Sienne, Florence, Milan, Venise, plus florissantes souvent que la Ville Éternelle.

Ici donc encore, l'expérience nous donne de mémorables exemples dans l'évolution des institutions municipales, et ce

Digitized by Google

serait un magnifique travail que d'entreprendre l'histoire comparée de ces institutions chez tous les peuples. Ici encore, la Révolution française, qui a fait table rase de tout le passé, qui a détruit le bien en même temps que le mal, a fait œuvre néfaste.

Voyez nos municipes flamands, voyez le rôle que Bruges, Gand, Bruxelles, Ypres, Louvain, Liége, Anvers, ont joué dans l'histoire de la civilisation. Visitez nos monuments, cette Grand'Place de Bruxelles, joyau unique au monde. Visitez Bruges la morte, que ses institutions et l'Océan ont abandonnée, étudiez notre art flamand splendide, et vous arriverez à la conclusion inévitable que c'est l'organisation municipale qui l'a fait éclore. On a cherché ailleurs les origines de cet art : dans le climat, dans la race. Avons-nous donc un climat si riant? L'azur de notre ciel, les couleurs de notre végétation sont-ils donc si brillants? La Belgique ne serait-elle plus un pays brumeux du Nord? Avons-nous donc été une race si particulière, et d'où vient que le grand art flamand a eu ses intermittences, qui coïncident avec la floraison de ses institutions? D'ailleurs, partout, chez tous les peuples, la splendeur des institutions municipales marque la grandeur de l'art : c'est l'art grec et les républiques; c'est l'art allemand de Dürer et de Holbein et la Ligue hanséatique; c'est l'art italien de la Renaissance, florissant partout où il y avait des institutions municipales florissantes.

Considérez la vie d'une ville moderne, simple assemblage d'hommes où chacun, sous une police passable, végète isolément, ne songeant qu'à soi, occupé languissamment à s'enrichir et à s'amuser, plus souvent à se comprimer. Mettez alors en regard, avec Taine, la vie entreprenante d'une cité libre comme l'ancienne Athènes ou la vieille Rome, comme Gênes et Pise au moyen âge, comme Venise, dont l'histoire ressemble à un conte des *Mille et une Nuits* : « bourgade de vendeurs de poissons posée sur la boue, sans terre et sans eau, sans pierre, sans bois qui conquiert les côtes de son golfe, Constantinople, l'Archipel, le Péloponèse et Chypre, c'est-à-dire un quart et demi de l'empire romain, qui écrase sept révoltes à Lara et

Digitized by Google

seize révoltes en Crète, qui défait les Dalmates, les Byzantins, les Soudans du Caire et les rois de Hongrie, qui lance dans le Bosphore des flottes de 500 voiles, arme des escadres de 200 galères, fait naviguer à la fois 3,000 bâtiments, qui chaque année, par quatre flottes de galiers, unit Trébizonde, Alexandrie, Tunis, Tanger, Lisbonne et Londres, qui, enfin, inventant une industrie, une architecture, une peinture et des mœurs originales, se transforme elle-même en un magnifique joyau d'art, pendant que ses vaisseaux et ses soldats, en Crète, en Morée, défendent l'Europe contre les derniers des envahisseurs barbares ». On comprendra, par le contraste de son activité et de notre inertie, ce que la société peut tirer de l'homme, ce que l'homme peut oser et créer lorsque l'État le fait souverain et patriote, ce que l'antique régime municipal que nous avons quitté et que Venise renouvelle développait de courage et de génie en dressant et liant en une seule gerbe les facultés que nous laissons s'étioler dans nos États trop grands.

Nous ne voyons plus les énergies que développaient les associations bornées. Nous sommes perdus dans un État trop grand. Nous ne soupçonnons plus les ressources d'invention, les élans de patriotisme, les trésors de génie, les merveilles de dévouement, le magnifique développement des puissances et des générosités humaines que l'individu atteint lorsqu'il se meut dans un cercle proportionné à ses facultés et approprié à son action. Quoi de plus rare aujourd'hui que de sentir, étant citoyen, qu'on appartient à une patrie? A l'ordinaire, nous ne la voyons pas; nous ne nous intéressons à elle que par un raisonnement de la cervelle. Nous la sentons seulement comme un mécanisme compliqué qui nous gêne et nous enserre.

Au contraire, « quand une société se développe ainsi par elle-même, elle a son goût et son art propres; la vie spontanée produit des créations originales et l'invention entre dans le champ de l'intelligence après avoir fécondé celui de l'action. Une chose est nécessaire à l'homme, le respect de la source vive qu'il porte en lui-même. Que chacun de nous préserve la sienne, l'empêche d'être troublée, étouffée, la fasse couler;

Digitized by Google

le reste, œuvres, puissance, gloire, viendra par suite et par surcroît ».

Et voilà pourquoi, monsieur, ennemi du socialisme d'État autant que de l'individualisme égoïste, je ne le suis pas du socialisme municipal, du développement des fonctions communales. Voilà pourquoi j'ai pleine confiance dans l'avenir du nouveau régime que Londres s'est donné, et suis partisan décidé de l'augmentation de ses pouvoirs, de l'extension de ses attributions. Le seul danger serait que, Londres étant moins une commune qu'une nation de 5 millions d'âmes, la centralisation y pourrait aisément devenir menaçante.

Et cependant, je ne redoute même pas le programme développé par votre collègue John Burns : rachat par la métropole des tramways, du gaz, de l'eau, monopole des grands services publics. Je préfère voir dans votre pays 50 municipes très puissants qu'un État dieu tout-puissant. L'expérience, d'ailleurs, a été faite pour Birmingham, et surtout pour Glasgow. Elle a admirablement réussi.

On attend donc beaucoup de vous. La moisson est grande, les ouvriers nombreux et dévoués. J'ai la conviction que les 139 membres de votre Conseil seront à la hauteur de cette immense tâche.

Ce qui, d'ailleurs, me fait croire à la réalisation des espérances les plus optimistes que vous me développiez un jour sur la question sociale en opposition avec mes vues pessimistes, c'est que vous ne travaillez pas seulement par vous-même, c'est que la Nature et la Fortune ont toujours été collaboratrices et complices de vos travaux et de votre prospérité. Sans doute, vous êtes un peuple étonnant, mais votre histoire est encore plus étonnante que vous-mêmes.

D'autres peuples ont vu échouer leurs tentatives de réformes dans les périodes les plus critiques, par la guerre et l'invasion de l'étranger; le peuple anglais, par sa position insulaire, a toujours échappé à ce danger comme à la gloire militaire, cette terrible menace d'un peuple libre. Vos falaises vous ont mieux défendus que le courage le plus héroïque. Votre nuit cimmérienne, selon la parole de Tacite, a rebuté les conquérants

Digitized by Google

romains et vous a gardés intacts de l'influence et de la domination romaines; les tempêtes vous ont préservés de l'invincible *Armada* et, par là, de la domination castillane et papiste, cette autre menace de la liberté; dans ce siècle même, vos rochers vous ont sauvés du despotisme des napoléonides.

D'autres peuples encore ont échoué par le gouvernement détestable de leurs rois. Vous avez fait vos plus grands progrès, conquis vos plus beaux triomphes sous les rois les plus exécrables; vous avez fondé la liberté politique sous le hideux Jean sans Peur, la liberté religieuse sous Henri VIII, le roi Barbe-Bleue; vous avez fondé la vérité scientifique et votre Société royale par Newton, sous Charles II, le roi abject, mercenaire de la cour de France, vendant son pays aux baisers de ses maîtresses et aux écus du Roi-soleil.

D'autres peuples ont péri par l'extrême inégalité des richesses. Rappelez-vous le cri de détresse de Pline qui retentit dans l'histoire économique comme un solennel avertissement : *Latifondia perdidere provincias!* Les latifonds, les grandes propriétés ont perdu les provinces! Or, le régime agraire de l'Angleterre est absolument celui de l'empire romain, ou plutôt, il est plus inique encore. La moitié de la Grande-Bretagne appartient à 150 personnes; la moitié de l'Écosse, à 75; la moitié de l'Irlande catholique, à 35 lords protestants.

D'autres peuples ont échoué par leurs vertus; la Révolution française a échoué par son idéal trop élevé et trop abstrait, ses aspirations trop sublimes, ses hommes trop titanesques.

L'Angleterre, comme le prince de Machiavel, a souvent prospéré jusque par ses vices, et votre histoire semble donner raison à cette fable des abeilles de votre compatriote Mandeville, à sa fameuse thèse que les vices sont aussi profitables aux peuples que leurs vertus. Vous êtes le pays des contrastes et des contradictions. Vous n'aimez pas les arts : l'histoire des arts, du dessin et de la musique en Angleterre tiendrait en moins d'une page, et vous avez produit la plus admirable des littératures poétiques. Vous dédaignez les hautes spéculations et les théories, et vous avez produit, comme par hasard, avec

Digitized by Google

Newton, la plus grandiose théorie scientifique. Vous êtes le plus moral des peuples et, par là même, le plus intolérant. Au commencement du siècle, vous chassez Byron de son trône poétique; hier, vous chassiez Parnell, le roi non couronné de l'Irlande, de son trône politique, tous deux pour avoir failli à leurs promesses de fidélité conjugale. Vous êtes le plus religieux des peuples, et vos athées (Darwin), vos comédiens (Garrick) gisent dans vos cathédrales à côté de vos théologiens.

Sincèrement, vous êtes une race admirable, mais vous êtes une race paradoxale. Vous déroutez toutes les conclusions et toutes les lois de l'histoire.

Voilà pourquoi, si j'ai pleine confiance en votre avenir, je me défie un peu de l'imitation servile de vos mœurs et de vos institutions. On n'imite pas vos institutions parce qu'on n'imite pas les Anglais, parce qu'on ne copie pas votre climat, parce qu'on ne transporte pas vos brouillards.

Et cependant je n'en dirai pas moins aux jeunes économistes qu'il est trop de mode ici d'envoyer en Allemagne :

N'allez pas entendre des *théories* économiques en Allemagne, des professeurs à Leipzig, allez observer des faits en Angleterre, étudier des *institutions* à Londres, à Édimbourg. Allez faire votre stage d'hommes politiques à la Chambre des communes, dans les meetings. Certes, vous n'arracherez pas aux Anglais le secret de leurs destinées, mais vous prendrez quelque chose de leur incomparable sens pratique, de leur esprit d'initiative, de leur instinct d'association et de leur infatigable persévérance.

Quant à vous, messieurs les Anglais, vous irez de l'avant. En marche vers la paix sociale! Voilà votre devise. Vous avez perfectionné l'astronomie, vous perfectionnerez la sociologie. Après la science du ciel, la science de la terre, de l'humanité. Votre Newton a trouvé le secret de l'harmonie des astres, un Newton futur trouvera le secret de l'harmonie des sociétés.

Attraction des astres! Attraction des hommes! Alors vous aurez fondé véritablement la gravitation *universelle*. Quelle œuvre, monsieur! Et cette œuvre sera la vôtre, l'œuvre de la civilisation anglo-saxonne!

Digitized by Google

Pardonnez-moi, je vous prie, cette longue épître. Le pire malheur qui puisse m'arriver, c'est que vous daigniez réfuter mes erreurs et mes hérésies dans l'un de ces délectables *Essais* dont vous seul possédez le secret.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma vive reconnaissance pour les heures délicieuses que j'ai passées à causer avec vous et l'hommage de ma sincère admiration.

Bruxelles, novembre 1892.

CH. SAROLÉA.

Digitized by Google

AME DE JEUNE FILLE [1]

26 mai.

Reçu la lettre de Laure. Si gentille, gaie, bien elle-même. Un feu d'artifice de phrases drôles, tendres, pétille d'un bout à l'autre :

« Donnant donnant, ma belle Marthe, dit-elle. Tu me veux, viens me prendre. Nous irons ensemble à l'ambassade d'Espagne. Une fête de nuit, *very select*. Je te promets un succès fou. Tu as fait sensation au bal de cet hiver, on a causé de toi huit jours durant. Même on s'est chamaillé un brin, d'aucuns tenant pour ta grâce blanche, hiératique, oui, hiératique, ça s'est dit, d'autres pour la toute belle Mme Paderowska, tu sais, cette blonde tout en chair, une chair de miracle, savoureuse, nacrée, avec des frissons roses qui courent dessus comme sur une moire, une chair qui vous donne des envies de mordre à même quoi! Il y avait ceci, puis ça... Tu es encore un peu mince pour les gros amateurs, toi, ma déesse!

Tiens, c'est Paul de Nangis, ce maître ès goût, qui a tranché le débat :

« Mme Paderowska est très belle, a-t-il dit, comme on le consultait en dernier ressort. Quant à cette jeune fille... elle est incomparable! »

Incomparable!

Comme c'est amusant une amie phénomène qui à chaque exhibition vous renfonce, petite et chétive que vous êtes,

(1) Suite, voir les numéros des 15 juillet, 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1892.

Digitized by Google

jusque dans le troisième dessous! Tu as de la chance de ne pas être obligée de gagner ton pain, va! Pas une femme, pas une mère ne voudrait de toi!

Veux-tu mon avis? Tu es indélicatement belle. Et ce n'est rien encore que ta beauté... C'est ta grâce charmeresse qui est insupportable. Voilà, on fait un tas de petites mines, ça va très bien, le poisson mord à l'hameçon doré... Puis tu passes, toi, tranquille, avec ton air de ne rien voir, et ce je ne sais quoi d'ensorceleur qui est en toi... Va te promener, plus personne, tous les hommes te courent après. Et c'est à recommencer. Ah! la vilaine, ah! la charmante!

Tope là, suzeraine, faisons un marché. Quand j'aimerai quelqu'un, tu ne le regarderas pas une fois de tes yeux couleur de topaze brûlée, sais-tu, envoûteuse. Pour le reste, je te l'abandonne, ô sorcière, ô charmeuse!

C'est égal, c'est décourageant. Enfin, il fera nuit à l'ambassade. Les lampions, ça fume!

Bien oui, mais il y aura tes grands diables d'yeux qui vont tout éclairer...

Tiens, il avait raison, le beau Paul.

Incomparable!...

C'est pour ça que je t'aime tant. »

28 mai.

Je pars pour Gand. Je vais le voir.

Ma toilette est prête, très jolie, des flots de tulle soufre noués de velours noirs, un grand éventail de plumes d'aigle, dans les cheveux, à la ceinture très haute une touffe de maréchal Niel... Ah! chères fleurs d'amour, entendra-t-il votre doux langage?... Petit livre, mon confident, que vous dirai-je quand je rentrerai?

3 juin.

Je rentre... brisée. Mon Dieu, ayez pitié, la croix est trop lourde, ma chair angoissée se révolte et la refuse.

Mais je ne veux pas... c'est impossible, il me faut ma part de joie en ce monde. Ce n'est qu'un rêve, ces trois jours d'agonie

Digitized by Google

douloureuse dont mon être tout entier reste pantelant avec l'âpre regret de la mort qui ne veut pas venir.

Un rêve... hélas! pour moi, jamais plus il n'y aura de matin joyeux. Dans le songe ou les veilles, une même pensée me voilera toute chose du même deuil lourd. Les jours suivront les jours, ternes, mornes, chacun m'apportant sa peine, chacun marquant d'une blessure nouvelle les stations de mon calvaire douloureux.

Mes yeux n'ont plus de larmes et je reste là, anéantie, stupide, fouillant d'un regard de folle dans cet effondrement où tout de moi s'engloutit : espoir, bonheur, jeunesse, amour, et jusqu'à ma fierté de vierge amoindrie et souillée.

Ah! je l'aimais, je l'aimais... je l'aime et il est, quelle torture, mon Dieu, il est...

Je ne puis pas l'écrire. Mes doigts tremblent et s'arrêtent, glacés, n'osant fixer ici sur ce cher confident de mes joies tôt passées l'arrêt qui les condamne à jamais.

Il le faut pourtant. Je veux me remémorer ces jours d'ivresse, puis d'angoisse, ainsi qu'on promène un fer chaud sur la plaie encore vive pour la mieux fermer. La douleur m'est bonne... Pour que mon cœur s'apaise et se soumette, il me faut le broyer jusqu'à complet épurement. Debout donc, et cœur en haut! Mon Dieu, soutenez-moi dans l'épreuve; donnez-moi votre force, si vous voulez que je me crucifie moi-même sans une plainte et que je m'éloigne docile de ce paradis d'amour dont mes pieds déjà touchaient le seuil et où jamais, jamais, il ne me sera permis d'entrer.

Ce que je souffre!.. Eh! tant mieux donc, misérable fille! Souffre, souffre pour expier les inoubliables délices de cet amour volé. Debout. Souris, commande à tes lèvres qui tremblent d'étouffer toute plainte, détourne tes yeux, que nul n'y voie sourdre tes larmes... Tu n'as pas le droit de pleurer.

Pourtant, je n'ai rien fait de mal. C'est Dieu lui-même qui m'a mis cet amour au cœur. Je ne savais pas... Je vivais dans mon rêve, un rêve très pur, doux, où rien de bas ni de cou-

Digitized by Google

pable n'entrait et qui s'achevait en plein ciel dans la gloire blanche des épousailles.

Oh! je l'aime... Paul, Paul, mon bien-aimé!

Silence donc, mes lèvres, et désapprenez ce nom qui vous était plus doux que la plus douce caresse. Taisez-vous, pauvres, qui plus jamais ici-bas ne connaîtrez les mots d'amour qu'on murmure bas comme un chant d'autre monde, et non plus ces autres mots ineffables qu'on prononce peu après, courbée sur un berceau, doucement, doucement, pour ne pas éveiller la chère créature frêle qui rit aux anges et ne les entend pas. Ah! mots adorables, baisers chantés que des lèvres tendres cueillent sur d'autres lèvres extasiées, mélopées endormeuses que psalmodient les mères, antienne jouisseuse que disent bouche à bouche les amants extasiés, mes lèvres pâles et flétries de sanglots ne vous connaîtront point.

D'autres passeront alanguies auprès de l'époux, ou fières, portant entre leurs bras le fruit de leurs amours... Moi, je ne serai ni femme ni mère, jamais, jamais! D'autres, plus heureuses, verront jouer et grandir autour d'elles de chères têtes blondes comptées matin et soir du même baiser ravi. Moi, si je dois vivre, je vieillirai seule, avec le mirage désolant des joies entrevues, qu'un instant j'ai cru miennes et dont jamais, jamais, je ne connaîtrai la douceur.

Mais Dieu est bon. Sa main, qui s'appesantit, mesure l'épreuve à nos forces. Il sait bien que les miennes se lasseront vite dans cette lutte suprême menée contre un être cent fois cher, et avant qu'elles s'épuisent il me reprendra en sa paix.

Ah! vision de Saint-Jacques à présent bénie, tu ne m'effrayes plus. Petite bière blanche, couche dernière où toute peine s'apaise, c'est demain que je voudrais dormir sous la jonchée de tes lis pâles, comme moi tôt moissonnés.

Quelle soirée!... Trois heures de paradis, puis, d'un coup, cette chute effrayante dans l'enfer et la nuit.

Je m'étais écartée un peu, lasse d'hommages.

« Tu as un succès fou, m'avait dit Laure. On ne me parle

Digitized by Google

que de toi. Là, est-ce damnant? Tu es belle ainsi, oh! mais belle! »

Que m'importait, mon Dieu, puisque seul il n'était pas là pour me le dire! Et je m'étais enfoncée toute triste dans un coin de parc demeuré sombre. J'avais froid dans la nuit tiède. Tout près, un peu au-dessous de moi, l'eau d'une cascade s'égrenait avec un clapotis triste.

Tout à coup, je me mis à trembler violemment.

« Marthe, appelait une chère voix frémissante, Marthe, êtes-vous là?

— Paul! »

Ah! le cri de joie folle! Je lui tendis mes deux mains dans l'ombre, ravie, sentant ma peine qui s'envolait. Ses mains souples et chaudes les saisirent... Au même moment, comme par magie, tout autour de nous se mit à flamboyer d'une lueur d'apothéose. Dans chaque buisson s'allumèrent comme des lucioles géantes. Nous étions près du grand bassin, et le jet d'eau qui tantôt me semblait pleurer ma souffrance, changeait de voix, montait, montait triomphant dans une chanson joyeuse. De petites nymphes tirées de leur nuit comme par un coup de magie se dressaient toutes blanches, frissonnantes sous la pluie de perles irisées qui baignait leurs corps charmants. Par instant, quelque fusée colossale éclatait, montant vers le ciel dans une coulée d'or, et le jet d'eau lui-même semblait d'or fluide, traversé qu'il était de cette blonde clarté.

Ainsi dans ma vie tout s'illuminait.

Demi-cachés sous une énorme plante aquatique aux feuilles géantes étrangement veinée d'argent, nous étions là, dominant la féerie, serrés l'un contre l'autre sur un des gros quartiers de roc surplombant le bassin et qui portait tout juste nos deux corps.

« Chère, chère aimée, disait-il, c'est donc que Dieu vous donne à moi malgré tout qu'il vous met ainsi sur ma route au moment même où je vous évoquais? Triste, je marchais dans l'ombre et vous m'êtes apparue, et soudain autour de moi tout

Digitized by Google

n'était plus que clarté. Je souffrais... votre main a touché la mienne, nous voici deux en paradis. Dites, me repousserez-vous, chère vision blanche, ou bien, clémente, me laisserez-vous dans cette extase vous adorer à deux genoux? »

Il s'était laissé glisser à mes pieds, tenant toujours mes mains qu'il couvrait de baisers fous.

« Marthe, répondez. Parlez, oh! je vous en prie. »

A présent, la féerie changeait. Tout, autour de nous, était d'un rose d'aurore; l'eau, les roches, les grands feuillages étendus au-dessus de nos têtes ainsi qu'un dôme enchanté et jusqu'aux corps gracieux des petites nymphes qui, moirés de teintes roses qui allaient s'avivant, semblaient tressaillir et prendre chair en un éveil enchanté.

Toute la douceur de cette nuit splendide passait en moi. Je dégageai ma main droite, qu'il avait gantée comme d'un tissu de baisers, et la posant sur sa belle tête, qu'il levait vers moi bouleversée de passion :

« Écoutez, fis-je très bas. Les paroles que je vais vous dire et que Dieu écoute, nul en ce monde ne les a entendues de moi, et quoi qu'il advienne, nul après vous ne les entendra plus. Je vous aime... Prenez-moi, je vous appartiens. Je suis votre bien, votre chose, heureuse tant que je vous verrai me sourire, fût-ce dans l'exil et dans la pauvreté. Si un jour vous vous détourniez de moi, la mort seule me tenterait. Vous incarnez mon bonheur et aussi ma vie. A quoi bon toutes choses sans vous!... Je vous aime, ah! je vous aime... »

Il s'était dressé avec un cri de triomphe, superbe dans sa joie surhumaine.

« Chère, chère créature, sois bénie entre toutes. Tiens, vois, je pleure; c'est du bonheur que tu me donnes. Tu m'aimes? Redis-les, ces mots charmants, pour que j'y puisse croire. Est-ce bien toi que j'étreins dans mes bras, chère idole, si haute que jamais en mes rêves je n'avais pensé atteindre et que j'adorais d'en bas, prosterné, avec la compréhension douloureuse de mon indignité? Tu m'aimes... Ah! donne tes lèvres,

Digitized by Google

que j'y cueille le divin aveu. Laisse-moi te contempler, encore, encore, enfant tant chérie. Comme tu es belle, plus belle que tout! Ferme les yeux, que je baise l'ombre de tes cils sur ta joue en fleur. Ouvre-les à présent, que j'y voie luire l'aube de nos jours heureux. Marthe, je t'adore, chère pureté. Tu n'es pareille à nulle autre, nulle n'a ta grâce chaste et ton doux parler. Tu m'aimes... Ah! je défie toute peine. Parle, que j'entende la musique de ta voix d'or. Dis-moi que rien au monde ne pourra nous séparer.

— Rien, fis-je, je vous aime. Fussiez-vous le dernier d'entre les hommes, maudit, chargé de misères et de peines, je vous prendrais par la main et nous irions par le monde, plus fiers que des rois. J'ai juré, je suis vôtre, en haut, en bas, dans la joie, dans les pleurs...

— Bien, fit-il d'une voix étrange. Souviens-toi que tu as juré, Marthe. Tu es à moi, toute, toute. »

Et il resserra un peu son étreinte, me berçant doucement entre ses bras comme on fait pour l'endormir à un tout petit enfant peureux.

« Chère! »

Là-bas, on dansait. Sur la pelouse coupée ras et piquée de lumière, sur le sable doré des allées, par les fenêtres grandes ouvertes des salons, nous voyions les couples tournoyer, emportés d'un même vol. L'orchestre, de ses mille voix ailées où sonnait la voix tendre des harpes, disait comme une mélopée amoureuse la plus douce des valses de Strauss. Le parc tout entier resplendissait, pareil à un écrin colossal, et tranchant sur le velours vert des pelouses ainsi que dans la séduction de *Faust*, les fleurs s'ouvraient étonnées, trompées à cette sidérale clarté.

« Vois, dit-il, la nature fête nos amours. Jusques aux fleurs qui s'épanouissent pour nos accordailles. »

Ses lèvres avaient touché les miennes..., je tressaillis... Au même moment, le dernier feu de Bengale s'éteignant auprès de nous, nous retombâmes dans l'ombre, tandis que le reste du parc continuait à resplendir.

Digitized by Google

« Ah ! qu'importe, dit Paul haletant, c'est en nous qu'est la lumière. »

Et comme j'essayais de me dégager, troublée, et heureuse follement.

« Reste-là, fit-il impérieux. Tu t'es donnée, tu m'appartiens. Le monde entier ne saurait te reprendre », ajouta-t-il les dents serrées, pâli d'une angoisse étrange.

Puis, caressant mes cheveux.

« N'aie pas peur, reprit-il tout doucement. J'ai mal parlé. C'est toi qui es la maîtresse. Hormis te laisser, je veux tout faire. Vois, tu es libre, — il dénouait ses bras, — mais ne me repousse pas, sois miséricordieuse. Que pourrais-tu craindre ? Ne m'es-tu pas plus chère que moi-même, mille fois ? Ne gâte pas cette heure, qui est divine, ô enfant ! Veux-tu marcher, dis ? Permets-tu que je prenne ton bras ? »

Il s'écartait un peu, respectueux, craintif aussi, pareil à un enfant qui a surpris un bel oiseau sauvage et qui craint, s'il l'effarouche, de le voir s'envoler.

Je souris, rassurée.

« Allons, dis-je. »

Avant de reprendre ma main, il la baisa en signe de soumission tendre, et nous nous dirigeâmes vers le jardin d'hiver. C'était moi qui parlais à présent, lui disant comment je l'avais aimé du premier soir, follement. Et je disais, sans honte, l'exquise et suprême défaite de mon orgueil de vierge jusqu'alors invaincu. Et combien je me sentais, sous la caresse de ses yeux, faible, changée, délicieusement prête pour le joug. Je disais aussi ma vie tout autre depuis qu'il y était entré, cette langueur jouisseuse qui me désintéressait de tout ce qui n'était pas lui... Puis encore le brusque éveil de la femme en moi, là-bas, dans l'escalier du jubé, au premier toucher de ses lèvres... comment la trace de son baiser était demeurée vivante des jours et des jours. Je disais mon doux effroi à me voir ainsi conquise corps et âme, les longs rêves pleins de lui, me tenant absorbée sous le charme de mon amour fleurissant. Puis l'impatience qui

Digitized by Google

m'avait prise, la terreur aussi de son attitude étrange. « Hélas! pensai-je, c'est donc qu'il ne m'aime pas... Ce serait si simple! Tout dire à père... et nous serions si heureux! »

Tandis que j'achevais, Paul était devenu d'une pâleur de marbre, son beau visage figé en un désespoir sombre.

« Tais-toi, ah! tais-toi, enfant, tu me fais mal. Moi ne pas t'aimer, mais je t'adore! »

Nous avions gagné les serres. Il me fit asseoir près de lui, sous l'ombre d'un palmier géant. Sous la coupole diamantée, une lueur blanche éclatante baignait la flore tropicale endormie. Une haie d'orangers fleuris, toute proche et embaumée, nous masquait le fond de la serre, silencieuse et déserte.

« Marthe, dit-il ardemment, croyez-moi, nulle femme n'a été aimée comme je vous aime. Tenez, je souffre, je voudrais faire quelque chose d'inouï qui vous prouvât mon amour. N'avez-vous pas quelque désir fou que je puisse accomplir au péril de ma vie, qui est à vous? Ah! Marthe, je vous aime!... Tenez, vous ne savez pas? Depuis quinze jours, j'ai loué l'hôtel en face du vôtre, pour être près de vous toujours et baiser au passage l'air qu'ont respiré vos lèvres divines. Les grands planes me gênaient... Cherchez dans les branches les meurtrissures encore fraîches et qui pleurent leur sève. Ainsi ferai-je de toute chose qui se mettrait entre nous. A présent, je vois vos fenêtres et je reste des heures à contempler votre chère ombre, quand elle passe, gracieuse, entre la neige des grands rideaux écartés. Un soir, très tard, vous vous étiez accoudée, rêveuse, au balcon. Votre main fine avait posé longtemps à la même place sur le balustre de pierre... J'y suis monté la nuit, et j'ai posé mes lèvres sur la place encore tiède de votre doux toucher. Je pouvais me tuer, dites-vous? Qu'importe! Vos stores abaissés filtraient une lueur blonde. Vous dormiez-là... J'ai plié les genoux et, dévotement, je vous ai priée, ô chère madone! Dites, Marthe, n'avez-vous pas entendu en vos songes mon âme qui ardemment vous appelait? »

Il avait pris mes deux mains, m'attirait à lui lentement.

Digitized by Google

« Souviens-toi, dit-il de sa voix profonde, tu as juré, tu es mienne. C'est librement que tu t'es donnée. Songe que tu tiens ma vie entre tes mains. Ne la brise pas, ô chère aimée, quoi qu'il advienne, quoi qu'on fasse, rien ne doit nous séparer, rien. »

Et me serrant entre ses bras, sauvagement :

« Entends-tu, Marthe, ma vie, mon tout? »

Comme nos lèvres se touchaient, un cri étrange, pareil à une plainte d'agonie, s'éleva par delà le rempart que nous faisaient les orangers fleuris. Les feuillages sombres, tout semés d'étoiles, frémirent, s'agitèrent, et deux femmes parurent.

Paul, livide, se dressa d'un bond, se jetant entre elles et moi, me couvrant de son corps. Moi, je n'avais pas de honte; que m'importait qu'on sût notre amour? N'allais-je pas être sienne devant Dieu et les hommes? Et, tranquille, je me tenais tête haute à son côté. Je l'avais reconnue pourtant, cette blonde M^me^ Paderowska, qui, toute en noir, décolletée jusqu'aux seins, sa tête hautaine casquée de brillants, semblait, avec ses larges yeux d'idole flamboyants, une très belle statue de Némésis.

Les lèvres serrées, comme sans nous voir, elle passa devant nous, soutenant sa compagne, l'entraînant, la portant presque. Je suivis des yeux, le cœur serré, sans savoir, cette jeune femme pâle et triste, qui semblait prête à défaillir et tremblait nerveusement.

Près de la porte, M^me^ Paderowska se détourna, un sourire haineux écartant comme pour une morsure la pourpre de ses belles lèvres.

« Venez, dit-elle, la voix stridente, ce n'est point ici votre place, Claire de Nangis. »

J'interrogeai Paul du regard.

« Votre sœur?

— Non, fit-il d'une voix rauque.

— Qui donc, alors? »

Il courba la tête très bas, m'implorant.

« Oh! Marthe, pardonnez... Ma femme. »

Digitized by Google

Je ne comprenais pas.

« Vous êtes marié, vous, vous? »

Il fit signe que oui. Sur ses lèvres, cruellement mordues, le sang perlait.

Je chancelai, frappée au cœur. Il étendit les bras pour me soutenir.

« Marthe, ayez pitié...

— Avez-vous eu pitié, vous? »

Je le repoussai avec horreur et, comme il cherchait à me retenir, bondissant, je fis une chose folle, je courus à la jeune femme qui s'était arrêtée défaillante sur le seuil.

« Pardonnez-moi, dis-je les mains jointes. C'est sans le savoir que je vous ai offensée... Je le croyais libre. Ne voyez-vous pas que moi aussi je souffre à en mourir? »

Elle abaissa sur moi ses yeux couleur de violette tout rougis de larmes, d'une miséricorde infinie, où, avec les pleurs de son amour dédaigné, toutes les tristesses de son âme passaient.

« Je vous crois, dit-elle d'une voix douce et grave, un peu tremblée. Vous méritiez d'être heureuse. Dieu vous aide comme il m'a aidée, pauvre enfant! »

. . . . . .

. . . . . .

Bruxelles, 7 juin.

Laure vient de partir... Je n'ai pas eu le courage de la retenir... Je suis à bout; il me faut l'ombre et le silence où je puisse pleurer. C'est miracle que je ne me sois pas trahie encore. Laure s'inquiétait pourtant et aussi mon père, mais Dieu soit loué, ils se sont mépris tous deux sur la cause de ma pâleur de morte. C'est au départ du comte de Barges qu'ils l'attribuent. Allons, je pourrai pleurer sans honte.

« Patience, m'a dit Laure, doublant au départ son baiser ému. Patience et courage... il reviendra. »

Chère tendre fille! Bénie soit-elle de sa douce pitié. Une sœur eût moins fait peut-être en ces tristes jours. Quand trou-

Digitized by Google

blée, éperdue, me soutenant à peine, je l'eus rejointe le soir fatal, elle eut un cri, s'effrayant à me voir ainsi livide et les yeux fous.

« Ah ! chérie, qu'as-tu donc ? Comme te voilà blanche !

— Je ne sais. J'ai pris froid, peut-être. Partons, veux-tu ?

— Tout de suite, ma pauvre Marthon. » Et en voiture, elle s'était dégantée et de ses petites mains tièdes essayait d'échauffer les miennes.

« Qu'as-tu ? Non, ne dis rien... Tu souffres, tu auras pris froid, pauvre belle ! »

Puis, quand nous fûmes toutes deux dans sa chambre, elle renvoya Léna et se mit à me défaire elle-même très doucement.

Je me laissais faire, inerte, songeant aux rêves éclos trois mois avant ce jour dans la paix rose de cette chambre où toutes choses fleurissaient encore... dessus mon amour mort.

Quand les doigts fins de Laure détachèrent le bouquet piqué à mon corsage et qui s'était flétri, ainsi, hélas ! que toutes mes joies, je baissai la tête et deux grosses larmes vinrent mouiller les roses et sa main.

« Tu pleures, fit-elle subitement alarmée. Tu pleures, toi, ma belle Marthe, la très heureuse ! Allons, allons, chère... Mais tu me fais peur, qu'as-tu donc ? »

J'eus la force de lui sourire.

« Mais rien. Je suis un peu énervée. Le sommeil me remettra. Dépêche-toi, ma petite camérière. »

Laure s'agenouilla, jolie comme une fleur dans son nuage de tulle, et prestement délaça mes souliers de satin.

« Le coucher de la reine... tableau ! Mais ris donc, ma grande ! Tu vois bien que je suis inquiète. Là, couche-toi. Es-tu bien ? Attends que je t'endorme. »

Elle s'enveloppa toute de traviole dans ma sortie de bal et, assise à mon chevet, de sa voix claire joliment timbrée commença la berceuse :

Sur mes genoux, fils du soleil,
Sur mes genoux.....

Digitized by Google

J'avais fermé les yeux, feignant le sommeil... Laure sourit, se leva, s'étira d'un mouvement de chatte, éteignant dans un murmure ses vocalises perlées :

Le Bengali dit, nous dit,
Son chant dans la nuit, la nuit.

Quand j'eus saisi le bruit de la porte refermée, je me relevai. J'étouffais. J'eus d'abord une crise de douleur folle, tombée à deux genoux, la tête enfouie dans les draps que je mordais pour ne pas crier. Cela dura longtemps. Mon cœur, gonflé jusqu'à se briser, exhalait sa plainte sauvagement avec des mots éperdus, ressassant jusqu'à la stupeur cette chose horrible qui me fermait toute joie : « Marié, Paul, marié! » Ah! les deux mots atroces, tintant le glas de mes espérances mortes et que mes lèvres redisaient machinalement comme ne sachant plus rien au delà : Marié, il est marié !

Je n'avais pas de larmes, appelant « Maman, maman », d'une voix brisée de tout petit enfant éperdu, tendant les bras à quelque chose d'en haut qui vînt m'aider à porter cette croix qui m'écrasait. Prier, oh! prier, quel soulagement!

« Notre Père qui êtes aux cieux, disais-je, ah! notre Père, secourez-moi. Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté... »

Les mots d'eux-mêmes s'arrêtèrent sur mes lèvres, et je me redressai avec un cri de révolte.

Non, mille fois, je ne les dirai point ces paroles de soumission suprême. Ma chair criait, meurtrie, épeurée du sacrifice, et mes lèvres se détournaient du calice, tièdes qu'elles étaient encore et embaumées de son baiser.

Que ceux qui ont péché expient, dis-je sauvagement. Moi, je n'ai rien fait de mal. Je l'aime seulement, ah ! comme je l'aime! Vous qui m'avez mis cet amour au cœur, vous ne pouvez vouloir que je le renie, Seigneur, puisqu'on m'a appris que vous étiez la justice et aussi la bonté. Et comment l'oublierais-je, même si j'en avais le vouloir? Tout de moi est à lui, mon cœur, mon âme, et jusqu'à ma chair même qu'il a marquée

Digitized by Google

de son baiser. Qu'il dise mon nom seulement, « Marthe », de de sa voix tendre et j'accourrai vaincue... Tenez, je l'entends... « Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, souviens-toi que tu t'es donnée, ô ma bien-aimée! » Me parjurer, déjà? Eh! non, non, je tiendrai mon serment. Qu'importe s'il m'en coûte l'orgueil de toute ma vie, je ne veux pas qu'il pleure et qu'il m'accuse, qu'il souffre par moi! Tantôt il baissait la tête devant moi ainsi qu'un coupable, et je l'ai repoussé... Ah! relève-toi, cher, me voici. Est-ce ta faute si tu ne m'as pas vue la première? Prends-moi dans tes bras et, coupables, allons par le monde comme deux maudits, comme deux bienheureux!

Et je tendis les bras dans le vide, follement, les lèvres ouvertes... Soudain, une vision passa dans l'âpre révolte de mes sens. Je tressaillis, mes yeux dessillés virent l'atroce réalité des choses. Entre Paul et moi, une ombre se dressait, vivante, triste, triste, avec ses yeux de violette semblables à deux fleurs trempées de rosée. Sa femme... Celle-là était sa femme. Je passai les mains sur mon front comme pour en chasser l'ivresse qui me tenait là insoumise et coupable. Sa femme... alors moi? Celle-là me donnait l'exemple qui, crucifiée au lieu de maudire, se penchait, encore secourable, pour m'absoudre et me relever. « Je vous crois... Dieu vous aide comme il m'a aidée, pauvre enfant. » Quoi, ni reproche, ni colère?... Dieu vous aide... Après lui avoir volé cet amour bien à elle, allais-je lui voler jusqu'à la grandeur de son pardon? Allais-je donc mentir à la promesse inexprimée que criait tout mon être, tandis que je me tenais courbée devant elle? « Pardonnez-moi... Je le croyais libre! » C'était donc que je renonçais à lui, maintenant que je savais qu'il ne l'était point. C'est ainsi qu'elle l'avait compris et c'est pour cela que sa main bénissante s'était abaissée vers mon front pour en effacer l'involontaire souillure. D'un coup, j'avais accepté le sacrifice; ma route était tracée, il m'y fallait marcher quand même de mes pieds saignants.

Et tandis que j'arrivais ainsi à l'immolation consentie, une vision me reprit, qui me laissa défaillante, sans force pour la

Digitized by Google

consommer. A nouveau, j'étais dans ses bras, son cœur battait vraiment sous le mien et, dans la nuit emparadisée, toute rose, j'entendais sa voix : « Reste-là, disait-il, tu t'es donnée, tu m'appartiens. »

Hélas!... Entre nous, la faute se dressait honteuse, toujours grandissante, me voilant d'ombre cette mâle figure d'homme vers laquelle, dans une révolte de tout mon être, j'étendais encore les bras. Ah! que n'était-il pauvre, humble, courbé sous quelque fardeau de misère que nous eussions porté à deux! Que n'était-il tout en bas de l'échelle du monde ; de quel cœur j'en eusse, un à un, les bras tendus, franchi les degrés! Et je me souvenais. Divination, prescience, n'avais-je pas dit un jour à Rose : Jusqu'à l'exil, jusqu'à la pauvreté, non pas jusqu'à la honte?

Et c'était à la honte justement que je marchais en ce moment. Ah! jamais..., jamais. Puis sa voix m'appelait : « Marthe, Marthe », et je me soulevais pour courir. Faible, jusque par trois fois je fus prête pour la honte, mes lèvres encore embaumées de son baiser, repoussant le calice, tendues à d'autres baisers plus tendres. Puis dans mon âme affolée, sans trêve recommençait le même combat. Une voix s'élevait sévère, faisant taire celle de l'aimé qui m'appelait, suppliante, et je courbais la tête, humble, pour mieux l'écouter. Une horreur de la faute me prenait, avec la conscience de l'avoir presque consentie et un âpre désir de m'en purifier.

Moi, moi, tendre mes lèvres à des baisers volés, achever dans la fange mon beau rêve de pureté triomphante? Et mon père que j'oubliais! Jacques, Madeleine, ces chers miens, que je salirais de ma honte! Oh! papa!... et je le voyais, courbé, très las, traînant comme un fardeau un reste de vie qui lui semblerait encore longue. Puis, j'entendais Pierre, Rosie, Laure, tous les aimés, dire, la voix triste :

« Eh quoi! Marthe... tombée! »

Non, non, je ne mentirais pas à toute ma vie!... et j'entendais la douce créature penchée sur moi :

Digitized by Google

« Dieu vous aide, pauvre enfant! »

Là était le salut. Qui blesse doit guérir. Je joignis les mains, suppliante... Dieu, ô mon Dieu! A présent, le secours d'en haut venait merveilleux, apaisant la révolte de mon cœur brisé, me montrant le ciel radieux après les tortures et la croix.

Puis, quand se fut accomplie l'œuvre divine, quand mon âme résignée, détachée de tout lien de chair, fut prête pour l'holocauste, un immense apaisement se fit en moi. Je me laissai tomber à genoux et j'achevai ma prière, disant dans un amer déchirement :

« Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans les cieux. »

Puis, je pleurai jusqu'au matin.

(*A suivre.*) MARCELLE JAIME.

Digitized by Google

DEUX FILLES NATURELLES DE CHARLES-QUINT

THADDÉE & JEANNE

Les biographes de Charles-Quint se sont accordés jusqu'ici à ne lui attribuer que deux enfants naturels, nés, l'un, Marguerite, aux Pays-Bas, en 1522, l'autre, don Juan, en Allemagne, en 1547. Des documents d'une authenticité rigoureuse, reposant aux archives de Simancas (1), nous apprennent pourtant qu'en 1523, les deux autres grands pays sur lesquels Charles étendit son empire, l'Italie et l'Espagne, en lui donnant chacun une fille, ont fourni leur contingent à la lignée de ses enfants nés hors mariage.

Sur la première, nous possédons des renseignements qui nous permettent de la suivre depuis sa naissance jusqu'à l'âge de quarante ans, — quarante années d'une existence accidentée et digne de pitié, si on la compare au sort que l'empereur sut réserver à la fille de Jeanne Vander Gheynst, née quelques mois seulement avant celle-ci.

En 1522, un gentilhomme de Pérouse, Valentin de Cancellieri, poussé par le désir de tenter fortune à l'étranger, vint aux Pays-Bas, accompagné de sa femme, Ursolina, à qui sa remarquable beauté avait valu le surnom de la *Bella Pennina*. Il y était à peine arrivé qu'il tomba malade et mourut. A cette époque, Charles-Quint se trouvait aux Pays-Bas. Il vit Ursolina, eut l'occasion de s'entretenir avec elle, s'en éprit, et leurs

(1) Ces documents ont été publiés dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, tome LXXXVIII (1887), p. 510-521.

Digitized by Google

relations devinrent si intimes que la belle veuve en conçut l'enfant dont nous parlons. Mais ce n'est pas dans nos provinces que cet enfant devait naître. Ursolina avait trois frères, d'humeur très violente, qui, apprenant son veuvage, lui enjoignirent de retourner dans son pays. L'empereur l'autorisa à obéir aux ordres de ses frères, et, vu son état, la fit accompagner d'une Bourguignonne du nom de Jeanne. A Bologne, Ursolina mit au monde une fille, qui fut baptisée sous le nom de Thaddée; dès qu'elle fut rétablie, elle continua sa route, et Jeanne, chargée de veiller sur les jours de l'enfant, porta celle-ci au monastère de Saint-Laurent de Collazon, près de Pérouse.

Au milieu de ses grandeurs, Charles n'oublia ni Ursolina, ni Thaddée : il leur envoyait de l'argent et des vivres, le plus souvent par l'intermédiaire d'un habitant de Pérouse. Quand, en 1530, il se rendit à Bologne pour la cérémonie du couronnement, il voulut voir sa fille et se la fit amener par Jeanne; afin qu'on pût la reconnaître à l'avenir, il la fit marquer au devant de la jambe droite, sous le genou, d'un signe représentant les trois lettres I. H. S. Deux ans et demi plus tard, l'empereur étant venu faire un nouveau séjour à Bologne, du mois de novembre 1532 au mois de février 1533, il se fit encore présenter sa fille et manifesta l'intention de s'occuper de son avenir : il défendit à Jeanne de la confier à personne au monde, pas même à sa mère, se réservant de disposer d'elle à sa volonté. Mais des événements imprévus vinrent imprimer à la destinée de l'enfant une direction différente de celle que l'empereur semblait vouloir lui donner. Peu après le départ de Charles-Quint, la gouvernante bourguignonne mourut en recommandant aux religieuses du couvent de Saint-Laurent de veiller avec le plus grand soin sur les jours de Thaddée, et, pour mieux s'assurer de leur zèle, leur révéla le secret de la naissance de la jeune fille. La charge que Jeanne avait remplie jusque-là fut confiée à une religieuse du nom de sœur Baptiste.

Un beau jour, interviennent de nouveau les farouches frères d'Ursolina. Moitié par force, moitié par ruse, ils se font livrer

Digitized by Google

leur nièce, et, quoique encore enfant, la marient à un certain Sinibald de Copeschi, parent du cardinal de Trani. A la nouvelle de cet acte de violence commis au mépris de ses ordres, l'empereur manifesta un vif mécontentement, qui se traduisit particulièrement, à l'égard d'Ursolina, dans une lettre adressée à celle-ci au mois d'avril 1536 : il la croyait complice de ses frères. Ursolina se disculpa et n'eut pas de peine à convaincre l'empereur, comme on le voit par une autre lettre de Charles-Quint, datée également du mois d'avril 1536, et qui était accompagnée d'une somme de 3,000 écus, dont Charles réglait l'emploi.

A son tour, Ursolina meurt, et ses frères, dont les sinistres figures ne contribuent pas peu à assombrir cette histoire, sont soupçonnés de l'avoir empoisonnée. Puis c'est le mari de Thaddée qui passe de vie à trépas. Délaissée de tous, sans appui, sans relations, n'ayant pas même la ressource de s'adresser directement à l'empereur, qui ne l'a jamais officiellement reconnue pour sa fille, Thaddée se rend à Rome en compagnie de plusieurs autres dames que le jubilé y appelle, — c'était en 1550, — et renonce au monde. Elle menait une existence toute consacrée aux pratiques de la religion, quand vint à Rome un certain fray Pedro, de l'ordre de Saint-Dominique, se disant envoyé à la recherche de Thaddée par l'empereur, alors retiré, lui aussi, loin du monde, dans le monastère de Yuste. Les démarches du religieux rendirent public le secret de la naissance de Thaddée. Celle-ci, persuadée que le moine faisait réellement cette diligence par ordre de l'empereur, remit pour son père à fray Pedro une lettre qui resta sans réponse, et l'espérance qu'elle avait conçue un moment d'obtenir enfin une position sinon en rapport avec son origine, au moins quelque peu aisée, s'évanouit quand la nouvelle de la mort du solitaire de Yuste parvint jusqu'à elle.

Charles-Quint ne laissa point de disposition testamentaire en faveur de Thaddée. C'est du moins ce qu'on doit inférer d'une démarche faite par elle, en 1562, près de Philippe II. Au mois d'octobre de cette année, elle envoya au roi d'Espagne un gentilhomme romain, Camillo Enobarbo,

Digitized by Google

ex-camérier du marquis del Guasto. Enobarbo avait été au service de Charles-Quint; il connaissait l'histoire de la naissance de Thaddée et toutes les particularités de sa triste existence et espérait intéresser le roi au sort de sa protégée. Une note résumant les déclarations qu'il fit en Espagne et destinée vraisemblablement à être mise sous les yeux de Philippe II, de même que des attestations de personnes les plus dignes de foi, jointes à la demande d'audience qu'il adressait au roi, sont conservées aux archives de Simancas. Nous ignorons quelle fut la suite de cette mission, tous renseignements faisant défaut à partir de ce moment au sujet de Thaddée.

Parti des Pays-Bas le 25 mai 1522, l'empereur débarqua à Santander le 11 juillet de la même année. Peu de temps après son arrivée en Espagne, il contracta une nouvelle liaison, qui eut pour fruit la seconde des filles naturelles dont nous parlons, Juana. Née dans la Vieille-Castille, Juana fut envoyée, aussitôt après sa naissance, au couvent des religieuses Augustines de Notre-Dame de Grâce, à Madrigal, bourg de la province d'Avila. Ce couvent, établi dans le palais où était née la reine Isabelle la Catholique, n'était pas bien distant de Valladolid, où Charles résida habituellement du mois d'octobre 1522 au mois d'août 1523. Il avait pour prieure une autre bâtarde de sang royal, doña Maria d'Aragon, troisième enfant naturel de Ferdinand le Catholique, l'aïeul maternel de Charles-Quint. C'est aux soins de doña Maria que Juana fut confiée, et c'est par l'intermédiaire d'un gentilhomme des Pays-Bas, Henri de Nassau, conseiller et grand chambellan de l'empereur, que la prieure correspondait avec Charles. Une lettre de doña Maria au comte de Nassau, datée de Madrigal, 28 mars 1524, est le seul document connu jusqu'ici dans lequel on trouve des renseignements sur Juana. Elle nous montre la prieure s'acquittant de sa tâche avec une sollicitude touchante et en même temps avec un sentiment de dignité qui honore la fille de Ferdinand. Doña Maria ne se borne pas, en effet, à entretenir l'empereur de l'enfant confié à ses soins, elle ne cherche pas seulement à l'intéresser à cette jeune existence par quelques détails qui vont au cœur; elle lui rappelle en termes délicats le souvenir

Digitized by Google

de la mère et les devoirs qu'il a contractés envers elle. Nous traduisons ce curieux document :

« Depuis que l'empereur, mon seigneur, m'a envoyé la señora doña Juana pour qu'on l'élevât ici, j'ai désiré vous écrire, mais on a été si occupé par la guerre, que je ne l'ai pas fait.

« Maintenant qu'on est en repos, j'ai voulu écrire et faire savoir à Votre Grâce que la señora doña Juana est très jolie et très grande, qu'elle a le corps merveilleusement fait pour un âge aussi tendre, que depuis un mois elle sait déjà marcher quand on la tient un peu par ses petits bras.

« De jour en jour, elle ressemble davantage à l'empereur; aussi j'éprouve un plaisir extrême à la voir.

« Sa mère baise mille fois les mains à Votre Grâce. Elle est très triste de voir que depuis que Sa Majesté a envoyé ici la señora doña Juana, il ne s'en est plus souvenu et n'a pas envoyé demander de ses nouvelles, et elle en est si affligée qu'on ne saurait l'être davantage. C'est, en vérité, une personne très honorable, et, vu sa qualité de mère de la señora doña Juana, il est juste que Sa Majesté agisse bien à son égard.

« J'ai su que Sa Majesté doit venir à Tordesillas (1). Comme c'est si près de cette maison, qui est à elle, je prie Votre Grâce de supplier Sa Majesté qu'elle veuille nous faire, à la petite señora et à moi, l'insigne faveur de nous venir voir et de nous permettre de baiser ses royales mains, ce qui est le plus grand désir que nous avons en ce monde. »

Que devint Juana? Nous l'ignorons ; mais il est permis de supposer qu'elle vécut et mourut dans un couvent, la vie religieuse étant le sort réservé d'ordinaire à cette époque, en Espagne surtout, aux enfants naturels de sang royal : les exemples abondent. Pour ne pas sortir de la famille de Charles-Quint, des quatre bâtards de son aïeul maternel, Ferdinand le Catholique, trois furent voués à la carrière religieuse : Alphonse, qui devint archevêque de Saragosse ; Marie, prieure du couvent de Saint-Augustin de Madrigal,

(1) Résidence de Jeanne de Castille, mère de Charles-Quint, entre Valladolid et Madrigal. L'empereur n'alla à cette époque ni à Tordesillas ni à Madrigal.

Digitized by Google

plus tard abbesse du monastère de las Huelgas, à Burgos ; Tute, qui succéda à Marie dans la direction du couvent de Madrigal. Sans sa vive prédilection pour les armes, don Juan d'Autriche aurait passé sa vie dans le silence du cloître : Charles-Quint avait, en effet, exprimé le désir que le futur vainqueur de Lépante entrât dans un ordre religieux, à condition, toutefois, qu'on n'usât pas de contrainte pour l'y amener. Enfin, un arrière-petit-fils de l'empereur, le cardinal-infant Ferdinand, fils de Philippe III, eut, étant gouverneur des Pays-Bas, deux enfants naturels, dont une fille, Marie-Anne d'Autriche, qui, destinée dès sa naissance à la profession religieuse, entra au couvent des Carmélites déchaussées de Madrid, où elle prit le nom de sœur Marie de la Croix.

Bien que Charles-Quint n'ait pas délaissé les deux filles naturelles dont nous venons de parler, il ne leur a pas non plus accordé cette sollicitude qui a valu à Marguerite de Parme et à don Juan d'occuper une place marquante parmi les princes qui ont illustré le XVI^e^ siècle. Peut-être un jour quelque biographe leur fera-t-il la faveur de les citer ; mais, sauf cette mention, l'histoire persistera à garder le silence sur ces enfants nés d'un des plus puissants souverains des temps modernes.

ERN. GOSSART.

Digitized by Google

PROMENADE EN ESPAGNE

SÉVILLE-CORDOUE.

Séville, 160,000 habitants, — en arabe, *Sebil,* fontaine, — ville des fontaines. Il y en avait autrefois sur toutes les places et à tous les coins de rue, comme à Bruxelles. Le matin et le soir, les femmes, leurs amphores sur la tête, venaient, à leurs bouches ruisselantes, puiser l'eau pure des sources, et les animaux s'arrêtaient aux vasques pour boire. C'était pittoresque et d'une gaieté en harmonie avec le ciel, les costumes et les mœurs; mais l'américanisme, gagnant même l'Espagne, a tué cette gaieté pour la remplacer par l'idéal de notre civilisation, qui consiste à demander le plus possible à la mécanique et le moins possible à la nature.

La nature, filtreuse sans égale, fournissait partout à l'homme une eau saine et fraîche; mais c'était si primitif, et puis, cela ne permettait pas aux spéculateurs de fonder des compagnies pour mettre en actions le besoin de boire.

Il fut donc universellement décidé de couper les sources et d'abreuver bêtes, plantes et gens avec de l'eau de marais, d'étang ou de rivière, amenée dans des tuyaux de plomb.

Paris boit l'eau de la Seine, où les poissons meurent; Londres, celle de la Tamise, où des milliers de gargouilles vomissent les déjections suspectes des fabriques; Bruxelles nous sert un breuvage qui sent fortement la grenouille; le monde entier s'empoisonne et n'ose plus boire d'eau sans la faire bouillir; mais c'est le progrès, et Séville a une compagnie des eaux comme toutes les villes qui se respectent.

Çà et là, cependant, on trouve encore une bonne vieille fon-

Digitized by Google

taine : les bourgeois, qui en ont le moyen, ont jalousement conservé la leur, et il y en a une à l'hôtel où je descends.

Il est fort beau, le grand Hôtel de Madrid, de très grand style, bâti sur le modèle des maisons maures, et admirablement aménagé pour le climat. Il y a bien un Suisse à la tête d'un télégraphe et d'un téléphone, dont les sonneries agacent une oreille délicate, mais c'est dans un coin ; on ne voit ni l'homme ni ses appareils.

Pour tout le reste, on se sent en Espagne, et il est agréable d'éprouver la sensation du pays où l'on est. Grande cour transformée en jardin, où des fontaines lancent leurs gerbes qui retombent, avec des bruits d'averse, sur les fleurs et les larges feuillages ; là-haut, des vélums, par lesquels la brise envoie ses souffles et qui défendent du soleil ; tout autour, de hautes galeries couvertes, au-dessus desquelles les étages s'élèvent, et que sur le devant soutiennent des rangées de colonnes ; dans l'enfoncement, contre les murs, des bancs d'osier profonds et solides, accostés de petites tables, supportant des verres et des gargoulettes, sur le ventre desquelles l'eau qui suinte fait des perles. Vive Dieu ! qu'il fait bon ici, et comme on respire voluptueusement dans cette fraîcheur de cascatelles murmurantes.

Goûtons l'eau ; elle est bonne comme en Égypte : limpide, claire, creusante. La gargoulette, en même temps qu'elle l'épure, est une sorte de thermomètre qui lui mesure une fraîcheur en rapport avec l'atmosphère. Un Arabe auquel je croyais faire honneur, un jour, en lui servant de l'eau dans une jolie carafe en cristal, me dit : Non. — Et pourquoi? — L'eau n'y respire pas. — Je fis alors servir une gargoulette. — Oh ! taïb, parfait. L'eau y vit. — Et avec ce dédain qu'ils ont tous pour nos usages : La carafe, cela est bon pour les Européens.

On ne trouve que fort peu la gargoulette orientale en Europe.

C'est dommage, car c'est le meilleur filtre du monde.

Il n'est ni scientifique ni compliqué. C'est une simple amphore en terre poreuse ; mais on peut être sûr que le dernier microbe reste au fond.

Digitized by Google

Celui qui en exposerait sur le marché — à condition de leur donner une estampille égyptienne authentique — serait sûr d'en faire un grand débit. Chacun serait heureux d'acquérir pour peu d'argent un ustensile qui lui permettrait de s'abreuver impunément d'eau pure.

En Espagne, on ne boit pas d'alcool ou presque pas. Instinctivement l'homme, et surtout la femme, préfèrent l'eau si elle est naturelle. Une fois habitué, on n'aime plus autre chose. Quel succès si nous pouvions persuader cela à notre peuple!

On prend aussi très peu de glace en Espagne; c'est bon pour les Anglais et les Américains qui aiment à se brûler l'estomac, mais l'Espagnol a la sagesse de se contenter d'eau fraîche.

J'étais ainsi en train de philosopher à propos d'eau, en attendant le dîner, qui avait lieu à six heures. Philosopher est une grande ressource pour celui qui voyage seul, et je dois vous dire que je voyage presque toujours seul. Je préfère le compagnon que je rencontre à celui que j'amène. Celui que je rencontre a d'abord toujours le charme de l'imprévu; c'est une sorte de trouvaille, et je ne suis pas obligé de le garder, tandis que je dois garder l'autre. En outre, celui que je rencontre est généralement du pays : il a quelque chose à m'apprendre d'intéressant, tandis que l'autre n'en sait pas plus que moi-même. Puis, je ne sais si vous l'avez déjà remarqué : en voyage, l'homme développe singulièrement ses défauts. C'était déjà vrai autrefois, mais autrefois on rencontrait encore quelquefois un compagnon patient et accommodant : cela tenait à l'éducation qui, de bonne heure, inspirait une sorte de respect hiérarchique au jeune pour l'aîné, au moins instruit pour le plus instruit, à l'inférieur de naissance ou de fortune pour le plus heureux qui avait, en même temps, un charme de commerce proportionné à sa supériorité. Mais aujourd'hui que la prétention à l'égalité a créé un personnalisme excessif, chacun part de l'idée exclusive de son moi et ne sait plus faire de sacrifices, plier, céder, en un mot se rendre agréable. L'urbanité est une qualité raffinée qui disparaît avec la rudesse démocratique. Les jeunes commandent, les imbé-

Digitized by Google

ciles sont écoutés, les envieux font écho, et il se fait ainsi que deux hommes, même bien nés et bien élevés, vivant dans cette atmosphère d'égoïsme, peuvent se rencontrer avec plaisir s'ils y mettent de la réserve ; et deviennent insupportables l'un à l'autre s'ils ne modèrent pas leur familiarité.

J'aime donc à voyager seul. Mais je ne le suis déjà plus. Voici un jeune homme qui passe, puis revient. Peut-être un solitaire comme moi. Il a l'air très sympathique, et je lui plais sans doute. Les hommes ne doivent pas se connaître pour s'aimer, c'est d'instinct. C'est même vrai en amour. Est-ce que le cœur de la femme n'est pas attiré vers le jeune étranger qu'elle n'a jamais vu? Qui est-il? D'où vient-il? De l'Amérique, de l'Inde, de l'Australie, du fond de l'Afrique peut-être? Qu'importe! Elle y devine un compagnon de son âme. Dans l'immense famille des êtres, ceux qui sont de même nature se reconnaissent, quand ils se rencontrent. C'est le fluide mystérieux des sympathies.

Nous voilà déjà presque camarades. Il s'incline et je salue. « Il a fait bien chaud aujourd'hui, monsieur. — Oh! très chaud; faites-moi l'honneur de vous reposer, monsieur. — Merci. » Et après une pause : « Monsieur est probablement étranger? — Oh! tout à fait, et vous-même? — Moi, je suis de Barcelone. — Mon compliment, vous parlez le français comme en Touraine. — Barcelone est si près de la France et si lié avec elle! C'est un échange continuel. Toutes les personnes d'une certaine condition parlent le français chez nous. Vous n'êtes pas encore allé à Barcelone, monsieur? — Hélas! non. — Il faut venir le voir, cela en vaut la peine. C'est une grande ville qui a près de trois cent mille habitants, un port très animé, de jolies promenades et de belles églises. — Ah! — La cathédrale surtout est remarquable, très vieille d'abord, elle date des premiers siècles de l'Église, puis très imposante, avec ses hautes tours, et d'un grand caractère à l'intérieur, avec ses piliers et ses voûtes élancées. — Vous m'en donnez envie. — Il y a encore... »

Mais en ce moment sonne la cloche du dîner.

« Nous irons à table, monsieur. »

Digitized by Google

Et, coude à coude, nous nous dirigeons vers la salle à manger et prenons place l'un à côté de l'autre.

Voilà comme on fait connaissance en voyage.

Mais vous ne savez pas qui est ce monsieur? Qu'est-ce que cela importe? Je vois bien que c'est un homme comme il faut; il en a toute la mine et le ton. Puis, sait-il qui je suis? Il vaut peut-être beaucoup mieux que moi. Les Anglais exigent la présentation, mais ils sont toujours seuls aussi, et ils s'ennuient.

Nous causons, en attendant, fort agréablement. Mon compagnon est un de ces complaisants, à cœur ouvert, qui aiment à tout expliquer, et qui l'expliquent bien, sans prétention et sans fatigue.

***

Après le dîner, que faire?

Prenons une voiture et allons à la promenade aux Delicias.

Quel bon air, tiède, mais vif et agréable! Le Midi a les avantages de son ciel élevé. La terre y respire dans des espaces libres où ses vapeurs vont se perdre, tandis qu'au Nord, où les nuages traînent sur la tête et où l'orage menace toujours, l'atmosphère est lourde et étouffante.

Les Delicias sont les Champs-Élysées de Séville. C'est une suite de jardins et de plantations luxuriantes, qui s'étendent depuis la Torre del Oro jusqu'au palais du duc de Montpensier. Le Guadalquivir (de l'arabe Ouadda el Kébir, la grande vallée) coule à côté, plein de navires à voiles et à vapeur venus de Cadix et de San-Lucar. Je ne le croyais ni si large ni si profond.

Tout le Séville élégant se donne rendez-vous ici. Il y a beaucoup de flaneurs, d'équipages et de cavaliers. Le nom de Délicias n'a rien d'exagéré, car, vraiment, au milieu de cette verdure d'arbres et de ces aromes de plantes fleuries, la promenade est enchanteresse.

En passant devant la Torre del Oro, je demandai d'où venait cette dénomination de tour de l'or. Elle remonte à don Pedro de Castille, qui y déposait ses trésors, et la légende ajoute

Digitized by Google

qu'étant assiégé et manquant de plomb, il tira avec de l'or sur les assiégeants postés de l'autre côté du fleuve. Heureuse Espagne du XIVe siècle, qui faisait la guerre avec de la grenaille de métal précieux! Ce n'est pas au prix où est le change à Madrid qu'elle pourrait encore se permettre un pareil luxe aujourd'hui.

Il est du devoir d'un homme galant de ne pas être indifférent au beau sexe, qu'on essaye malheureusement de dépoétiser depuis qu'on a trouvé que la grâce ne lui suffisait plus, et que quelques laiderons, quelques vieilles filles aigries et quelques grincheux, trop mal partagés pour avoir pu apprécier ses charmes, se sont mis en tête de lui réclamer des droits. Des droits aux femmes! Souriez, mesdames, et vous êtes les maîtresses du monde; si vous aviez des droits, vous radoteriez toutes comme des avocates ou des bas bleus, vous ne sauriez plus sourire et vous cesseriez de plaire. Abandonnons ces originalités aux liseuses de bible américaines. Elles vous ont déjà enlevé la gaieté, ne vous laissez pas enlever la grâce.

A Séville, les femmes sont charmantes. Elles n'ont pas la beauté irrégulière qui tient au jeu de la physionomie, elles ont plutôt la beauté correcte de la ligne. Je n'y ai pas vu de gros nez, de nez ronds, ni de nez retroussés; et comme le nez fait la beauté du visage, on peut les dire presque toutes jolies, car toutes, à peu près, ont de jolis nez, moitié arabes, moitié juifs, dans cette forme aquiline un peu mince qui est le type des races d'Asie.

Leurs yeux? Des yeux d'Andalouse, grands et éclatants, baignés de soleil.

Leurs pieds? Tout petits, cambrés et souples, et les coquettes le savent, car presque toutes portent de mignonnes pantoufles très basses, qui semblent ne tenir que par miracle. Jamais un pied plat d'Anglaise ni un pied lourd d'Allemande ne pourrait marcher là-dedans. La finesse des extrémités n'est pas le don du Nord. On y mange et on y boit trop, et à la longue les pieds s'épaississent en proportion du fardeau qui pèse sur eux.

Avec cela, les Sévillanes ont tour à tour des allures lentes d'odalisques et des mouvements vifs de danseuse. Quand elles

Digitized by Google

s'animent, tout parle chez elles, le regard, la bouche et l'éventail. Ah! leurs œillades, leurs yeux ouverts comme des fleurs! Mais à quoi songeons-nous? De la retenue, mon cher maître. L'âge est passé...

***

Au cours de la soirée, nous fûmes assister à un spectacle qui pour être très populaire n'est pas moins intéressant et caractéristique; on ne le voit qu'à Séville : c'est celui qui se donne dans le casino des Gitanos, appelés aussi quelquefois Flamencos.

Ne vous imaginez pas que cette curiosité attire un public choisi et ait pour théâtre une scène luxueuse. Ce sont des casinos primitifs, où l'on entre sans presque rien payer et où, sous des lampes fumeuses, assis sur de grossières chaises de paille, dans une salle qui a des airs de souterrain, grouille un public de petits bourgeois et d'artisans, restés amateurs des traditions locales.

Un caballero qui se respecte n'y va que par exception, pour accompagner un étranger; et pourtant cela ne manque pas d'une certaine saveur.

Sur les deux côtés d'une estrade, au fond de la salle, sont assises quelques femmes en jupons plus ou moins courts, de couleur voyante, leurs cheveux retombant en longs bandeaux roulés, qui vont se rattacher à leur chignon tressé au sommet de la tête. Derrière elles, un groupe d'hommes, en veste courte, comme les torreros, tiennent des guitares, des castagnettes, un tambourin, un bâton et une chaise. C'est l'orchestre. Et en avant la musique! C'est un brouhaha indescriptible, auquel le bâton et la chaise battant le plancher, le trépignement des pieds et les claquements de mains des acteurs servent d'accompagnement. Le vacarme des accords fait songer aux sabbats du moyen âge; mais cette musique sauvage et fantastique entraîne et anime. Soudain, une des divas s'élance. Rien des savantes sauteries de nos ballerines de théâtre, en maillot clair et en jupes de gaze; pas de pointes; pas de jambes maigres perchées en l'air, mais de vigoureux mollets, rattachés à des pieds souples, chaussés de bottines

Digitized by Google

noires, des bonds de panthère, des attitudes de défi, bras croisés, tête en arrière, regard triomphant, auxquels se mêlent des cris entrecoupés, des chants bizarres, scandés par les appels et les bravos de ses compagnons qui l'excitent et la provoquent. Chacune a son tour. J'en ai admiré une surtout, pas jeune, pas jolie, mais qui dansait avec une légèreté et une grâce charmantes. Il vint aussi un danseur qui, en même temps, chantait. La voix était un peu cassée, mais, Dieu! quels jarrets, quelles pirouettes, quelle énergie! Les cris le poursuivaient comme des aiguillons. — Va, va, Pedro, animo, viva. — On eût dit des dresseurs excitant une bête fauve.

Chose singulière, toute l'animation est sur la scène. Là, c'est un vrai délire; les artistes, à voir la joie qu'ils montrent, le tapage qu'ils mènent, l'ardeur qui les passionne, ont l'air d'être les vrais spectateurs, et le public, quoique très satisfait et très amusé, ne manifeste par aucun signe ses impressions.

Les chansons des Gitanos de Séville ne sont pas en pur espagnol. Il s'y mélange un grand nombre de mots flamands, *flamencos*, empruntés à l'époque du séjour des Espagnols en Flandre. Pour plaire aux Flamands, les Gitanos qui avaient suivi les armées, quand ils chantaient devant la foule, adoptaient probablement quelques mots de l'idiome du pays, et de nombreux vestiges en sont restés dans leur répertoire. Nous avons nous-mêmes conservé bien des mots et des usages espagnols. N'est-ce pas des Espagnols que nous vient l'habitude universelle en Flandre de faire boire une gorgée aux filles d'auberge avant de mettre nous-mêmes le verre aux lèvres? Ce n'était à l'origine qu'une marque de défiance, déguisée sous un sourire, car on empoisonnait beaucoup d'Espagnols ; mais la tradition en a fait une galanterie, et les jeunes Flamandes ne sont pas flattées si on ne les invite pas à boire.

En sortant du casino de Séville, ma pensée se reporta vers mon petit Saltarello de Grenade. Sous les grands arbres, tamisés de soleil, sa danse gracieuse me parut avoir plus d'attraits que cette délirante frénésie, sous les quinquets fumeux.

Mais c'est égal, il faut voir les flamencos de Séville, comme

Digitized by Google

une curiosité qu'on ne rencontre pas ailleurs. La banalité court les chemins, mais l'originalité locale reste chez elle. C'est son mérite et son charme.

***

A Séville, il faut visiter l'Alcazar, la cathédrale, la maison de Pilate et la fabrique de cigares. Il y a bien encore le palais du duc de Montpensier, où nous avons vu des jardins superbes, le musée, où nous avons admiré des Murillo de grande valeur, l'Ayuntamiento (hôtel de ville), dont la façade barre tout un côté de l'immense place Neuve, et la Cartuya, où l'on fabrique des faïences renommées ; mais on ne saurait parler de tout.

Nous irons d'abord voir la cathédrale. Voici déjà, s'élançant dans sa sveltesse légère à une hauteur de cent mètres, l'élégante tour de la Giralda, qui servait de minaret à la mosquée maure et qui maintenant sert de campanile à l'église. Elle monte en s'effilant d'une manière insensible dans son enveloppe de briques roses, dont les murs, à la base, ne comptent pas moins de trois mètres d'épaisseur.

Elle n'était pas jadis aussi haute qu'aujourd'hui et se terminait par une balustrade où le muezzim, en robe blanche, venait chanter l'appel à la prière. Mais les catholiques arrivant, et n'ayant pas, comme les musulmans, l'habitude de recourir à la voix humaine pour convoquer les fidèles, un clocher fut ajouté à la tour. Il est en forme de coupole, surmonté d'une immense statue tournante, qui symbolise la foi. Le nom de Giralda vient de cette statue. En espagnol, giralda veut dire girouette.

La Giralda fut bâtie en l'an 1000, par l'architecte arabe El Gebr, qui fut en même temps l'inventeur de l'algèbre, auquel il donna son nom. La chose vaut qu'on la note, et j'aime à la rappeler pour la gloire des Arabes, dont on se plaît trop souvent à dédaigner la race et le génie.

J'ai déjà dit que les Arabes bâtissaient aussi bien que les Romains. Ils cuisaient les briques, comme on le fait encore en Égypte, avec des feux de bois, qui leur donnaient une solidité incomparable. En outre, ils employaient un ciment dont nous ignorons la composition et que, d'ailleurs, nous n'emploierions

Digitized by Google

plus, habitués que nous sommes à ne pas bâtir pour nos descendants. La Giralda, vieille de 900 ans, a l'air toute neuve.

De la mosquée ancienne, il reste peu de chose. On n'en a conservé que le parvis et son encadrement mauresque, qu'on appelle la Cour des Orangers, Patio de las narandjas.

A côté s'élève la masse énorme de la cathédrale.

A l'extérieur, elle n'offre de remarquable que son immensité; mais à l'intérieur, elle est merveilleuse par la beauté de ses détails et l'élégance hardie de son architecture, en rapport avec ses dimensions colossales.

C'est, je crois, la plus grande église du monde. Saint-Pierre, à Rome, et Sainte-Sophie, à Constantinople, ne me paraissent pas y pouvoir être comparés.

Par exemple, en entrant, on se heurte à l'inévitable enveloppe du chœur, debout au milieu de la grande nef, comme un géant couvert d'un manteau prodigieux qui tournerait le dos à la porte.

Mais c'est si grand qu'ici cela choque moins qu'ailleurs. On dirait d'un paravent de parade.

Il n'empêche ni de voir les hautes voûtes ni de suivre de l'œil la ligne des gros piliers, qui se profilent à une telle hauteur qu'ils semblent presque minces.

Voilà de l'architecture, voilà où l'artiste a compris que la beauté fondamentale d'un corps d'homme aussi bien que d'un corps de pierre résulte d'une proportion bien comprise.

Rien de trop lourd qui pèse sur un support trop léger, rien de trop léger qui s'appuie sur une base trop lourde.

Pas de tête de colosse sur un frêle torse de femme.

Pas de tête d'enfant sur des épaules de colosse.

Le premier architecte a été Dieu qui, de l'insecte invisible à la montagne immense, a mis la proportion partout.

Là où il n'y a pas de proportion, la lourdeur commence. C'est le monstre.

Ah! oui, ils sont beaux, ces piliers; elles sont belles, ces voûtes.

Les nefs latérales sont assez vastes pour une cathédrale ordinaire.

Digitized by Google

Tout ici est grandiose, multiplié avec prodigalité, d'une richesse réelle.

Il y a quatre-vingts autels et chapelles.

Le cierge pascal, porté sur une colonne, pèse 2,000 livres.

Le rétable de la capilla major est le plus grand qu'on connaisse. Il monte jusqu'à la voûte et forme un panneau sculptural incomparable.

Le tombeau d'Alphonse X et de Maria Padilla, au fond de l'abside, à lui tout seul a l'air d'une église.

Et ce qui dans cette chose vaste vous frappe, c'est le fini de l'exécution accouplé à la valeur intrinsèque de la matière employée.

A l'exception des orgues qui, décidément, sont de dimension exagérée, faites le tour, c'est un ravissement continuel.

C'est une succession d'œuvres d'art, en marbre, en bois, en cuivre, d'une sculpture et d'une ciselure superbes.

Les vitraux qui, en triple étage, s'alignent autour de l'édifice sont dus aux maîtres les plus illustres.

Je ne suis pas peu fier d'apprendre que les plus remarquables sont d'un verrier flamand appelé Arnold de Flandre.

On a dû malheureusement en remplacer quelques-uns, car l'Espagne elle-même a eu ses misérables qui s'amusent à casser cette chose innocente, qui ne fait de mal à personne et qui s'appelle un chef-d'œuvre.

Les vitraux qu'on a mis à la place n'ont servi qu'à une chose, à démontrer qu'au moyen âge on avait le génie artistique, et que, grâce à nos aspirations mercantiles, l'art véritable n'existe plus. Nos chimistes et nos décorateurs ont beau s'époumonner, leurs verrières sont maigres, les tons en sont crus et durs ; elles n'ont rien du velouté, de la vivacité, du fondant et surtout de la consistance des colorations primitives. Ils peignent sur le verre, tandis que jadis la peinture cuisait dans le verre, la pénétrait, en faisait partie intégrante. Je n'y peux rien, mais tout cet art moderne de fabrique me met de mauvaise humeur. Je n'y vois pas ce que j'aime : l'âme et la main de mon semblable.

On passe une journée à la cathédrale de Séville sans se lasser

Digitized by Google

une minute. Un volume ne suffirait pas à la décrire, et, franchement, mon cher lecteur, cela vous ennuierait de vous pencher avec moi sur chaque sculpture, sur chaque bronze, sur chaque tableau.

Regardons néanmoins les stalles du chœur, oh ! le temps seulement de passer devant ce beau revêtement gothique dont chaque rinceau, chaque statuette, chaque fantaisie, révèle la main d'un artiste patient et épris de son art.

Et le saint Antoine de Padoue de Murillo, allons-nous l'oublier? C'est le coup de génie du maître, et visiter la cathédrale de Séville sans faire acte de dévotion devant le saint Antoine de Padoue, serait aussi impardonnable qu'aller à Florence et ne pas voir les portes du baptistère.

En quoi consiste néanmoins ce merveilleux tableau? En presque rien. Le vrai génie a besoin de si peu de chose pour faire une merveille. Quelques anges qui planent, quelques arches blanches d'un cloître, une cellule, le saint qui prie dans une ardeur de foi telle que Jésus, fasciné, descend entre ses bras. C'est tout. Jésus, les anges, le cloître, accessoires, on ne les voit même pas. Un point unique tient l'attention suspendue : la figure extasiée du saint. Quand on contemple cela, un chatouillement passe sur le cœur, frisson voluptueux de l'admiration artistique, et on sent que le génie est une clairvoyance des âmes privilégiées à qui Dieu permet, de temps en temps, de surprendre une étincelle de son essence créatrice.

A notre époque, ces œuvres sublimes et simples ne sont presque plus possibles. L'art veut la foi, foi religieuse, foi patriotique, foi de l'amour, de la charité ou de l'espérance. Un siècle sceptique peut faire de la philosophie, mais son art comme sa poésie manquent d'idéal, et sa dernière expression devient le naturalisme, copie grossière de la réalité qui, étant abordable à tous les pinceaux et à toutes les plumes, dégénère en vulgarité universelle.

Napoléon III disait en gémissant : « On fait beaucoup de livres ; mais ne fera-t-on pas une œuvre? »

Une œuvre? Ce n'est pas notre siècle épuisé qui en verra encore éclore une.

Digitized by Google

Je remarque qu'il y a très peu de fidèles dans la cathédrale de Séville. Il est vrai que les saints de pierre agenouillés prient toute la journée pour les indifférents qui passent.

C'est en Belgique et en Allemagne qu'il va le plus de monde aux églises; mais, là même, un vent d'indifférence commence à souffler. Le clergé, en s'y mêlant lui-même de politique, a donné l'exemple de l'adoration de cette idole nouvelle, et le peuple, voyant qu'il cessait de songer à Dieu, s'est mis à faire comme lui. Quel est le coupable? Et auquel Dieu s'en prendra-t-il?

A travers les grands vitraux, le jour décoloré ne jette plus d'étincelles. Dans cette demi-teinte, les statues semblent s'animer. Je n'aimerais pas d'être oublié dans cette grande église... Si tous les saints de marbre allaient se parler et descendre de leurs socles!...

Sortons et bénissons les bons moines des temps passés, qui non seulement ont défriché une partie de l'Europe, mais qui, devenus riches, ont légué à l'avenir des monuments d'art aussi beaux qu'innombrables. Sans eux, que nous eût laissé le moyen-âge? Quelques manoirs, quelques halles et quelques hôtels de ville. Que laissera le XIX^e^ siècle? Des usines, des casernes et des gares. C'est peut-être plus utile, mais ce n'est pas assez.

***

Le lendemain, je visitai l'Alcazar (de l'arabe *el Kasr*, le château)

L'Alcazar de Séville est moins bien conservé que l'Alhambra de Grenade. L'empreinte maure y est restée moins personnelle; on y a fait plus de restaurations, de changements et d'appropriations qui ont modifié son caractère primitif. L'Alhambra et l'Alcazar ne sont pas, du reste, du même genre. Je comparerais volontiers l'un à un manoir féodal se dressant dans l'horizon libre, au-dessus de quelque vallée, et l'autre à un de ces châteaux de ville, serrés entre les constructions environnantes, comme étaient ceux de nos anciens ducs et comtes.

Digitized by Google

L'Alcazar, résidence des rois maures, devint après eux la résidence des rois d'Espagne.

Je viens de le dire, beaucoup de restaurations y ont été faites qui ont altéré l'œuvre originale. Chacun faisant à sa fantaisie, le plus souvent de fort mauvais goût, on a surchargé les décors et enlevé à l'architecture arabe une partie de son élégante et idéale légèreté.

La salle la plus remarquable est celle des Ambassadeurs. Elle est aussi jolie que celle de Grenade. On y arrive par un patio entouré de colonnes en marbre blanc, et décoré, sur les murs, de magnifiques lambris en faïence et d'arabesques intactes.

De grandes arches ouvertes s'arrondissent aux quatre côtés du rez-de-chaussée, et au-dessus d'elles, comme une tapisserie tendue devant la galerie supérieure, s'élève jusqu'au faîte une superposition de petites arcades mauresques entrelacées.

C'est d'un effet ravissant. Malheureusement, sur la bande qui sépare les arches du rez-de-chaussée de celles de l'étage, on a jugé à propos de fixer en médaillons les portraits des rois d'Espagne. C'est absolument disparate ; que viennent faire les têtes de ces bons monarques, vêtus de toutes espèces de costumes, parmi lesquels il en est de complètement bourgeois, au milieu de cette orientale féerie? J'y ai remarqué le portrait de dona Maria Padilla, la fameuse favorite de don Pedro le Cruel. Comment l'image de cette courtisane a-t-elle trouvé place à côté des vénérables effigies royales? C'est assez bizarre; et ce qui ne l'est pas moins, c'est que celui qui l'y fit admettre fut le dévot et très aristocratique Philippe II. Il avait parfois de ces étrangetés. Il est vrai que don Pedro prétendait que dona Maria avait été sa femme, et qu'à ce titre il l'avait fait inhumer dans la cathédrale de Séville.

Charles V habitait volontiers l'Alcazar. On y retrouve partout son image. Ses flatteurs sont même allés jusqu'à l'encadrer dans un soleil, comme Louis XIV. L'enfant de Gand, qui aimait les paysanneries en Flandre et ne dédaignait pas ses paysannes, devenait grand d'Espagne en Espagne, et s'y laissait décerner les honneurs des demi-dieux.

Digitized by Google

La reine Isabelle, qui habite Paris l'été, a conservé à l'Alcazar sa résidence d'hiver. Je suis allé voir les écuries. Trois ou quatre couples de chevaux noirs, quelques voitures à l'écusson royal, et rien de plus. Une grande maison plutôt qu'un train de reine.

Jetons un coup d'œil aux bains de dona Maria de Padilla, qui étaient les bains des sultanes sous les rois maures : une voûte ronde assez basse, un bassin étroit et long, espèce de petit canal creusé dans le marbre, des murs qui sentent l'humidité et l'abandon, voilà tout ce qui reste. Il y a si longtemps qu'on ne s'en sert plus, et que les sultanes et dona Padilla sont mortes!

On raconte, comme chose historique, que don Pedro était à ce point fou de sa favorite, que quand celle-ci sortait du bain, il buvait une gorgée de l'eau où elle venait de s'ébattre et en offrait à boire à ses courtisans. Il est vrai que la baignoire était si vaste, l'eau si pure, et la femme si adorablement belle!

Les bains communiquent aux jardins. Autrefois, ils étaient énormes, et leurs galeries couvertes allaient jusqu'à la tour de l'Or, sur le Guadalquivir. Charles-Quint les fit en grande partie abattre, et la ville s'est accrue des emplacements devenus libres. Les jardins n'offrent rien de curieux, à part cependant leurs chemins pavés de carreaux rouges, qui sont percés de centaines de mille petits trous invisibles, par où l'eau affleure sous la pression d'un simple piston.

C'est toujours le galant don Pedro qui fit construire cet ingénieux mécanisme, pour rafraîchir les promenades de dona Padilla, et, l'espoir d'une petite récompense nous ayant valu la sympathie du jardinier, nous eûmes l'honneur d'un arrosement qui, par ce soleil incandescent, nous procura sous les pieds une sensation des plus agréables.

***

« Eh bien, n'irons-nous pas voir le palais de Pilate? fis-je le lendemain matin à mon ami de Barcelone.

— Volontiers, c'est assez intéressant. »

Et nous traversons la belle place Neuve, toute plantée d'orangers, bordée sur trois de ses faces de magnifiques

Digitized by Google

maisons à quatre étages et, dans le fond, barrée par l'édifice, imposant dans sa simplicité, de l'Ayuntamento. Tout autour de la place, sous les arbres qui la parfument, sont installés des bancs de marbre blanc. Elle est immense.

Dans le Midi, ce qui préoccupe le plus, c'est l'aération des villes et l'aménagement de grands espaces libres pour le public. En France, ils ont leurs mails, dont toute l'ornementation consiste d'ordinaire à être bien ombragés. Nous avons peut-être tort en Belgique, et surtout à Bruxelles, de ne pas les imiter. Quand un coin de terre apparaît quelque part, vite, l'esprit spéculatif de l'administration se met en mouvement et des tas de briques s'élèvent. Fait-on quelque chose, c'est un square, quelque jardinet bien joli, bien entretenu, avec de tout petits chemins pour se promener, et pas d'ombre. Mais alors, où veut-on que jouent les enfants? Est-ce qu'à la gare du Midi, par exemple, un carré de marronniers ne serait pas aussi beau et plus utile que des infinités de parcs grillés et fort laids, dont la vue seule est permise, et autour desquels on cuit au soleil? C'est aux enfants et aux vieux qu'il faut songer. Le type des places est celle du Nouveau-Marché-aux-Grains. Aussi, quelle volière! Des enfants toute la journée et une gaieté qui ne cesse pas. Qui sait cependant si quelque conseiller communal ne finira pas par trouver que c'est trop simple et par donner la chasse à la joyeuse bande de marmots, en faisant semer des fleurs sur le terrain de leurs ébats et, peut-être même, en faisant abattre les vieux marronniers?

En cheminant, j'observe un peu la ville.

En dehors de la partie moderne, calquée sur le modèle uniforme de la ligne droite, à l'américaine, elle est restée bien andalouse.

Elle y a conservé l'originalité de son cachet ancien, avec ses rues étroites, courtes, tournantes, et ses maisons qui rappellent l'Orient. Toutes ont leur façade garnie de vérandas élégamment décorées de tapisseries et de fleurs; les vérandas ont remplacé la moucharabieh arabe, plus pittoresque avec ses boiseries découpées ; mais il fallait bien faire quelque chose pour le progrès.

Digitized by Google

Une autre particularité des maisons de Séville, ce sont leurs cours intérieures, séparées de la rue par des vestibules de marbre blanc, que clôturent des grillages d'une structure à la fois riche et artistique. La coquetterie du Sévillan consiste avoir une jolie grille. Les plus habiles forgerons y déploient leurs efforts, et ces grilles donnent à la rue un grand aspect de fraîcheur, parce qu'on voit, à travers leurs ajours, le jaillissement des fontaines et les ramifications fleuries du patio.

Le patio est toute une poésie. Des colonnes, de l'eau, des plantes, des galeries où l'on dîne et où l'on cause, et de l'air, surtout de l'air, pour la maison, qui ouvre ses fenêtres tout autour. Tout cela, il est vrai, demande du soleil et un ciel pur, et, dans le Nord pluvieux, ne serait guère possible.

Séville est fort animé. Cette animation provient un peu de ses rues, qui, n'étant ni trop larges ni trop longues, ont toujours l'air de contenir beaucoup de monde. Les petits espaces sont plus aisément remplis que les grands. La foule y apparaît plus compacte. Ne vous semble-t-il pas qu'à Bruxelles, la rue de la Madeleine est toujours pleine de promeneurs, tandis que l'interminable et triste boulevard qui va du Nord au Midi, malgré le monde, semble désert? On finira un jour par revenir aux rues du bon vieux temps, qui sont autrement pittoresques et vivantes que ces voies militaires qui ne finissent jamais.

Séville est une ville commerçante, mais pas industrielle. Je n'y entends pas ronfler de mécaniques, je n'y vois pas monter de fumées d'usines, et on n'est pas encore arrivé à empoisonner le Guadalquivir par des coulées de graisses, de liquides et de détritus chimiques. Les poissons y vivent heureux, et aussi les baigneurs. Dieu en soit béni.

Mais voici la casa de Pilatas.

Franchement, ce fac-similé de l'habitation du procurateur de Tibère ne m'a pas enthousiasmé. La cour, avec ses bustes de Césars et ses arches appuyées sur une enfilade de colonnes, forme un assez bel ensemble, mais il faut un certain effort d'imagination pour se croire chez Pilate. Il est facile de décorer une salle du nom de salle du Jugement et d'y planter une colonne brisée figurant celle où l'on flagella Jésus; il est facile de placer

Digitized by Google

un banc au fond d'un palier et de dire : « Ici, saint Pierre parlementa avec les soldats romains, avant d'entendre le coq chanter. » L'imagination ne trouve pas son compte à ces mystifications. Je n'ai pas idée du palais de Ponce Pilate à Jérusalem, mais celui de Séville me paraît beaucoup devoir à la fantaisie. Pour une fois qu'un Espagnol s'est mis en tête de la faire à l'américaine, il n'y a décidément pas réussi.

***

La fabrique de cigares va probablement nous intéresser davantage.

Salut, laboratoire illustre où se roulent les puros et les papililos chers à tout Espagnol !

Je m'attendais à voir un bâtiment sombre, avec des aspects de forteresse enfumée, comme au premier acte de *Carmen*, au théâtre de la Monnaie. Mais fiez-vous aux poètes et aux décorateurs ! Ils vous représentent toujours le contraire de la réalité.

La fabrique de cigares est un vaste bâtiment rectangulaire, en briques rouges, très propret, percé d'une quantité infinie de fenêtres, et précédé d'une vaste cour, clôturée d'une grille.

Devant la grille se promènent des gardes civils.

On se croit en face d'une caserne.

La fabrique appartient à l'État et occupe en moyenne six mille ouvrières.

Elles travaillent à la pièce.

Quand on entre, le coup d'œil de cette immense population de femmes dans les longues galeries séparées par des arcades ne manque pas de pittoresque.

Comme il fait très chaud, quelques-unes se sont mises à l'aise. Bah ! il n'y a pas d'hommes et on est si bien en bras de chemise ! Mais dès que nous apparaissons, vite un fichu est pudiquement jeté sur les épaules. Adieu le décolleté !

L'administration a pour ses ouvrières des indulgences maternelles. J'en vois dans le nombre qui travaillent avec des

Digitized by Google

enfants courant dans leurs jupons; il y en a même qui les allaitent; on arrive en ménage, et tout à fait sans façon, et à tous ces bébés les jeunes font la fête.

Ce n'est pas en Belgique, pays de philanthropie, de démocratie et de pédantisme, qu'on admettrait ce genre de liberté. « A l'école gardienne les moutards! les mères iront travailler seules ». Mais en Espagne, bon vieux pays de famille, moitié arabe, moitié européen, où toute la maisonnée, depuis le grand-père jusqu'aux petits-fils, grouille ensemble, on comprend que le cœur de la mère et celui des enfants souffriraient si on les séparait, et on laisse faire.

Il y a une grande discipline à la fabrique de cigares; on dirait une école dentellière. Beaucoup de chuchotements à voix basse, mais pas une voix qui s'élève.

Les cigarières sont en général assez jolies. Elles réalisent ce type que nous avons déjà rencontré aux Delicias et qui peut se résumer en de beaux yeux, un joli nez et un air piquant. Elles n'ont pas la fraîcheur rose du Nord, mais dame, par ce soleil! Cela n'empêche que... Maître, je vous ai déjà dit, que ce n'est plus de notre âge.

Comme en Espagne rien ne se fait sans religion, la fabrique, quoique appartenant à l'État, est placée sous l'invocation de la Vierge. Son image est accrochée dans une quantité de petites niches où, tous les matins, sont déposées des fleurs fraîches et où même, çà et là, brûle un cierge.

Cela veut-il dire que toutes les cigarières sont des vertus? Eh! non. Saurait-on ne pas être un peu fille d'Ève, avec ces yeux qui parlent? Puis, il y a tant de jeunes soldats, d'élégants officiers et de fringants torreros à Séville!

J'eus le plaisir d'assister à la sortie. Ces dames s'avancent par groupes de dix, vingt ou trente, avec un ordre et une tranquillité de congréganistes. Pas d'œillades, pas de disputes, pas d'apostrophes grossières, mais une certaine coquetterie, des dentelles bien rangées sur la tête, des éventails lestement agités, de la décence. Devant la grille, dans la rue, par endroits, des hommes attendent. Galanterie espagnole, on vient chercher sa dame. Il y a beaucoup de maris, de frères,

Digitized by Google

mais je ne jure pas qu'il ne s'y mêle quelques don Juan. Don Juan n'eut-il pas Séville pour berceau?

***

De Séville il faut aller à Cordoue, c'est sur la route de Madrid.

Cordoue est restée par excellence la ville africaine de l'Espagne. Ses fortifications, ses rues étroites, son port sur le Guadalquivir et sa cathédrale sont arabes.

Lorsque les Califes résidaient à Cordoue, c'était une ville immense. La civilisation musulmane s'y trouvait plus concentrée qu'ailleurs. Elle avait une population énorme, des monuments magnifiques, des écoles fameuses.

Le monde était rempli du nom de ses savants. Chacun sait, du reste, que la science de la médecine fut introduite en Europe par les Arabes et les Juifs.

Nous avons changé leur méthode, en remplaçant par des ingrédients chimiques leurs remèdes basés sur l'infusion des fleurs et des plantes, mais la question est de savoir ce qui guérissait le mieux le monde. Le fait est que les Arabes, à travers tout l'Orient, ont horreur de la médecine européenne et se portent généralement fort bien. Il est probable que si le pauvre khédive Tewfik n'avait bu que du thé, il ne serait pas mort de l'influenza. Mais respectons la faculté.

Aujourd'hui, Cordoue est une ville morte. Pas de mouvement dans les rues, pas de commerce, le désert, le silence et l'abandon, comme à Pise.

Sa population ne dépasse pas 42 000 habitants. Comment une civilisation s'en va-t-elle ainsi? Comment les cités disparaissent-elles? S'imagine-t-on Paris réduit à l'état de Cordoue? Et pourtant, une guerre, ou ce qui est pis qu'une guerre, quelques convulsions sociales en auraient bientôt fini. Si la Commune fût restée maîtresse, Dieu sait où Paris serait. Une horde de filles de joie, de souteneurs et d'anarchistes, suffit pour détruire en quelques mois l'œuvre de plusieurs siècles.

Digitized by Google

Le premier kalife de Cordoue fut Abdérame Ier. L'empire islamique étant devenu trop vaste pour rester concentré dans les mains des kalifes de Damas, il prit sur lui de fonder le kalifat d'Europe et lui donna Cordoue pour capitale.

Ceci se passait en 756, et nous savons que ce n'est qu'en 711 que le vieux Tarek, qui commandait l'armée arabe, hissa pour la première fois l'étendard du croissant à la pointe de Gibraltar. La conquête avait marché vite.

La pensée dominante d'Abdérame fut de faire de Cordoue la ville sainte de l'Occident.

A toute ville sainte il faut un temple; il fit bâtir la mosquée.

La mosquée est donc aujourd'hui vieille de onze cents ans et, à en juger par sa constitution robuste, prolongera aisément sa vie durant onze cents ans encore.

Des anciennes splendeurs de Cordoue, la mosquée seule est debout.

Voyez-vous cette masse carrée, semblable à un cube gigantesque, mesurant en largeur 119 mètres, et 167 mètres en longueur, percée à ses façades de fenêtres et de portiques moresques, entourée à son sommet d'un attique immense hérissé de créneaux, et n'ayant pour toit qu'une terrasse? C'est la mosquée.

La seule chose qui la défigure au dehors, c'est le clocher gréco-romain que les catholiques ont jugé bon d'adosser à une de ses faces. Cela jure ensemble comme Mahomet et le pape.

Entrons. C'est émouvant. Des colonnes, des colonnes, des colonnes. Une futaie de marbre.

Du temps des Mores, il y en avait douze cents; il en reste huit cent soixante.

En long, trente-six nefs; en large, dix-neuf.

Les colonnes sont surmontées de deux arcades mauresques superposées qui montent presque au faîte.

Les plafonds primitifs étaient en bois de cèdre, plats, décorés de caissons étoilés. On en a fait des voûtes, et le changement n'est pas heureux.

A travers ces allées de marbre étaient suspendues dix mille lampes et, chaque soir, on en allumait cinq mille. J'ai vu de

Digitized by Google

ces illuminations en Orient. Tous nos *a giornos* de gaz et d'électricité ne sont que de l'éclairage d'usine à côté de ces constellations aux feux tranquilles.

La première profanation de la mosquée fut commise par Ferdinand III, qui s'empara de Cordoue en 1236 et dédia le temple musulman à la sainte Vierge. Voulant approprier l'édifice au nouveau culte, il fit murer les colonnes latérales et y installa cinquante-deux chapelles. Mais au XVI^e^ siècle, sous le règne de Charles-Quint, on mit en coupe réglée l'admirable forêt des Maures pour la traverser d'une église en style flamboyant, dans le goût de l'époque. On ne peut pas en contester la beauté et la richesse. Il y a des rétables, des grilles et des stalles magnifiques; mais cette intruse gothique installée dans la merveille arabe, si belle qu'elle soit, ne fait pas moins regretter qu'on ait mutilé l'une pour édifier l'autre. L'unité a disparu.

Les Turcs, à Constantinople, ont été plus généreux : ils ont fait une mosquée de Sainte-Sophie, mais ils n'ont pas touché aux grandes lignes du monument.

Il paraît, du reste, que Charles-Quint, qui ne connaissait pas la mosquée au moment où il permit de faire cette trouée, se montra fort irrité contre les chanoines quand, plus tard, il vint à Cordoue et put se rendre compte par lui-même de la dégradation du monument.

Inutile de dire que ce qu'on appelle les trésors de la cathédrale forme une collection splendide. Mais vraiment, au sortir de l'église, ces chapes, ces crucifix et ces ostensoirs, quoique merveilles d'orfèvrerie et de broderie, ne provoquent plus guère l'admiration. On a trop vu; on est satisfait.

La partie de la cathédrale de Cordoue demeurée la plus intacte et tout à fait telle qu'elle était au temps des Maures, est le Mihrab. — Est-ce bien Mihrab? Le bedeau me le dit. — C'est l'endroit de la mosquée où l'on déposait le Coran. Figurez vous un tabernacle au fond d'une petite galerie jalonnée de colonnes minces, avec des superpositions d'arcades capricieuses, un plafond s'écartant en orange entr'ouverte, une harmonie éblouissante des couleurs les plus opposées, des

Digitized by Google

arabesques, des mosaïques, des inscriptions en relief en lettres de cristal, et, sur tout cela, un demi-jour mystérieux de sanctuaire, c'est le Mihrab.

Cette architecture ne se voit pas ailleurs. Cela ne ressemble à aucun style connu ; mais cela est génial et beau.

On ne va à Cordoue que pour sa cathédrale. Il y a bien encore le pont sur le Guadalquivir, la colonne de Saint-Raphaël, patron de la ville, le frontispice de l'église Saint-Paul et la tour de la Mort, mais le but du voyage est réalisé.

Allons à Madrid.

De Cordoue à Madrid, il y a quatorze heures de chemin de fer.

On passe trois grands fleuves : le Guadalquivir, à Menzibar ; la Guadiana, près d'Alcazar ; le Tage, à Aranjuez, d'où il court arroser Tolède et descend jusque Lisbonne. Immense, ce fleuve.

Le pays ne m'a pas ravi. Je m'attendais à de grands effets dans la Sierra-Morena, mais c'est ordinaire. Néanmoins, avant d'arriver à Val de Pænas, les collines sont assez jolies. On y récolte beaucoup de vin provenant de ceps implantés de la Bourgogne. La chose n'a rien qui m'étonne, car j'en ai bu à Grenade de fort excellent.

Passé la Sierra-Morena, j'avoue que je m'endormis ; la nuit, du reste, venait et je ne me réveillai qu'à Alcazar, à trois bonnes heures de Madrid.

Depuis Alcazar jusqu'à Aranjuez, le voyage est charmant. Les plaines sont fertiles, animées, d'une belle verdure d'arbres.

Aranjuez lui-même est un des plus jolis coins de l'Espagne. Cela ressemble à Fontainebleau. Il y existe un magnifique château royal que la cour habite une partie de l'été et dont le parc est traversé par le Tage. Mais au delà, quelle désolation ! Une véritable steppe. Plus d'arbres, plus de végétation, plus de traces de vie humaine, rien que des landes pierreuses à l'aspect roussâtre, à perte de vue.

Je ne comprends pas l'idée qu'on a eue de fixer la capitale de l'Espagne au centre de ce désert que n'arrose pas même

Digitized by Google

une rivière ; car il est difficile de donner ce nom au Manzanarès, où j'ai vu beaucoup de sable, mais très peu d'eau.

Quand on voit surgir Madrid, cette masse énorme, dans cette solitude, a néanmoins quelque chose d'assez étrange et de fort imposant.

Elle évoque la sensation d'une cité américaine poussée en pleine prairie.

Mais le train s'arrête. Les portières s'ouvrent. On descend, messieurs. Nous sommes dans la capitale de l'Espagne.

E. MINNAERT.

Digitized by Google

LE DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES

(Un essai d'exégèse de la loi)

Dans la société politique, les intérêts d'ordre moral dominent les intérêts d'ordre matériel; en conséquence, chaque citoyen en état de voter, fût-il le plus riche, n'y peut prétendre qu'à une seule voix.

Le même principe est applicable, jusqu'à un certain degré, à l'une des formes de l'association commerciale, la société coopérative, dont l'objet réside moins dans les opérations commerciales que dans l'assurance mutuelle d'avantages déterminés, assurance basée avant tout sur des sentiments de fraternité régnant entre les associés. Le législateur a voulu, sans doute, rendre hommage à la solidarité qui forme l'âme de ces sociétés, car il admet que chaque membre n'y jouisse que d'une simple voix. Il reste, toutefois, bien entendu que cette règle ne doit être appliquée qu'à défaut de dispositions contraires dans les statuts; car, en ce qui touche l'administration des sociétés coopératives, le pouvoir législatif a renoncé — cette fois du moins — à imposer une réglementation, voulant laisser aux contractants la plus grande latitude possible : ils peuvent rédiger à leur gré leurs statuts, y introduire ce que bon leur semble, sauf observance des préceptes du droit concernant l'ordre public et les bonnes mœurs, et ils n'ont, en somme, à subir la tutelle de la loi que pour les points sur lesquels leur contrat reste muet ou présente des lacunes.

Il en est tout autrement en ce qui concerne les sociétés commerciales proprement dites, plus particulièrement les sociétés anonymes ou en commandite par actions, constituées

Digitized by Google

surtout en vue d'intérêts matériels, en faisant abstraction de tout mobile fraternel. Là, le droit de vote devant dépendre avant tout de l'intérêt matériel en jeu, il est juste que chaque actionnaire reçoive un nombre de voix proportionné à sa part dans la collectivité. Sur ce point, la législation en vigueur en Belgique se trouve inscrite dans la loi du 18 mai 1873, laquelle remplace le titre IX, livre Ier, du code de commerce de 1808. Elle est contenue dans le second alinéa de l'article 61, lequel, en dépit d'une rédaction ambigüe et incorrecte, n'a reçu aucune modification de la loi du 22 mai 1886. Voici le texte de cet alinéa :

« Tous les actionnaires ont, nonobstant disposition contraire, mais en se conformant aux règles des statuts, le droit de voter par eux-mêmes ou par mandataire; nul ne peut prendre part au vote pour un nombre d'actions dépassant la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. »

On voit, d'abord, que le possesseur d'une unique action a le droit de voter par lui-même ou par mandataire. En cela, le législateur belge a innové, car l'ancien code de commerce laissait la faculté de fixer, dans les statuts des sociétés, un nombre minimum d'actions, en dessous duquel on ne jouissait pas du droit de vote (1). Pour la société commerciale, il a donc adopté le principe du suffrage universel, qu'il repousse pour la société politique : c'est que, comme nous le disions tout à l'heure, dans cette dernière, l'*intérêt moral* est prépondérant, et que pour pouvoir en juger, même mal, il faut au moins être à même de savoir de quoi il s'agit; aussi bien, la conscience de l'intérêt moral, c'est-à-dire d'un intérêt commun indirect d'essence abstraite, demande une initiation qu'on n'acquiert pas, comme celle de l'intérêt matériel, par la simple pratique de la vie.

(1) La loi française du 24-29 juillet 1867 sur les sociétés, très sobre de détails d'ailleurs, dit à ce sujet (art. 27, titre II) : « ..... Les statuts déterminent le nombre d'actions qu'il est nécessaire de posséder, soit à titre de propriétaire, soit à titre de mandataire, pour être admis dans l'assemblée, et le nombre de voix appartenant à chaque actionnaire, en égard au nombre d'actions dont il est porteur..... »

Digitized by Google

Au surplus, notre « suffrage universel » ne s'applique qu'à des propriétaires d'au moins d'une action entière. Et si, sous l'empire de la loi actuelle, les sociétés anonymes ne peuvent, par leurs statuts, apporter aucune dérogation à l'universalité du vote, elles gardent néanmoins, grâce à cette condition, un moyen légal d'empêcher de trop minimes intérêts de dominer aux assemblées générales : il leur suffit de créer des titres d'action de grand import, sauf à les subdiviser ensuite en coupures; à moins qu'il n'y ait des *fractions* de vote, il faut, pour être admis à voter, pouvoir reconstituer une action entière. Cette manière de tourner la loi vient, parfois, atténuer salutairement une autre clause restrictive dont nous allons nous occuper, et qui, dans certains cas, peut mettre en minorité le principal intéressé, notamment s'il se trouve en concours avec quelques rivaux malintentionnés.

Car le législateur a inscrit dans la loi une disposition extrêmement efficace à protéger les faibles et à les défendre contre l'accumulation possible des votes en une même main. Et il n'a pu agir autrement : une telle absorption des votes viendrait altérer le caractère fondamental de l'association; dans le fait, il suffirait à un seul de réunir plus de la moitié des parts sociales — cas fréquent en pratique — pour condamner au silence tous ses co-associés et les réduire au rôle de simples bailleurs de fonds!

L'on a donc fixé un *maximum* pour le nombre de voix de chaque actionnaire; nous disons *un* maximum, parce que les deux limites indiquées par le texte ci-dessus doivent être combinées, le nombre inférieur qu'elles fournissent ne pouvant être dépassé et formant seul le maximum valable. Cette dernière interprétation, on le reconnaîtra, est strictement conforme au bon sens; toutefois, à cet égard, la loi aurait dû mettre les points sur les *i* : nous avons entendu de gros actionnaires prétendre sérieusement au droit d'opter pour celle des deux limites qui leur était le plus favorable!

Le maximum de la loi n'est absolu et d'un usage obligatoire dans les sociétés anonymes, que comme maximum aux

Digitized by Google

maxima qui peuvent être inscrits dans les statuts. Car la loi laisse aux contractants la faculté d'adopter une limite plus réduite et d'interdire, par exemple, comme dans les statuts de la Banque nationale, que nul puisse avoir plus de dix voix, soit par lui-même, soit par mandataire. En d'autres termes, il est loisible de fixer, par une disposition statutaire, telle limite qu'on voudra, pourvu qu'elle ne dépasse pas celle tracée par la loi.

***

Avant d'entrer dans le cœur de la question, examinons encore deux ou trois points qui s'y rattachent de près.

Cette réduction forcée du nombre de voix qu'il doit subir, le gros actionnaire pourrait l'éluder par un stratagème fort simple; il lui suffirait de remettre une partie de ses actions à des compères se donnant comme véritables propriétaires, mais qui, en réalité, ne seraient que des *hommes de bois* votant à son gré. De cette façon, l'effet de la restriction serait anéanti pour les gros paquets, qui ne figureraient à la « liste de présence » que décomposés en plusieurs paquets moyens, dont les porteurs voteraient chacun pour leur nombre d'actions. Mais le législateur de 1873 veillait, heureusement! Et, en prévision de fraudes de ce genre, il a ajouté une disposition pénale par son article 131, ainsi conçu :

« Seront punis d'une amende de 50 à 10,000 francs :

« Ceux qui, en se présentant comme propriétaires d'actions qui ne leur appartiennent pas, ont, dans une société constituée sous l'empire de la présente loi, pris part au vote dans une assemblée générale d'actionnaires;

« Ceux qui ont remis les actions pour faire l'usage ci-dessus prévu. »

Il importe, en outre, d'observer que le maximum de voix s'applique formellement à chaque membre d'une assemblée, même s'il cumule les qualités d'actionnaire et de mandataire : il n'est fait aucune distinction entre le propriétaire et le mandataire; l'esprit et le texte de la loi sont en cela d'accord.

Quant aux conditions d'admissibilité des mandataires aux

Digitized by Google

assemblées générales, il est abandonné aux statuts de les définir. (Ce point est souvent négligé, ce qui donne lieu à une incertitude fâcheuse.) L'obligation de voter *en personne* peut être imposée. Mais *quid*, alors, pour les actions possédées par des sociétés?

***

Occupons-nous maintenant de la répartition du nombre de voix d'après les prescriptions de la loi. Ici, l'interprétation est moins aisée.

Assurément, ce n'est pas le calcul du cinquième des actions émises, c'est-à-dire du cinquième d'une base connue et invariable, qui pourra jamais donner de la tablature à un bureau d'assemblée générale. Tout au plus y aura-t-il hésitation si le nombre des actions émises n'est pas un multiple de cinq; or, pas de contestation possible dans ce cas et dans les cas semblables qui peuvent se présenter, car, évidemment, plutôt que de forcer le nombre obtenu jusqu'au nombre entier immédiatement supérieur, il faut négliger la fraction résultant de la division par cinq; autrement, le gros actionnaire se trouverait dépasser le maximum légal.

L'ère des difficultés ne s'ouvre qu'avec la seconde limite inscrite dans la loi : « Nul ne peut prendre part au vote que pour un nombre d'actions dépassant les deux cinquièmes des actions (*sic*) pour lesquelles il est pris part au vote. »

Ici, le législateur a-t-il voulu dire : « les deux cinquièmes du nombre d'actions représentées à l'assemblée », c'est-à-dire les deux cinquièmes du total de la liste de présence? Non; car cette interprétation serait contraire, d'abord, à la *lettre* de la loi, puisque l'expression « actions représentées », primitivement proposée par la commission de la Chambre des représentants, fut, après réflexion et discussion, remplacée par une expression moins simple et d'une venue moins spontanée (1);

(1) La substitution fut faite par M. Solvyns, rapporteur de la commission du Sénat. Les mots « actions représentées », disait le rapport, ne limitent pas avec assez de précision le droit du plus fort actionnaire. Voy. *Annales parlementaires*, Sénat, 1872-73, p. 130 et 135; *Documents parlementaires*, Sénat, 1872-73, p. 27

Digitized by Google

ensuite, elle est contraire à l'*esprit* de la loi, puisqu'elle laisserait, malgré la réduction, la majorité absolue des voix au gros actionnaire, du moment qu'il posséderait plus des trois cinquièmes du nombre des actions représentées (1). Et pourtant, une pareille solution est adoptée par bien des assemblées générales!

Le législateur, consciemment ou inconsciemment, a dû vouloir dire : « les deux cinquièmes du nombre réduit d'actions qui, en fin de compte, se trouve participer au vote », ce qui ramène l'idée à celle-ci : Nul ne peut avoir au vote plus des deux cinquièmes du nombre total de voix subsistant après la ou les réductions nécessaires à cet effet.

Évidemment, il est déplorable de devoir ainsi chercher ce qu'*ont voulu dire* les auteurs de la loi, ne pouvant s'en tenir à ce qu'ils *ont dit*. C'est là un système d'*accommodements* qui pourrait mener loin, d'autant que, si l'on en croit Boileau, nos législateurs eux-mêmes n'ont pas dû *bien concevoir* la proposition qu'ils n'ont su *énoncer clairement!* Quoi qu'il en soit, ils ont pu voir que la loi suisse (code fédéral des obligations), postérieure à la loi belge de 1873, s'est préoccupée de corriger le texte de celle-ci et d'éviter les difficultés suscitées par sa rédaction. Elle n'a fixé un maximum de voix que d'après le nombre de titres *représentés* à l'assemble : « En aucun cas » dit-elle « un seul actionnaire ne peut réunir entre ses mains plus d'un cinquième des droits de vote qui se trouvent représentés à l'assemblée générale (2). »

(1) La chose est aisément visible a priori. — Exemple : Si, sur 1,000 actions représentées, un actionnaire en possède 700 à lui seul, il pourra voter pour deux cinquièmes de 1,000, soit 400 actions (supposé, bien entendu, que ce nombre ne dépasse pas le cinquième du nombre émis). Les autres ne voteront, tous ensemble, que pour 300. S'il n'avait que 600 actions, il voterait déjà pour 400, comme tous les autres réunis. Cette limite de 600 ou des trois cinquièmes se prouve facilement, pour tous les cas, au moyen d'un peu d'algèbre. En effet, mettons N au lieu de 1,000 et a au lieu de 700, nombre d'actions du fort actionnaire; la réduction donne : $a_1 = \frac{2}{5}$ N. Pour que $a_1 = (N - a)$, il faut $a = N - a_1 = \frac{3}{5}$ N, soit, ici, 600.

(2) Cf. *Moniteur des intérêts matériels*, 20 mars 1892. — « Le code fédéral ne se pique pas de beau langage, » dit-on. Est-ce que, par hasard, la loi belge...?

Digitized by Google

***

Supposé même que l'interprétation indiquée, la seule logique, de la pensée de nos législateurs soit définitivement acquise, l'application soulève encore plusieurs questions controversables, car l'article 61 est susceptible de plusieurs sous-interprétations (1). L'énigme n'a jamais été irrévocablement tranchée, et le doute subsiste. Dans la pratique des affaires, il est fort à craindre que chacun, parmi les diverses solutions, n'incline vers celle qui lui est le plus avantageuse : de là peuvent naître des contestations de validité de

(1) Pour donner idée des difficultés de l'article 61, reprenons l'exemple cité tantôt. Le gros actionnaire, porteur de 700 actions sur 1,000 représentées, ne peut plus, dans l'interprétation actuelle, prendre part au vote pour les $^2/_5$ de 1,000, soit 400 actions; car ce nombre dépasse les $^2/_5$ du nombre d'actions 400 + 300) pour lesquelles il serait pris part au vote, soit les $^2/_5$ de 700, soit 280. Il ne peut davantage voter pour 280 actions, puisque le nouveau total serait 580, et que les $^2/_5$ de ce total font 232. De la même façon, le même raisonnement nous conduirait successivement à 212, à 204, à 201; enfin, l'on resterait arrêté à 200, nombre définitif de voix. — Remarquons à ce propos qu'il est inexact de dire, comme certains commentateurs (voy. GUILLERY, 747), que la réduction se continue indéfiniment, sans qu'on puisse jamais se fixer, le total décroissant toujours à chaque diminution subie par l'un des votants, et les $^2/_5$ subissant une diminution analogue. Au contraire, une limite irréductible est atteinte après un certain nombre d'opérations.

Ceci, d'ailleurs, se montre par la mise sous forme algébrique générale. En effet, si, au lieu de 1,000, nous mettons N, et au lieu de 700, nombre d'actions du gros actionnaire, nous mettons a, nous obtenons pour son nombre de voix, successivement :

$$a_1 = \frac{2}{5}\,N$$

$$a_2 = \frac{2}{5}\left[a_1 + (N-a)\right] = \left(\frac{2}{5}\right)^2 N + \left(\frac{2}{5}\right) N - \left(\frac{2}{5}\right) a$$

$$a_3 = \frac{2}{5}\left[a_2 + (N-a)\right] = \left(\frac{2}{5}\right)^3 N + \left(\frac{2}{5}\right)^2 N + \left(\frac{2}{5}\right) N - \left(\frac{2}{5}\right)^2 a - \left(\frac{2}{5}\right) a$$

D'où apparaît déjà la loi générale :

$$a_n = \frac{2}{5}\left[a_{n-1} + (N-a)\right] = N\left[\left(\frac{2}{5}\right) + \left(\frac{2}{5}\right)^2 + \ldots \left(\frac{2}{5}\right)^n\right] - a\left[\left(\frac{2}{5}\right) + \left(\frac{2}{5}\right)^2 + \ldots + \left(\frac{2}{5}\right)^{n-1}\right]$$

et

$$a_n - a_{n+1} = \frac{2}{5}\left[a_{n-1} - a_n\right] = \left(\frac{2}{5}\right)^n \left[a - \frac{2}{5}\,N\right]$$

Sans doute, si l'on ne négligeait pas les fractions, la réduction pourrait continuer indéfiniment, tout en tendant vers une certaine limite dont on se rapproche

Digitized by Google

votes, dont les conséquences peuvent être graves; de à peut résulter aussi une situation inextricable pour le juge, à qui la loi ordonne de trouver une solution, et qui ne peut se récuser jamais. Car (article 4 du code civil) :

« Le juge qui refusera de juger, sous prétexte du silence, de l'obscurité ou de l'insuffisance de la loi, pourra être poursuivi comme coupable de déni de justice. »

***

Récemment, le *Moniteur des intérêts matériels* signalait à nouveau les difficultés de la question. « C'est un casse-tête chinois » disait-il; « pour tous les cas exceptionnels, il n'y a pas de formule connue qui puisse mettre le bureau d'une assemblée d'actionnaires à l'abri d'une critique ou même d'une

toujours et qui, étant un nombre entier, reste facile à déterminer. Cette limite s'atteint quand la différence entre deux résultats consécutifs devient moindre qu'une unité; et le nombre n de réductions nécessaires pour y arriver s'obtient par l'équation :

$$a_n - a_{n+1} = \left(\frac{2}{5}\right)^n \left[a - \frac{2}{5}\,N\right] = 1$$

d'où

$$n = \frac{\lg\left(a - \frac{2}{5}\,N\right)}{\lg 5 - \lg 2}$$

Appliquant au cas ci-dessus, l'on trouve :

$$n = \frac{\lg 300}{\lg 5 - \lg 2} = \frac{57}{16 - 7} = 6.3$$

C'est, en effet, après six réductions que nous sommes arrivé à 201, et il faut prendre comme valeur définitive de a le nombre entier immédiatement inférieur, soit 200. Ce résultat est définitif, puisque 200 est égal aux $^2/_5$ du nombre total de voix, lequel est, dans ce cas, de 500. L'on voit que le texte de la loi est applicable directement, à l'opposé de ce qu'on croit en général.

A ceux à qui ces calculs semblent fastidieux, nous dirons qu'il suffisait, pour les éviter, de faire emploi du raisonnement usité par les enfants dans les problèmes d'arithmétique analogues. Si, en effet, l'un des votants ne peut avoir que les $^2/_5$ des voix, il s'ensuit que les voix des autres forment les $^3/_5$; d'où il est facile de déduire le nombre de voix correspondant aux $^2/_5$. C'est là, d'ailleurs, le moyen préconisé, sous l'inspiration de feu Eudore Pirmez, rapporteur de la loi, par M. Guillery (*Soc. comm.*, n° 750) et, après lui, par M. Namur (*Code de comm. revisé*, n° 1121). Ce moyen n'élude pas toutes les difficultés; il tombe à faux s'il y a un second actionnaire qui, par suite des diminutions successives du total des voix, devienne lui-même sujet à réduction.

Digitized by Google

responsabilité (1). « Il faisait en même temps appel à tous les « hommes de bonne volonté » pour chercher et trouver une formule applicable à tous les cas. Son « referendum » lui a fourni vingt et une réponses, dont il a résumé la teneur.

Parmi ces vingt et une réponses, il s'en est trouvé six pour soutenir que *tout titre* dûment représenté à une assemblée est appelé à « prendre part au vote » et à figurer dans le total dont les $\frac{2}{5}$ forment la limite cherchée, puisque *tout actionnaire* a le droit de voter, d'après la loi. Et, jugeant sans doute cette déduction irréfutable, chacun de ces gros actionnaires est convaincu qu'il peut former à lui seul la majorité, sans que son vote cesse d'être acquis. Avions-nous tort de dire que, dans la pratique, chacun incline naturellement vers la solution qui favorise le mieux ses intérêts particuliers? C'est là un trait bien humain!

S'il fallait montrer encore la nullité du résultat obtenu dans cette interprétation, il suffirait d'en donner quelques applications. Prenons nos exemples dans le *Moniteur* même.

Une assemblée se compose d'un actionnaire A à 300 actions et de deux autres, B et C, à 1 action chacun. Le total de la liste de présence est donc de 302. — A jouit d'un nombre de voix égal aux $\frac{2}{5}$ de 302, soit $120\frac{4}{5}$, réductible à 120 voix; B et C ont ensemble 2 voix.

Autre exemple : Quatre actionnaires présents ou représentés : A 300, B 55, C 10, D 10 actions. Total : 375. — A jouit des $\frac{2}{5}$ de 375, soit 150 voix (et non 120, comme l'imprime le *Moniteur*); les autres votent chacun pour leur nombre d'actions, soit ensemble pour 75 voix.

***

Un seul des vingt et un « experts » de ladite enquête s'est borné à reproduire la solution des auteurs, laquelle consiste à tourner la difficulté du problème d'arithmétique élémentaire qui se pose. Il suffira, pour en dévoiler le défaut, de l'appli-

(1) 13 mars 1892.

Digitized by Google

quer à quelques cas particuliers, choisis judicieusement par le *Moniteur*.

1° A 300 actions, B 200, C 100, et trente porteurs de 1 action. Total : 630. — B, C, etc., ont ensemble 330 voix formant $\frac{3}{5}$; donc, A vote pour 220 actions formant $\frac{2}{5}$ (non pas 252 voix, comme le calcule le *Moniteur*). Rien à dire.

2° A 300, B 1, C 1. — B et C ayant ensemble 2 voix, A doit avoir les $\frac{2}{3}$ de 2 voix, soit 1 $\frac{1}{3}$ voix (et non 1.66 voix, comme compte le *Moniteur*). S'il faut réduire à 1 voix, on obtient un résultat contraire à l'équité et à la loi, car A n'a pas plus de voix que B ou que C, et sa part d'influence au vote n'est que $\frac{1}{3}$ au lieu de $\frac{2}{5}$.

3° A 300, B 55, C 10, D 10. — B, C, D votant pour 75 voix, A a 50 voix; résultat absurde, car A aurait moins de voix que B!

***

C'est sans doute pour obvier à de pareils mécomptes que, dans le plébiscite, 12 voix proposent d'extraire de la liste de présence non pas seulement l'actionnaire A, mais aussi l'actionnaire B, s'il possède plus du double du nombre d'actions de C, D, etc. Dans ce cas, C, D, etc., voteront chacun pour leur nombre de voix, B et A auront chacun le double du total de C, D, etc.

Cela semble absolument correct. Si, en effet, nous reprenons les exemples cités ci-dessus, nous obtenons pour les deux premiers les mêmes résultats qu'avec la solution précédente. Et pour le cas A 300, B 55, C 10, D 10, nous trouvons pour A et B 40 voix chacun, C et D ayant ensemble 20 voix.

Pas plus que la précédente, toutefois, cette solution, prétend le *Moniteur*, ne serait applicable à tous les cas, — ce qui lui ôterait la certitude mathématique. Soit une assemblée composée de deux actionnaires : A 100 actions, B 1 action. B a une voix formant $\frac{3}{5}$, et A a $\frac{2}{3}$ voix, c'est-à-dire une part moindre que B! Or, assurément, il n'est pas conforme à l'esprit de la loi de donner la majorité à l'action unique, en vue d'empêcher la prépondérance du gros actionnaire. Un tel

Digitized by Google

résultat est pourtant, suivant l'estimable organe, celui que fournit l'interprétation précédente du texte de la loi, interprétation qui s'en trouve diminuée à ses yeux.

***

Nous arrivons enfin à la formule à laquelle le *Moniteur* décerne la palme. Cette solution a pour lui le mérite d'être nouvelle, scientifique, dit-il, et de répondre mieux que la précédente à la préoccupation du législateur (sauvegarde des petits actionnaires), tout en respectant la logique, qui veut que chacun vote en raison de son intérêt social.

Nous reproduisons ici, en les rectifiant, — car des erreurs se sont glissées dans le *Moniteur*, — le raisonnement et le calcul compliqués qui conduisent à cette précieuse formule.

Pour obtenir les nombres A, B, C... proportionnels aux nombres d'actions, nombres entre lesquels la somme totale des voix N doit être répartie, il suffit de diviser chacun des nombres d'actions par le moindre d'entre eux. Si p actionnaires ont ainsi droit à 1 voix, chaque unité des nombres A, B, C... (supposés rangés par ordre de grandeur) a droit à un nombre de voix x qui fournit la relation suivante :

$$x(A + B + C + \ldots) + p = N.$$

Or, d'après la loi, le maximum de x est fixé par la condition que le nombre de voix Ax du plus fort actionnaire ne peut dépasser $\frac{2}{5}$ N.

D'où $$Ax = \frac{2}{5} N$$

ce qui nous donne, en remplaçant N par sa valeur ci-dessus :

$$x = \frac{2p}{3A - 2(B + C + D + \ldots)},$$

formule cherchée.

Nous nous permettrons d'adresser quelques critiques à cette formule, cela, parce que nous le croyons utile en vue de prévenir de graves mécomptes. Ce n'est pas, toutefois, de son caractère anti-pratique, ni de l'inexactitude des prémisses, ni des vices du raisonnement que nous voulons parler : cela nous forcerait à reprendre et à éplucher le calcul ci-dessus, au plus

Digitized by Google

grand ennui du lecteur. Nous nous bornerons à montrer en quoi la solution contredit la loi, et, par conséquent, devient d'un emploi dangereux pour un président d'assemblée générale. L'on jugera le mieux, par quelques applications, de la valeur intrinsèque de cette formule, dite « applicable à tous les cas ».

Si nous considérons, par exemple, le cas exceptionnel dont fait usage le *Moniteur* pour « éprouver » les solutions précédentes, à savoir : « A 100 actions, B 1 », nous trouvons $p = 1$, et $x = \frac{2}{300}$; d'où, pour A, $\frac{2}{3}$ voix et, pour B, 1 voix. La formule « mathématique » attribue donc à A moins de voix qu'à B. Le même résultat absurde serait d'ailleurs obtenu quels que fussent les nombres d'actions possédés par A et B, le fort actionnaire ayant invariablement les $\frac{2}{3}$ du nombre de voix du faible actionnaire!

Mais, ce qui est plus grave, la formule se trouve également en défaut quand il y a plusieurs actionnaires présents. Voyons l'exemple cité ci-avant : « A 300, B 55, C 10, D 10 ». Nous trouvons $p = 2$, A = 30, B = 5.5, C = D = ..., = 0; d'où

$$x = \frac{2 \times 2}{90 - 2 \times 5.5} = \frac{4}{79}$$

A a donc $30 \times \frac{4}{79} = \frac{120}{79}$ voix, B $5.5 \times \frac{4}{79} = \frac{22}{79}$; C et D ont chacun 1 voix. Il résulte que le porteur de 55 actions tombe au vote sous les porteurs de 10 actions!

A dire vrai, l'on ramène $\frac{120}{79}$ à 2 voix et $\frac{22}{79}$ à 1 voix, mais *arbitrairement;* car rien n'y autorise, surtout dans une solution qui veut être « mathématique » et même « proportionnelle ». La seule répartition qu'elle permet serait : A 120 voix, B 22 voix, C 79 voix, D 79 voix.

Le *Moniteur* revient sur sa formule dans l'un de ses numéros suivants (1); mais c'est pour insister sur son caractère « rationnel », « scientifique » : « Cette formule, nous le répétons, est à la fois la plus logique et la plus exacte interprétation de l'article 61 ».

(1) 24 mars 1892.

Digitized by Google

A l'appui de son dire, il fournit une nouvelle application spéciale : « A 300 actions, B 250, C 100, D 25, E 10, F, G, H, I et J 5 actions chacun ». Les cinq derniers reçoivent 1 voix chacun. Mais, peut-on se demander, pourquoi leur supposer à chacun un même nombre de 5 actions? Il serait plus vraisemblable d'avoir, par exemple, F 9, G 8, H 7, I 6 et J 5 actions, auquel cas ils ne jouiraient quand même que de 1 voix chacun, en vertu de cette solution dont, cependant, le but affiché est de proportionner le nombre de voix au nombre d'actions possédées. Une telle répartition ne repose sur rien ; elle est contraire à la lettre et à l'esprit de la loi, et, en outre, à l'équité et à la logique élémentaire : il y a là révélation d'un vice fondamental, qui a pu être dissimulé sous des exemples combinés d'une façon spéciale. Voyons, à présent, pour les autres actionnaires. A travers des calculs épineux et fort incommodes, nous aboutissons aux nombres de voix suivants : A $\frac{600}{26}$, B $\frac{500}{26}$, C $\frac{200}{26}$, D $\frac{50}{26}$, E $\frac{20}{26}$, ou, ce qui revient au même, puisque nous maintenons entre nos nombres entiers la proportion voulue : A 600, B 500, C 200, D 50, E 20, les cinq plus petits actionnaires votant alors chacun pour 26 voix. Examinons ce résultat : A jouit des $\frac{2}{5}$ du total des voix(1,500) et n'a pas à se plaindre, car il est réductible ainsi *de par la loi*. Mais B, C, D, E sont réduits illégalement et, qui plus est, injustement, comparativement à F, G, H, I et J; car ils ont chacun 2 voix par action, tandis que ces derniers en ont plus de 5. L'on avouera que c'est pousser un peu loin la sauvegarde des petits intérêts, et que le porteur de 10 titres pourra trouver mauvais d'être ramené sous les porteurs de 5 titres!

Telle est la solution « scientifique », « nouvelle » (oh oui!), qui se pique de rendre le nombre de voix de chacun *proportionnel au nombre d'actions*. Nous croyons avoir suffisamment montré en quoi elle pèche contre la loi, l'équité et la logique. On invoque, il est vrai, en sa faveur que dans certains cas elle permettrait la domination du fort actionnaire allié à un autre actionnaire quelconque ; or, ce n'est pas là, semble-t-il, une de ces vertus qui doivent faire tout pardonner!

Digitized by Google

***

Mais, direz-vous, la critique est facile... Eh bien, s'il nous faut proposer quelque chose, ce sera de rester au *statu quo ante*... Les difficultés nous en ont toujours semblé aisément surmontables. Présentez le problème sous une forme généralisée, l'esprit en apercevra directement la solution naturelle. Et vous pourrez ainsi, sans entrer dans de vaines complications, sans chercher midi à quatorze heures, procéder avec une certitude mathématique, et même tracer une formule réellement, celle-ci, applicable à tous les cas.

Voici d'abord l'interprétation de l'article 61 à l'aide de la simple arithmétique du premier âge. Le fort actionnaire vote au plus pour les $\frac{2}{5}$ des voix, donc au plus pour les $\frac{2}{3}$ du total des voix (nombre connu) attribués aux autres. Mais un second fort actionnaire ne peut non plus voter pour plus des $\frac{2}{5}$ des voix. Si tous deux atteignent leur maximum, il reste donc aux autres réunis $\frac{1}{5}$ seulement, et ce total (nombre connu) forme la $\frac{1}{2}$ du nombre de voix dont l'un ou l'autre des deux premiers jouit. Ces considérations élémentaires portent en elles la preuve que le cas « de 3 actionnaires sujets à réduction » (1) ne peut matériellement pas se présenter.

Pour ceux qui s'accommodent mieux de la mise en formules algébriques (qu'on se rassure, cela ne dépassera pas la capacité d'un élève de quatrième), nous désignerons par a, b, c, d..., l les nombres de voix à attribuer aux différents actionnaires inscrits sur la liste de présence et rangés par ordre d'importance (c'est-à-dire $a > b > c > \ldots > l$). Il faut (2) :

$$a \leqq \frac{2}{5}(a + b + c + \ldots + l)$$

ce qui, en faisant passer a de droite à gauche, revient à :

$$a \leqq \frac{2}{3}(b + c + \ldots l)$$

Si a atteint sa valeur maxima, a_m, résultant de la formule ci-dessus, il faut également :

$$b \leqq \frac{2}{5}(a_m + b + c + \ldots l)$$

(1) Cas proposé par le *Moniteur des intérêts matériels*, 13 mars 1892, p. 600.

(2) Le signe $\leqq$ s'énonce : *Égal ou inférieur à.*

Digitized by Google

ce qui équivaut à :

$$b \gtreqless 2\,(c + d + \dots l)$$

Actuellement, si b atteint aussi son maximum b_m, nous avons la relation :

$$a_m = b_m = 2\,(c + d + \dots l) = \frac{2}{5}\,(a_m + b_m + c + \dots l)$$

C'est ce que nous cherchions. Mais, dira-t-on, il faut encore :

$$c \gtreqless \frac{2}{5}\,(a + b + c + \dots l)$$

Or, quand a et b atteignent le maximum, c reste forcément de beaucoup en dessous de sa limite, puisqu'alors l'inégalité ci-dessus revient à celle-ci, qui est évidente :

$$c \gtreqless 2\,(c + d + \dots l)$$

D'où l'on voit que jamais il ne peut y avoir un troisième actionnaire *réductible*.

L'application de ces équations est abordable au moins mathématicien des présidents d'assemblées d'actionnaires. Il suffit d'examiner d'abord si, à raison d'une voix par action, a dépasse $\frac{2}{3}(b + c + \dots l)$. Dans la négative, il n'y a lieu à aucune réduction ; dans l'affirmative, il faut en outre examiner si b dépasse ou ne dépasse pas $2\,(c + d + \dots l)$: si non, on se borne à réduire a à $2/3\,(b + c + \dots l)$; si oui, on réduit *ex æquo* a et b à $2\,(c + d + \dots l)$. Voilà tout !

***

Nous souhaitons que ces très simples formules n'effrayent pas les juristes, et reçoivent leur approbation. Mais nous n'osons l'espérer, ayant souvent dû constater à quelle opposition obstinée se heurtent les applications de la logique, dans tous les domaines. Toutefois, nous ne renonçons entièrement à convaincre que ceux-là chez qui une excessive *spécialisation* de la vie est venue limiter et altérer le discernement, ou raccourcir la vue, au point de leur faire apparaître perpétuellement devant l'esprit le fantôme du désaccord entre la *théorie* et la *pratique*, c'est-à-dire entre la raison et l'expérience, entre le « principe général immuable » et son « application à un exemple particulier ». Ce sont là, en effet, des cas désespérés.

Digitized by Google

Vous ne nierez pas, du moins, vous qui lisez ces lignes hâtives, qu'en énonçant, comme nous l'avons fait, la solution sous une forme générale, l'on ne peut se tromper, jamais. Si, par exemple, vous l'appliquez au dernier cas cité, lequel donne $a = 300$, $b = 250$, $c = 100$, $d = 25$, $e = 10$, $f = g = h = i = j = 5$, vous obtiendrez comme nombres de voix $a_m = \frac{2}{3} \times 410 = 273$ voix, $b = 250$ voix, etc.

Si un fort actionnaire se trouve en concours avec deux porteurs d'une seule action, vous aurez : $a_m = \frac{2}{3} \times 2 = \frac{4}{3}$ voix, $b = 1$ voix, $c = 1$ voix, et vous répartirez respectivement aux actionnaires : 4, 3 et 3 voix, rien ne s'y opposant dans la loi. Si l'un des petits actionnaires possédait, non plus 1, mais 2 ou plusieurs actions, l'autre une seule, vous auriez : $a_m = b_m = 2$ voix, $c = 1$ voix. Tout cela est parfaitement conforme à la loi.

Enfin, voulez-vous interroger la formule sur les cas exceptionnels, cités ci-dessus, d'un seul ou de deux actionnaires présents? Quels que soient d'ailleurs leurs nombres respectifs d'actions, elle renseignera un nombre nul de voix pour chacun. Cela est, en somme, parfaitement logique; car, le raisonnement étant basé directement sur les conditions de l'article 61, lequel suppose la présence de plusieurs actionnaires, la solution ne peut qu'indiquer l'absence de *voix valables*. Aussi bien, dans un pareil cas, la répartition en serait légalement impossible. L'article 61, devenant donc inapplicable, perd sa valeur légale (*impossibilium nulla est obligatio*); l'« exception » qu'il constituait est dès lors censée ne plus exister, et l'on reste dans le droit commun. L'unique actionnaire présent, ou le plus intéressé des deux actionnaires présents, peut donc prendre à lui seul toutes les décisions, du moment que sont accomplies les formalités nécessaires à la validité de la *séance;* et il serait, dans ce cas, oiseux de calculer quel nombre de voix il y a lieu d'attribuer.

S'il en était autrement, la loi consacrerait cette iniquité, à savoir qu'une minorité peut, par une abstention systématique, ruiner une société au profit d'intérêts particuliers, — combinaisons *financières* dont on a eu des exemples!

Encore ceci est-il contesté par certains jurisconsultes pro-

Digitized by Google

fesseurs de droit, qui prétendent que la première condition d'une délibération valable est la présence de *plusieurs* actionnaires. Ils se fondent sur ce que, pris au pied de la lettre, le mot *assemblée* (mis pour *séance*) suppose au moins deux personnes présentes. Mais les légistes ne s'arrêteront pas au sens littéral; ils pénétreront l'intention réelle, s'inspirant de l'Évangile, qui dit : *La lettre tue, l'esprit vivifie.* (Saint Paul, 2e épître aux Cor., III, 6.)

J.-G. FRESON.

Digitized by Google

NOTICES

NAPOLÉON DE PAUW, *Son Excellence Gilles de Hase, etc.*, d'après des lettres autographes et des documents inédits, avec généalogie de sa famille jusqu'à nos jours. Bruxelles, F. Hayez, 1892. 1 vol. in-8° de III p. avec 1 pl.

A l'époque déjà éloignée où la Belgique gémissait sous le joug espagnol, nos compatriotes, bien différents en cela de leurs arrière-neveux, s'expatriaient volontiers. On les rencontrait partout, en Europe et ailleurs, sous les noms de Flamands et de Wallons. Ils battaient l'estrade en Allemagne, ils battaient le fer en Suède, ils fondaient des fabriques en Angleterre et trafiquaient, sous le pavillon hollandais, dans le monde entier. On vit même figurer l'un d'eux à la tête des armées de la République de Venise. C'est de lui que s'occupe M. de Pauw. Il était Gantois et s'appelait Gilles de Hase. On l'avait tenu jusqu'à présent pour un pauvre garçon boulanger, que les rigueurs d'une gentille repasseuse avaient poussé à se faire soldat; cela a déplu à M. de Pauw : il a soufflé sur ce gentil roman et, en son lieu et place, il nous montre en Gilles de Hase un simple bourgeois, d'humeur aventureuse, qui arrive à la célébrité. C'est ainsi qu'en remuant des vieux papiers, si amusants à lire qu'ils soient, on en arrive à détruire des légendes qui ne manquaient pas de charme et le plus souvent ne faisaient de tort à personne. Nous regrettons celle du général gantois, qui le mettait sur la même ligne que le fameux Jean de Weert, et croyons que son ombre ne trouvera pas une compensation suffisante dans le titre d'Excellence que son biographe lui décerne sur le titre de son livre. Tous les vrais Gantois voudront posséder celui-ci, mais ils devront se dépêcher, car on n'en a tiré que cinquante exemplaires.

Un article de la *Flandre libérale* du 22 octobre dernier est de nature à nous pousser à supprimer ou à refaire ce compte rendu écrit et imprimé depuis plus d'un mois. Nous résistons d'autant plus volontiers à cette tentation à double face que nous n'avons pu deviner à qui nous avons affaire. C. A. R.

Digitized by Google

Manuel de prononciation, par JEANNE TORDEUS, professeur au conservatoire royal de Bruxelles, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, officier d'académie. 1 vol. Bruxelles, Lacomblez, 1892

Les cours de Mlle Tordeus au conservatoire sont réputés autant par les qualités de diction qu'elle y apporte que par les succès qu'elle en a obtenus. Les élèves qui se préparent au théâtre y trouvent une discipline sérieuse, une étude sûre, des exercices efficaces, où rien n'est épargné, depuis les « caillous modernes » de Demosthènes, boules de caoutchouc à placer entre les dents et les gencives pour corriger l'articulation mauvaise et réformer les accents du terroir, souvent si disgracieux en Belgique, jusqu'à des exemples de déclamations, choisis pour embrasser la simplicité de conversation de la comédie et le mouvement du lyrisme aussi bien que l'ampleur du drame moderne. Le professeur excelle en tous ces tons, et les femmes du monde ont aussi beaucoup à gagner à la bonne école de ses leçons particulières. Les personnes étrangères qui peuvent assister aux cours du conservatoire comme simples auditrices, en sortent ravies, avec un sentiment meilleur de la langue française. Élèves ou auditrices comprennent vite ce qu'elles doivent aux qualités naturelles de l'artiste formée aux bons usages de la Comédie française.

Mais que de fois n'a-t-on pas dû désirer, dans tous les rangs, un petit livre qui permît de se préparer d'avance à profiter de cet enseignement vivant que rien ne remplace, ou qui en rendît après, à chaque occasion, un écho sûr à consulter, d'excellentes traditions à conserver. « Les meilleures leçons de diction sont certainement les leçons orales, » dit l'auteur, et rien, sans contredit, ne supplée à l'habitude de l'accent juste, de la voix pure, de la lecture élégante que l'on contracte à écouter une telle maîtresse. Mais pour conserver ces bons exemples, la mémoire a besoin de points de repère où recourir dans le doute, de leçons à repasser de temps en temps pour ne pas en perdre les fruits.

Pour cela, Mlle Tordeus a rédigé son *Manuel* le plus simplement possible. Elle suit une à une chaque voyelle, puis les principales consonnes et fixe la prononciation dans les divers cas, établit l'usage, énumère les exemples, note les exceptions et anime ainsi tout le dictionnaire d'un souffle de bon goût. On ne pouvait mieux remplir le but qu'elle s'est donné quand elle dit : « Je voudrais que l'art de dire fût à la portée de tous. » X.

Digitized by Google

LINA MORGENSTERN'S *Jugendkalender für das Jahr* 1893 *für Knaben und Mädchen*. Berlin et Leipzig, Richard Serbe. 1 mark.

Un nouveau livre dédié aux enfants, par Mme Lina Morgenstern, vient de paraître à Berlin, comme livre d'étrennes pour 1893.

L'auteur, qui est fort appréciée en Allemagne, a réussi dans le genre difficile des livres d'enfants. L'ouvrage présenté au public est d'un plan original; il n'a, du reste, aucune des prétentions du livre de bibliothèque; c'est un simple Jugendkalender (calendrier pour la jeunesse); mais quel charmant recueil de contes, de poésies, de jeux instructifs, de devinettes!

Une partie du volume ne contient que des pages blanches, invitant les enfants, ainsi que les feuillets l'indiquent, à inscrire leurs occupations journalières à l'école ou à la maison, leurs impressions, l'état de leur tirelire, etc. Qui de nous n'a aimé à crayonner et surtout à écrire à l'encre sur des livres? Cette fois, plus de défense, permission entière. Les enfants allemands aimeront ce livre, qui deviendra pour eux, outre mille choses attrayantes, le journal de leur vie de tous les jours, et ils pourront varier leurs plaisirs avec cet ouvrage bien écrit, bien illustré, qui possède encore l'avantage de ne coûter qu'un mark : 1 fr. 25 c. X.

Papillons et papillotes, par ÉMILE LECOMTE. Recueil de poésies intimes, qui ont le mérite d'être naïves et écrites avec la sincérité d'une âme jeune.

La forme est assez coulante, le vers souvent assez bien venu; M. Lecomte n'est pas tombé dans le travers des Jeunes Belgique qui écrivent pour ne rien dire, dans un style que les initiés seuls peuvent se flatter de comprendre.

Avec beaucoup de travail et une étude sérieuse de la langue française, qui est si belle quand elle est simple, M. Lecomte arrivera à produire des œuvres de valeur.

Il y a en lui l'étoffe d'un poète. Il a des idées et de la facilité pour les exprimer. L'expérience seule lui manque.

Nous ne pouvons que féliciter l'auteur, dont le premier choix, sans être un chef-d'œuvre, renferme cependant de jolies pages, comme *Mignon*, par exemple. Z.

Digitized by Google

A NOS LECTEURS

La *Revue de Belgique* va entrer dans sa vingt-cinquième année.

On sait la place spéciale qu'elle occupe dans la presse de notre pays.

Quelque autorité qu'elle ait conservée, quelque succès qu'aient obtenu ses derniers numéros, elle va se perfectionner encore pour suivre le courant des idées et des tendances actuelles.

Sans doute, celles-ci n'abrogent pas ses tendances anciennes.

Dans le domaine politique, par exemple, le libéralisme ne songe ni à abandonner ses positions, ni à cesser la lutte contre le cléricalisme, plus puissant, plus perfide, plus dangereux que jamais!

Mais il a senti qu'il a de nouveaux devoirs à remplir. Son programme s'est évidemment compliqué et élargi. Il faut qu'il prenne position dans les voies nouvelles qui s'ouvrent devant lui, qu'il les explore tout au moins sans parti pris.

A côté des hommes éminents qui ont toujours collaboré à la *Revue de Belgique*, et dont le précieux concours ne lui fera pas défaut, nous avons donc résolu de faire place à ceux qui représentent surtout les idées nouvelles.

Nous leur demanderons d'exposer chez nous leurs théories, leurs espérances, leurs rêves mêmes auxquels nous n'avons pas le droit de fermer les yeux.

Digitized by Google

Nous croyons faire œuvre utile, car combien de graves dissentiments, d'hostilités tenaces n'ont leur origine que dans des malentendus!

Et sur quel terrain les hommes de bonne volonté et de bonne foi pourront-ils mieux se rencontrer que dans cette *Revue*, animée, par tradition, d'un sincère esprit de recherche et de vérité, et dans laquelle des articles réfléchis, exempts de l'âcreté des polémiques quotidiennes, seront plus aptes à apaiser et à convaincre?

Nous tâcherons aussi de nous faire l'écho de tous les mouvements intellectuels qui se produisent dans notre pays. Nous ne négligerons pas les choses de l'art, de la littérature, de la science, de la philosophie qui préoccupent les esprits. Nous tendrons à donner à notre publication toute l'actualité compatible avec son caractère scientifique et national.

Nous veillerons, d'ailleurs, à ce que toutes les questions y soient toujours traitées par des personnalités belges, compétentes et loyales, tout en ouvrant de grand cœur notre *Revue* aux talents jeunes et nouveaux.

Nos anciens amis nous approuveront, nous en sommes certains. En présence des événements qui se préparent, de l'état nouveau qui s'organise, nous croyons qu'il y aura toujours place, malgré l'essor et les progrès admirables de la presse quotidienne, pour une revue mensuelle du caractère de celle-ci, étudiant les questions de haut et à loisir et synthétisant, pour ainsi dire, l'œuvre des journaux.

LA REVUE DE BELGIQUE.

Digitized by Google

FÉLIX BELLY

ET

LE PERCEMENT DE L'ISTHME DU PANAMA

Tandis que le procès retentissant qui se déroule actuellement en France nous révèle les misérables tripotages auxquels donna lieu l'entreprise qui devait être, disait-on, l'un des plus grands faits économiques de ce temps, il est actuel de rappeler quelques traits de l'histoire du canal interocéanique, et instructif de montrer comment la déception financière qui préoccupe le monde fut prédite, il y a beau temps, par un homme dont la *Revue de Belgique*, dont il fut un brillant collaborateur, a déjà entretenu ses lecteurs et dont la vie est un curieux exemple de malechance et de grandeur.

Nous avons nommé Félix Belly, dont nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le nom et dont la mémoire sera revenue plus d'une fois, en ces temps-ci, aux amis qu'il a laissés parmi nous.

Il y a toujours de l'intérêt à montrer comment le plus vil esprit de lucre peut compromettre les plus nobles et les plus grandes tentatives que rêve l'activité humaine.

Elle remonte à loin, la question du canal interocéanique (1)!

Il y a beau temps que l'on se préoccupe de ce paradoxe géographique que constitue le lien terrestre qui unit les deux Amériques avec une largeur qui ne dépasse pas, dans certaines parties, 12 ou 14 lieues; longtemps qu'on cherche à franchir cette barriere malencontreuse qui s'oppose à la navigation.

(1) Voir, pour plus amples renseignements, l'intéressant article de M. Edmond Planchut : *Le futur canal interocéanique de l'Amérique centrale*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1879.

Digitized by Google

Les Espagnols, dès qu'ils eurent découvert les régions de l'Amérique centrale, se préoccupaient déjà de gagner par là les îles qu'exploitaient en Malaisie les Portugais. Comme ils cherchèrent fiévreusement ce qu'ils appelaient le *secreto del estrecho*, le secret du détroit! A force de le chercher, Magellan contourna l'Amérique du Sud et Nunez de Balboa aboutit, par terre, au Pacifique.

Mais il fallut bien se persuader que ce passage rêvé, artificiel ou naturel, n'existait point.

Alors, les Espagnols songèrent à en ouvrir un. Ils imaginèrent d'abord de couper l'isthme de Téhuantépec et Fernand Cortez fit de ce projet le sujet d'un mémoire qu'il adressa à Madrid, en 1528.

De leur côté, en 1534, les autorités de la province de Nicaragua exposèrent au roi d'Espagne qu'une communication entre les deux océans par le grand lac de Nicaragua pouvait et devait être établie.

Un troisième projet, par Panama, fut mis en avant.

En 1780, les Anglais voulurent connaître et conquérir l'Amérique centrale. Une flottille, commandée par Nelson, alors jeune officier, jeta l'ancre dans le port de San-Juan; des soldats remontèrent, dans des barques manœuvrées par des Indiens, le *rio San-Juan* presque en vue du lac Nicaragua. Un fort les arrêta, et, la peste aidant, ils durent battre en retraite.

Mais, en 1786, les Anglais obtinrent la concession du territoire de Belize, dans le Yucatan oriental, et y prospérèrent; et sans l'opposition des États-Unis, ils auraient mangé toute l'Amérique centrale.

Depuis, les États-Unis et la Grande-Bretagne signèrent le traité de Clayton-Bulwer, en vertu duquel les deux puissances fixèrent leurs vues à l'égard des canaux qui pouvaient être construits entre les deux océans, par la voie de la rivière Saint-Jean-de-Nicaragua et l'un des deux lacs de Nicaragua et de Monagua.

Elles devaient notamment garantir la neutralité du canal, de façon à le maintenir toujours ouvert et libre, assurer le capital qui y aurait été employé, donner leur appui à telles personnes

Digitized by Google

ou compagnies qui désireraient en entreprendre la construction, etc.

De même pour toute autre voie de communication, canal ou chemin de fer, destinée à traverser l'isthme.

On était déjà loin du temps où le jésuite Acosta menaçait des châtiments du ciel les hommes assez audacieux pour renverser là barrière que la sagesse du Créateur avait élevée là contre la furie des deux mers!

En 1781, un ingénieur espagnol, don Manuel Galisteo, mesura la différence de niveau du Pacifique et du lac Nicaragua et l'évalua à $40^{m}87$, résultat qui a été peu modifié, s'il faut en croire Félix Belly.

I

Au commencement de ce siècle, Alexandre de Humboldt résuma les tracés qui avaient été proposés pour le canal; il y en avait cinq généraux :

Ceux qui utilisaient l'isthme de Téhuantépec;

Ceux qui perçaient l'isthme de Panama proprement dit, par le rio Chagrès;

Les deux tracés du Darien, empruntant le cours de l'Atrato pour descendre de l'Atlantique et aboutissant au Pacifique, le premier par la baie de Cupica, le second par le ravin de la Raspadura;

Enfin, le tracé par l'isthme de Nicaragua et le lac.

En 1870, le gouvernement des États-Unis envoya trois grandes expéditions explorer le Téhuantépec, le Darien et le Nicaragua; un congrès fut convoqué à Washington pour examiner les études faites; il prit l'affaire fort à cœur, et, en 1875, rendit un verdict solennel par lequel il déclara que le tracé par le Nicaragua présentait seul des chances de réussite.

Pour le Téhuantépec, le plus grand obstacle eût été l'absence de ports sûrs et spacieux aux extrémités du canal, car la région à traverser était, au rapport des géographes, d'une fertilité et d'une salubrité admirables.

Quant au Darien, il était couvert de forêts vierges, souvent

Digitized by Google

impénétrables, très accidenté, coupé de rivières torrentielles, d'un climat très malsain, et d'un sol très difficile à travailler. Il avait été souvent exploré, et visé, malgré cela, par un très grand nombre de projets. Tel était celui du colonel Selfridge, présenté au Congrès, comportant un tunnel de près de neuf kilomètres creusé dans la roche et une série de treize écluses sur un parcours de moins d'un kilomètre ; sans mentionner beaucoup d'autres imperfections et un devis estimatif s'élevant à 600 millions de francs.

Le tracé du Nicaragua, dû au commandant Lull et à l'ingénieur Menocall, n'était pas sans analogie avec celui de Félix Belly et avec celui que proposait, en 1849, l'ingénieur Orville Childs.

Il partait du port de Brito, sur le Pacifique, remontait la vallée du rio Grande jusqu'à Las Serdas, et était amené par onze écluses au niveau des eaux du lac ; il coupait le point culminant de l'isthme par une tranchée de quarante-huit mètres de profondeur, gagnait le lac par la ligne de Rio-Medo, traversait le lac, descendait le cours du San-Juan divisé en biefs par quatre écluses, puis, à partir de la rivière San-Carlos, prenait la rive gauche du fleuve et aboutissait, par six écluses, au port de San-Juan del Norte, sur l'Atlantique. Dont coût : 335 millions de francs.

Les études du Congrès américain avaient été fort consciencieuses.

Celles du Congrès réuni le 15 mai 1879, à Paris, au siège de la Société de géographie, le furent-elles autant?

Leur président, M. de Lesseps, engageait les commissions de statistique, d'économie commerciale, de navigation, des voies et moyens et la commission technique à déposer leurs rapports dans le délai de huit jours.

Cependant, le président d'une de ces commissions — la commission du commerce — s'écriait qu'il eût fallu des mois entiers pour réunir tous les documents nécessaires.

Il est vrai qu'on voyait figurer sur la liste du Congrès de Paris les noms d'une quantité d'hommes célèbres par leur

Digitized by Google

entente des affaires de bourse et des spéculations hardies, mais fort étrangers à la science des ingénieurs et à celle des géographes.

Au moment du vote, il y eût force abstentions, et l'on constata des absences encore plus nombreuses.

Les projets américains furent repoussés; M. de Lesseps ne voulait pas d'écluses!

Parmi les projets français, le premier discuté, celui de M. Blanchet, adoptait des écluses, mais créait un véritable Bosphore presque identique à celui de l'ancien monde, « où le San-Juan serait devenu le détroit des Dardanelles, le lac de Nicaragua la mer de Marmara, et la grande tranchée du petit isthme de Rivas le Bosphore. Là se serait élevée la Constantinople nouvelle, servant de trait d'union aux deux grands océans ».

La Société civile internationale, présidée par le général Türr et dont MM. A. Reclus et Lucien N.-B. Wyse ont été les actifs lieutenants (ils avaient fait des explorations dans l'isthme), se présentait au Congrès avec une concession du gouvernement de Colombie et l'autorisation de créer au besoin un canal parallèlement au chemin de fer dit du Panama.

M. Türr préconisait ce dernier canal, à niveau, avec ou sans tunnel, passant par Panama.

La totalité des déblais, avec le tunnel, eût été de 47 millions de mètres cubes, et, en remplaçant le tunnel par une gigantesque coupure, de 58 millions.

C'est ce canal, avec coupure, dont la dépense devait s'elever à 1 milliard 70 millions, qui fut voté par le Congrès, malgré l'opposition d'une minorité énergique.

M. Reclus avait fait la revue des ressources que présentait ce pays; d'après lui, des forêts y produisaient des essences bonnes pour la construction, la population y était relativement nombreuse, deux villes importantes, Panama et Colon, se trouvaient à chaque extrémité de l'isthme; dans l'intérieur, des villages offraient des ressources variées; enfin, le chemin de fer de Colon à Panama devait être le plus puissant auxiliaire des travaux en exécution.

Digitized by Google

M. Reclus représentait, en terminant son examen, qu'il était marin et non ingénieur et qu'il s'en rapportait au Congrès, composé des spécialistes les plus éminents du monde.

Il faisait bien, M. Reclus, de s'en rapporter au Congrès, puisque la majorité du Congrès lui donnait raison.

Mais la minorité faisait ses objections. M. de Garay, délégué du gouvernement mexicain, s'étonnait de la bonne réputation dont jouissait à Paris l'isthme de Panama, surnommé, dans les Amériques espagnoles, le charnier des Européens!

Il eût pu parler des eaux croupies, sources de fièvres terribles, qui se cachent sous la végétation de l'isthme, et des flaques fétides qui exhalent leurs miasmes plus loin.

On pouvait s'étonner que ce fût là, sur l'un des points les plus malsains de l'Amérique centrale, qu on se proposât d'élever des chantiers, des bureaux, et de retenir, pendant sept ans, des milliers de travailleurs!

Des Chinois travaillant à la construction du chemin de fer, parallèlement auquel devait être creusé le canal, s'étaient suicidés là par centaines, quand la fièvre était trop lente à les tuer. Et le climat et le whisky y avaient tué, proportionnellement, encore plus d'Anglais que de Chinois!

Un ingénieur, autrefois chargé d'importants travaux au tunnel du Saint-Gothard, M. Ribourt, avait montré les difficultés techniques de l'exécution ; il avait fait remarquer qu'on allait aborder une dimension de travaux inusitée, creuser une vaste tranchée de 90 mètres de profondeur, presque une petite vallée au fond d'un thalweg où coulait une rivière torrentielle (le rio Chagrès) et cela dans un pays où il pleut huit mois de l'année!

Le Congrès ne tint pas compte de ces observations et repoussa les projets présentés par MM. Félix Belly, Kelley, Flachat et tant d'autres, qui avaient voué leur existence et sacrifié leur fortune à la recherche du fameux *secreto del estrecho*.

M. de Lesseps put donc aller annoncer le triomphe du projet, dans un congrès de littérateurs à Londres, au couronnement d'une rosière à Nanterre, à l'Académie des sciences d'Amiens,

Digitized by Google

dans un banquet au Continental Hôtel, bref, partout où il en trouva l'occasion.

II

Et Félix Belly?

Faut-il rappeler cette curieuse figure que les études émues et documentées de M. Potvin ont si bien mise en relief?

On sait comment, à 14 ans, Belly, orphelin, dut, pour échapper à une éducation inepte, se suffire à lui-même. Il débuta dans le journalisme à Paris, à Rouen, à Dijon. En 1853, à 37 ans, il était à Constantinople comme correspondant du *Constitutionnel* et du *Morning Chronicle* « pour étudier la question turque » et il y obtenait du sultan la promesse du premier emprunt turc à garantir par les grandes puissances continentales, ce qui n'était pas mal pour un simple journaliste.

En 1855, le voilà rédacteur en chef du *Pays* rallié à l'Empire. Mais ses besoins d'activité libre et de grandeur morale lui firent alors quitter l'Europe.

Dans le *Pays*, en 1855, il avait publié sur les entreprises de Suez et de Panama des articles remarqués.

Dans la *Revue contemporaine*, en 1856, il prenait énergiquement la défense des républiques de l'Amérique centrale contre le flibustiérisme qui les avait mises à sac; il ne s'agissait de rien moins que de sauvegarder la liberté des passages interocéaniques.

Il formula là-dessus un projet d'adjudication d'un canal interocéanique que la Société d'économie politique approuva, mais ne parvint pas à obtenir une mission de l'État pour tâcher de le réaliser; il traita avec une banque, partit pour Greytown, le 17 février 1858, et signait, à Rivas, dès le 1er mai, une convention qui mettait la presse des États-Unis en émoi.

L'affaire était menée avec une véritable *furia francese*.

Les deux républiques de Costa-Rica et de Nicaragua se mettaient sous la protection de la France et de l'Angleterre et donnaient pleins pouvoirs à M. Félix Belly de réclamer, en leur nom, le concours de tous les bâtiments de guerre euro-

Digitized by Google

péens contre les pirates et boucaniers. L'opinion, aux États-Unis, était en émoi. Belly s'efforça de lui prouver qu'il avait droit à sa reconnaissance pour avoir stipulé l'égalité des pavillons et la neutralité du canal !

Il revenait en Europe, devancé par le texte de sa convention, mais pour se heurter aux difficultés financières de son entreprise ; voyant que l'obstacle était surtout l'ignorance de l'affaire, il s'évertuait à la faire mieux connaître, organisait une propagande active, publiait deux volumes de grande valeur.

Le 17 février 1859, il repartait pour l'isthme, avec 50,000 francs et trente hommes, mais, accablé en Europe par les trahisons, il devait revenir reprendre sa propagande, repartait avec un traité d'une banque suisse, signait une nouvelle convention, en 1863, et continuait à faire la navette entre l'Europe et son isthme, toujours luttant, ballotté entre les espérances et les déboires qui renaissaient toujours.

Nous renvoyons à l'étude de M. Potvin pour les détails de cette odyssée extraordinaire (1).

Le 2 mai 1869, arrêté par la quarantaine dans le port de New-York, on lui inoculait, avec un vaccin impur, un cancer qui, plus tard, lui dévora la face.

En 1872, il revenait à son isthme dans une conférence au Cercle artistique de Bruxelles, et il faisait circuler ici les statuts provisoires d'une société populaire franco-belge d'émigration dans l'Amérique centrale.

Puis il reprenait ses voyages, revenait à Bruxelles, où, poussé à bout par la misère, il tentait, en 1876, de se suicider au seuil d'un hôpital, survivait à la tentative, repartait, toujours le jouet du mauvais sort, pour recommencer, en 1879, la vraie lutte de sa vie.

La paix régnait dans l'Amérique centrale : M. de Lesseps en profitait pour convoquer son Congrès. Mais il n'y convoquait pas Belly, qui était à Paris cependant. Belly aurait voulu être entendu ; on lui dit que la commission technique l'entendrait. C'était le retenir dans les coulisses.

(1) *Revue de Belgique*, 15 juillet 1889. *L'isthme américain*.

Digitized by Google

Il donnait cependant des renseignements d'une extraordinaire précision; il démolissait, dans un remarquable discours, le projet du Panama, dont il montrait tout l'inconnu, tous les dangers.

Peine perdue!

Un membre du Congrès lui écrivait : « Un premier vote a été émis en faveur du Panama, et, comme on joue avec des cartes biseautées, je crains fort qu'il ne soit confirmé demain! »

En effet, le Congrès comptait, sur 145 membres, 74 Français, sans autre délégation que le choix de l'intéressé!

Le vote était emporté :

74 membres disaient oui;

8 osaient dire non, parmi lesquels les plénipotentiaires du Guatemala et du Nicaragua;

16 s'abstenaient;

37 étaient absents!...

On avait proposé à Belly de le faire entrer dans l'affaire, de lui ménager une position dans l'entreprise.

Il s'était réservé, avant d'accepter, d'en apprécier la moralité et les chances de succès.

L'appréciation fut énergique : il répondit qu'il ne pouvait s'associer en quoi que ce soit à la cause qui avait triomphé.

Et le 14 juillet, il adressait au procureur de la République, à Paris, une plainte où il dénonçait catégoriquement la souscription annoncée.

Les journaux s'emparèrent du document et en firent grand bruit. « Si des milliards s'engouffrent, ce ne sera pas faute qu'on ait été prévenu. »

On s'attendait à un procès. Il n'en fut rien. Et Belly s'était réembarqué, commissionné par une grande banque, dirigée par un oseur comme lui, tâchant de devancer M. de Lesseps et d'obtenir un monopole nouveau!

Hélas! son banquier était M. Philippart. Tout était prêt pour le traité, lorsque le câble lui annonça la faillite de la banque et la fuite du banquier!

A quoi bon raconter la suite d'une vie qui ne fut plus qu'une agonie physique et intellectuelle?

Digitized by Google

Il trouva cependant moyen d'écrire encore, pour la *Revue de Belgique*, un livre attrayant, *Les sept merveilles du monde moderne*.

Il mourut le 3 novembre 1886.

Par une coïncidence étrange, l'article nécrologique qu'un grand journal de Paris lui consacra était précédé de trois lignes annonçant le départ de M. de Lesseps de New-York pour rentrer en France :

« Bon vent et bonne route à notre cher et illustre compatriote. »

Le hasard de la mise en pages a de ces ironies !

L. W.

III

Nous n'avons voulu que rappeler cette figure curieuse et sympathique, et donner surtout le document dont nous parlons plus haut et auquel les circonstances attachent un intérêt intense : la fameuse plainte au procureur de la République, que nous avons retrouvée et qui était un avertissement si solennel, si précis.

« Paris, le 14 juillet 1879.

« *A Monsieur le Procureur de la République, en son parquet, à Paris.*

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de déférer au parquet du tribunal de la Seine et à la justice de mon pays la souscription de 400 millions de francs annoncée par M. de Lesseps pour la réalisation du canal interocéanique de Panama, comme constituant la manœuvre d'escroquerie, consciente ou inconsciente, la plus audacieuse et la plus colossale qui ait jamais été tentée ; et je demande tout d'abord à votre patriotisme de protéger l'épargne nationale abusée par des mensonges publics et par des délibérations illusoires, en suspendant cette souscription jusqu'à ce que la lumière soit faite.

« Si je porte ainsi l'accusation la plus grave contre un

Digitized by Google

homme que couvre une espèce *d'inviolabilité,* c'est précisément parce que, dans l'état actuel de nos institutions, aucune issue n'est ouverte à la vérité, dès que cette vérité contrarie de grandes individualités ou de grandes combinaisons protégées par la complicité morale des pouvoirs publics. Or, M. de Lesseps, qui a eu tous les bonheurs parce qu'il a toutes les habiletés, a réussi à identifier sa cause avec celle de la République, tout en restant l'espoir de ses plus dangereux ennemis. Il s'est emparé ainsi d'une véritable souveraineté qui dispose, à la fois, du monde officiel, des salons et de la presse. Aucune contradiction, dès lors, n'a été permise contre la nouvelle entreprise dont il avait pris la direction et contre l'organisation du Congrès international qu'il avait appelé à la consacrer. Tout s'est manipulé dans l'ombre, sous son impulsion secrète, à l'abri d'un appareil de convention qui mettait l'autorité de la science au service de son absolutisme. Personne ne s'est fait illusion, au sein du Congrès, sur la déloyauté des procédés employés et sur la vanité des décisions prises par la majorité. Mais le public a été trompé jusqu'au bout par l'attitude d'une presse complaisante ou indifférente; et cette erreur peut entraîner une catastrophe financière sans égale, si votre intervention immédiate ne vient pas couper court à une intrigue monumentale qui serait impossible partout ailleurs qu'en France.

« Mon but n'est donc que de faire le jour sur l'ensemble des manœuvres dont la souscription annoncée doit être le couronnement, et d'épargner ainsi à des milliers de familles une ruine complète, à mes yeux, inévitable. Le simple récit des faits suffira pour vous convaincre que le projet de M. de Lesseps « n'est qu'une hallucination personnelle », à moins qu'il ne lui soit imposé par « des appétits ou des machinations inavouables ».

« Le Congrès international, ouvert le 15 mai dans le palais de la Société de géographie de Paris, se composait de 145 membres, dont 75 délégués français et 70 étrangers. Il avait pour mission de prendre connaissance des dernières études faites sur différents points de l'isthme américain, pour la construc-

Digitized by Google

tion projetée du canal interocéanique, et de choisir, entre les tracés en présence, celui qui lui paraîtrait le plus facile, le plus économique et le mieux approprié aux besoins de la grande navigation.

« Ces tracés étaient nombreux; mais des éliminations successives avaient simplifié le débat, en ne laissant debout, après un premier examen, que les deux projets rivaux du Nicaragua et de Panama.

« C'est entre ces deux projets que la lutte s'est engagée dans le sein de la commission technique. Seulement, le premier se présentait au Congrès avec l'autorité de six années d'études américaines, qui affirmaient sa praticabilité, tandis que le second n'avait d'autre garantie que l'exploration sommaire de deux lieutenants de vaisseau, de l'intimité de M. de Lesseps, MM. Bonaparte Wyse et A. Reclus.

« La question semblait dès lors si bien résolue en faveur du Nicaragua, pour ceux qui l'avaient sérieusement étudiée, que MM. J. Pouchet et G. Sautereau, chargés, deux ans auparavant, par une commission scientifique, de dresser un rapport sur les différentes solutions du problème, s'exprimaient ainsi, dans une publication faite à l'occasion du Congrès et adressée à M. de Lesseps lui-même, à la date du 20 mars 1879 :

« Les magnifiques explorations entreprises de 1870 à 1875 « par le gouvernement des États-Unis ont démontré :

« 1° Qu'il est impossible de créer, à travers le grand « isthme américain, un canal à niveau et sans écluse, comme à « Suez;

« 2° Que, de tous les projets de canaux à écluses, *le seul « réalisable* est celui qui utilise le grand lac de Nicaragua, « dont le niveau supérieur des eaux est situé à une altitude de « 32^{m}80 au-dessus des océans. »

« Mais M. de Lesseps avait ses vues arrêtées, et, dès le premier jour, les délégués étrangers ont pu s'apercevoir qu'il ne les avait pas convoqués pour se soumettre aux décisions impartiales de la science, mais pour leur imposer une opinion préconçue. On s'était ménagé dans ce but une majorité française, qui n'avait d'autre mandat que le bon plaisir de M. de

Digitized by Google

Lesseps. Les publications préparatoires tendaient toutes à donner au tracé de Panama une supériorité basée sur des chiffres arbitraires. On y disait notamment que son exécution n'exigerait qu'un cube de déblais de 47 millions de mètres et une dépense de 475 millions, tandis que celui de Nicaragua était porté pour 48 millions de mètres cubes et 525 millions de dépenses. Or, la tranchée artificielle du Nicaragua n'a que 25 kilomètres de longueur avec un point culminant de 42 mètres, tandis que celle de Panama ne mesure pas moins de 73 kilomètres avec des altitudes de 80 mètres (1). Jugez par cette seule comparaison du peu de bonne foi apportée dans la préparation d'une œuvre qui devait engager des centaines de millions et peut-être des milliards.

« Aussi la discussion ouverte dans le sein de la commission technique n'a-t-elle pas tardé à démontrer la vanité du projet patronné par M. de Lesseps, et à faire abandonner les chiffres et les données caractéristiques de son devis. Ce projet supposait l'ouverture d'un tunnel de 7 kilomètres et de la hauteur de la colonne Vendôme. Un travail technique de MM. Pouchet, Sautereau et Ricourt, ce dernier ancien ingénieur de la percée du Saint-Gothard, prouva que ce tunnel seul coûterait plus d'un milliard. Un des plus illustres praticiens de l'Angleterre, sir John Hawkskaw, ajouta à cette démonstration qu'il deviendrait le récepteur de toutes les eaux du Chagrès; et le tunnel frappé à mort dut être remplacé par une tranchée à ciel ouvert. Mais une tranchée de 85 mètres de hauteur, exigeant un muraillement plus considérable encore que celui du tunnel, supposait une dépense d'au moins 2 milliards, seulement pour un parcours de 7 à 8 kilomètres. Que devrait alors coûter la tranchée entière de 73 kilomètres, dont 8 à 10 à peine sont au niveau de l'océan?

« Cela n'a pas empêché M. Wyse de dresser un nouveau devis ne s'élevant qu'à la somme totale de 540 millions, qui a paru si manifestement fantaisiste à la commission technique qu'elle l'a spontanément porté à plus d'un milliard.

(1) M. Dingler, ingénieur de la Compagnie, vient de constater que l'altitude de la Culebra est de 120 mètres.

Digitized by Google

« Ainsi, tout était imaginaire dans les plans, les calculs et les prévisions du tracé que patronnait M. de Lesseps. Tout était positif, au contraire, dans les travaux et les devis relatifs au tracé de Nicaragua. Ces devis, dressés en dernier lieu par M. Menocall, sous le contrôle de l'amiral Ammen, vice-président du Congrès, fixaient à 328 millions les dépenses du canal, en y comprenant 25 p. c. d'imprévu. Les écluses qu'il exigeait, moins nombreuses et moins importantes que celles du canal calédonien, qui n'ont jamais effrayé les marins, présentaient beaucoup moins d'inconvénients que la tranchée à pic de Panama. Et il n'est pas douteux que, si le Congrès avait été libre de manifester une préférence, exclusivement fondée sur la précision des études et l'évidence de la praticabilité, cette préférence aurait été acquise au Nicaragua.

« C'est la solution contraire, cependant, qui l'a emporté, par le fait seul de la pression exercée par M. de Lesseps sur une majorité docile. Mais vous apprécierez la moralité et la valeur scientifique de cette conclusion par les détails et les considérations qui vont suivre.

« M. de Lesseps n'a visité personnellement aucun des tracés de l'isthme américain. Il ne pouvait donc se prononcer, comme à Suez, en connaissance de cause. Il n'y a, en outre, aucune analogie entre la coupure d'un plan de sable sur un territoire presque européen, et celle d'un massif tropical de 60 à 65 kilomètres de développement, dans une contrée malsaine et tourmentée, absolument privée de population et de ressources. Son expérience des travaux de canalisation, qui constitue son seul titre à la confiance publique, ne pouvait donc lui servir dans cette œuvre sans précédents comme sans bases fixes. Tout y est nouveau et inconnu pour lui, comme pour ses collaborateurs. C'est une aventure à coups de milliards, dont l'unique certitude est le sacrifice de milliers de vies humaines. Vous déciderez, Monsieur, s'il est permis, de notre temps, de se jouer ainsi de la fortune et de l'existence de ses semblables sur ses affirmations qu'on ne peut contrôler, pour une tentative jugée presque impraticable par les commissions officielles les plus compétentes.

Digitized by Google

« La seule autorité invoquée par M. de Lesseps est celle de MM. Wyse et Reclus. Mais ces jeunes gens, dont je ne conteste d'ailleurs ni le courage ni le talent, ne sont pas même des ingénieurs, et leur exploration de Panama, qui a duré vingt jours, n'est qu'une promenade. Ils avaient préconisé auparavant d'autres tracés qu'une étude plus approfondie a fait abandonner. Ils se sont trompés de cent pour cent sur le simple calcul des dépenses dont ils fournissaient eux-mêmes les éléments. Ils n'ont pu invoquer, pour soutenir leur cause, que les études d'un ingénieur français de 1843, Napoléon Garella, qui a payé de sa vie l'exploration de l'isthme, et ce sont précisément ces études qui ont fait renoncer à l'idée d'un canal à Panama.

« Ne ressort-il pas de là que les plans et les devis de MM. Wyse et Reclus étaient au moins insuffisants pour servir de base à une opération financière? C'est le jugement qu'a porté tout d'abord la commission technique, en doublant le chiffre de 500 millions qui les résumait. Le congrès international, sur lequel s'appuie M. de Lesseps, a donc condamné lui-même et les conclusions pratiques de M. Wyse et l'appel qu'on fait aujourd'hui d'un capital de 400 millions comme devant suffire à la réalisation du canal, sous la seule réserve d'une émission supplémentaire de 240 millions d'obligations.

« La vérité, que personne n'ignore en Amérique, mais qu'aucun journal français n'a osé publier, est : que le canal de Panama ne se fera ni avec 640 millions, ni avec un milliard. M. Ruelle, l'éminent ingénieur en chef, directeur de la construction du chemin de fer de Lyon, l'a très nettement fait entendre, en démontrant, chiffres en main, la fragilité du muraillement proposé pour la grande tranchée centrale. Cette tranchée, de 40 à 85 mètres de hauteur, sur un parcours de 40 kilomètres, engloutira, seule, plusieurs milliards, sans donner au canal aucune sécurité contre le glissement des roches désagrégées par les influences atmosphériques et par la filtration des eaux pluviales. L'imagination même se refuse à calculer ce que pourra coûter cet effroyable cube de déblais, avec son revêtement de maçonnerie, dans un pays où le dollar

Digitized by Google

est l'unité monétaire, où tout doit venir du dehors, personnel et matériel, où l'action dévorante du climat atteindra également les forces humaines et les fonctionnements mécaniques et où la possibilité même de la coupure est sérieusement contestée.

« Ce sont ces immenses difficultés qui expliquent et qui justifient l'attitude de la Compagnie du chemin de fer de Panama devant un problème qu'elle était plus que toute autre appelée à résoudre. Cette Compagnie a perdu, par l'ouverture de la ligne du Pacifique, la principale source de ses revenus, le transport des émigrants californiens. Il était naturel qu'elle cherchât, dans la construction du canal, une fructueuse compensation à ce détournement de transit. Elle avait en mains les traités nécessaires, que M. de Lesseps sera obligé de racheter. Elle possédait, en outre, les ingénieurs les plus hardis et les plus pratiques des deux mondes, un personnel acclimaté et résolu, une connaissance minutieuse de l'isthme qu'elle occupe depuis trente ans, une flotte de grands steamers sur les deux océans et le plus vaste crédit des États-Unis. Mais elle savait aussi qu'il n'y a dans le tracé du Panama qu'une chose certaine, le chiffre illimité de la dépense, et c'est parce qu'elle comprenait mieux que M. de Lesseps les exigences techniques et financières d'une pareille entreprise qu'elle n'a jamais songé à l'exécuter, malgré les facilités exceptionnelles qu'elle devait à sa position.

« N'est-ce pas la condamnation sans appel de ceux qui osent l'aborder aujourd'hui avec un capital dérisoire, sans autre garantie scientifique qu'une promenade de vingt jours de deux officiers de marine?

« Cependant, et c'est là le grand argument de M. de Lesseps, il s'est rencontré, dans le Congrès international, une majorité de 74 voix sur 145 membres, qui a cru devoir émettre un avis favorable à cette solution, en dépit des objections capitales qu'elle avait soulevées au sein de la commission technique, et de l'opposition presque unanime des explorateurs anglais et américains.

« Mais si ce vote de complaisance a pu faire illusion au

Digitized by Google

public, grâce à des complicités de salons et de journaux, toujours prêts à encenser les triomphateurs, la Justice se doit à elle-même d'en rechercher la sincérité et la valeur dès qu'on veut en tirer parti pour arracher des millions à l'épargne nationale.

« Or, voici ce que représentait, en réalité, cette manifestation retentissante, qu'on s'est empressé d'élever à la hauteur d'une décision souveraine de la science :

« Sur les 74 voix qui s'y sont ralliées et qui constituent une simple majorité d'une voix et demie sur la totalité du corps délibérant, on comptait : une douzaine au moins de personnages officiels, hauts fonctionnaires, diplomates français ou étrangers, dont l'unique titre scientifique était d'être les amis personnels ou les collègues de M. de Lesseps ; huit ou dix de ses collaborateurs de Suez, y compris le secrétaire général de la Compagnie, naturellement dévoués à la fortune de leur chef ; vingt-cinq ou trente délégués ou secrétaires de sociétés de géographie, plus accessibles à la séduction des habiles que bons juges en matière de travaux publics; une vingtaine, enfin, d'hommes spéciaux, ingénieurs distingués et de bonne foi, qui n'étaient rien moins que convaincus, mais qui ont courbé la tête sous le parti pris d'un homme trop absolu et trop puissant pour ne pas être redoutable.

« C'était M. de Lesseps qui avait choisi lui-même la majorité française et organisé les commissions. Le vote était donc acquis d'avance, comme l'ont dit avec raison la plupart des journaux américains. Le Congrès n'avait été convoqué que pour donner une sanction d'apparat à des résolutions toutes personnelles. On en avait écarté, dans ce but, les partisans les plus connus du tracé du Nicaragua, qui n'ont pu obtenir qu'une carte d'entrée *sans droit de vote*. Et quant aux délégués étrangers, on leur avait fait comprendre par tous les moyens usités dans les hautes sphères, que l'hospitalité officielle dont ils étaient les obligés ne leur permettait pas de se mettre en opposition avec le maître réel de la situation, le glorieux successeur des Pharaons.

« Que pouvait être, dans ces conditions, le vote définitif,

Digitized by Google

sinon une comédie? C'est une comédie, en effet, qu'on a jouée le 29 mai, devant un public incompétent que devaient entraîner un certain nombre de claqueurs de salons, introduits et placés par M. de Lesseps en personne. Plusieurs de ceux qui allaient répondre *oui*, les plus titrés du Congrès, n'avaient assisté à aucune des séances de la commission technique. L'un d'eux, secrétaire de la légation chinoise à Londres, ne savait pas assez de français pour en suivre les débats. Mais on avait rédigé pour la salle entière, où dominaient les hauts fonctionnaires et les femmes enthousiastes, un rapport général d'un effet irrésistible, qui se gardait bien de parler des terribles éventualités et du devis illusoire du tracé de Panama, mais qui affirmait hardiment ce fait matériellement faux, que le canal de Nicaragua serait toujours menacé de destruction par les tremblements de terre de son parcours.

« C'est après la lecture de ce rapport sans contradicteurs qu'il a fallu voter, non librement et à bulletins clos, mais selon le règlement imposé par M. de Lesseps, à haute voix, en face de lui, par un *oui* ou par un *non* unique sur deux questions différentes, sans qu'aucune réserve fût tolérée, si ce n'est par écrit et pour le procès-verbal, et sans que les abstentions fussent prises en considération, quoiqu'elles eussent été convenues entre un certain nombre de délégués étrangers, comme étant l'expression la plus courtoise de leur vote négatif.

« C'était la carte forcée, la prostitution de la science à une manœuvre d'escamoteur. M. Ruelle avait dit, deux jours auparavant, que la gloire de M. de Lesseps était intéressée à ce qu'il ne s'engageât pas dans une tentative aussi incertaine. La gloire de notre pays eût été plus intéressée encore à ce que cette séance du 29 mai n'eût jamais eu lieu. Elle a porté un coup mortel à l'autorité scientifique de nos plus hautes illustrations, en les forçant de capituler devant la spéculation à outrance. C'est la dernière illusion sur nos supériorités sociales qui s'écroule.

« Mais l'assemblée entière n'eût-elle été composée que de savants et d'ingénieurs, eût-elle accepté le projet de M. de Lesseps à l'unanimité, que son vote n'en serait pas moins

Digitized by Google

radicalement nul comme affirmation technique pouvant servir de base à l'appel d'un capital quelconque. On ne tranche pas une question de ce genre, à deux mille lieues de distance, sans avoir participé soi-même aux études sur place qu'elle exige. Or, le seul des septante-cinq délégués français qui fût dans ce cas, M. Jules Flachat, n'a pas même voulu assister à la séance, convaincu qu'il était depuis longtemps de la supériorité du Nicaragua. Il n'y avait donc, en réalité, dans le sein du Congrès, que des « amateurs », sans mandat, qui pouvaient manifester une préférence, rectifier un calcul, soumettre un détail de travaux au contrôle de leur expérience, mais non assumer une responsabilité législative, et auxquels la base même d'une conviction scientifique faisait défaut, puisqu'ils étaient obligés de s'en rapporter à des tiers dont les chiffres s'étaient évanouis au premier examen (1).

« Le seul membre du bureau qui eût été autorisé à se prononcer avec connaissance de cause, M. l'amiral Ammen, chargé par le gouvernement des États-Unis de diriger et de vérifier les dernières études américaines, a été le premier à déclarer qu'il devait s'abstenir, parce qu'il ne se croyait pas le juge légitime d'un pareil procès. C'était là l'exemple que devait suivre M. de Lesseps, au lieu de voter OUI avec ostentation

(1) On est presque pris de pitié, lorsqu'on parcourt la liste des votants et qu'à côté des cinquante-quatre membres les plus éminents qui s'abstiennent, parmi lesquels l'amiral Ammen, Paul Bert, Ed. Charton, sénateur, Hanet-Cléry, ancien ingénieur de Suez, Peralta, ambassadeur de Costa-Rica aux États-Unis, Pereire, banquier, Quatrefages, président honoraire de la Société de géographique de Paris, colonel Wauwermans, président de la Société de géographie d'Anvers, on lit les noms de ceux qui osent prendre la responsabilité d'une adhésion sur une question si grave et si contestée, et parmi eux des inconnus et pis encore : des médiocrités notoires. Parmi les votes négatifs, à côté des ministres plénipotentiaires du Guatemala et du Nicaragua, on remarquait l'inspecteur général des ponts et chaussées de France, M. Kleitz, un membre du bureau des longitudes, M. Perrier, le délégué de la chambre de commerce de Paris, et M. Eiffel lui-même.

Aussi, dans la séance du 21 novembre 1892, un député a constaté qu'on « avait été obligé d'avoir recours surtout aux petites banques et aux sociétés plus ou moins solides, attendu qu'il (le Panama) a présenté ce phénomène singulier de *ne jamais* être accepté, en réalité, par la haute banque, qui se taisait, mais qui ne le patronnait pas ». (Discours de M. Provost de Launay.)

Digitized by Google

pour une cause qui était la sienne. C'était une leçon de dignité, d'indépendance et de sagesse, donnée à la majorité française par le plus éclairé et le plus respecté des délégués étrangers. Elle disait clairement au Congrès qu'il n'avait qu'un rôle honorable à remplir : reconnaître franchement son incompétence et émettre le vœu de la création d'une commission internationale d'hommes spéciaux, qui, après avoir vérifié sur place les études des deux tracés en présence, pourrait se décider avec autorité et donner, à l'appel du capital nécessaire, les garanties qu'il avait le droit de réclamer.

« N'était-ce pas ainsi d'ailleurs que M. de Lesseps lui-même avait procédé pour la coupure de Suez? Il était cependant sur les lieux, entouré des ingénieurs du vice-roi, qui s'étaient voués à cette œuvre, et pouvant contrôler lui-même leurs travaux. Mais il n'en sentait pas moins le besoin de donner à leurs études la consécration de la science internationale, opérant en toute liberté. Et ce n'est qu'après le rapport concluant de la commission européenne qu'il s'est cru autorisé à ouvrir sa première souscription publique de 200 millions.

« Et si, malgré toutes ces précautions, M. de Lesseps n'a pu échapper alors à un mécompte de 140 p. c., puisqu'il a fallu près de 500 millions pour terminer le canal de Suez, n'est-il pas évident qu'en les foulant aux pieds aujourd'hui pour une nouvelle entreprise, dix fois plus aventureuse, il assume une responsabilité de désastres qu'aucun gouvernement ne peut tolérer? (1)

« Tout est donc faux, tout est donc mensonger dans les actes qui ont préparé la souscription annoncée de 400 millions et dans les chiffres et les promesses de cette souscription. Bien loin de donner un intérêt de 12 p. c., le canal de Panama engloutira peut-être, sans retour, plusieurs milliards de la fortune de la France. Le commandant Lull, chef de la

(1) On ne peut trop redire que ce percement est impossible. Un député le répétait dans la séance du 21 novembre 1892, en rappelant ses souvenirs de 1886 : « Dans le bureau dont je faisais partie, un homme distingué, M. Rondeleux, ingénieur, membre de la gauche, nous avait exposé les raisons pour lesquelles il considérait que techniquement, financièrement, de toutes façons, l'entreprise n'était ni faisable, ni possible... » (Discours de M. Provost de Launay.)

Digitized by Google

dernière exploration officielle des États-Unis (1), estimait la dépense réelle à MILLE MILLIONS de dollars, plus de CINQ MILLIARDS DE FRANCS.

« Ce serait, dans ce cas, une nouvelle rançon de la Prusse que nous aurions à payer pour satisfaire l'ambition présomptueuse et les calculs égoïstes de M. de Lesseps.

« Or, nous avons déjà perdu assez de milliards dans des aventures extérieures, toujours cyniquement patronnées par de grands personnages. Il n'est pas bon, d'un autre côté, pour la République qu'il puisse planer sur ses pouvoirs publics et sur la presse entière des soupçons de vénalité, toujours légitimes devant ces grandes débauches de la spéculation.

« J'espère donc, monsieur, que vous voudrez bien protéger à la fois la moralité publique et l'intérêt des familles, en empêchant *toute autre souscription que celle du capital* nécessaire à une société d'études pour faire vérifier sur place les plans et devis de MM. Wyse et Reclus, adoptés par M. de Lesseps.

« Et je vous prie d'agréer, etc.

« FÉLIX BELLY,
« 52, rue Saint-Georges. »

(1) Le Congrès devait savoir avec quel soin les États-Unis avaient fait étudier les divers tracés. Parmi les brochures qui lui furent remises, un rapport le constatait en ces termes :

« En résumé, trois expéditions furent organisées : la première, sous les ordres du commandant Shafford, pour l'exploration de Téhuantépec; la deuxième, sous les ordres du commandant Selfridge, pour celle du Darien; la troisième, sous les ordres du commandant Lull, pour l'exploration du Nicaragua. Puis, comme contrôle des travaux de chaque expédition, une haute commission fut nommée, à Washington, pour examiner les études faites et se prononcer, s'il y avait lieu, en faveur du meilleur tracé.

« Cette haute commission, en 1871 et 1873, renvoya à deux reprises différentes les explorateurs à leur tâche pour examiner jusqu'aux tracés les plus dédaignés, ne voulant se prononcer qu'en pleine connaissance de cause. La commission commença par rejeter le tracé par le Téhuantépec, comme trop évidemment irréalisable. Finalement, la haute commission délégua un certain nombre de ses membres pour aller au Darien et au Nicaragua vérifier les dires des explorateurs. C'est seulement après ce contrôle qu'elle rendit son verdict, en décembre 1875, et reconnut que le tracé par le Nicaragua présentait seul des chances de réussite. » (POUCHET et SAUTEREAU, *Examen comparatif*. Bourges, A. Jollet, 1876. In-4°, p. 14-16.) (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

AME DE JEUNE FILLE [1]

12 juin.

Rien ne me sera donc épargné! Rose sort d'ici. C'est après-demain qu'elle se marie. Je l'avais oublié. Est-ce que je n'oublie pas toutes choses?

Chère Rosie... On lui avait dit que j'étais souffrante, elle accourait en tourbillon.

« Grâce à Dieu, tu es debout! Tu m'as fait une peur! Est-ce que les demoiselles d'honneur sont malades à présent? Tu sais bien que c'est pour samedi! »

Je tressaillis. Assister à son mariage, porter à l'épaule dans un nœud à son chiffre la fleur blanche de l'oranger, voir éployée pour une autre, dans l'église chantante fleurie comme un bouquet, la pompe des épousailles par moi rêvées; marcher crucifiée dans le blanc sillage de l'épousée triomphante, agoniser longuement un faux sourire aux lèvres de vraies larmes plein le cœur et les yeux! Comment refuser pourtant sans désoler Rosie?

« Sois tranquille. Je serai là.

— Et tu chanteras? Tu sais, le *Benedictus*, tandis que nous échangerons nos anneaux. »

Moi, chanter à ces noces heureuses!...

Rosie me regardait saisie, vaguement inquiète, m'interrogeant de ses yeux bleus. Soudain, me prenant les mains :

« Tu n'as rien, Marthe? »

(1) Suite, voir les numéros des 15 juillet, 15 août, 15 septembre, 15 octobre et 15 novembre 1892.

Digitized by Google

Ah! Dieu, dire cette histoire de honte! Je secouai la tête.

« Mais non, rien. Folle... »

Allons, j'irai jusqu'au bout; et forçant mes lèvres qui tremblaient :

« Je chanterai, ma Rosie... Le *Benedictus*, puisque tu le désires... et Dieu puisse vraiment te bénir, ô mon heureuse! »

14 juin.

Est-ce que je souffrirai toujours ainsi? Est-ce que demain, après, toujours, m'attendent les mêmes peines? Combien de jours encore avant le dernier? Ah! force, santé, jeunesse, biens trompeurs qui me gardez ici-bas meurtrie et toujours debout, combien je vous hais! Combien je te hais, beauté inutile qui l'a tenté et m'a perdue! Esprit qui m'a leurrée, je te hais! Et vous, passion qui m'avez asservie, fierté, orgueil qui n'avez pas su me défendre, cœur lâche, cœur de chair, cœur saignant, je vous hais, tous, tous, dons fatals, biens inutiles, fleurons dérisoires de ma couronne tombée!

Combien cette journée m'a été cruelle! J'ai cru que je ne porterais pas jusqu'au bout mon masque de sourires. Je n'en puis plus. Ces chants, cette joie, la vision blanche de Rosie me suivent et me torturent.

Ah! Rosie, enfant bienheureuse!

Tandis que nous quêtions, Pierre m'a pressé la main faiblement et me la montrant, la chère épousée, à genoux dans son nuage de tulle, silhouettée pareille à une grande fleur blanche sur le flamboiement de l'autel irradié :

« C'est là que j'aurais voulu vous mener, dit-il très bas. Un jour vous y viendrez, ô mon aimée... sans moi... Comme je vous pleurerai, Marthe, ma seule joie!

— Certes, dis-je inconsciente, je viendrai... blanche aussi... et vous pleurerez, mon pauvre Pierre. »

Ah! mourir, dormir, dormir d'un sommeil éternel et sans rêve, les mains croisées sur mon cœur apaisé. O mort, volupté dernière que j'envie, qu'attends-tu?

Digitized by Google

Soyez tranquille, vous ne serez pas jaloux de ma couche nuptiale, Pierre.

Dormir !

30 juin.

Le temps passe, lentement, tristement. Son appartement reste clos, fermé de toutes ses fenêtres, ainsi que mon âme, hélas! s'est fermée à toute joie.

Ainsi, c'est fini, ma jeunesse ? Des jours et des jours passeront, mornes, avec la même désespérance guettant leur réveil jusqu'à ce que mes yeux restent clos pour le sommeil dernier.

Une révolte me prend, un besoin de crier, de me plaindre, d'en appeler à ce Dieu insensible qui reste sourd et ne m'entend pas. A quoi bon ? On se courbe devant l'irréparable, mes prières et mes pleurs ne changeront rien.

Plus rien ne m'est. Je vais comme une démente, me pliant à force à l'ancien train de ma vie, sans volonté, sans pensée, attentive seulement à la blessure que je porte en moi et qui saigne, saigne...

15 juillet.

Père s'inquiète. Son regard triste me suit longuement. Ce sont à chaque instant des cadeaux, des surprises, mille preuves d'une obsession tendre, jamais en défaut :

« Tu ne souffres pas, cher amour ?

— Mais non, père. »

Janny aussi me gâte avec des façons câlines, endormeuses; il semble que pour elle je sois redevenue petite, toute petite enfant.

Hier, après mon coucher, elle est restée à mon chevet préoccupée, lissant mes cheveux d'un geste machinal très doux, fixant dans son cadre d'or l'image de ma pauvre jeune maman. Lentement, ses bons yeux se sont brouillés de larmes, elle s'est penchée sur moi, et m'embrassant désespérément :

« Ah! m'enfant, m'enfant! », dit-elle...

Digitized by Google

Et j'ai compris.

Dans les bras d'une mère, j'aurais pu pleurer.

2 août.

Jacques est venu ce matin. Il a eu un geste de stupeur en m'apercevant :

« Mais comme te voilà maigrie, ma pauvre Marthe! »

Lui aussi s'est ingénié à me distraire. A midi, il est rentré avec une grosse botte de roses, des maréchal Niel, justement. Je les ai prises, et convulsivement, sans même le remercier, je me suis mise à pleurer :

« Mais, Marthe!... Ma chérie. Allons, petite. »

Je me suis reprise au bout d'un instant, et, tandis qu'il séchait des lèvres mes larmes qui ne voulaient pas tarir :

« Tu vois, ai-je dit, comme je suis nerveuse, mon bon Jacques. Tu me gâtes... et je suis là, je pleure, je pleure... sans raison. »

Sans raison, mon Dieu!

10 août.

La lutte, à présent. Ce matin, j'ai trouvé cette lettre sur mon balcon :

« Pardon, Marthe. J'ai essayé de vous fuir... Je ne puis pas. Je vous aime, oh! je vous aime! Marthe, pardon. »

15 août.

Encore une lettre.

« Marthe, par pitié, un mot. Je deviens fou. Est-ce ma faute, dites? Si j'avais mille vies, je voudrais vous les consacrer. Votre regard me poursuit. Ah! pauvre chère, comme vous avez pâli! Vous êtes malheureuse pour moi, et je vous adore, et je n'y puis rien.

« Marthe, ô très aimée, pitié! »

16 août.

« Rien. Cette nuit, j'ai escaladé votre balcon, espérant y trouver une réponse. Rien... Ah! cruelle! J'ai baisé vos

Digitized by Google

fenêtres closes, vous dormiez-là, Marthe. Puis j'ai manqué de les briser et d'entrer, et de vous prendre, et de vous emporter comme une proie. Marthe, vous aurez beau faire, lutter, vous défendre, meurtrir nos cœurs à tous deux, je vous aime, je vous veux, je vous aurai!

« Pardon, je vous offense. J'achève à deux genoux. C'est ainsi qu'il me sied d'être devant vous. Je sais bien que je suis coupable, j'aurais dû m'écarter de votre route, vous fuir, maudit qui n'avais pas le droit de me faire aimer. Mais, je vous le jure, jamais je ne vous ai souillée d'une pensée mauvaise. Du moment où je vous ai vue, j'ai tout oublié, pris à votre grâce souveraine; je vous ai cherchée, suivie, je me suis attaché à vous ainsi que votre ombre, non pas dans une pensée de séduction, mais pour le bonheur infini que j'y trouvais. Et j'étais sans désirs parce que vous étiez pure, heureux d'un regard, d'un sourire et, tant je vous devinais chaste, n'ambitionnant rien au delà.

« Marthe, ne me repoussez pas. Vous m'aimez... je vous adore... tout nous sépare... soit! Je vous aimerai d'en bas, de loin, comme une vision, comme une sainte, purement, humblement, comme vous le voudrez, Marthe, mais de grâce, ne me repoussez pas!

« Tenez, je pleure... Pauvre chère enfant confiante, quel mal je vous ai fait! Je vous ai vue passer hier, vous êtes si pâle, changée! Vous souffrez... c'est donc que vous m'aimez, chère! Ah! je voudrais baiser la trace de vos pas. »

20 août.

« Rien, toujours rien! Comme vous vous vengez! Pas un mot de grâce ou de pardon! Et je vous aime plus follement chaque jour. Ne me poussez pas à bout. Ayez pitié de nous deux.

« Qui sait ce que je ferais si je vous sentais vraiment perdue! La vie n'a de prix pour moi que si je puis vous la consacrer. Le jour où je n'aurai plus rien à espérer...

« Mais j'espère, j'espère... je vous aime tant! »

Digitized by Google

30 août.

« Marthe, je voudrais vous voir. Je me sens coupable. Il me faut pleurer à vos genoux. Votre silence m'affole et aussi votre abandon. Prenez garde à tant de passion refoulée qui monte, monte et gronde menaçante, prête à toute folie, mais qu'un mot de vous, ô miséricordieuse, peut encore calmer. Que je vous revoie... une minute seulement. Après, vous me chasserez, mais je vous aurai vue, vue! Ah! Marthe, ma chérie, je vous aime tant! Au prix de quel sacrifice ne vous achèterais-je pas! Mais si vous me refusez... Savez-vous ce que je ferai? Je vous joindrai n'importe où dans la foule, et là, devant tous, devant votre père, devant ma femme, je vous dirai que je vous aime, et follement, sur la bouche, de force, je vous baiserai.

« Que m'importe à moi? Est-ce que le monde existe seulement? Il n'y a que vous, vous seule. Je vous aime. »

22 août.

« C'est donc que vous avez peur, Marthe, que vous ne voulez pas me voir? C'est donc que vous m'aimez et que si j'étais là, proche, baisant vos mains si chères, vous priant avec des sanglots, disant à vos pieds les litanies d'amour tant prometteuses et douces, vous n'auriez plus le courage de reprendre vos doigts à mes lèvres et de me repousser. Eh quoi? Cruelle contre vous-même? Ah! Marthe... Tu ne sais pas. Si tu voulais, quel paradis! »

Si, si, je sais. Ce paradis d'amour, mirage cruel et qui s'enfuit, n'en avais-je pas entrevu, deviné, escompté les splendeurs? Ces joies dont il me parle, n'y ai-je point assez goûté pour que mes lèvres en demeurent affamées?

Dieu m'est témoin que j'avais fait bon marché des joies de ma vie, mais c'est la persévérance qui est difficile. Ce n'est rien que le sacrifice accepté d'un coup, consenti dans un moment d'exaltation surhumaine, non, ce n'est rien, cela. Mais porter sa croix chaque jour longuement, sans plaintes, reprendre sans fin contre soi-même le même douloureux combat, broyer à nou-

Digitized by Google

veau chaque jour son propre cœur saignant, qui chaque fois vaincu demain, après, toujours recommence sa plainte, quelle torture infinie!... Et je suis faible... Qui sait s'il était là! »

25 août.

Pas de lettre depuis trois jours... J'ai découvert à ma déception douloureuse que mon sacrifice n'est pas encore complet. Ses lettres, tendres, avec leurs reproches et leurs caresses, c'étaient un lien encore et qu'il me faut briser.

Je ne les ouvrirai plus.

29 août.

Je me tiens parole. Trois lettres sont là cachetées sur mon balcon, fixées sous une énorme botte de roses chaque matin renouvelée. C'est donc qu'il ne se lasse pas, qu'il espère, qu'il m'aime malgré mon silence obstiné.

Vingt fois le jour, mes doigts soulèvent le pène du balcon. Ces fleurs, il les a touchées... ces lettres, je les lis par une sorte de divination maladive. Il souffre, il se plaint, il m'accuse. C'est là surtout ce qui me brise.

Ce matin, je suis restée au lit. J'ai la fièvre de cette contrainte que je m'impose. Jan voulait ouvrir mon balcon.

« Laisse, ma bonne. »

Elle avait vu les fleurs. Elle s'est détournée silencieuse, faisant son service par la chambre à petit bruit. Puis elle s'est assise au pied de mon lit, muette, une main dans sa poche, et j'y entendais glisser, doucement monotones, les grains de son chapelet.

Ma pauvre vieille! Elle a deviné, c'est pour moi qu'elle prie... et j'en ai besoin, oh! j'en ai besoin.

25 septembre.

Rosie m'écrit. Ils reviennent. Ils ont visité le Midi, l'Italie, touché barre à Vienne et poussé jusque Constantinople. Quel rêve, ce voyage à deux, cette envolée vers l'Orient et la

Digitized by Google

lumière! C'est un alleluia d'amour que sa lettre, et c'est au travers de mes larmes que je l'ai lue.

« Une féerie, Marthe, une féerie dont je garde les yeux éblouis et aussi le cœur. A présent, c'est fini, nous rentrons. Tu comprends? Nous rentrons parce que... enfin, nous rentrons. Et Gérard me soigne, me gâte, pour un peu il me porterait entre ses bras comme un enfant. Il a des adorations de dévot, des extases attendries; il semble que je sois à la fois pour lui et l'idole et l'autel. Ah! le bon mari, le mari gâteau! »

Un enfant. Encore cette joie à Rosie. Épouse et mère... Ah! l'heureuse, l'heureuse!

2 octobre.

« Mais qu'as-tu donc, Marthe? Qu'as-tu? »

Rosie avait renvoyé son mari. Elle est encore plus jolie, Rosie, elle s'épanouit dans sa joie comme une grande fleur au soleil.

« Voyons, parle, qu'as-tu enfin?

— Mais rien. Causons de toi plutôt.

— Non, fit-elle avec une fermeté tendre. Tu ne me trompes pas, pauvre. Tu souffres... Qu'as-tu?

— Il y a des plaies qu'on cache...

— Oui, les plaies honteuses. Est-ce que tu n'es pas toute pureté, toi? Allons, regarde-moi. Tu m'effrayes. Tu aimes? Mais si tu aimes, tu es aimée...

— Follement.

— Alors quoi? C'est mal, dis? Ah! pauvre chère! Mais il y a du remède, dis? Marthe, voyons, tu es comme une morte. Prends courage, toute peine s'amoindrit avec le temps. Tu te consoleras...

— Jamais!

— Tu oublieras, au moins. Je t'aiderai, nous t'aimons tant, tu es si jeune, dis, Marthe?

— Oui... comme j'oublierai toutes choses. Si tu m'aimes, prie pour que ce ne soit pas trop long. »

Digitized by Google

8 octobre.

Plus rien au balcon depuis dix jours.

Peut-être s'est-il lassé. Peut-être est-il parti.

Peut-être est-ce qu'il m'oublie.

Ah! cœur ingénieux à souffrir, voilà que tu te découvres une nouvelle torture. Devant mes yeux brûlés de larmes et que trouble la fièvre, passe, comme une inquiétante vision, la belle tête hautaine et casquée de brillants de Mme Paderowska. Elle l'aime... Lui l'a aimée... Elle se penche, lui mettant sous les lèvres la caresse de ses cheveux d'or, sous les yeux l'exquise blancheur de sa chair nue. Sa bouche, qui sourit très rouge, s'entr'ouvre comme une fleur, appelle le baiser. Elle penche vers lui son buste de déesse un peu fléchi comme en offrande, alors, lui, tend les bras et... je les vois, oh! je les vois!

Mais je deviendrai folle à la fin. Il faut que je sorte, que j'agisse, que j'oublie. Il faut que ma chair surmenée se taise.

Qui sait? Peut-être en ce maladif envoûtement viendrait-il un moment où, vaincue, je l'appellerais de moi-même. Mon amour me tient asservie dans cette chambre où ont grandi mes rêves.

Demain, je sortirai. J'irai voir mes pauvres. Hélas! combien plus grande est ma misère et comme avec eux j'en voudrais changer!

Le 9, onze heures soir.

C'est fini.

Il est parti.

Quelle agonie, mon Dieu, quelle agonie!

. . . . . .

« Veux-tu monter toute seule, ma minette, m'avait dit Jan, mes vieilles jambes n'en peuvent plus. »

J'étais donc montée sans elle, lentement, machinalement, ainsi qu'à présent je fais toutes choses. La mère Ursule étant sortie, je m'assis songeuse. Cette pauvre vieille!... et je l'enviais. Vieille, oui, perclue, presque aveugle, des enfants morts, les autres dispersés, pauvres eux-mêmes, impuissants à la

Digitized by Google

secourir. Et je l'enviais quand même, je l'enviais ! Elle est seule, oui. Souffrante dans son corps de vieille, mais son cœur d'abandonnée se souvient. Elle a vécu, elle a aimé, des enfants l'ont baisée, le passé est là où elle se réfugie, oubliant sa peine. Ses yeux qui se ferment gardent dans leur ombre la vision des jours radieux. Puis les enfants écrivent. De temps à autre, l'un d'eux vient l'embrasser. — « On met les morceaux doubles, dit-elle dans un rire ; ah ! les bons fieux. » Et tout doucement, elle marche vers la tombe, sans hâte, de son petit pas de vieille, fixant par delà la mort comme un ressouvenir et comme une promesse, l'ombre de son homme qui lui tend les bras.

« Je le reverrai, oui, bientôt, dit-elle. Ah ! le cher, comme nous nous sommes aimés ! »

Elle a vécu.

Qu'importe le soir pour qui a savouré les douceurs de l'aube !... Toute chose est bien qui vient en son temps.

Mais s'endormir dès le matin !

Ah ! pour un jour, un jour d'ivresse, pour un seul jour !

Et je me tordais les mains, révoltée, en appelant avec des pleurs à Dieu et aux hommes de leurs inflexibles lois.

Être à lui un jour, un seul jour !...

. . . . . .

Un pas brusque sonnait dans l'escalier, jeune, follement hâté. Comme j'écoutais inquiète, la porte s'ouvrit au large, violemment poussée. Je me soulevai avec un cri, cherchant à fuir, épouvantée de me sentir si faible, sans force pour la lutte, affamée de bonheur.

« Taisez-vous et restez, dit Paul d'une voix sombre, me barrant le passage. N'appelez pas, Marthe. Il faut que je vous parle. Après, vous serez libre.

Je m'étais adossée au pauvre lit, haletante, fuyant ses yeux.

Déjà sa colère était tombée et, joignant les mains, un peu courbé comme pour une prière, une flamme tendre dans le regard :

Digitized by Google

« Ah ! je ne sais plus, je ne sais plus, dit-il. Qu'est-ce donc que je voulais vous dire? Où est ma colère pour vous qui m'avez tant fait souffrir? Vous êtes là, Marthe, j'oublie... Je vous aime, je vous aime — il savourait les mots longuement, le pli hautain de ses lèvres s'effaçant pour la caresse. — Cruelle qui vous taisiez, savez-vous les choses folles que j'ai rêvées et le danger que vous avez couru? Mais qu'est-ce donc que je voulais vous dire?... Ah! charmeuse, je vous aime... tenez, je ne sais plus d'autres mots. Marthe, mon enfant, Marthe, chère idole, c'était une épreuve, dites? Elle est finie... Le monde nous sépare. Eh! qu'importe le monde, est-ce que ça existe?... Non, non, toi seule! Viens, nous fuirons très loin, en exil, en paradis. Tu sais comme je t'ai nommée le premier soir? Ève. Oui, la seule femme. Nous nous serons l'un à l'autre un univers heureux. Tu ne sais pas?... J'ai essayé de te fuir, de t'oublier, d'effacer ton image à force de charnelles voluptés. Ne m'accable pas, ô chère pureté, je n'ai pas même sali mon amour que je voulais tuer. Il est, comme toi, au-dessus de toutes choses. C'est la soif de ton baiser que j'ai bue sur leurs lèvres. Ah! donne ta main que j'y purifie ma bouche. »

Et comme il essayait de s'en saisir :

« Jamais, jamais plus! » dis-je d'une voix dure.

Alors, tendrement :

« Ne dis pas jamais. Est-ce qu'on se condamne soi-même? Tu ne sais pas ce qu'on souffre ? Ou plutôt si, tu sais. Tu es pâle, changée, c'est ta chair torturée qui crie en maîtresse, ô vierge! Quand l'amour est en nous, rien ne sert de lutter, la blessure s'envenime et se fait plus profonde. Cède au Dieu, chère adorée. Je te servirai à genoux ainsi qu'une idole, pour toi j'inventerai des mots, des caresses, tu oublieras jusqu'au souvenir de tes larmes dans l'extase jamais dissipée de nos amours sans cesse recommençantes.

— Taisez-vous, fis-je le repoussant, vous m'outragez. »

Humblement, il s'agenouilla :

« C'est vrai, pardonne-moi. Je parle mal... Est-ce que tu

Digitized by Google

peux me comprendre seulement ou soupçonner quelles ardeurs me brûlent? Tu as horreur de la faute dans ta blancheur ineffleurée. Hélas! pour un de tes sourires, moi je les commettrais toutes, une à une, jusqu'au crime. Mais c'est ainsi que je t'aime, très pure, vision plutôt que femme, planant au-dessus de nos misères charnelles. Ne crains rien. Tu es la maîtresse. Commande, je me hausserai jusqu'à toi. Garde ta blancheur de sainte... Les saintes souffrent les pécheurs à leurs genoux. Dis seulement que tu me pardonnes, que tu consens à me laisser vivre dans ton ombre... Non? Marthe?... Ah! cruelle, vous vous taisez. Ce n'est pas possible, Marthe, vous aurez pitié. Ce n'est pas mal ce que je vous demande. Je serai votre frère, oui, heureux, heureux et crucifié. Je dompterai mes désirs et vous garderez triomphante votre implacable virginité. Je serai patient, soumis. Mais je vous verrai... de loin en loin, et vous m'écrirez Dites que vous le voulez, Marthe.

— Non, fis-je. »

Il se souleva, les yeux ardents, serrant les lèvres :

« Aie pitié de nous deux. Souviens-toi de ton serment. En haut, en bas, dans la joie, dans la peine, tu as juré d'être à moi.

— Je me souviens, dis-je lentement. Dans la peine et la joie... Dans la honte, jamais!

— Marthe!

— Jamais!

— Ah! folle, folle, dit-il dans un éclat de rire strident. Oublieuse et parjure qui ment à sa promesse, cœur de pierre, cœur fermé qui ne veux rien céder, rien souffrir, réfugiée en ton orgueil jusqu'à refuser d'entendre ta chair qui crie. Va, garde ta froideur de marbre, statue adorable et menteuse dont le sein sonne vide. Imprudente qui me brave et me désespère alors que la clémence t'eusse faite toute-puissante. Tu me repousses... Je te prendrai! Et c'est tant mieux. Si, miséricordieuse, tu avais cru en moi, tu m'eusses enchaîné à tes pieds, soumis et jamais mes lèvres n'eussent cherché à se hausser plus qu'à la blancheur

Digitized by Google

de tes mains. Et j'aurais souffert mille morts... Car j'ai menti tantôt. Je t'aime comme un fou. Ce que je veux de toi, ce n'est pas un mot, un regard, insultante aumône, exaspérant encore mon désir insensé; c'est toi, toi, tout entière, toute, tes beaux yeux clos sous mes lèvres, la fleur de ta bouche froissée sous la mienne, la tiédeur de ta chair sur la mienne, l'abandon de ton corps divin en mes bras triomphants. Ta bouche inflexible n'a pas voulu s'ouvrir pour un mot de pitié ou de pardon. Bien! Je la scellerai sous mes lèvres et, vaincue, haletante, proie d'amour enfin saisie, tu les diras, tu les diras, ces autres mots adorables qu'on balbutie dans un râle... »

Il s'était redressé et m'avait prise, appuyant violemment sa bouche sur la mienne. Je me sentis mourir et je me renversai dans ses bras, fuyant sa caresse follement :

« Tu vois, fit-il avec un rire de folie, repousse-moi donc à présent... »

Je me sentis perdue, et comme il se penchait sur moi, je le frappai au visage, disant par deux fois :

« Lâche! Lâche... »

Je crus d'abord qu'il allait me tuer, tant fut effrayante la lueur d'acier de ses yeux dilatés, agrandis dans un flamboiement de douleur et de rage. Puis un désespoir immense voila son visage convulsé et soudain il se courba, disant dans un sanglot :

« Vous avez raison. C'était lâche. Mais je vous aime tant! Adieu, Marthe, pardonnez-moi. »

2 novembre.

Comme il fait froid, sombre! Un petit brouillard gris pleure le long de mes vitres closes. C'est le jour des morts. Les cloches tintent, lentement, tristement, s'égrenant dans la brume comme une théorie de sanglots. Ah! que ne sonnent-elles pour moi.

J'ai reçu une lettre de Laure tantôt. Un seul passage m'a frappée... au cœur :

« Allons, Marthon, j'espère que c'est fini la mélancolie. Tu

Digitized by Google

es bien trop belle pour jouer les Arianes. Sois tranquille, qui t'a vue ne t'oublie pas. Ce n'est pas loin l'Espagne... on en revient. Tiens, une femme vraiment à plaindre, c'est cette pauvre petite Mme de Nangis. Tu sais le beau Paul? Pssit... Parti pour le Congo. Une fugue... un chagrin... on ne sait pas. Au Congo, pense donc, c'est si loin! »

C'est loin... c'est loin! Les cloches tintent encore plus lentement, avec un son plus triste. C'est le glas de ma jeunesse et de mes espérances mortes qu'elles disent.

Elle n'est pas seule à pleurer, Claire de Nangis.

. . . . . .

CHAPITRE VIII

Là, brusquement, s'arrêtait le journal de Marthe.

Je le fermai avec un soupir. Pauvre fille!... oui, et aussi pauvre Jean! Ce qu'ils avaient dû souffrir tous les deux, elle pour l'écrire, lui en le lisant!

Il y avait longtemps que nous étions là. Le jour avait baissé et dans son cadre, dont les ors s'effaçaient, Marthe évoquée semblait se dresser vivante. Jean n'avait pas bougé, gardant sa pose allongée dans une immobilité de cataleptique.

« Jean... mon pauvre Jean. »

Il tressaillit, passa la main sur son front, et se soulevant avec un peu d'effort :

« Tu m'appelles?... Ah! c'est toi. Pardon... je t'avais oublié. »

Il s'était levé, et je fus frappé de l'altération de son visage pâle.

« Ce que c'est que de nous, dit-il amèrement. Je me croyais plus fort. Tiens, t'avoir conté cette histoire a mis à nu ma vieille plaie, qui saigne comme au premier jour... Tu as fini?

— Oui, pauvre fille!

— Et pauvre moi. Oh! les larmes que j'ai versées à suivre

Digitized by Google

pas à pas ce roman de vierge, puis cette agonie de martyre. Comme elle aimait, quelle femme elle eût faite, mon Dieu! Et je la sentais perdue. Sa volonté la leurrait. Elle n'oublierait pas, non, jamais. Et si même, courageuse, elle parvenait à se vaincre, à imposer silence à son cœur, combien ce silence serait pareil à la mort! Je n'aurais d'elle que son corps et mon amour n'éveillerait point d'écho en son cœur brisé. »

. . . . . .

As-tu remarqué, fit Jean songeusement, combien sont souvent tristes les lendemains des jours de joie? Quand j'eus fini le journal de Marthe, le petit jour pointait, triste et pleurant une pluie fine. Dans nos jardinets, toujours pleins dès l'aurore de pépiements et de cris d'oiseaux, pas une chanson, pas un bruit d'aile. J'appuyai mon front brûlant à la vitre. La pluie s'épaississait, le vent faisait rage, échevelant dans l'air triste les pétales pâlis de nos roses effeuillées. Tu connais cela, les automnes radieux ont de ces tombées brusques dans la brume et l'hiver. Et j'aimais ce deuil de toutes choses; la nature et moi, nous pleurions ensemble nos beaux jours enfuis.

Peu à peu, cependant, nos deux maisons s'éveillèrent bruissantes d'une double vie avec leurs cloisons minces répercutant tout bruit. Paul se mit à gazouiller dans son lit, la voix de Jeanne s'éleva, très claire. Au travers du mur, j'entendais chez les Lemarcé sonner en cascades le rire des deux petites. Jacques se mit à siffler et, dans notre prunier, un merle qui chantait mâtines lui répondit.

Au jardin, la pluie cessait à présent, laissant les feuilles tout endiamantées. Celles de nos roses que le vent avait épargnées relevaient la tête, défrippant leurs jupes claires, et dans les nids éveillés sonnait comme un bruit de baisers.

On espère vite... Peut-être, après tout, aurions-nous encore de beaux jours.

Et je revoyais Marthe debout à l'avant du canot, encapuchonnée de blanc. Elle souriait exquisement de ses lèvres avivées de sang chaud. « Peut-être guérirai-je. »

Digitized by Google

Jamais elle n'avait été si belle. Mais oui, mais oui, elle guérirait, l'adorée!... Et soudain je retrouvai sur mes lèvres la saveur des baisers qu'elle m'avait laissé prendre. Le bonheur savouré la veille me rentrait au cœur à petits coups, le dilatant, le grisant d'une ivresse fine.

Mon Dieu! Il ne fait pas toujours sombre, pensai-je. Marthe a dit : « Il me semble que je pourrai guérir. » Après la pluie, le beau temps.

. . . . . .

Je t'ai dit qu'on entendait tout de la maison voisine.

Soudain retentit un cri d'appel étrange, puis, à travers la cloison mince, je perçus un bruit de pas et de sanglots.

Jeanne montait, égrenant sa chanson :

Fleurit devant ma porte un bel aubépin...

Je l'appelai.

« Écoute », dis-je, le cœur brusquement serré.

Jeanne avait l'ouïe fine.

« On pleure, dit-elle. C'est Madeleine. Attends... Quelqu'un court dans l'escalier. »

Lourdement, la porte de la rue retomba.

« On sort. »

Et Jeanne m'entraîna au balcon de l'autre chambre donnant sur la rue.

« Qu'est-ce? fit-elle à Jacques qui passait en courant, l'air fou. Un enfant malade? »

Il leva vers nous son visage bouleversé, et je l'entendrai toujours, toujours dire :

« Non... C'est Marthe qui se meurt. »

CHAPITRE IX

Dix minutes après, quand Jacques repassa, entraînant le docteur, continua Jean qui, pendant un instant, avait caché sa

Digitized by Google

tête dans ses deux mains, j'étais encore là, immobile, comme foudroyé, repoussant Jeanne.

« Eh quoi ! Marthe... Marthe se meurt. »

C'était donc ça tantôt ce silence, ce deuil de toutes choses.

C'était la prescience de mon agonie qui me poignait. Le jardin des Olives... oui, et maintenant le calvaire et la croix.

Je n'eus pas une minute d'espoir. Si elle ne pouvait oublier... eh bien, elle mourrait. Et elle mourait. Elle l'avait dit, c'était simple ça... et atroce. Pas une minute d'incertitude non plus... c'était *lui* qui me la prenait.

« Mais comment? Elle était bien portante hier, joyeuse presque, si résolue... Quel coup abattait implacable ce beau corps renaissant? Et je disais avec sa voix les mêmes mots qui, hier, étaient tombés de sa bouche.

« Ombre et lumière, toute notre vie est là. » Elle, partie dans la mienne, rien ne luirait jamais plus.

Au milieu de mes larmes, j'eus un rire effrayant.

Jeanne, épouvantée, s'était agenouillée auprès de moi.

« Jean... Cher ! Mon Jean ! »

Je la repoussai inconscient.

« Marthe ! Mon Dieu, Marthe ! Elle est là qui se meurt ! »

Jeanne eut une inspiration.

« Mais tu ne sais pas. Ce n'est pas fini. Tu es là que tu t'affoles... Tiens, allons-y. »

On nous laissa monter. Je faisais, m'a dit Jeanne depuis, à la fois peur et pitié. Nous nous arrêtâmes sur le seuil de la chambre assombrie où montait lourdement un bruit de sanglots. Auprès du lit, aux bras l'un de l'autre, Jacques et Madeleine pleuraient agenouillés. M. Lemarcé, vieilli de dix années, soutenait le corps rigide de Marthe entre ses bras. Le docteur achevait de couper ses longs cheveux. Lentement, avec un grincement triste, les ciseaux mordaient à même la soie vive et c'était par tout le lit sur la blancheur des draps comme une jonchée de lourdes ondes noires. Puis, ils la recouchèrent,

Digitized by Google

toujours inerte, sa belle tête ainsi découronnée se profilant d'une pâleur de morte sur l'oreiller.

« Quel meurtre! fit Jeanne à demi-voix. Marthe vous grondera, docteur. »

Le docteur se tourna, très grave.

« Plût à Dieu, madame », dit-il tristement.

Nous avions compris... Pour dormir son dernier sommeil, Marthe, hélas! n'avait plus besoin de parure.

Je poussai un cri déchirant et, échappant à Jeanne, je fus tomber au pied du lit de Marthe et, cachant mon visage dans les courtines bleues toutes froissées, je pleurai sur elle et sur moi.

. . . . . .

Une méningite doublée d'une fluxion de poitrine, poursuivit Jean d'une voix sourde. Pas une minute d'espoir, pas une! Cela traîna pourtant. Inconsciemment, ce corps merveilleux luttait de toute sa force contre la mort. Pendant huit jours, huit longs jours, Marthe délirante ne reconnut personne. D'atroces crises la secouaient, torturant jusqu'au martyre ce cher corps adoré. Ou bien elle demeurait prostrée dans une somnolence lourde, les lèvres serrées, ses grands yeux de velours sans regard, effrayants dans leur fixité douloureuse. Ah! Dieu, ce que j'aurais voulu les clore sous mes lèvres, les deux grandes fleurs sombres, pour n'y plus lire la même pensée tenace et torturante!... Nous la veillions à tour de rôle, moi comme les autres, personne n'ayant eu le courage de me chasser de cette chambre virginale où Marthe agonisait longuement. Même elle semblait me préférer à tous, m'appelant d'une plainte, me cherchant de ses beaux yeux déments. Dès le premier jour, la vieille Janny était arrivée, puis n'avait plus quitté la chambre sombre, de fer pour résister à toutes choses et roulant perpétuellement dans une prière longue les grains de son chapelet.

« Vous priez Dieu qu'il nous la garde? » lui avais-je dit un jour.

Et elle, farouche, de répondre :

Digitized by Google

« Non, pour qu'il la prenne, la pauvre! Elle a bien assez souffert... A notre tour. »

J'avais baissé la tête, convaincu. Entre nous, une fraternité s'était faite... Nous savions!

Je ne rentrais chez Jeanne que de jour à autre, à la hâte, pour changer de linge et prendre une heure de repos.

Un matin que je sommeillais ainsi tout habillé, Janny entra sans frapper, de son pas rigide de vieille, et me touchant à l'épaule :

« Venez, dit-elle. L'enfant a repris connaissance, elle veut vous voir.

— Elle va mieux? » demandai-je éperdu.

Elle branla la tête, puis la courba.

« Non, dit-elle. C'est la fin. »

. . . . . .

Quand j'entrai, Marthe, soulevée haut sur ses oreillers, très pâle sous ses dentelles, me tendit la main avec un sourire.

« Entrez donc, Jean. »

Sa voix était changée, faible déjà, avec la vibration un peu éteinte d'un cristal fêlé. Ses grands yeux sombres, d'or aux prunelles, lui mangeait le visage. Un peu de rouge aux pommettes tachait sa pâleur et de courtes mèches noires soyeuses moutonnaient autour de son front.

La chambre était rangée, très claire, pas triste. Marthe souriait doucement dans son lit, qu'on avait jonché de violettes.

« Laissez-nous, dit-elle; allez vous reposer, mes chers, Jean me soignera. »

Puis :

« Mettez-vous là. Non, pas à genoux. C'est moi qui voudrais m'agenouiller devant vous, Jean. J'ai désolé votre vie. Je voudrais vous entendre dire que vous me le pardonnez avant que... avant...

— Ah! taisez-vous, dis-je, taisez-vous. Cela seul est dur à supporter. Qu'importe le reste! De quel cœur j'eusse souffert

Digitized by Google

cent fois plus pour vous, ma bien-aimée. Ah! Dieu est cruel! »

Elle secoua la tête doucement.

« Non, ne dites pas cela. Et ne pleurez pas, Jean. C'est mieux ainsi, je vous assure » Puis à voix basse, péniblement : « Je m'étais trompée, l'autre soir. Je n'aurais jamais pu être votre femme... La plaie est toujours là... Vous voyez bien, Jean, puisque j'en meurs. »

Elle eut une quinte de toux, un peu de sang lui vint aux lèvres. Je la soulevai dans mes bras, puis, l'accès passé, je la replaçai doucement plus haute sur ses oreillers.

« Merci, frère », dit-elle avec un sourire exquis.

Puis, retenant mes mains dans les siennes, blanches, amaigries, l'ombre seulement de ses belles mains d'autrefois :

— Soyez courageux, Jean. Moi morte, — et c'est la première chose que je demanderai à Dieu, — vous m'oublierez... Vous serez heureux.

— Jamais. Pas sans vous.

— Si, si. Est-ce que vous voulez que je meure désespérée, Jean? Et puis, ne pleurez pas, vous allez m'ôter mon courage. J'ai quelque chose à vous demander. Je vais encore vous faire souffrir, pauvre ami. Et pourtant, si ma commission n'est pas faite, je ne pourrai pas m'endormir en paix.

— Parlez, dis-je. Je suis votre chose. Quoi que vous demandiez, vous serez obéie. Faut-il aller chercher cet homme, Marthe? »

Elle devint pourpre, et retirant une lettre de dessous son oreiller :

« Ce n'est pas cela, dit-elle doucement. Lisez :

« Marthe, disait la lettre, je vous ai suivie pendant cette fête, je vous ai suivie toute la nuit. J'étais là, dans une barque proche de la vôtre. Ce jeune homme vous aime et... il me semble que vous allez l'aimer. Ce que j'ai souffert! Vous lui avez laissé prendre vos mains et il les a baisées. Est-ce que vous voulez que je le tue? Je suis comme un fou depuis que j'ai entrevu la

Digitized by Google

possibilité de vous perdre. Vous aux bras d'un autre, non, non, tout plutôt.

« Écoutez, Marthe. Je ne puis pas vivre sans vous. J'ai essayé, l'épreuve est faite. Où que je vous fuie, je vous emporte vivante avec moi. Vous êtes entrée en ma chair et ma chair ne connaît plus que vous. Pour vous oublier, j'ai pris des maîtresses, belles et qui frémissaient entre mes bras, et dont d'autres eussent baisé les pieds nus... Savez-vous? La dernière, je l'ai battue, oui, là, demi-nue, sur la couche où je venais de la faire se tordre de volupté. Marthe, il n'y a que vous... Vous ne voulez pas être ma maîtresse, vous serez ma femme. Je suis libre, libre, entendez-vous!

« Écoutez ce que j'ai fait. J'ai un fils, je l'adore. Avant de vous connaître j'eusse brisé comme verre quiconque eût seulement touché à ses cheveux blonds. Tout ce que j'avais de bon, de resté pur était à lui. Cher petit! Il sait mon nom, il m'aime, demain il me demandera avec des pleurs. Mon fils!... Je ne verrai plus mon fils, Marthe, je vous l'ai sacrifié.

« Vous ne comprenez pas? Ah! c'est lâche ce que j'ai fait. Tenez, je suis allé trouver ma femme, je lui ai tout dit, tout, mon amour, vos rigueurs et mon désespoir insensé. Ah! la martyre! Elle n'a pas poussé une plainte, pas versé une larme, blanche, blanche. Je verrai ses yeux toujours. »

Comme je me taisais, elle a sonné.

« Qu'on amène mon fils. »

Son fils... Le mien aussi.

On a apporté l'enfant, elle l'a pris entre ses bras, belle ainsi qu'une madone, et touchante, grandie, un peu de soleil mettant comme un nimbe sur ses cheveux blonds.

« Dites à présent... Vous voulez divorcer, Paul? Nous abandonner tous les deux... »

Ah! ce petit! Il riait, tendait ses menottes, plissait sa bouche rose comme pour un baiser. Il me ressemble... Ah! comme je l'aimais. . Et j'ai dit : oui, malgré tout. Ah! comme il fallait que je vous aime, vous, Marthe.

Digitized by Google

Elle a encore pâli et retirant de son doigt l'anneau d'or qu'elle ne quittait jamais :

« Allez, dit-elle. Vous êtes libre. Et ne craignez pas... Je vivrai pour celui-ci. »

. . . . . .

« J'achève à genoux. Je vous attendrai en bas, sous vos fenêtres toute la nuit. Dans un an vous pourrez être ma femme... Venez me donner le baiser des accordailles, ô très aimée ! Si vous ne venez pas... je me donnerai encore un délai suprême, tout un mois j'attendrai qu'il vous plaise de venir me détacher de cette effroyable croix où vous m'avez cloué pantelant pour l'observance de quels scrupules misérables ! Le mois fini si vous n'êtes pas venue, si vous n'avez pas eu pitié ou si vous n'avez plus d'amour, votre nom sur les lèvres, je me tuerai.

Mais vous viendrez, ô Marthe ! A genoux, je suis à genoux. »

. . . . . .

. . . . . .

Marthe avait effroyablement pâli pendant que je lisais et se renversait les lèvres violettes, serrées pour amortir sa plainte.

« Je ne pouvais pas. N'est-ce pas que je ne pouvais pas, dit-elle gémissante. Le prendre à sa femme, à cet enfant, c'était un crime encore. Je n'y ai pas été, non, mais on est de chair. La lutte a été rude, si rude qu'elle m'a brisée... à temps. Être sa femme — Marthe ferma les yeux, ses lèvres tremblaient — je l'avais si longtemps, si follement désiré. Et il était là, tout près, qui souffrait comme moi et qui suppliait. Par trois fois j'ai voulu ouvrir le balcon, le voir, lui crier que je l'adorais, moi aussi, oh combien, lui dire... Ah ! que sais-je. Alors j'étais perdue, perdue. S'il me tendait les bras j'y tomberais quand même... Je me suis vaincue une dernière fois, puis... Je ne sais plus, Dieu a eu pitié sans doute. Je me suis évanouie et au matin on m'a retrouvée auprès du balcon entre ouvert.

Je sanglottais. »

« Ne pleurez pas, dit-elle doucement, ne pleurez pas,

Digitized by Google

Jean. Je ne souffre plus. C'est fini tout cela. Je vais me reposer, dormir, prier pour vous dit-elle tendrement. Mais il ne faut pas que ma mort demeure inutile. Vous avez lu? Il veut se tuer. Jurez-moi que vous irez le trouver. Vous lui direz que je lui pardonne, que je ne sais plus rien de lui, hormis les heures infiniment douces que je lui dois et que je veux, je veux, appuya-t-elle avec force, qu'il vive pour sa femme et son enfant. »

Elle s'était dressée suppliante, raidie sous l'effort, un peu de sang aux lèvres, m'implorant ardemment de ses yeux de velours qui déjà se voilaient.

Ah! la chère adorée!

« Soyez en paix. C'est juré, Marthe! »

Elle se laissa retomber, heureuse.

« Merci, frère. » Ses mains transparentes se jouaient dans un tas de violettes amoncelées; elle en prit une poignée, les respira, les froissa entre ses doigts, et me tendant sa pauvre main qui en demeurait embaumée : « Merci et courage, Jean. »

Et comme je n'en pouvais détacher mes lèvres, elle me la reprit avec un soupir.

« Ah! nous aurions été heureux », dit-elle. Elle ferma les yeux une seconde fois. « Maintenant, appelez-les, voulez-vous? Je n'en puis plus, mon pauvre Jean. »

. . . . . .

A six heures, le docteur vint et ordonna une potion opiacée.

Jacques et moi le suivîmes anxieux.

« Eh bien, docteur? »

Il baissa la tête tristement.

« C'est pour cette nuit, dit-il. »

. . . . . .

Nous veillâmes tous, attendant l'heure. Nous n'avions plus de larmes, non, nous attendions inertes, engourdis en un désespoir stupéfiant.

Marthe ne paraissait pas souffrir, étendue sur le dos, les

Digitized by Google

yeux clos, les bras croisés sur son sein, une sueur fine perlant ses tempes. De temps à autre, elle ouvrait les yeux, et de ses lèvres pâles divinement nous souriait. De minute en minute, sa respiration se faisait plus courte, s'embarrassait, pénible à présent, avec des sautes, des arrêts brusques qui nous laissaient haletants. Son visage s'affinait, prenait une blancheur transparente, tandis que le cerne de ses grands yeux se creusait élargi.

Vers minuit, elle eut un tressaillement, ouvrit au large ses beaux yeux grandis de bistre où plus rien d'humain ne demeurait, fit un effort pour se dresser et retomba.

« Jean, dit-elle faiblement, mon père, soulevez-moi, je voudrais vous voir tous. »

Nous la prîmes dans nos bras. Sa tête charmante vacilla, glissa sur mon épaule :

« Ne pleurez pas... Ne pleurez pas! Je vous aimais tant! »

Ses grands yeux nous caressaient tour à tour, longuement, puis soudain s'élargirent, emplis d'un désespoir sans nom.

Il manquait quelqu'un, hélas! le plus follement aimé, pour l'éternel adieu.

La chair si longtemps vaincue se révoltait encore si près de sa fin. La vision des joies sacrifiées revenait à Marthe agonisante avec l'âpre regret de n'y avoir point goûté. Ses lèvres, qui tantôt allaient se fermer à jamais, s'ouvrirent, tremblèrent, mimant le simulacre d'un baiser, ébauchèrent un cri d'appel :

« Paul, ah! mon Dieu... Paul! »

Vaillante, vaillante! Elle se reprit, se domptant une dernière fois jusque dans la mort. Son beau visage s'apaisa, resplendit :

« C'est fini, fini, — elle haletait, — embrasse-moi, père. Jacques, Madeleine, je vous le donne — ses yeux se fermaient. — Près de maman, n'est-ce pas?... Et ne pleurez pas. Je suis contente de mourir... contente. »

Elle eut un spasme. Sa tête se renversa sur mon épaule.

J'eus un cris de désespoir fou.

Elle ouvrit encore une fois ses yeux, qui s'emplirent de lumière, puis se voilèrent brusquement :

Digitized by Google

« N'oubliez pas...

— C'est juré », dis-je.

Elle eut un sourire céleste :

« Merci, Jean. »

. . . . . .

. . . . . .

Jean était devenu d'une pâleur effrayante :

« Tiens, la voilà, dit-il, jetant de côté la lourde draperie de crêpe qui cachait le second tableau, celui sous lequel se mouraient les roses.

Un chef-d'œuvre. Blanche, d'une beauté de rêve, mystique et poignante, les yeux doucement clos, ses lèvres divines gardant figée en une paix éternelle l'ombre du sourire dernier, Marthe dormait son éternel sommeil, ensevelie sous une jonchée de lys au cœur d'or.

Jean, affolé, lui tendit les bras avec un sanglot :

« Voyons, mon ami, courage. Il y a longtemps que ça s'est passé tout cela! »

Il me fixa les yeux hagards, l'air fou :

« Non, non, c'était hier. Va-t-en, oh! va-t-en, je t'en supplie. »

Sur le seuil, je me retournai.

Jean était tombé à genoux et, la tête couchée sur l'appui du prie-Dieu, il pleurait, mordant éperdûment les roses blanches.

MARCELLE JAIME.

Digitized by Google

Un oncle de Brantôme.

Un chapeau, deux chapeaux, trois chapeaux...

Rien pourtant du chapitre célèbre d'Hippocrate..., ni même de la comédie d'Alfred-Néoclès Hennequin, né à Liége.

Lecteur, soyez sur vos gardes : ceci est un piège, comme l'a été la lettre d'Amyot dont vous vous souvenez peut-être (1)...

Voulez-vous que votre attention ne soit pas attirée vers des choses imprévues?

Alors, n'allez pas plus loin...

Pourtant, quelques mots encore, avant de nous quitter.

Allez à la cathédrale de Rouen; visitez la chapelle au chevet de l'abside, derrière le chœur; là se trouvent des tombeaux de cardinaux archevêques de Rouen, les deux Georges d'Amboise; dans une chapelle à côté, celui du frère de Cambacérès, cardinal au présent siècle, etc.

Levez les yeux vers la voûte et vous y verrez, au-dessus de certains des tombeaux, appendus des chapeaux de cardinal : l'un d'eux est devenu tout blanc de vétusté...

A la mort d'un cardinal, on hisse là son chapeau, et on l'y laisse jusqu'à ce que la corde qui le soutient se soit consommée. Les ravageurs d'églises n'ont touché qu'à ce qui était à leur portée, et les chapeaux de cardinal, « trophaut placés », ont, par le fait, échappé à leurs atteintes.

C'est ainsi que le chapeau rouge du cardinal Hélie de Bourdeille fut suspendu à la voûte de la cathédrale de Périgueux (2).

(1) *Revue de Belgique*, 1891, p. 221.

(2) *Biographie universelle*, v° *Bourdeille*.

Digitized by Google

Et cependant, Brantôme, l'auteur des *Femmes galantes* et petit-neveu du cardinal de Bourdeille, nous dit (1) de lui : « Mon grand-oncle, le cardinal de Bourdeille, qui, estant pourveu de l'archevesché de Tours et évesché de Périgueux, et riche jusques à cinquante mille livres de rente de ces temps, n'en donna jamais rien à nostre maison... et pour sa souvenance, il ne nous laissa que son chapeau de cardinal, que nous gardons par grande spéciauté. »

Est-ce que le chapeau du cardinal de Bourdeille aurait existé en deux exemplaires, comme les saintes tuniques de Trèves et d'Argenteuil?

Pourquoi pas, après tout? Est-ce que l'infante Isabelle avait pour seul linge celui qu'elle a laissé jaunir sur elle au siège d'Ostende?

Que le crâne de tel saint s'exhibe à la fois dans les églises de Prague, de Lincoln et de Madrid, cela nous laissera incrédules, et cela nous rendra suspecte l'authenticité de deux... au moins.

Plusieurs crânes, soit! mais pourquoi pas plusieurs chapeaux?

Pourquoi le cardinal de Bourdeille n'en aurait-il pas eu même trois, laissés par lui, un à sa famille, un à son ancienne cathédrale de Périgueux, un sans doute — puisque c'était l'usage — à celle de Tours, où il fut enterré?

Mais voilà! Hélie de Bourdeille aurait été bien pressé de se faire des chapeaux de rechange : il ne fut cardinal que pendant huit mois, de novembre 1483 à juillet 1484, et du coup serait bien ébranlée la légende de l'humilité de ce prélat », cardinal nommé d'office » et » ayant rarement revêtu les insignes de sa dignité » (2).

La pourpre cardinalice était bien faite, au XVe siècle, pour tenter quelques prélats français : les impétrants occupaient, même avant les princes, un rang privilégié à la cour, aux assemblées des États; leur dignité était si élevée que, non pas

(1) *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille,* abbé séculier de Brantôme (éd. Buchon, I, p. 252).

(2) CIACCONIUS, *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum*, III, p. 82.

Digitized by Google

un simple roi, mais le pape seul pouvait être représenté par eux, à titre d'ambassadeurs (1).

La perspective de cette faveur suprême était, pour la cour de Rome, le moyen de contrebalancer l'esprit trop national des prélats de France, en détachant certains d'entre eux de l'Église gallicane, et en s'insinuant, par eux, dans les conseils de la couronne. Saint-Simon a écrit à ce sujet des choses charmantes.

Les pragmatiques, on le sait, sont la réglementation d'autorité, par le pouvoir civil, de ses rapports avec le clergé ; les concordats, au contraire, sont des pactes où l'État et l'Église (quand celle-ci, bien entendu, ne se considère pas supérieure à celui-là !) traitent ensemble, de puissance à puissance. Au XV^e siècle, la lutte existait entre la pragmatique de Bourges de 1438 et un essai de concordats en 1472, et la lutte aboutit enfin aux concordats de 1516, entre Léon X et François I^er.

Le miroitement du cardinalat joua un rôle très important dans cette lutte.

Un écrit satirique de 1461 (2) fait allusion à cela : « O moine, vous qui désertez les intérêts du roi et qui conspirez avec le pape, vous avez vendu le sang de la pragmatique pour un *chapeau rouge*... Tout est consommé : le travail est accompli, ainsi que le désir du *chapeau rouge*. »

Chapeau rouge promis à Joffredi, évêque d'Arras, et obtenu par lui pour l'abrogation de la pragmatique de Bourges, par Louis XI, en 1461.

Chapeau rouge à Balue, pour qu'il empêche Louis XI de remettre en vigueur la pragmatique...

Plusieurs chapeaux rouges remis au même Balue pour en doter les prélats français qui montreront le plus de zèle contre le rétablissement de cette pragmatique.

Vote, en ce sens, du haut clergé à l'assemblée de Tours, en 1484, contrairement aux vœux de la noblesse et du tiers état, cela en vue du chapeau rouge qu'ambitionnent certains prélats.

(1) *Ibid.*, II, p. 915 (d'Estouteville).

(2) *Pragmaticæ sanctionis sublatæ querimonia vel passio* (recueillie par BALUZE, *Miscellanea*, VII, p. 160).

Digitized by Google

Enfin, chapeau rouge accordé au chancelier Duprat, à propos des concordats de 1516.

On est attristé de voir avec quelle crudité les historiens, même parmi les canonistes (1), rapportent ce rôle du chapeau rouge dans les négociations relatives aux pragmatiques et concordats...

I

Examinons de plus près comment l'oncle de Brantôme obtint le sien.

A peine nommé évêque de Périgueux, siège qui lui fut conféré avec dispense spéciale vers l'âge de vingt-quatre ans, Hélie de Bourdeille lança l'interdit sur le chef-lieu de son diocèse, qui lui semblait trop imbu de la corruption du siècle.

Un ordre de Charles VII, donné à Chinon, le 7 mai 1446, leva l'interdit, parce que Périgneux, appartenant à la couronne de France, jouissait de certains privilèges du pape accordés à celle-ci. De là un sentiment de réaction au nom des immunités ecclésiastiques, auxquelles Hélie de Bourdeille soutenait que le pouvoir civil ne pouvait pas toucher (2).

Plus tard, archevêque de Tours, il publia un monitoire contre ceux qui enfreignaient ces mêmes immunités, menaçant d'excommunier quiconque ferait quelque entreprise contre le clergé. Le Parlement traita ce zèle d'attentat et somma le prélat de révoquer sa censure. Sur son refus, son temporel fut saisi et lui-même ajourné personnellement. Il fallut que Louis XI lui-même intervînt pour arrêter l'affaire (3).

Une assemblée du clergé avait été convoquée à Bourges, en 1452, pour régler l'exécution de la pragmatique de 1438. Deux prélats furent opposants : Berland, archevêque de Bordeaux, et Hélie de Bourdeille, alors évêque de Périgueux, lui seul prélat français; en effet, l'an précédent, Bordeaux était

(1) Voir entre autres THOMASSIN, *Discipline de l'Église*, III, p. 581.
(2) *Biographie universelle, loc. cit.*
(3) FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, XXIII, p. 623.

Digitized by Google

seulement reconquise sur les Anglais, qui la reprirent même, mais momentanément, en 1453 : c'est à peine si Berland avait cessé d'être Anglais.

De même, on remarque plus tard ce contraste : Guillaume de Montserrat, un Espagnol, se montre le vengeur des libertés de l'Église française et de leur charte, la pragmatique de Bourges, tandis que l'archevêque Hélie de Bourdeille, un Français, se porte fauteur des concordats, hostiles à ces libertés (1).

Louis XI, pour se laisser entraîner, en 1461, à l'abrogation de la pragmatique de Bourges, avait espéré obtenir, en retour, certains avantages au sujet de la Sicile; leurré par la cour de Rome, il reprit d'une main ce qu'il avait donné de l'autre, appliqua plusieurs dispositions de l'ordonnance abrogée, parla même de la rétablir en son entier (2)...

Hélie de Bourdeille, confesseur et chapelain du roi, crut pouvoir profiter de sa position à la cour pour diriger une attaque à fond contre cette pragmatique qui se survivait à elle-même de si étrange façon; il se crut bien habile de rédiger un mémoire comblant Louis XI, au sujet de l'abrogation, d'éloges compromettants, qui visaient à empêcher tout revirement de sa part.

Cet écrit était évidemment destiné au roi; mais il est à présumer que, en outre, des copies circulèrent dans plusieurs mains. Il ne fut imprimé que plus tard, après la mort de l'auteur et du roi.

Quoique Spondanus indique l'année 1467 comme date de la confection de ce mémoire, il semble qu'on doive adopter de préférence une date postérieure à l'année 1471, où Sixte IV obtint la tiare. Ce pontife appartenait, comme Hélie de Bourdeille, à l'ordre de Saint-François. Pour affronter un Louis XI, ne fût-ce qu'indirectement, ce n'était pas trop pour l'auteur de

(1) PINSSONIUS, *Caroli septimi Francorum regis Pragmatica sanctio* (Paris, 1666), préface.

(2) *Ibid.*, p. 724; DE PASTORET, *Ordonnances des rois de France*, XV, p. 193, 195; ISAMBERT, *Recueil général des anciennes lois françaises*, X, p. 396.

Digitized by Google

se sentir appuyé par un pape ami, dont il plaçait la dignité au-dessus de celle du roi.

Dans la préface (1), Hélie de Bourdeille dévoile son plan : il exalte l'obéissance qui est due à Dieu et au pape. Pourquoi reprocherait-on à Louis XI, lui le « roi Très chrétien », d'avoir rempli ce devoir en abrogeant la pragmatique, acte de désobéissance? Il faut, au contraire, louer ce roi de sa soumission au pontife romain, et le proposer comme modèle à tous les catholiques.

Cela est répété à foison dans l'œuvre. La juridiction papale est prééminente; le roi est bien le premier dans son royaume, mais ce royaume, il le tient de Dieu et de l'Église; l'obéissance que ses sujets lui doivent, il la doit lui-même au pape, lieutenant du roi des rois; il est obligé, à cet égard, de donner à ses sujets l'exemple de la soumission au vicaire de Dieu. C'est d'après cette règle que Louis XI, dans un excellent esprit, s'est constamment appliqué à obéir à l'Église et au pape, sachant que la non-obéissance chargerait sa conscience d'un lourd fardeau...

Hélie de Bourdeille analyse ensuite les différentes dispositions de la pragmatique de Bourges, sur les bénéfices, le patrimoine des églises, etc.

Chaque fois, il conclut par des éloges décernés au roi, pour avoir pratiqué les vrais principes, s'être incliné devant l'autorité de l'Église, en abrogeant la pragmatique. Le roi persistera dans cette conduite; s'en départir serait se montrer infidèle, en quelque sorte hérétique, et s'exposer à de grandes peines, notamment à l'excommunication.

Il ne cesse d'appuyer sur les conséquences graves qu'entraînerait, pour la conscience du roi, un revirement dans ses dispositions concernant la pragmatique.

Tout le système de l'archevêque de Bourdeille se résume en cette maxime : « Sicut spiritus constitutus est ad dirigen-» dum corpus, ita spiritualis potestas constituta est ad diri-

(1) Voir l'écrit de l'archevêque de Tours, reproduit tout entier par PINSSONIUS, p. 692.

Digitized by Google

« gendum terrenam. Et quantum spiritualis est dignior quam « terrena, et spiritus quam corpus, sic spiritualis potestas « sæcularem potestatem honore ac dignitate præcedit. »

Ce n'est pas la peine de traduire ces paroles : les canonistes modernes disent exactement la même chose en langue vulgaire.

Citons textuellement les Belges (c'est bien assez de ceux-là ; ils sont d'ailleurs tous les mêmes, partout et toujours) :

« Autant l'ordre surnaturel l'emporte sur l'ordre purement temporel, le droit divin sur le droit humain, les intérêts éternels sur ceux du temps, l'esprit sur la matière, autant l'Église a et doit avoir la prééminence sur l'État, préposé seulement aux intérêts temporels et matériels (1). »

« L'Église domine l'État de toute la hauteur qui sépare le ciel de la terre (2). »

« L'Église est supérieure à l'État. La puissance spirituelle doit avoir un droit de prééminence sur la puissance civile, et l'ordre religieux doit nécessairement être considéré comme le principe, la règle et le terme de l'ordre politique (3). »

« L'Église, qui régit les choses de la conscience et de l'éternité, sera toujours supérieure à l'État, qui n'exerce son action que sur les choses de la vie extérieure et temporelle. Par l'autorité, par la dignité, par l'étendue du pouvoir, l'Église est supérieure à l'État (4). »

« L'harmonie des pouvoirs est une condition de l'ordre social ; or, l'harmonie suppose l'unité, et l'unité un pouvoir dominant. On ne doit pas hésiter à attribuer le premier rang au pouvoir spirituel, expression de la justice et du droit (5). »

« L'Église a, vis-à-vis de l'État, une incontestable prééminence de dignité et d'honneur (6). »

(1) LABIS, *Le libéralisme, la franc-maçonnerie et l'Église catholique*, p. 250.

(2) MOULART, *L'Église et l'État, ou les deux puissances*, p. 136.

(3) *Ibid.*, p. 209 ; *Revue générale*, 1889, p 238.

(4) PÉRIN, *Les lois de la société chrétienne*, I, p. 221.

(5) MOULART, *loc. cit.*, p. 176 ; ONCLAIR, *De la révolution et de la restitution des vrais principes sociaux*, II, p. 37.

(6) MOULART, *loc. cit.*, p. 159.

Digitized by Google

« En cas de conflit entre l'État et l'Église, alors même qu'il s'agit d'affaires temporelles, mais exigées par l'Église, comme nécessaires à sa fin spirituelle, c'est le pouvoir de l'Église qui doit prévaloir sur celui de la société civile, c'est-à-dire que, dans les choses mixtes, si l'État et l'Église ne peuvent parvenir à une entente, alors, oui, la prééminence appartient de droit à l'Église (1). »

Les canonistes sont unanimes pour déclarer que l'Église seule peut trancher pareil conflit : il est juste que l'inférieur cède au supérieur, comme le corps doit céder à l'âme, l'intérêt temporel à l'intérêt spirituel (2)...

« L'Église et l'État peuvent traiter entre eux de leurs intérêts communs ; mais gardons-nous de croire qu'ils traitent d'égal à égal. Comment l'État, qui régit les choses temporelles, serait-il l'égal de l'Église, qui régit les choses divines? Il faudrait, pour le prétendre, avoir oublié que le ciel est au-dessus de la terre, et que l'homme n'est pas l'égal de Dieu ; il faudrait avoir oublié combien l'ordre surnaturel est supérieur à l'ordre temporel (3). »

Toujours le système de la bulle *Unam sanctam*, de Boniface VIII, de l'an 1302, révoquée trois ans après par Clément V... Mais comme tout cela est suranné aujourd'hui! L'autorité juridique de ces incroyables doctrines ne va pas au delà des séminaires, où elles s'enseignent avec des subsides de l'État (4)...

Au XV^e^ siècle, dans une monarchie absolue, surtout sous un prince autoritaire comme Louis XI, c'était trop que d'oser s'exprimer comme le faisait Hélie de Bourdeille.

Il y avait, dans la pragmatique de 1438, une disposition insupportable à la cour de Rome, au-dessus de toutes autres :

(1) RUTTEN, *Cours élémentaire d'apologétique chrétienne*, 2^e^ édit., p. 240 et note 2.

(2) MOULART, *loc. cit.*, p. 196 et 525; ONCLAIR, *Les principes du droit public de l'Église* (d'après TARQUINI), p. 48, 61, 64, 73; IDEM, *De la révolution, etc.*, II, p. 28.

(3) PÉRIN, *loc. cit.*, I, p. 220.

(4) M. le procureur général à la cour de cassation MESDACH DE TER KIELE, *Pasic.*, 1882, I, p. 105.

Digitized by Google

celle qui réglait et réprimait, d'autorité, les perceptions d'argent faites par le saint siège sur le clergé de France.

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire, on voit les rois de France défendant de pareilles perceptions et interdisant l'exportation de pécunes vers Rome, à raison des bénéfices, vacances, grâces expectatives, etc. (1).

Le roi Louis XI, le 17 février 1463, avait pris une ordonnance semblable, portant en résumé : « Vu le préjudice causé à l'Église de France par les perceptions papales, elles sont interdites, sous n'importe quel prétexte, et les officiers royaux protégeront les membres du clergé français contre les collecteurs de la cour de Rome (2). »

Cette mesure, il se réservait, le cas échéant, de la renouveler en vertu de son autorité royale et, de fait, le 16 août 1478, il défendit de nouveau tout envoi de numéraire au pape.

Hélie de Bourdeille intervient : il s'en prend à la pragmatique de 1438, comme si elle contenait une innovation. Il reconnaît, d'assez mauvaise grâce, que les perceptions de la cour de Rome ont pu être abusives (cela, bien entendu, à l'insu du pape). Mais enfin, si le cas se présente, il ne s'agit pas de se permettre de juger le pape : la sentence du pasteur doit être respectée, même si elle est injuste.

Il reste alors au roi à faire parvenir au pape des doléances respectueuses, avec obéissance, mansuétude et révérence; des mesures d'exécution et de coercition prises d'autorité seraient autant de sacrilèges !

Louis XI, en abrogeant sur ce point la Pragmatique de 1438, a donc bien, justement, saintement et utilement agi pour son salut et celui de son royaume, en vertu de son devoir, comme vrai fils « Très chrétien » de l'Église catholique et du saint siège...

Évidemment, c'était combler la mesure; c'était pour ainsi dire narguer le roi...

Mais l'écrit de l'archevêque de Tours n'avait pas reçu la

(1) Voir (Dupuy), *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, édit. de 1651, II, p. 767 à 881, qui reproduit de nombreuses ordonnances rendues dans ce sens.

(2) Isambert, X, p. 477.

Digitized by Google

publicité de la presse, à peine inventée; Louis XI ne voulut pas se départir de son double jeu à propos de la pragmàtique et se prononcer ouvertement en faisant à la thèse de l'intempérant prélat l'honneur de la condamner.

Il choisit une autre voie.

Hélie de Bourdeille, enhardi par quelques années de silence royal, était allé, en 1482, jusqu'à se permettre d'adresser au roi des remontrances sur sa conduite à l'égard de divers prélats, dont le fameux Balue (1).

Louis XI saisit l'occasion; il fait dire à Hélie de Bourdeille: « Monsieur de Tours n'a que faire de s'en mesler plus avant; il est plus tenu envers moi que à Monsieur le cardinal Balue; ... il me desplaist qu'il a mis la main à la charruë et regardé derrière luy. »

Mais le roi ne se contente pas de cela; c'est aux doctrines du prélat qu'il s'en prend; il les avait sur le cœur, lui *concepti semel odii retentissimus* (2).

Louis XI fait interpeller personnellement l'archevêque de Tours sur « l'obligation par laquelle il est adstraint à la révérence et conservation de la souveraineté que le Roy a, de Dieu, sur tous ses sujets, *prélats* et autres du Royaume, sans, *sous ombre de juridiction ecclésiastique*, la vouloir attribuer à soi-même ou aux délégués de la cour de Rome ».

Le chancelier d'Oriole et l'archevêque de Narbonne sont chargés de provoquer, de la part de l'archevêque de Tours, une déclaration « certaine, *pure et simpliciter*, sans *si* ne sans *que* », sur la manière dont il veut garder et entretenir le serment dû au roi et la forme de fidélité à « l'authorité souveraine et droits du Roy, envers tous et contre tous ».

Le coup était direct; aussi porta-t-il. Il est navrant de lire les lamentations du prélat, qui s'était figuré sans doute que Louis XI allait le couvrir de fleurs.

Il se représente comme fort travaillé, fort triste et troublé, « doutant que le Roy fût malcontent et eût défiance de lui »;

(1) Voir toutes les pièces ci-après, dans l'ouvrage de PINSSONIUS, p. 996.

(2) DONI D'ATTICHI, *Flores historiæ sacri collegii S. R. E. cardinalium*, II, p. 395.

Digitized by Google

il ne cesse de « soy émerveiller « des termes « si forts et griefs » de l'interpellation ; il aimerait mieux mourir que « faire et avoir pu faire le contraire » et que « si, contre Dieu et conscience et contre vérité, il avoit noté telles choses ».

Cependant il ne peut échapper à la nécessité de répondre à cinq points qui sont articulés avec netteté.

Aux quatre premiers points, il proteste de son attachement et de celui de sa famille pour la maison de France, soutenue par la main de Dieu ; il risque même une allusion à ses écrits où il a rendu hommage à la grandeur de cette maison.

Le cinquième point est le plus délicat : « Le Roy sçait et connoist bien que toute puissance vient de Dieu ; mais vous qui estes tenu et obligé *ratione originis et fidelitatis*, devez reconnoistre et respondre clairement comment vous estes tenu de garder, entretenir l'authorité de la couronne, la souveraineté et jurisdiction qui luy appartient. »

C'est le cas de formuler la réponse « pure et simple, sans *si* ni sans *que* » qu'on lui a demandée : Hélie de Bourdeille esquive la difficulté en disant qu'il lui semble s'être suffisamment expliqué sur les points précédents, et il répète ses protestations de fidélité...

Naturellement, le roi Louis XI ne se tint pas pour satisfait de semblables explications : « Si, dit un de ses historiens, il n'était pas passé de vie à trépas, l'archevêque de Tours ne serait pas resté impuni (1) ».

Mais, après la mort de Louis XI, Hélie de Bourdeille essaya de regagner le temps perdu. On le signale, en 1484, aux États de Tours, s'opposant au rétablissement de la pragmatique de Bourges et soutenant que tout chrétien doit obéir aveuglément aux ordres du pape (2).

C'est alors que le chapeau de cardinal lui fut conféré, et après sa mort, on publia à Rome, en 1486, son *Libellus contra impiam Gallorum sanctionem cui pragmaticæ nomen est*,

(1) « Turonensem, nisi mors intervenisset, id non impune laturum », dit Claude DE SEYSSEL (DONI D'ATTICHI, *loc. cit.*).

(2) ISAMBERT, XI, p. 15.

Digitized by Google

réimprimé depuis, à propos des concordats de 1516, sous le nom de *Defensorium concordatorum*.

On essaya même d'obtenir la canonisation des deux prélats qui, à l'assemblée de Bourges, en 1452, avaient les premiers demandé l'abrogation de la pragmatique de 1438 : l'archevêque de Bordeaux, Berland, et l'archevêque de Tours, de Bourdeille. La procédure aboutit péniblement, pour le premier, à la béatification; elle avorta complètement pour le second (1).

II

La chose imprévue proposée à la curiosité du lecteur, c'est encore une fois l'authenticité de la Pragmatique sanction de saint Louis.

Par cette ordonnance, promulguée en l'an 1269, le pieux roi Louis IX, avant son départ pour la croisade où il laissa la vie, régla d'autorité les rapports de l'Église romaine avec sa puissance souveraine à lui, roi.

Parmi les dispositions de cette ordonnance se trouvait un article 5 ainsi conçu : « Quant aux perceptions et charges très lourdes d'argent imposées ou à imposer par la cour de Rome à l'Église de notre royaume, par lesquelles ce royaume est misérablement appauvri, nous ne voulons en aucune façon qu'elles soient levées et perçues, si ce n'est pour cause raisonnable, pieuse et très urgente, en cas de nécessité impérieuse, et du consentement spontané et exprès de nous-même et de l'Église de notre royaume. »

Depuis deux cents ans, pas davantage, on conteste l'authenticité de cette ordonnance six fois séculaire, et le nom de l'archevêque Hélie de Bourdeille est mis en avant dans cette controverse, parce que, vers 1475, il s'est occupé de la Pragmatique de saint Louis.

Voici dans quelles circonstances et en quels termes :

A cette assemblée de Bourges de 1452, où assistent les archevêques Berland et de Bourdeille, sont aussi présents un

(1) *Gallia christiana*, II, p. 841; WADDING, *Annales minorum*, VII, p. 154.

Digitized by Google

grand nombre de prélats français, convoqués sur mandement exprès du roi (1). Basin, évêque de Lisieux, dont le nom, en 1455, est associé à celui de Hélie de Bourdeille à propos de la procédure en réhabilitation de Jeanne d'Arc (2), fait partie de l'assemblée; il déclare dans ses écrits que, devant celle-ci, on a produit la Pragmatique de saint Louis, « duement scellée, comme en semblable matière (3) ».

C'est sur cet exemplaire de la Pragmatique que l'archevêque de Bourdeille aura pris la copie qu'il inséra plus tard dans son *Libellus*.

Cette Pragmatique bouleverse ses idées; dès lors, il forme le projet de la combattre. Il voudrait bien se délivrer d'un document aussi embarrassant; mais impossible de le déclarer apocryphe; tout le haut clergé de France l'a eu sous les yeux, et Basin notamment lui aurait immédiatement coupé la parole.

Il n'y a pas même à soutenir que la Pragmatique n'émane pas de saint Louis, qu'elle doit être attribuée à quelque autre roi, par exemple, comme on a essayé de le faire, à Louis le Hutin (4); en effet, ç'aurait été infliger un démenti à Louis XI, qui, dans son édit du 17 février 1463, dit formellement qu'il interdit les levées de fonds de la cour de Rome, comme l'a fait son ancêtre saint Louis dans l'ordonnance de 1269 (5).

Ce que saint Louis a fait, Louis XI, roi dévot et même superstitieux, se croit autorisé à l'effectuer à son tour en bannissant tout scrupule.

Pour agir sur l'esprit de son royal pénitent, Hélie de Bourdeille, ne pouvant supprimer le modèle, doit essayer au moins de lui enlever son caractère exemplaire.

C'est la tâche qu'il entreprend avec plus de dédain affecté que de doute; en lisant ce qui va suivre, on s'en convaincra

(1) VALLET DE VIRIVILLE, *Histoire de Charles VII*, III, p. 220.

(2) *Ibid.*, III, p. 352.

(3) BASIN, *Histoire des règnes de Charles VII et Louis XI* (édit. Quicherat), IV, p. 83.

(4) L. C. D. T., *Dissertation sur quelques points importants de l'histoire de l'Italie* (Paris, 1818), p. 62.

(5) ISAMBERT, X, p. 478.

Digitized by Google

facilement. L'archevêque de Bourdeille, comme le dit très bien M. Paul Viollet (1), n'a pas entrepris un plaidoyer contre l'authenticité de la Pragmatique. Au contraire...

Voici comment s'exprime le prélat (2) (le passage est trop curieux pour ne pas être reproduit en entier ; il est à regretter que Pascal n'ait pas eu occasion d'y exercer sa verve) :

« Quant à la Pragmatique dont on dit que saint Louis est l'auteur et par laquelle on s'efforce de justifier celle du roi Charles VII, abrogée par Louis XI, elle n'est pas susceptible d'être invoquée si l'on fait attention au texte de cette ordonnance. Voici ce texte tel que quelques-uns le donnent. » (Suit la Pragmatique bien complète, avec son article 5 : « Item exactiones... » dont l'amputation date seulement du XVI^e^ siècle.)

« Il est évident pour tous, continue Hélie de Bourdeille, que saint Louis, en rapportant son ordonnance aux dispositions du droit commun, aux saints conciles de l'Église de Dieu et aux institutions des saints Pères, a entendu parler des souverains pontifes (3), à l'autorité desquels le saint roi n'a pas voulu déroger.

« Quand le roi parle des perceptions d'argent opérées en France par la cour de Rome, c'est en vain qu'on veut justifier par là la pragmatique de Bourges, si l'on fait attention au sens des termes. Saint Louis ne prohibe nullement les promotions faites par le saint siège ; il n'ordonne pas de frapper de peines ceux qui ont été promus ; il n'interdit pas l'accès à la cour de Rome, ni l'entrée en France des bulles apostoliques ; il ne porte aucun trouble dans l'exercice de la juridiction apostolique. Observation importante (4) : Saint Louis ne dit pas « *nous prohibons* les levées de fonds et les charges », etc. ; mais « *nous ne voulons nullement* que ces levées s'opèrent ». C'est ainsi qu'il ne sanctionne d'aucune peine ou d'autre manière l'exécution de sa volonté ; sans doute ne l'observa-t-il pas lui-

(1) *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1871, p. 402.

(2) PINSSONIUS, *loc. cit.*, p. 704.

(3) Note de PINSSONIUS : « Les mots sont détournés de leur vrai sens. »

(4) IDEM : « Véritables hallucinations contre l'esprit du saint roi. »

Digitized by Google

même, ou, s'il la mit à exécution, le saint siège a pu y condescendre pour le satisfaire. »

A la lecture de pareil passage, on comprend qu'un biographe ait dit de l'archevêque de Bourdeille que la réputation de sa piété l'emportait sur celle de sa science (1).

Hélie de Bourdeille abandonne bientôt ce terrain peu favorable et il se jette en passant sur un autre ; mais il se borne à y mettre un pied : « Au surplus, on rapporte que, dans les six mois, saint Louis révoqua lui-même cette Pragmatique (2) ». Défaite qui est un aveu...

Il aborde enfin un autre ordre d'idées : « D'ailleurs, quoique Louis IX ait été canonisé, l'Église de Rome, qui l'a approuvé, n'a pas approuvé tous les actes de sa vie mortelle, comme le dit saint Augustin dans son livre *De natura et gratia*. Si nous pouvions interroger tous les saints (à l'exception de sainte Marie) et leur demander s'ils sont sans péché, ils devraient nous répondre par ces paroles de saint Jean (I, JOAN., II) : « Quand nous disons que nous sommes sans péché, nous nous « décevons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. » Par conséquent, tous les actes des saints ne tirent point à conséquence, bien entendu ceux qui n'ont pas été approuvés. On ne peut dire : Un tel est saint ; donc, il faut suivre sa doctrine. Saint Augustin (lettre VIII à saint Jérôme) disait : « Ce n'est « pas sur la foi de la sainteté d'un auteur que je considérerai « comme vrai ce que, lui, croit être vrai, à moins que son témoi- « gnage ne soit appuyé par d'autres auteurs ou par des raisons « canoniques ou probables, non incompatibles avec la vérité. » (IX, *dist. cap. ego solis.*) On peut également invoquer l'excellente annotation du vénérable Beda (*super* LUC., XXII), disant : « De « même que les bons recherchent dans l'Écriture les exemples « des Pères qui peuvent les conduire au bien ; de même les « réprouvés, s'ils trouvent chez les élus quelque chose de répré- « hensible, s'en emparent pour cacher leurs iniquités ou pour y « chercher une justification. Ainsi, ils s'appuieront plus volon-

(1) Opinion d'un biographe, citée par DONI D'ATTICHI, *loc. cit.*, p. 393

(2) Note de PINSSONIUS : « Faux ; car saint Louis mourut peu après, dans son expédition d'outre-mer. »

Digitized by Google

« tiers sur la querelle entre les disciples du Christ pour décider « quel était le plus grand d'entre eux, que sur la communion « des fidèles n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme; sur la « querelle entre Paul et Barnabé et sur leur séparation, plutôt « que sur les paroles du premier: Quand il y a entre vous animo- « sité et dispute, n'êtes-vous pas des êtres charnels? n'êtes-vous « pas des hommes? Comme si l'infirmité des saints devait être « proposée à notre imitation, et non pas plutôt le fait qu'ils se « sont affranchis de cette infirmité et sont devenus forts pour le « combat. » On doit donc conclure, d'après la sentence du véné- rable Beda, que si le roi saint Louis a eu une infirmité de son vivant, c'est non pas sa fragilité qui doit être proposée à notre imitation, mais bien la dévotion de sa foi, la ferveur de son zèle et l'ardeur de sa charité, ainsi que la palme de la victoire qui lui a fait obtenir la gloire céleste. »

Cette fois, les scrupules de Louis XI étaient mis en jeu : « Moi, le roi, j'ai, par mon ordonnance de 1463, appuyé ma conduite, à l'égard des perceptions d'argent de l'Église, sur l'exemple de saint Louis, et vous, prélat, vous venez me jeter à la face que saint Louis a commis une erreur et une faute en statuant sur ce point dans sa Pragmatique de 1269. Vite, expli- quez-vous... »

Le troisième point et le quatrième des interpellations por- taient : « Vous cognoissez la lignée dont le Roy est venu, qui depuis Clovis n'a erré... Avecque ce, le Roy n'a point erré ès articles de la Foi, par quoi on ne doit dépoiser ne noter la puissance qu'il a et vient de lui et de la grâce que Dieu lui a donnée et à ses prédécesseurs, rois de France. »

L'allusion était transparente ; aussi Hélie de Bourdeille ne peut-il feindre de ne pas comprendre ; mais ici encore il prend un détour pour esquiver la réponse directe.

Il se trouve que dans le *Libellus*, il avait eu soin, à côté du passage contre la Pragmatique, d'insérer comme correctif un éloge de saint Louis, qu'il appelle « Élu de Dieu entre mille et mille; miroir sans tache; modèle resplendissant à imiter par tous les fidèles; brillant dans le temple de Dieu comme l'étoile du matin, comme un soleil resplendissant, *comme la*

Digitized by Google

lune réfléchissant la lumière solaire; beau de vertus multiples, approuvées et consacrées par des signes, des prodiges, des miracles éclatants du Très-Haut. »

Sauf les mots soulignés concernant la lune, lesquels auraient fait, en vérité, un assez singulier effet dans la réponse, le passage tout entier est inséré textuellement dans celle-ci : le « miroir sans tache », le « modèle resplendissant » *à imiter par tous les fidèles*, devaient, sans doute, pour Hélie de Bourdeille, compenser ce qu'il avait dit de l'erreur de saint Louis quant à la Pragmatique, et dont il ne souffle plus mot...

On a vu ci-dessus que sa palinodie ne lui réussit point ; mais laissons cela...

III

Voilà la seule discussion alléguée jusqu'ici, dont la Pragmatique de saint Louis ait été l'objet pendant les quatre premiers siècles de son existence. Elle est réduite à sa juste valeur.

Le contradicteur est un assez mauvais dialecticien, dont aucun argument ne porte ; il s'avance avec témérité ; mais dès qu'il trouve à qui parler, il tergiverse et se confond en excuses piteuses. Il est certainement un fanatique ; peut-être est-il même un ambitieux ; il a voulu « jouer au plus fin » avec le plus rusé des rois ; mais il est forcé d'abandonner la partie, et il attend la mort du roi pour la reprendre.

La contradiction n'a pas plus d'autorité que le contradicteur : elle ne met pas en question l'authenticité du document ; elle cherche seulement à en amoindrir la portée : la Pragmatique ne dit pas ce qu'on veut lui faire dire ; elle a été promptement abrogée ; elle est une faute et, quelque saint que soit son auteur, il faut se garder de le suivre dans ses erreurs...

Que nous sommes loin des appréciations de l'auteur et de l'œuvre par les canonistes modernes !

Pour eux, Hélie de Bourdeille est « l'un des plus saints, des plus savants, des plus courageux prélats de son temps ».

Ils affirment que, dans son travail, il ne cite la Pragmatique que « comme une pièce supposée et pour la combattre » ; il y

Digitized by Google

« signale la fraude » ; il traite cette Pragmatique comme un « mensonge indigne de réfutation »

Le lecteur sait maintenant à quoi s'en tenir sur ces exagérations : Hélie de Bourdeille n'a pas, à propos de la Pragmatique, prononcé une seule fois ces gros mots de *mensonge*, de *fraude*, de *faux;* le système qu'il avait adopté, le seul auquel il pouvait recourir pour atteindre son but, comportait au contraire la réalité de cette ordonnance, d'après lui mal interprétée, abrogée, erronée...

Or, c'est la seule fois, pendant les quatre premiers siècles de son existence, qu'on alléguait une contradiction envers la Pragmatique de saint Louis; en de pareilles conditions, ne pas contester l'authenticité, n'était-ce pas l'admettre?

L'assemblée de Bourges de l'an 1452 n'avait pas été, d'ailleurs, la seule occasion où la Pragmatique de saint Louis fut produite en due forme; Basin, l'évêque de Lisieux, affirme qu'elle le fut encore, en l'an 1450, devant une autre assemblée du clergé, réunie à Chartres, et toute dénégation de la part d'un des membres de la minorité du clergé de France, eût suscité une légion de contradicteurs parmi les membres de la majorité, tous gallicans.

Mais il y a mieux; contredire l'authenticité du document, ç'aurait été s'exposer au démenti le plus cruel : on vient de découvrir, en effet (1), qu'en 1407, l'ordonnance de saint Louis avait été « remise en sa première splendeur et de rechef enregistrée au Parlement », à la suite d'une vraie contestation.

Voici ce qui s'était passé : Le Dauphiné, annexé à la France au milieu du XIVe siècle, avait de telles idées sur les rapports du spirituel et du temporel (2), qu'on le voit résister, en cette même année 1407, aux impôts frappés par le roi sur le clergé. La voie de la contrainte dut être prise contre le clergé du Dauphiné (3).

La contre-partie (4) de cette opposition : la prohibition d'im-

(1) *Belgique judiciaire*, 1892, p. 1471.
(2) LEGEAY, *Histoire de Louis XI*, I, p. 39.
(3) SECOUSSE, *Ordonnances des rois de France*, IX, p. 277.
(4) Lire à ce propos les judicieuses observations d'un avocat général du roi

Digitized by Google

pôts prélevés par la cour de Rome, était réglée par la Pragmatique de saint Louis. Le clergé du Dauphiné, encore peu familiarisé avec ce qu'on appelle les libertés de l'Église gallicane, se mit à « contredire » et à « débattre » la constitution de saint Louis, et prétendit, à tout événement, ne pas devoir être compris dans ces libertés « comme estant pays distinct et séparé ».

C'est sur cette contradiction et sur ce débat que le conseil du roi, avec les États de France et de Dauphiné, ordonna le nouvel enregistrement (1).

Hélie de Bourdeille se serait bien gardé de renouveler une contestation encore récente, aussi solennellement réduite à néant.

Une condamnation, prononcée dans ces circonstances, fait obstacle à tout changement de manœuvre de la part des canonistes modernes, qui, voyant leur échapper la contradiction de l'archevêque de Bourdeille, s'écrieraient : « Vous le voyez bien! Deux siècles ne s'étaient pas passés, qu'on attaquait la Pragmatique pour la contredire et la débattre. » En effet, toute contestation est anéantie dès qu'il y a décision sur le point contredit ; il y a « chose jugée ».

Mais ce n'est pas tout : cette décision de 1407, par laquelle la Pragmatique fut « remise en sa première splendeur et de rechef enregistrée au Parlement », rétroagit sur le XIV^e^ siècle et y montre l'ordonnance de saint Louis en pleine vigueur : il n'y a plus moyen désormais de nier l'application, à cette Pragmatique, des expressions « statuts de saint Louis » si souvent répétées, à propos des libertés et franchises de l'Église de France, par les édits du roi Jean, et, en remontant, de Louis le Hutin et de Philippe le Bel...

(*Belgique judiciaire, loc. cit.*, p. 1465) : « Le pape a établi un royaume dans notre royaume, s'enhardissant de faire collecte et levées de deniers de France, sur les ecclésiastiques comme sur leurs propres sujets, et, au contraire, empêchant nos rois d'en faire sur iceux pour la conservation de son État, comme s'ils n'eussent plus été sujets à leur puissance. »

(1) Extrait des registres du parquet, où le fait de l'an 1407 est cité en détail, en un avis des gens du roi, de l'année 1561 (voir DUPUY, *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, édit. de 1651, II, p. 1412).

Digitized by Google

La chaîne des temps est ainsi rétablie et les quatre siècles qui suivirent la Pragmatique montrent celle-ci en pleine possession de force obligatoire et d'authenticité :

XIVe siècle. Les ordonnances citées de 1302, 1315, 1351, qui sont précisément invoquées par le Parlement au siècle suivant, comme se référant à l'ordonnance de saint Louis.

XVe siècle. Nouvel enregistrement de la Pragmatique en 1407; production de la Pragmatique devant les assemblées de l'Église de France en 1450 et 1452; mention de cette ordonnance dans l'ordonnance de 1463, dans les remontrances du Parlement de l'an 1465.

XVIe siècle. Indépendamment de nombreux actes et traités sur la Pragmatique, la protestation du roi Henri II, portée par Amyot, en 1551, au concile de Trente (1); une seconde protestation portée devant le même concile, en 1563, par le président du Ferrier, au nom du roi Charles IX (2). Chaque fois, et cela devant l'assemblée la plus solennelle de l'Église catholique, le nom de saint Louis est mis en avant comme ayant réglé les matières mixtes, et notamment comme ayant refréné des perceptions d'argent de la cour de Rome.

XVIIe siècle. La Pragmatique de saint Louis, citée par l'archevêque de Paris, de Marca, par le grand Bossuet, etc.

En 1678 seulement, premiers doutes lancés contre l'authenticité par Thomassin, lequel admettait pourtant, comme un fait certain, que « saint Louis ne souffrit pas que les papes fissent d'injustes exactions sur les Églises de son royaume »...

Les deux interpellations de 1551 et 1563, au concile de Trente, caractérisent le mieux l'authenticité de la Pragmatique de saint Louis. Le concile, s'il avait pu combattre cette authenticité, eût-il répondu à Henri II : « Ne renouvelez pas de pareilles mesures; vous seriez un fils ingrat »? A Charles IX : « Il est vrai que vos prédécesseurs ont rendu des ordonnances concernant l'Église; mais pour l'exécution, ils ont toujours consulté le clergé »?

(1) *Revue de Belgique*, 1891, *loc. cit.*
(2) *Belgique judiciaire*, 1892, p. 1465.

Digitized by Google

La Pragmatique sanction de saint Louis, de l'an 1269, est donc bien authentique : sinon, la cour de Rome ne se la serait pas laissé jeter à la face sans soutenir au moins que la pièce n'existait pas dans ses archives, et sans en réclamer la production. Mais cette ordonnance, elle l'avait, elle la connaissait, et alors que les minutes des anciennes ordonnances conservées au Parlement n'étaient pas encore détruites par l'incendie de 1618, une semblable réclamation aurait été bien vaine, tant il était facile d'y satisfaire immédiatement.

Ce n'est que depuis cet incendie que Thomassin et sa séquelle se sont enhardis.

Certains légistes, en ces derniers temps, s'étaient laissé entraîner par un anachronisme apparent des formules de chancellerie : il est démontré aujourd'hui que ces formules sont celles du nouvel enregistrement de 1407 (1). Cet échafaudage des canonistes cède sous eux.

Ainsi est définitivement jugée cette question de droit public, question non française, mais européenne, même universelle, comme l'Église catholique : L'État est souverain dans toutes les questions de la vie civile, lors même que l'Église serait intéressée à la solution; celle-ci n'a pas à intervenir; elle n'exeree et ne peut exercer aucun pouvoir dans la nation.

Louis IX qui a, d'autorité, réglé les matières mixtes touchant à la fois au temporel et au spirituel, a été canonisé par l'Église.

Berland et de Bourdeille, qui refusaient à l'État ce pouvoir, ont été également proposés pour être inscrits au catalogue des saints; mais ils sont restés en chemin.

D'après le témoignage de l'Église elle-même, les hommes des pragmatiques seraient donc plus agréables à Dieu que ceux des concordats...

H. SCHUERMANS.

(1) *Belgique judiciaire, loc. cit.*

Digitized by Google

LA BELGIQUE

PENDANT LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

1870-1871

La déclaration de guerre par la France à l'Allemagne produisit dans notre pays une sensation énorme. Nous étions en droit de nous demander, en effet, quel était le sort réservé à la Belgique dans le terrible conflit qui surgissait entre nos puissants voisins. Notre neutralité était garantie par les traités, il est vrai, mais que de fois ne vit-on pas les belligérants, entraînés par l'ardeur de la lutte, amenés à considérer les documents diplomatiques comme lettre morte! L'anxiété était donc grande dans toutes nos provinces.

Dès la première heure, il se produisit partout un élan patriotique que l'on est heureux de pouvoir rappeler. Des mouvements de troupes importants s'opérèrent de façon à masser des forces sous Anvers, tout en réunissant les corps d'observation destinés à garder nos frontières. Et cette mise sur pied de guerre de notre armée s'effectuait au milieu d'une sorte de surexcitation de la population. D'Anvers on annonçait qu'une foule compacte attendait à la gare les régiments qui arrivaient. Ils étaient accueillis par des acclamations enthousiastes aux accents de la *Brabançonne*. A Charleroi, où l'on avait fait parvenir le 16 juillet, à midi, l'avis de tenir toutes les troupes prêtes à partir au premier signal, la garnison reçut l'ordre de départ à 3 heures. Quelques instants après, cette dernière se

Digitized by Google

trouvait massée sur la plaine des manœuvres avec armes et bagages. L'avant-garde se dirigea aussitôt vers la gare, suivie bientôt par le 9e de ligne, musique en tête. Une véritable ovation attendait nos soldats sur tout le parcours.

Les mêmes scènes se produisaient à Tournai, à Huy, en un mot, sur les divers points du territoire où avaient lieu les mouvements de troupes.

La garde civique, de son côté, était animée du meilleur esprit. Partout elle s'empressait de faire le service des places que les troupes devaient quitter.

Des détachements du génie étaient dirigés hâtivement aux environs de Hastière et de Waulsort pour y miner les ponts. On prenait les mêmes précautions sur d'autres points, vers Herbesthal, Bonne-Espérance, Tournai, etc. Il se produisit même un incident à ce propos. Un officier du génie, ayant mal interprété une dépêche, fit sauter un pont du chemin de fer de Tournai à Lille. Il fut mis aux arrêts. Dès le 18 juillet, l'état-major général de l'armée fut établi au palais de Bruxelles.

Les différents commandements étaient ainsi répartis :

Le Roi, commandant en chef;

Le lieutenant général Renard, chef de l'état-major général de l'armée;

Le lieutenant général baron Chazal, commandant de l'armée d'observation;

Le lieutenant général Eenens, commandant l'armée d'Anvers.

L'Association belge pour secourir les militaires blessés s'empressa de se réunir et constitua une section médicale et deux sous-commissions chargées, l'une de la réception, l'autre de la distribution des secours, ainsi qu'un comité de dames patronnesses. Il fut décidé, en outre, qu'un appel immédiat serait fait à la charité de tous pour atténuer autant que possible les maux affreux de la guerre. Les secours obtenus devaient être envoyés à l'Agence neutre et internationale de Bâle, et divisés entre les deux armées ennemies à mesure des besoins et avec la plus grande impartialité.

L'élan de charité auquel on assista en Belgique dès le début

Digitized by Google

de la guerre fut, du reste, admirable. Sur tous les points du pays, on organisait des ambulances.

A la gare du Midi, à Bruxelles, affluaient des trains spéciaux transportant une foule de familles allemandes expulsées de France. L'aspect de ces fugitifs présentait un spectacle lamentable.

Parmi les incidents curieux qui se produisirent alors, rappelons celui-ci : Ne vit-on pas, un beau matin, s'étaler à la vitrine d'un office du sport, en plein centre de Bruxelles, un écriteau ainsi conçu :

GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

A la demande de quelques parieurs, l'office du sport ouvrira, le 18 juillet, un tableau portant sur le résultat de la première grande bataille entre Français et Prussiens.

LA MISE EST FIXÉE A 1 FRANC.

Cette spéculation éhontée indigna à bon droit le public, qui exigea l'intervention de la police pour faire disparaître l'écriteau.

Pendant que la nation entière se préparait à traverser la crise formidable qui allait ébranler le vieux continent, le gouvernement se préoccupait de la situation grave qui nous était créée. Voici d'abord la lettre qu'il adressait aux agents diplomatiques :

« Bruxelles, 21 juillet 1870.

« La guerre est déclarée entre deux puissances voisines de nos frontières. Quelle sera, dans ces graves conjonctures, l'attitude des États liés avec la Belgique par des engagements de droit public; quelle sera celle de la Belgique elle-même?

« Les puissances signataires des traités de 1831 et de 1839 n'ont pas seulement consacré par un texte clair et précis l'indépendance et la neutralité de la Belgique, elles ont pris soin de définir la pensée même dont cette clause n'était que la formule : « Agissant avec un parfait désintéressement dans les affaires de la Belgique, les cinq puissances n'ont eu en vue que

Digitized by Google

de lui assigner, dans le système européen, une place inoffensive, que de lui offrir une existence qui garantit à la fois son propre bonheur et la sécurité des autres États. » (Protocole du 27 janvier 1831.)

« Le traité qui fixa définitivement la position politique de la Belgique venait d'être conclu, lorsque la situation générale de l'Europe parut un instant se troubler. Une voix auguste qui a longuement et sûrement guidé la Belgique s'exprimait ainsi en ouvrant la session législative de 1840 : « La position de la Belgique a été déterminée par les traités, et la neutralité perpétuelle lui a été solennellement assurée. Mon gouvernement n'a négligé aucune occasion de faire connaître l'importance qu'il attache à cette garantie. Partout, je le dis avec satisfaction, nous n'avons rencontré que des sentiments de bienveillance et de respect pour le principe inscrit dans notre droit public. La neutralité, nous ne pouvons trop nous en convaincre, est la véritable base de notre politique; la maintenir sincère, loyale et forte doit être notre but constant. »

« C'est dans ces conditions que la Belgique, durant une période déjà longue, a traversé toutes les crises par lesquelles l'Europe a passé.

« Dans aucune circonstance, les puissances ne se sont écartées des engagements qu'elles ont contractés envers nous. En 1840 comme en 1848, en 1853 comme en 1866 et 1867, nos droits ont été formellement reconnus partout. La Belgique, de son côté, a rempli dans toute leur étendue ses obligations internationales. Sa neutralité n'a pas cessé un seul instant de garder le caractère d'une impartialité absolue, et le pays s'est montré résolu à tous les sacrifices pour la préserver de toute atteinte.

« Le programme tracé par l'Europe et accepté par la Belgique a donc été loyalement exécuté de part et d'autre, et l'on peut dire, l'histoire en fait foi, que l'Europe et la Belgique ont eu à s'en féliciter.

« Nous n'avons donc pas à chercher notre voie. Le passé nous l'indique et les faits témoignent qu'elle est comprise par les gouvernements étrangers comme par nous-mêmes.

Digitized by Google

« Les dispositions manifestées à notre égard par les puissances belligérantes répondent de tous points à notre attente, et nous avons pris les mesures nécessaires pour attester, en fait comme en droit, notre intention franche et ferme de rester fidèles à tous nos engagements.

« C'est ainsi que, conséquents avec les principes et les précédents que je rappelais plus haut, nous avons mis notre armée sur le pied de guerre en apprenant le conflit actuel ; c'est ainsi que nous gardons avec toutes nos forces les routes qui empruntent notre territoire, tenus d'honneur que nous sommes de n'en permettre l'usage à aucune des forces belligérantes.

« Telle est notre situation, telle sera notre politique au milieu d'un conflit dont la fin n'arrivera jamais assez tôt au gré de nos vœux. Les vues que je viens d'exprimer ne seront ni pour vous, ni pour personne, une révélation. Mais pour avoir été éprouvées par une expérience plusieurs fois renouvelée et toujours bienfaisante, elles n'en paraîtront que plus dignes de l'attention du gouvernement et des hommes d'État du pays dans lequel vous résidez.

« (Signé) D'ANETHAN. »

L'anxiété de la Belgique ne tarda pas à se calmer, d'abord en présence des déclarations des gouvernements français et prussien, qui tous deux notifièrent qu'ils étaient résolus à respecter notre neutralité, à la condition que nous fussions nous-mêmes de force à la faire respecter, mais surtout à raison de l'attitude énergique prise par le premier ministre de la Grande-Bretagne, qui fit à la tribune une déclaration d'une importance capitale en ces circonstances : « La Belgique, dit-il, avec ses cinq millions d'âmes, avec son passé glorieux possède un sentiment national aussi profond que celui qui fait battre le cœur des plus fières et des plus puissantes nations. Pour la conduite de ses affaires intérieures, au sein des révolutions et de toutes les crises de notre temps, elle a donné à l'Europe l'exemple d'un gouvernement sage et solide, fondé sur le plus large développement des libertés populaires. Le spectacle d'un tel pays n'oblige-t-il pas tout homme à dire que son absorption serait

Digitized by Google

un crime et qu'une pareille catastrophe serait la mort du droit public dans le monde civilisé et la perpétration du forfait le plus sanglant qui ait marqué les époques les plus sombres des annales de l'humanité? »

Grâce à l'initiative de l'homme d'État qui avait tenu ce fier langage, les puissances européennes confirmèrent solennellement les engagements pris en 1831 et 1839 vis-à-vis de la Belgique.

Dès le début des hostilités, la dépêche suivante avait été adressée par le gouvernement au ministre de la guerre :

« Bruxelles, le 6 août 1870.

« Monsieur le ministre de la guerre,

« La guerre qui se poursuit entre deux États voisins de nos frontières pourrait donner lieu à des éventualités qu'il convient de prévoir.

« Le territoire de la Belgique est inviolable de droit; aucune force étrangère ne peut prétendre à y pénétrer ou la traverser malgré nous, et si une tentative de ce genre était faite, notre armée, se trouvant en état de légitime défense, aurait à repousser l'agresseur par tous les moyens en son pouvoir.

« Mais, en dehors de ce cas, qui, j'aime à le croire, ne se réalisera point, il faut peut-être s'attendre à voir soit des soldats isolés, soit des corps de troupes refoulés par l'ennemi jusque sur notre sol.

« Laisser ces soldats ou ces troupes regagner leur patrie serait leur permettre de recommencer la lutte, alors que, si notre territoire ne leur avait pas servi d'asile, ils eussent été faits prisonniers; ce serait donc indirectement augmenter l'armée de l'un ou l'autre des belligérants, contrairement aux obligations qui découlent de la neutralité.

« En semblable occurrence, il faudrait désarmer même par la force les bandes qui chercheraient un refuge chez nous, interner les soldats et sous-officiers et ne laisser circuler les officiers que s'ils donnent par écrit leur parole d'honneur qu'ils ne passeront point la frontière.

Digitized by Google

« Quant aux armes, elles ne pourraient être restituées qu'après la conclusion de la paix.

« Je vous prie de bien vouloir donner aux chefs de corps des instructions dans le sens des principes qui viennent d'être exposés et qui sont, du reste, conformes au droit des gens.

« Signé : D'ANETHAN. »

L'application des mesures prescrites dans cette lettre ne devait pas tarder à se faire. Les combats entre les armées belligérantes se multiplièrent promptement. Au début de la campagne, le nombre des officiers et soldats internés fut peu considérable. En revanche, l'on voyait arriver à Liége des familles françaises habitant l'Allemagne, abandonnant tout ce qu'elles possédaient à la suite de l'hostilité qu'en leur témoignait en Prusse. A Mons, on signalait la venue de familles prussiennes expulsées de Maubeuge, où elles résidaient depuis un grand nombre d'années et où elles s'étaient établies sans esprit de retour.

Le 1er septembre, vif émoi à Bruxelles. L'on parle d'une défaite partielle ou totale d'un corps d'armée de Mac-Mahon. L'animation la plus intense règne dans la foule. Elle ne fait que s'accentuer, le lendemain, à la réception d'une dépêche expédiée de Bouillon à l'*Indépendance belge*, le 1er, à 3 heures de l'après-midi, et arrivée à destination le 2, à 2 heures du matin. Ce télégramme était ainsi conçu : « Une bataille épouvantable, décisive, est engagée depuis 5 heures du matin entre Douzy et Sedan. Le combat dure toujours. Les belligérants paraissent maintenir leurs positions respectives. Toutefois, les Prussiens avancent. Ils occupent La Chapelle et Givonne. Les villages de Bazeille, Balan, Remilly, Willersnay sont en flammes. La Meuse charrie de nombreux cadavres. »

Cette dépêche fut bientôt confirmée par les événements qui se succédaient rapidement à notre frontière. C'est par milliers que les soldats français se rendaient à nos troupes. Les Prussiens qui subirent le même sort étaient beaucoup moins nombreux.

Des parlementaires avaient été envoyés à la rencontre des

Digitized by Google

belligérants, afin de leur signaler qu'ils étaient sur le sol neutre.

Bientôt arrivèrent les convois de blessés, qui furent répartis un peu partout en Belgique. C'était à qui se dévouerait pour les soulager. Veut-on juger du spectacle que présentait la venue d'un de ces convois? Voici ce qu'écrivait Georges Vautier à ce propos : « Je viens, disait-il, de voir arriver un convoi. On l'entourait avec un bruyant émoi, comme on eût entouré un cortège de fête. Le spectacle n'était pourtant pas bien beau. Cinq voitures de place descendaient au pas la rue de la Madeleine, escortées par des agents de police. Plus loin, deux civières... Hommes, femmes, enfants, toute une population accourait des rues voisines. On entourait les voitures, on se bousculait aux portières; les plus audacieux passaient même hardiment la tête à l'intérieur du véhicule.

« Dans une des premières voitures, un tout jeune homme, un enfant presque, pâle comme le marbre et la tête enveloppée d'un linge, souriait à tous les visages étonnés qui venaient tour à tour l'examiner.

. . . . . .

« Bien certainement, on ne pourra jamais m'accuser de sensiblerie, mais je vous assure que j'ai été profondément remué de ce que j'ai vu à l'ambulance. Point de mélodrame à grand orchestre, point de sanglots, point de reconnaissances. Ce qu'il y a de touchant, c'est la joie tranquille et l'effarement de ces malheureux qui se voient transportés tout à coup dans un paradis inconnu et inespéré et dont quelques-uns ont peine à comprendre au premier moment d'où leur viennent ces soins.

« On les panse, on les lave, on leur donne du linge de fine toile et de chauds vêtements de flanelle. On leur apporte des bols immenses pleins d'un consommé fumant qui embaume l'air et dont le parfum seul rendrait des forces; autour des convalescents, on entasse des montagnes de livres, de journaux, de cigares.

« J'ai vu, de mes propres yeux vu, quelqu'un qui occupe une haute situation dans la politique et ailleurs encore, à genoux, essayant des chaussettes de laine à un soldat d'infanterie.

« Le pauvre diable — un bon jeune homme de village à la

Digitized by Google

mine hébétée — tenait les yeux obstinément fixés sur la rosette multicolore qui ornait la boutonnière de son infirmier.»

Ailleurs, c'est un sénateur que l'on voit passer des heures à faire la correspondance des blessés, allant de l'un à l'autre pour écrire sous la dictée de ces infortunés.

Constatons en passant que l'on vit éclore à cette époque des chevaliers de la Croix-Rouge d'une espèce tout à fait particulière. Ils se montraient au théâtre de la Monnaie en costume bizarre, et l'on en vit au Bois, portant le brassard des ambulances sur un cheval caparaçonné d'une large croix rouge.

Le drame se déroulait maintenant dans toute son horreur.

A la suite de la capitulation de Sedan, l'empereur prisonnier traversa la Belgique. Il arriva à Bouillon le 3 septembre, vers 5 heures de relevée, accompagné de plusieurs généraux français et d'officiers de tous grades.

Le roi de Prusse, qui avait demandé au gouvernement l'autorisation de faire passer par la Belgique son impérial captif, était représenté par plusieurs officiers supérieurs allemands.

C'est escorté par un escadron de chasseurs de l'armée belge que Napoléon III arriva à Bouillon. Ses bagages suivaient dans une vingtaine de voitures.

L'auteur de cette fatale guerre dîna et coucha à l'Hôtel des Postes.

Le lendemain, Napoléon fut conduit à Libramont, où il dut attendre la formation du train qui allait l'emmener. C'est là qu'il reçut un télégramme du gouverneur du jeune prince impérial, fugitif aussi. Cette dépêche, datée de Maubeuge, disait que le prince, en bonne santé, y attendait les ordres de son père.

Dès que le train fut prêt, Napoléon y prit place dans une voiture-salon de la Compagnie du Luxembourg. Le général baron Chazal et son aide de camp le capitaine Sterckx l'y suivirent. Des officiers français et prussiens entrèrent dans d'autres voitures. Aucun incident saillant ne fut signalé en cours de route, si ce n'est l'entrevue qui eut lieu à Jemelle entre l'ex-empereur et le prince Pierre Bonaparte. L'émotion de ce dernier était poignante.

Digitized by Google

Napoléon passa la nuit à Verviers et continua le lendemain sa route vers l'Allemagne.

Pendant que l'ex-empereur accomplissait ce voyage, le prince impérial, qui ignorait encore les graves événements qui venaient de se produire, arrivait à Mons, d'où il partit pour Namur. Il y parvint dans la nuit du 4 au 5 septembre en compagnie du comte Clary, son gouverneur. Il fut l'hôte du gouverneur de la province, comte de Baillet. C'est ce dernier qui, le lendemain matin, accepta la triste mission de le mettre au courant de l'écroulement du régime impérial, de la captivité de l'empereur et de la fuite de l'impératrice, en route pour l'Angleterre. Le jeune prince resta atterré à la nouvelle des malheurs qui frappaient la France et les siens.

Au moment de quitter Namur, il adressa au comte de Baillet ses plus vifs remerciements pour l'hospitalité qu'il avait reçue chez lui et lui laissa l'autographe suivant : « Souvenir d'affection et de reconnaissance. Namur, 5 septembre 1870. Louis-Napoléon. » Le prince prit la route d'Ostende, d'où il s'embarqua le lendemain à destination de l'Angleterre, sur le steamer *Comte de Flandre*, commandant Gérard.

A cette époque se passa un incident qui fit grand tapage. Des Allemands se plaignaient amèrement, dans la presse d'outre-Rhin, d'avoir été maltraités par la population à leur passage à Bouillon. Une enquête fut ordonnée. La dignité nationale exigeait que la vérité fût faite.

Les déclarations officielles qu'on va lire démontrèrent l'inanité de ces accusations.

Voici d'abord la lettre adressée à M. le ministre de la guerre par le lieutenant-colonel commandant la place :

« Bouillon, 10 septembre 1870.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur de vous informer que les faits que vous me citez dans votre télégramme, relatifs aux mauvais traitements qu'auraient subis, à Bouillon, trois officiers prussiens et d'autres blessés de la même nation, sont complètement inexacts.

Digitized by Google

J'ai fait à ce sujet les recherches les plus minutieuses, et voici ce qui s'est passé : Le 4 septembre, jour où l'Empereur a quitté Bouillon, des émigrés français se sont approchés d'un convoi de blesses prussiens et ont eu le tort grave de leur lancer des épithètes peu convenables. Ces faits se sont passés en dehors de la caserne et ont été si peu remarqués, qu'il m'a fallu faire de nombreuses recherches pour les découvrir. Je puis vous assurer, Monsieur le Ministre, que Prussiens et Français sont traités tous avec les mêmes égards et la même sollicitude.

« Je joins à la présente une attestation du baron von Albedhyll, qui est à la tête du service des secours donnés aux blessés prussiens.

« Cette attestation, Monsieur le Ministre, pourra vous convaincre que nous faisons tout notre possible pour soulager les blessés qui passent par cette ville.

« *Le lieutenant-colonel commandant*,
« (Signé) CHARMET. »

La déclaration du chef du service des secours donnés aux blessés prussiens était ainsi conçue :

« Sur le désir exprimé par M. le colonel Charmet, je déclare ce qui suit :

« Pour autant que je le tiens de témoins oculaires, ce n'ont pas été des habitants de la ville de Bouillon qui, le 4 de ce mois, ont insulté des blessés prussiens, mais bien des Français fugitifs, et je puis déposer en devoir et conscience que tous les habitants de Bouillon, et tout particulièrement les autorités, ont répondu avec la plus grande amitié et prévenance à mes désirs par rapport aux blessés. Pendant les jours que j'ai passés ici, aucun Allemand n'a été injurié, ni outragé. Les habitants de Bouillon ne peuvent être rendus responsables des procédés discourtois de fugitifs français.

« Bouillon, le 9 septembre 1870.

« (Signé) Baron D'ALBEDHYLL. »

Il y a lieu de reconnaître, au contraire, que l'animosité entre les belligérants était en voie d'apaisement ; divers incidents

Digitized by Google

sont là pour le prouver. Des officiers français et prussiens prisonniers à Bruxelles échangent le salut lorsqu'ils se rencontrent dans nos rues. L'on vit même trois blessés français, que leurs souffrances n'empêchaient pas de marcher, rendre les derniers devoirs à un Allemand mort de ses blessures à l'ambulance du château de Ciergnon, ambulance dont la Reine avait la haute direction.

L'on commenta aussi assez vivement un épisode qui n'eut pas l'importance qu'on lui avait prêtée tout d'abord. Il s'agit de l'internement des turcos prisonniers au camp de Beverloo aux casemates d'Anvers Des turcos, étant parvenus à quitter le camp, s'étaient introduits dans un cabaret et avaient voulu s'emparer de deux bouteilles de rhum tout en offrant, paraît-il, de les payer. La cabaretière, qui ne les comprenait pas, voulut leur reprendre les deux flacons.

Il y eut quelques horions. Ce fait détermina le colonel Monville, commandant du camp, à envoyer les turcos à Anvers. On n'eut rien à leur reprocher, si ce n'est d'avoir un peu trop de penchant pour l'alcool les jours où il leur était permis d'aller en ville. On vit même certains d'entre eux vendre des mèches de cheveux pour un verre de bière ou de genièvre. Cet incident resta toutefois gravé dans leur mémoire. A plusieurs années de là, en effet, un de ces turcos qui servit de guide à M. Aug. Couvreur, alors en excursion en Algérie, lui parla encore de son internement à Anvers.

Le 15 septembre, lors de l'assemblée générale de l'Association belge de secours aux militaires blessés, l'on put se faire une idée du mouvement de générosité qui s'était opéré dans le public belge. Il fut constaté, en effet, que l'on avait reçu près de 100,000 francs d'offrandes et que le comité avait envoyé sur le théâtre de la guerre et aux diverses ambulances de France et d'Allemagne environ 400 colis de toute nature. L'Association avait, en outre, établi sur le champ de bataille 7 ambulances, dont les blessés des deux armées furent très heureux de recevoir les soins et les secours.

Le 25 septembre, M. Laboulaye, premier secrétaire de la légation de France à Bruxelles, adresse à ses anciens cama-

Digitized by Google

rades de l'université de Heidelberg un touchant appel afin que l'Allemagne n'exige pas le morcellement du sol français. Il termine sa lettre en des termes qui méritent d'être rappelés :

« Et maintenant, camarades, s'écrie-t-il, si la lutte doit continuer, si Paris est réduit à s'ensevelir sous ses décombres, si la France entière se soulève contre le joug de l'étranger, je ne demande au ciel qu'une suprême faveur, c'est de me trouver dans un combat face à face avec l'un de vous, même avec celui qui m'était le plus cher, et de mourir de sa main, si je ne parviens pas à le tuer de la mienne. »

La marche envahissante des armées allemandes provoquait la fuite d'une foule de familles françaises. Bruxelles était encombré de fugitifs, et la ville présentait l'aspect le plus animé.

L'effervescence fut grande parmi tous ces émigrés le 1er octobre, jour où un des organes de la presse belge publia les lignes suivantes : « Un voyageur, arrivé le matin de Valenciennes, nous communique le texte de la dépêche suivante, qui a été affichée hier après midi sur les murs de cette ville :

« Versailles repris. Armée prussienne en déroute. Nombreux parcs d'artillerie pris. Au Mont-Valérien, 6,000 prisonniers. 30,000 hors de combat. 67 mitrailleuses prises. État-major prussien prisonnier.

« GAMBETTA. »

L'on comprend l'émotion qui régna à Bruxelles à cette nouvelle. On télégraphia à Valenciennes, d'où l'on répondit : « Rien affiché, faux bruit. »

Fait curieux, c'est qu'avant la venue de ce démenti, l'on disait aux gens qui doutaient qu'on avait vu la dépêche à Lille. On montrait même un imprimé distribué à Valenciennes.

Le siège de Paris provoqua, dès octobre, l'arrivée en Belgique de nombreux ballons. On en signala à Beclers, à Evrehailles, à Chimay, à Bary-Maulde, à Louvain et ailleurs. Tous transportaient, outre les aéronautes chargés de les diriger, des passagers et de nombreux sacs de dépêches et de

Digitized by Google

lettres. L'un d'entre eux ne véhiculait pas moins de 30,000 lettres.

Il y eut aussi un petit ballon censément venu de Metz. L'anecdote est amusante et mérite d'être rappelée. C'est Louis Hymans qui avait imaginé de faire choir à Bruxelles cet aérostat. Il avait simplement fait acheter un petit ballon chez l'artificier Ricard et imprimer sur un petit papier bleuâtre l'entête ci-dessous : Quartier général de l'armée de l'Est. Division nº 3. Nº 8504,

Cela fait, il écrivit ces quelques lignes : « Bazaine et Lebœuf se sont battus en duel. Tout deux grièvement blessés. Canrobert a pris le commandement de l'armée. Attendez-vous à de graves événements. (Signé) Delatour, adjudant général de l'armée de l'Est. — Metz, 2 octobre. »

Il enveloppa ce billet d'un morceau de baudruche et le cercla à l'aide d'un fil de cuivre.

Comme il le raconte plaisamment lui-même, le ballon refusa de monter plus haut que le plafond de son cabinet. Il alla dès lors tranquillement le déposer dans un taillis du Parc et attendit.

Deux jours après, un journal publiait l'articulet suivant : « Un ballon de Metz a été relevé ce matin dans le Parc. C'est un agent de police qui en a fait la trouvaille, et l'on peut juger de son étonnement lorsqu'il découvrit, *entre autres papiers*, un billet ouvert contenant ce qui suit, assez difficile à déchiffrer (suivait le texte rappelé plus haut).

« Nous nous attendons assez à tout, continuait le journal, pour ne nous étonner de rien, mais, franchement, ce ballon nous paraît trop spirituel. Partir de Metz et choisir, pour tomber, non seulement notre territoire neutre, mais le Parc et la capitale, sous les fenêtres du palais du Roi et celles du ministère des affaires étrangères, c'est impossible.

« En tout cas, nous constatons le fait, et si ce n'est pas une plaisanterie, on se tiendra pour averti.

« Les papiers que contenait le ballon ont été remis en des mains sûres, et on est très embarrassé, nous assure-t-on.

« Pour notre part, nous croyons qu'il n'y a qu'une chose à

Digitized by Google

faire : tout dire; c'est un devoir de neutralité, car nous ne pouvons pas plus garder les secrets de Bazaine et de Canrobert que ceux de Bismarck. Qu'on interne donc le pauvre ballon dans une ambulance, et s'il contient des dépêches fermées, qu'on les mette au rebut jusqu'à ce qu'on vienne les réclamer. Sauf meilleur avis, c'est ce qu'il y a de mieux à faire, et nous n'hésiterions pas, quant à nous, à en refuser communication aussi bien à M. de Balan qu'à M. Tachard.

Voilà l'événement reproduit par tous les journaux de l'Europe.

Louis Hymans apprit bientôt que l'on avait déposé le billet ouvert à la légation de France. Il sut aussi comment les choses s'étaient passées. On avait pris l'incident fort au sérieux. A l'hôtel de ville, on avait mandé un maître imprimeur pour y examiner les caractères typographiques : Quartier général de l'armée de l'Est. Celui-ci opina gravement que ces mots avaient été imprimés à l'aide des caractères d'une imprimerie mobile de campagne. On s'enquit à l'Observatoire de la direction du vent et l'on conclut au caractère sérieux de la dépêche.

Que faire?

On discuta mûrement la question et il fut décidé que l'original de la dépêche serait déposé au ministère des affaires étrangères, et qu'une copie serait remise aux légations de France et d'Allemagne.

La confiance d'Hymans dans les enquêtes administratives fut, du coup, fortement ébranlée.

Au mois de décembre, on signala l'arrivée en Belgique de prisonniers français venant d'Allemagne. Par un temps terriblement froid, les malheureux avaient voyagé jour et nuit. Ils venaient de Coblence munis d'un simple itinéraire copié d'après une carte de géographie. La nuit, ils s'éclairaient à l'aide d'allumettes chimiques pour lire les poteaux indicateurs. Ils avaient pour toutes provisions de bouche un pain de deux livres et un morceau de saucisson qu'ils se partagèrent pendant le trajet, qui dura quatre jours et cinq nuits.

Les deux premiers mois de l'année 1871 se passèrent sans incident.

Digitized by Google

Enfin, la terrible guerre prit fin, et la conclusion de la paix provoqua chez nous le rétablissement de l'armée sur le pied de paix. A cette occasion, le Roi fit proclamer l'ordre du jour suivant :

« En remettant l'armée sur le pied de paix, c'est pour moi une vive satisfaction d'avoir à la remercier du zèle et des excellents sentiments dont elle n'a cessé de donner de nouveaux gages pendant la durée des événements qui se sont produits le long de nos frontières.

« Animés du meilleur esprit, vous avez répondu à l'attente du pays en assurant l'accomplissement d'une tâche délicate.

« Je remercie non seulement le corps d'officiers, mais tous les sous-officiers et soldats. Ces derniers ont mis un patriotique empressement à rejoindre les drapeaux.

« Au moment de l'heureuse conclusion de la paix, j'ai tenu à dire à l'armée à quel point j'apprécie ses services et combien je rends justice à son dévouement au pays.

« (Signé) LÉOPOLD.

« Par le Roi :

« *Le ministre de la Guerre,*

« (Signé) GUILLAUME. »

En même temps que paraissait ce document, le 3 mars 1871, la lettre suivante était adressée par Sa Majesté au ministre de l'intérieur :

« Mon cher Ministre,

« Au moment de la conclusion de la paix, je tiens à vous charger d'exprimer mes remerciements aux différents corps de la garde civique qui, pendant les événements que nous venons de traverser, ont été appelés à des services extraordinaires. J'ai pu moi-même constater le zèle patriotique qui les anime et je me suis convaincu une fois de plus qu'en toute circonstance, le pays peut compter sur leur dévouement.

« Votre affectionné

« (Signé) LÉOPOLD. »

A la demande du gouvernement belge, un colonel français,

Digitized by Google

chef du corps d'état-major du général Faidherbe, arriva à Bruxelles pour traiter des conditions du retour en France des internés français. Il fut convenu que les soldats français seraient reconduits gratuitement par chemin de fer à la frontière dès le 9 mars. Avant de quitter le sol belge, chacun d'entre eux recevrait un franc d'argent de poche.

Alors aussi commença l'exode des nombreuses familles françaises réfugiées ici et qui ne se doutaient guère que quelques semaines plus tard, elles devraient, pour la plupart, revenir parmi nous, durant les jours les plus sombres que la France ait eu à traverser.

Constatons qu'au moment de nous quitter, il se produisit, de la part tant des prisonniers de guerre que des réfugiés, une vive manifestation de reconnaissance envers la nation belge. Un journal français annonça notamment la nouvelle suivante :

« En souvenir des bienfaits de la Croix-Rouge et des nombreux services rendus à la France par la nation belge pendant la guerre, un des grands orphelinats de Paris, celui de la Providence, vient de prendre la résolution que voici : L'institution admettra gratuitement, soit dans sa maison principale de la rue de Charenton, soit dans une de ses succursales de Mantes ou de Bordeaux, douze orphelins belges, âgés de moins de onze ans, qu'elle se chargera de nourrir, d'habiller, d'instruire et d'établir à leur majorité.

« Les conditions requises sont d'être né en Belgique et de parents qui aient succombé victimes de la lutte franco-allemande. »

Arriva le 18 mars, jour sinistre : la Commune s'enfermait dans Paris qu'elle devait bientôt livrer à des horreurs sans nom. Bruxelles est de nouveau envahi par une foule de familles françaises qui viennent se mettre à l'abri de la tourmente révolutionnaire. La ville revêt l'aspect animé qu'elle avait durant la guerre. Bertram en a tracé dans l'*Office de publicité* un croquis de nature à nous donner la physionomie de notre capitale.

« Le Français, dit-il, qui est partout chez lui, a pris possession de la ville ; c'est une invasion pacifique des plus curieuses,

Digitized by Google

et nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais vu à Bruxelles la physionomie pittoresque que lui donne cette invasion, qui doit encombrer les hôtels, les appartements, les chambres et les cabinets en location. Il paraît qu'il est devenu très difficile pour les gens du pays que leurs affaires amènent habituellement à Bruxelles d'y trouver un lit. L'immigration se fait sentir dans les autres villes, mais dans des proportions bien moindres. Dans plusieurs de nos grandes cités, c'est à peine si elle se révèle par un accroissement dans la circulation; tandis qu'à Bruxelles, c'est un mouvement pareil à celui du boulevard Montmartre.

« Il doit y avoir beaucoup de Parisiens dans cette foule bruyante et désœuvrée qui transforme en forum la place de la Monnaie, et beaucoup d'habitants de la banlieue de Paris. L'indépendance du costume est absolue, c'est la foule la plus bigarrée qui soit.

« On y voit des fonctionnaires décorés en habit noir et en cravate blanche à côté de gens en vareuse, en paletot noisette et en cravate rouge; des femmes à la mode près d'autres coiffées du madras et vêtues de n'importe quoi. Les feutres déformés sont bien portés et dominent.

« Les familles sont nombreuses. Beaucoup se connaissent, comme si tout un quartier ou tout un village avaît émigré en masse. »

C'est dans la nuit du 19 au 20 mars que Napoléon traversa la Belgique pour se rendre en Angleterre. Il apprit, à Liége, par un collaborateur de la *Meuse*, les terribles événements qui venaient de se produire à Paris. La *Meuse* écrivit à ce propos, l'article suivant : « Le train, qui ne s'est pas arrêté à Verviers, a stationné quelques minutes dans la gare de Liége.

« Napoléon III, étendu dans un fauteuil, semblait sommeiller. Il portait l'uniforme de général recouvert d'un manteau. La princesse Mathilde était en grand deuil.

« Un de nos collaborateurs qui se trouvait à la station au passage du train, ayant eu l'occasion d'échanger quelques paroles avec le prince de la Moskowa, aide de camp de Napoléon, lui communiqua les dépêches reçues au journal

Digitized by Google

hier soir et qui y avaient apporté les nouvelles des grves événements survenus à Paris.

« Le prince de la Moskowa descendit immédiatement du coupé où il se trouvait et se dirigea vivement vers la portière de la voiture de Napoléon. Cette portière s'ouvrit aussitôt ; en quelques secondes, ce compartiment, qui était à demi plongé dans l'obscurité, s'illumina, et l'on put voir Napoléon, debout, lire ces dépêches avec une extrême attention, à la lueur d'une bougie. Son visage resta impassible, comme toujours.

« A 10 h. 51 m., le train reprenait rapidement sa course.

« A Malines, un train spécial a reconduit la princesse Mathilde à Bruxelles. »

Le lendemain, on signalait d'Ostende l'arrivée du train impérial, un peu avant 4 heures du matin, par un temps humide et froid. Une malle belge emporta l'empereur et sa suite vers la côte anglaise.

Le second siège de Paris provoqua, dans les premiers jours de mai, l'envoi, par le comité des secours établi ici au début de la guerre, de neuf wagons contenant 400 lits pour les ambulances françaises, du linge de pansement, des draps, des instruments de chirurgie, du thé et tout ce qui restait encore en magasin dans les salles du dépôt installé au Jardin botanique.

Signalons enfin, durant cette malheureuse période, l'expulsion de Belgique de Victor Hugo, mesure qui provoqua de vives polémiques dans la presse.

Au moment de la crise finale, les communards ne reculèrent pas devant un attentat inouï. J'ai conservé le souvenir de l'impression d'horreur que tout le monde ressentit en Belgique lorsqu'on apprit que Paris était en flammes. Les monuments qui faisaient sa gloire formaient la proie d'un colossal incendie. Pour éteindre le gigantesque foyer qui consumait cè Paris grandiose, cette ville séduisante que tout le monde aime, les secours affluèrent même de l'étranger. Nos pompiers d'Anvers et de Malines se rendirent par train spécial dans la capitale française pour aider dans la mesure du possible à arrêter

Digitized by Google

cette œuvre de dévastation, qui constitue l'un des plus odieux attentats à la civilisation qu'ait eu à enregistrer l'histoire.

Enfin, le drame cesse. L'écrasement de la Commune par l'armée de Versailles rendait Paris à la France. Aussitôt tous les réfugiés qui s'étaient installés parmi nous purent rentrer définitivement dans leur patrie.

Le séjour que la nombreuse colonie française fit en Belgique durant la guerre et la Commune n'a pas été sans exercer une influence sensible sur nos mœurs et nos usages. Bruxelles, qui avait à cette époque une physionomie quelque peu province, a pris petit à petit les allures d'une grande capitale. L'on y a adopté insensiblement le genre de vie auquel les Français étaient habitués. Le déjeuner à la taverne, la vie de café, la flânerie sur les boulevards et à travers les grandes artères, tout cela est entré dans nos usages sans que nous y prissions garde. L'accentuation du culte des morts : fleurs déposées sur le corps, salut adressé par les promeneurs au convoi funèbre, quelque pauvre qu'il soit, provient de l'influence française. Est-ce tout? Non pas. Les rapports constants qui sont résultés du contact quotidien de notre population avec les réfugiés français durant tant de mois ont amené les deux nations voisines à se mieux connaître, à mettre à néant bien des préjugés et des idées fausses à divers points de vue. Ce rapprochement pendant une aussi longue période d'adversité a avivé le courant de sympathie qui existait de longue date entre les deux peuples.

ALBERT DU BOIS.

Digitized by Google

DE LA CONDITION DES OUVRIERS DANS SES RAPPORTS AVEC LE DROIT DE SUFFRAGE

Beaucoup de personnes pensent que l'amélioration du sort des ouvriers dépend d'une plus égale répartition de la richesse. Les travailleurs manuels, dit-on, jouiraient de plus de bien-être, si, dans la distribution du revenu national, la part du capital était moindre et celle du travail plus forte. C'est surtout parce qu'ils sont persuadés de la vérité de cette thèse que tant d'ouvriers, groupés en un parti devenu puissant, poursuivent avec ardeur, en Belgique, l'établissement du suffrage universel. Ils entendent répéter chaque jour dans les meetings, ils lisent quotidiennement dans leurs journaux favoris que la répartition des biens peut être réglée par les pouvoirs publics et qu'un parlement où les représentants des classes populaires auraient la majorité voterait des lois modifiant la distribution du revenu national de façon à la rendre plus avantageuse pour les travailleurs qu'elle ne l'est actuellement, sous le régime de la libre concurrence et de la non-intervention de l'État.

Mais l'observation ne vérifie pas ces théories et ne justifie point ces espérances. Elle montre que la condition des ouvriers dépend de faits économiques et démographiques qui n'ont aucun rapport avec la distribution des richesses et avec le droit de suffrage.

On peut soutenir que, dans la répartition des profits, sous le régime de la libre concurrence, la part du capital est trop grande au point de vue de la justice. C'est là une question d'ordre sentimental que chacun résout selon les inspirations de sa conscience (nous ne voulons point faire intervenir ici les

Digitized by Google

intérêts particuliers); mais on commet une erreur de fait, on nie une vérité scientifiquement démontrée quand on affirme qu'il est possible d'améliorer la condition des ouvriers au moyen de lois modifiant la distribution des biens. En voici la preuve :

Le capital national de l'Angleterre s'élève, selon M. Giffen, à 250 milliards de francs, soit, par tête, 6,750 francs; c'est ce que recueillerait chaque Anglais, sans distinction d'âge et de sexe, si la totalité des richesses du Royaume-Uni était également partagée entre les habitants de cet État. Admettons que, seuls, les Anglais mâles adultes participent au partage. Comme ils forment à peu près le quart de la population totale, chacun d'entre eux obtiendra 27,000 francs. Le revenu que produirait cette somme est-il égal au salaire d'un ouvrier adulte? L'argent rapporte 2 3/4 ou 3 p. c. en Angleterre. Au taux de 3 p. c., un capital de 27,000 francs donnerait un revenu de 810 francs. Une partie des capitaux anglais, il est vrai, engagée dans des affaires industrielles, dans des entreprises coloniales rapporte davantage; mais, quand bien même, pour tenir compte de ce fait, nous doublerions le chiffre du revenu national, nous ne trouverions encore, pour la part de chaque adulte mâle, que 1,620 francs. Or, le salaire moyen de l'ouvrier anglais mâle adulte n'est évidemment pas au-dessous de cette somme; d'après M. Giffen, le salaire moyen de *tous* les travailleurs manuels anglais dépasse un peu 1,041 francs.

Il est inutile de reproduire les chiffres se rapportant aux autres pays d'Europe, car l'on constate dans ceux-ci une moindre inégalité des conditions qu'en Angleterre.

A première vue, il paraît peu vraisemblable que l'égale répartition des biens — en la supposant possible — n'aurait pas pour effet de donner à l'ouvrier un revenu sensiblement supérieur à la rémunération actuelle de son travail; mais le fait s'explique aisément quand on considère combien la fortune est, en réalité, disséminée. Dans la Grande-Bretagne, c'est-à-dire dans le pays du monde où l'industrie et le commerce présentent la plus forte concentration et la plus grande accumulation de la richesse, le nombre des personnes jouissant

Digitized by Google

d'un revenu industriel, commercial ou professionnel de plus de 3,750 francs ne dépasse pas, d'après les tableaux de l'*income tax*, 325,301 ; et si la totalité de ces revenus était partagée également entre tous les habitants, chacun recevrait annuellement pour sa part environ 100 francs. « Dans toute l'Angleterre, dit M. Leroy-Beaulieu, il ne se rencontre que 599 personnes percevant un traitement de plus de 50,000 francs et moins de 3,000 personnes ayant un traitement de plus de 25,000 francs. Si l'on distribuait l'excédent des traitements au-dessus de 25,000 francs entre tous les traitements inférieurs, on n'obtiendrait pas une énorme augmentation de ces derniers; et, cependant, il n'y a pas de pays où les traitements et les pensions approchent de ceux de la Grande-Bretagne, et l'on peut dire que, dans bien des cas, ils sont exagérés (1). » En Prusse, les trois quarts de la totalité des revenus appartiennent à des personnes dont les plus riches ont 2,500 francs de revenu annuel. L'ensemble des revenus inférieurs à 7,500 francs forme les neuf dixièmes du revenu total des Prussiens. Si l'on confisquait tous les revenus de plus de 25,000 francs, pour les partager entre les autres catégories de contribuables, chacun de ces derniers ne verrait ses ressources annuelles augmenter que de 4 1/2 p. c. (2).

L'amélioration du sort des ouvriers ne peut donc pas résulter d'un partage plus avantageux pour eux de la richesse publique. Le niveau du *standard of life* au sein des classes populaires dépend non de l'égalité des revenus, mais de la somme globale du capital national. Dans l'état actuel des choses, la répartition des gains se fait avec une équité suffisante pour que les classes ouvrières profitent largement de toute augmentation de la richesse du pays. La grande inégalité qui existe entre les classes sociales en Angleterre n'empêche pas les salaires réels d'y être plus élevés et la condition des ouvriers meilleure que dans les autres États de l'Europe, où l'accumulation de la richesse est moindre.

Passons en revue les principaux pays européens. Nous con-

(1) PAUL LEROY-BEAULIEU, *Essai sur la répartition des richesses*, p. 520.
(2) Id., ibid., p. 502.

Digitized by Google

staterons que la législation électorale et les lois dites ouvrières n'ont qu'une bien faible influence sur le sort des travailleurs en comparaison de celle qu'exercent la propre initiative des ouvriers et la politique des gouvernements.

Commençons notre examen par l'Allemagne.

Depuis 1871, le suffrage universel est établi dans l'empire pour l'élection des membres du Reichstag. Tous les citoyens âgés d'au moins 25 ans sont électeurs et éligibles.

L'institution du suffrage universel en Allemagne ayant eu pour effet d'y donner une grande puissance aux socialistes, le gouvernement essaya de se rallier ceux-ci en faisant lui-même du socialisme. La principale manifestation de cette politique fut la présentation au parlement impérial d'un ensemble de lois sur les assurances ouvrières. Rien de comparable à ces lois n'existe en France, en Belgique, en Hollande, en Italie. C'est, jusqu'à présent, le don le plus considérable que les partis ouvriers armés du suffrage universel aient obtenu d'un gouvernement européen.

Sauf quelques exceptions, tous les ouvriers allemands doivent être assurés contre la maladie, contre les accidents et contre la vieillesse. Les caisses d'assurance contre la maladie sont alimentées, dans la proportion de deux tiers et d'un tiers, par les ouvriers et par les patrons; ceux-ci fournissent seuls les ressources des caisses d'assurance contre les accidents; enfin, les charges des caisses d'assurance contre la vieillesse et les infirmités sont partagées également entre les ouvriers, les patrons et l'État.

On a calculé que les cotisations des industriels s'élèvent par an à 400 millions de francs (320 millions de marcs). Telle est la somme que les assurances ouvrières obligatoires instituées en Allemagne par la loi retirent aux patrons, aux capitalistes pour l'attribuer aux ouvriers.

L'Allemagne possède donc le suffrage universel et des lois socialistes d'une exceptionnelle importance; cela n'empêche nullement la condition des ouvriers d'y être relativement fort misérable.

Les salaires sont extrêmement bas dans l'empire allemand.

Digitized by Google

« Dans certaines contrées, dit M. Herbette, le gain d'un homme, par semaine, descend au-dessous de 8 fr. 75 c. (7 marcs), avec 12 ou 14 heures de travail quotidien. Dans les grands centres d'industrie, les femmes, pour des journées de 12 ou 13 heures, gagnent rarement plus d'un marc (1). » D'après les publications officielles, la moyenne des salaires serait de 1 fr. 94 c. (1 m. 55) à Breslau, de 1 fr. 87 c. (1 m. 50) à Dresde, de 2 fr. 25 (1 m. 80) à Dantzig et de 2 fr. 50 c. (2 marcs) à Berlin, à Munich, à Francfort-sur-le-Mein et à Stettin. Dans le district de Hohenzollern, les femmes devaient travailler, en 1887, une journée entière pour gagner 1 fr. 25 c.

Un inspecteur des fabriques du Wurtemberg évaluait naguère à 10 francs (8 marcs) par quinzaine le minimum de salaire strictement indispensable à un ouvrier pour vivre. Or, d'après ses observations, qui portaient sur un personnel de 700 tisserands, 11 familles sur 81 ne pouvaient subvenir à leurs besoins. Dans une pétition adressée récemment à l'empereur par les tisserands de l'Eulengebirge (Silésie), ils déclaraient qu'en travaillant 14 heures par jour, ils n'arrivaient pas à gagner plus de 6 fr. 25 c. (5 marcs) par semaine; les femmes, la moitié.

Les prix des subsistances, qui étaient jadis très bas en Allemagne, y ont été singulièrement élevés par le protectionnisme. Vers 1887, on payait, à Paris, un pain excellent 35.5 centimes le kilogramme; actuellement, un grossier pain de seigle se vend, à Berlin, 25 centimes; à Francfort (1890), 30 centimes; à Leipzig et généralement en Saxe, 31 centimes le kilogramme. Le kilo de viande de bœuf coûte, à Paris (1889), 1 fr. 20 c.; à Berlin, de 1 franc à 1 fr. 75 c.; en Saxe, 1 fr. 62 c. La viande de porc, dont les Allemands font une si grande consommation, se paye, en Saxe, 2 francs le kilogramme (2). « Tout est devenu cher en Allemagne, écrit M. Jacquot, consul général de France à Leipzig; le vêtement,

(1) « Les conditions du travail en Allemagne. » Rapport adressé au ministre des affaires étrangères par M. Herbette. (*Recueil des rapports sur les conditions du travail dans les pays étrangers*, p. 17.)

(2) Rapport de M. Herbette, p. 46.

Digitized by Google

la chaussure y sont aussi chers, quelquefois plus chers qu'en France, malgré le préjugé contraire... Si la main-d'œuvre, malgré cela, continue à y être moins payée qu'en France, cela tient en grande partie, sinon uniquement, à ce que l'ouvrier allemand a l'estomac moins exigeant que l'ouvrier français. »

M. Herbette, ambassadeur de la république française à Berlin, insiste sur l'infériorité de la condition de l'ouvrier allemand comparée à celle de l'ouvrier français. « Les ouvriers allemands, dit-il, achètent au prix d'une peine plus grande une existence plus indigente et plus précaire que celle des ouvriers français... Une société d'économie politique de Francfort a pris le soin de publier, avec de minutieux détails, des budgets d'ouvriers... Le détail des aliments consommés révèle une habitude de la misère que n'endurerait certainement pas un ménage d'artisans français dans une situation sociale correspondante (1). »

Voici maintenant le témoignage de M. Reclus :

« D'après les déclarations du ministre des finances de l'empire, écrit l'éminent géographe, plus de 6,250,000 personnes étaient dispensées, en 1874, pour cause d'indigence, du payement de tout impôt; en tenant compte des femmes et des enfants, non inscrits sur le rôle des taxes, près de la moitié des habitants sont trop pauvres pour contribuer directement aux dépenses de l'État... L'aisance n'est pas le fait général en Allemagne, comme il l'est dans plusieurs provinces françaises. Des millions de paysans allemands ont encore une nourriture insuffisante, et le typhus de la faim sévit fréquemment sur les populations ouvrières, en Saxe, en Silésie, dans le bassin rhénan (2). »

Le suffrage universel et le socialisme d'État, qui règnent en Allemagne, n'ont pas créé cette situation affligeante, mais ils ne l'ont pas empêchée de se produire et ils n'y remédient point.

Passons à la France.

Le suffrage universel semble définitivement établi dans ce pays depuis 1848. Actuellement, tous les Français âgés d'au

(1) Rapport de M. Herbette, p. 17 et 18.
(2) RECLUS, *Nouvelle Géographie*, t. III, p. 921.

Digitized by Google

moins 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques sont électeurs et nomment les membres de la Chambre des députés. Le socialisme d'État n'a pas reçu d'aussi larges applications en France qu'en Allemagne, et les ouvriers y sont moins protégés par la loi et par les pouvoirs publics.

La condition des travailleurs manuels français est fort supérieure à celle des ouvriers allemands. Les premiers touchent des salaires relativement beaucoup plus élevés que ceux des seconds. En 1887, les maçons, dans les chefs-lieux de département autres que Paris, recevaient en moyenne 3 fr. 65 c.; en 1890, à Paris, ils touchaient 7 fr. 50 c. Les salaires des tisserands sont, en moyenne, de 3 fr. 35 c. Selon M. Poulain, manufacturier, le fileur de Reims touche, depuis 1868, une paie quotidienne de 5 francs. D'après les statistiques publiées par le ministère du commerce, le salaire moyen ordinaire, calculé d'après la moyenne des salaires de chaque profession, était, en 1887, de 5 fr. 99 c. pour les ouvriers de la petite industrie à Paris, de 3 fr. 43 c. pour les ouvriers de la petite industrie dans les autres chefs-lieux de département, et de 3 fr. 30 c. pour les ouvriers des industries textiles dans les départements autres que la Seine. En 1890, la journée de dix heures, à Paris, se payait 8 fr. 50 c. aux forgerons et aux parqueteurs, 8 francs aux charpentiers, 7 fr. 50 c. aux tailleurs de pierre, aux couvreurs et aux peintres, 7 fr. 25 c. aux serruriers, 7 francs aux menuisiers et aux fumistes.

Les prix des objets consommés par les ouvriers sont un peu plus élevés en France qu'en Allemagne, mais ils demeurent suffisamment au-dessous d'un certain niveau pour que le bien-être soit plus répandu parmi les classes laborieuses françaises qu'au sein de la population allemande. L'ouvrier français est mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri que son confrère germain. Il mange de l'excellent pain blanc, tandis que le dernier se contente de pain de seigle. Il consomme plus de viande et de la viande de meilleure qualité, car le prolétaire allemand ne peut guère se procurer que de la charcuterie fabriquée avec de la viande de porc et des débris souvent malsains de viande de boucherie.

Digitized by Google

A quelle cause faut-il attribuer cette supériorité du *standard of life* de l'ouvrier français sur celui de l'ouvrier allemand? Au suffrage universel? Mais il est établi dans l'empire allemand comme en France. Au caractère socialiste de quelques lois qui obligent les patrons, les capitalistes à grossir la part du travail dans la répartition des profits? Mais c'est en Allemagne que des lois de cette sorte ont de beaucoup le champ d'action le plus étendu.

L'unique cause du fait que nous signalons ici réside dans le moindre accroissement de la population française comparé à celui de la population allemande.

Il naît annuellement dans l'empire allemand 1.8 million d'enfants, soit à peu près 5,000 par jour; en France, il en naît deux fois moins dans le même espace de temps : 900,000 par an. De 1886 à 1890, d'après les chiffres donnés par M. Levasseur, la population de l'Allemagne aurait augmenté, en moyenne, de 625,000 âmes par an, et la population française de 50,000 âmes seulement (1). On compte annuellement, par 100 femmes mariées de 15 à 45 ans, 35 naissances en Allemagne et seulement 20 en France. Dans le premier pays, le nombre des enfants est, en moyenne, de 5 par famille; il est d'un peu plus de 2 dans le second.

C'est la fécondité des familles allemandes, la stérilité ou la quasi-stérilité des familles françaises qui sont cause que celles-ci jouissent d'une prospérité rare chez celles-là. Les unes consacrent à élever des générations nouvelles les capitaux que les autres emploient à augmenter leur propre bien-être.

« Si la natalité allemande, disait (en 1876) M. Bertillon, descendait de 40 à 26 (taux de la natalité française), elle aurait 1,040,000 naissances au lieu de 1,600,000. L'excédent de 560,000 naissances fournit, d'après les tables de natalité, 350,000 adultes. Or, un adulte coûte et vaut en moyenne 4,000 francs, soit 1,400 millions que l'Allemagne dépense pour augmenter sa population plus que ne le fait la France. »

(1) LEVASSEUR, *La population française*, t. III, p. 240.

Digitized by Google

Aujourd'hui, cette évaluation de 1,400 millions serait beaucoup trop faible.

Faisons observer que le malthusianisme qui règne en France y fait hausser les salaires en diminuant l'offre du travail. On conçoit sans peine que, le capital de la France étant supérieur à celui de l'Allemagne et l'offre des bras dépassant dans le dernier pays ce qu'elle est dans le premier, le prix du travail doit être plus élevé en France que dans l'empire allemand.

La limitation du nombre des naissances dans un État a incontestablement pour effet d'y accroître le bien-être des classes ouvrières; mais à côté de cet avantage considérable, elle présente de si sérieux inconvénients que beaucoup de bons esprits la condamnent absolument. Nous croyons que si l'économie sociale doit présenter aux peuples, en cette matière, un exemple à suivre, ce n'est ni la France, ni l'Allemagne qui peuvent le leur fournir. Mieux vaut, semble-t-il, imiter l'Angleterre, où la population croît plus rapidement encore qu'en Allemagne et où, grâce surtout à la sage politique coloniale suivie par les gouvernements depuis le commencement de ce siècle, le capital augmente beaucoup plus rapidement qu'en France. Du reste, nous n'avons point à examiner ici cette question. Il suffit de constater que si les classes ouvrières françaises jouissent de plus de bien-être que les classes ouvrières allemandes, elles ne le doivent ni au suffrage universel, ni à des lois réglant les rapports du travail et du capital. Elles ne peuvent faire remonter les causes de leur meilleure situation économique qu'à un phénomène démographique qui dépend uniquement de leur libre volonté et de leur propre initiative.

Passons à l'Angleterre.

Les salaires sont très élevés dans la Grande-Bretagne. En 1889, les mécaniciens de la « Société réunie » touchaient 9 francs par jour. L'année précédente, dans le district de Londres, les salaires des maçons variaient de 5 francs à près de 9 francs; ceux des charpentiers atteignaient 9 francs. En Écosse, les plombiers recevaient de 9 à 10 francs. Le salaire moyen des mécaniciens dans tout le Royaume-Uni est

Digitized by Google

de 6 à 8 francs. Les charpentiers touchaient, en 1889, jusqu'à 53 fr. 10 c. par semaine pour 48 heures et demie de travail (1).

Les chiffres comparatifs suivants, empruntés à une enquête américaine, montrent combien les salaires sont plus forts en Angleterre que sur le continent européen.

Salaires hebdomadaires.

	Maçons.	Charpentiers.	Étameurs.	Ébénistes.
Angleterre . .	41 fr.	41 f·.	36 fr.	38 fr.
France . . .	25 —	27 —	21 —	24 —
Allemagne . .	21 —	20 —	18 —	21 —(2)

Dans tous les pays, les derniers rangs des classes populaires sont en proie à une misère affligeante, mais, en Angleterre, celle-ci offre des tableaux qui dépassent en horreur ce qui se voit ailleurs. Ce fait tient à des causes diverses : une sorte de brutalité propre à la race anglo-saxonne, l'ivrognerie produite par l'abus de mauvais alcools, la rudesse du climat, l'accumulation des misérables en quelques points d'immenses agglomérations industrielles. Les auteurs étrangers qui visitent l'Angleterre et qui rapportent ce qu'ils y ont vu ne manquent pas de peindre certains quartiers excentriques de Londres, de Manchester et de Sheffield. C'est leur droit ; mais au moins ne devrait-on pas prendre pour types de l'ouvrier anglais les misérables peuplant les rues mal famées des grandes villes industrielles. L'armée du paupérisme est absolument distincte de la classe ouvrière. Le travailleur manuel anglais touche des salaires beaucoup plus élevés que ceux de ses confrères du continent européen, nous venons de le voir ; il a plus de loisirs que ceux-ci, et c'est dans la Grande-Bretagne que les institutions destinées à fournir à bas prix aux ouvriers le logement,

(1) « Les conditions du travail dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. » Rapport adressé au ministre des affaires étrangères par M. Caubet. (*Recueil de rapports sur les conditions du travail dans les pays étrangers*, p. 92-94.)

(2) De Foville, *La France économique* (1889), p. 201.

Digitized by Google

le vêtement et la nourriture ont reçu le plus de développements. Pour reconnaître que la généralité des ouvriers anglais est à même de se procurer un bien-être supérieur à celui dont jouissent les ouvriers de France et d'Allemagne, il suffirait de faire le relevé des sommes engagées par les classes laborieuses d'Angleterre dans une foule d'institutions.

Les *building societies* (sociétés coopératives pour la construction des maisons ouvrières) ont un avoir de un milliard et demi de francs. Les coopératives de consommation anglaises possédaient, en 1887, un capital de 258 millions de francs. Les *friendly societies* (sociétés de secours mutuels) ont réuni un capital d'un demi-milliard de francs. Certaines trade unions possèdent des sommes considérables. En 1889, la « Société amalgamée des mécaniciens » avait une encaisse de 5,244,500 francs; l' « Association des ouvriers en chaudières et navires de fer », une encaisse de 2,522,400 francs. Les dépôts effectués dans les caisses d'épargne dépassent le chiffre de deux milliards et demi de francs (1). L'Angleterre est le pays d'Europe où les classes ouvrières possèdent le plus de capitaux et où les rangs supérieurs de ces classes s'absorbent le plus largement dans les classes moyennes.

La situation économique du travailleur manuel anglais est donc, en général, meilleure que celle de l'ouvrier allemand et que celle de l'ouvrier français. Doit-il cet avantage à l'extension du droit de suffrage? Mais le suffrage universel est établi en France et en Allemagne, tandis qu'en Angleterre existe le système de l'occupation et de l'habitation. Pour être électeur dans le Royaume-Uni, tout citoyen mâle et majeur doit remplir une des quatre conditions suivantes : 1° Occuper à titre de propriétaire ou de locataire une propriété d'un revenu annuel d'au moins 10 livres sterling (250 francs) (*occupation franchise*); 2° habiter une maison imposée à la taxe des pauvres et dans laquelle ne réside ni le propriétaire, ni un locataire principal (*household franchise*); 3° sous-louer depuis au moins douze mois un logement d'un revenu annuel de plus de

(1) CAUBET, *Rapport, etc.*, p. 18, 45, etc.

Digitized by Google

250 francs (*lodger franchise*); 4° faire partie de certaines catégories de citoyens désignées par la loi. (Les électeurs qui jouissent du droit de voter en vertu de cette dernière condition sont très peu nombreux.)

L'ouvrier anglais serait-il redevable de la forte rémunération que reçoit son labeur à des lois réglant la répartition du revenu national? Mais de telles lois n'existent pas dans le Royaume-Uni. Sauf l'obligation, imposée presque généralement par l'État et par les communes aux entrepreneurs des travaux publics, de payer leurs ouvriers conformément aux tarifs arrêtés par les trade unions, les administrations officielles n'interviennent point, en Angleterre, dans le contrat de travail.

On doit remarquer que le nombre des habitants augmente très rapidement dans la Grande-Bretagne. Le taux d'accroissement annuel de la population mesuré par l'excédent des naissances sur les décès est, par 1,000 habitants, de 13.4 en Angleterre, tandis qu'il n'est que de 12.3 dans l'empire allemand (période 1861-1880). Si l'on tient compte de l'émigration, on trouve que le premier chiffre devient 9.3 et le second 8.4 (période 1861-1883). D'après les calculs de M. Loua, la population anglaise double en 44 ans, la population allemande, en 68 ans, et la population française, en 165 ans.

A quelle cause faut-il donc attribuer la prospérité des classes ouvrières anglaises? Un examen attentif de la question montre que cette prospérité résulte surtout du rapide accroissement des richesses que l'expansion coloniale de l'empire britannique fait affluer dans la métropole.

En France, la nation et le gouvernement ont accumulé des fautes ruineuses. La Terreur, les guerres du premier Empire, celles du second Empire (campagnes de Crimée, d'Italie, expédition du Mexique, etc.) ont englouti des sommes énormes, coûté des milliards et n'ont rien rapporté à la France. De 1830 à 1888, l'Algérie, par suite de la mauvaise direction qui y a été donnée à l'œuvre de la colonisation, a absorbé 5 milliards et n'a produit que 1,250 millions de

Digitized by Google

recettes. La guerre franco-allemande et la Commune ont coûté à la France plus de 12 milliards (1).

Les capitaux engloutis par les Français dans leurs guerres et dans leurs révolutions sont peut-être moindres que les sommes dépensées par l'Angleterre depuis le commencement de ce siècle pour étendre sa domination. Mais ces dernières dépenses ont toujours été faites pour soutenir une politique extérieure uniquement basée sur le principe de l'agrandissement du domaine colonial britannique, et elles n'ont jamais été improductives. De 1800 à 1815, le Royaume-Uni vit sa dette doubler, passer de 11 milliards à 21 milliards ; mais pendant leurs guerres contre la République et contre l'Empire, les Anglais ont enlevé Malte à l'ordre des Chevaliers de saint Jean de Jérusalem ; Ceylan, le cap de Bonne-Espérance et la Guyane britannique aux Hollandais ; l'île Maurice à la France, et la Trinité aux Espagnols. Aujourd'hui, la valeur de l'exportation des produits anglais dans ces possessions dépasse annuellement 250 millions de francs. En Crimée, devant Sébastopol, à Inkerman, l'Angleterre défendait son empire indien. La conquête de l'Hindoustan lui a coûté fort cher, mais actuellement cette grande colonie absorbe chaque année pour 800 ou 900 millions de marchandises fabriquées dans la métropole. Si les Hindous britanniques n'achetaient pas en Angleterre des tissus de coton pour près de 700 millions de francs par an, les ouvriers des filatures de Manchester seraient peut-être aussi misérables que ces malheureux tisserands de la Silésie prussienne qui se plaignaient naguère, dans une pétition adressée à l'empereur, de gagner à peine 6 fr. 25 c. par semaine en travaillant 14 heures par jour.

Concluons.

L'augmentation du bien-être au sein des classes ouvrières n'est nullement une question de répartition des biens. Les chiffres des statistiques prouvent que le partage égal de la fortune d'une nation entre tous les citoyens ruinerait les

(1) LEVASSEUR, *La population française*, t. III, p. 299.

Digitized by Google

riches, qui sont quelques-uns, et n'accroîtrait pas sensiblement les ressources des ouvriers, qui sont une multitude.

L'amélioration du sort des travailleurs manuels est une question de production. Un pays qui produit beaucoup et qui vend beaucoup est un pays où les classes ouvrières sont relativement prospères. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour constater la réalité du fait que, dans les États pauvres, comme l'Espagne, l'Italie et même l'Allemagne, l'ouvrier est misérable, tandis que dans les États riches, comme l'Angleterre et la France, il reçoit de hauts salaires et il jouit d'un bien-être inconnu aux autres ouvriers. Or, une extension du droit de suffrage peut bien conduire à une égalisation des revenus, mais non à une augmentation de ceux-ci, ce qui est pourtant le seul moyen d'améliorer la condition des ouvriers.

LOUIS NAVEZ.

Digitized by Google

NOTICES

Sir J. FITZ JAMES STEPHEN, *Horæ Sabbaticæ*, 3 volumes.
Macmillan, London, 1892.

Sir J. F. Stephen a eu l'heureuse idée de réunir en volumes les Essays qu'il a donnés à des dates diverses à la *Saturday Review*. Ces Essays au nombre de cinquante-cinq, embrassent une grande variété de sujets : Joinville, Froissart, Commines, Montaigne, Bossuet, Bayle, Voltaire, de Maîstre, Tocqueville, d'une part; et d'autre part Hooker, l'archevêque Laud, Chillingworth, Jeremy Taylor, Clarendon, Hobbes, Locke, Mandeville, Butler, Warburton, Hume, Gibbon, Berkeley, Tucker, Paley, Burke, Bentham, y sont tour à tour étudiés avec une rare compétence, souvent avec profondeur, toujours avec impartialité, dans un style nerveux, concis et précis. La variété des sujets n'empêche pas une unité réelle. Ce que sir Stephen a entrepris et exécuté c'est en somme toute l'histoire des idées morales et politiques en Angleterre et en France au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle depuis Montaigne jusqu'à Tocqueville, depuis Hobbes jusqu'à Burke. Il a fait pour le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle ce que Faguet a fait pour la France du XIX^e^ dans son beau livre : *Les politiques et les moralistes français au* XIX^e^ *siècle*. Pour apprécier toute l'importance de l'œuvre de sir Stephen, il ne faut pas oublier le rôle immense que les politiques et moralistes anglais ont joué dans l'histoire des idées. Ce sont eux qui ont préparé la révolution morale et politique de 1789. Comme l'a dit Macaulay, les Français n'ont fait que vulgariser l'œuvre de Hobbes, Locke Newton, Bolingbroke. C'est d'eux que procèdent en ligne directe Montesquieu et Voltaire; c'est de Hume que procède le criticisme de Kant parce que c'est Hume « qui, ainsi qu'il le confesse lui-même, l'a réveillé de son dogmatisme.

Digitized by Google

On ne saurait assez louer l'impartialité de sir Stephen qui rend justice égale au scepticisme de Bayle pour qui il professe un véritable enthousiasme, à l'absolutisme théologique de de Maîstre et à l'absolutisme d'un tout autre genre de Hobbes. Les Essays sur Hobbes, sur son admirable « Leviathan » dont on se contente trop souvent de stigmatiser les doctrines comme monstrueuses sans se donner la peine de les comprendre et dont sir Stephen au contraire dégage nettement l'impérissable valeur, sont des modèles du genre. Bref, nous pouvons recommander sans réserve l'ouvrage de l'éminent essayiste anglais qui comble une véritable lacune et qui nous a donné la quintessence de bien des volumineux in-quartos du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle enfouis sous la poussière des bibliothèques et condamnés sans lui à un oubli imminent. Y.

S. SMILES. *A Publisher and his friends*. Memoir and Correspondence of the late John Murray. London, John Murray, 1892.

M. Samuel Smiles, l'auteur de tant de passionnantes biographies traduites dans toutes les langues et si admirablement adaptées aux besoins moraux de la jeunesse, biographies d'inventeurs, de naturalistes, d'ingénieurs, vient de nous donner, dans le présent ouvrage, la biographie d'un libraire. Et cette vie de John Murray n'est pas la moins intéressante de toutes celles qu'il a écrites jusqu'à ce jour.

C'est que le héros de l'ouvrage n'a pas seulement été un grand marchand de livres, le « roi des éditeurs », ou, comme disent les Anglais, *the anak of publishers*, il n'a pas seulement été le Rothschild de la librairie, il a aussi été le Mécène de leurs auteurs; il a été l'ami et le conseiller des Walter Scott, des Byron et des Darwin; il a su joindre au génie de la spéculation et des affaires le sens littéraire le plus délicat; il a été, enfin, le créateur de cette fameuse *Quarterly Review* qui tient dans l'histoire de la littérature anglaise du XIX^e^ siècle la place que tient la *Revue des Deux Mondes* dans la littérature française. Les annales de la dynastie des Murray de Londres (le présent John Murray est le troisième du nom) sont aussi inséparables de l'histoire des

Digitized by Google

lettres anglaises que celles des *Alde* de Venise, des *Plantin* d'Anvers, des *Elzévir* d'Amsterdam et sont des origines de la Renaissance classique et de l'humanité au XVIIe siècle.

Signalons, parmi les parties les plus curieuses du livre, les origines de la *Quarterly Review* et l'histoire des malheurs de Walter Scott, le noble seigneur d'Abbotsford qui, tenté par la fortune des Murray, se lança, lui aussi, le romancier de génie, comme plus tard Balzac et Lamartine en France, dans les spéculations de librairie, y perdit ses millions, y dépensa ses dernières forces, mais donnant au monde un exemple presque unique d'héroïsme stoïque.

Mais, ce qu'il y a de plus intéressant dans la biographie de John Murray II, c'est l'histoire de ses rapports avec lord Byron. Les lettres de l'immortel poète de Childe Harold à son éditeur comptent parmi les chefs-d'œuvre de la prose anglaise, depuis les épitres dédaigneuses où il refuse avec un superbe mépris les 25,000 francs que le généreux Murray lui offrait pour ses premiers chants, jusqu'aux lettres beaucoup moins désintéressées mais tout aussi fières où le noble lord aux abois, pressé d'argent à la suite de ses galanteries de Venise, se montre de plus en plus financier et de plus en plus exigeant. Le livre de Smiles nous donne aussi une version authentique de la destruction de ses *Mémoires*. On connaît cet épisode mémorable. Craignant que la publication des *Mémoires* du poète de Don Juan, qui semblent avoir ressemblé à la fois aux *Mémoires* de Casanova et aux *Confessions* de Jean-Jacques, ne put ternir sa gloire et soulever autour de sa tombe les cris d'indignation des puritains anglais outragés, l'éditeur Murray brûla les pages ardentes encore des amours vénétiennes et « byroniennes » en présence des amis et admirateurs du poète et sacrifia ainsi les immenses bénéfices que ces *Mémoires* lui auraient rapportés. Autant nous admirons l'action de l' « anak » des éditeurs anglais, autant nous la regrettons et la splendide *Vie de Byron par Thomas Moore*, que nous avons relue pour la circonstance, n'est pas faite pour diminuer les cuisants regrets de tous les amis de la vérité littéraire. Y.

Digitized by Google

Calderon und seine Werke (*Calderon et ses œuvres*), par EUG. GUNTHER, 2 volumes in-12. Fribourg en Brisgau, chez B. Herder.

Le théâtre espagnol est celui de tous qui a été le plus imité, le plus étudié peut-être. Si on parcourt la bibliographie des ouvrages publiés, rien que sur Caldéron, que l'auteur met en tête de son livre, le poète de *la Vie est un songe*, a été surtout vulgarisé et traduit en Allemagne. Depuis les deux Schlegel, cela n'a pas discontinué jusqu'aujourd'hui, où trois auteurs semblent s'y être attachés spécialement : le Dr Lorinser et les professeurs Pash et Günther. Quand les travaux originaux ralentissent, des traductions, de Cantu, de Sismondi, de Tichnor, font nombre avec des éditions du texte espagnol lui-même.

Cependant, aucun théâtre n'a été plus personnel au pays, plus inféodé à ses mœurs, à ses préjugés, ce qui le rend plus intéressant, certes, mais ce qui pourrait faire supposer qu'il n'ait pu être approprié à d'autres temps et à d'autres mœurs. Il n'en est pas ainsi; au contraire, ce répertoire, espagnol parfois jusqu'à la licence ou la sauvagerie, a prêté à des imitations plus nombreuses qu'on ne croit, et la raison en est à son honneur, c'est que l'invention y abonde, y varie sans cesse, esquissant des situations et des caractères, sans les creuser ni les buriner, une fois pour toutes, inimitablement; mais une invention toujours vraie, intéressante et théâtrale.

Caldéron est le plus complet des successeurs du vrai créateur de ce théâtre : Lope de Véga. Sous sa plume, le genre se renforce, sans cesser de se prodiguer; les esquisses sont plus profondes sans que la verve en souffre; et, s'il trace plus vigoureusement des caractères, ils n'en sont que plus espagnols dans tous les sens : Jamais on n'a plus célébré, au milieu d'imaginations brillantes, les excès, les aberrations, les férocités mêmes de l'Honneur, de l'Amour et de la Foi. Il suffit de citer : *le Médecin de son honneur* ou *la Dévotion à la Croix; A outrage secret vengeance secrète*, ou *le Schisme d'Angleterre*.

Caldéron et ses œuvres est un livre méthodiquement divisé. Après la bibliographie européenne du poète et sa vie, le professeur analyse ses œuvres, rigoureusement classées : les drames

Digitized by Google

religieux ouvrent la série, comme il convient au pays des longs combats contre les Maures et des nombreux autodafés contre l'hérésie. Puis, défilent les drames, symboliques, mythologiques, chevaleresques; les comédies de cape et d'épée, les pièces héroïques ou romantiques, les drames sur l'histoire ou les légendes nationales et étrangères; la nombreuse catégorie des *Autos sacramentales* (comme qui dirait des *Mystères*) empruntés aussi bien à la mythologie païenne qu'à l'ancien et au nouveau Testament et aux légendes mystiques ou profanes, contes dévots ou fabliaux; enfin, la nature y prend aussi sa part avec des questions générales, presque métaphysiques. Pour que ce répertoire en arrivât à 4,000 ou 5,000 pièces que le déchet du temps a réduites à 2,000, on sent que rien ne devait être négligé.

Dans une telle prodigalité d'école, les œuvres ne diffèrent guère d'auteur à auteur, non plus que la manière de les traiter ne change avec le genre de sujet. Quand on aurait, dans une étude comparative, distingué quelques nuances entre les principaux maîtres, et qu'on aurait rapproché les meilleures œuvres de celles qu'elles ont inspirées en France et ailleurs, comme le *Cid*, le *Menteur*, *Don Juan*, etc., on serait toujours ramené aux grands traits qui font de ce théâtre le répertoire le plus original, le plus complètement personnel à un peuple dont l'originalité est déjà si tranchée.

Calderon vécut de 1600 à 1681; il composa une de ses pièces pour le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, une autre pour les secondes noces de Philippe IV, qui jouait avec lui des impromptus. Mais la dynastie a beau être française et le siècle celui de Corneille et de Molière, une cour brillante a beau remplacer le terrible règne de Philippe II, l'Espagne restait hidalgo et moyen-âge, se plaisant aussi bien aux autodafés qu'aux jeux d'échelles de corde. Shakespeare est un homme de la renaissance; Lope de Vega est un secrétaire de l'Inquisition, Tirso de Molina est un moine, et Calderon fera applaudir, dans ses serments de haine à l'hérésie, la jeune Marie la Sanglante, les pieds sur le cadavre d'Anne Boleyn.

On ne peut étudier aucun de ces dramaturges sans y trouver

Digitized by Google

ce spectacle de la vitalité exubérante d'un peuple resté en plein fanatisme pour rester lui-même et créant ainsi un théâtre à son image, d'un romantisme naturel, d'une popularité inattendue, d'une variété intarissable, d'une verve de galanterie et de gaieté dans l'amour, égale à son ardeur de passion dans l'honneur et d'intolérance dans la religion.

X.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, sous la direction de MM. DAREMBERG et SAGLIO. Paris, Hachette et Cie. 17e livraison : *Eup-Fas*.

Cette grande entreprise se poursuit régulièrement. Le 17e fascicule termine la lettre E et aborde la lettre F. Il s'ouvre par la suite d'un article sur les Eupatrides, où M. Ch. Lécrivain tient grand compte du livre récemment découvert d'Aristote sur la Constitution d'Athènes. On y remarque : deux longues études sur les armées, dues à deux écrivains: M. Monceaux pour la Grèce, M. Cagnat pour Rome ; — une autre sur l'exposition des enfants, où l'on voit comment l'ancien droit préhistorique de mort du père sur l'enfant naissant, et le crime de l'infanticide, croissant par suite de l'excès de répression qui condamnait à être vendues en esclavage les filles-mères, ont peu à peu cédé à des sentiments plus humains, à des lois plus sages ; — un autre, qui à l'occasion du mot *faber*, étudie les collèges d'ouvriers à Rome et hors de Rome, leur constitution, leur vie religieuse et familiale, leur rôle industriel, leur rôle public, leur organisation dans l'armée, avec les curieux privilèges qui leur sont accordés; l'article est de M. C. Jullian ; il mériterait une étude; un autre, enfin, sur les *fascia*, qui nous conduit, avec gravures à l'appui, depuis les maillots d'enfants et les bandes d'étoffe qui sont un rudiment de corset, même sur des statues de Vénus, jusqu'aux bandages des plaies.

S. N.

Amour fidèle, par PIERRE DEVAL. Paris, librairie Fischbacher. Prix : 2 fr. 50 c.

Journal d'impressions d'une jeune veuve qui, après la mort de son mari, se réfugie à la campagne avec son enfant, dans

Digitized by Google

l'intérêt de la santé de celui-ci et malgré l'antipathie que la campagne lui inspire. Elle finit par y rencontrer un peintre qui l'aime passionnément et qu'elle pourrait aimer elle-même; mais il a été le compagnon de son mari, son protégé, son confident le plus intime, et cette parenté du cœur fait dégénérer en une amitié pleine d'estime une tendresse naissante chez l'une et déjà vivace chez l'autre.

C'est intéressant, c'est bien écrit, sans prétention et sans recherche.

On y trouve des descriptions très fraîches, de fins aperçus de mœurs villageoises, de jolis tableaux de montagnes. Le ménage du cousin Delors et de sa femme, qui ne peuvent se passer l'un de l'autre, et qui tout vieux s'adorent, comme Philémon et Baucis, est dépeint d'une façon attrayante et vraie. Les souffrances de la jeune veuve, que l'amour de son enfant et la vie simple, au milieu de la nature agreste, apaisent insensiblement et changent en félicité tranquille, forment un ensemble d'impressions intimes et de scènes familiales naturellement et bien rendues.

Cela repose des romans à émotions fortes et passionnées et vous procure des émotions douces et saines.

Le livre vaut qu'on le lise.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1892

Pages.

Th. Hegener. Le suffrage universel 5
Ed. Romberg. Beaumarchais et les droits d'auteurs dramatiques . . 12
Marcelle Jaime. Ame de jeune fille. *(Suite.)* 29
Charles Rahlenbeck. Les trois régentes des Pays-Bas. II. Marie de Hongrie. 53
H. Wittmeur. Dans la nature. *(Poésie.)* 68
Edward Lawrence. Le mystère de Christophe Colomb 73

BIBLIOGRAPHIE :

Z. Contes à ma petite rose, par Arthur Detry 59
Y. Amours mortelles : A la mer — Médaillon, par Émile Leclercq 96

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1892

Lucien Anspach. Nos associations politiques et les prochaines élections. 97
Marcelle Jaime. Ame de jeune fille. *(Suite.)* 117
Emile Vandervelde. L'université d'Upsal. 132
J.-C. Fréson. Richard Wagner. L'homme et l'artiste (simple esquisse). 147
F. Kaeckenbeeck. L'État indépendant du Congo et le commerce . 155
Charles Rahlenbeck. Les trois régentes des Pays-Bas. 1507-1567. — III. Marguerite de Parme 169

NOTICES :

Y. Le cœur, par Charles Fuster 189
X. Perchè ho riposto noi par Salvatore Farina. 191

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1892

Pages.

Ch. Saroléa. La question sociale en Angleterre et le socialisme municipal 193
Marcelle Jaime. Ame de jeune fille. *(Suite.)* 231
Ern. Gossart. Deux filles naturelles de Charles-Quint : Thaddée et Jeanne 247
E. Minnaert. Promenade en Espagne : Séville-Cordoue 253
J.-G. Freson. Le droit de vote aux assemblées d'actionnaires . . . 277

NOTICES :

C. A. R. Son Excellence Gilles de Hase, etc., par Napoléon de Pauw 294
X. Manuel de prononciation, par Jeanne Tordeus 295
X. Lina Morgenstern's Jugendkalender für das Jahr 1893 für Knaben und Mädchen. 296
Z. Papillons et papillotes, par Emile Lecomte 296

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1892

Félix Belly et le percement de l'isthme de Panama 297
Marcelle Jaime. Ame de jeune fille. *(Fin.)* 320
H. Schuermans. Un oncle de Brantôme 345
Albert Du Bois. La Belgique pendant la guerre franco-allemande. 1870-1871 366
Louis Navez. De la condition des ouvriers dans ses rapports avec le droit de suffrage 386

NOTICES :

Y. Horæ Sabbaticæ, par Sir J.-Fitz-James Stephen 400
Y. A Publisher and his friends. Memoir and Correspondance of the late John Murray, par S. Smiles 401
X. Calderon und seine Werke (Calderon et ses œuvres), par Eug. Gunther . . 403
S. N. Dictionnaire des antiquités grecque et romaines, sous la direction de MM. Daremberg et Saglio 405
M. Amour fidèle, par Pierre Deval 405

Digitized by Google

INDICATION BIBLIOGRAPHIQUE.

Chants pour les écoles et les familles. Poésies de GEORGES BATTE, musique de L.-J. BAUDONCK. — Namur, imprimerie Wesmael-Charlier. Prix : 3 francs.

M. Batte, modeste instituteur aux Isnes, et M. Baudonck, compositeur à Mons, ont consacré leurs loisirs à une série de chants destinés surtout aux enfants.

L'idée est heureuse. Car il ne suffit pas d'instruire l'enfant, il faut faire son éducation; et la meilleure est celle qui, sous une forme enjouée et intéressante, lui enseigne des sentiments et des vérités destinés à le rendre honnête et heureux.

Dans un temps où l'on ne cesse de parler au peuple de ses droits, il est indispensable aussi de lui parler de ses devoirs et d'en déposer le germe dans son âme encore naïve d'enfant.

Il serait à souhaiter que beaucoup d'instituteurs s'amusassent à écrire pour les enfants. Le gouvernement devrait même encourager cette tendance et ouvrir des concours de contes et de chansons à l'usage des écoles. Les meilleurs seraient réunis en volumes et formeraient une petite bibliothèque spéciale, où l'on choisirait des livres pour les distributions de prix et dont le produit serait la récompense des auteurs.

Cela nous ferait une littérature belge spéciale pour l'enfance, puisée à la source même de nos mœurs, et alimentée principalement par les mille curiosités intéressantes qu'offre notre pays.

On ne cesse de distribuer à nos enfants des livres étrangers, français pour la plupart, en sorte que par ces lectures nos Brabançons n'apprennent à connaître rien du Brabant et nos Flamands rien de la Flandre.

Espérons qu'il se trouvera un jour un ministre assez clairvoyant pour savoir que notre nationalité n'a rien à gagner à ces procédés qui, pour être administratifs, n'en sont pas moins erronés.

Le danger, quand on écrit pour les enfants, est de tomber dans la mièvrerie affectée et savante, ou de viser au simple au point d'en devenir trivial.

MM. Batte et Baudonck ont évité ce double écueil.

En des vers faciles, accompagnés de mélodies agréables, ils ont su parler de manière attrayante des sentiments et des choses qui sont à la portée de l'enfance.

Leur livre mérite d'entrer dans les écoles et d'être acheté par les familles. M.

Digitized by Google

NOEL — ÉTRENNES

ORFÉVRERIE

MIELE & C°

BRUXELLES : Marché-aux-Herbes, 83 (coin de la rue de la Colline)

LIÈGE : Rue de l'Université, 2

A partir du 15 décembre

EXPOSITION DE CADEAUX UTILES

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Beurrier,
fr. 4.

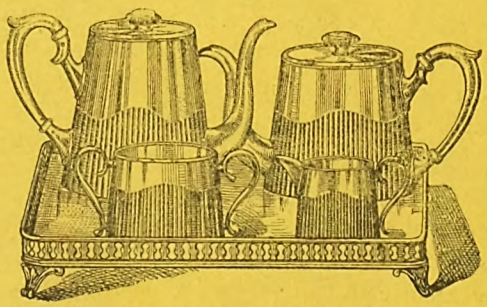

Service à café, modèle anglais 1893,
fr. 72.

Poivrier et salière,
fr. 11.50.

BRONZES D'ART

Sujets charmants depuis 20 francs

Envoi gratuit sur demande du magifique Catalogue illustré de la Maison.

Livraison franco dans toute la Belgique, pour tout achat dépassant 25 francs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER, Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstrasse No 18 II

Digitized by Google

Digitized by Google